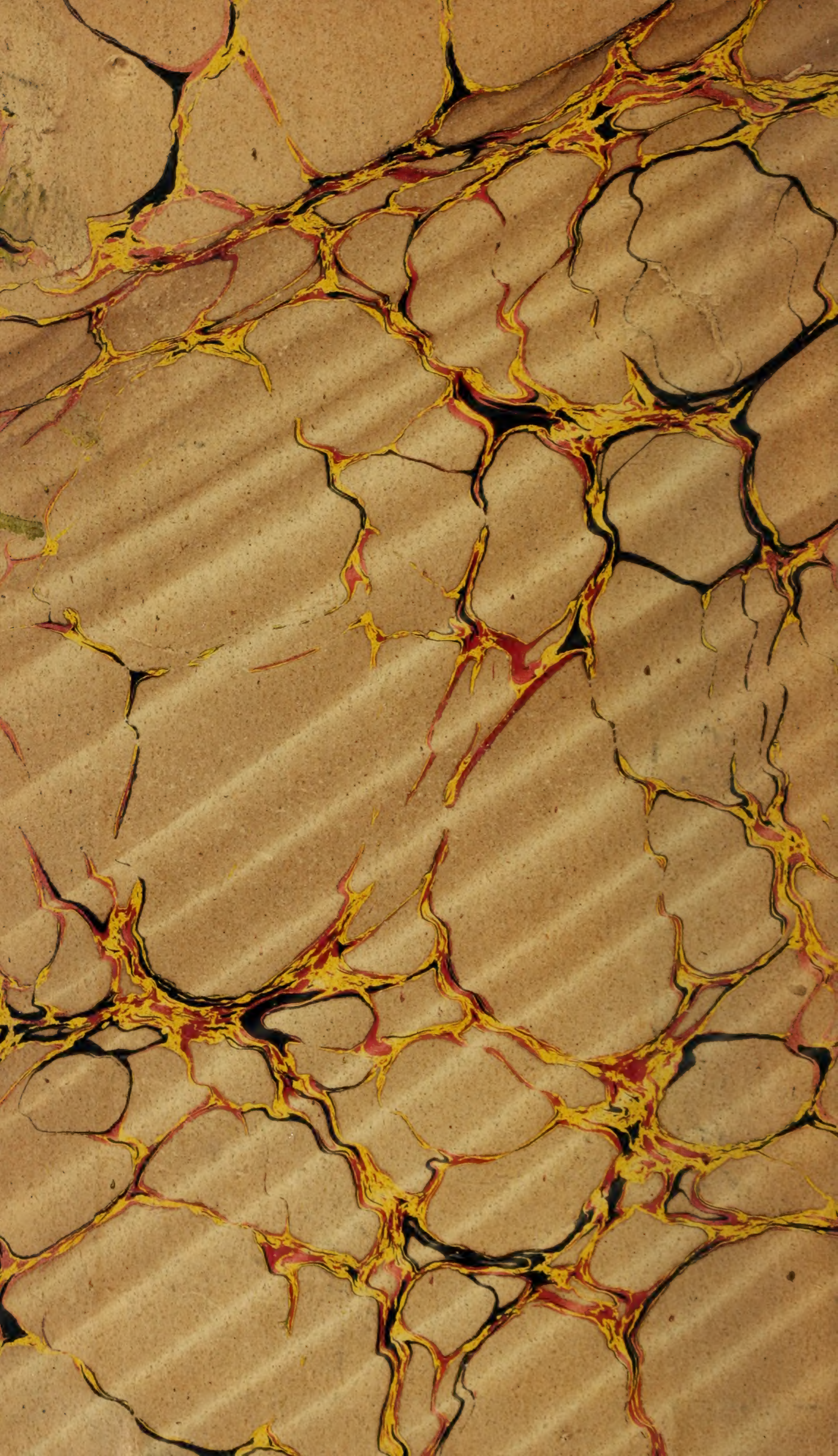
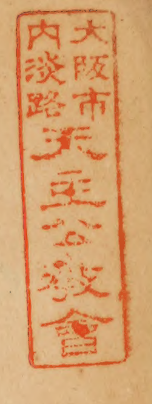





The Institute of Mediaeval Stud
LIBRARY
Toronto



VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

II

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

D'APRÈS

LES MANUSCRITS ET LES AUTEURS CONTEMPORAINS

PAR M. HAMON

CURÉ DE SAINT-SULPICE

HUITIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

ENRICHIE D'UN PORTRAIT GRAVÉ SUR ACIER, D'UNE CARTE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE ET D'UNE TABLE ANALYTIQUE

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1896

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

LIVRE V

S. FRANÇOIS DE SALES FONDE L'ORDRE DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE L'ORDRE DE LA VISITATION

Année 1610

Pour bien faire connaître l'origine de cet ordre, une des plus pures gloires du saint dont nous écrivons la vie, il faut reprendre les choses de plus haut.

Depuis longtemps le cœur si compatissant de François de Sales souffrait de la douleur de grand nombre de personnes chrétiennes qui, soupirant après la vie religieuse, la séparation du monde et de ses périls, ne pouvaient réaliser leur pieux désir, parce que dans les unes la faiblesse du tempérament, dans les autres l'âge trop avancé, dans d'autres enfin

une trempe d'âme bonne sans doute, mais peu énergique, ne pouvaient s'accommoder du régime austère des communautés alors existantes. Il y avait bien, en effet, à cette époque, des asiles ouverts pour les pécheurs pénitents, pour les cénobites et les solitaires, pour les âmes fortes que l'esprit d'humilité et de mortification attirait à la pratique des austérités corporelles; mais il n'y en avait point pour les personnes du sexe qui, dans la maturité de l'âge, dans l'état de viduité ou dans la faiblesse d'une santé débile, eussent voulu se séparer du monde, se vouer à Dieu et vivre sous l'obéissance. Pour combler ce vide, le saint évêque désirait, non un ordre où l'on s'engage par des vœux, car il pensait qu'il y en avait assez dans l'Église sans en créer de nouveaux, mais une congrégation de femmes pieuses, soit filles, soit veuves, où à la place des sens, l'esprit et le cœur subiraient une mortification accessible à tous; où les défauts se réformeraient et les vertus s'acquerraient plus par l'attrait de l'amour que par la rigueur de la pénitence; où l'on s'adonnerait plus au recueillement intérieur qu'à la multitude des prières, à la désappropriation qu'à la pauvreté, à la charité qu'à la solitude, à l'obéissance qu'aux observances pénibles; où enfin la sainteté, d'autant plus solide qu'elle serait plus intérieure, ne se révélerait guère au dehors que par la douceur, la condescendance, l'affabilité, la simplicité, toutes vertus sans éclat aux yeux des hommes, mais belles aux regards de Dieu et de ses anges. Là pourraient être reçues les infirmes de toute espèce, les aveugles même, les personnes contrefaites ou d'un âge avancé; en exceptant seulement celles qui seraient atteintes d'un mal contagieux ou que leurs infirmités rendraient incapables de suivre la règle et les exercices ordinaires de la communauté [1] : « Puisque le Sauveur est mort pour tous, disait ce pasteur « charitable, l'âme de celles qui sont affligées de quelque in- « firmité ou difformité ne lui est pas moins chère que l'âme

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 294 et suiv.

« des personnes robustes ou jeunes encore : pourquoi donc « leur fermer les portes de la religion et les empêcher de « suivre l'attrait de Dieu, s'il lui inspire la perfection reli- « gieuse? L'état religieux est le banquet nuptial de l'Époux « céleste, qui veut qu'on y introduise les infirmes, les boiteux « et les aveugles. »

Telles étaient les saintes pensées dont se préoccupait le pieux évêque, surtout depuis que le ciel lui avait révélé le dessein de fonder par lui un nouvel ordre, et ménagé à Dijon la connaissance de madame de Chantal, qui devait le seconder dans cette belle œuvre. Quoique séparé de cette âme généreuse, il ne cessait de la préparer aux grandes vues que Dieu avait sur elle, et de l'aider de ses conseils dans les voies parfaites où elle marchait avec un rare courage. Dès son retour de Dijon, il lui adressa une lettre où il disait [1] : « Je prie « notre bon Dieu de mener à bonne fin le désir qu'il a mis en « vous de la perfection chrétienne, et que vous devez chérir « et nourrir tendrement en votre cœur comme l'ouvrage du « Saint-Esprit et une étincelle de son feu divin... Ce désir et « l'amour de votre viduité sont les deux colonnes sur lesquel- « les doit reposer l'édifice de votre bonheur : conservez-les « avec soin. Tenez-vous fort en la présence de Dieu, dans une « sainte liberté d'esprit, une grande confiance en sa miséri- « corde, sans scrupule, sans empressement, sans inquiétude. « Jetez votre cœur dans les plaies de Notre-Seigneur douce- « ment, et non pas à force de bras. »

Cette lettre réjouit madame de Chantal, et ne fit qu'augmenter le désir violent qui la pressait de se ranger entièrement sous la conduite de l'évêque de Genève ; mais ce désir-là même, combattu par l'engagement qu'elle avait contracté de ne pas quitter son premier directeur, devint pour elle un martyre. Attirée d'un côté par ce qu'elle soupçonnait être la volonté de Dieu, cette volonté, l'unique objet de son amour,

[1] Lettre LVII[e].

le premier de tous les biens à ses yeux ; retenue de l'autre par la crainte de s'en écarter en se trompant, elle ne savait quel parti prendre : « Ce mot de volonté de Dieu, dit-elle, était comme un brandon qui enflammait mon âme. » La chose en vint à ce point, qu'une fois le doute sur ce que demandait d elle cette divine volonté la tint pendant trente-six heures dans un tourment indicible qui ne lui permit ni sommeil ni nourriture.

Dans son anxiété, elle consulta le père de Villars, recteur des Jésuites à Dijon : cet homme, dont la science égalait la piété, lui assura que Dieu voulait qu'elle se livrât à la conduite de l'évêque de Genève, et que ce véritable homme de Dieu était le guide sous la direction duquel la Providence la destinait à faire de grandes choses. Cette décision la soulagea, comme si on lui eût ôté une montagne de dessus le cœur, et elle ressentit aussitôt une grande paix accompagnée d'une assurance parfaite d'être dans l'ordre de la Providence.

Son premier directeur, étant revenu après une longue absence, ne trouva point mauvais qu'elle eût recours à l'évêque de Genève et qu'elle lui écrivît de temps en temps, mais à la condition de demeurer toujours, comme auparavant, sous sa direction personnelle [1]. Cette condition la replongea dans une perplexité désolante, d'autant plus qu'un saint religieux de l'ordre des Capucins, après avoir beaucoup prié et consulté le Seigneur, lui donna vers le même temps une décision contradictoire, lui affirmant que la volonté de Dieu était qu'elle se rangeât sous la direction du saint évêque. Elle confia sa peine à son directeur ; et celui-ci, pour toute réponse, l'obligea à renouveler le vœu qu'elle avait fait de demeurer sous sa conduite. Elle obéit, mais elle en informa aussitôt François, et le saint évêque lui répondit avec sa sagesse accoutumée [2], qu'il était bien d'avis qu'il ne fallait avoir qu'un directeur, mais

[1] Lettre LVIIIe.
[2] Lettre LIXe.

que l'unité de directeur n'empêchait pas qu'on n'eût confiance dans un autre et qu'on ne prît ses conseils. « Obéissez « à votre directeur filialement et librement, lui écrivit-il, et « servez-vous de moi charitablement et franchement. » Il était loin de désirer la direction de cette âme d'élite; et, avant de rien décider, il voulut prendre du temps pour y réfléchir et consulter Dieu dans la prière. Tant de délais ramenèrent dans l'âme de madame de Chantal tous ses troubles antérieurs; elle s'en ouvrit une seconde fois au père de Villars, qui lui déclara avec fermeté et autorité que, si elle ne se rangeait totalement sous la conduite de l'évêque de Genève, elle résistait au Saint-Esprit. Aussitôt elle transmit cet avis au saint prélat, en le lui présentant comme un oracle du ciel; et celui-ci lui répondit qu'elle n'avait qu'à se trouver le 24 août à Saint-Claude, où il devait accompagner sa mère, qui avait fait vœu d'y aller en pèlerinage; et que là, après avoir conféré avec elle, il lui donnerait une solution définitive.

La baronne n'eut garde de manquer au rendez-vous; elle fut heureuse de connaître madame de Boisy, avec qui la vertu l'eut bientôt unie d'une céleste amitié, mais bien plus heureuse encore de s'ouvrir au saint évêque et de recevoir ses conseils. Elle lui raconta avec clarté, simplicité et candeur tout ce qui s'était passé en elle; et le prudent prélat, après l'avoir écoutée attentivement sans lui donner aucune décision, se retira pour y réfléchir. Il passa la nuit entière en prière, et le lendemain matin il l'alla trouver : « Madame, lui dit-il, « j'ai travaillé toute la nuit à votre affaire, et je crois que c'est « la volonté de Dieu que je me charge de votre conduite spi- « rituelle. » Après ces mots, il demeura quelques instants en silence, et, levant ensuite les yeux au ciel : « Il faut enfin « vous le déclarer, ajouta-t-il, puisque telle est la volonté de « Dieu : le vœu qu'on vous a fait faire ne peut que vous ôter « la paix de la conscience; si j'ai tant tardé à vous donner une « solution, c'est que je voulais que la volonté de Dieu me fût « bien connue et que sa main seule fît tout dans cette affaire. »

Et, en disant ces paroles, remarque sainte Chantal, il était profondément recueilli, parlait avec une modération réfléchie, semblable à de la lenteur, et paraissait être dans un ravissement. Il reçut ensuite la confession générale de sa nouvelle pénitente et lui donna ses conseils pour la vie parfaite à laquelle il voulait la former. « Dès votre réveil, lui dit-il, jetez-« vous toute en Dieu par quelques saintes pensées ; que le « passage de la nuit au jour vous fasse penser au passage du « temps à l'éternité, où nous verrons toute la lumière dans la « lumière de Dieu. Commencez ensuite votre journée par la « méditation et la sainte messe, vous appliquant à ces deux « exercices avec une grande dévotion, mais surtout avec grande « liberté et selon l'attrait de la grâce, sans vous astreindre à « une manière d'oraison contrainte et gênée. Après la com-« munion, contemplez Notre-Seigneur assis sur le trône de « votre cœur, et amenez-lui vos sens et vos puissances pour « ouïr ses ordres et lui promettre fidélité. Tout le long du « jour faites force oraisons jaculatoires, faites-en surtout au « son de l'horloge. Chaque jour de la semaine, entrez et de-« meurez par amour dans une des plaies du Sauveur. Si vous « manquez à quelque chose de ce que je vous prescris, ne vous « en faites pas scrupule. »

Madame de Chantal, après ces sages avis, qui firent luire dans son âme comme un jour nouveau, lui témoigna le désir qu'elle avait eu souvent d'être Religieuse; mais, ennemi de tout parti précipité, François lui recommanda de ne penser maintenant qu'à se sanctifier par une dévotion douce envers Dieu, charitable envers le prochain, attentive à n'importuner ni incommoder personne : belle idée de la vraie vertu, qui nous explique un reproche qu'il fit à madame de Chantal! Cette dame se levait de grand matin pour faire sa méditation, et obligeait sa femme de chambre à se lever de même pour lui donner de la lumière et l'aider à s'habiller. L'évêque l'apprit et l'en blâma, lui disant que, puisqu'elle voulait aller chercher Dieu dans l'oraison, elle devait se lever seule pour

le mieux trouver, sans donner une peine inutile à celle qui la servait.

Après être demeuré deux jours à Saint-Claude, François étant reparti pour Annecy, la baronne de Chantal reprit la route de Dijon; elle revint tout embaumée de la grâce d'une si heureuse entrevue, et ravie d'avoir fait la connaissance de madame de Boisy, qui la conjura de venir la voir au château de Sales. Dès le lendemain de son arrivée, elle alla remercier la sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame-de-l'Étang, où, sous les auspices de la Mère de Dieu, elle fit le vœu de chasteté perpétuelle et d'obéissance à l'évêque de Genève. De retour à la maison, elle rédigea l'acte de ce vœu et l'envoya signé de sa main à son nouveau guide, en l'informant des tentations qui l'importunaient, tant contre le choix qu'elle venait de faire de son directeur, que contre la foi, et lui demandant des règles de conduite relatives à sa position. Le saint évêque, pour la tranquilliser, lui répondit[1] qu'il voyait dans le choix qu'elle avait fait de lui tous les caractères de la volonté de Dieu, et que l'attrait doux, violent et constant qui l'y avait portée, la maturité d'esprit avec laquelle il avait lui-même étudié la chose avant d'y consentir, le jugement du père de Villars et les prières continuées pendant plusieurs mois pour obtenir la lumière du ciel, en étaient autant de preuves manifestes. « Ne « disputez point avec l'ennemi sur ce sujet, lui écrivait-il; dites-« lui hardiment que c'est Dieu qui l'a voulu et qui l'a fait. » De cette première difficulté le saint directeur passe à la seconde relative aux tentations contre la foi; et là encore il lui dit : « Il ne faut disputer ni peu ni prou avec la tentation, mais faire « comme faisaient les enfants d'Israël des os de l'agneau pas-« cal, qu'ils n'essayaient nullement de rompre, mais qu'ils je-« taient au feu : il ne faut nullement répondre ni faire sem-« blant d'entendre ce que l'ennemi dit. Qu'il clabaude tant « qu'il voudra à la porte, il ne faut pas seulement dire : Qui

[1] Lettre LXVIIIe.

« va là? mais faire diversion par de pieuses affections, à moins « que vous n'aimiez mieux vous élancer avec force contre lui « en poussant ce cri de guerre : Loin d'ici, Satan! Il est écrit : « Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. Ève voulant dis- « puter avec toi se perdit : je ne l'imiterai pas. Et puis pen- « sez à autre chose. Comme le démon, ajoute François, n'aime « pas qu'on batte la chair sa complice, cinquante ou soixante « coups de discipline pourraient encore être très utiles pour « le mettre en fuite. Souvenez-vous, du reste, de la parole de « l'Écriture : Heureux celui qui souffre tentation : quand l'en- « nemi crie si fort au dehors, c'est signe qu'il n'est pas au « dedans. »

Enfin l'habile maître de la vie spirituelle termine sa lettre par les règles de conduite qu'elle lui avait demandées. Il lui trace le temps et la manière de faire tous ses exercices de piété, approuve le jeûne du vendredi et la discipline deux fois la semaine, lui donne des avis pour l'éducation de ses enfants, pour sa conduite personnelle envers son père et son beau-père, lui recommande d'avoir *une humeur doucement pliable* à tous les contre-temps, un caractère toujours égal, jamais inconstant ni gêné ni gênant, un cœur libre, affranchi de toute attache même aux consolations et aux exercices spirituels, esclave seulement de la volonté de Dieu et disposé à la suivre en paix dès qu'il la voit, quoi qu'il en coûte. « Il faut tout faire par « amour, lui dit-il, et rien par force, plus aimer l'obéissance « que craindre la désobéissance. Je vous laisse la liberté d'es- « prit, et veux que, s'il advient quelque occasion juste et « charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une es- « pèce d'obéissance et que ce manquement soit suppléé par « l'amour[1]. »

La baronne reçut tous ces avis comme des oracles d'en haut et s'appliqua avec une ardeur démesurée à les mettre en pratique, jusque-là que, ne faisant rien aussi parfaitement qu'elle

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 57.

l'eût voulu, elle se désolait de ses imperfections, de ses froideurs, de ses sécheresses, se tourmentait de désirs empressés de mieux faire et était vraiment malheureuse. François, informé de son état, lui écrivit aussitôt pour la consoler : « Allez « tout doucement votre chemin, lui dit-il [1], car il est bon. Tant « de sécheresses ou de stérilités qu'on voudra, qu'importe, « pourvu que nous aimions Dieu? Il n'aura pas moins agréable « votre bonne volonté, quoique sans sentiment. S'il veut que « nous le servions dans les stérilités, les angoisses et les ten- « tations, servons-le comme il le veut; un jour viendra, il fera « tout ce que nous voudrons et plus que nous ne saurions vou- « loir. Il sait bien ce qu'il fait; il fait tout pour notre bien. Il « donna à David le choix de la peine due à son péché; pour « moi, je n'aurais pas choisi, je l'aurais laissé faire. Plus une « croix est de Dieu, plus nous la devons aimer. J'approuve « néanmoins que vous vous plaigniez à Notre-Seigneur, pourvu « que ce soit avec humilité, amour, et sans désolation ou em- « pressement, comme font les petits enfants à leur mère. »

Malgré des lettres si propres à la consoler, madame de Chantal éprouvait toujours des peines intérieures qui étaient pour elle une sorte de martyre et qui affaiblissaient sa santé avec ses forces. « Au moment, lui écrivait-elle, où je vais at- « teindre la paix, un nouveau combat survient, une nouvelle « peine me saisit, et je m'écrie : Mon âme est triste jusqu'à la « mort. Je dis quelquefois : Que ce calice passe; mais, aus- « sitôt que je l'ai dit, je me reproche ma lâcheté, je sens « un grand désir de le boire jusqu'à la dernière goutte, et « je reviens dire à Notre-Seigneur : Mon Dieu, faites-moi « cette miséricorde, que ce calice ne passe point que je ne « l'aie bu [2]. »

Touché, mais non surpris de sentiments si généreux, le saint évêque lui écrivit [3] : « Je loue Dieu de votre constance à porter

[1] Lettre LXXIe.
[2] De Cambis, t. I, p. 534. — *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 58.
[3] Lettre LXXIIe.

« la croix, à servir Dieu sans goût, sans sentiment et même « avec répugnance ; mais que votre patience ne soit point « mêlée d'inquiétude et d'empressement... Qu'importe que « nous allions par les déserts ou par les riantes campagnes, « pourvu que Dieu soit avec nous et que nous allions au pa- « radis? Jésus-Christ, délaissé et triste au jardin des Olives, « demande consolation à son Père, il ne l'obtient pas, et il « n'y pense plus, il ne la cherche plus ; il exécute courageu- « sement l'œuvre de notre rédemption. Faites de même et « acquiescez entièrement à la volonté de Dieu, qu'on ne sert « jamais mieux qu'en le servant comme il le veut. Ce service « ne nous plaît pas, mais le contente ; il n'est pas à notre « gré, mais il est au sien. Quand vous ne penserez plus à « votre délivrance, Dieu y pensera ; quand vous ne vous em- « presserez plus, Dieu accourra à vous. Il permet les tenta- « tions, afin que, par le mépris que nous en ferons, nous « puissions témoigner notre affection aux choses divines ; et « il ne faut pas s'inquiéter pour cela : c'est le diable qui rôde « autour de votre cœur ; laissez-le se morfondre et tenez « toutes les avenues bien fermées, il se lassera enfin, ou, s'il « ne se lasse pas, Dieu lui fera lever le siège. Tant que la « tentation vous déplaira, il n'y a rien à craindre : car « elle ne vous déplaît que parce que vous ne la voulez « pas. »

Ces bonnes paroles ne tranquillisèrent point encore madame de Chantal : elle désira venir en Savoie ouvrir toute son âme au guide éclairé que le ciel lui avait donné, et en recevoir des conseils dont elle espérait un grand fruit. François y consentit et lui donna rendez-vous au château de Sales pour le samedi d'après l'Ascension. Elle vint au jour fixé, lui fit une confession générale, lui rendit un compte exact de toute sa vie ; et, en l'entendant, le saint directeur reçut tant de lumières divines dans son esprit, tant de grands sentiments de Dieu dans son cœur, qu'il en fut tout ravi de joie. « C'est donc tout de « bon, lui dit-il, que vous voulez servir Jésus-Christ? — Oh!

« oui tout de bon, répondit-elle. — Vous vous consacrez « donc tout entière au pur amour de Dieu? — Tout entière « répliqua-t-elle, afin qu'il me consume et me transforme « tout en lui. — Est-ce sans réserve que vous vous y con- « sacrez? — Oui, sans réserve, je m'y consacre. — Méprisez- « vous franchement le monde et ses vanités pour avoir Jésus- « Christ et sa grâce? — Je le méprise de toute mon âme, et « il m'est en horreur. — Enfin, vous ne voulez donc que « Dieu? — Oui, je ne veux que lui pour le temps et pour « l'éternité. — Ah! reprit alors François, j'ai eu de hautes « pensées sur vous pendant les trois heures qui ont précédé « votre arrivée ici. Dieu m'a communiqué depuis plusieurs « années quelque chose sur votre avenir, mais je ne veux pas « vous le dire d'ici un an. — Mais, ô mon père! lui dit-elle « sans s'enquérir de ce que c'était, ne m'arracherez-vous « point au monde et à moi-même? J'ai de si grands désirs « d'être affranchie de tout obstacle au service de Dieu! — Oui, « lui répondit-il, vous quitterez toutes ces choses; vous vien- « drez à moi, et je vous ferai tout abandonner pour Dieu. » Il lui traça ensuite le règlement de vie qu'elle devait suivre pour concilier ensemble trois grands devoirs qui semblaient peu compatibles : d'un côté, le soin de ses affaires temporelles, de ses enfants et de ses domestiques; de l'autre, la pratique de l'éminente piété à laquelle il la voyait appelée par la grâce, et entre ces deux devoirs celui de régler sa dévotion d'une manière qui ne fût gênante pour personne et qui fût aimable pour tous [1].

Madame de Chantal demeura six jours au château de Sales, occupée à recevoir ces précieuses leçons. « Et ce peu de jours, « dit-elle, me furent des années de bénédiction. En écoutant « mon saint directeur, je croyais écouter Dieu même; et toutes « ses paroles passaient de sa bouche dans mon cœur comme « des paroles de Dieu : je voyais en effet en lui comme un re-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 59.

« jaillissement de la Divinité, il me semblait sentir près de lui
« comme l'impression de la présence de Dieu qui vivait et par-
« lait en son serviteur, et j'eusse tenu à grand bonheur de
« quitter tout le monde pour être dans sa maison la dernière
« à son service, afin de nourrir mon âme des paroles de vie
« qui sortaient de sa bouche. » Elle avait effectivement tous les conseils de l'homme de Dieu en si grande vénération, qu'elle les écrivait aussitôt après les avoir reçus, et quelquefois même elle le priait de les écrire de sa propre main dans un cahier destiné à les recueillir[1].

Heureuse de ces saintes instructions, la baronne revint à Monthelon chez son beau-père, et là elle commença une vie toute nouvelle. Elle se réduisit à la plus grande simplicité pour son vêtement et sa nourriture, embrassa les austérités des anachorètes, s'imposa une heure d'oraison le matin, trois quarts d'heure le soir, et tout le jour une attention si continue à la présence de Dieu, qu'elle ne le perdait presque point de vue. Ce qu'il y avait de plus remarquable en elle, c'est que sa piété ne nuisait à aucun de ses devoirs et n'était incommode à personne. Elle entrait dans tous les détails du ménage, instruisait et divertissait elle-même ses enfants, faisait le catéchisme à ses domestiques, et n'était jamais triste ni contrainte, mais toujours bonne, douce, complaisante, d'un abord facile pour tout le monde, surtout pour les pauvres et les affligés, et interrompait même sans scrupule ses exercices de piété ou les remettait à un autre temps quand la charité le demandait; ce qui faisait dire à ses domestiques, frappés de son recueillement et de son union à Dieu parmi les plus grands embarras des affaires : « Le premier directeur de madame ne la faisait
« prier que trois fois le jour, et nous en étions ennuyés et fa-
« tigués ; mais l'évêque de Genève la fait prier tout le jour, et
« cela n'incommode personne; » tant il est vrai que la dévotion bien entendue fait, pour la vie présente, le bonheur de

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 61.

tout ce qui l'entoure, en même temps qu'elle prépare la personne qui la cultive au bonheur de la vie future[1].

Cependant les tentations contre la foi ne cessaient d'importuner madame de Chantal : « Vous pensez trop à vos tenta-
« tions, lui écrivit son sage consolateur[2], vous les appréhendez
« trop : elles ne vous feraient aucun mal si vous n'y réfléchis-
« siez pas. Vous aimez la foi, vous ne voudriez pas qu'une
« seule pensée vous vînt contre elle, et, dès qu'il vous en sur-
« vient une, vous vous attristez et vous vous troublez. Croyez-
« moi, ne craignez point ces tentations, passez outre; les ten-
« tations ne sauraient souiller un cœur qui ne les aime pas.
« Laissez l'ennemi gronder et frémir à la porte tant qu'il
« voudra; pour vous, vivez au dedans avec Jésus et Marie. Saint
« Paul a souffert d'horribles tentations; Dieu ne voulut pas les
« lui ôter ; ce fut par amour. Que Dieu aussi nous tourne et
« nous vire à gauche ou à droite, comme il lui plaira; qu'il
« nous fasse mille maux, nous ne le quitterons point. Nous
« trouverons les roses de la charité parmi les épines des afflic-
« tions intérieures et extérieures. Oh! que j'aime trois petites
« vertus qui se cueillent dans les vallées de nos misères : la
« douceur de cœur, la pauvreté d'esprit, la simplicité de vie,
« et les exercices, vils en apparence, de la visite des malades,
« du service des pauvres, de la consolation des affligés! Nous
« n'avons pas les bras assez longs pour atteindre aux cèdres
« du Liban, contentons-nous de l'hysope des vallons[3]. »

Sur ces entrefaites, madame de Chantal se trouva en butte à une épreuve capable de séduire une âme moins forte que la sienne. Un riche seigneur, charmé de toutes ses belles qualités, de sa vertu douce et aimable, de la grâce de son esprit et de la bonté de son cœur, demanda sa main au président Frémiot, en offrant en même temps de marier ses deux fils aux deux filles de madame de Chantal. Ces trois établisse-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 62.
[2] Lettre LXXXI[e].
[3] Lettre LXXXII[e].

ments ensemble parurent une bonne fortune au président : il proposa la chose à sa fille et fit agir auprès d'elle tous ses autres parents, également éblouis des grands avantages de cette triple alliance. La pieuse veuve eut donc à combattre tout à la fois et les poursuites du seigneur qui la recherchait, et l'autorité de son père qu'elle aimait si tendrement, et les sollicitations de sa famille, et sa tendresse pour ses enfants : ce fut pour elle un martyre affreux. « Tant que je pouvais, dit-« elle, je me tenais serrée à l'arbre de la croix, de crainte « que tant de voix séduisantes n'endormissent mon cœur en « quelque complaisance et condescendance vaine. »

François de Sales, informé de la crise où elle se trouvait, s'empressa de l'encourager par sa puissante parole : « Qui « sont ces téméraires, lui écrivit-il[1], qui veulent briser les « blanches colonnes de notre sacré tabernacle? » (Il appelait ainsi le vœu de chasteté et le vœu de tendre toujours à la perfection, qui étaient comme les colonnes du tabernacle qu'il voulait élever au Seigneur par l'institut religieux qu'il méditait.) « Ne craignent-ils point les chérubins qui se tiennent « deçà et delà et le couvrent sous l'ombre de leurs ailes? « Peut-être il s'est passé un peu de vanité, un peu de com-« plaisance, un peu de je ne sais quoi : cela n'est rien à un « ferme courage. Nos colonnes sont bien fondées ; un peu de « vent ne les aura pas ébranlées. Mais il faut couper court et « trancher net en ces occasions, ne point amuser des cha-« lands, mais les renvoyer ailleurs. Comment ne voient-ils pas « que nous avons ôté l'enseigne? Notre corps n'est plus nôtre : « le grand roi Jésus l'a choisi pour son siège. »

Madame de Chantal entra si pleinement dans les vues de son saint directeur, qu'il n'eut plus qu'à modérer le désir qui la pressait de quitter le monde, en façonnant son cœur à ne vouloir que ce que Dieu veut, quand il le veut et comme il le veut, sans se laisser jamais aller à un empressement humain.

[1] Lettre XCII[e].

En attendant le moment de la Providence, il continua de la soutenir au milieu des tentations, des désolations et des impuissances par lesquelles le ciel l'éprouvait : « Ne vous tour-« mentez pas, lui écrivait-il[1], de toutes les frayeurs que le « démon vous inspire. N'ayons crainte que de Dieu, et encore « une crainte amoureuse; ne laissons point ruiner les mu-« railles de nos résolutions et vivons en paix... Il faut avoir « un peu de patience à souffrir le bruit de l'ennemi et son « tintamarre aux oreilles de votre cœur. Soyons joyeux sans « dissolution, assurés sans arrogance, craignons sans nous « troubler, soyons soigneux sans nous empresser... Je ne « veux point que vous désiriez d'un désir volontaire cette paix « inutile et peut-être nuisible. Dieu nous donnera la paix quand « nous nous humilierons à doucement vivre en la guerre[2]. « Il ne faut point avoir de ces désirs d'une perfection trop « douce qui ne voudraient que suavités dans les exercices, « sans dégoûts, sans répugnance, sans distraction, sans ten-« tation. Cententez-vous de savoir que l'arbre de vos résolu-« tions est bien planté, profondément enraciné, sans vouloir « que pas une feuille ne soit agitée par le vent de quelque « tentation. Je vous souhaite un courage fort et non chatouil-« leux, qui ne se soucie ni du doux ni de l'amer, ni de la lu-« mière ni des ténèbres, mais qui aime Dieu d'un amour « impliable, qui sache donner comme Marthe une part de son « temps aux œuvres extérieures de charité, et comme Marie « une part meilleure encore à la contemplation, à cet honneur « si grand pour un cœur de s'entretenir seul à seul avec son « Dieu[3]. Au service de Dieu, il faut l'aisance des enfants qui « servent un père, et non la gêne inquiète des esclaves qui « servent un tyran. »

A ces conseils contre les tentations François de Sales ajoute des avis particuliers sur diverses pratiques : il recommande à

[1] Lettre CXXIVe.
[2] Lettre CXXVIe.
[3] Lettres CXXVIIe, CXXVIIIe, CXLIIe.

sa pénitente, comme chose bonne pour les commençants, de se servir de l'imagination dans l'oraison afin de se représenter Jésus-Christ, et de l'entendement afin d'exciter la volonté par des considérations; mais, la volonté une fois excitée, il ne faut plus, dit-il, s'appliquer qu'aux affections, pour passer de là aux résolutions, et des résolutions à la pratique[1]. Il lui recommande la communion fréquente comme moyen de faire vivre Jésus-Christ en nous, de telle sorte que ce divin hôte de notre âme aime par notre cœur, qu'il parle par notre bouche, que son esprit fasse et dirige tout en nous, et que tout notre intérieur approuve, loue et bénisse sa volonté souveraine toute sainte, toute équitable et toute belle[2]. Il lui recommande également de ménager sa santé et de ne pas l'affaiblir par de longues veilles : « car, après avoir veillé la nuit, on ne vaut « rien tout le long du jour; » de mettre dans ses vêtements une simplicité toujours plus grande, de faire l'école aux petits enfants *pour instiller en leurs tendres âmes* la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, et l'amour, qui en est la perfection; de demeurer calme et courageuse parmi les peines intérieures où « s'exercent, dit-il, mille petites belles « vertus, où s'affermissent dans l'âme l'humilité et la charité, « ces vertus mères que suivent toutes les autres vertus comme « les petits poussins suivent leur mère[3]. »

L'intelligent directeur revient à plusieurs reprises sur deux points principaux : sur l'humilité, qui consiste non seulement à ne point s'estimer soi-même, mais encore à accepter volontiers les mépris d'autrui, et sur l'esprit de confiance et de paix, qui fait courir avec dilatation de cœur dans les voies de la perfection. « Aimez, lui écrit-il[4], la croix et ses ignomi- « nies; aimez à vous voir pauvre et chétive en vue des abais- « sements de Notre-Seigneur. Soyez bien aise de n'être rien.

[1] Lettre XCVe, CIe, CIIe.
[2] Lettre CXXXIXe.
[3] Lettres XCIVe, CVIIe, CVIIIe, CIXe, CXVe.
[4] Lettres LXXXIVe et LXXXVIIIe.

« puisque votre abaissement sert d'objet à la bonté de Dieu « pour exercer sa miséricorde. Si Dieu voit que votre cœur se « tient joyeusement dans de bas sentiments de vous-même, « il vous fera de grandes grâces. Tenez-vous donc joyeuse- « ment humble devant Dieu comme devant le monde. Si on « vous estime, moquez-vous-en joyeusement; si au contraire « on ne tient pas compte de vous, consolez-vous-en joyeuse- « ment et soyez aise de ce qu'au moins en cela le monde pense « vrai... »

« Je vous en supplie pour l'amour de Dieu, lui écrivit-il en- « core, ne craignez point Dieu, car il ne vous veut faire au- « cun mal; aimez-le fort, car il vous veut faire beaucoup de « bien... Ne vous efforcez point de vaincre vos tentations : « car ces efforts les fortifieraient; méprisez-les sans raisonner « avec elles. Représentez-vous Jésus crucifié entre vos bras; « et, baisant son côté ouvert par l'amour, dites cent fois : « C'est ici mon espérance, c'est la vive source de mon bon- « heur : jamais rien ne me séparera de son amour : je le tiens « et ne le lâcherai point. Qu'y a-t-il sur la terre, ou que pré- « tends-je au ciel, sinon vous, ô mon Jésus? Vous êtes le Dieu « de mon cœur et mon trésor à jamais. »

Madame de Chantal n'avait eu encore jusque-là aucun rapport avec le gentilhomme qui avait tué à la chasse le baron son époux; et, se voyant exposée à le rencontrer, elle consulta l'évêque de Genève à ce sujet : « Il n'est pas néces- « saire, lui écrivit-il[1], que vous en recherchiez le jour et l'oc- « casion; mais, s'il se présente, je veux que vous portiez à « l'entrevue un cœur doux, gracieux et compatissant. Sans « doute votre cœur se remuera et se renversera, votre sang « bouillonnera; mais qu'est-ce que cela? Celui de notre Sau- « veur en fit bien de même à la vue de son ami Lazare mort « et à l'approche de sa passion; mais il leva les yeux au ciel « dans ces deux occasions, dit l'Écriture : c'est cela, ma fille.

[1] Lettre CIIIe.

« Dieu nous fait voir en ces émotions combien nous sommes « de chair : ayez de la condescendance pour ceux qui vou- « dront vous présenter ce pauvre homme, et témoignez que « vous aimez la mort même de votre mari, celle de vos « pères, de vos enfants, de vos plus proches, et la vôtre « propre, en l'amour et pour l'amour de notre doux Sauveur. « Pratiquons ces basses, mais solides, saintes et excellentes « vertus. »

Pleine de tant de belles instructions, madame de Chantal, retirée à Monthelon chez son beau-père, travaillait avec une ardeur infatigable à sa sanctification, et embrassait toutes les bonnes œuvres qui se présentaient, soignant les malades les plus dégoûtants, pansant leurs plaies, visitant les pauvres et pourvoyant à tous leurs besoins comme si elle eût été leur servante[1]. Mais tout ce qu'elle faisait ne lui semblait rien, si elle ne se consacrait elle-même à Dieu dans la vie du cloître. « Ne pensez-vous pas, écrivait-elle à son saint directeur[2], que « je quitterai un jour toutes les choses de ce monde pour ne « plus m'occuper que de Dieu dans la retraite? Laissez-moi « au moins cette chère espérance. » L'évêque lui répondit qu'il priait et faisait prier Dieu pour connaître sa volonté à ce sujet; qu'un jour elle quitterait tout, mais qu'il ne savait pas encore pour quelle destination; qu'il continuerait de prier et de faire prier, et que, pour elle, elle devait s'abandonner avec une résignation absolue à la conduite de la Providence, sans autre désir que d'obéir et d'aimer toujours davantage son Dieu; que, du reste, avant de rien statuer de définitif, il avait besoin de conférer avec elle; et, pour cela, il lui manda de se trouver à Annecy quatre ou cinq jours avant la Pentecôte. Forcée par des affaires de différer son départ, elle marcha à grandes journées et même une grande partie d'une nuit au milieu de la pluie et du plus affreux orage, de manière à arriver précisément au jour fixé.

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 68 et suiv.
[2] *Ibidem*, p. 79.

François, à la vue d'une obéissance si ponctuelle, lui demanda pourquoi elle s'était fatiguée de la sorte. « Je ne « croyais pas, dit-elle, pouvoir me dispenser de la moindre « partie de vos prescriptions. — Il faut, dans de telles rencon-« tres, répondit le saint prélat, interpréter par la douceur de « mes intentions la rigueur de mes paroles. » Écoutons madame de Chantal elle-même raconter cette entrevue : « Je fus « trouver ce bienheureux prélat, dit-elle, avec la plus grande « indifférence qui me fût possible, sans aucun désir que « d'embrasser fidèlement ce que Dieu m'ordonnerait par son « entremise, avec une ferme confiance que sa décision serait « la divine volonté à laquelle j'avais voué toutes mes affec-« tions. Jusqu'à la Pentecôte il me parla de beaucoup de « choses, me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé « dans mon âme, sans rien me déclarer de ses desseins, mais « seulement me disant de bien prier Dieu et de me remettre « sans réserve entre ses bénites mains, ce que je tâchais de « faire entièrement. Enfin, le lendemain de la Pentecôte, « m'adressant la parole avec un visage grave, sérieux et « recueilli, il me dit qu'il avait pris son parti sur moi. — Et « moi, répondis-je en tombant à ses genoux, je suis résolue « à vous obéir en tout. — Eh bien, dit-il pour m'éprouver, « il faut être sœur Clarisse. — Mon père, je suis toute « prête. — Non, vous n'êtes pas assez robuste; il faut être « sœur hospitalière. — Mon père, tout ce qu'il vous plaira. « — Ce n'est pas encore ce que je veux : il faut être Car-« mélite. — Mon père, je suis prête à obéir. — Non, « reprit-il, ce n'est point là ce que Dieu veut de vous : « il vous destine à établir un ordre où présideront la cha-« rité et la douceur de Jésus-Christ, où seront admises les « faibles et les infirmes, et qui s'emploiera à soigner les « malades et visiter les pauvres. A cette proposition, je sen-« tis aussitôt une grande correspondance intérieure avec « une douce satisfaction et lumière, qui m'assurait que telle « était la volonté de Dieu; ce que je n'avais pas senti aux

« autres propositions, quoique mon âme y fût entièrement
« soumise. »

Depuis ce moment le sage directeur n'hésita plus, et la certitude qu'il avait que ce dessein venait de Dieu le rendit ferme dans sa résolution. Cependant il voyait d'immenses difficultés à l'exécution : un fils unique, trois jeunes filles non encore établies, un père et un beau-père, fort âgés l'un et l'autre, que la seule bienséance défendait d'abandonner; des affaires fort compliquées dont madame de Chantal avait seule le fil et le secret. Comment briser tant de liens, triompher de tant d'obstacles? Puis, vînt-on à bout de ces difficultés, où trouver des ressources pour cette fondation? Pauvre comme il l'était, il avait à peine de quoi subsister; enfin Annecy, que Dieu lui avait montré comme la source d'où l'institut devait se répandre sur toute la terre par ces divers établissements figurés sous la forme de plusieurs beaux et grands ruisseaux; Annecy, où la raison seule disait que la nouvelle vigne devait nécessairement être plantée, afin d'être cultivée, émondée, dirigée, recevoir enfin sa forme propre de la main de son fondateur; Annecy était une ville hors du royaume de France, trop petite pour fournir des sujets et des ressources. Mais tout cela ne déconcertait point sa foi : il voyait dans l'entreprise l'œuvre de Dieu, et il savait que le ciel se joue des obstacles qui s'opposent à ses desseins.

En effet, dès la semaine suivante, au moment où personne n'y pensait, un incident, qui semblait purement fortuit, vint ouvrir la première porte à l'exécution. Madame de Chantal étant revenue très fatiguée de la procession de la Fête-Dieu, plusieurs gentilshommes, parmi lesquels était Bernard de Sales, baron de Thorens, cadet des frères de l'évêque de Genève, se présentèrent pour l'aider à monter dans sa chambre : « Trouvez bon, Messieurs, dit-elle en donnant la main
« à Bernard, que je prenne ce gentilhomme pour mon par-
« tage. » Cette parole, dite par pure politesse et sans aucune autre intention, fit croire à madame de Boisy que la baronne

avait envie de marier sa fille aînée avec Bernard, jeune homme qui, en effet, était digne de son estime, réunissant à l'intrépidité de l'âme la solidité et les grâces de l'esprit, la douceur et la facilité du commerce; et, en conséquence, elle lui fit proposer cette alliance par le saint évêque. « Jamais, raconte « madame de Chantal, je ne me trouvai dans un tel étonne« ment qu'à cette proposition, sachant combien les deux « grands-pères de ma fille s'opposeraient à sa sortie de France; « néanmoins je ne le fis point paraître, et témoignai toutes « sortes de gratitude à la bonne dame de Boisy. » Ainsi eut lieu la première ouverture d'un mariage dont la conclusion devait un jour fixer madame de Chantal à Annecy et amener la naissance de l'ordre de la Visitation.

Huit jours après, la baronne étant repartie pour la Bourgogne, en compagnie de la plus jeune sœur de François, qu'elle avait promis à madame de Boisy d'élever avec ses enfants, le saint prélat lui écrivit plusieurs lettres pour l'affermir dans sa vocation et lui en inculquer l'esprit et les vertus. « Je sens « toujours, lui écrivit-il[1], plus ferme en mon âme le choix « que j'ai fait pour vous. Ne laissez donc pas aller votre cœur « à d'autres désirs; et, bénissant Dieu de l'excellence des au« tres vocations, arrêtez-vous humblement à celle-ci, plus « basse et moins digne, mais plus propre à votre suffisance et « plus digne de votre petitesse... Tenez votre cœur au large; « reposez-le souvent entre les bras de la Providence. Tenez-le « ferme et haut, élevé en Dieu par une entière confiance en « cette sainte Providence, laquelle ne vous a pas donné le des« sein de la servir, sans vouloir vous en donner les moyens[2]. « Humiliez-vous bien fort, mais d'une humilité douce et sans « trouble... Si Dieu vous veut sur la croix, veuillez-le aussi. « Mortifions-nous jusqu'au fin fond, et que tout meure en « nous, pourvu que Dieu y vive. Soyez indifférente à suivre

Lettres CXXI^e^, CXXII^e^, CXXIV^e^, CXXVI^e^, CLV^e^, CCXIII^e^.
Lettres CXXII^e^, CXXVII^e^, CXXVIII^e^, CXXX^e^, CXXXV^e^, CLXXXIV^e^.

« Dieu, soit parmi les épines, soit parmi les roses, vous faisant « une règle de vouloir et d'aimer son bon plaisir plus forte- « ment, plus tendrement que quoi que ce soit au monde [1]... « Dites tout simplement : Seigneur, si vous le voulez, je le « veux, et si vous ne le voulez pas, je ne le veux pas. Point « de cette crainte qui ôte à l'âme sa force et qui la laisse triste « et inquiète. Pensez que vous reposez sur la poitrine de « Notre-Seigneur, entre les bras de sa providence, ou au bas « de la croix, recevant dans votre cœur quelques gouttes de « ce baume qui distille de toutes parts, et recueillant ces « basses herbettes des vertus qui naissent là tout autour. »

Madame de Chantal, tout en occupant son âme de ces saintes pensées, ne voyait point jour à sa sortie du monde, et s'en préoccupait : « Courage! ma fille, lui écrivit le saint évêque « toujours plein de confiance en Dieu ; je vois, à la vérité, de « grandes difficultés pour l'exécution, et je n'y vois goutte « pour les démêler ; mais je m'assure que la divine providence « fera la chose par des moyens inconnus aux créatures... Ne « nous désolons pas des tempêtes qui se présentent. Si Dieu « les veut, veuillons-les aussi : sa providence saura bien nous « faire arriver au port. Le monde parlera, mais tout cela n'est « rien à qui ne voit le monde que pour le mépriser et le temps « que pour atteindre à l'éternité. Qui fit jamais le bien sans « être contrôlé par le monde [2]? » Encouragée par ces conseils, madame de Chantal s'occupait en paix de l'éducation de mademoiselle de Sales, qu'elle élevait en même temps que ses propres enfants, lorsqu'elle eut la douleur de voir cette jeune personne tomber malade et bientôt après expirer entre ses bras. A la vue de ce corps inanimé, se rappelant la proposition que lui avait faite Mme de Boisy de marier sa fille aînée avec le baron de Thorens, elle se sentit portée intérieurement à faire vœu de conclure ce mariage pour dédommager ma-

[1] Lettres CXLI^e^, CXLIII^e^, CXLIV^e^.
[2] Lettres CLVI^e^, CXX^e^.

dame de Boisy d'une perte aussi cruelle : « Me mettant à ge-
« noux, dit-elle, pour prononcer ce vœu, la divine bonté me « consola et me fit voir que c'était le moyen que sa provi- « dence avait choisi pour faciliter ma retraite en Savoie. » Elle proposa donc cette alliance à son père, le président Frémiot. Celui-ci opposa d'abord beaucoup de difficultés : il aimait tendrement sa petite-fille; et comment s'en séparer jusqu'à l'envoyer hors de France? Mais ensuite, considérant le grand bonheur que ce serait pour sa maison de s'allier avec celle d'un saint, il se rendit aux désirs de sa fille et voulut en informer lui-même l'évêque de Genève. « Il faut que je vous « confesse, monseigneur, lui écrivit-il, que jamais d'autres « forces que celles que Dieu a données à madame de Chantal « n'eussent su tirer cette petite de dessus mes genoux, d'entre « mes bras et de devant mes yeux. » L'exemple du président détermina le grand-père et les parents du côté paternel de mademoiselle de Chantal à consentir également à ce mariage; et dès lors ce ne fut plus qu'une question de temps et d'opportunité.

Mais au moment où tout se préparait au mieux pour la naissance du nouvel institut, tout sembla s'ébranler et crouler par terre : Henri IV tenta, comme nous l'avons dit ailleurs, d'arracher de Savoie l'évêque de Genève et de l'attirer en France. Le saint prélat, qui n'avait rien de caché pour madame de Chantal, ne put lui taire la chose, et il est facile de concevoir combien cette nouvelle la déconcerta. « Ne vous « troublez point, lui répondit François, rien ne se fera que « de par Dieu. Ce ne serait pas sans répugnance que je changerais de pays, quoique je ne me sente nullement attaché « qu'à quelques âmes d'un lien tout purement spirituel, Dieu « merci; mais Dieu tiendra tout de sa main, et mon âme n'a « de rendez-vous qu'en sa providence tout aimable[1]. »

Ce que craignait tant madame de Chantal n'arriva point, et

[1] De Cambis, t. II, p. 25.

elle put obtenir l'agrément de son père et de son beau-père pour venir à Annecy passer le carême de 1609 avec ses deux filles, motivant cette absence sur la nécessité de conclure le contrat de mariage de l'aînée promise au baron de Thorens. Pendant tout ce saint temps, elle conféra avec l'évêque sur l'établissement prochain de sa congrégation, suivit tous les sermons qu'il prêcha à la cathédrale, assista chaque jour à tout l'office, visita les pauvres et fut pour toute la ville un spectacle d'édification. Le vendredi saint, elle renouvela ses vœux en la formule suivante, écrite de sa main : « Le jour de « la mort de mon Sauveur, l'an 1609, je renouvelle mes « vœux avec une nouvelle et incomparable affection, voulant « pour jamais mourir à moi-même et à toutes choses pour « vivre en l'obéissance de la divine volonté, à laquelle je me « consacre absolument et sans réserve, pour lui obéir en la « personne de M. de Genève. Ainsi, mon Sauveur m'aide et « me reçoive, comme de tout mon cœur je me donne à lui ! »

La pieuse baronne convint ensuite avec l'évêque de saisir la première occasion favorable pour obtenir le consentement de son père à son entrée en religion ; et, après les fêtes de Pâques, elle revint à Dijon, où elle séjourna quelque temps, épiant le moment de s'ouvrir à M. Frémiot sur le dessein qu'elle méditait. Un jour, c'était le 23 juin, pendant que tout le monde était à voir les feux de joie de la Saint-Jean, s'étant trouvée seule avec son père, elle commença par lui dire combien elle souffrait d'élever ses enfants chez le vieux baron de Chantal, dont la maison était si mal tenue : « Que cela ne vous « mette point en peine, répondit ce tendre père ; votre fille « aînée va se marier au baron de Thorens ; vos deux cadettes « sont en âge d'être mises en pension dans un cloître pour lequel elles annoncent de la vocation, et je me charge de votre « fils. — Oh ! alors, reprit la sainte veuve, ne trouvez pas « mauvais si, profitant de la liberté que me donne cette heu« reuse disposition, je quitte le monde et je vais me renfer« mer en religion, où Dieu m'appelle depuis longtemps. » A

cette proposition inattendue, le vénérable vieillard, qui était déjà dans sa soixante et onzième année, sent son âme bouleversée, il éclate en sanglots et ne peut contenir ses larmes. Pour calmer tant de douleur, sa chère fille se hâte de lui dire que la chose n'est encore qu'à l'état de projet, qu'elle la lui communique comme au confident de ses pensées, pour qui elle ne veut avoir rien de caché, mais qu'elle ne peut cependant lui dissimuler que M. de Genève, avec lequel elle en a conféré, estime que ce dessein vient du ciel. « Je conviens, « répondit le vieillard, que M. de Genève a l'esprit de Dieu, « mais je vous prie de ne rien résoudre que je ne lui aie « parlé. — Je vous le promets d'autant plus volontiers, reprit- « elle, que j'aime mieux m'en tenir à ce que vous déciderez « tous les deux qu'à mes propres sentiments. » La sainte veuve partit ensuite pour Monthelon, où l'évêque de Genève vint quelques mois après bénir le mariage de son frère, le baron de Thorens, avec mademoiselle de Chantal. Le lendemain des noces, le saint prélat, l'archevêque de Bourges et M. Frémiot tinrent conseil sur cette grave affaire; et, pendant la conférence, madame de Chantal, prosternée en prières, ne cessa de recommander la chose à Dieu avec d'abondantes larmes. Appelée devant les juges qui allaient prononcer sur tout son avenir, elle leur exposa avec netteté le pieux dessein qu'elle avait conçu, le bel ordre qu'elle avait mis dans les affaires de ses enfants, qui étaient libres de toutes dettes et de tout procès, enfin la possibilité d'élever ses deux cadettes auprès d'elle et même de venir au besoin surveiller personnellement les intérêts de sa famille. A ce langage calme et plein de dignité, ni le père ni le frère ne purent méconnaître l'esprit de Dieu qui était en elle; et quand l'évêque, confirmant ces premières impressions, eut ajouté que le projet n'avait point été conçu à la légère, qu'il l'avait lui-même mûrement étudié pendant plusieurs années, et reconnu manifestement divin, qu'il eût cru s'opposer à la volonté de Dieu en le contrariant, que l'archevêque et le président devaient y faire réflexion et qu'il était

dangereux d'entraver les desseins qui viennent du ciel, M. Frémiot et l'archevêque son fils ne purent plus résister. Ils rendirent les armes, et le consentement fut donné. Le président se borna à demander que la première maison de l'ordre fût établie à Dijon; l'archevêque à Bourges ou à Autun : la sainte veuve répondit à ces propositions que ce devait être à Annecy, soit parce qu'un institut naissant a un besoin journalier des lumières et des conseils du fondateur, soit parce qu'étant plus proche de Thorens, elle pourrait voir plus souvent sa fille et la former au gouvernement d'une grande maison. On se soumit à ces raisons; le départ de madame de Chantal pour Annecy fut fixé à six semaines ou deux mois, et il fut convenu qu'elle emmènerait avec elle ses deux cadettes pour les élever[1]. Le vieux baron de Chantal, qui avait paru jusqu'alors peu apprécier sa belle-fille, n'eut pas plus tôt appris ces déterminations, qu'il en jeta les hauts cris; il pleurait amèrement et semblait inconsolable; la sainte baronne se chargea de le calmer, et elle y réussit heureusement.

Après avoir amené à si bonne fin le projet qui avait été le but principal de son voyage, François officia le dimanche suivant à Monthelon, donna la communion à une grande partie des habitants, et convertit, par un sermon qu'il prononça, un jeune débauché, lequel se fit, peu après, Capucin et mourut en odeur de sainteté. Il reçut ensuite la visite de mademoiselle de Bréchard, jeune personne noble du Nivernais, qui avait quitté l'ordre du Carmel, n'en pouvant, pour cause de santé, supporter les rigueurs : en l'examinant, il trouva en elle une vertu si généreuse, une charité si parfaite, un attrait si puissant à s'associer avec madame de Chantal, qu'il n'hésita pas à prononcer que, dans les desseins de Dieu, elle devait être une des pierres fondamentales de l'établissement projeté; et il fut dès lors convenu avec elle qu'au premier appel elle se rendrait au lieu qui lui serait indiqué. Il partit ensuite pour An-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 99.

necy, où il s'occupa à tout préparer pour inaugurer au plus tôt le nouvel ordre.

Le saint fondateur crut devoir commencer sous la forme la plus modeste, par manière d'essai, et dressa en conséquence des constitutions provisoires. « Nous commencerons, dit-il[1], « avec la pauvreté, parce que notre congrégation ne prétendra « s'enrichir que de bonnes œuvres. Voici, pour commencer, « quelle sera la clôture : aucun homme n'entrera dans la « maison que dans les cas où la chose est permise pour les « monastères. Les femmes elles-mêmes n'y entreront qu'avec « la permission du supérieur. Les sœurs ne sortiront que pour « le service des malades après l'année du noviciat. Elles chan- « teront le petit office de la sainte Vierge pour avoir en cela « une sainte et divine récréation ; et, du reste, elles vaqueront « à toutes sortes de bons exercices, notamment à celui de la « sainte et cordiale oraison. J'espère que la chose réussira : « ne pouvant pas mieux faire pour le moment, il est bon de « faire cela. »

Le saint évêque s'occupa ensuite de choisir le personnel qui devait servir de fondement à la nouvelle communauté[2]; déjà il avait madame de Chantal, cette âme d'*excellente vertu et de piété,* comme il l'appelait, et mademoiselle de Bréchard, digne compagne d'une si sainte fondatrice. Il leur adjoignit mademoiselle Favre, fille aînée de l'illustre président de ce nom, son ami, laquelle réunissait en sa personne tous les talents de l'esprit, l'aménité et la douceur des manières, les charmes de la conversation et l'agrément de la figure. Elle avait eu d'abord une grande vogue dans le monde; et la grâce avec laquelle elle dansa dans un bal à Chambéry lui avait valu, entre autres fois, les plus vifs applaudissements. Mais, étant alors même rentrée en sa conscience : « Pauvre Favre ! se dit-elle, « que te reviendra-t-il de ces pas mesurés que tu fais avec

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy,* p. 102 et suiv.
[2] Lettre CCIII[e].

« tant d'attention? On dira de toi : Cette demoiselle a bien « dansé, et puis ce sera tout; quelle triste récompense! » Comprenant par cette réflexion la vanité du monde et les regrets amers qu'elle se préparait pour l'heure de la mort, elle avait formé la résolution de quitter le siècle, et s'était placée sous la direction du saint évêque, lorsque Louis de Sales, songeant à se remarier, vint demander sa main au président Favre. Celui-ci, accueillant la demande avec bonheur, s'empressa d'en informer sa fille. Mademoiselle Favre, loin d'y correspondre, pria aussitôt François de la soustraire à une recherche qui l'affligeait et de l'aider à demeurer ferme dans sa pieuse résolution. L'évêque de Genève ne décida pas sans peine le président à sacrifier une alliance qui le flattait; mais auprès de son saint frère la chose fut plus facile. Un jour qu'il était à table avec lui : « Vous ne savez pas, mon frère, « lui dit-il en souriant, que vous avez un redoutable rival « à qui vous serez obligé de céder votre maîtresse? — « Comment donc, un rival? répondit Louis; qui oserait le « disputer avec moi? — C'est un rival, reprit François, de« vant lequel, tout brave que vous êtes, vous trembleriez : « c'est Jésus-Christ, votre souverain Maître, que mademoi« selle Favre a choisi pour son époux exclusivement à tout « autre : ainsi n'y pensez plus. — A Dieu ne plaise, répondit « le fervent chrétien, que je m'oppose à la vocation de made« moiselle Favre et à la volonté du Seigneur! » Et ayant vu ensuite la demoiselle : « Si vous me quittiez pour un autre « homme, lui dit-il, j'en serais inconsolable; mais, pour Dieu, « je renonce à toutes mes prétentions, et je vous laisse au « céleste Époux dont je ne suis que l'indigne sujet, ne méri« tant pas d'être son rival. » Libre ainsi de toute poursuite, mademoiselle Favre ne songea plus qu'à devenir la seconde compagne de madame de Chantal.

Le saint fondateur voulut en adjoindre une troisième : c'était mademoiselle Aimée de Blonay, qu'il avait connue et formée à la piété dès la première enfance pendant sa mission

du Chablais. Il écrivit donc à M. de Blonay, qu'il appelait du doux nom de frère, pour le prier de lui amener sa fille après Pâques, époque à laquelle il comptait commencer sa petite congrégation. « Soyez généreux, dit-il au père [1]; dites vous-« même à cette chère fille qu'il faut, non qu'elle oublie son « peuple et la maison de son père, car elle s'en souviendra tou-« jours devant Dieu, qui est notre père commun ; mais que c'est « singulièrement à elle que s'adressent les paroles de l'Époux « sacré : *Debout, hâtez-vous, mon aimée.* Car enfin Aimée, « c'est son nom. » M. de Blonay, qui était dans l'état ecclésiastique depuis la mort de sa femme, consentit volontiers au départ de sa fille; mais, par un concours de circonstances défavorables, la chose ne s'exécuta que dix-huit mois plus tard.

Il était encore deux saintes âmes, la sœur Fichet et la sœur de Chastel, qui se tenaient prêtes à se rendre au premier signal du pieux fondateur. Mais une autre, quoique de condition obscure, ne l'intéressait pas moins : c'était Anne-Jacqueline Coste, cette vertueuse servante qu'il avait trouvée à l'hôtellerie de l'Écu de France, à Genève, lorsqu'il allait conférer avec Bèze. Touché des belles dispositions de cette âme d'élite, il l'avait retirée à Annecy, et la dirigeait dans la pratique des plus éminentes vertus, admirant sa piété tranquille au milieu du tracas d'une hôtellerie où il l'avait placée, son recueillement intérieur parmi la dissipation qui l'entourait, sa douceur inaltérable à travers les contradictions, enfin sa fidélité à tout faire pour le pur amour de Dieu, qu'elle honorait comme principe et but de toutes ses actions. Aussi il la qualifiait du nom de *sainte,* se recommandait à ses prières et recevait avec simplicité les observations qu'elle lui faisait avec candeur. Un jour qu'elle lui exprimait le désir d'être sœur converse dans le monastère de Religieuses qu'il devait établir : « Eh! qui vous a dit, reprit-il, que je dois établir « un monastère de Religieuses? — Personne, répondit-elle,

[1] Lettre CXCIIIe.

« mais je ressens continuellement ce mouvement dans mon « cœur, et je vous le dis. » Le saint fondateur cependant n'avait alors communiqué son secret à personne; il en conclut que Dieu l'avait révélé à sa servante : en conséquence, il le lui avoua en toute simplicité; et depuis ce temps elle ne cessa de se préparer plus spécialement à la retraite, demandant souvent à son saint directeur, non par curiosité, mais par désir ardent de mieux servir Dieu dans un monastère : « Quand donc viendra madame? » C'était ainsi qu'elle désignait la baronne de Chantal.

Les constitutions provisoires et le personnel de la nouvelle communauté étant ainsi préparés, il ne manquait plus qu'un logement. Un grand seigneur avait d'abord fait bâtir, à ce dessein, une petite maison propre à loger douze personnes, avec un oratoire, à la condition d'y ériger un monastère régulier[1]; mais plusieurs difficultés étant survenues contre ce projet, une dame pieuse, jalouse de s'adjoindre à la petite communauté naissante, acheta une maison dite la *Galerie*, au faubourg de la Perrière, à Annecy, et la mit à la disposition du saint évêque, de sorte qu'au temps marqué tout se trouva prêt, et l'on n'attendait plus, pour commencer, que l'arrivée de la baronne de Chantal. Celle-ci ne fit pas défaut. Elle avait à plaider en recouvrement d'une somme considérable due à feu son mari : plutôt que de différer son départ pour suivre ce procès, elle paya la somme de ses propres deniers, et s'empressa, au jour convenu, de prendre congé du vieux baron de Chantal, son beau-père, ainsi que de toutes les personnes qu'elle connaissait à Monthelon. Ce fut partout une désolation indicible : le baron, aux pieds duquel elle se jeta pour lui demander, avec sa bénédiction, pardon de tout ce en quoi elle aurait pu lui déplaire, l'embrassa avec d'abondantes larmes et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritait; ses fermiers, ses voisins, les habitants du château, les pauvres surtout qui

[1] Lettre circ.

avaient eu en elle une ressource toujours sûre, un appui, une mère, étaient inconsolables; ils criaient qu'ils perdaient tout en la perdant, et les sanglots étouffaient leurs voix. Pour elle, forte et courageuse au milieu des larmes de tous les assistants, elle leur dit son dernier adieu : « Adieu pour jamais, mes bons « sujets; adieu, mes bons pauvres, vous serez toujours mes « enfants; craignez bien Dieu et priez pour moi. Adieu, mes « bons domestiques; adieu, mon cher beau-père; adieu à « tous; » et en disant ces mots, elle embrassa ceux qui se trouvaient près d'elle et partit pour Autun[1].

De là, après avoir visité les lieux chers à sa foi dans cette ville antique illustrée par le sang de tant de martyrs, après avoir porté ses aumônes aux hôpitaux et servi les pauvres, elle se rendit à Dijon, où était toute sa famille. En pensant au sacrifice qu'elle allait y faire de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle sentit la nature se soulever en elle et son âme se briser d'avance; car la grâce n'étouffe pas la nature, elle se contente de la régler; et la sainte veuve avait mis sa vertu non à éteindre en elle la sensibilité, mais à la surmonter, pour suivre la voix du devoir. Elle était fille, elle était mère : comme fille, elle ressentait pour un père qui l'avait toujours tendrement aimée tout ce que peut inspirer la piété filiale; comme mère, elle aimait ses enfants d'un amour indicible; elle les avait toujours élevés sous ses yeux, formés elle-même à la vertu, et ils avaient parfaitement répondu à ses soins. Pour obtenir le courage de se séparer de personnes si chères, elle se munit du pain des forts, alla en pèlerinage à Notre-Dame de l'Étang et à Fontaine, visita les diverses églises de la ville et du voisinage, demandant partout à Dieu l'énergie surnaturelle dont elle avait besoin dans une crise si violente. Le jour du départ arrivé, tous ses proches se rassemblèrent chez le président, son père, pour lui dire le dernier adieu. Pas un seul qui ne fondît en larmes; plus désolé que tous les autres, le jeune

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 110.

baron, son fils, âgé d'environ quinze ans, se livrait à la douleur dans le vestibule du cabinet où M. Frémiot, également inconsolable, pleurait la perte imminente de sa fille chérie; il n'eut pas plus tôt aperçu la baronne qui venait dire le dernier adieu à son père, qu'aussitôt il se précipite à son cou tout en pleurs, et, la tenant embrassée, la conjure, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne pas l'abandonner. Le cœur de cette tendre mère saigne de douleur, et l'on voit ses yeux nager dans les larmes. Néanmoins, s'élevant par la grâce au-dessus de la nature prête à défaillir, elle le console par de bonnes paroles, le caresse, essuie ses pleurs, lui représente que quand Dieu parle il faut obéir; puis, faisant effort pour se détacher de lui, elle se dirige vers le cabinet de son père. Le jeune homme se jette au-devant de ses pas, et va se coucher sur le seuil de la porte de l'appartement par où elle voulait passer : « Eh bien! ma mère, lui dit-il, si je suis assez « faible et assez malheureux pour ne pouvoir vous retenir, « au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé aux pieds votre « propre enfant. » Un spectacle si navrant l'arrête; elle hésite, ses larmes coulent en abondance; mais encore ici la grâce l'emporte sur la nature, elle passe par-dessus le corps de son cher fils[1]. Un ecclésiastique qui se trouvait présent ayant poussé un cri d'admiration : « Non, non, Monsieur, lui « dit-elle, les larmes d'un fils ne feront jamais brèche à la « magnanimité de la mère; mais je vous sais bon gré d'avoir « approuvé mon courage. » S'étant ensuite arrêtée quelques instants pour pleurer, elle voit venir à elle son cher père, dont la douleur allait la martyriser encore. Il l'embrasse, la tient longtemps serrée contre son cœur sans pouvoir s'en séparer. Enfin, après un long entretien accompagné de beaucoup de larmes de part et d'autre, elle se jette à ses pieds, le supplie de la bénir et d'avoir soin de son fils qu'elle lui laisse. Alors ce vénérable vieillard, levant au ciel ses mains trem-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 112.

blantes et ses yeux baignés de pleurs : « O mon Dieu! dit-il à « haute voix, il ne m'appartient pas de trouver à redire à ce « que votre providence a couché dans son décret éternel ; j'y « acquiesce de tout mon cœur, et je consacre de mes propres « mains sur l'autel de votre volonté cette fille unique qui « m'est aussi chère qu'Isaac l'était à votre serviteur Abra- « ham. » Puis il lui donne sa bénédiction, la relève, et, l'embrassant de nouveau : « Allez donc, ma chère fille, lui dit-il, « où Dieu vous appelle; je mourrai content, s'il arrive que « je ne vous voie plus en ce monde, de vous savoir dans la « maison de Dieu, et j'ai confiance que vous soutiendrez par « vos prières la vieillesse de votre père, qui vous permet ce « départ. — Oui, sans aucun doute, mon très cher et très « bon père, répondit la baronne. — Eh bien, ajouta le pré- « sident, arrêtons l'un et l'autre le cours de nos larmes, tou- « tes justes qu'elles sont, pour faire hommage à la divine « volonté et ne pas donner au monde à penser que notre cons- « tance est ébranlée[1]. » Il lui remit ensuite, pour l'évêque de Genève, une lettre dans laquelle on ne sait qu'admirer le plus, ou de la tendresse du père, ou de la foi du chrétien. « Monseigneur[2], dit-il, ce papier devait être couvert de plus « de larmes que de mots, puisque ma fille, en qui j'espérais « trouver la consolation et le repos de ma vieillesse, s'en va « et me laisse père sans enfant. Toutefois je me conforme au « bon plaisir de Dieu; et, puisqu'il veut avoir ma fille à son « service en ce monde pour la conduire par ce chemin dans « la gloire éternelle, j'aime mieux sa volonté, avec le repos « de ma conscience, que mes propres affections... » Messagère de ces belles paroles, la sainte veuve sortit seule du cabinet de son père, et, traversant la nombreuse compagnie de parents, d'amis, de domestiques, qui tous, en l'attendant, fondaient en larmes, elle sentit dans son âme comme un nou-

[1] Lettre CXCVIII[e].
[2] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 113.

veau brisement, répandit quelques pleurs, et, se tournant vers eux : « Il faut pardonner ma faiblesse, leur dit-elle d'un « visage serein, je quitte mon père et mon fils pour jamais; « mais la foi doit me consoler : je trouverai Dieu partout. » Elle se mit aussitôt en route, et, dès qu'elle eut dépassé les portes de la ville, elle chanta avec mademoiselle de Bréchard, qui l'accompagnait, les versets suivants des psaumes de David : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus;* c'est-à-dire : « J'ai tres- » sailli de joie à la parole qui m'a été dite : Nous irons dans « la maison du Seigneur. O Dieu des vertus! que vos taber- « nacles sont aimables! Mon âme soupire après les parvis du « Seigneur; nous voici délivrés comme l'oiseau qui s'échappe « des filets de l'oiseleur; le filet est brisé, et nous sommes af- « franchis; » et plusieurs fois elle répétait avec bonheur ce dernier verset.

Tout le long du chemin, quelque part que les saintes voyageuses s'arrêtassent vers le soir pour passer la nuit, elles allaient servir et consoler les malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile; et le matin, avant de partir, elles retournaient faire leurs lits et se recommander à leurs prières. Elles firent ainsi pieusement leur route jusque près d'Annecy. L'évêque de Genève, informé de leur arrivée prochaine, alla jusqu'à deux lieues à leur rencontre, accompagné de vingt-cinq personnes de l'un et de l'autre sexe, des plus considérables de la ville; et tout le peuple les reçut avec acclamation. La baronne de Chantal passa toute la semaine à Annecy, partie en exercices de piété, partie en conférences spirituelles avec le saint évêque; et, après les fêtes de Pâques, elle alla conduire la baronne sa fille au château de Thorens, où elle resta environ six semaines, pour lui apprendre à conduire ses affaires et sa maison, à mettre de l'ordre dans son ménage, et

surtout pour l'entourer de personnes dévouées, intelligentes et dignes de confiance [1].

Elle revint ensuite à Annecy pour la fête de la Pentecôte : c'était l'époque où le saint évêque avait l'intention d'ouvrir sa communauté, afin que ses filles, enfermées, disait-il, « comme « dans un petit cénacle, reçussent le Saint-Esprit et fussent « enivrées de cette grâce qui fait parler un nouveau langage « et vivre d'une nouvelle vie. » Mais la dame qui s'était engagée à les loger dans la maison dite la *Galerie*, au faubourg de la Perrière, avec l'intention de s'y adjoindre elle-même, ayant changé de dessein et rétracté sa parole, l'ouverture de la communauté fut forcément ajournée; il fallut que François passât lui-même le contrat en son nom, et il goûta une grande consolation à conclure ce marché. « Je suis joyeux, « disait-il, maintenant que j'ai trouvé une ruche pour mes « pauvre abeilles, une cage agréable pour mes petites co- « lombes. » La maison ainsi achetée, il ne restait plus qu'à l'adapter à sa nouvelle destination; et bientôt il eut fait disposer tous les lieux réguliers nécessaires pour une communauté.

Pendant ce temps-là, la baronne de Chantal, jalouse d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ et de donner à son institut un grand exemple de désintéressement, fit un acte qu'admirèrent les personnes de piété, et que censurèrent sévèrement les gens du monde : contente d'une pension que lui assurait son frère, l'archevêque de Bourges, elle abandonna tout son bien, et même son douaire, à ses enfants. Cette mesure, à juger humainement les choses, paraissait peu prudente : la conservation de sa fortune pouvant être tout à la fois utile à ses enfants pour les maintenir dans le respect et l'obéissance, et nécessaire à sa communauté pour fournir à ses premiers besoins; mais la sainte veuve et l'évêque de Genève, son conseiller, avaient des vues plus hautes que celles de la prudence humaine : ils voulaient faire acte de confiance en Dieu, d'a-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 114.

bandon à la Providence; et le succès fit bien voir que Dieu prend soin de ceux qui se confient en lui; qu'il sait, quand il lui plaît, enrichir dès ce monde ceux qui quittent tout pour son amour.

Le ciel parut même dès lors récompenser son courage par la victoire complète qu'il lui fit remporter sur une tentation violente qu'elle subit à cette époque. Il lui vint dans l'esprit que c'était de sa part une cruauté également odieuse à Dieu et aux hommes d'avoir abandonné un père accablé de vieillesse, des enfants qui avaient besoin de son secours, tant de personnes auxquelles elle était utile; et cette considération, qui amenait comme conséquence la pensée de laisser là son projet de communauté pour retourner en sa famille, la tint pendant trois heures entières dans la plus cruelle angoisse; elle hésitait, elle ne savait presque plus quel parti prendre, lorsque, tombant à genoux, elle dit trois fois : « *Deus, in adju-* « *torium meum intende.* Mon Dieu, venez à mon secours, « jetez les yeux de votre miséricorde sur ma misère; » et ajouta ensuite ces sublimes paroles : « Je m'abandonne, ô mon « Dieu! à votre providence adorable; que mes parents, mes « enfants et moi, périssions si vous l'avez ordonné, ce n'est « pas ce qui m'importe; mon seul intérêt, dans le temps et « dans l'éternité, est de vous obéir et de servir votre incom- « parable majesté. » A peine eut-elle prononcé ces mots, qu'elle recouvra sa tranquillité première, accompagnée d'une suavité céleste si parfaite, qu'elle ne put douter que Dieu n'agréât le dessein qu'elle avait formé de tout quitter pour s'attacher à lui seul [1].

Le lendemain de cette rude épreuve, 6 juin, fête tout à la fois de la sainte Trinité et de saint Claude, était le jour fixé pour la cérémonie de la fondation du nouvel institut; ce jour apparut à la pieuse baronne comme le plus beau de sa vie. Après s'être confessé au saint évêque et avoir reçu la com-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 116.

munion de sa main, elle visita, en compagnie des demoiselles Favre et de Bréchard, les églises de la ville, alla prendre congé de ses connaissances ; et le soir, vers sept heures, sortant toutes les trois de la maison du président Favre, où elles logeaient, elles vinrent à l'évêché demander la bénédiction du saint prélat : celui-ci, contemplant avec bonheur ces trois victimes couronnées de joie et d'allégresse : « Vous êtes bien heureuses, « leur dit-il, vous que le Seigneur a choisies; ayez un très « grand et très humble courage : Dieu sera votre Dieu, et, sous « son divin regard, vous marcherez victorieuses sur la tête de « vos ennemis. » Remettant ensuite à madame de Chantal un abrégé des Constitutions, qu'il avait composé pour elles : « Suivez ce chemin, leur dit-il, et faites-le suivre à celles que « Dieu a destinées à marcher sur vos traces. » Après quoi, levant les yeux au ciel, il les bénit « au nom du Dieu tout-« puissant, qui les attirait; au nom du Fils, l'éternelle sagesse, « qui les dirigeait; au nom du Saint-Esprit, qui les animait de « ses amoureuses flammes. »

Elles partirent ensuite en formant une espèce de procession : le baron de Thorens conduisait madame de Chantal, sa belle-mère; Jean-François de Sales, mademoiselle Favre; et Louis de Sales, mademoiselle de Bréchard. Tout le peuple était dans les rues pour les attendre, et, en les voyant passer, faisait retentir l'air de louanges et de bénédictions. Arrivées à la maison qui allait être le berceau de l'ordre de la Visitation, elles se rendirent d'abord à la chapelle, à l'entrée de laquelle madame de Chantal poussa ce cri de bonheur : « Voici, mes « sœurs, le lieu de nos délices et de notre repos. » Là, tombant à genoux, elles remercièrent Dieu par le chant trois fois répété de *Gloria Patri*, et lui demandèrent l'accomplissement de sa très sainte volonté dans leur entreprise, avec une parfaite charité entre elles; puis madame de Chantal embrassa tendrement ses deux compagnes; et celles-ci, la reconnaissant pour leur supérieure, lui promirent obéissance comme à Dieu même, dont elle allait leur tenir la place. La nouvelle

supérieure leur lut ensuite le règlement de la maison, afin qu'on l'observât immédiatement avec exactitude et amour; et, comme déjà il était tard, elles firent aussitôt leur prière, allèrent quitter avec joie, pour toujours, leurs habits séculiers et prendre leur repos. Jamais les deux compagnes de madame de Chantal n'avaient eu un sommeil si calme et si doux; il en fut autrement de la supérieure : elle dormit peu, abîmée qu'elle était dans le double sentiment de la présence de Dieu et de la reconnaissance qu'elle lui devait. Le lendemain, elle alla réveiller ses deux compagnes, les revêtit de l'habit du noviciat; François vint à huit heures célébrer la messe, leur fit une exhortation sur la fidélité à garder les règles de leur nouvel état[1]; et ainsi commença ce bel ordre, dont nous verrons le dévoloppement au chapitre suivant.

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 121 et suiv.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT DE L'ORDRE DE LA VISITATION

Le noviciat des premières Religieuses de la Visitation fut tout ce qu'on pouvait attendre des saintes dispositions qui les avaient préparées à la vie du cloître : tous les matins, elles entendaient dans leur chapelle la messe du saint évêque ou de son aumônier; et le reste de la journée était partagé entre la prière, la méditation, les œuvres de piété et de charité. Elles gardaient la retraite la plus rigoureuse, sans jamais sortir du monastère, et menaient une vie tout angélique. Écoutons sainte Chantal nous en faire elle-même la description :

« Dès le premier jour de notre retraite, dit-elle[1], nous nous « mîmes à pratiquer très exactement tout ce qui nous était « marqué, et c'étaient dès lors les mêmes pratiques qu'au- « jourd'hui. Nous faisions conscience de la moindre obser- « vance, à ce point que nos deux chères sœurs, ayant goûté « sans la manger une des poires du verger qui étaient tombées « par terre, pour savoir s'il était temps de les cueillir, en « eurent un grand scrupule, qu'elles communiquèrent à notre « bienheureux père, et il leur commanda de s'en confesser et « de le dire à la mère ainsi que tout ce qui leur échapperait « contre l'observance, quelque petite que la chose leur parût. « Ce grand saint nous imprima l'amour d'une si parfaite exac- « titude et simplicité, qu'au moindre petit manquement nous

[1] Lettre de sainte Chantal.

« avions le remords de la conscience, et on ne pouvait rien « souffrir sur le cœur, qu'incontinent on ne s'allât jeter aux « pieds de la supérieure pour s'en accuser avec grand senti- « ment et humilité. On ne peut jamais voir plus de candeur « d'innocence, de sainte joie, que celle qui régnait en ces « chères âmes; et le tout était accompagné d'une telle con- « fiance en la Providence, qu'elles s'enfermèrent dans cette « petite maison sans aucune provision, pas même un morceau « de pain ni une goutte de vin, ni, je pense, aucune pensée de « prévoyance pour cela. Il n'y avait qu'une très petite somme « d'argent pour cette entreprise, toute fondée sur la con- « fiance en Dieu; ce qui faisait dire à notre bienheureux « père que la divine Providence l'avait fait comme le monde, « de rien du tout. Cette pauvreté était l'une de nos princi- « pales consolations, et je me souviens de la joie que nous « éprouvâmes lorsque, notre bonne sœur tourière ayant « acheté un sac de charbon trois sous, nous allâmes toutes « trois avec nos clefs, selon que la règle l'ordonne, pour ouvrir « le coffre d'argent, et nous n'y trouvâmes que ces trois sous. « Nous nous réglions en tout selon notre pauvreté, mais ja- « mais chose quelconque du nécessaire ne nous a manqué. « Nous jouissions d'une sainte paix dans notre retraite, favo- « risées des sacrées instructions que nous donnait notre bien- « heureux seigneur et père, avec sa suavité et son zèle incom- « parables, si heureuses nous trois avec la bonne sœur tou- « rière, et dans si grande douceur, que notre chère sœur Favre « disait souvent que, si ce n'était la gloire de Dieu, elle eût « voulu que nous eussions passé notre vie sans accroître notre « nombre.

« Vers la fin de juillet, deux sœurs d'une grande vertu, la « sœur Roget et la sœur de Chastel, vinrent s'adjoindre à « nous, et vers le mois de décembre trois autres nous arri- « vèrent, de sorte que nous nous trouvâmes huit dans notre « communauté. Il est impossible de raconter les grâces et fa- « veurs célestes que notre bon Dieu versait dans ces chères

« âmes : on voyait reluire en cette petite communauté une « ferveur d'exactitude à l'observance de nos règles, un recueil« lement et un esprit d'oraison, une candeur et une innocence « enfantines, une suavité, douceur et sainte joie dans les con« versations, et un si grand amour d'union entre elles, que « c'était un paradis de délices d'être dans cette maison. L'on « n'y parlait que de Dieu et des moyens de s'avancer en son « saint amour : ce qui causait à notre saint fondateur des « consolations indicibles. Il nous visitait souvent, nous con« fessait tous les quinze jours et faisait de petites conférences « spirituelles pour nous enseigner la vraie perfection, don« nant à chacune, selon ses besoins, la pratique de quelque « vertu particulière. »

Au milieu de ces saints exercices, les ferventes novices soupiraient, avec une ardeur incomparable, après le moment fortuné où elles pourraient faire profession. « Quand viendra, « écrivait la mère de Chantal au saint évêque, le jour heureux « où je ferai et referai l'irrévocable offrande de moi-même à « mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un sentiment si extraor« dinaire et si puissant de la grâce qu'il y a d'être toute sienne, « que, si ce sentiment dure dans toute sa vigueur, il me con« sumera. Jamais je n'eus des désirs si grands et des affections « si ardentes de la perfection évangélique. Il m'est impossible « d'exprimer ce que je sens, ni la grandeur de la perfection « où Dieu nous appelle. Hélas! à mesure que je me résous à « être bien fidèle à l'amour du Sauveur, il me semble que c'est « chose impossible de correspondre à toute la grandeur de « l'attrait de ce même amour. Oh! que c'est chose pénible en « l'amour que cette barrière de notre impuissance! Mais « qu'est-ce que je dis? J'abaisse le don de Dieu par mes pa« roles, et je ne saurais exprimer ce sentiment d'amour qui « me sollicite en pauvreté entière, en humble obéissance et « en parfaite pureté[1]. »

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 131.

Enfin, le temps du noviciat touchant à sa fin pour la baronne de Chantal, mademoiselle Favre et mademoiselle de Bréchard, le saint évêque vint examiner chacune d'elles sur leurs dispositions intérieures; et, les ayant trouvées non seulement résolues à continuer le genre de vie dont elles venaient de faire l'essai, mais encore remplies des vertus propres à l'institut qu'il avait en vue, il fixa le jour de leur profession, détermina la matière et la forme de l'habit qu'elles porteraient, voulant que tout y respirât la simplicité et la pauvreté [1]. Dès lors les futures professes songèrent à parer leur chapelle pour le jour de la cérémonie; mais pour cela il fallait de l'argent, et elles n'en avaient d'autre que quelques pièces de monnaie que leur avait récemment apportées le saint évêque pour subvenir aux besoins des malades, en défendant de les employer à autre chose. Dans leur embarras, la sœur Favre et la sœur de Bréchard demandèrent avec instance à leur supérieure de se servir de cet argent, en alléguant qu'il serait prochainement remplacé par un don qu'avait promis le président Favre, et qu'ainsi les pauvres n'en souffriraient pas. La supérieure se laissa persuader; mais à peine la permission fut-elle accordée et l'argent dépensé, que tourmentée par la crainte d'avoir désobéi, elle se hâta, dès le soir même, d'écrire au saint évêque pour l'informer de ce qui était arrivé. Celui-ci fut profondément peiné de cet acte de désobéissance; et, dès le lendemain matin, il alla au monastère en faire la correction. Dès qu'il parut, madame de Chantal se jeta à ses pieds en lui demandant pardon avec une grande abondance de larmes. « Voilà, ma fille, répondit-il avec un visage grave et majes« tueux, voilà la première désobéissance que vous m'avez « faite; je n'en ai pas dormi une bonne partie de la nuit et « j'en ai ressenti un déplaisir que je ne saurais vous dé« peindre. » A ces mots, la supérieure, profondément désolée d'avoir contristé son saint père, qu'elle révérait comme un

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 1.

ange du ciel, fut sur le point de s'évanouir, et on eut peine à la remettre de sa grande douleur.

Le jour de la profession étant arrivé, le saint fondateur, après avoir confessé ses trois chères filles, les entretint du sacrifice qu'elles allaient faire, avec des paroles toutes célestes, embrasées du feu divin qui le consumait ; et, pendant qu'il parlait, on voyait reluire sur son visage une joie sainte mêlée d'une majesté et d'une gravité extraordinaires. S'étant ensuite revêtu de ses habits pontificaux et assis dans la chaire, il prononça un discours solennel où, comparant les trois personnes dont il allait recevoir la profession à ces trois grains de froment qui, portés par hasard en une certaine province et jetés en terre, se multiplièrent de telle sorte qu'en peu d'années tout le pays fut abondant en froment, il dit, comme par esprit de prophétie : « Nous verrons de même, je l'espère, ces trois « petites âmes, que la providence de Dieu a semées ici comme « en un petit coin de la terre, multiplier sans nombre ; la di- « vine miséricorde les bénira d'une grande postérité et sera « glorifiée en elles. » La prédication finie, la supérieure et les deux sœurs Favre et de Bréchard firent leur profession avec une ferveur, une joie, qui avait quelque chose de céleste, et qui fit couler les larmes de tous les assistants. Ce fut alors que madame de Chantal, dans le transport de son allégresse et sans préméditation aucune, entonna par trois fois le verset auquel tout le chœur s'associa : « *Hæc requies mea in sæculum* « *sæculi; hic habitabo quoniam elegi eam :* Voici le lieu de « mon repos à jamais, le séjour de délices que mon cœur a « choisi ; » d'où est venue à la Visitation la coutume de chanter ce verset après toutes les professions. La cérémonie qui se fit alors devint le type de ce qui se fit dans la suite et de ce qui se fait encore aujourd'hui, à cette différence près qu'au lieu des vœux qui se font maintenant, on ne fit qu'une simple offrande de soi-même à Dieu : car le premier dessein de François était d'établir, non un ordre religieux, mais un institut où il n'y eût d'autres liens que celui de la charité, qui est le

lien de la perfection. « Et certes, ajoute madame de Chantal « en racontant ceci, ce lien nous serrait aussi fortement, par « l'intime résolution où nous étions de persévérer en cette « manière de vivre, qu'auraient pu faire tous les vœux du « monde. » Toute la haute société d'Annecy, qui avait assisté à cette touchante cérémonie, voulut faire les compliments d'usage aux nouvelles Religieuses; mais le saint évêque ne le permit pas : « Retirons-nous, dit-il à la compagnie, laissons « ces nouvelles épouses de Jésus-Christ goûter en silence le « don de Dieu. »

Cependant tous n'approuvèrent pas également le nouvel ordre : un certain monde, qui n'entend rien aux œuvres de Dieu, en fit le sujet de ses plaisanteries et le voua au ridicule en face même du saint fondateur. Un jour que l'homme de Dieu, parlant à une personne de qualité, lui disait son dessein de faire murer une fenêtre du couvent qui donnait sur la rue : « Vous ferez bien, monseigneur, lui répondit celle-ci, car on « ne voit point de jour à votre entreprise[1]. » D'autres, se raillant du peu d'austérités extérieures en usage à la Visitation, disaient « que ces Religieuses avaient trouvé le secret d'aller « en paradis par un chemin semé de roses sans épines, d'y « entrer par une autre porte que celle de la croix et avec une « autre clef que celle que le fils de David portait sur ses épau- « les. » De mauvais plaisants allèrent même jusqu'à appeler le nouvel institut la Confrérie de la Descente de la Croix, parce que, disaient-ils, les Religieuses, en fuyant les souffrances, en avaient descendu Jésus-Christ[2] : et l'on prophétisait, que, le jour où viendrait à manquer, soit l'évêque, soit madame de Chantal, l'œuvre croulerait par terre et s'en irait en fumée.

Le saint prélat consulta sur tous ces jugements du monde un célèbre Jésuite, le père Ignace Armand : « Monseigneur, « lui répondit celui-ci, on dit que vous élevez un hôpital plu-

[1] *Dép. d'Angélique de la Pesse.*
[2] *Esprit de saint François de Sales*, V^e p., sect. VII.

« tôt qu'un monastère. Mais ainsi est fait le monde, il faut « qu'il trouve à redire en tout. Nous avons des monastères « sévères, et le monde leur reproche une indiscrète rigueur. « Par votre Visitation, qui n'est ni trop douce pour les fortes « ni trop âpre pour les faibles, vous élevez des imitatrices de « la bénignité du Verbe humanisé qui ne rejetait personne; et « les enfants du monde censurent cela! Têtes vides des maxi- « mes du crucifix, qui ne savent pas ce que coûte à la nature « cette parole : mourir à soi pour vivre à Dieu, renoncer à soi- « même pour porter sa croix... On trouve dans votre dessein « la pauvreté de Bethléem et les raisonnables commodités de « Nazareth, la solitude du désert et la douce conversation de « Béthanie; enfin l'on voit dans madame de Chantal la res- « semblance du Sauveur, pauvre, doux, bénin, cordial, caché, « retiré, priant, conversant, aimant la solitude, servant le pro- « chain, glorifié au Thabor, crucifié au Calvaire. »

Encouragé par ces bonnes paroles, le saint fondateur, au milieu de toutes les critiques, adora en paix et confiance la Providence divine, qui des plus faibles commencements fait sortir souvent les plus grandes choses. « Quand la Providence, « disait-il, a fait connaître ses desseins, il faut aller en avant, « quoi qu'en disent les hommes. Les opprobres ne sont point « à craindre là où il y a profit pour les âmes; et, quand cet « établissement n'aurait servi qu'à empêcher un péché mortel, « je serais content. Les hommes, ajoutait-il, pensent qu'à ma « mort tout croulera; mais notre Mère, qui ne meurt pas et « qui règne à jamais dans les cieux, est plus puissante pour « les soutenir que tous les hommes ensemble pour les dé- « truire. » La mère dont il voulait parler était la sainte Vierge, laquelle, en effet, les soutint si bien, qu'en moins de soixante ans l'ordre compta cent vingt monastères[1].

Il n'y avait que cinq semaines, que le saint évêque avait reçu la profession de ces nouvelles Religieuses, lorsque mourut le

[1] *Dép. de Myncel.*

président Frémiot : ce fut pour lui une immense douleur. Il perdait dans ce magistrat éminent un ami dévoué ; et, pour un cœur comme le sien, une telle perte était un déchirement. Il avait de plus à annoncer cette triste nouvelle à la mère de Chantal, et il savait tout ce qu'en souffrirait son cœur filial. Il s'arma de courage pour aller remplir cette douloureuse mission, et dès que, par des ménagements délicats, il fût arrivé à lâcher la terrible parole : « Votre père n'est plus. — Hélas ! « reprit-elle, comment est-il mort? — Très saintement, ré- « pondit François, et entre les bras de son fils l'archevêque « de Bourges. — Dieu soit béni ! » ajouta-t-elle ; et, rassurée ainsi sur le sort éternel de son bon père, soutenue par la parole comme par la présence vénérée de son saint directeur, elle ne se laissa point abattre par ce rude coup ; elle parut calme et maîtresse de sa douleur. Mais, quand elle fut seule, livrée à elle-même, la sensibilité naturelle reprit bientôt le dessus, la tendre fille pleura amèrement ; puis, la douleur, qui est ingénieuse à se tourmenter, étant venue lui mettre dans l'esprit que sa retraite avait peut-être avancé la mort de son père, que si elle eût différé d'un an sa sortie du monde, elle aurait pu lui rendre les derniers devoirs, toute son âme fut bouleversée, et elle se trouva en proie à un trouble poignant semblable au remords. Dans sa désolation, elle tombe à genoux devant Dieu, prononce un acte d'abandon de toute sa personne à la volonté divine, et à l'instant la paix succède au trouble, la lumière aux ténèbres. Dans une circonstance si douloureuse, François, attentif à ce qu'exigeaient les devoirs de nature et les intérêts de famille, crut nécessaire d'envoyer en Bourgogne la sainte supérieure pour aviser aux affaires et à l'éducation du jeune baron de Chantal, dont s'était chargé le président Frémiot. En conséquence, après avoir renouvelé entre les mains du pieux fondateur le vœu de pauvreté, après avoir reçu à la profession quatre nouvelles sœurs, les sœurs Roget, de Chastel, Fichet, Milletot, et avoir nommé vice-supérieure pendant son absence la sœur de Bréchard, madame

de Chantal partit pour Dijon. Pendant toute la route elle ne changea presque rien à sa vie de cloître : exacte à tous ses exercices, toujours recueillie en Dieu, toujours fidèle à mortifier la curiosité qui dissipe, et en même temps toujours gracieuse, douce, aimable, prévenante, gaie même quand il le fallait; jamais à charge à personne, jamais chagrine. Son arrivée à Dijon fut comme une fête pour toute la ville, et son séjour y fut un spectacle de continuelle édification : sa modestie et son humilité, sa charité et sa douceur, le rapprochement de ce qu'elle avait été dans le monde avec la vie pauvre qu'elle avait embrassée, parlaient à tous les cœurs plus éloquemment que les plus beaux discours. Là, elle mit ordre à tous les intérêts de sa famille avec une habileté qui prouvait que la piété bien entendue n'ôte rien à l'intelligence des affaires; elle alla consoler son beau-père et tous les siens; et, sa mission remplie, elle ne songea plus qu'au retour, se regardant dans son pays comme dans une terre étrangère. Ses parents voulurent s'y opposer : les uns, faisant valoir des raisons de conscience, soutenaient qu'elle était obligée comme mère à ne pas abandonner ses enfants et le soin de leurs affaires; les autres, plus violents, prenant le langage de la colère, prétendaient que c'était un déshonneur pour sa famille de voir une personne de son rang *cachée,* disaient-ils, *sous deux aunes d'étamine,* et qu'on devrait mettre son voile en mille pièces. Aux premiers la sainte veuve répondit avec douceur que d'Annecy elle surveillerait les intérêts de ses enfants et qu'elle ferait d'ailleurs le voyage de Bourgogne toutes les fois que la nécessité le demanderait. Aux seconds elle fit en souriant cette ferme réponse : « Qui aime mieux sa couronne que sa tête ne per-« dra point l'une sans l'autre, » témoignant par là qu'elle perdrait plutôt la vie que son voile, qu'elle regardait comme sa couronne. Elle partit donc de Monthelon, après quatre mois de séjour en Bourgogne; et s'étant arrêtée, dès la première journée de son voyage, dans une chapelle qui se trouvait sur la route, pour y assister au saint sacrifice, elle y fut favorisée

d'une extase où, voyant le plaisir que Dieu prend dans une âme parfaitement pure, elle eut l'inspiration de s'engager par vœu à faire toujours ce qui lui semblerait le plus parfait. Arrivée à Annecy, elle conféra de ce vœu avec le saint évêque, et sur son avis favorable elle le prononça avec une ferveur qui ne peut être comprise que par une âme aussi sainte que la sienne.

Sa communauté, pendant son absence, avait été douloureusement éprouvée par la maladie; et la sœur de Bréchard, comprenant dignement les devoirs de la supériorité, s'était dévouée aux soins des infirmes jusqu'à compromettre sa santé par ses travaux excessifs et mériter d'être modérée par ces paroles si bonnes que lui écrivait le saint évêque[1] : « Je vous « recommande de prendre du repos, de laisser du travail aux « autres et de ne pas prétendre à toutes les couronnes. Dans « la maladie des personnes chères, Dieu nous menace sou- « vent sans avoir dessein de nous frapper. Il faut, dans tous « les tristes événements, attendre avec confiance un bon suc- « cès, non de nos soins, mais de la bonté de Dieu. » Les Religieuses, en effet, étaient revenues peu à peu à la santé : une seule, la sœur de Chastel, avait été désespérée; mais, le saint évêque étant venu lui administrer l'extrême-onction, elle avait paru tout à coup, pendant la cérémonie, comme sortir d'un profond sommeil, avait regardé avec surprise les assistants et éprouvé un mieux sensible; puis, ce digne père ayant passé toute la nuit suivante en prière pour obtenir sa guérison parfaite, le mieux s'était accru; et la malade, touchant à l'état normal, avait reçu cette lettre du saint évêque : « Cou- « rage, ma très chère fille! courage, au nom du Seigneur! « Tâchez de reprendre vos forces pour servir de nouveau no- « tre divin Maître, afin que, quand notre chère mère revien- « dra, elle nous trouve tous tels qu'elle désire nous trouver. « Si nous vous eussions laissé mourir, son cœur en aurait

[1] Lettre CCXXXVe.

« été affligé à l'excès. Béni soit Dieu, qui nous a visités dans « sa douceur et nous a consolés. »

Madame de Chantal trouva donc à son arrivée toutes ses Religieuses dans un état parfait de santé; et, en conséquence, elle songea à exécuter le dessein primitif de son institut, qui était de s'employer à la visite des pauvres et des malades. Le premier jour de l'an 1612, elle commença cette visite, accompagnée de la sœur Favre; et Annecy étonné vit cette dame de si haut rang pénétrer dans tous les réduits de la misère, marcher dans les rues avec toute la sévérité de la modestie religieuse, sans parler à personne et sans s'arrêter ailleurs que là où la charité l'appelait; porter de ses propres mains aux malades tout ce dont ils avaient besoin : vivres, remèdes, linges et couvertures; faire leurs lits, changer leurs linges, panser leurs plaies les plus dégoûtantes. Elle en trouvait couverts de vermine, affligés d'ulcères, couchés dans l'ordure ou étendus par terre; et elle les nettoyait sans donner le moindre indice de répugnance; et elle leur portait elle-même la paille pour reposer leurs membres souffrants, rétablissait la propreté là où il n'y avait que misère et puanteur[1]; et, lorsque le malade désirait les sacrements, elle allait avertir le prêtre et décorait la maison pour y recevoir avec décence la sainte eucharistie. Ces beaux exemples de charité touchèrent les pauvres, leur firent aimer la religion et les gagnèrent à sa pratique. « Ces pauvres gens, raconte madame de Chantal elle-« même, se fondaient d'amour et de reconnaissance, et nous « ravissaient par les vertus qu'ils pratiquaient dans leur mi-« sère, surtout par leur patience et leur résignation au bon « plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour mourir : on « n'entendait que paroles de bénédiction de ces pauvres, « chères et bénites âmes[2]. » Le peuple, voyant que les nouvelles religieuses avaient choisi la sainte Vierge pour patronne

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 280.
[2] Lettre de sainte Chantal.

et orné leur autel de son image, les avait d'abord appelées sœurs de Sainte-Marie; mais, quand il les vit si dévouées à la visite des pauvres et des malades, il ne les nomma plus que les sœurs de la Visitation, nom qu'elles ont toujours gardé depuis, quoique ne remplissant plus le même ministère.

Plus émerveillée que personne de l'héroïque charité de sa digne supérieure, la Religieuse qui l'accompagnait se permit un jour de lui en demander l'explication, et elle en reçut cette belle réponse : « Je vous assure, ma chère fille, qu'il ne m'est « jamais venu dans l'esprit que je servisse des créatures. J'ai « toujours été persuadée qu'en la personne de ces pauvres « malades j'essuyais les plaies de Jésus-Christ, meurtri par nos « péchés et couvert de plus d'ulcères que s'il eût été atteint « d'une lèpre universelle[1]. » Les autres Religieuses imitèrent bientôt leur digne supérieure. Tous les mois on nommait deux nouvelles sœurs pour cette visite des pauvres : l'une était, pendant le temps de la sortie, supérieure de l'autre, et l'autre surveillante de sa supérieure; on n'allait qu'aux lieux déterminés par l'obéissance, sans s'amuser par les rues ni parler à personne; et, au retour, la supérieure rendait compte de l'état des malades, et la surveillante de la conduite de sa compagne[2].

Un jour que la mère Fichet et la mère Favre remplissaient ce pieux office, le saint fondateur, retenu au lit par une plaie qu'il avait à la jambe, les fit appeler au moment où elles passaient sous les fenêtres de l'évêché. « Vous allez, leur dit-il, « panser les pauvres malades : en voici un qui a une plaie à la « jambe; voudriez-vous bien lui faire la charité? » Consolées de rendre ce service à leur bienheureux père, les deux Religieuses portèrent sur sa plaie une main tremblante de respect et de joie, ce qui le fit beaucoup souffrir sans qu'il en laissât rien paraître; seulement, quand la plaie fut bandée, il leur

[1] De Cambis, t. II, p. 284.
[2] Manuscrit de la mère Fichet, p. 12.

dit : « Mes filles, lorsque vous pansez les pauvres, il faut bien « assurer la main pour ne pas trembler, et ne pas tant se dé- « pêcher; car, quand on touche la chair vive trop rudement, « cela fait de grandes douleurs. » De retour à la maison, les sœurs informèrent du fait la mère de Bréchard ; et celle-ci, qui était beaucoup plus habile, s'empressa de solliciter la faveur de venir elle-même panser l'auguste malade. Loin d'accéder à sa demande, il lui défendit, ainsi qu'à madame de Chantal et aux autres sœurs, de venir désormais le visiter. « Je ne vous verrai point, leur dit-il, jusqu'à ce que je puisse « porter ma mauvaise jambe au parloir[1] ; » tant était grande la réserve que s'imposait son austère modestie.

A peine fut-il rendu à la santé, qu'il eut la douleur de voir le fondement du nouvel ordre près de crouler. Madame de Chantal, tout en se dévouant sans réserve au service des malades, était malade elle-même, et n'était forte dans son infirmité que par l'énergie surnaturelle que lui donnait la grâce divine. Dès son noviciat, elle avait été souffrante, et, sauf de bons intervalles, sujette à des crises violentes accompagnées d'une complète prostration de forces et de la perte de la parole, à ce point que, chaque fois, on avait cru qu'elle allait mourir. Ces accidents redoublèrent si fort au milieu de toutes ses fatigues, qu'on craignit de la perdre. Le saint évêque, qui la regardait comme le soutien de l'ordre, fit aussitôt appeler en consultation les médecins les plus célèbres ; mais, loin de guérir ou de soulager le mal, les remèdes prescrits par eux ne servirent qu'à l'aggraver[2]. Alors il s'adressa à un docteur hérétique qui était en grand renom. Celui-ci se rendit à l'invitation, et, tandis qu'il étudiait attentivement l'état de la malade, François, le considérant avec commisération comme beaucoup plus malade lui-même, à raison de ses erreurs, se préoccupait tout entier de sa guérison spirituelle, qui sem-

[1] Manuscrit de la mère Fichet.
[2] Lettre CCXXI[e].

blait l'intéresser bien plus même que la guérison de madame de Chantal. « Ah! disait-il[1], que ne donnerais-je pas pour le « salut d'une brebis si à plaindre! Vive Dieu! devant lequel « je vis et je parle, je voudrais donner ma peau, mon sang, « ma vie temporelle, pour l'arracher à la mort éternelle. »

Cependant le nouveau docteur ne réussit pas mieux que ses confrères. « Je ne vois, dit-il, qu'une cause du mal : madame « est malade de l'amour de Dieu, et je ne sais point guérir ces « maux-là. » C'était là, en effet, le caractère saillant de son état : l'amour divin l'absorbait tellement, que, s'oubliant elle-même pour ne voir que le bon plaisir de Dieu, elle ne demandait rien, ne refusait rien; et, indifférente à vivre ou à mourir, selon qu'il plairait à Dieu, elle prenait tous les remèdes qu'on lui présentait sans aucune attention aux effets qu'ils pourraient avoir. « J'ai bien connu, » dit-elle un jour dans un excès d'abandon qui ne doit pas faire règle, « que cette « prescription du médecin me ferait mal; mais je n'y ai pas « arrêté ma pensée. Jusqu'à ce qu'on m'eût commandé de « dire ce que je verrais m'être nuisible, j'eusse eu un grand « scrupule de me mêler de moi-même, après m'être donnée à « Dieu et à l'obéissance : j'eusse bien mieux aimé mourir par « soumission et abandon que de vivre par soin de moi. » François la rappelait souvent à cette disposition d'abandon à Dieu. « Mettez votre tête sous le pied de la croix, lui disait-il, « et tenez-vous là humblement pour recevoir les mérites du « sang précieux qui en découle, avec grande confiance en la « miséricorde divine. » Lui-même se tenait, à l'égard de sa maladie, dans une soumission entière aux ordres du ciel, attendant en paix, mais non sans une vive anxiété, le cours que prendrait le mal. « Elle est bien malade, cette bonne mère, « écrivait-il[2], et mon esprit beaucoup en peine sur son état : « mais si le souverain Architecte de cette nouvelle congréga-

[1] Lettre CCXXIVe.
[2] Lettre CCXXIVe.

« tion veut arracher du fondement la première pierre fonda-
« mentale qu'il y a jetée, pour la mettre en la sainte Jérusa-
« lem, il sait bien ce qu'il veut faire du reste de l'édifice, et,
« dans cette vue, je me tiens en paix. »

Quelques jours après, le mal ayant empiré, on vint lui annoncer que la malade touchait à sa fin, que les médecins l'avaient abandonnée, et que tout espoir était perdu. Ç'aurait été pour tout autre un coup terrible; car il voyait près de lui échapper celle sur laquelle il avait fondé de si grands desseins et conçu de si belles espérances; mais, accoutumé à sacrifier sa propre volonté sur l'autel de la volonté divine, il ne se troubla aucunement, et alla porter en paix son dernier adieu à la chère malade. « Eh bien, ma fille, lui dit-il avec un visage
« tranquille et recueilli, ne voulez-vous pas que la volonté
« de Dieu soit faite en tout? — Oui, sans doute, répondit-
« elle. — Peut-être, ajouta-t-il d'un ton calme et résigné,
« Dieu veut se contenter de notre essai, comme il se contenta
« de la volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier son fils. Si
« c'est son bon plaisir que nous quittions l'entreprise à moitié
« chemin, au moins sa bonté aura vu que nous nous sommes
« mis de bonne volonté à l'œuvre qu'il nous avait inspirée :
« que sa volonté soit éternellement bénie! »

De retour à l'évêché, Louis de Sales lui ayant exprimé ses inquiétudes sur le rude échec qu'allait faire subir à la congrégation la mort d'une telle supérieure : « Mon cher frère, lui
« répondit-il sans rien perdre de sa parfaite sérénité, Dieu est
« un maître tout-puissant et infiniment bon; tout est entre
« ses mains, il n'a besoin de personne, et des pierres mêmes
« il peut susciter des enfants à Abraham. » Toutefois il voulut essayer un remède de sa façon : il mêla à la boisson de la malade un peu de poudre des reliques de saint Charles Borromée, dans la protection duquel il avait la plus haute confiance, et fit vœu d'aller en pèlerinage à son tombeau si la sainte supérieure recouvrait la santé : celle-ci n'eut pas plus tôt goûté le breuvage, qu'elle poussa un grand soupir qu'on crut être le

dernier; puis, ouvrant les yeux, elle dit à François de Sales : « Mon père, je ne mourrai pas ; je sens que je suis guérie et me porte fort bien, grâce à Dieu et à son saint. » A ces paroles, le saint prélat entonna le *Te Deum*, que toute la communauté récita avec lui. Peu de jours suffirent à la malade pour compléter son rétablissement, et bientôt elle put reprendre le gouvernement de sa congrégation avec ses pratiques de charité et de dévouement [1].

Dirigée par une supérieure si habile et édifiée par tant de vertus, la communauté s'accrut rapidement en nombre autant qu'en ferveur; et la maison de la Perrière se trouva trop petite pour recevoir les aspirantes qui se présentaient. Alors madame de Chantal acheta dans l'intérieur de la ville, près du lac, une autre maison; et le mardi 30 octobre 1612, elle alla s'y établir avec ses religieuses au nombre de seize, huit professes et huit novices. C'était là qu'elle comptait fonder le premier monastère de la Visitation, en achetant plusieurs petites maisons voisines de la sienne; mais cette affaire, qui semblait la plus simple du monde, rencontra les plus grands obstacles; et la ville, qui devait s'estimer heureuse de posséder des Religieuses si secourables au malheur, se montra hostile à leur sainte entreprise. D'un côté, les magistrats et plusieurs particuliers, qui firent entrer dans l'opposition les officiers mêmes du duc de Nemours, prétendirent que l'établissement dont il s'agissait nuirait aux intérêts du quartier en y diminuant la circulation et le commerce; de l'autre, une maison religieuse, qui était dans le voisinage, s'effraya de la pensée qu'un monastère ne pouvait s'élever à ses côtés sans lui porter préjudice; et tout le monde, se rangeant sous le drapeau de l'un ou de l'autre de ces chefs d'opposition, se souleva contre le projet. Le saint fondateur et la fervente fondatrice ne se laissèrent point déconcerter : l'évêque en référa au duc de Nemours pour ce qui regardait ses officiers et les magistrats

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, ch. II, p. 167.

de la ville; et celui-ci, après avoir entendu les raisons pour et contre, déboutant les plaignants de leurs prétentions, autorisa l'achat. Il fut plus difficile de venir à bout de la maison religieuse; mais enfin, à force de patience et de prudence, de douceur et de sagesse, on triompha de ce second obstacle comme du premier; l'acquisition eut lieu; la maison fut appropriée à sa nouvelle destination, et madame de Chantal se vengea d'un de ses principaux persécuteurs en lui prodiguant tous ses soins pendant une longue maladie. « Cet homme, « disait-elle à ses sœurs, mérite que nous ayons grande com« passion de lui; il est tenté d'aversion contre nous : il faut « que nous l'en guérissions à force de douceur. »

A mesure que la communauté prenait de l'accroissement, le saint fondateur redoublait de soins pour ses saintes filles. Il leur recommandait souvent de se tenir dans une constante égalité d'âme, tranquillement unies à la divine Providence parmi les contrariétés de la vie et les répugnance de la nature; d'interroger leur cœur à certains moments de la journée pour voir si elles pouvaient dire en vérité : « Ce n'est pas moi « qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi[1] ; » d'immoler sans cesse leur volonté propre au bon plaisir de Dieu jusqu'à laisser là un point à faire, une lettre à former, une phrase à achever, dès que l'obéissance appelait[2]; de consulter Dieu en tout, comme un enfant consulte son père; de recevoir toutes choses, petites ou grandes, comme venant de sa main paternelle; de rendre doucement ou gracieusement au prochain tous les services qu'il désirait[3]; enfin de s'abandonner entièrement, pour tout ce qui regardait la santé, aux personnes chargées d'en prendre soin.

De ces avis généraux descendant dans les détails pratiques, il leur conseillait de *jeter dès le matin à leur réveil leur âme tout entière dans le sein de Dieu*, et de l'y maintenir tout le

[1] Lettres, t. IV, p. 75.
[2] Lettres, p. 78 et 79.
[3] Lettres, p. 80.

reste du jour par la ferveur de leur charité. Il leur assignait, selon la diversité des fêtes et des temps, les sujets de la méditation, premier exercice de chaque jour; il leur en précisait le but, leur apprenant à tout rapporter à la réforme de leurs défauts et de leurs inclinations naturelles, de manière à ne plus vivre pour elles-mêmes, mais pour Jésus-Christ; il leur indiquait le moyen d'atteindre cette fin si désirable; c'était la méthode même qu'il expose dans l'*Introduction à la vie dévote.* Il voulait que toutes suivissent cette méthode, et il y tint assujettie, sept années durant, madame de Chantal elle-même. Ce ne fut qu'après cette longue épreuve que, cédant à l'attrait de la grâce qui inspirait cette âme d'élite, il lui permit une oraison plus sublime, par laquelle elle se tenait dans une simple vue de Dieu et de son néant, pleinement abandonnée à la conduite de l'Esprit-Saint, sans chercher à produire un acte plutôt qu'un autre, se reposant doucement en Notre-Seigneur, et le laissant sans empêchement ni résistance faire en elle tout ce qu'il lui plaisait[1].

De l'oraison, le saint docteur passait au sacrifice de la messe, qu'il représentait aux Religieuses comme le soleil des exercices de piété, le cœur de la dévotion, le centre du christianisme, et il leur apprenait à unir leurs hommages à ceux de toute l'Église triomphante et militante, qui, dans ce sublime mystère, s'associe elle-même à Notre-Seigneur pour glorifier avec lui, en lui et par lui, la Trinité sainte. Quand il traitait du saint office, il leur recommandait de recueillir au dedans d'elles-mêmes toutes les puissances de leur âme pour bénir le nom de Dieu, et dire des louanges de son éternelle bonté, qui ne peut jamais être assez louée. En les instruisant sur l'examen de conscience et la confession, il leur enseignait à se tenir prosternées en esprit aux pieds de Jésus-Christ crucifié; à se représenter par la foi son sang découlant sur elles pour les laver de leurs souillures, et à remporter du saint tribunal,

[1] Lettres, p. 76 et 77.

comme un trésor précieux, un cœur contrit et uni à Dieu par un amour tout nouveau. En traitant de la communion, il leur recommandait d'apporter à la table sainte une âme pleine de foi, d'espérance, d'amour, et de se comporter ensuite de telle manière que tous reconnussent, en les voyant, que Dieu était en elles. Enfin, pour tout l'ensemble de la conduite, il leur expliquait la manière de vivre comme autant d'holocaustes pleinement consacrés à Jésus-Christ, lui offrant tous les moments de leur existence, même ceux du sommeil et de la récréation [1], et livrant leur âme tout entière à l'amour divin par de fréquentes aspirations ou élévations de cœur vers le souverain bien. « Car, disait-il, ces saints exercices, lançant « et portant nos esprits en Dieu, y portent aussi toutes nos ac- « tions et les lui rendent agréables. » Pratiques, toutefois, qu'il voulait qu'on rapportât toujours, comme l'oraison, à la réforme du cœur par la correction des défauts et la pratique des vertus. « Il faut, disait-il, que toutes ici se aissent traiter, « corriger et polir, et s'établissent solidement dans l'humilité, « dans la parfaite abnégation de la volonté propre, dans le « détachement de toutes choses. De là on s'élèvera à la prati- « que des vertus; et dans le choix on préférera, non les plus « éclatantes, mais les plus humbles, les petites pratiques de « douceur, de patience, de support du prochain, d'application « à faire plaisir à toutes en toutes choses, sauf le péché; enfin « la modestie dans le regard, dans la parole, dans le maintien, « de manière à faire dire à ceux qui en seraient témoins : « Voilà de véritables épouses de Jésus-Christ. »

Pour les animer à la pratique de ces vertus, le saint directeur avait certaines maximes favorites qu'il s'attachait à leur inculquer. « Tout tourne à bien, leur disait-il, pour ceux qui « aiment Dieu : nos misères servent à nous rendre humbles; « nos afflictions, nos traverses et nos persécutions bien sup- « portées, nous méritent un accroissement de bonheur sans

[1] Lettre CCLVI^e.

« fin. Tout est vanité, hors l'éternité. Chaque jour nous appro-
« che de cette éternité, et déjà nous y avons presque un de
« nos pieds : pourvu qu'elle nous soit heureuse, qu'importe
« que le passage, qui ne dure qu'un moment, soit un peu ora-
« geux !... Est-il possible que, sachant que nos souffrances de
« trois ou quatre jours produisent d'éternelles consolations,
« nous ne les supportions pas de bonne grâce? Puisque Dieu
« est notre père, père si tendre, qu'il veille continuellement
« sur nous, et qu'un cheveu ne tombe pas sans lui de notre
« tête, comment ne sommes-nous pas toujours préoccupées
« du soin de l'aimer et de le servir? » C'était encore une de ses maximes, qu'il faut tenir son cœur dégagé de tout l'être créé, de toute attache aux lieux, aux personnes, aux temps, aux actes mêmes particuliers des vertus, pour s'attacher uniquement à la volonté de Dieu, ne chercher sa consolation, son repos, sa gloire, que dans la croix du Sauveur, au pied de laquelle toutes doivent faire mourir leurs humeurs et leurs aversions, leurs passions et leurs inclinations, leur imagination et leurs sens. « Car, disait-il souvent, il faut beaucoup
« souffrir pour Dieu, avant de jouir de Dieu[1]. »

Les Religieuses de la Visitation recevaient avec respect ces beaux enseignements, et s'efforçaient d'y conformer leur conduite. Mais considérant combien il serait utile de les avoir par écrit pour les méditer souvent, et les transmettre comme un précieux héritage aux Religieuses à venir, elles formèrent le pieux projet de recueillir, après chaque entretien de l'homme de Dieu, chacune ce que lui rappellerait sa mémoire; puis, de réunir ces pièces éparses et de recomposer le discours dans son ensemble.

Le succès de ces saintes filles dépassa leur espérance : par un effort de mémoire intelligente vraiment merveilleux, elles reproduisirent exactement la parole de leur père, et donnèrent au monde le beau livre des *Entretiens spirituels* du saint

[1] Entretien VII[e].

évêque[1]. En lisant cet ouvrage, on croit entendre François lui-même : c'est son style, sa couleur, sa manière; il parle avec la simplicité d'un ami qui converse, la précision et la clarté d'un docteur qui instruit, l'onction d'un saint qui tire tout ce qu'il dit d'un cœur pénétré et n'enseigne que ce qu'il pratique.

Là, il expose à ses saintes filles trois lois de la vie spirituelle, qu'il dit être d'*une utilité non pareille et propres à donner une grande paix et suavité intérieure, parce qu'elles sont toutes d'amour*. La première est de tout faire pour Dieu, et rien pour soi; non pas seulement en ce qui regarde le temporel, mais encore en ce qui regarde le spirituel et le progrès de l'âme dans la perfection. « Oh! que nous serions heureux, « dit-il, si nous faisions tout pour Dieu! car son amour est « infini pour l'âme qui se repose en lui. » La seconde loi est de ne rien rabattre de son exactitude à tous ses devoirs au milieu des privations et des sécheresses, des dégoûts et des sacrifices par lesquels il plaît à Dieu de nous faire passer. « Un « seul acte fait avec sécheresse d'esprit vaut mieux, dit-il, que « plusieurs faits avec grande tendreté, parce qu'il se fait « avec un amour plus fort, quoique moins tendre et moins « agréable. » La troisième loi est de bénir également Dieu dans les événements fâcheux ou prospères; et le saint explique sa loi par l'exemple de Job. « Le nom du Seigneur soit béni! « disait le saint homme Job : c'était là son cantique d'amour « qu'il chantait en toute occasion : voyez-le réduit à l'extré- « mité de l'affliction; qu'est-ce qu'il fait? Il chante son can-

[1] La sœur Agnès de la Roche fut l'âme de ce beau travail, comme nous l'apprend sainte Chantal, dans sa lettre sur la mort de cette religieuse. « En perdant la sœur Agnès, dit-elle, notre institut perd un de « ses plus dignes sujets. Nous lui avons toutes des obligations infinies, « et son souvenir chez nous mérite l'immortalité. C'est elle qui a eu « soin de recueillir les entretiens de notre bienheureux père et la plu- « part de ses sermons. Elle avait la mémoire si heureuse, qu'elle réci- « tait mot à mot tout ce que ce grand prélat avait prêché plusieurs jours « auparavant. »

« tique de lamentation sur le même air que ses cantiques de « réjouissance. Nous avons reçu, dit-il, les biens de la main « du Seigneur; pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux? « Que toujours son saint nom soit béni! Oh! que cette âme « sainte était grandement chérie de son Dieu! Puissions-nous « faire de même dans les consolations et les afflictions, chan- « tant toujours le même cantique : le nom de Dieu soit béni! « toujours sur l'air d'une continuelle égalité. »

A ces lois générales le savant maître de la vie spirituelle ajoute des lois particulières pour chaque vertu : par rapport à Dieu, il demande d'abord à ses filles de s'abandonner entièrement avec leurs volontés et leurs affections au bon plaisir divin, pour ne plus vouloir que ce qu'il veut, et se reposer en lui avec confiance et amour. Il faut, selon lui, déposer notre propre volonté entre les mains de Dieu, jusqu'à recevoir avec une parfaite indifférence l'affliction et la consolation, la maladie et la santé, la pauvreté et les richesses, le mépris et l'honneur, l'opprobre et la gloire, et même jusqu'à préférer la privation à la jouissance, la souffrance au plaisir, s'il s'y trouvait un peu plus du bon plaisir de Dieu. « Les saints qui « sont au ciel, dit-il, ont une telle union avec la volonté de « Dieu, que, s'il y avait un peu plus du bon plaisir de Dieu « à ce qu'ils allassent en enfer, ils quitteraient à l'instant le « paradis pour y aller. Nous devons de même en toute occa- « sion nous laisser conduire à la volonté de Dieu, sans nous « préoccuper des conséquences nuisibles ou favorables qui en « découleront, assurés que nous sommes que rien ne saurait « nous être envoyé de ce cœur paternel, dont il ne nous fasse « tirer profit si nous avons confiance en lui [1]. » Cet abandon de soi-même à Dieu, pour être parfait, doit, selon le saint auteur, avoir pour compagne la simplicité, cette belle vertu qui non seulement n'envisage que Dieu seul en toutes choses, sans songer à plaire aux créatures, ni s'inquiéter de ce qu'on pourra

[1] Entretiens IIe, Ve et VIIIe.

dire ou penser d'elle, mais qui encore s'occupe *tout bonnement*, dit-il, à aimer Dieu sans se tourmenter à la recherche des exercices et des moyens de l'aimer, comme si, pour se former à l'amour, il y avait d'autre art ou d'autre secret que d'aimer. Rien de plus suave et de plus délicieux que les considérations de l'auteur sur ce sujet : toute sa belle âme s'y montre dans sa simplicité et sa candeur.

Le docteur de la piété n'est pas moins aimable quand il explique les vertus qui ont rapport au prochain : il veut qu'on aime le prochain plus que soi-même, jusqu'à se priver pour le faire jouir, et le préférer en tout à soi, selon le précepte et l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a dit : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés;* et qui ensuite s'est sacrifié pour nous. Il faut donc mettre dans tous les rapports beaucoup de cordialité, plus encore de cette douce affabilité également éloignée du trop grand sérieux qui déplaît, et de la familiarité qui détruit le respect; il faut condescendre d'une manière aimable aux volontés et aux désirs d'autrui, mêler à la conversation une joie sainte et modérée, je ne sais quoi de gracieux qui fait plaisir; il faut enfin éviter l'air sombre et mélancolique, comme l'air dissipé et folâtre; supporter les défauts des autres, sans laisser même entrevoir qu'on les aperçoit, et s'abstenir des préférences qui éveillent la jalousie [1]. Il est vrai qu'il se forme en nous, malgré nous, des sentiments d'aversion contre certaines personnes qui ne nous reviennent pas, dont l'esprit, le caractère et les manières nous déplaisent. Mais le saint auteur enseigne à ne tenir aucun compte de ces répugnances, et à n'en pas accueillir les personnes avec moins de bonté, à ne pas leur parler avec moins de grâce, et même à les estimer plus, parce qu'il y a plus de vertu dans celui qui combat une nature défectueuse que dans celui qui jouit sans lutte d'un naturel heureux [2]. A l'égard des supérieurs, il veut une obéissance universelle, aimante, prompte et constante.

[1] Entretien IVe.
[2] Entretien XVIe.

Universelle, la vraie obéissance a un désir insatiable d'être commandée en tout, parce que l'obéissance relève le mérite des plus petites actions, et qu'il n'y a point de vertu là où il n'y a point d'obéissance; elle soumet non seulement la volonté, mais encore le jugement, approuvant la chose commandée, et l'estimant meilleure que toute autre, parce qu'elle ne connaît point cet orgueil secret qui estime ses manières de voir et les préfère à celles des autres. Aimante, elle se soumet, non par crainte, mais par amour; elle voit Dieu seul dans la personne qui commande, ne discute point les motifs et la sagesse du commandement, ne s'inquiète point du succès, mais se met à l'œuvre; il lui suffit de savoir qu'elle obéit. Prompte, l'obéissance ne remet point au moment suivant; quand on aime, on ne retarde pas. Constante, elle voue sa vie entière à la dépendance, et y met son bonheur[1].

Dans ces belles instructions, le saint évêque n'a garde d'oublier la modestie, vertu propre des Religieuses : modestie du maintien, opposée à l'affectation et à la légèreté; modestie du langage, qui ne dit jamais que des choses convenables et les dit d'un ton de voix modéré; modestie du vêtir, qui consiste dans la simplicité jointe à la propreté; modestie de l'intérieur, qui tient toujours dans un état posé et recueilli l'imagination, l'esprit et le cœur[2]. Il ne prémunit pas moins fortement ses chères filles contre les bizarreries et les inconstances qui sont une des plus grandes misères de l'humanité. « Dieu, dit-il, a « donné à l'homme la raison pour le conduire; et cependant « peu d'hommes se laissent conduire par elle; on suit ses pas- « sions, ses caprices, son humeur changeante; ce qui plaît « un jour déplaît l'autre; on aime et on hait la même per- « sonne, selon l'humeur du moment; on est joyeux ou mé- « lancolique, souvent sans savoir pourquoi... Ce n'est pas là « l'esprit chrétien : l'inégalité des événements ne doit jamais

[1] Entretiens xe, xie, xive, xve.
[2] Entretien ixe.

« porter dans nos âmes l'inégalité d'humeur; parmi la variété « des accidents, il faut toujours demeurer invariable, content « de *servir Dieu constamment, courageusement et hardiment* « *sans discontinuation aucune.* C'est dans la paix d'un cœur « toujours égal que Dieu se montre, de même que, quand le « lac est bien calme et que les vents n'agitent point ses eaux, « le ciel en une nuit sereine y est si bien représenté avec les « étoiles, qu'on en voit autant la beauté en regardant en bas « que si on regardait en haut[1]. »

Enfin, par-dessus tout, le saint fondateur leur prêche l'humilité, non pas seulement pour chacune en particulier, mais pour leur institut en général. « Les filles de la Visitation, leur « dit-il[2], parleront toujours très humblement de leur petite « congrégation, et lui préféreront toutes les autres quant à « l'honneur et à l'estime; néanmoins elles la préféreront aussi « à toute autre quant à l'amour, témoignant volontiers, lors- « que l'occasion s'en présentera, combien elles vivent agréa- « blement en cet état. Ainsi chacun préfère son pays en amour, « non en estime; ainsi chaque pilote chérit plus le vaisseau « dans lequel il vogue que les autres, quoique plus riches. « Avouons franchement que les autres congrégations sont « meilleures et plus excellentes, mais non pas pourtant plus « aimables ni plus désirables pour nous. »

On conçoit combien des Religieuses, ainsi formées, devaient être saintes et édifiantes. « Parmi ces âmes si pures et si « bonnes, raconte madame de Chantal, il n'y avait d'autres « rivalités qu'à qui serait la dernière dans sa propre estime « et la première en ferveur et en amour. » Et la sainte supérieure, qui tenait ce langage, traçait, sans le savoir, son propre portrait. Elle s'abaissait avec joie aux plus humbles emplois, servait à son tour d'aide de cuisine et obéissait exactement à celle qui était chargée en chef de cet office.

[1] Entretien IIIe.
[2] Entretien Ier.

Aussi ne parlait-on dans toutes les provinces circonvoisines que du nouvel ordre de la Visitation. « L'édification que nos « sœurs donnent tous les jours, écrivait le pieux fondateur [1], « fait foi de l'intention du Saint-Esprit. C'est merveille com- « bien la réputation de la vie dévote s'agrandit par la com- « munication de nos sœurs, lesquelles je vois aussi profiter « tous les jours. Plusieurs dames étrangères qui les ont vues « s'en sont allées les larmes aux yeux, et avec des goûts ex- « trêmes pour un ordre si fervent. » Plusieurs personnes vinrent de Lyon contempler ce qu'on leur disait être la merveille de l'époque. Après avoir vu le saint fondateur, la pieuse fondatrice et leurs angéliques élèves, elles se retirèrent en publiant que tout ce qu'on disait de la Visitation était bien au-dessous de la vérité, et que ce serait une bénédiction pour leur ville de posséder une maison d'un ordre si saint.

Attirées par le parfum de tant de vertus, de nouvelles aspirantes demandèrent à faire partie de cette fervente communauté; et, bientôt, le nombre s'accrut au delà de toute prévision. Le saint fondateur eut lui-même la consolation de recevoir une de ces aspirantes, qui devint dans la suite une des gloires de l'ordre : c'était mademoiselle Gasparde d'Avèze, d'une haute noblesse de Chambéry. Il l'avait autrefois baptisée; et, le jour même de son baptême, une lumière divine l'avait éclairé sur ses destinées futures. Aussi, quand elle se présenta : « Soyez la bienvenue, lui dit-il, je vous attendais « depuis longtemps : dès le jour de votre baptême, Dieu me « fit savoir que vous seriez des nôtres; j'en prévins dès lors « vos parents. Je disais, il y a peu de jours encore, à la mère « de Chantal qu'une nouvelle sœur lui arriverait le jour des « Rois, et c'était de vous que je parlais. » Cette jeune personne, d'autant plus surprise de cette ouverture, que, jusqu'alors, loin d'avoir communiqué son dessein à personne, elle avait donné le contraire à croire en suivant les modes et

[1] Lettre DCLIII[e].

les vanités du siècle, ne put s'empêcher d'admirer une manifestation si merveilleuse de la volonté de Dieu sur elle : déjà elle avait cru la reconnaître dans un songe, où, voyant sur la ville d'Annecy un grand chemin qui allait aboutir au ciel et dont l'entrée resplendissait de trois étoiles, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : « Tu n'arriveras que par ce « chemin en paradis. »

Ces trois étoiles lui avaient paru désigner clairement les mères de Chantal, de Bréchard et Favre, fondatrices de la Visitation ; et, dès lors, ne pouvant douter que cette voix ne fût un avertissement du ciel, elle avait songé à se joindre à ces trois Religieuses ; enfin, cédant à la grâce qui la sollicitait, elle dit adieu au monde et vint, la veille des Rois, se fixer au monastère. L'homme de Dieu lui donna l'habit des novices, ainsi qu'à trois autres postulantes ; et, pendant toute la cérémonie, il parut tellement ravi en Dieu, que l'expression angélique de ses traits demeura jusqu'à la mort gravée dans le souvenir de la nouvelle Religieuse et suffit pour ranimer chaque jour sa ferveur [1]. La sage direction du saint évêque et les bons conseils de la supérieure s'ajoutant à ces divines impressions, elle fit pendant son noviciat les plus rapides progrès dans la vertu ; mais elle jouit peu de temps de la compagnie de madame de Chantal, car celle-ci perdit, bientôt après, le baron de Chantal, son beau père ; et François, comprenant tout ce qu'elle devait comme mère à ses enfants, seuls héritiers du baron, jugea nécessaire de l'envoyer en Bourgogne mettre ordre aux affaires de la succession.

Elle fit ce voyage comme le premier, avec la même piété, le même recueillement, la même fidélité à sa règle, que si elle eût été dans son monastère. La servante du baron, qui l'avait traitée si indignement pendant tant d'années, reprit envers elle ses manières dures et insolentes ; et la sainte supérieure, qui pouvait la renvoyer sur-le-champ, ne répondit

[1] Année de la Visitation, 5 janvier.

à ces mauvais procédés que par des bienfaits, accompagnés de témoignages d'affection et de tendresse. Le baron de Thorens, qui accompagnait sa belle-mère, s'indignait de l'audace de cette servante. « Pour moi, lui dit agréablement la sainte « veuve, je ne vois ici rien de nouveau, rien qui me sur- « prenne; c'était bien autre chose du vivant de mon beau- « père. » Et, dans l'héroïsme de sa charité, elle faisait manger à sa table cette servante, comme si c'eût été son égale. Comme les affaires du défunt étaient dans le plus grand désordre, il lui fallut pendant cinq semaines travailler du matin au soir à débrouiller ce chaos, traiter avec des paysans grossiers qui cherchaient par le mensonge et l'artifice à dissimuler leurs dettes; et, au milieu de tous ces embarras, on ne la vit jamais sortir de sa paix, se troubler ou se passionner : c'était une égalité d'âme et de parole que rien n'altérait. Conformément aux avis de son saint directeur, elle expédiait chaque affaire l'une après l'autre, tout doucement et tout suavement, sans se préoccuper de ce qui avait précédé ou de ce qui devait suivre.

Au retour de son voyage, soit fatigue, soit autre cause, madame de Chantal tomba gravement malade, et l'on craignit encore une fois pour sa vie; mais le saint évêque, après une fervente prière, lui ayant fait baiser pieusement les reliques de saint Blaise, qui se conservaient dans l'église Saint-Maurice, elle fut à l'instant même complètement guérie. Sur quoi, une Religieuse s'étant permis de dire que ce n'était pas la peine d'aller chercher un saint d'Arménie, et du quatrième siècle, lorsque monseigneur de Genève aurait pu tout seul opérer cette guérison, l'humble prélat fut si peiné de cette réflexion, qu'il en versa des larmes, reprit sévèrement la Religieuse devant toute la communauté et lui imposa pour pénitence non seulement de demander pardon au saint martyr, mais encore de jeûner pendant trois ans la veille de sa fête.

La digne supérieure, rendue à la santé, conduisait ses chères filles dans les voies de la perfection, lorsqu'au commencement

de l'année 1614, le saint évêque, toujours préoccupé des moyens de les sanctifier davantage, leur envoya pour étrennes, sous le nom de *Défi sacré,* deux billets, l'un commun à toutes, l'autre particulier à chacune, contenant les pratiques d'une vertu, une amende à subir pour les manquements à ces pratiques, et l'indication des saints qui avaient excellé en cette vertu. La pratique commune à toutes consistait à faire six retours vers Dieu dans les temps non destinés aux exercices de piété, afin de se conformer à la parole que Dieu dit à Abraham : « Marche en ma présence et sois parfait. » L'amende pour chaque manquement était le verset *Beata viscera Mariæ Virginis quæ portaverunt æterni Patris filium;* et les modèles ou protecteurs étaient saint Antoine, saint Bruno et saint François de Paule. Les pratiques particulières à chacune étaient, ou la préparation à l'office divin et l'attention à le bien dire; ou l'entretien intérieur avec les saints pour lesquels on avait quelque prédilection et avec l'ange gardien; ou l'application à soi-même, sans se permettre d'observer et de censurer les autres; ou la commisération et le silence sur les défauts du prochain. Venaient ensuite l'amende pour chaque manquement et les modèles pour chaque vertu. Ces petits billets, qui paraissent peu de chose en eux-mêmes, portèrent de très grands fruits et rendirent plus vive encore la ferveur de la communauté.

Bientôt d'autres aspirantes demandèrent à faire partie de la bénite maison. Parmi elles se trouvait une personne de qualité qu'un jeune gentilhomme aimait éperdument. Ce seigneur, dans la fureur de sa passion frustrée, se met en tête que la personne n'est entrée au couvent que par l'instigation de l'évêque; et, en conséquence, il court en grande colère à l'évêché, vomit contre le saint prélat les plus sanglantes injures : « Monsieur, lui dit François après l'avoir écouté avec « calme, veuillez examiner la chose; vous verrez que je n'ai « pas été le conseiller de cette dame, mais seulement l'approbateur du choix qu'elle a fait. » Le jeune homme, emporté

par la passion, se met à crier plus fort. « Monsieur, lui dit le « saint évêque, vous m'obligeriez de me dire tout bas les in« jures qu'il vous plaira; je vous proteste que je les porterai « toutes au pied du crucifix et que personne n'en saura rien. « — Je suis bien aise, répond le jeune homme, que tout le « monde sache le peu d'estime que je fais de vous. — J'en « serais moi-même satisfait, dit l'humble prélat, si mon mé« pris tournait à votre louange. — Eh bien, reprend le jeune « furieux, j'irai cette nuit même briser les portes du couvent, « j'en retirerai la dame et j'y mettrai le feu. — Monsieur, « répliqua François d'un ton ferme, vous en dites trop et vous « n'en ferez rien. Dieu et la justice sauront vous arrêter. » Le jeune homme étant sorti sur ces paroles, l'évêque envoya ordre à la supérieure de faire coucher la dame dans la chambre la plus éloignée de la rue, de tenir les lampes allumées près des fenêtres et de se confier en Dieu sans aucune crainte. Le gentilhomme tint parole; et, depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin, ses gens frappèrent à la porte du monastère, brisèrent les vitres à coups de de pierres et vomirent mille insolences. Dès le matin, on vint raconter la chose au saint évêque : « Remercions Dieu, dit-il, il n'y a en tout cela « qu'un peu de bruit que le vent emporte; mais ce que vous « ne savez pas, c'est que le jeune homme est plus en colère « contre la dame que contre moi; il croyait qu'au moins elle « aurait mis la tête à la fenêtre pour le prier de se retirer; et « son silence, qu'il a attribué au mépris, l'a tellement irrité, « qu'il m'a fait dire qu'elle était une orgueilleuse et qu'il n'en « voulait plus [1]. »

Cette pénible scène, qu'avait produite la passion de l'amour, la cupidité des richesses la renouvela l'année suivante. Une dame riche étant entrée au monastère, un certain seigneur, son parent, craignant qu'elle ne léguât à cette maison une partie considérable de sa fortune, vint en colère à l'évêché et

[1] Année de la Visitation 26 juin.

accabla d'outrages le saint évêque. « Monsieur, dit François « avec douceur, il eût fallu, avant de vous mettre en colère, « vous bien informer de la vérité; vous auriez appris que je « suis tout à fait étranger aux desseins de votre parente, et « que je ne l'ai aucunement conseillée. » Loin d'accepter cette excuse, l'insolent seigneur n'en élève que plus haut la voix, et menace de briser les portes du couvent. « Tout beau! « monsieur, reprend François avec fermeté, filez un peu plus « doucement; les menaces ne valent rien envers personne, et « surtout à mon endroit. Je suis évêque, et la justice ne souf- « frira pas vos insolences contre moi. » Sur ces mots, le fougueux seigneur se retire, et, quelques-uns étant venus dire à François qu'il avait juré de briser les portes de la Visitation : « Non, reprit-il trois fois avec énergie, non, non, il ne le fera « pas! »

Si la passion ameutait ainsi de jeunes seigneurs contre les Religieuses de la Visitation, la malignité des langues ne les épargnait pas davantage : on les calomniait indignement, et le saint prélat, pour soutenir leur courage au milieu de ces épreuves, leur rappelait souvent les grandes pensées de la foi. « Je « regrette les péchés des calomniateurs, écrivait-il à madame « de Chantal[1]; mais ces injures sont une des plus sûres mar- « ques de l'approbation du ciel, Notre-Seigneur, pour nous « faire entendre ce secret, ayant voulu être calomnié lui-même « le premier, et nous ayant dit que bienheureux sont ceux qui « souffrent persécution pour la justice... Ayons donc confiance « que la miséricorde de Notre-Seigneur achèvera en nous ce « qu'elle a commencé, et donnera, à ce peu d'huile de bonne « volonté que nous avons, un tel accroissement, que tous « nos vases et ceux de nos voisins s'en rempliront. »

Les faits, du reste, parlaient en faveur de l'ordre de la Visitation et le défendaient mieux que tous les discours. La baronne de Mirabel, frappée des grandes vertus qui brillaient

[1] Lettres CCCXXIXe et CCCXXX.

dans ce nouvel institut, l'avait constitué son héritier universel. Ses parents, mécontents d'être privés d'une fortune sur laquelle ils comptaient, ayant voulu plaider pour faire annuler le testament, François, ami de la paix, renonça aussitôt à cette riche succession, disant qu'il ne voulait pas que les abeilles se battissent avec les fourmis pour les biens de la terre, et qu'il était bien aise d'apprendre à ses filles spirituelles à se détacher de toutes les choses de ce monde, à fonder leurs établissements sur une base meilleure que les biens de la fortune, sur la pauvreté accompagnée de toutes les vertus chrétiennes. A l'apologie des faits le saint prélat ne dédaigna pas d'ajouter la protection des puissances de la terre. Il pria l'infante Marguerite, fille du duc de Savoie, duchesse de Mantoue, de prendre sous son haut patronage l'institut de la Visitation. Cette proposition fut accueillie à la cour avec bonheur : « L'in-
« fante est comblée de joie, écrivait au pieux prélat le duc de
« Savoie, d'avoir été choisie pour être la protectrice d'une aussi
« sainte congrégation : nous lui rendrons avec un zèle extraor-
« dinaire tous les services possibles ; nous y sommes portés
« non seulement par l'affection particulière que nous avons
« pour vous, mais encore par les vertus qui éclatent dans les
« dames de votre ordre, lesquelles, ainsi que nous l'avons ap-
« pris, édifient toute cette province. » En conséquence, l'infante déclara par lettres patentes, qu'elle transmit au sénat de Savoie, qu'elle prenait pour le présent et l'avenir cette congrégation sous sa protection, et que sa volonté était qu'elle fût favorisée et soutenue dans tous les États de Son Altesse Royale le duc son père.

Jusque-là ces saintes Religieuses n'avaient habité que des maisons bâties pour des particuliers, nullement adaptées aux usages d'une communauté régulière ; et il était important que la première maison de la Visitation offrît le modèle d'un monastère de cet ordre. Bien des difficultés s'opposaient à l'exécution du projet : il fallait obtenir un terrain appartenant aux Dominicains, faire agréer à ceux-ci en échange un autre ter-

rain appartenant au collège, et faire consentir le collège à recevoir un dédommagement que lui donnerait la Visitation : des négociations si compliquées offraient peu de chances de succès ; mais, le saint fondateur ayant réclamé la protection du duc de Savoie, du duc de Nemours et de la duchesse de Mantoue [1], qui déclarèrent aux parties intéressées que cet arrangement leur était fort à cœur, et qu'ils le demandaient comme un bon office, tous s'inclinèrent devant de tels intercesseurs ; les terrains désirés furent concédés. Le 18 septembre, après la messe pontificale, la duchesse de Mantoue posa, par procureur, la première pierre du monastère; le saint fondateur la bénit au milieu des concerts de musique les plus magnifiques, et bientôt l'édifice sortit de terre.

Au lieu d'applaudir à une si belle œuvre, plusieurs la prirent en aversion et se mirent en tête de la contrarier, tantôt jetant des pierres sur les ouvriers, cachant leurs outils ou dispersant leurs matériaux, tantôt inondant les fondations par des ouvertures pratiquées pendant la nuit dans les digues du canal. Un jour on vint avertir le saint évêque qu'un pauvre, armé d'une hache, brisait le bâtardeau que l'humidité du sol avait obligé d'établir : il accourt aussitôt, et sans changer de visage, ni hausser la voix, il dit au malfaiteur avec sa douceur incomparable : « Mon ami, cessez, je vous prie. » Et comme le malheureux ne tenait aucun compte ni de la présence du saint ni de ses paroles, il s'approche, saisit doucement la hache de la main, et, joignant à la douceur une majestueuse autorité, il le reprend fortement. Le malfaiteur intimidé se retire confus ; et, comme il s'en allait : « Viens maintenant à « Sales chercher des lettres de recommandation, nous t'en « donnerons, » lui cria l'aumônier, qui accompagnait l'évê- « que. Oui, oui, reprit François, nous lui en donnerons, et de « bon cœur : qu'avez-vous donc fait, Monsieur, des maximes « de l'Évangile? »

[1] Lettre CCCIX[e].

Le saint évêque, racontant ensuite le fait à sainte Chantal, avoua qu'il s'était senti ému et avait pris son cœur à deux mains pour le contenir dans la douceur. Nonobstant tant de modération, le malfaiteur osa publier d'un air triomphant qu'il avait fait mettre le saint en grande colère. Un ami l'informa par lettre du bruit répandu, et lui demanda confidentiellement si la chose était vraie. « Vraiment, lui répondit François, j'ai « ri de bien bon cœur quand j'ai lu dans votre lettre qu'on « vous avait dit que je m'étais mis en colère... Si celui qui « vous a fait un narré de ma colère n'en eût pas eu plus que « moi, vous ne seriez pas en peine de ce chétif père. Je vous « en supplie, quand il retournera à vous, embrassez-le de « ma part et lui donnez double charité. Car je vous confesse « qu'il n'a pas eu tout à fait tort. Je fus ému à la vérité; « mais je retins toutes mes émotions, et ai confessé ma fai- « blesse à notre chère mère, qui, en cette occasion, n'eut, « non plus que moi, aucune parole de passion. Il me semble « que ces bonnes gens-là se plaisent à lui donner de fré- « quents sujets de mortification, qu'elle boit insatiablement. « Quel tort cependant avons-nous fait à ce bonhomme? Hé- « las! notre mère ni moi ne prétendons qu'à dresser une pe- « tite ruche pour loger nos pauvres abeilles, qui ne se met- « tent en peine qu'à cueillir le miel sur les sacrées et célestes « collines, et non de la grandeur et embellissement de leur « ruche [1]. »

Tout en dirigeant la construction de ce monastère, François s'occupait de l'envoi d'une colonie de ses filles à Lyon, pour y établir une maison de l'ordre, que demandait déjà depuis longtemps l'archevêque, et que toute la ville appelait de ses vœux les plus empressés. En sage directeur, qui n'impose que des sacrifices volontaires, François commença par sonder les dispositions des sœurs qu'il destinait à cette fondation, et il reçut de toutes la même réponse : qu'elles ne voulaient qu'o-

[1] Fondation *inédite* du premier monastère d'Annecy, p. 27.

béir; que, résolues à mourir au monde et à elles-mêmes, elles n'entendaient plus vivre que pour Dieu, ni vouloir autre chose que ce que Dieu voulait. Assuré de ses filles, il demanda l'agrément de leurs parents[1]; et, le 25 janvier, il fit partir madame de Chantal avec les mères Favre, de Chastel et de Blonay, et quelques autres qui n'avaient pas encore fait profession. La petite troupe, arrivée à Lyon, descendit dans une maison, près des Feuillants, qu'on leur avait préparée. L'archevêque, M. de Marquemont, alors député aux états généraux, ne put présider à leur installation; mais la cérémonie n'en eut pas moins lieu avec la plus grande solennité le 2 février, et ce jour-là même quatre aspirantes s'associèrent à la nouvelle communauté et prirent l'habit.

Trois faits remarquables signalèrent cette fondation : le premier, ce fut un sentiment extraordinaire d'amour dont la grâce embrasa le cœur de madame de Chantal au sortir de la communion, et qui, depuis cette époque jusque plusieurs années après, produisit en elle, chaque fois qu'elle communia, comme un violent incendie qu'elle avait peine à supporter. « Alors, dit-elle, j'étais abîmée dans le sentiment de mon vœu « de faire toujours tout ce que je connaîtrais être le plus par- « fait, et il me semblait qu'à chaque communion ce feu brû- « lait et consumait quelque chose de mes imperfections, « quoiqu'il agît fort tranquillement. » Chose plus merveilleuse encore! le directeur de ces saintes filles ayant, pour éprouver leur obéissance, commandé à la mère de Chastel de prendre au milieu d'un brasier une barre de fer rouge, elle le fit à l'instant même sans éprouver la moindre brûlure[2]. Enfin, troisième merveille! monseigneur de Marquemont, ayant demandé à Paris l'autorisation de fonder un institut sous le vocable de l'*Institut de la Présentation*, trouva, par une intervention sensible de la Providence, tant sur les lettres patentes

[1] Lettre CCCIV[e].

[2] *Vies des premières mères*, I, 315.

du roi que sur l'original des requêtes dressées par lui, l'institut désigné sous le nom de la *Visitation*, en cinq ou six endroits, en caractères nets, bien formés et sans aucune rature; de sorte que les lettres patentes envoyées pour l'institut de monseigneur de Marquemont s'appliquèrent de plein droit à la congrégation de la Visitation, qui prit la place de l'essai inutilement tenté par l'archevêque[1].

Mais ces faveurs du ciel furent bientôt compensées par de cruelles épreuves. Les parents de madame d'Auxerre, personne pieuse qui s'était associée à la communauté naissante, mus par la crainte que sa fortune ne passât au nouveau monastère, qu'elle soutenait presque seule, firent saisir tous ses biens, en vomissant l'injure contre les Religieuses, de sorte que la maison subit tout à la fois la double peine et de la plus extrême indigence et des plus odieuses calomnies. Heureusement le ciel vint à leur secours : un jour que madame de Chantal n'avait rien pour donner à manger à sa communauté, elle n'eut pas plus tôt dit à genoux un *Pater* pour demander à Dieu le pain de chaque jour, qu'un inconnu sonne à la porte du couvent, dépose entre ses mains quatre-vingts écus, sans dire autre chose, sinon que celui qui envoyait cette aumône la suppliait de prier Dieu pour lui. Un autre jour, au moment où, désirant avoir un ciboire d'argent pour le très saint Sa-

[1] Nous avons pour garants de ce fait : 1° saint François de Sales : « En la patente de permission que Leurs Majesté ont donnée pour l'é- « rection de cette maison, on la nommait la congrégation de la Visita- « tion, comme si Notre-Seigneur se fût voulu déclarer par la voix « royale. Ce trait de la Providence me plaît fort » (*Lettre inédite à madame Desgouffiers :* fondation manuscrite de Lyon); 2° sainte Chantal : pour expliquer les paroles trop courtes de saint François de Sales, la sainte a ajouté de sa main au bas de la lettre ci-dessus : « On voulut « faire changer en la patente le titre de la Présentation en celui de la « Visitation : mais on vit que Dieu avait lui-même fait ce changement, « dont chacun fut bien étonné et consolé d'avoir un si manifeste témoi- « gnage de la volonté de Dieu; » 3° la mère de Chaugy, qui explique ce fait très au long dans ses Mémoires sur la sainte, et dans la fondation manuscrite de Lyon, revue et corrigée de la propre main de sainte Chantal.

crement, elle priait Jésus-Christ de prendre soin de lui-même, lui qui prenait tant de soin de ses épouses, un inconnu vint lui apporter un ciboire en vermeil, en énonçant le vœu qu'on s'en servît au plus tôt[1].

François joignit ses consolations à celles de la Providence, et, dans l'espace de cinq semaines, il écrivit à madame de Chantal jusqu'à cinq lettres pour l'encourager et la fortifier au milieu de ses épreuves. Dès le lendemain de son départ, il lui avait adressé une première lettre qu'on devait lui remettre sur la route : « La Providence vous assistera, lui disait-il[2]; invo-
« quez-la avec confiance en toutes les difficultés : à mesure
« que vous allez, prenez courage et réjouissez-vous de con-
« tenter Notre-Seigneur, dont le contentement réjouit tout le
« paradis. Faites suavement et joyeusement l'œuvre qu'il vous
« a confiée. Vos anges d'ici tiennent leurs yeux sur vous et sur
« votre petite troupe, et ne vous peuvent abandonner; les
« anges de France qui vous attendent enverront à votre ren-
« contre leurs bénédictions et vous regardent déjà avec amour
« allant vers les lieux qui leur sont confiés, puisque vous n'y
« allez que pour seconder leur ministère... O Dieu de mon
« cœur! tenez ma très chère fille dans votre main; que son
« ange soit toujours à sa droite pour la protéger, et que la
« sainte Vierge la récrée toujours du regard de ses yeux dé-
« bonnaires. »

Quatre jours après, il lui écrivait[3] : « J'apprends que vous
« êtes malade et un peu étonnée de n'avoir point trouvé les
« choses en si bons termes, comme notre désir me le faisait
« imaginer. Voilà de vrais signes de la bonté de l'œuvre : l'ac-
« cès y est toujours difficile, le progrès un peu moins, et la
« fin bienheureuse. Ne laissez point affaiblir votre courage
« entre les contradictions : la porte des consolations est diffi-
« cile, la suite sert de récompense. Souffrez, adoucissez tout

[1] De Cambis, t. II, p. 435.
[2] Lettre cccxv[e].
[3] Lettre cccvi[e].

« et supportez en silence. Il faut semer en travail, en perplexité, en angoisses, pour recueillir en joie, en consolation, en bonheur. » Et, quelques jours après, il ajoutait[1] : « Je suis toujours présent en esprit au milieu de vous, et ne « cesse de répandre des souhaits sacrés sur votre personne et « sur votre troupe; Seigneur, bénissez de votre main le cœur « de ma mère, afin qu'il soit béni en la plénitude de votre « suavité, et devienne comme une source féconde qui vous « produise grand nombre de cœurs tout dévoués... Dieu veut « je ne sais quoi de grand de nous[2]. Mais observez le pré- « cepte des saints, de parler peu ou point de soi et des choses « qui sont nôtres. L'amour de nous-mêmes nous éblouit sou- « vent; il faut avoir les yeux bien fermés pour ne pas se « tromper à son sujet. » Enfin, dans sa dernière lettre[3], il lui donnait des avis sur sa santé et sur certains points de la discipline religieuse. C'est ainsi que ce tendre père aidait de ses conseils sa chère fille spirituelle, quoiqu'il fût, selon son expression, totalement *embesogné* de la composition du *Traité de l'amour de Dieu*, auquel il travaillait alors : c'est ainsi que, secourable de loin comme de près, il pratiquait ce qu'il dit lui-même, que « les gens du monde se laissent en se laissant, « mais que ceux de Dieu, loin de se laisser jamais, sont tou- « jours unis ensemble en Jésus-Christ[4]. »

[1] Lettre CCCXXVIIe.
[2] Lettre CCCXXVIIIe.
[3] Lettre CCCXXe.
[4] Lettre CCCXIXe.

CHAPITRE III

RÈGLE QUE DONNE FRANÇOIS A LA VISITATION. — PROGRÈS RAPIDES DE L'INSTITUT.

L'évêque de Genève ne laissa la mère de Chantal à Lyon que pendant neuf mois. Au bout de ce temps il nomma la mère Favre supérieure en sa place et rappela à Annecy la sainte fondatrice. Il désirait avoir constamment au berceau de la congrégation une personne si habile, pour y former les novices et leur communiquer l'esprit de Dieu, dont elle était remplie. Il désirait aussi conférer avec elle sur les règles de son institut et tout statuer de concert, d'autant plus que l'archevêque de Lyon, sous la juridiction duquel elle se trouvait alors, avait, sur l'ordre, des vues toutes différentes du fondateur. M. de Marquemont croyait que, pour établir le nouvel institut sur des fondements solides, il fallait absolument ordonner la clôture, prescrire des vœux solennels et ériger la congrégation en ordre religieux. « Actuellement, disait-il, on ne peut dé- « sirer plus de ferveur; mais telle est la faiblesse ou l'incons- « tance humaine, qu'on ne peut espérer une persévérance « durable dans un état où la nature souffre et est mal à l'aise; « qu'il y a tout à craindre que la liberté de sortir n'introduise « la dissipation et le relâchement, peut-être même la licence « et le désordre, et que les vœux simples ne soient pas des « liens assez forts pour arrêter le penchant naturel vers le « changement. » François, au contraire, voulait que ses filles ne fussent point assujetties à la clôture, qu'elles sortissent au dehors pour visiter les malades, consoler les affligés, soulager

les pauvres, alliant ainsi la vie de Marthe et de Marie, les œuvres extérieures de charité et le repos de la contemplation. « Mon dessein, disait-il, avait toujours été d'unir ces deux « choses par un tempérament si juste, qu'au lieu de se dé- « truire elles s'aidassent mutuellement, que l'une soutînt « l'autre, et que les sœurs, en travaillant à leur propre sanc- « tification, procurassent en même temps le soulagement et « le salut du prochain. Leur prescrire aujourd'hui la clôture, « ce serait détruire une partie essentielle de l'institut, priver « le prochain de secours précieux et de bons exemples, et « priver les sœurs elles-mêmes du mérite des œuvres de cha- « rité, si recommandées dans l'Évangile, si autorisées par « l'exemple de Notre-Seigneur[1]. »

Malgré des raisons si plausibles, l'évêque de Genève ne s'opiniâtra point dans son sentiment : inspiré uniquement par la vue du bien, il pesa attentivement les raisons pour et contre ; et, préférant à sa manière de voir celle de l'archevêque, il arrêta que sa congrégation serait érigée en ordre religieux, garderait la clôture et ferait des vœux solennels; ce qui lui inspira dans la suite ce bon mot aussi plein d'esprit que d'humilité : « On m'appelle le fondateur de la Visitation; est-il « rien de moins raisonnable ? J'ai fait ce que je ne voulais pas « faire, et j'ai défait ce que je voulais[2]. »

La fondation de Lyon, qui avait amené une modification si notable dans l'institut, fut bientôt suivie d'une autre. Les magistrats de Moulins, émerveillés de ce que la renommée publiait sur les nouvelles Religieuses, demandèrent avec instance l'établissement d'une maison de cet ordre dans leur ville; et, l'archevêque de Lyon appuyant leur demande comme administrateur de l'évêché d'Autun, duquel Moulins dépendait alors, il ne fut pas possible de refuser. En conséquence, le saint évêque envoya pour cette fondation la mère de Bréchard,

[1] *Esprit de saint François de Sales*, par M. de Belley, XV[e] p., sect. XI.
[2] *Ibidem*. VI[e] p., sect. X.

avec quatre compagnes d'une piété remarquable. Arrivées à Moulins, ces saintes filles ne trouvèrent presque rien de ce qu'on leur avait promis, et les choses les plus nécessaires manquaient dans la maison; mais, loin de se décourager, elles mirent leur confiance en Dieu, et édifièrent tellement la ville et la province par leur désintéressement et leur esprit de pauvreté, leur patience, leur douceur et leur modestie, que bientôt vingt novices leur arrivèrent; ce qui manquait fut donné, et en peu de temps ce monastère devint un des plus beaux et des mieux établis de l'ordre.

François, voyant son ordre s'accroître ainsi et commencer à se répandre, crut que le moment était venu de lui donner des constitutions définitives. Pour bien réussir dans cette œuvre délicate, il sollicita longtemps les lumières du ciel par des prières ferventes; il étudia les règles et les constitutions de divers ordres, en extrayant de chacune ce qui pouvait convenir à son but; il consulta les hommes les plus éminents dans cette partie; et, après tous ces préparatifs, il se mit à l'œuvre, se proposant de tellement tempérer ces règles, que les plus faibles ne pussent les trouver trop sévères, ni les plus fortes trop douces, et que toutes pussent s'en accommoder, pourvu qu'elles sussent aimer Dieu et le prochain.

Le pieux fondateur établit d'abord les évêques supérieurs immédiats de toutes les maisons de la Visitation, « parce que, « dit-il, si un évêque laisse déchoir la régularité, son succes- « seur relèvera ce qui sera tombé; Dieu, qui n'abandonnera « jamais son Église, ne pouvant pas permettre qu'une longue « suite de prélats oublient leur devoir en ce point[1]. » Ceci posé, il règle qu'on ne recevra personne dans la congrégation qu'après qu'il aura été constaté que l'aspirante a au moins seize ans; qu'elle sait bien lire, si elle veut être sœur de chœur; qu'elle a mis en bon ordre ses affaires temporelles, et établi ses enfants, si elle en a, de manière que sa présence ne soit

[1] *Esprit de saint François de Sales,* X^e^ p., sect. VIII. — Lettre DCLXXVI^e^.

plus nécessaire dans le monde; qu'elle n'a ni maladie contagieuse ni infirmité qui la rende incapable d'observer la règle et de suivre les exercices de la communauté; qu'elle a un bon esprit et est disposée à vivre sous l'obéissance, dans la pratique de la douceur, de l'humilité et de la simplicité. A ces conditions, l'aspirante pourra être reçue, fût-elle veuve, difforme, infirme ou très avancée en âge; et, pour que la maison puisse convenir à toutes, on ne laissera introduire aucune autre austérité corporelle que celles qui sont énoncées dans la règle [1].

Il y aura trois espèces de sœurs : les sœurs de chœur, destinées à chanter ou à réciter l'office; les associées, qui seront exemptes de l'office, mais prendront à tout le reste la même part que les sœurs de chœur; et enfin les sœurs domestiques, qui n'auront pas voix au chapitre. Aucune maison de l'ordre, sauf dispense, ne pourra avoir plus de trente-trois membres. La clôture y sera exactement gardée; et, s'il y a lieu d'y introduire quelques étrangers, comme le médecin ou le confesseur pour les malades, le maçon ou le charpentier pour les travaux de leur état, ils seront accompagnés de deux sœurs pendant le jour et de quatre pendant la nuit.

Toutes les sœurs obéiront à la supérieure : elles ne jeûneront ni ne feront aucune austérité sans sa permission, elles lui ouvriront leur cœur avec confiance et se dirigeront par ses avis. Elle les dispensera dans les petites choses, mais réservera les grandes au jugement du supérieur ou de l'évêque. Elle les gouvernera avec douceur, plutôt en priant qu'en commandant; lira toutes les lettres qu'on écrira ou qu'on recevra, sauf les lettres des sœurs au supérieur ou du supérieur aux sœurs; et, le temps de sa charge expiré, elle ira reprendre, dans le dernier rang, la pratique de l'humilité et de l'obéissance.

Les sœurs ne posséderont rien en propre et changeront

[1] Charl.-Aug., p. 476.

chaque année de chambre, de lits, d'habits, de linge, de livres, de chapelets, croix, médailles et autres objets semblables, afin de prévenir ou de corriger toute attache à quoi que ce soit, Tout ce qui est à l'usage des sœurs sera simple; et il n'y aura de richesses ou de choses précieuses qu'au service de l'autel.

Depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, le lever sera à cinq heures; la prière et la méditation se feront de cinq heures et demie à six heures et demie, et seront suivies du chant de prime du petit office de la sainte Vierge, qui sera seul en usage dans la congrégation. A huit heures, tierce et sexte suivies de la messe, puis none suivie de l'examen de conscience. A dix heures le dîner, suivi de la récréation, qui durera jusqu'à midi, moment où toutes les sœurs se présenteront à la supérieure pour savoir d'elle ce qu'elles devront faire jusqu'au soir. A trois heures, vêpres suivies de la conférence spirituelle; à cinq heures, complies suivies des litanies et d'une demi-heure d'oraison. A six heures, souper suivi de la récréation, pendant laquelle toutes viendront, comme à midi, prendre les ordres de la supérieure pour l'emploi du temps jusqu'au lendemain à midi. A huit heures trois quarts, matines et laudes, suivies de l'examen de conscience et de la lecture des points d'oraison, et à dix heures toutes doivent être couchées. Depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, le lever sera différé d'une demi-heure, et tous les autres exercices seront retardés dans la même proportion jusqu'à vêpres[1].

Peut-être on trouvera ces exercices bien multipliés; mais c'est précisément cette multiplicité qui les adoucit : on se fatigue à ce qui dure longtemps; la variété délasse. Ici chaque moment a son emploi : un enchaînement aimable, une liaison naturelle conduit d'un exercice à un autre; le suivant naît du précédent, l'un est le fruit et le soulagement de l'autre : l'orai-

[1] Charl.-Aug., p. 477 et suiv.

son prépare à l'office, la récréation adoucit le travail, la lecture dispose à l'examen; et ainsi, par une sainte économie du temps, tout s'écoule avec suavité, tous les moments sont mis à profit, la vie la plus remplie est la plus tranquille, la vie la plus sainte est la plus douce : « Tels, dit François de Sales, les « compartiments d'un magnifique parterre; telles les couleurs « d'une belle fleur. On admire la blancheur des lis, la beauté « de la rose, le coloris de l'œillet: mais néglige-t-on les vio- « lettes, les pensées, les marguerites? Les plus petites fleurs « arrosées du sang d'un Dieu, sans être si brillantes, n'en sont « pas moins agréables. » Continuons d'écouter le pieux législateur de la Visitation.

Il y aura lecture pendant tous les repas : on gardera partout le silence, hors le temps des récréations; et, dans ces moments de délassement, on parlera modestement, utilement, saintement, en observant la charité, la douceur, la simplicité. On ne jouera point; on ne fera aucune œuvre manuelle qui prête à la vanité, et l'on n'aura ni oiseau, ni écureuil, ni aucun animal d'agrément. On abrégera le plus possible les causeries du parloir; on n'y parlera jamais seule à un étranger, et on se tiendra, en parlant aux hommes, à une certaine distance de la grille et le voile baissé, à moins d'une dispense de la supérieure. Le parloir sera fermé à l'*Angelus,* qui se sonne à la chute du jour, et ne s'ouvrira plus, à moins d'une nécessité urgente.

Outre les jeûnes prescrits par l'Église, on jeûnera tous les vendredis depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, et la veille de la Trinité, de l'Ascension, de la Fête-Dieu, de Saint-Augustin et de toutes les fêtes de la sainte Vierge.

Les sœurs porteront l'habit et le voile noirs, coucheront seules chacune dans sa chambre, auront un matelas à leur lit et un coussin qui pourra être de plume.

Quatre fois l'an, elles se présenteront à un confesseur extraordinaire : chaque jour il y aura communion par trois d'entre elles successivement; les jeudis, dimanches et fêtes, il y

aura communion générale; et, tous les huit jours, on portera la communion à celles qui seraient malades.

Tous les samedis il y aura chapitre[1] : une fois le mois il y aura direction auprès de la supérieure, lecture des constitutions, renouvellement de la profession; et une fois l'an, le jour de la Présentation de la sainte Vierge, toutes renouvelleront leurs vœux et s'offriront à Dieu avec les sentiments de Marie s'offrant au Père éternel dans le temple.

Telle est la substance des constitutions de la Visitation[2]; là on ne voit point d'austérités qui effarouchent la faiblesse humaine; la pénitence y perd ses épines, la solitude son ennui, le silence ses dégoûts, l'obéissance sa contrainte, le travail ses difficultés; et cependant la nature y trouve sa mort par le sacrifice continuel de la volonté propre et l'obligation d'être toujours occupé, par la désappropriation absolue et l'uniformité constante d'exercices journaliers qui brise l'inconstance naturelle du cœur humain. Mais ce qui relève au plus haut degré le mérite de ces règles, c'est l'esprit de charité et de douceur, d'humilité et de simplicité, de candeur et d'innocence, dans lequel le pieux législateur veut qu'on les observe. Il entend qu'on fasse tout par amour, rien par contrainte; que toutes les sœurs ne soient entre elles qu'un cœur et qu'une âme, comme les sœurs d'une même famille; que leur piété, aussi agréable que solide, soit indulgente et aimable pour les autres autant que sévères pour elles-mêmes; que, toujours prêtes à sacrifier leurs désirs ou leurs répugnances au bien de la charité, elles s'appliquent à plaire en tout au prochain, que la douceur respire dans toute leur personne, et que leurs paroles, le ton de leur voix, leur air et leurs manières ne soient que comme l'effusion de la suavité dans laquelle leur cœur doit être tout détrempé; qu'enfin elles soient modestes

[1] On appelle *chapitre* la réunion d'une communauté religieuse pour reprendre et corriger les manquements de chacun de ses membres.

[2] Le manuscrit autographe de ces constitutions, signé le 9 octobre 1618, se conservait encore en 1792 dans les archives de la maison de Sales.

dans le regard, réservées dans les paroles, graves dans la contenance, propres dans leurs habits, et joignent toujours ensemble la sévérité du devoir et la politesse des manières : voilà bien la piété avec ses charmes; tout devient aimable entre les mains de la vertu.

Chose remarquable! dans ces constitutions le saint fondateur lui-même ne parle point en maître; il a recours aux formes les plus douces, aux tours les plus insinuants, aux termes les plus mesurés; il conseille plus qu'il n'exige; il prie plus qu'il ne commande; il dirige plus qu'il ne règle; et c'est cela même qui rend sa parole plus forte et plus puissante, à ce point que l'ordre de la Visitation, depuis son origine jusqu'à nos jours, s'est partout soutenu dans son premier esprit et sa régularité parfaite. Il n'y prescrit point les haires et les ceintures de fer, les disciplines et les bracelets qui déchirent le corps; il laisse à la ferveur dirigée par l'obéissance le soin de suppléer à la règle; et les saintes filles de la Visitation, loin de rester en deçà de ses espérances, semblèrent plutôt les dépasser : car, de leur plein gré, elles en vinrent jusqu'à meurtrir de coups, quelques-unes même jusqu'à frapper avec des orties vives leur chair innocente[1].

François, après avoir ainsi rédigé ses constitutions, les envoya à Rome pour les soumettre à l'approbation du saint-siège et demander l'érection de sa congrégation en ordre religieux. Déjà il avait écrit à ce sujet au cardinal Bellarmin[2], qui lui avait répondu[3] que la chose offrait de graves difficultés, mais qu'il aiderait de tout son pouvoir à les surmonter. En envoyant ces règles, il écrivit une nouvelle lettre de recommandation[4] à un Religieux de sa connaissance, le priant toutefois de procéder doucement et avec circonspection, « parce que, « dit-il, quelques ecclésiastiques austères et exacts en leur

[1] Manuscrit de la sœur Fichet. p. 8.
[2] Lettre CCCLXIe.
[3] Lettre CCCLXXe.
[4] Lettre CCCXXIIe.

« conduite ont témoigné n'être pas satisfaits de ce qu'en cette « congrégation il y a si peu d'austérités. »

Néanmoins, le 23 avril 1618, Paul V lui envoya la bulle qui l'autorisait à ériger en ordre religieux sous la règle de Saint-Augustin l'institut de la Visitation[1]; et, le 9 octobre suivant, le pieux fondateur remplit cette mission du saint-siège, en ajoutant à ces constitutions des règles de détail pour le gouvernement de chaque maison, que nous passerons ici sous silence, comme regardant plus les religieuses que le public. Nous remarquerons seulement qu'il ne leur donna à réciter d'autre bréviaire que le petit office de la sainte Vierge : il en avait obtenu de Rome la permission pour dix ans; et il fut d'avis qu'on n'en renouvelât pas la demande au bout de ces dix années. « Mon solliciteur, dit-il à madame de Chantal[2], « m'écrit qu'on a tort de recourir à Rome pour les choses ès « qu'elles on peut s'en passer, et des cardinaux l'ont dit aussi; « car, disent-ils, il est des choses qui n'ont pas besoin d'être « autorisées, parce qu'elles sont loisibles, lesquelles, quand « on veut les faire autoriser, sont examinées diversement; et « le Pape est bien aise que la coutume autorise plusieurs « choses qu'il ne veut pas autoriser lui-même à cause des « conséquences. » Toutefois le saint évêque éprouva à ce sujet quelques critiques. Il avait cru devoir modifier le petit office pour les fêtes principales de l'année, en y intercalant le chapitre, les versets et l'oraison du jour, à la place du chapitre, des versets et de l'oraison de la sainte Vierge. On trouva à redire à cette disposition, et le pieux fondateur fit cette douce réponse à la censure : « Mon Dieu! que cette plainte « est délicate! les pères de l'Oratoire font bien plus, et en « Italie plusieurs évêques ont composé entièrement les of- « fices des saints de leur Église. Mais, pour tout adoucir, il « faudra se borner à faire mémoire de la fête à la fin de l'of- « fice. »

[1] Lettre CDXXXI[e].
[2] Lettre DLXXII[e].

Rien de gracieux et de pur comme ce qu'il dit en donnant ces constitutions à ses Religieuses sur l'esprit qui devait vivifier la lettre de la règle : madame de Chantal appelle ce court entretien l'abrégé de toute la perfection de l'institut; voici quelle en fut l'occasion. Une religieuse, la sœur Simplicienne, lui ayant, dans la candeur de son âme, adressé cette question : « Monseigneur, si vous étiez Religieuse parmi nous, comment « feriez-vous pour être bien parfait? — Ma chère fille, lui ré- « pondit-il avec un doux sourire, vous demandez ce que je « ferais : je ne ferais pas si bien que vous, sans doute, car je « ne vaux rien; mais il me semble qu'avec la grâce de Dieu « je me tiendrais si attentif à la pratique des moindres obser- « vances, que je gagnerais par là le cœur de Dieu : je garde- « rais parfaitement le silence; mais cependant je parlerais « même au temps du silence, quand la charité le demande- « rait. Je parlerais bien doucement et y ferais une attention « particulière, parce que les constitutions l'ordonnent. Je fer- « merais et ouvrirais les portes très doucement, parce que « notre mère le veut et que nous voulons bien faire tout ce « qu'elle veut qu'on fasse. Je tiendrais les yeux baissés et « marcherais fort modestement, car Dieu et ses anges nous « regardent toujours et aiment extrêmement ceux qui font « bien. Si l'on m'employait à quelque chose, je l'aimerais « bien et tâcherais de faire tout à propos. Si l'on ne m'em- « ployait à rien, je ne me mêlerais de rien que de bien obéir « et de bien aimer Notre-Seigneur. Oh! il me semble que je « l'aimerais bien de tout mon cœur, ce bon Dieu, et que j'ap- « pliquerais tout mon esprit à cela, ainsi qu'à bien observer « les règles. Il faut tout faire le mieux que nous pouvons : « car nous ne nous sommes faites Religieuses que pour cela; « mais il ne faut pas nous étonner de nos fautes, car nous ne « pouvons rien sans l'aide de Dieu. Je serais bien joyeux et je « ne m'empresserais jamais; cela, Dieu merci, je le fais déjà : « car jamais je ne m'empresse; mais je le ferais encore mieux. « Je me tiendrais bien bas et bien petit, je saisirais les humi-

« liations qui se rencontreraient; et, si je n'en rencontrais « pas, je m'humilierais de ce que je ne suis pas humilié. Je « tâcherais le mieux possible de me tenir en la présence de « Dieu et de faire toutes mes actions pour son amour; car « qu'avons-nous autre chose à faire en ce monde? Je tra- « vaillerais à me quitter moi-même et laisserais faire de moi « tout ce qu'on voudrait. Dieu nous en fasse la grâce et soit « béni. »

Ce tableau si touchant de simplicité et de vertu n'est, pour ainsi parler, que la mise en scène des conseils de perfection que le saint fondateur donnait vers le même temps à la pieuse fondatrice elle-même : « Je désire, lui écrivait-il[1], que vous « soyez extrêmement petite et basse à vos yeux, douce et « condescendante comme une colombe. Employez de bon « cœur toutes les occasions de vous humilier; ne soyez pas « prompte à parler : répondez tardivement, humblement, « doucement, et dites beaucoup en vous taisant par modestie « et égalité. Supportez et excusez fort le prochain avec grande « douceur de cœur. Ne philosophez point sur les contradic- « tions qui vous arrivent; ne les regardez point, mais Dieu « en toutes choses, et acquiescez à tous ses ordres très sim- « plement. Faites toutes choses pour Dieu, vous unissant ou « continuant votre union par de simples regards ou écoule- « ments de votre cœur en lui. Ne vous empressez de rien; « faites toutes choses tranquillement en esprit de repos : pour « chose que ce soit, ne perdez point votre paix intérieure, « quand bien même tout se bouleverserait, car qu'est-ce que « toutes les choses de cette vie, en comparaison de la paix « du cœur? Recommandez toutes choses à Dieu et tenez-vous « coi et en repos dans le sein de sa paternelle providence. « Quand vous trouverez votre esprit hors de là, ramenez-l'y « doucement et très simplement, sans vous jeter jamais dans « aucuns soins, désirs, affections ni prétentions quelconques,

[1] Lettre DCLXVIII^e.

« sous aucun prétexte que ce soit. Notre-Seigneur vous aime, « il vous veut toute sienne. N'ayez d'autres bras pour vous « porter que les siens, d'autre sein pour vous reposer que le « sien et sa divine providence : n'étendez point votre vue ail- « leurs et n'arrêtez votre esprit qu'en lui seul. Tenez votre « volonté si intimement unie à la sienne, que rien ne soit entre « deux, et oubliez tout le reste. Prenez bon courage et tenez- « vous humblement abaissée devant la divine majesté. Ne dé- « sirez rien que le pur amour de Notre-Seigneur, ne refusez « rien, pour pénible qu'il soit, vous revêtant de Notre-Seigneur « crucifié, et l'aimant en ses souffrances. »

Ainsi François de Sales substituait aux austérités corporelles le détachement le plus parfait, l'humilité la plus profonde, l'obéissance fidèle et l'esprit de pauvreté. Dieu bénit visiblement un institut si fortement empreint de l'esprit de l'Évangile; jusque-là que le saint évêque vit de son vivant fonder treize monastères, et madame de Chantal seule en fonda quatre-vingt-sept. Impossible de méconnaître dans ce grand développement l'action de la Providence, qui non seulement fournit, selon les besoins, des sujets éminents et presque autant de supérieures que de religieuses, mais qui encore ménagea merveilleusement les chances de succès. Aussi on attendait son indication avec respect et on la suivait avec amour; mais jamais on ne la devançait par l'empressement d'un zèle trop vif et trop humain, soit dans le choix des sujets, soit dans la fondation des établissements. « Peu et bien, disait le « saint fondateur; ayons patience, et nous ferons assez si ce « peu que nous ferons est au gré du grand Maître. Il vaut « mieux que nos sœurs croissent par les racines des vertus « que par les branches des maisons. Elles ne seront pas plus « parfaites pour avoir un grand nombre de monastères. En « dispersant, on dissipe[1]. *Multiplicasti gentem, non magnificasti lætitiam*[2]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIII[e] part., sect. XXI.
[2] Isaïe, IX, 3.

Pour le choix des sujets, le saint fondateur ne regardait ni à la fortune ni à la santé, mais bien à la douceur et à l'humilité. « Je préfère infiniment, disait-il[1], les douces et les « humbles, quoiqu'elles soient pauvres, aux riches moins « humbles et moins douces. La prudence humaine dit : Bien- « heureux les monastères riches! Mais nous, nous devons « dire : Bienheureux les pauvres, et souffrir avec amour que « la pauvreté soit mésestimée. » On discutait un jour en sa présence sur la dot d'une jeune personne qu'on devait recevoir à la profession : madame de Chantal tenait ferme pour que la dot fût entière; et lui ne disait mot ni pour ni contre; mais, rentré chez lui, il improuva la fermeté de la supérieure par un billet qu'il lui écrivit et qui finissait ainsi : « Ma mère, vous « êtes plus juste que bonne; il faut être en ces rencontres plus « bonne que juste[2]. » Une fille unique, héritière de grands biens, ayant été agréée pour religieuse professe à la suite d'une année de probation, le saint fondateur lui demanda quelle disposition elle voulait faire de ses biens : « Je veux, « dit-elle, les donner au monastère. — Non pas, dit le saint « fondateur, nous ne faisons point notre congrégation pour « incommoder les familles, vous vous bornerez à vous consti- « tuer une dot un peu meilleure que les ordinaires, puisque « vous en avez les moyens; cela suffira. Et que voulez-vous « faire du reste? — Je le donnerai à mon frère. — Et pour- « quoi pas à votre mère? — Parce qu'elle m'a donné de « graves sujets de mécontentement. — Cela ne vous dispense « pas, ajouta-t-il, d'observer le commandement de Dieu qui « prescrit le respect de ses parents. » Et la chose fut ainsi réglée.

Autant le saint fondateur voulait que, dans la réception des sujets, on n'attachât qu'un intérêt médiocre aux biens de la fortune, autant il prescrivait d'être indulgent pour les défauts

[1] Lettre CCLVI[e].
[2] *Recueil de la mère Greffier.*

de corps ou d'esprit, pourvu qu'il y eût une vraie vocation. « Je suis l'ami des infirmes, disait-il; si je les rejetais, où se-« rait en moi la charité chrétienne? et que deviendraient ces « sortes de sujets? Personne n'en veut. Si on les reçoit avec « charité, cet exemple en attirera d'autres bien faits et en si « grand nombre, que les mondains s'en étonneront[1]. » Le saint évêque avait même comme une prédilection particulière pour les personnes disgraciées de la nature en quelque manière que ce fût; et, comme on lui en demandait la raison : « Bien-« heureux, répondit-il, ceux qui n'ont rien d'aimable, puisque « l'amour qu'on leur porte est tout en Dieu! » On lui présenta un jour une personne tout à fait difforme; et, ayant reconnu son mérite dans l'examen qu'il en fit : « Recevons-la, « dit-il, c'est une belle âme dans un corps fort laid, c'est un « beau diamant mal enchâssé. »

Il enseignait à ses sœurs [2] que la vraie marque de la vocation est une ferme et constante volonté de bien servir Dieu dans l'état où l'on se croit appelé, et d'y travailler à sa perfection par les moyens propres à cet état, et que, quand on trouve cette bonne volonté, on ne doit tenir compte ni de l'occasion qui a donné naissance à la vocation et qui souvent est tout humaine, ni des dégoûts, refroidissements et vicissitudes qui surviennent et qui sont une suite de notre humanité; que si l'on ne peut recevoir les postulantes à l'épreuve sans garantie de leur vocation, on ne doit donner l'habit et admettre au noviciat que quand on a bien constaté par l'expérience la bonne volonté de s'amender et de se soumettre[3]; que les défauts qu'on est résolu à corriger ne font point obstacle [4], parce que là où il y a moins de nature, il y a plus de grâce; mais surtout qu'on ne doit admettre à la profession que les sujets dans lesquels on trouve : 1° Un cœur disposé à vivre dans la

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*
[2] Lettres DCLXXVII^e et DCLXXVIII^e.
[3] Lettre DCLXXXIII^e.
[4] Lettre DCLXXXII^e.

parfaite obéissance; 2° un bon esprit facile à se laisser manier et conduire, et capable de comprendre les vertus solides; 3° enfin des efforts sérieux pendant l'année du noviciat pour se réformer, accompagnés de quelques progrès et de la ferme résolution de continuer à se vaincre.

Parmi les aspirantes qui sollicitaient le bonheur d'entrer dans l'institut, figuraient des noms illustres. La mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal, voulut à tout prix y être admise; elle pressa l'évêque, elle pressa madame de Chantal; jamais le sage fondateur n'y voulut consentir, donnant pour raison qu'il la trouvait peu propre à obéir[1]. Il jugea tout autrement de mademoiselle Lhuillier : c'était une jeune personne douée de tous les avantages de la nature et de la fortune, à laquelle le monde souriait et qui souriait au monde. Le saint évêque, en dirigeant sa conscience dans un de ses voyages à Paris, avait étudié sa vocation et reconnu les desseins de Dieu sur elle pour la vie religieuse, mais ne lui en avait rien dit, pour ne pas heurter de front l'attachement qu'elle portait encore au monde dans son cœur. Il s'était borné à lui recommander certains exercices de piété et l'abandon à la volonté divine, quelle qu'elle fût, lui promettant de consulter Dieu lorsqu'il serait à Annecy et de lui écrire alors ses pensées. La lettre promise ne se fit pas longtemps attendre : mademoiselle Lhuillier, en la recevant, éprouva un trouble inexprimable, craignant d'y lire son arrêt pour la vie religieuse; et, au lieu de l'ouvrir sur-le-champ, elle la porta cachetée, devant le Saint-Sacrement, protestant à Dieu d'exécuter tout ce que le saint prélat lui prescrirait. Le lendemain après la communion, elle l'ouvrit avec un tremblement extrême; et, chose étrange! à peine y eut-elle lu qu'il lui fallait quitter le monde pour le monastère et entrer à la Visitation, elle se sentit toute changée : la répugnance que lui inspirait le cloître fit place à l'amour de la retraite; malgré l'opposition de ses parents, elle

[1] Lettres DLXXVIII[e] et suiv.

demanda le jour même à entrer au noviciat et devint une fervente Religieuse.

François ne se bornait pas à bien choisir les aspirantes, il s'appliquait encore à les former à l'esprit religieux ; tant qu'il était à Annecy, tous les quinze jours il les confessait, et trois fois la semaine il venait écouter celles qui désiraient lui ouvrir leur cœur dans des entretiens privés, attachant d'autant plus d'importance à ce premier monastère de l'ordre, qu'il voulait que ce fût à jamais le monastère modèle de toute la congrégation, la maison mère à laquelle toutes les autres demandassent l'interprétation de la règle et des constitutions, le centre vénéré avec lequel tout l'ordre fût en communion ainsi que les rayons avec le foyer, les branches avec le tronc, puisque là était l'origine et le germe de tout l'institut[1].

Madame de Chantal ajoutait aux enseignements du fondateur ses avis et ses instructions propres, lorsqu'il lui vint dans l'esprit un scrupule : c'était la crainte de s'ingérer dans un ministère qui lui attirait des louanges et qui ne convenait pas à sa faible vertu. Elle en écrivit au saint évêque, qui alors était absent, et il lui répondit par la lettre suivante [2] : « On ne doit « pas, lui dit-il, s'abstenir de parler de Dieu quand on le croit « utile, n'importe ce qu'en peuvent penser ou dire ceux « qui écoutent. Il ne faut rien faire ou rien dire pour être « loué, mais aussi ne pas omettre de faire ou de dire ce « qui est bien, crainte d'être loué. Ce n'est pas être hypocrite « de ne pas faire aussi bien que l'on parle : où en serions-« nous ? Il faudrait donc que je me tusse, de peur d'être hypo-« crite, puisque, quand je parle de la perfection, je ne pense « pas être parfait, de même que je ne pense pas être Italien « quand je parle italien ; mais je pense savoir le langage de « la perfection, parce que je l'ai appris... Il ne faut pas en-« tortiller son esprit dans des toiles d'araignée, mais marcher

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 376. — Le P. la Rivière, p. 330.
[2] Lettre CCCXIII[e].

« à la bonne foi par le milieu des belles vertus de simplicité « et d'humilité, et non par les extrémités de tant de subtilités... la force est plus forte quand elle est tranquille et « qu'elle naît de la raison sans aucun mélange de passion. »

Remise dans la paix par ces sages paroles, madame de Chantal continua à instruire ses novices et ses Religieuses; et quand il fallait en détacher quelques-unes de la maison mère pour fonder une nouvelle colonie dans les villes qui les réclamaient, elle allait elle-même sur les lieux leur apprendre par son exemple et ses paroles à poser les fondements solides de l'œuvre. Ce fut ainsi qu'au mois de mars 1618 elle alla créer l'établissement de Grenoble, où le saint évêque prêchait le Carême, comme nous le dirons plus tard. Au retour de Grenoble, elle partit pour Bourges, où l'appelait l'archevêque son frère; et, pendant six mois, elle travailla, au milieu de toutes les privations de la pauvreté, à la fondation du nouveau monastère, sans jamais vouloir qu'on avertît l'archevêque de l'inexécution des ordres qu'il avait donnés pour pourvoir la maison du nécessaire, tant elle aimait à souffrir pour Notre-Seigneur. Sous son habile main, le nouveau monastère se forma et se développa de manière à devenir bientôt un modèle de régularité religieuse, et François eut la consolation de s'en assurer par ses propres yeux, lorsque de Paris, où l'avait appelé l'ordre de son souverain, il vint en personne à Bourges présider le chapitre de ses chères filles. Il en fut si édifié, que, de retour à Paris, croyant ce monastère solidement établi, il crut pouvoir en retirer madame de Chantal et l'appeler près de lui pour créer, dans la capitale du royaume, un établissement semblable, avant même d'avoir entre les mains aucun moyen humain de succès. « Vous serez surprise, « lui écrivit-il[1], de ce que je vous appelle dans cette ville pour « y fonder un monastère sans aucune ressource temporelle; « mais ne vous étonnez pas : ce ne sera ni vous ni moi qui

[1] Année de la Visitation, 1er mai.

« ferons cette fondation, nous y travaillerions en vain : ce sera « le Sauveur ; il y mettra la main et la bénira de sa grâce. »

Mille obstacles, en effet, surgirent contre l'exécution, non seulement de la part du monde, mais de la part des personnes de religion et de piété : les uns affectaient le mépris pour l'institut naissant, et voici ce que le saint fondateur disait de ceux-ci à madame de Chantal : « Gardez-vous de répondre à « ces mépris autrement qu'avec une invariable humilité, dou- « ceur et suavité de cœur, et ne vous défendez point. Si ces « personnes méprisent votre institut, parce qu'il leur semble « moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en « laquelle les forts ne méprisent point les faibles ni les grands « les petits. Je veux qu'elles soient plus que vous ; mais les « séraphins méprisent-ils les petits anges, et les grands saints « en paradis ne font-ils aucun cas des moindres ? O ma chère « fille ! qui plus aimera sera plus aimé, et qui sera plus aimé « sera plus glorifié là-haut au ciel. Ne vous mettez point en « peine, le prix est donné à l'amour en dépit des mépris et « des contradictions[1]. » D'autres ne voulaient recevoir les nouvelles Religieuses qu'à la condition de changer leurs règles et de prendre la direction des maisons de repenties ou des congrégations qui avaient besoin de réforme. Un Religieux, puissant par son influence, vint le signifier formellement à madame de Chantal : « Eh bien, mon père, lui répondit-elle avec « autant de force que d'humilité, nous nous en retournerons « plutôt que de faire brèche à nos règles et à notre institut : « nous ne tenons qu'à faire la volonté de Dieu. Il nous a fait « venir ici : s'il lui plaît que nous nous en retournions, nous « lui rendrons notre obéissance d'aussi bon cœur d'un côté « que de l'autre. » Cette réponse toucha le Religieux, qui, dès ce moment, se déclara pour madame de Chantal, publiant partout que l'esprit de Dieu était avec elle. D'autres contradictions s'ajoutèrent à celle-là. « Croiriez-vous, écrivait le saint

[1] Le P. La Rivière. p. 580.

« évêque à madame de Chantal, que des serviteurs de Dieu « m'ont dit aujourd'hui que la douceur et la piété de notre « institut était tellement au goût des esprits français, que « vous ôteriez toute la vogue aux autres maisons religieuses; « que, quand on aurait vu cette dame de Chantal, il n'y « aurait plus que pour elle? Or sus, cela n'est rien. Dieu, qui « voit tout et qui sait que nous ne venons pas à Paris pour « nous faire voir, mais pour montrer à sa bonté plusieurs « âmes, s'acheminant purement à son saint service, Dieu, « dis-je, nous aidera. » En effet, le 1er mai 1619, la maison commença, très pauvrement et très petitement, comme toutes les œuvres de Dieu. Une position si humble ayant affligé la présidente Amelot, qui leur portait le plus tendre intérêt : « Madame, lui écrivit le saint fondateur, ne vous étonnez « point de voir nos filles de Sainte-Marie si rejetées et si abais- « sées; Dieu les élèvera : il fera croître ce petit institut, qui « se multipliera et, comme la violette, répandra partout sa « bonne odeur[1]. » En effet, quatre mois ne s'étaient pas écoulés, que le mérite de madame de Chantal avait attiré sur le nouveau monastère l'intérêt général, et facilité l'achat d'un local plus convenable.

Pendant ce temps-là, François, de retour à Annecy, fit partir pour Paris des sœurs destinées à aller, sous les ordres de madame de Chantal, fonder un établissement à Orléans, qui demandait avec instance des Religieuses du nouvel institut. Peu après, le couvent de Moulins envoya une colonie à Nevers, et le monastère de Lyon une autre colonie à Montferrand, ville d'Auvergne alors fameuse, qui avait ses fortifications et ses consuls, aujourd'hui totalement déchue de sa première splendeur. Le 20 août 1622, le monastère de Lyon envoya également cinq Religieuses à Belley, pour y fonder une maison que demandait l'évêque avec instance; enfin madame de Chantal alla elle-même établir un autre monastère à Dijon.

[1] *Histoire de la fondation du premier monastère de Paris.*

François, voyant ses monastères se multiplier ainsi, composa pour les sœurs qui en étaient nommées supérieures des règles de conduite éminemment utiles à tous ceux qui gouvernent, en quelque degré de l'échelle sociale qu'ils soient placés[1]. Il y pose comme premier principe que les supérieures doivent exceller en humilité et en douceur, ces deux vertus « que « Notre-Seigneur demandait aux apôtres destinés à la su- « périorité de l'univers : anéantissez-vous profondément en « vous-mêmes, leur dit-il, en considérant que Dieu veut se « servir de votre petitesse pour un ministère d'aussi grande « importance que la conduite des autres et la charge des « âmes. Pour remplir ce ministère, ne soyez, à l'égard de vos « sœurs, ni fières, ni flatteuses, mais douces, aimables et af- « fables, les aimant d'un amour cordial, maternel et pasto- « ral, vous faisant toutes à toutes, mères à toutes, secourables « à toutes, la joie de toutes : avec ces conditions tout marche, « sans ces conditions rien ne suffit. » Son second principe, c'est que les supérieures doivent avoir en Dieu une confiance plus grande encore que la défiance qu'elles doivent avoir d'elles-mêmes; et il faut, selon lui, que ce sentiment les rende « humblement vaillantes par celui qui fit le grand coup de sa « toute-puissance en l'humilité de sa croix. Le divin Maître, « leur dit-il, en vous attachant à cet emploi, s'est obligé à « vous prêter l'assistance de sa sainte main. Pensez-vous qu'un « si bon père comme Dieu vous rende nourrices de ses filles « sans vous donner abondance de lait, de beurre et de miel? « Si le Seigneur met ces âmes dans votre sein pour que vous « les rendiez dignes de lui, il étendra son bras tout-puissant « à mesure de l'œuvre qu'il vous impose. »

Ces deux principes posés, le saint fondateur vient au détail des devoirs de la supérieure. « Prenez un grand soin, lui dit- « il, de maintenir votre extérieur dans une sainte égalité, « sans jamais paraître triste et sombre, quelque peine que vous

[1] Lettres DCLXXV[e], DCLXXVI[e], DCLXXVII[e].

« ayez, ni légère dans votre contenance, qui doit toujours « être grave et tout à la fois douce et humble; que votre rire « soit modéré, vos yeux ordinairement baissés, et que l'affa- « bilité ne nuise point à l'autorité et au respect. Suivez la « communauté simplement en toutes choses, sans rien faire « de plus ni de moins. Chacun attend de vous le bon exemple, « mais joint à une charitable débonnaireté, parce qu'à cette « vertu, comme à l'huile de la lampe, tient la flamme du bon « exemple, n'y ayant rien qui édifie tant que la suavité de « cœur toujours égale, la débonnaireté charitable. »

Quant au gouvernement des sœurs, le saint instituteur prescrit de ne les tenir ni trop serrées ni trop en liberté, de ne jamais leur montrer de défiance, de les supporter doucement et de les servir amoureusement, tout en conservant l'autorité de supérieure accompagnée d'une sainte humilité, de tenir la balance droite entre toutes, sans jamais laisser paraître de partialité ni d'aversion pour personne, de se souvenir que la supérieure n'est pas tant pour les fortes que pour les faibles, bien qu'il faille avoir soin de toutes, afin que les plus avancées ne reculent pas en arrière, et, en conséquence, d'être très tendre à l'égard des plus imparfaites pour les aider à devenir meilleures, et ne jamais faire l'étonnée, quelque misère qu'elles nous confient; d'avoir toujours une ferme intention de tout faire pour Dieu, rien que pour Dieu, et après cela de ne pas se déconcerter d'être contrôlée dans son gouvernement, d'écouter tout avec douceur, de le proposer à Dieu, d'en conférer avec le conseil des coadjutrices, et faire ensuite ce qui sera estimé le mieux, avec une sainte confiance que la Providence fera tout tourner à sa gloire, et en même temps avec une si grande suavité et un si grand calme, que les inférieures n'en puissent prendre occasion ni de perdre le respect dû à la supérieure, ni de penser qu'on a besoin d'elles pour gouverner.

« Tenez bon, dit encore le saint fondateur, à l'étroite ob- « servance des règles, à la bienséance de vos personnes et de

« vos maisons. Apprenez à vos sœurs qu'elles n'ont un cœur « que pour aimer, bénir et servir Dieu fidèlement, et qu'il les « a unies ensemble afin qu'elles soient extraordinairement « braves, hardies, courageuses, constantes en son service; « qu'elles s'adonnent aux grandes et parfaites vertus d'une « dévotion mâle, forte et généreuse, à l'abnégation de l'amour- « propre, à l'amour de sa propre abjection, à la mortification « des sens, à la sincère dilection, et qu'elles fassent ce que « leur supérieure leur ordonnera, ni plus ni moins, sans autre « prétention que de servir la divine majesté [1]. C'est chose « bien dure pour elles, ajoute-t-il, de se sentir détruire et « mortifier en toute rencontre; néanmoins l'adresse d'une « suave et charitable mère fait avaler ces pilules amères avec « le lait d'une sainte amitié, montrant continuellement à ses « filles de joyeux et gracieux abords, afin qu'elles y accourent « en gaieté et se laissent tourner comme des boules de cire « qui s'amolliront sans aucun doute au feu de cette ardente « charité. »

Ces sages avis furent comme le couronnement de l'œuvre de saint François de Sales, dont l'histoire générale a été quelques instants suspendue par la nécessité de rassembler dans un seul livre tout ce qui se rattachait à l'ordre de la Visitation. Nous allons reprendre maintenant cette histoire depuis l'an 1610, où nous l'avons laissée, jusqu'à la mort de François de Sales, en 1622, en avertissant le lecteur de ne pas s'étonner s'il trouve ces douze années moins remplies de faits que les précédentes. La raison en est que ce saint évêque avait banni en grande partie le mal de son diocèse et y avait organisé le bien. Or, si le mal à réformer fournit toujours de nombreuses pages à l'histoire, il en est autrement d'un bel ordre de choses solidement établi; cet ordre se maintient sans incidents remarquables et suit paisiblement son cours comme le soleil, en laissant l'historien dans une

[1] Lettres DCXCIV[e], DCXCV[e].

heureuse stérilité. Ce qui d'ailleurs occupa le plus les douze dernières années de François de Sales, ce fut l'ordre de la Visitation; or nous venons précisément d'en raconter l'histoire, devançant ainsi les temps pour grouper ensemble les faits analogues.



LIVRE VI

DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION, EN 1610, JUSQU'A LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE, EN 1622

CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS CONTINUE SON ÉPISCOPAT DANS L'EXERCICE DU ZÈLE ET DE LA CHARITÉ. — SON AVIS DANS LES DISCUSSIONS RELATIVES AU POUVOIR DES PAPES SUR LE TEMPOREL DES ROIS

Années 1610 et 1612

Les soins qu'avait donnés François de Sales à l'institut de la Visitation ne lui avaient rien fait retrancher de ce qu'il devait au bon gouvernement de son diocèse. Plaçant au premier rang de ses sollicitudes la formation du clergé, il eût désiré établir un grand séminaire, où les aspirants au sacerdoce pussent se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques, apprendre la manière de catéchiser et d'instruire, le chant et les cérémonies. Dénué de toutes ressources pour faire face aux frais de cet établissement, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, il renouvela ses instances auprès du Saint-Siège pour qu'il imposât au clergé une cotisation sur les bénéfices, qui serait employée à une œuvre si nécessaire[1]. Aucun évêque ne pouvait faire entendre une voix plus puissante : car sa vertu

[1] Lettre CCCLXXII^e.

était appréciée à Rome comme elle devait l'être : « Vous avez « pour évêque un vrai saint, disait le Souverain Pontife à M. de « Coëx, envoyé pour faire approuver la réforme de Talloires, « et je l'ai toujours estimé tel. Dites-lui de se souvenir de « nous dans ses prières, auxquelles nous avons la plus grande « confiance; et vous, soyez ses imitateurs, suivez exactement « ses traces[1]. » Néanmoins Rome vit tant de difficultés dans la mesure proposée, qu'elle s'abstint de rien décider.

Alors, désespérant d'obtenir jamais ce qu'il désirait si vivement, François s'efforça au moins d'encourager le zèle des sciences ecclésiastiques en prenant part aux thèses publiques de philosophie ou de théologie, qui exercent si utilement l'intelligence quand, le cours élémentaire fini, on peut se livrer à des études plus profondes. Un jour qu'il assistait à un de ces exercices, il arriva que le répondant se laissa prendre dans les filets de son argumentateur. C'était au chanoine qui présidait à l'en tirer; mais, peu heureux dans ses efforts, celui-ci allait y être pris lui-même et subir une humiliation pénible pour ses cheveux blancs. Touché de sa position, l'évêque intervient aussitôt, et, par une distinction fort spirituelle, résout l'argument d'une manière si lumineuse, qu'il n'y avait plus rien à dire. L'argumentateur, mécontent de sa défaite au moment où il comptait sur la victoire, répond avec vivacité et mauvaise humeur que cette distinction est inouïe. « Il peut se faire, « reprit l'évêque en souriant, qu'elle ait été inouïe pour vous « jusqu'à ce jour, mais à l'avenir elle ne le sera plus[2]. » Au sortir de l'exercice, le président étant allé remercier l'évêque d'avoir sauvé l'honneur d'un pauvre vieillard déshabitué des subtilités de l'école : « Vous ne me devez point de remercie« ments, Monsieur, répondit François; c'est le devoir des « jeunes de soutenir les vieux, comme ç'a été le devoir des « vieux de nous soutenir dans les faiblesses de notre enfance.

[1] *Dép. de Myncel.*
[2] Charl.-Aug., p. 117.

« C'est le train du monde raisonnable et une des règles de la « Providence. »

Quelque temps après, le saint évêque fit preuve d'un esprit de charité plus admirable encore dans un exercice semblable : invité par le répondant à argumenter lui-même, il poussait son argumentation d'une manière non moins remarquable par la forme que par le fond, lorsque l'un des assistants osa l'interrompre et s'emparer de son objection sous l'insolent prétexte de la faire mieux valoir. Un tel oubli des convenances provoqua de toutes parts un murmure improbateur ; mais le saint évêque, baissant les yeux et gardant le silence, laissa parler l'interrupteur jusqu'à ce qu'il le vît embarrassé, incapable de se tirer avec honneur du mauvais pas où il s'était mis. Alors, reprenant l'argument, il tâcha de couvrir, autant que la chose était possible, l'ignominie bien méritée de cet homme malappris.

Non content d'encourager les études dans le clergé, François cherchait encore à y attirer les sujets éminents capables de faire honneur à l'Église. De ce nombre était au premier rang son frère, Louis de Sales : le duc de Nemours l'avait, depuis peu, nommé chevalier du Conseil du Genevois, dignité la plus élevée pour un homme d'épée, et il en remplissait les fonctions à la satisfaction universelle du prince, des magistrats et de la noblesse. Mais le saint évêque désirait que ses grands talents et ses rares vertus fussent employées à quelque chose de plus relevé et de plus utile, c'est-à-dire au ministère ecclésiastique. Il lui proposa donc d'être son coadjuteur, en lui faisant ressortir le bien qui résulterait de leurs travaux mis en commun : « Quand je prêcherai à nos peuples, lui dit-il, « vous écrirez ; quand j'écrirai, vous prêcherez ; quand vous « visiterez, je résiderai ; et quand je visiterai, vous résiderez. » Toutes ces raisons furent impuissantes devant l'humilité du pieux laïque, qui se reconnaissait indigne du simple sacerdoce et, à plus forte raison, de la dignité épiscopale.

Affligé de ne pouvoir donner à l'Église un bon prêtre de

plus, l'homme de Dieu eut encore la douleur d'en perdre un qui était demeuré son meilleur ami, après avoir été longtemps son précepteur. M. Déage, ce maître dévoué qui l'avait suivi partout comme son ange gardien, mourut vers cette époque. Toujours ce bon prêtre l'avait aimé avec passion; toujours il l'avait surveillé et repris des moindres imperfections qu'il croyait remarquer en lui, comme si l'évêque n'eût pas cessé d'être son disciple; toujours enfin il avait voulu voir son élève parfait en tout, honoré, admiré de tout le monde, sans pouvoir souffrir qu'on se permît à son égard la moindre censure. De son côté, l'évêque, touché de tant de dévouement, l'avait entouré de respect et d'honneur, admis parmi les chanoines de sa cathédrale, reçu dans sa maison et à sa table, ne cessant de veiller avec une attention délicate à ce que rien ne lui manquât, en santé ou en maladie [1]. Lorsqu'il le vit atteint du mal qui le précipita au tombeau, il l'assista jusqu'au dernier soupir avec un soin et une assiduité en rapport avec l'amour qu'il lui portait. Après sa mort, il lui fit faire, dans la cathédrale, les obsèques les plus honorables, officia lui-même, et fit offrir dans tout le diocèse un grand nombre de messes pour le repos d'une âme qui lui était si chère. Ce ne fut pas encore assez pour sa tendresse, tant les saints savent aimer! Il offrit lui-même plusieurs fois le saint sacrifice pour ce cher défunt : la première fois qu'il le fit, la douleur d'avoir perdu un si bon ami lui arracha force pleurs et soupirs. Quand il fut arrivé au *Pater* et qu'il en eut prononcé trois ou quatre paroles, il fut obligé de s'interrompre, suffoqué par les sanglots; et, s'il put continuer ensuite, ce ne fut qu'en versant beaucoup de larmes. Après la messe, étant seul dans sa chambre avec son aumônier, qui essayait de le consoler : « Ah! lui dit-il, « cette âme est bien où elle est; oh! qu'elle ne voudrait pas « être ici! elle est entre les bras et dans le sein de la miséricorde et clémence de Dieu, elle repose comme un autre

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXVIII.

« saint Jean sur la poitrine aimable de Jésus-Christ. Voulez-« vous savoir ce qui m'a fait tant pleurer quand j'ai com-« mencé à dire *Pater noster?* c'est que je me suis rappelé que « c'était cet homme vraiment bon qui m'avait appris le pre-« mier à dire mon *Pater*[1]. »

La douleur de se voir pour toujours privé d'un ami si dévoué fut doublée encore par le chagrin d'en perdre un autre que sa position nouvelle forçait à s'éloigner. Antoine Favre, qu'il n'appelait jamais que du nom de frère, fut nommé par le duc de Savoie premier président du sénat de Chambéry, et, en conséquence, obligé de quitter Annecy pour aller résider au poste où l'avait appelé la confiance du prince. Quelque éminente que fût cette dignité, elle ne put compenser la douleur de la séparation ; et ce fut de part et d'autre un vrai brisement de cœur, d'autant plus sensible que la jalousie, irritée de cette élévation, suscita des peines amères au nouveau président. Rien de plus édifiant que le rapport qu'en fit celui-ci à son saint ami : « Mon cher frère, lui écrivit-il, je dis tous « les jours à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam « justificationes tuas*[2]. Mon cœur se réjouit en notre divin « Sauveur, de ce que, par la persécution et le mépris de ceux « du pays, j'ai sujet de rembarrer la vaine gloire que pour-« raient m'inspirer les applaudissements que me valent mes « livres et ma réputation. Ailleurs on dit que c'est bien de la « faveur de voir là le grand Antoine Favre ; ici on s'estimerait « heureux d'être défait de ce malheureux ; et à cela, mon « frère, je me répète après vous dans une parfaite tranquil-« lité : Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, « aux yeux duquel ni les louanges des absents ne me haussent, « ni les mépris des présents ne m'abaissent : soyons donc in-« différents aux uns et aux autres, marchant devant Dieu en « sainteté et en justice. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ve p., sect. XXII.

[2] C'est-à-dire : « Ce m'est un bien, Seigneur, que vous m'ayez humilié pour m'enseigner vos justices. » (Ps. CVIII.)

Outre les consolations qu'il puisait dans la religion, le pieux magistrat trouva un dédommagement à sa douleur dans le plaisir qu'il eut de céder au saint prélat son hôtel, le plus grand comme le plus beau d'Annecy, pour lui servir de palais épiscopal et lui être à jamais un gage de son amitié. François, étant allé s'y établir, choisit pour sa chambre privée un cabinet fort étroit, donnant pour raison qu'après avoir passé la journée dans de grands et magnifiques appartements, comme un personnage important, il fallait qu'il se ressouvînt la nuit, en se voyant réduit entre quatre petites murailles et dans son petit lit, qu'il n'était qu'un pauvre et misérable homme. « Par là, dit-il, l'évêque de Genève sera à sa place « pendant le jour, et François de Sales à la sienne pendant la « nuit [1]. »

Tandis que François avait de lui-même des sentiments si humbles, toutes les bouches redisaient les œuvres de sa charité et de son désintéressement, quelque attention qu'il mît à les dérober aux regards. Un gentilhomme du Chablais étant venu lui exposer qu'un orage avait tellement ravagé ses moissons qu'il n'avait pas de quoi ensemencer ses terres pour l'année suivante, l'homme de Dieu, compatissant à sa peine, fit lui-même ensemencer à ses frais les terres de ce seigneur [2]. Le libraire de Lyon, Pierre Rigaud, qui avait imprimé l'*Introduction à la vie dévote*, ayant retiré de la vente de cet ouvrage un énorme bénéfice, et étant venu lui offrir quatre cents écus d'or en témoignage de sa gratitude, François refusa ce présent, alléguant qu'il ne voulait d'autres récompense de son travail que de savoir qu'il avait été utile aux âmes. De nouvelles instances du libraire n'obtinrent pendant longtemps qu'un nouveau refus; enfin les sollicitations étant devenues plus pressantes : « Eh bien, dit-il, puisque vous le « voulez, j'accepte votre argent, mais soyez assuré que je ne

[1] Année de la Visitation, 4 avril. — Charl.-Aug., p. 117.
[2] Charl.-Aug., p. 116.

« le placerai pas à usure. » Et aussitôt il envoya les quatre cents écus à une pauvre et sainte fille qui désirait vivement entrer en religion, mais ne pouvait exécuter son pieux dessein, faute de ressources pour payer la dot qu'on exigeait [1].

La charité du saint évêque ne fut pas moindre à l'endroit de plusieurs possédés que lui amena vers cette époque un de ses prêtres. Il commença par les examiner avec soin, en découvrit un qui contrefaisait le possédé, sans l'être en effet, ce dont il le reprit sévèrement; et, ayant constaté la possession des autres, il prononça sur eux les exorcismes, et eut la consolation de les délivrer [2].

Mais ce qui lui donna plus de bonheur encore, ce fut le retour à la vraie foi d'environ quinze hérétiques de Genève, et surtout de madame de Saint-Sergues, personne de qualité et d'un esprit remarquable, habile dans la controverse, qu'elle étudiait depuis vingt-deux ans, aussi instruite qu'aucun ministre, et d'une si grande autorité dans sa secte, qu'on l'appelait l'*archiministresse*. Cette dame étant venue à Annecy voir quelques amies qu'elle avait dans cette ville, on lui proposa d'aller saluer l'évêque, dont la réputation était si grande. « Dieu m'en garde, répondit-elle d'un ton méprisant : c'est « un mauvais homme, un enchanteur, un magicien, un sor- « cier, que nous avons en horreur, à cause de ses four- « beries. — Mais au moins, lui dit-on, consentez à l'entendre « prêcher une fois. » Elle s'y résigna; et, dès qu'elle l'eut vu et entendu, elle sentit décroître ses préjugés, désira même lui être présentée. Le saint évêque l'accueillit avec bonté, la laissa débiter toutes ses invectives contre la religion catholique avec une chaleur et une violence qui ne connaissaient aucune mesure, sans que lui-même perdît rien de son incomparable douceur; et, quand elle eut cessé de parler, il lui

[1] *Dép. de François Favre*, qui était présent. — Charl.-Aug., p. 418.
[2] Charl.-Aug., p. 418.

exposa, en évitant même l'ombre de la dispute, les beautés de la foi qu'elle ne comprenait pas, et il le fit avec tant de calme, de bonté et de grâce, que, toute hors d'elle-même, elle ne savait qu'admirer davantage, ou la tranquillité de son âme, ou la solidité de sa doctrine. Cependant elle ne se rendit pas ce premier jour; elle revint discuter plusieurs autres points; et, enfin, s'avouant non seulement convaincue, mais charmée des beautés de la religion catholique, elle se décida généreusement à se convertir[1]. Le saint prélat entendit sa confession et choisit, pour la réconcilier à l'Église et l'admettre à la sainte table, l'oratoire même de la Visitation. « Comme j'espère, écrivit-il à madame de Chantal[2], que les « anges, et surtout la reine des anges, regarderont le spec- « tacle de la dernière action de la réduction de cette âme, je « désire qu'elle se fasse autour de votre chère petite troupe, « afin que nous soyons tous regardés avec une joie extraordi- « naire par ces esprits célestes, et que nous fassions avec eux « le festin d'allégresse sur cette enfant prodigue revenue à la « maison de son père. »

L'abjuration d'une personne de ce mérite rendit furieux les hérétiques de Genève. Ils poursuivirent de leurs insultes et accablèrent d'injures madame de Saint-Sergues, qui non seulement n'en demeura pas moins fidèle à la foi qu'elle avait embrassée, mais encore mit plus d'énergie à la défendre qu'elle n'en avait mis à soutenir la doctrine de Calvin. Ce bel exemple détermina plusieurs hérétiques à se convertir, entre autres un religieux italien, Nicolas Bartholonio, lequel, abandonnant son cloître, était allé se marier à Genève. Cet apostat, sentant alors se réveiller, plus poignantes que jamais, les remords de sa conscience, alla trouver le saint évêque que tout le monde regardait comme le père des enfants prodigues; et celui-ci, non content de lui obtenir l'absolution

[1] Charl.-Aug., p. 119.
[2] Lettre CCXVIe.

du Saint-Siège, lui procura un bénéfice à l'église cathédrale de Sion [1].

Ces conversions furent suivies d'une autre qui eut bien plus de retentissement encore. François venait de faire paraître une seconde édition de l'*Introduction à la vie dévote;* et l'ouvrage, se répandant de plus en plus, portait dans toutes les âmes la lumière et l'onction de la vraie piété. Un exemplaire étant tombé entre les mains du baron de Monthelon, calviniste de Lorraine, ce seigneur fut si profondément touché de cette lecture, que, dans le transport de son admiration, il se mit aussitôt en route pour Annecy, voulant à tout prix voir l'auteur d'un livre si incomparable et conférer avec lui sur la religion. Arrivé à Annecy, il se présenta à l'évêque, qui le reçut avec sa grâce ordinaire et lui donna tout le temps qu'il voulut. L'importunité du seigneur lorrain fut grande, mais le résultat fut consolant. Après six semaines de conférences, ce seigneur abjura l'hérésie et fit profession de la foi catholique [2].

Vers ce temps-là, François apprit une nouvelle qui ne réjouit pas moins sa foi : la nouvelle de l'établissement de l'Oratoire. Dès avant son épiscopat, son zèle pour le bien de l'Église lui avait inspiré un projet semblable : il avait compris combien serait utile une société de pieux et savants ecclésiastiques, qui offriraient au clergé séculier un modèle de perfection sacerdotale et seraient comme un séminaire de pasteurs exemplaires. Lors de son voyage à Paris, en 1602, il en avait conféré avec M. de Bérulle, qui lui avait offert de le placer lui-même à la tête de l'œuvre ; et sa modestie avait décliné une charge dont il croyait M. de Bérulle plus digne et plus capable que personne au monde. Depuis lors, cette idée était demeurée à l'état de projet : dans le vif désir qu'il avait de la voir réalisée, l'homme de Dieu avait demandé au Saint-

[1] Charl.-Aug., p. 420.
[2] *Dép. de Favre.* — Charl.-Aug., p. 421.

Siège la permission de quitter au moins pour un temps son diocèse, afin d'aider à commencer un si grand bien; et, le Saint-Siège, qui sentait la nécessité de la présence d'un tel évêque dans un diocèse comme celui de Genève, n'ayant pas voulu y consentir, il ne put y contribuer que par ses vœux et ses prières : le ciel les entendit; et, le 11 novembre de cette année 1611, M. de Bérulle commença l'établissement de cette célèbre congrégation qui a rendu de si grands services à l'Église. Le saint évêque en bénit Dieu, auteur de tout bien, et écrivit à cette occasion à la bienheureuse Marie de l'Incarnation : « J'eusse désiré, plus qu'il ne se peut dire, d'être « utile à la sainte congrégation qui éclot maintenant sous la « direction de M. de Bérulle; mais je ne puis en aucune façon, « Notre-Seigneur ne m'en trouvant pas digne. »

François se dédommagea du bien qu'il ne pouvait faire à Paris, en se dévouant tout entier au bon gouvernement de son diocèse. Prompt à aller partout où sa présence pouvait être utile, nous le voyons vers cette époque à Gex, où il convertit un gentilhomme hérétique et en amène plusieurs autres à confesser au moins la beauté de la foi catholique; à Thonon, où il soutient et développe le grand bien qu'il y avait commencé; au château de Sales, où il console sa belle-sœur malade, la baronne de Thorens, et relève son courage abattu. Le temps même qu'il mettait à aller d'un lieu à un autre était utilement employé. « J'atteste, dit un compagnon de ses voya- « ges [1], que tout le long de la route il nous entretenait de Dieu « et des choses du ciel, mais d'une manière si ravissante, « qu'on se rappelait involontairement l'ange Raphaël voya- « geant avec le jeune Tobie, et l'on ne pensait pas que l'en- « voyé céleste pût mieux parler. Il récitait d'abord l'itinéraire « des clercs, puis le bréviaire, ensuite le chapelet, en disant « sur chaque grain un *Pater* et un *Ave*. Je lui demandai un « jour raison de cette méthode de réciter le chapelet. — Je le

[1] *Dép. de Rendu.*

« fais, me dit-il, en vue de remercier le Père éternel d'avoir « choisi Marie pour être la Mère du Verbe incarné. De là, il « prit occasion de parler des sublimes prérogatives de la Mère « de Dieu, et il en parla dans un langage si suave, que nos « cœurs étaient ravis et merveilleusement excités à la dévotion « envers la sainte Vierge. La conversation dura jusqu'à notre « arrivée à Annecy; et là, après m'avoir fait remarquer que « saint François d'Assise avait été redevable à l'intercession « de Marie de toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé, il « me dit en finissant : — Soyons les dignes enfants de la Mère « et du Fils, imitons les vertus de l'un et de l'autre. »

Aussi aurait-on peine à compter tous les miracles par lesquels Dieu se plaisait à manifester la sainteté de son serviteur. Un jour, une mère désolée vint à lui, tenant dans ses bras sa jeune enfant, qu'une fièvre continue, depuis trois mois, mettait en péril de mort. Il bénit la malade en disant : « Dieu vous « guérisse, ma fille. » Et à l'instant elle fut guérie. Un autre jour, étant allé voir un malade à la dernière extrémité, sans connaissance et abandonné des médecins, il dit à sa femme, qui fondait en larmes : « Ne pleurez point; prions Dieu, votre « mari vivra. » Et peu de jours après le malade était debout, parfaitement rétabli. Encouragé par ces exemples, on lui amena, au moment où il se préparait pour monter à l'autel, un jeune homme paralytique de naissance et tout contrefait; il commença par le confesser ce jour-là, et le fit communier le lendemain. Le troisième jour, après la messe, il lui imposa les mains sur les épaules, et aussitôt tous ses membres se redressèrent, reprirent si parfaitement leur état normal, que le malade put s'en retourner à pied [1]. Un prêtre de Rumilly, à la suite d'une fièvre ardente, était tombé dans une folie furieuse qui obligeait à le tenir renfermé pieds et mains liés; trois fois il avait rompu ses chaînes et jeté partout l'épouvante, courant

[1] Charl.-Aug., livre VII. — *Dép. de Favre,* qui était présent. — Dom Jean de Saint-François, p. 499.

à travers les champs, les bois et les montagnes. Repris pour la quatrième fois et amené dans les prisons de l'évêché, il se livrait aux excès les plus affreux, lorsque l'évêque, passant devant la fenêtre de la prison, l'appelle à lui, touche sa joue à travers les barreaux comme pour le caresser, lui dit de remercier Dieu de sa guérison, et lui fait à l'heure même ouvrir les portes de son cachot. L'infortuné sort plein de raison et de sens, tombe à genoux aux pieds de son libérateur et le bénit de sa santé recouvrée, qui n'éprouva plus depuis aucune altération [1].

Quand le saint évêque n'était pas en voyage, il s'occupait, dans sa ville épiscopale, à tout ce qui pouvait alimenter la piété. Il cherchait les meilleurs prédicateurs pour donner des missions dans son diocèse, prêcher les stations de l'Avent et du Carême, et leur enseignait la manière la plus utile d'annoncer la divine parole; il leur recommandait surtout d'éviter toute vanité dans le style, toute affectation dans les gestes ou le langage : « Il faut, leur disait-il, prêcher Jésus crucifié, mais avec un cœur plein de zèle et d'amour; c'est en « vain que le prédicateur parle; si le feu de la charité ne le « brûle au dedans [2]. » Il adressait en même temps dans le monde et dans le cloître des lettres dictées par l'esprit de sagesse et de piété; il sollicitait auprès de la reine Marie de Médicis la restitution de toutes les églises et de tous les bénéfices du pays de Gex encore occupés par les hérétiques, ainsi que le rétablissement des monastères [3].

Pendant qu'il se livrait à tous ces travaux, un sénateur de Chambéry, se présentant à l'évêché d'une manière fort incivile, vint lui apporter une lettre du sénat, qui, pour des raisons qu'on ignore, le menaçait, comme déjà il l'avait fait autrefois, de lui retrancher une portion de son temporel. Le saint prélat, insensible à ce qui ne touchait que sa personne, mais s'estimant obligé à faire respecter sa dignité, répondit à

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 500.
[2] *Dép. de Rendu.*
[3] Lettres CCXLVI[e], CCXLVIII[e], CCXLIX[e] et CCL[e].

ce commissaire avec une noble fermeté, poursuivit avec force et énergie la réparation de l'injure ; et, par la puissance de ses raisons autant que par le crédit dont il jouissait à la cour de Turin, il obtint que le sénat lui fît des excuses[1]. Sa dignité ainsi sauvegardée, il se vengea cette fois, comme précédemment dans une circonstance analogue, en nommant à un canonicat de sa cathédrale le neveu du sénateur qui lui avait si gravement manqué, et en allant prêcher à Chambéry le Carême de cette année 1612[2]. « Là, raconte un témoin oculaire[3], il était occupé tout le jour à entendre les confessions, à conférer en particulier avec ceux qui désiraient « l'entretenir, à prêcher dans les maisons religieuses, à la « Sainte-Chapelle, aux pénitentes, aux congrégations des Jésuites, de sorte qu'il lui restait à peine quelques moments « pour préparer la prédication plus solennelle qu'il faisait devant le sénat. Néanmoins il suffisait à tout, prêchait à l'apostolique, s'oubliant lui-même et uniquement préoccupé « du salut des âmes. »

Au milieu de tant d'occupations, il trouva cependant le temps d'écrire à Rome pour plusieurs graves affaires. D'abord, à la prière des syndics, il demanda au Saint-Siège d'ériger en évêché la ville de Chambéry, qui jusqu'alors avait été sous la juridiction de l'évêque de Grenoble[4] ; et motiva sa demande, premièrement sur l'importance de cette cité, capitale de la Savoie, résidence du sénat et du conseil d'État et très fréquentée par les peuples voisins ; en second lieu, sur sa distance de Grenoble, sur la difficulté des communications entre les deux villes, surtout en hiver, et l'impossibilité même des rapports en toute saison, lorsque la France et la Savoie sont en guerre ; troisièmement, sur l'état de suspicion et les mille entraves qu'a à subir un évêque soumis à deux souverains,

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 401.
[2] Charl.-Aug., p. 423.
[3] *Dép. de Daunant.*
[4] Charl.-Aug., p. 423.

souvent jaloux l'un de l'autre [1]. Quelque excellentes que fussent ces raisons, sa demande n'eut pas le succès qu'il désirait ; la France fit opposition à cette mesure, et l'érection du siège n'eut pas lieu.

Une autre affaire ne tenait pas moins au cœur de l'homme de Dieu : c'était la canonisation d'Amédée III, duc de Savoie, né à Thonon en 1435, et mort à Turin à l'âge de trente ans. Déjà plusieurs églises, l'honorant comme bienheureux, tenaient son image exposée à la vénération des fidèles, et le ciel justifiait ce culte par d'éclatants miracles ; mais le saint prélat, touché des héroïques vertus qui avaient marqué le passage du bienheureux Amédée sur la terre, désirait augmenter sa gloire en obtenant sa canonisation [2]. Il en écrivit au duc régnant et le pressa vivement de poursuivre cette affaire si honorable à sa famille, si chère à toute la Savoie : « Les mi-« racles que Dieu a faits en faveur de ce grand prince, lui « dit-il [3], la profonde estime que les peuples font de sa sain-« teté, les histoires qui célèbrent si hautement son éminente « vertu, ce sont là comme autant de sommations que vous « fait ce saint prince de lui faire rendre les honneurs qui lui « sont dus. » Le duc entra dans les pensées du pieux évêque, d'autant plus volontiers, qu'ayant déposé tous ses soupçons anciens, il l'avait alors en singulière vénération, et venait de lui en donner une preuve en le nommant à l'abbaye de Ripailles, récemment vacante par la mort du titulaire. Appuyé de cette imposante autorité, l'évêque de Genève adressa sa supplique au Souverain Pontife Paul V : « Cédez à nos ins-« tances, très saint Père, lui dit-il [4] ; ne souffrez pas que « cette lampe embrasée du feu divin demeure plus longtemps « cachée sous le boisseau ; placez-la sur le chandelier, afin « qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison de l'Église :

[1] Lettre CCLII^e.
[2] Charl.-Aug., p. 425.
[3] Lettre CCLI^e.
[4] Lettre CCLII^e.

« exaltez le nom de celui qui a sanctifié le nom de Dieu par « le zèle si actif de sa charité, et qui en a étendu la gloire par « une multitude de miracles; annoncez à toute l'assemblée « des fidèles qui sont sur la terre que le Seigneur a glorifié « son saint dans le ciel pour nous exaucer lorsque nous récla- « merons son secours. La majesté de Dieu, qui en sera glori- « fiée, vous le demande; la Jérusalem céleste le désire; la Jé- « rusalem terrestre le réclame; votre propre gloire le veut; la « famille des ducs de Savoie et toute la Savoie elle-même « vous en prient. » Pour mieux assurer le succès de sa pieuse entreprise, le saint prélat écrivit à la congrégation des Rites une autre lettre [1], où il lui représente que cette canonisation réjouirait les catholiques, qui seraient aises de protester, par leurs hommages envers un nouveau bienheureux, contre la doctrine impie de Calvin sur le culte et l'invocation des saints; qu'elle confondrait les hérétiques, qui verraient que leur acharnement contre nos croyances n'a abouti qu'à les rendre plus vives; qu'elle provoquerait dans les princes chrétiens une noble ardeur à marcher sur les traces d'un saint de leur condition; qu'enfin elle remplirait d'allégresse et couvrirait de gloire toute l'Église par le nombre et la grandeur des miracles que constaterait l'enquête préalable au décret de canonisation.

Pendant que l'évêque de Genève pressait ainsi la canonisation d'un saint, la réputation de sa propre sainteté s'étendait de plus en plus. Telle était la haute estime qu'on faisait de sa vertu, que les hérétiques eux-mêmes le prenaient pour arbitre de leurs différends. Un hérétique de Genève, qui avait un procès avec le comte de Saint-Albin, ayant appris le passage du saint prélat par Bonneville, paroisse du Faucigny, alla l'y trouver et le supplia de concilier le différend : « Eh! « comment, lui demanda l'évêque, avez-vous confiance en « moi que les Genevois tiennent pour leur ennemi? — C'est

[1] Lettre CCLIXe.

« répondit l'hérétique, parce que je sais que vous êtes un « homme de bien, qui ne voulez en tout que ce qui est juste. » L'évêque, ayant donc écouté les raisons de part et d'autre, combina si bien les droits de chacun, que les deux parties furent satisfaites de la décision [1]. Deux autres avaient, avec ses propres frères, un différend pour une valeur de trois mille écus d'or : ils le prirent également pour arbitre, sans craindre l'influence de la parenté; et son jugement fut accepté comme dicté par l'équité même [2].

En France, on ne l'estimait pas moins. Lyon et Paris, avides de le voir et de l'entendre, l'invitèrent successivement à prêcher le Carême de l'année suivante. Il eût vivement désiré se rendre à ces invitations; mais, le duc de Savoie n'ayant point voulu y donner son agrément, il adressa aux deux villes sa réponse négative : « Vous ne pourrez que beaucoup gagner « au change, écrivit-il aux chanoines de Lyon [3], si on a égard « à la suffisance, puisqu'en cela je suis inférieur à tous les « prédicateurs qui hantent les bonnes villes et montent ès « grandes chaires comme la vôtre; mais; quant à l'affection « de vous rendre du service et du contentement, je pense que « malaisément vous éviterez d'y perdre, puisqu'en vérité j'ai « le cœur tout plein d'amour et de révérence pour vous et « d'ardeur et de zèle pour l'avancement de la vraie piété en « votre ville. » — « Dieu sait bien, écrivit-il à son ami Des- « hayes, qui l'avait invité pour Paris [4], que je préparais un « cœur tout nouveau, plus grand, ce me semble, que le mien « ordinaire, pour aller là prononcer ses saintes et divines pa- « roles, premièrement pour, en une si belle et si digne occa- « sion, rendre de la gloire à sa divine majesté, puis pour con- « tenter celui qui m'appelait avec tant de cœur ; et je me « promettais, par un certain excès d'amour, que, prêchant

[1] *Dép. de Michel Favre.*
[2] *Dép. de Vautier.*
[3] Lettre CCLX^e.
[4] Lettre CCLXVI^e.

« maintenant un peu plus mûrement, solidement et apostoli-
« quement que je ne le faisais il y a dix ans, vous eussiez aimé
« mes prédications. »

A cette époque s'agitait dans l'Europe la grande question des droits du Pape sur les choses temporelles. Elle avait été soulevée, d'un côté, par les écrits que publia Jacques I[er], roi d'Angleterre, pour justifier le serment qu'il exigeait de ses sujets catholiques; de l'autre, par la réfutation qu'en fit paraître le cardinal Bellarmin, d'abord dans un ouvrage intitulé : *de Romano Pontifice*, que Sixte V fit mettre à l'index comme restreignant trop le pouvoir du Pape [1]; puis, dans un autre ouvrage intitulé : *Tractatus de potestate summi Pontificis in temporalibus*, qui n'était que la reproduction des principes contenus dans le précédent. Ce savant cardinal, voulant appuyer sur la révélation le droit public du moyen âge, qui constituait le pape chef de tous les souverains, investi du droit de déposer ceux qui abuseraient de leur autorité [2], enseignait que Jésus-Christ, en donnant à son vicaire en terre le pouvoir de régir les peuples dans l'ordre spirituel, lui avait indirectement, et par voie de conséquence, donné celui de régler, dans les choses temporelles, tout ce qu'exigerait le plus grand bien de la religion, fallût-il même déposer les souverains, transférer la couronne d'un individu à un autre individu, d'une famille à une autre famille [3]; mais il ne disait pas, ainsi que l'ont enseigné quelques autres théologiens, que Jésus-Christ avait directement donné au Pape un pouvoir absolu sur le temporel comme sur le spirituel.

Cet ouvrage, qui déplut à Rome comme trop modéré, déplut encore plus en France comme exagéré, et excita, tant au Parlement que dans l'Université de Paris, le plus violent orage. Richer, syndic de la Faculté, publia contre l'auteur un

[1] Après la mort de Sixte V, l'ouvrage fut retiré de l'*Index*.

[2] Voyez sur cette question le savant ouvrage de M. Gosselin, *Pouvoir du Pape au moyen âge*.

[3] *De Rom. Pontif.*, lib. V, c. I, V, etc.

écrit intitulé : *De ecclesiastica et politica potestate,* qui fut condamné par le clergé de France comme contenant plusieurs propositions fausses, erronées, scandaleuses, hérétiques, et ensuite proscrit par le Saint-Siège. D'un autre côté, un conseiller au parlement de Bourgogne, Bénigne Milletot, croyant devoir prendre en main la cause de Richer, fit paraître son *Traité des délits communs et cas privilégiés, ou de la Puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques;* et comme il était l'ami intime de l'évêque de Genève, il lui en envoya un exemplaire. François, affligé à la lecture de cet écrit, répondit par une lettre où, joignant à l'amour du vrai le talent de le rendre aimable, il dit à son ami toute sa pensée avec les tempéraments propres à la faire goûter : « Mon cœur, dit-il après un préambule plein de grâce, vous « envoie ses pensées avec un amour qui ne violera point « les lois du respect, et un respect qui ne se séparera ja- « mais du devoir de l'amour. Parlons comme il faut entre « les amis parfaits; je vois en votre livre deux choses, la main « de l'artisan et la matière ou le sujet : je trouve votre main « non seulement bonne et louable, mais exquise et rare. « Mais la matière me déplaît, et, s'il faut dire le mot que j'ai « dans le cœur, me déplaît extrêmement. Je hais par incli- « nation naturelle, et, je pense, par inspiration céleste, toutes « les contentions et disputes qui se font entre les catholiques « et dont la fin est inutile; encore plus celles dont les effets « ne peuvent être que dissensions et différends, surtout en « ce temps plein d'esprits disposés aux controverses, aux « médisances, aux censures et à la ruine de la charité. Je « n'ai pas même trouvé à mon goût certains écrits d'un saint « et très excellent prélat[1], dans lesquels il a touché du pou- « voir indirect du Pape sur les princes; non que j'aie jugé s'il « a tort ou raison, mais parce qu'en cet âge, où nous avons « tant d'ennemis au dehors, nous ne devons rien émouvoir

[1] Le cardinal Bellarmin.

« au dedans du corps de l'Église. La pauvre mère poule, qui, « comme ses petits poussins, nous tient dessous ses ailes, « a bien assez de peine à nous défendre du milan, sans que « nous nous entre-becquetions les uns les autres et que nous « lui donnions des entorses. Enfin, quand les rois et les « princes auront une mauvaise impression de leur père spi- « rituel comme s'il voulait leur arracher leur autorité, que « Dieu, souverain père, prince et roi de tous, leur a donnée, « qu'en adviendra-t-il, qu'une très dangereuse aversion des « cœurs? et, quand ils croiront qu'en agissant contre eux il « trahit ses devoirs, ne seront-ils pas grandement tentés d'ou- « blier les leurs? Je n'ai pas voulu remarquer dans votre « ouvrage tout plein de choses qui me semblent devoir être « extrêmement adoucies, et me suis contenté de vous dire « ainsi en gros mon petit sentiment et, pour parler plus « naïvement, mon grand sentiment pour ce regard. Mainte- « nant, Monsieur, ne direz-vous point que je vous parle trop « franchement? Voilà pourtant comme je traite avec ceux « qui veulent que je contracte une entière amitié avec eux. « Ah ! je sais, je crois, je jure partout que vous aimez l'Église, « que vous êtes constamment son enfant assuré; mais le zèle « de l'autorité temporelle, que vous avez si longuement et si « heureusement possédée, vous a poussé un peu trop avant. « Vive Dieu ! Monsieur, je vous chéris avec cela de tout mon « cœur.

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem
Incolumi licuit semper amicitia [1].

« Je ne sais point user de modération en l'amitié ni presque « en rien qui en dépende. »

Cette remarquable lettre n'est pas la seule où François se soit expliqué sur ces matières. Une dame demi-savante, qui

[1] C'est-à-dire : « Les gens de bien, tout en pensant différemment, n'en « demeurent pas moins toujours amis. »

se mêlait de raisonner sur des questions si peu de sa compétence, le consulta à ce sujet; et il répondit par une nouvelle lettre où brillent encore mieux son bon sens et son esprit solide, son tendre amour pour l'Église et son dévouement au Saint-Siège, enfin ce tact parfait qui, sous les dehors de la plus grande simplicité, présente dans toute leur force les arguments moraux de sa thèse, les seuls à la portée de la personne à qui il s'adresse[1].

« Ayez agréable, lui écrit-il, que je vous parle comme le « grand saint Grégoire à une dame qui voulait obtenir de lui « la connaissance de ce qu'elle devait devenir; il lui disait : « Vous demandez de moi une chose également difficile et « inutile; je vous en dis autant par rapport à la question que « vous me faites : *Quelle est l'autorité du Pape sur le temporel* « *des royaumes?* Vous demandez de moi une solution égale- « ment difficile et inutile : *difficile,* non pas certes en elle- « même : car, au contraire, elle est fort aisée à rencontrer « aux esprits qui la cherchent par le chemin de la charité, « mais difficile en cet âge qui redonde en cervelles chaudes, « aiguës et contentieuses. Il est malaisé de dire des choses « qui n'offensent ceux qui, faisant les bons valets, soit du « Pape, soit des princes, ne veulent pas que jamais on s'ar- « rête hors des extrémités, ne regardant point qu'on ne sau- « rait faire pis pour un père que de lui ôter l'amour de ses « enfants, ni pour les enfants que de leur ôter le respect qu'ils « doivent à leur père. Je dis en second lieu *inutile,* parce que « le Pape, par le fait, ne demande rien aujourd'hui aux rois « et aux princes pour ce regard. Il les aime tous tendrement, « il souhaite la fermeté et la stabilité de leur couronne; il vit « doucement et amiablement avec eux, et ne fait presque « rien dans leurs États, même en ce qui regarde les choses « purement ecclésiastiques, qu'avec leur agrément. Qu'est-il « donc besoin de s'empresser à l'examen de son autorité sur

[1] Lettre DCCCXIII[e].

« les choses temporelles, et par là d'ouvrir la porte à la « dissension et à la discorde!... A quel propos nous imaginer « des prétentions pour nous porter à des contentions contre « celui que nous devons filialement chérir, honorer et res- « pecter comme notre vrai père et pasteur spirituel? J'ai « une douleur extrême au cœur, que cette dispute de l'au- « torité du Pape soit le jouet et le sujet de parlerie parmi « tant de gens, qui, peu capables de la résoudre, au lieu « de l'éclaircir, la troublent; au lieu de la décider, la déchi- « rent; et, ce qui est pis, en la troublant troublent la paix de « plusieurs âmes; en la déchirant déchirent la très sainte « unanimité des catholiques, et les détournent d'autant de « penser à la conversion des hérétiques... Contre tous ces « vains discours, voici les retranchements où vous retirerez « votre esprit à l'abri : le Pape est le souverain pasteur et « père spirituel des chrétiens, parce qu'il est le suprême « vicaire de Jésus-Christ en terre; partant, il a l'ordinaire « souveraine autorité spirituelle sur tous les chrétiens, em- « pereurs, rois, princes et autres, qui lui doivent non seule- « ment amour, honneur, révérence et respect, mais aussi aide, « secours et assistance envers et contre tous ceux qui l'of- « fensent, lui ou l'Église en cette autorité spirituelle et en « l'administration d'icelle. Comme par droit naturel, divin et « humain, chacun peut employer ses forces et celles de ses « alliés contre l'injuste agresseur et offenseur; aussi l'Église « ou le Pape (car c'est tout un) peut employer ses forces et « celles des princes chrétiens, ses enfants spirituels, pour la « juste défense des droits de l'Église contre tous ceux qui les « voudraient violer et détruire. Et d'autant que les chrétiens, « princes et autres sont alliés au Pape et à l'Église, non d'une « simple alliance ordinaire mais de l'alliance la plus puis- « sante en obligation, la plus excellente en dignité, qui puisse « être; comme le Pape et les autres prélats de l'Église sont « obligés de donner leur vie et de subir la mort pour donner « la nourriture spirituelle aux rois et royaumes chrétiens,

« ainsi les rois et les royaumes sont tenus de maintenir, au « péril de leur vie et de leurs États, le Pape et l'Église. Obli- « gation invariable qui s'étend jusqu'à la mort inclusivement; « obligation naturelle, divine et humaine, par laquelle le « Pape et l'Église doivent leurs forces spirituelles aux rois et « aux royaumes, et les rois leurs forces temporelles au Pape « et à l'Église. Car les pères sont aux enfants et les enfants aux « pères; les rois et les princes ont bien une souveraineté na- « turelle, mais le Pape et l'Église n'y prétendent rien : le « Pape est très souverain pasteur et père spirituel; le roi « est très souverain prince et seigneur temporel; l'autorité de « l'un n'est point contraire à l'autre, mais elles s'entre-portent « l'une l'autre. »

Ainsi François de Sales, si ferme pour tout ce que la foi et la charité commandent de dévouement au Saint-Siège, voulait pour le bien de la paix le silence réciproque des hommes de l'Église et de ceux de l'État sur les questions en dehors de la foi, qu'on ne peut presque jamais traiter sans en faire jaillir la dissension et mille autres inconvénients, vrais volcans d'où sort, si on les remue, le feu de la discorde. Il répétait souvent les paroles de l'Apôtre : *Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum*[1] : « Que la « diversité des opinions et des intérêts n'altère point votre « paix, si vous voulez que le Dieu de paix et d'amour demeure « avec vous. »

Et, sachant qu'il est en tout temps, à travers le monde, certains esprits superbes, remplis d'eux-mêmes, qui n'aspirent qu'à se faire remarquer en pensant autrement que les autres, qui se font un plaisir de tout bouleverser, pourvu que leur gloire jaillisse du milieu des ruines, il ne redoutait rien tant que de voir soulever des questions à l'aide desquelles ces génies brouillons troubleraient la tranquillité si nécessaire au bien de la religion et de l'Église. C'est ce qu'il développe admi-

[1] II *Cor.*, XIII, 11.

rablement dans un mémoire, en date du 2 juin de cette année 1612, adressé au cardinal Scipion Caffarelli Borghèse, mémoire qui nous révèle combien son âme se préoccupait des maux de l'Église, combien il en avait étudié les remèdes, et quels expédients, dignes du plus habile diplomate, sa sagesse avait découverts pour venir à bout de tout pacifier. « Il est « évident, écrit-il au cardinal[1], que la plus grande partie des « parlements, des ministres d'État et des catholiques de « France se rangent sur ces questions du parti qui est le moins « favorable, ou, pour mieux dire, le plus contraire à l'autorité « papale, croyant par là faire l'avantage de l'autorité; et, si « les choses vont plus avant, il est à craindre qu'il ne s'en- « suive une perte considérable et une déplorable division dans « ce royaume : d'autant plus que, le roi devant prendre dans « trois ou quatre ans le gouvernement des affaires, il sera « aisé à ceux de la faction contraire à l'autorité du Saint-Siège « de le tourner de leur côté; les hommes ayant, principale- « ment dans le temps où nous nous trouvons, un si grand « penchant pour l'autorité indépendante, inclination qui est « encore plus forte et plus dominante dans les jeunes gens, « comme étant naturellement hardis et téméraires, quoiqu'on « doive juger que le roi a des sentiments très bons et très or- « thodoxes. »

En lisant ces paroles, qui n'admirerait la perspicacité de l'évêque de Genève, devinant la lutte entre la royauté et la papauté qui, se préparant sous Louis XIII, éclata sous Louis XIV, au grand détriment de la religion, lutte déplorable dont le contre-coup a retenti dans les siècles suivants, et afflige parfois encore aujourd'hui les oreilles catholiques?

[1] Ce mémoire, écrit en italien, fut découvert dans le siècle dernier par M. Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Villeron, dans un recueil manuscrit de plusieurs pièces fugitives dont il avait fait l'acquisition; et on n'osa pas alors le publier, de peur de provoquer l'animadversion des parlements, qui n'auraient pas admis la loi du silence, tant recommandée par saint François de Sales sur ces matières (*Voyez* le manuscrit de M. de Cambis, t. II, p. 321.)

« Cette idée de secouer tout joug, continue l'auteur du mé-
« moire, étant un mal très contagieux, passerait ensuite in-
« sensiblement d'un royaume à un autre, comme on l'a vu
« en choses semblables, d'où il paraît qu'il y a grand danger
« dans les circonstances.

« Il ne semble pas que ce soit un remède de faire discuter
« la question par de savants théologiens, attendu que plus la
« dispute sera animée, plus les esprits s'aigriront et la divi-
« sion grandira : car, outre que les raisons des adversaires
« flatteraient l'oreille des grands, non parce qu'elles seraient
« vraies, mais parce qu'elles seraient plus conformes à leur
« intention, il ne manquera pas de théologiens qui, pour di-
« verses considérations, prendront parti contre.

« Le moyen le plus efficace serait donc de traiter amiable-
« ment avec la reine, pendant qu'elle a encore le gouverne-
« ment en main, et avec son conseil, en lui représentant que,
« ne s'étant jamais élevé le moindre différend entre Sa Sain-
« teté et Sa Majesté, et au contraire notre Saint-Père ayant
« en toute occasion montré un cœur vraiment paternel et
« empressé pour le bien, la prospérité et la grandeur de cette
« couronne, on voit avec douleur que certains esprits in-
« quiets, pointilleux et ennemis de la sainte union qui règne
« entre Sa Sainteté et Sa Majesté, viennent imprudemment
« mettre en doute si Sa Sainteté a pour cette couronne un
« véritable attachement; qu'en agitant ces inutiles questions
« il se forme dans les esprits faibles une défiance fâcheuse de
« la sincère affection de notre Saint-Père envers Sa Majesté
« et son royaume; qu'en conséquence on supplie Sa Majesté
« d'imposer silence à ces téméraires et séditieuses disputes;
« comme Sa Sainteté, de son côté, l'imposera à de telles ques-
« tions partout où il conviendra de le faire; d'autant plus
« que ces contestations, inutiles entre catholiques, sont très
« dangereuses à l'égard des hérétiques, qui font trophée de
« nos divisions, et que la continuation de la dispute, au lieu
« d'éteindre le feu, l'allume toujours plus.

« Il est bien sûr que, dans cette guerre, une pieuse adresse, « une manière de procéder pleine de douceur et de prudence « opère plus qu'un savoir enflammé et un esprit ardent. Ce « qu'on méprise tombe de soi; ce qu'on combat avec feu ac- « quiert de l'importance. *Spreta exolescunt; si irascaris,* « *agnita videntur.* La meilleure réponse qu'on puisse faire « aux esprits turbulents, c'est donc le mépris et le silence; « de sorte qu'il faudrait qu'à présent, en France, tous les « prédicateurs inculquassent, avec douceur et sans agitation, « l'unité de l'Église et la soumission au souverain pasteur, « sans disputer de son autorité sur les princes. A l'égard des « personnes qui parlent mal de l'autorité du Pape, il ne fau- « drait pas leur répondre directement, mais indirectement, « en se plaignant qu'ils agissent ainsi sans nécessité et avec « une intention maligne de rendre odieux le Saint-Siège, qui « est rempli de douceur et d'affection pour la monarchie « française; il faudrait, en révélant cette mauvaise intention, « les rendre odieux eux-mêmes, comme des perturbateurs du « repos public, et faire entrer doucement dans le discours la « nécessité de l'unité catholique et de l'attachement au Saint- « Siège, qui est le nœud de cette unité.

« Il conviendrait encore d'établir, par le moyen de prélats « prudents et zélés, une bonne intelligence entre la Sorbonne « et les Jésuites, afin que ces deux corps unis ensemble pus- « sent travailler plus efficacement au champ du Seigneur; et, « pour amener cette union, il faudrait en faire comprendre « l'importance à la reine, en lui exposant que si les prélats, « la Sorbonne et les Religieux étaient bien unis, c'en serait « fait de l'hérésie en dix ans; il faudrait avoir des personnes « de confiance qui aidassent M. le nonce et pussent familia- « riser les uns avec les autres; il faudrait recommander la « chose aux provinciaux et généraux d'ordre; envoyer à « l'Université, spécialement à la Sorbonne et aux prélats, des « brefs pleins de cordialité et de démonstration de l'affection « paternelle de notre Saint-Père pour ce royaume; mais,

« avant d'en venir là, il conviendrait qu'on eût traité l'affaire, « à Paris, avec la reine et son conseil; à Rome, avec l'am- « bassadeur et les cardinaux français, en montrant un grand « empressement pour la cessation de telles disputes : la chose « presse. *Sero medicina paratur, cum mala per longas inva-* « *luere moras.* »

Le cardinal Borghèse montra ce mémoire au Pape Paul V, qui loua la prudence de l'auteur et approuva tous les moyens de conciliation proposés; mais malheureusement on les négligea, et bientôt les disputes recommencèrent.

CHAPITRE II

NOUVELLES CONVERSIONS OPÉRÉES PAR L'ÉVÊQUE DE GENÈVE. PÈLERINAGE DE MILAN. — TRAIT DE DÉSINTÉRESSEMENT. — DÉLIVRANCE DE PLUSIEURS POSSÉDÉS. — TRAVAUX DANS LE PAYS DE GEX.

Année 1613

François de Sales, tout en travaillant sans relâche au dehors et au dedans de son diocèse, ne manquait point de dispenser la parole sainte partout où il en trouvait l'occasion. Un jour qu'il prêchait dans l'église Saint-Dominique, sur la communion spirituelle, et cherchait à embraser ses auditeurs d'un grand désir de s'unir à Jésus-Christ anéanti pour eux dans le sacrement de l'autel, il s'écria avec un saint transport : « Ah ! « que tout le monde meure, s'il ne veut vivre en Jésus-Christ « et pour sa gloire ! » Et, comme il répétait ce cri plusieurs fois, et chaque fois avec une ferveur nouvelle, un pécheur public, touché de ces accents si apostoliques, se lève tout à coup, demande à haute voix, en se frappant la poitrine, pardon au ciel et à la terre de sa vie scandaleuse, et prie le saint apôtre de le réconcilier avec Dieu. Douze hérétiques, qu'il préparait depuis longtemps en particulier, viennent aussitôt après prononcer leur abjuration entre ses mains ; et, bénissant Dieu de cette double grâce, il emmène à sa table tous les nouveaux convertis. « Jésus-Christ, leur dit-il, alla au festin « avec joie, après avoir converti Matthieu, qui était publicain « et pécheur public. Allons aussi dîner joyeusement au nom « et à l'exemple de ce Sauveur adorable. » On se met à table, et la joie de son cœur rayonne sur son visage. « Monseigneur,

« lui demanda-t-on, qui vous fait plus de plaisir, ou du pé-
« cheur revenu à la vertu ou des douze hérétiques revenus à
« l'Église? — Je me réjouis, répondit-il, du retour des uns
« et des autres; mais la conversion des hérétiques m'est un
« plus grand sujet de consolation, parce qu'ils reviennent de
« plus loin, puisqu'ils n'avaient pas encore dans le cœur la
« vraie foi, qui est le commencement du salut [1]. »

Malgré les consolations dont le ciel couronnait son zèle dans Annecy, François crut que la volonté de Dieu l'appelait à faire un grand voyage hors de son diocèse. Lors de la maladie de madame de Chantal, il s'était engagé par vœu, pour obtenir sa guérison, à faire un pèlerinage au tombeau de saint Charles, à Milan; il voulait, de plus, aller à Turin, d'abord pour recommander au duc de Savoie l'institut de la Visitation et le prier d'en favoriser les établissements qu'on espérait former bientôt; en second lieu, pour obtenir de Son Altesse l'autorisation de confier à des Religieux habiles le collège d'Annecy, que les laïques qui le dirigeaient avaient laissé tomber dans une complète décadence; enfin, pour prendre la défense d'un grand nombre de gentilshommes accusés injustement de la mort du secrétaire du duc de Nemours, qui venait d'être assassiné dans le bois de Sonnaz, près d'Annecy. Pressé par toutes ces raisons, si dignes d'un cœur comme le sien, il partit d'Annecy le 15 avril, accompagné de plusieurs ecclésiastiques et de quelques pieux laïques. Rien de plus édifiant que ce voyage : le saint évêque faisait faire à ses compagnons de route la prière en commun, leur donnait chaque matin les points de méditation, et fréquemment pendant la journée il les animait à la ferveur par les discours les plus touchants. « Durant le chemin, raconte le marquis de Lullin, qui l'ac-
« compagnait, ses actions et ses paroles célestes imprimaient
« dans mon cœur un sentiment d'estime et de respect que je
« ne puis exprimer. Il m'exhortait avec une suavité forte et

[1] Année de la Visitation, 12 février.

« charmante à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, « me montrant qu'il est plus aisé qu'on ne pense d'allier les « vertus solides avec les emplois militaires; que la dévotion « n'est point sauvage et farouche comme on la représente; « qu'on peut la conserver à la cour comme dans les cloîtres; « qu'elle est l'ornement des plus grands seigneurs; que de « grands rois l'ont pratiquée sur le trône, et de grands capi- « taines au milieu des batailles, témoin David et saint Louis, « Judas Machabée et ses frères, qui, dans les combats, étaient « des foudres de guerre et des saints devant Dieu; et il m'ex- « posait ensuite avec une suavité divine combien la loi de « Dieu est juste, belle, douce, utile, aimable, facile à obser- « ver à quiconque veut aimer Dieu et se confier en sa bonté « paternelle. D'autres fois il s'attachait à faire ressortir la va- « nité du monde, l'inconstance de la fortune, le peu de fonds « qu'il y a à faire sur la faveur des grands et sur les grandeurs « elles-mêmes, nous montrant Dieu seul comme le seul fon- « dement sur lequel on puisse se reposer[1]. »

Arrivé à Turin, le pieux voyageur alla aussitôt offrir ses hommages au duc de Savoie, qui le reçut avec tous les égards que méritaient son caractère et sa vertu. Ses premières paroles furent pour la défense des gentilshommes auxquels on imputait l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; mais, trouvant contre eux des préventions extrêmes, il crut prudent de ne pas insister pour le moment, et passa à la question de ses chères filles de la Visitation. Le duc, sur son rapport, en conçut tant d'estime, que, non content d'accorder tout ce que le saint évêque sollicitait, il en écrivit l'année suivante au sénat de Chambéry pour lui recommander, avec le plus grand intérêt, cet ordre naissant. L'évêque l'entretint ensuite de l'état de décadence où se trouvait le collège d'Annecy, et du refus qu'en faisaient les Jésuites, incapables de suffire à tous les établissements qu'on leur offrait. Le prince lui proposa d'y

[1] *Dép. du marquis de Lullin.*

faire venir les Barnabites, si, après avoir visité les maisons qu'ils dirigeaient à Turin, Verceil et Milan, il les trouvait dignes de sa confiance; et il promit d'appuyer de tout son pouvoir leur établissement dans le collège[1]; ce qui eut lieu en effet, comme nous le verrons plus bas[2].

Après cette entrevue, François partit pour Milan, où, en allant honorer un saint, il fut reçu comme un saint lui-même. Le 25 avril, jour de son arrivée, le cardinal Frédéric Borromée, cousin et successeur de saint Charles, informé de son approche, alla à sa rencontre, accompagné de don Juan de Mendoza, gouverneur de Milan, et voulut le loger dans son palais. L'humble prélat n'accepta point cette gracieuse invitation, mais demanda à demeurer inconnu comme un pauvre pèlerin, pour satisfaire plus à loisir sa piété devant le tombeau de saint Charles, et atteindre ainsi plus parfaitement le but de son voyage[3]. Le lendemain, en effet, revêtu des plus riches ornements, que l'archevêque avait mis à sa disposition, il célébra la messe au tombeau du saint cardinal, versant des pleurs d'amour, et révélant par la rougeur de son visage le feu sacré qui était dans son cœur. Le sacrifice achevé, il resta plusieurs heures prosterné devant le corps du saint, lui demandant avec larmes une participation à ses vertus, la grâce de gouverner le diocèse de Genève comme le saint cardinal avait gouverné celui de Milan, et la force d'âme nécessaire

[1] Charl.-Aug., p. 433.

[2] Les Barnabites furent fondés à Milan, en 1530, par trois saints prêtres, Morrigia, Ferrari et Zacharie, dans le but de catéchiser, de prêcher, de confesser, d'enseigner la jeunesse, de diriger les séminaires et de faire des missions. On les appela Barnabites, ou à cause de leur dévotion particulière envers saint Barnabé, ou parce qu'ils firent leurs premiers exercices dans une église qui portait le nom de cet apôtre. On les appela aussi clercs réguliers de Saint-Paul, parce que le prêtre qui les dirigea à leur fondation leur faisait lire assidûment les Épîtres de saint Paul. Cette congrégation a eu de tout temps des hommes éminents en science et en piété, comme Alexandre Sauli, l'apôtre de la Corse, et le confesseur de saint Charles, Charles Bascapé, évêque de Novare, et Augustin Tornielli, auteur des *Annales sacrées*.

[3] Année de la Visitation, 25 avril.

pour ne pas succomber sous le poids des croix qu'il avait à porter[1].

Au retour de l'église, les prêtres qui l'accompagnaient n'eurent rien de plus empressé que de se communiquer les sentiments de leur admiration sur toutes les beautés et les magnificences de la cathédrale; mais, pendant qu'ils parlaient, le saint évêque ne disait mot. Surpris de son silence, ils lui demandèrent son avis. « Je vous avoue, répondit-il, que je « n'ai rien vu. — Mais, au moins, monseigneur, vous avez « bien remarqué les riches ornements qu'on vous a donnés « pour célébrer la messe : il est impossible que l'éclat des « pierreries qui les recouvraient n'ait pas attiré vos regards. « — Je n'y ai pas pris garde, répondit-il, parce que les or- « nements intérieurs de la sainteté du grand cardinal Bor- « romée m'ont tellement occupé, que je n'ai pensé ni à la « magnificence extérieure de l'église, ni à celle des habits « sacerdotaux[2]. »

Le saint prélat, après avoir satisfait sa piété, alla offrir ses hommages à l'archevêque et au gouverneur de Milan; il savait que la politesse fait partie de la religion bien comprise : c'est la charité en action. Il visita ensuite les Barnabites, selon la mission que lui en avait donnée le duc de Savoie, et, le général de ces Religieux lui ayant proposé de le loger dans le même appartement où se retirait saint Charles lorsqu'il venait faire chez eux ses exercices spirituels, il accepta avec bonheur une offre qui s'accordait si bien avec sa vénération pour le saint archevêque. Il demeura quelques jours parmi ces bons Religieux, les étudia à fond pour s'assurer s'ils convenaient à la direction du collège d'Annecy; et, les ayant trouvés tels qu'il pouvait les désirer, il leur offrit cette direction, qu'ils acceptèrent[3]. Pendant ce temps-là, il ne manqua pas de retourner plusieurs fois au tombeau du cardinal, et y

[1] Charl.-Aug., p. 434.
[2] Année de la Visitation, 26 avril.
[3] *Ibid.*, 28 avril.

passa même une nuit entière en prière; après quoi, rappelé à Turin par la fête du Saint-Suaire qui s'approchait, il se remit en route, visita à Novare le tombeau de saint Bernard de Menthon; et, affligé de l'état de délaissement dans lequel il le trouva, il recommanda aux chanoines de l'église où se conservait cette précieuse relique de l'entourer de plus d'honneur et de vénération [1]. Arrivé à Turin pour la fête du Saint-Suaire, il fut désigné par le duc de Savoie pour porter la parole dans cette circonstance solennelle. Il obéit et parut en chaire sans autre costume que le rochet et l'étole : car c'était la discipline de cette époque, qu'un évêque n'avait pas le droit de porter le camail hors de son diocèse, à moins d'y avoir été invité par l'évêque du lieu. Le duc de Savoie, mécontent que l'archevêque de Turin n'eût pas fait cet honneur à un si grand prélat, voulut que, pour réparer l'oubli, l'archevêque envoyât à l'instant même son propre camail au prédicateur par un des ecclésiastiques assistants. François, l'ayant reçu avec respect, se tourna vers l'archevêque et lui dit, en lui faisant un salut profond : « Monseigneur, je ne mérite pas cet honneur, mais « je l'accepte pour vous obéir. » Il baisa ensuite le camail, le revêtit, et continua son sermon. Le discours fini, il quitta le camail avant de descendre de chaire, alla le rendre de sa propre main au prélat, qui était demeuré en simple rochet, lui dit, en le lui remettant, des paroles si humbles, que celui-ci en fut confus; et les assistants édifiés s'écrièrent : « Tout « prêche en ce saint évêque, jusqu'aux vêtements [2]. »

Le duc de Savoie, jaloux de l'honorer à son tour, le nomma

[1] C'est ce saint qui fonda dans les Alpes les deux hôpitaux si renommés et si utiles à l'humanité, dits de son nom le *Grand* et le *Petit Saint-Bernard*. Il était né au château de Menthon, près Annecy, en juin 923, d'une des plus illustres maisons de la Savoie. Il donna d'abord des missions dans les environs d'Aoste en Piémont, et, après avoir assuré des secours aux voyageurs par la fondation de ces deux hôpitaux, il évangélisa la Lombardie et mourut à Novare en l'an 1008. Ses vertus et ses miracles le firent canoniser dès l'année suivante.

[2] Année de la Visitation, 5 mai.

pour être un des évêques chargés d'exposer le saint Suaire à la vénération du peuple. François remplit avec joie ce pieux ministère; et, pendant qu'il tenait le linge sacré imprégné des larmes et du sang du Fils de Dieu, il laissa tomber dessus par mégarde quelques gouttes de sueur, provenant de la chaleur excessive de l'atmosphère, mêlées aux larmes d'amour qu'il ne pouvait contenir. Le cardinal de Savoie, qui s'en aperçut, l'en reprit vivement; mais l'accident qui mécontentait si fort le prélat fut, au contraire, pour le saint évêque, le sujet des plus touchantes réflexions et des plus pieux sentiments : « O mon « Sauveur! dit-il au fond de son âme[1], daignez mêler mes « indignes sueurs avec les vôtres; détrempez mon sang, ma « vie, mes affections, dans les mérites de votre sainte Pas- « sion : ce bon cardinal se fâche; vous n'êtes pas si délicat, « vous, mon Sauveur; vous n'avez répandu de sueur et de « sang que pour les mêler avec les nôtres et leur donner par « là le prix de la vie éternelle. Puissent mes soupirs s'allier « aux vôtres, pour qu'ils soient reçus avec suavité devant le « Père éternel! » Après la cérémonie, François eut une dernière audience du duc de Savoie, pour l'entretenir des gentilshommes injustement accusés de l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; il plaida leur cause de son mieux; mais il ne put, pour le moment, obtenir que des espérances. Pressé de revenir pour solenniser à Annecy les fêtes de la Pentecôte, il laissa à M. de Blonay la charge de poursuivre la négociation jusqu'à l'élargissement des accusés[2], et partit sans tarder par la route du mont Cenis.

En traversant ces hautes montagnes, il admirait comment des hommes pouvaient fixer leur séjour dans des lieux si horribles, parmi les glaces et les neiges, les frimas et les tempêtes qui y règnent presque sans relâche; et il prenait de là occasion de bénir la divine Providence : « Si ces hommes, se

[1] Lettre CCXCVII^e.
[2] Lettre CCLXXVI^e. — Charl.-Aug., p. 435.

« disait-il, allaient gagner leur vie dans quelques grandes « villes ou quelques belles campagnes, ils seraient certainement beaucoup mieux qu'ici; mais que le grand roi de « l'univers est admirable dans son action sur les âmes! Par « une bonté ineffable, il leur donne des inclinations con« traires, afin qu'il se trouve des hommes pour diriger et « servir les passants, lesquels, sans eux, ne pourraient ja« mais traverser ces affreuses montagnes[1]. »

Continuant sa route, François arriva heureusement à Annecy le 25 mai, veille de la Pentecôte; et, le lendemain, il célébra solennellement la messe dans la cathédrale. Les chanoines, par un artifice qui était dans le goût de l'époque, avaient placé à la voûte de l'église une certaine machine, représentant les nues, de laquelle, après la consécration, devait sortir une colombe avec des flammes, pour simuler la descente du Saint-Esprit sur les apôtres; la machine manqua en partie son effet : on ne vit descendre de la nue artificielle aucune langue de feu; mais la colombe en sortit; et, épouvantée tout à la fois par la musique et par la multitude du peuple qui remplissait l'église, elle voltigea de toutes parts sans trouver où se réfugier. Enfin, lasse et n'en pouvant plus, elle vint se reposer sur la tête du saint évêque, debout à l'autel; ce qui émut tous les assistants, émerveillés de voir comment cette colombe remplissait admirablement son rôle en allant se placer sur celui en qui résidait si pleinement l'esprit de Dieu. François la laissa reposer sur sa tête tant qu'elle voulut, sans la chasser ni se remuer, tout absorbé qu'il était dans le plaisir de recevoir celui qu'elle figurait[2]. Le soir de ce même jour, il prêcha à vêpres et dit aux assistants qu'il leur apportait la bénédiction du saint archevêque de Milan : « Mais, « ajouta-t-il, je dois vous adresser les mêmes paroles que di« sait saint Antoine à ses disciples après avoir visité saint

[1] Charl.-Aug., p. 135 et 136.

[2] *Dép. de Rendu, de François Favre* et de plusieurs autres qui ont affirmé le fait comme témoins oculaires. — Charl.-Aug., p. 136.

« Paul : Je viens d'honorer les vestiges de la sainteté d'un « grand serviteur de Dieu, près duquel je ne suis qu'une « ombre et un fantôme d'évêque, indigne de baiser la trace « de ses pieds[1]. »

Reprenant aussitôt en main le gouvernement de son diocèse, sans se permettre un jour de repos après ce long voyage, il se trouva, comme auparavant, accablé de travaux qui l'obligeaient à sacrifier jusqu'à la jouissance la plus chère pour un esprit comme le sien, celle de l'étude. « Je suis, écrivait-il à « un de ses amis[2], dans un continuel tracas, que la variété « des affaires de ce diocèse me produit incessamment, sans « que j'aie un seul jour auquel je puisse voir mes pauvres « livres que j'ai tant aimés autrefois, et que je n'ose plus « aimer maintenant pour ne pas me rendre plus pénible le « divorce que j'ai fait avec eux. »

Parmi les personnes dont les visites absorbaient la plus grande partie du temps du saint évêque, se trouvèrent un jour des parents éloignés d'un curé mort naguère dans les montagnes du Faucigny. D'après la jurisprudence d'alors, lorsqu'un curé mourait sans héritiers reconnus par la loi ou institués par testament, ses biens, quels qu'ils fussent, revenaient de droit à l'évêque. Affligés de se voir enlever un héritage sur lequel ils comptaient, ces parents s'étaient adressés d'abord au surintendant de l'évêché, Georges Rolland, le priant de prendre en considération leur pauvreté et d'engager son maître à se désister de ses droits, moyennant la somme de vingt ducatons ou soixante-dix-neuf francs de notre monnaie[3], qu'ils lui offraient en dédommagement. Le surintendant, regardant une offre si minime comme une impertinence (car l'héritage valait dix fois plus), les avait renvoyés sans vouloir les entendre davantage. Eux, alors, espérant mieux de la charité du maître que de celle du serviteur, vinrent

[1] Année de la Visitation, 25 mai.
[2] Lettre CCLXXXIV[e].
[3] Le ducaton valait 3 fr. 45 cent. de notre monnaie.

trouver l'évêque; et, après l'exposé exagéré de leur pauvreté, après le récit du refus que leur avait opposé Georges Rolland, ils lui réitérèrent l'offre de vingt ducatons. François accepta aussitôt un échange si défavorable, leur fit, par acte sous seing privé, abandon de tout l'héritage, et, prenant gaiement les vingt ducatons : « Voilà, leur dit-il, qui sera bon « pour mes pauvres. » Le surintendant n'eut pas plus tôt appris le fait, qu'il vint, fort courroucé, trouver son maître et lui reprocher avec amertume l'embarras où il allait le mettre pour fournir à la dépense de la maison : « Eh! mon ami, re- « prit François avec un aimable sourire, si ce bon prêtre ne « fût pas mort, n'aurions-nous pas eu de quoi vivre? Mais « consolez-vous, mon cher Rolland, je n'y reviendrai plus. « Quant aux vingt ducatons, les pauvres en sont déjà saisis. » Sur ces entrefaites, un ami étant survenu et lui ayant témoigné sa surprise de voir sortir le surintendant en si mauvaise humeur : « C'est, lui dit François, que j'ai fait une fri- « ponnerie à M. Rolland; il comptait toucher une somme « considérable de quelques biens tombés en déshérence; « je l'ai touchée sans qu'il en sût rien, et je l'ai distri- « buée aux pauvres. Dieu nous garde d'un plus grand « mal[1]! »

La colère de Rolland fut de courte durée : plusieurs malheureux ayant été amenés à l'évêché pour être guéris de leur maladie, que l'on croyait généralement être une possession du malin esprit, le saint évêque les regarda tout pensif, sans rien dire. Rolland, surpris de ce silence, le pria de leur parler et de les guérir. « Ah! dit François en souriant, je suis « bien aise que M. Rolland m'apprenne à faire des miracles. » Puis il leur parla avec sa piété accoutumée, les bénit, et ils furent aussitôt parfaitement sains et calmes. Il en fit de même, quelques jours après, à dix autres infortunés que le démon tourmentait d'une manière horrible : après les avoir confessés

[1] Charl.-Aug., p. 437.

et fait communier, il les délivra pleinement par sa seule bénédiction[1].

François resta peu de temps à Annecy; il en partit pour se rendre au pays de Gex, qui faisait l'objet continuel de ses sollicitudes. Les ministres hérétiques de cette contrée, soutenus par la république de Genève, encouragés par la politique timide de la France à l'endroit de l'hérésie, s'obstinaient à ne point rendre à l'Église les biens qu'ils lui avaient enlevés; et les prêtres qu'on y envoyait pour y rétablir la religion catholique manquaient des choses les plus nécessaires à la vie[2]. Sans se laisser décourager par l'inutilité de ses premières tentatives, François avait, l'année précédente, adressé à Louis XIII une requête sur ce sujet; mais, le chargé d'affaires de Genève à Paris ayant refusé d'en recevoir communication, et les seigneurs de sa république, qu'il avait informés de sa démarche, en ayant écrit à la reine régente, la requête fut mise à néant. Débouté de ce côté-là, il fit agir un de ses amis, M. le Mazuyer, conseiller du roi, et plus tard premier président du parlement de Toulouse, pour obtenir qu'au moins les bénéfices, à mesure qu'ils viendraient à vaquer, fussent dévolus aux curés catholiques par la règle ordinaire du concours et la nomination de l'évêque. Ce digne ami sollicita pour le saint prélat non seulement la concession du droit qu'il réclamait, mais encore une position meilleure, qui le mettrait à même de faire plus de bien. Voilà ce qui explique cette lettre inédite de saint François de Sales, en date du 14 novembre 1612[3] :
« Notre pauvre Gex, lui écrit-il, est toujours presque en même
« état : ce qu'il y a de plus, ce ne sont que des dispositions
« qui promettent un meilleur avenir; il en faut louer Dieu :
« nous ne méritons pas qu'il change subitement les cœurs,

[1] Charl.-Aug., p. 437 et 438.

[2] Lettre CCLXXXIV[e].

[3] M. le marquis de Cambis dit avoir copié cette lettre sur l'original à Toulouse, chez madame la marquise de Thezan, arrière-petite-fille de M. le Mazuyer, t. II, p. 347.

« comme il changea l'eau en vin. J'essayerai de faire que rien « ne manque autant que mon pouvoir s'étendra... Votre bonté « a impétré des lettres pour la nomination de nos prêtres aux « bénéfices, mais elles exigent tant de formalités, qu'elles ne « pourront guère leur être utiles : car, s'il manque la moindre « chose, il ne manquera pas d'entrepreneurs qui attaqueront « ces pauvres curés pour avoir leurs bénéfices; viande si « friande en ce temps, que les plus incapables en veulent plus « avoir. Je vous remercie de vos projets bienveillants à mon « égard; je ne mériterai jamais cette faveur, si mes désirs de « faire le bien ne me tiennent lieu de mérite. Dieu, qui de sa « grâce a été jusqu'à présent avec moi en ce chemin ecclé- « siastique par lequel je chemine, m'a donné du pain à manger « et de l'eau à boire et des vêtements pour m'affubler; c'est « bien assez pour m'obliger à le tenir pour mon Dieu, à lui « dresser des autels à Gex, en France et partout où il lui « plaira employer ma misère pour la gloire de sa miséricorde. « Je vous parle ainsi, Monsieur, dans la confiance de l'amitié, « non pas pour faire le refuseur, mais pour vous dire que je « ne serai jamais prétendeur. Celui qui ne se contente pas de « ce qui suffit n'a jamais assez : *Cui quod satis est non est satis,* « *nihil satis est.* »

Les bons offices de M. le Mazuyer n'obtinrent que de médiocres résultats, et François comprit qu'il ne lui restait qu'à faire par lui-même, dans le pays de Gex, tout le bien qu'il pourrait : il y passa donc tout le mois de novembre; et, à force de zèle et d'industrie, il vint à bout d'y rétablir l'office divin en huit paroisses : Gex et Farges, Peron et Chalex, Ussy et Divonne, Thoiry et Sacconay; il obligea les curés qu'il y plaça à y résider constamment, sous peine d'être privés d'une partie de leurs bénéfices, proportionnelle au temps de leur absence; il pourvut toutes ces églises de ce qui leur était nécessaire, fixa l'heure de la messe et des vêpres, prescrivit le prône et le catéchisme chaque dimanche, le chant d'une antienne à la sainte Vierge chaque samedi, et des prières ré-

gulières pour les morts. En même temps il assigna à l'instituteur catholique de Gex un revenu annuel de neuf cents florins, ou quatre cent quatorze francs de notre monnaie[1]; ordonna à tous les patrons de rétablir les chapelles qui relevaient d'eux, sous peine d'être privés du droit de patronage, nomma le curé de Gex administrateur de tout ce bailliage sous le bon plaisir du roi de France, et défendit aux Capucins d'y faire d'autre quête que celle du vin et du froment et de rien s'y permettre d'important sans le consulter[2].

Au milieu de ces graves occupations, on aime à entendre le saint évêque, non moins attentif à son salut qu'à celui des autres, dire à madame de Chantal[3] : « Parmi tant d'affaires, « je ne sais de quel côté me tourner; mais notre Sauveur « me donne un certain courage nouveau de l'aimer, servir « et honorer plus que jamais de tout mon cœur, de toute « mon âme et de tout moi-même; je dis de tout moi-même, « m'étant avis que jusqu'à présent je n'ai point eu l'ardeur « convenable à tout ce que je dois à cette immense bonté. « Il nous faut faire des efforts pour devenir saints et rendre « de grands services à Dieu et au prochain. Les affaires de « la religion qui accroissent ici tous les jours me feront « rester plus longtemps que je ne pensais, mais, certes, très « agréablement, puisque c'est pour la gloire de Dieu et le « service des âmes qu'il a rachetées. »

Le bien que fit François dans ces contrées laissa encore beaucoup à désirer. Par suite de l'obstination des ministres à garder les biens ecclésiastiques, les curés et les églises étaient toujours dans la plus extrême pauvreté. Plusieurs fois le vigilant pasteur réitéra ses plaintes à la cour; et Louis XIII, encore mineur, appréciant cet état de choses, mais ne pouvant y remédier pour le moment, lui envoya trois cents écus, afin de pourvoir aux réparations des lieux saints les plus ur-

[1] Le florin valait 46 centimes de notre monnaie.
[2] Charl.-Aug., p. 437 et 438.
[3] Lettre CCLXXXVIII[e].

gentes. L'homme de Dieu se hâta de lui en témoigner sa reconnaissance par une lettre pleine de grâce[1], où, après avoir dit que « les faveurs qui viennent de si haut lieu sont toujours « en grande estime, parce qu'elles sont comme les arrhes de « plus grands bienfaits pour l'avenir, » il lui exprimait l'espoir que « la royale bonté de Sa Majesté regarderait d'un œil « propice la misère profonde où l'hérésie avait réduit ce « pauvre pays. »

Mais il était dans le bailliage de Gex quelque chose de pire que la pauvreté, qui affligeait le cœur du saint évêque : c'était la privation de la liberté religieuse que les ducs de Savoie laissaient au pays lorsqu'ils en étaient maîtres, et à laquelle la France avait substitué une servitude humiliante sous la main du magistrat séculier. « Quelle abjection, écrivait le « saint évêque[2], que nous ne puissions faire usage de la « puissance spirituelle que Dieu nous a confiée qu'autant que « l'approuve le magistrat temporel; que, simples exécuteurs « de ses volontés, il nous faille frapper quand il l'ordonne, « cesser quand il le commande, et que nous soyons ainsi pri- « vés de la clef principale que Notre-Seigneur nous a donnée! « Ah! vraiment notre Église a bien droit de s'écrier comme « Jérusalem : *Vide, Domine, et considera quoniam facta « sum vilis. Manum suam misit hostis ad omnia desidera- « bilia ejus, quia vidit gentes ingressas sanctuarium tuum, « de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam*[3].

« Voyez, Seigneur, et considérez combien je suis humiliée. « L'ennemi a mis la main sur mes biens les plus précieux, et « l'on a vu les profanes pénétrer dans votre sanctuaire, malgré « la défense que vous leur aviez faite de s'ingérer dans l'admi- « nistration des choses saintes. »

François crut entrevoir une occasion de remédier à de si grands maux dans la tenue prochaine des états généraux du

[1] Lettre cclii^e.
[2] Lettre cccv^e.
[3] Thren., i, 10.

royaume, à laquelle avait consenti Marie de Médicis, par le traité conclu à Sainte-Menehould, avec le prince de Condé et les princes et seigneurs de son parti. Puis cet espoir parut lui échapper par l'opposition de la reine, qui craignait que cette assemblée ne l'inquiétât sur les actes de la régence, ne demandât l'éloignement de ses ministres, et n'empêchât le roi, qui allait atteindre sa majorité, de lui laisser la même autorité qu'elle avait eue depuis la mort de Henri IV. Enfin Louis XIII, ayant été déclaré majeur le second jour d'octobre, ordonna définitivement la tenue des états pour le 10 octobre suivant; et, en conséquence, les états particuliers du duché de Bourgogne s'assemblèrent pour dresser leurs cahiers de remontrances et nommer leurs députés.

M. de Belley fut nommé; et l'évêque de Genève s'empressa aussitôt de lui recommander les intérêts de la partie de son diocèse qui relevait du royaume de France. « Je m'assure, « lui écrivit-il [1], que vous ferez tout ce qui se pourra pour « la conservation des droits de Dieu et de son Église; et « tandis que notre Josué sera là, nous tiendrons les mains « élevées pour lui obtenir une spéciale assistance du Saint-« Esprit. Nous invoquerons les anges protecteurs et les saints « évêques qui nous ont précédés : nous les prierons d'être « auprès de vous et d'animer vos remontrances. »

François, en effet, pria avec ferveur, parut plus pieux que jamais; et le ciel sembla en rendre témoignage à son peuple. Le jour de la Nativité de la sainte Vierge, lorsque, officiant dans l'église collégiale d'Annecy, il était assis sur son trône, une colombe tout éclatante de blancheur, entrant du dehors par l'ouverture d'une fenêtre, vint se poser sur son épaule, de là sur sa poitrine, sans que personne osât la toucher ni la chasser, parce que tous croyaient y voir le Saint-Esprit, qui, sous la forme visible qu'il semble avoir adoptée pour symbole, se reposait sur l'homme de Dieu et lui communiquait sa

[1] Lettre cccv^e.

douceur [1]. A l'office du soir, où il prêcha sur les grandeurs de Marie, il rappela l'aventure de la colombe; mais ce fut pour l'appliquer à la sainte Vierge, à qui Dieu dit dans les saintes Écritures, selon l'interprétation de l'Église : « Vous « êtes toute belle, ô ma bien-aimée! ô ma colombe! il n'y a « en vous aucune tache. » Et il parla avec tant de ferveur, qu'il fit passer dans l'âme des assistants les sentiments pieux qui l'animaient, et que l'auditoire fut attendri jusqu'aux larmes [1].

[1] *Dép. du chanoine Gard, de Rendu, de Favre* et plusieurs autres.

CHAPITRE III

FRANÇOIS ÉTABLIT LES BARNABITES A ANNECY
ET LES CHARTREUX A RIPAILLES. — IL EST FAVORISÉ DU DON DE PROPHÉTIE.
L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE LE CONVOQUE A LA DIÈTE DE RATISBONNE.
IL VA A LYON VISITER L'ARCHEVÊQUE
ET A SION EN VALAIS ASSISTER AU SACRE DE L'ÉVÊQUE DE CETTE VILLE.
TRAITS REMARQUABLES DE CHARITÉ ET DE FERMETÉ.

De 1614 à 1615

Les sollicitudes que donnait l'état du pays de Gex à François de Sales furent un peu adoucies par la consolation qu'il eut d'établir les Barnabites à Annecy : dès le lendemain de la Pentecôte, au retour de son voyage de Milan, il avait proposé aux syndics et aux conseillers de la ville de confier à ces saints Religieux la direction du collège, affirmant que leur mérite au-dessus de tout éloge assurerait à l'établissement un brillant avenir, que leur zèle égal à leur mérite rendrait à la ville et à tous ses alentours d'immenses services, que les peuples trouveraient en eux des prédicateurs et des confesseurs habiles, les pauvres et les malades des prêtres charitables pour les visiter et les soulager, tous les genres de bonnes œuvres des aides puissants et dévoués. Les syndics et les conseillers s'en étaient référés pleinement à son avis : le saint évêque en avait aussitôt informé les Barnabites, et ceux-ci avaient envoyé trois des leurs prendre possession du collège au nom de leur société : c'étaient dom Juste Guérin, qui fut dans la suite évêque de Genève; le père Simplicien, d'une des plus illustres familles de Milan, aussi distingué par son savoir que par ses

vertus, et dom Maurice, qui n'avait pour Annecy qu'une mission passagère, et qui partit peu après pour Paris. Le général des Barnabites, en les envoyant, n'avait point désigné quel serait le supérieur; et de là résulta un combat de modestie entre les deux premiers Religieux, qui se déféraient la supériorité l'un à l'autre. Dom Juste Guérin fut vainqueur; il obtint d'être économe, et son confrère fut nommé supérieur. Cette édifiante contestation terminée, l'évêque alla lui-même les installer au collège, fit ressortir, dans un discours adapté à la circonstance, l'excellence de l'institut des Barnabites, honoré du suffrage de cinq Souverains Pontifes, et distingué par tant d'hommes de mérite sortis de son sein. « Nous étions perdus, « dit-il, appliquant le mot célèbre de Thémistocle, si nous « n'eussions été perdus : *Perieramus nisi periissemus*. La « ruine de ce collège a amené sa résurrection, sa mort lui a « donné la vie. S'il eût été moins mauvais, nous n'aurions « pas ces pieux et savants directeurs. » Ce premier discours ne fut que le commencement des témoignages d'intérêt dont il entoura ces Religieux : il se plaisait dans leur compagnie, et se disait lui-même Barnabite; il les invitait souvent à sa table, et allait manger chez eux à certains jours; souvent aussi il allait officier, prêcher, catéchiser dans leur église. Une fois même, après y avoir exposé à ses auditeurs que saint Paul avait si parfaitement correspondu à la grâce par la sainteté de sa vie, qu'il avait pu dire en vérité : « *Je vis, non pas* « *moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi,* » il fut tout à coup comme embrasé des flammes de l'amour divin et demeura quelque temps en extase [1].

Le père Simplicien, pour répondre à la confiance dont l'honorait François, fit venir au collège des maîtres habiles [2], et

[1] Charl.-Aug., p. 110 et 111. — De Cambis, t. II, p. 401.

[2] Un des plus célèbres de ces habiles maîtres fut le P. Baranzano, ami du chancelier Bacon, mort à Montargis, en 1622, à l'âge de trente-trois ans. Il a laissé plusieurs ouvrages : 1° *Summa philosophiæ*; 2° *Uranoscopia, seu universa Doctrina de cœlo*; 3° *Novæ Opiniones physicæ*; 4° *Cam-*

sous leur direction cet établissement recouvra son antique splendeur. Les écoliers y affluèrent en grand nombre; le supérieur fit au clergé des leçons de cas de conscience, que l'évêque lui-même venait entendre lorsqu'il le pouvait[1]; et ses confrères enseignaient chaque dimanche le catéchisme aux fidèles, dans quatre églises d'Annecy, avec un grand fruit pour la religion.

Aux travaux de si bons ouvriers évangéliques le saint évêque crut utile d'ajouter le secours des prières et des exemples d'une communauté de Chartreux qui, par la ferveur de leurs oraisons, ouvrissent sur son diocèse le sein des divines miséricordes, en même temps que, par la sainteté de leur vie, ils prouveraient aux peuples à quelle hauteur de vertu l'homme soutenu par la foi et l'amour est capable de s'élever. Déjà il avait proposé au duc de Savoie de leur donner l'abbaye de Filly; mais, le prince lui ayant destiné à lui-même l'abbaye de Ripailles, il la sollicita pour ces Religieux. Le duc y consentit; et les Chartreux s'établirent à Ripailles, d'où leur influence se fit bientôt sentir dans tous les environs, au grand profit de la religion et des âmes[2].

Toutefois, quelque saints que fussent ces Religieux, les peuples du diocèse de Genève vénéraient encore davantage leur évêque : ils le vénéraient comme un prophète éclairé de lumières surnaturelles; et chaque jour, pour ainsi dire, venait les confirmer dans cette pensée.

Le châtelain de Choisy, près Annecy, avait un ennemi déclaré qui, plusieurs fois, avait juré de le tuer; et, craignant qu'il n'exécutât son funeste dessein, il vint raconter à François ses appréhensions. « N'ayez point peur, mon enfant, lui dit « l'homme de Dieu, ayez confiance dans le Seigneur : si l'on « tire sur vous, je vous réponds que l'arquebuse ne prendra

pus philosophicus; 5° *de la Manière de se confesser et de méditer la Passion de Notre-Seigneur.*

[1] *Dép. de Moccand.*

[2] Lettre CCXCVIII^e.

« pas feu et que vous en échapperez sain et sauf. » Ce fut en effet ce qui arriva peu de jours après. Vers ce même temps, la ville d'Annecy manquait de grain et ne savait où en prendre ; on se voyait à la veille d'une grande famine, et tout le monde était dans l'anxiété : l'évêque alors réunit tout son peuple à l'église, et d'un ton d'assurance que pouvait seul inspirer l'esprit prophétique : « Mes enfants, leur dit-il du haut de la « chaire, espérez, confiez-vous en Dieu, et le nécessaire vous « sera donné, pourvu que vous observiez ses commandements ; « n'ayez point peur, je vous promets de sa part que non seu- « lement vous ne périrez pas de la famine, mais que vous ne « souffrirez pas même de la pauvreté. » Et l'abondance qui survint inopinément vérifia à la lettre la prédiction. Un habitant d'Annecy lui ayant un jour présenté son enfant de six à sept ans, qui avait un excellent tempérament et jouissait d'une bonne santé, le saint évêque, après lui avoir pris la main et touché la joue par manière de caresse, lui dit : « Pau- « vre enfant, vous ne passerez pas dix-sept ans. » Et la chose, en effet, arriva ainsi[1].

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre de l'empereur d'Allemagne, Mathias Ier, qui le convoquait comme prince du saint-empire[2] à la diète de Ratisbonne pour le 1er février de l'année suivante, 1612. Ce prince voulait profiter des embarras que

[1] Charl.-Aug., p. 142 et 143.

[2] Les titres de *prince de Genève* et, par suite, de *prince du saint-empire* furent donnés vers l'an 1100 aux évêques de Genève par l'empereur d'Allemagne, qui, craignant que les seigneurs laïques ou comtes du Genevois ne se rendissent trop puissants, ne crut pouvoir opposer à leur ambition une digue plus sûre qu'en remettant l'exercice des droits royaux entre les mains des évêques, et les peuples, qui se trouvaient beaucoup mieux de la domination paternelle et pacifique des évêques que de l'humeur guerrière et souvent tyrannique des comtes, applaudirent à cette mesure. Voilà pourquoi, dans plusieurs villes d'Allemagne, les évêques reçurent aussi des empereurs le titre et l'autorité de prince. L'évêque institué prince était chargé de faire rendre la justice en matière criminelle, civile et de police, sans que les comtes eussent aucun pouvoir sur les biens et sur la liberté des citoyens.

suscitaient à Achmet Ier, empereur des Turcs, la guerre de Perse et les dissensions civiles de ses États, pour reconquérir la partie de la Hongrie dont s'étaient emparés ces fiers musulmans, alors si redoutés; et, comme il avait besoin pour cette expédition du concours des princes de l'empire, et que la révolte de Genève contre son évêque ne pouvait lui faire méconnaître en François de Sales ce titre toujours porté par ses prédécesseurs, il lui adressa, ainsi qu'aux autres princes, une lettre de convocation. Le messager, selon l'ancien usage, et pour protester contre l'expulsion inique de l'évêque, avait ordre de se rendre à Genève, de mettre pied à terre devant le palais épiscopal, de frapper à la porte, de demander à parler à l'évêque de la part de Sa Majesté Impériale; et, sur la réponse qu'on lui ferait, de prendre acte de son message et d'aller porter la lettre à Annecy. Ce messager accomplit sa mission avec exactitude, et l'évêque répondit peu après à l'empereur [1] qu'il serait flatté de pouvoir se rendre à son invitation, mais que l'état où l'avaient réduit les hérétiques ne lui laissait d'autre moyen que la prière pour venir en aide à Sa Majesté. Il renonça donc au voyage proposé, et il en fit un autre qui revenait mieux à son cœur.

M. de Marquemont, dès son avènement au siège de Lyon, l'avait invité, par lettre [2], à lier avec lui une sainte amitié sur le modèle des anciens évêques, qui, par des rapports fréquents et intimes, par une communication réciproque de pensées et de vues avec leurs voisins, s'entr'aidaient à porter la charge pastorale et à en remplir parfaitement tous les devoirs. Il lui avait même annoncé sa visite prochaine comme à son ancien dans l'épiscopat; mais François estima que le dernier des évêques de Savoie (c'était ainsi qu'il s'appelait) ne devait pas se laisser prévenir par le premier des évêques de France; et, en conséquence, il se mit en route pour Lyon. L'archevêque n'eut

[1] Lettre CCCXXIIe.
[2] Lettre CCCLXIIe.

pas plus tôt appris l'approche du saint prélat, qu'il s'empressa d'aller au-devant de lui avec sa voiture assez loin hors des murs, accompagné des principaux de la ville; et il le reçut avec tous les témoignages de la vénération, l'appelant publiquement *l'honneur et la couronne des évêques.* Toute la ville s'associa à cette démonstration; et François, pendant son séjour en cette florissante cité, prouva combien il en était digne. Il prêcha, le jour de Saint-Pierre, dans la cathédrale; les jours suivants, il conféra longuement avec l'archevêque de l'établissement d'une maison de la Visitation, que ce grand prélat désirait fonder dans sa ville; il accueillit les personnes pieuses qui désiraient l'entretenir, et au bout de huit jours, voyant qu'il ne lui restait plus rien à faire pour la gloire de Dieu, il reprit la route d'Annecy, emportant l'estime de tous et la tendre amitié de l'archevêque, avec la consolation d'avoir tout disposé pour la fondation d'une colonie de son institut; ce qu'il exécuta, en effet, sept mois plus tard, quand tous les préparatifs furent entièrement terminés, comme nous l'avons dit ailleurs.

Peu après son retour de Lyon, le 1er décembre, François se remit en voyage, et partit pour Sion, capitale du Valais, afin d'y assister à la consécration du nouvel évêque que le Saint-Siège venait d'y nommer. Il avait été en rapport d'amitié et en commerce de lettres avec le prédécesseur, Adrien de Riedmartin, prélat très zélé qui avait introduit les Capucins à Saint-Maurice, les Jésuites dans le haut Valais, et avait défendu d'envoyer les enfants aux écoles protestantes. Dès la première nouvelle de la nomination d'Hildebrand Josse à ce siège, il s'était empressé de lui adresser une de ces lettres qui, partant du cœur de celui qui les écrit, vont droit au cœur de celui qui les reçoit : « Nous n'avons pas plus tôt appris, lui disait-il, « votre promotion et vos qualités éminentes, que la tristesse « que nous ressentions de la mort de votre prédécesseur s'est « changée en joie et nos chants de douleur en chants d'allé« gresse : nous avons rendu à Dieu nos actions de grâces de ce « qu'il n'avait pas permis *que sa lampe fût éteinte en Jéru-*

« *salem*, et avait remplacé le père par le fils pour l'établir sur « la ville de Sion. J'augure de vos bonnes lettres et du désir « extrême que j'ai d'y correspondre, que mon amitié avec « l'évêque de Sion, qui semblait avoir cessé pour toujours, va « revivre plus forte que jamais. Pour moi, j'ai l'honneur de « vous assurer que je suis prêt à vous rendre non seulement « tous les services fraternels qui dépendent de notre commun « ministère, mais encore tous ceux que vous pourriez attendre « d'un très fidèle et très humble serviteur, étant, plus qu'au- « cun homme du monde, dévoué à votre personne et à vos « intérêts. Ce sera toujours pour moi une chose très agréable « de me trouver dans le cas de rendre quelque service à Votre « Seigneurie, illustrissime et révérendissime; et en cela je ne « ferai que suivre l'intention de Notre-Seigneur, lequel n'a « permis que nous fussions si voisins qu'afin que nous suppor- « tassions mutuellement les fardeaux l'un de l'autre ; je rem- « plirai de plus un devoir de reconnaissance, eu égard à la « bienveillance que vous m'avez témoignée, et je satisferai « un besoin de mon cœur, ne pouvant me dispenser d'obliger « en toutes manières un prélat qui a toujours eu une souve- « raine affection, un attachement constant et inviolable pour « l'Église catholique. Si donc Votre Seigneurie a besoin de moi, « ou pour sa consécration, ou pour quelque autre chose que « ce soit, elle en peut disposer absolument. En attendant, je « ne cesserai de conjurer notre divin Maître et Sauveur qu'il « vous *envoie de son sanctuaire* un puissant *secours*, pour « conduire sûrement au port si désiré de la bienheureuse « éternité votre vaisseau qu'agitent les plus horribles tem- « pêtes [1]. »

L'évêque de Sion, heureux d'avoir à son sacre, pour évêque assistant, un prélat aussi vénéré, ne manqua pas de l'inviter ; et François, prompt à obéir à l'invitation, se mit en route pour la capitale du Valais, éloignée d'Annecy d'environ vingt

[1] Lettres CCXCII[e] et CCXCIII[e].

lieues. Les chanoines et les principaux habitants de Sion, informés de sa venue, accoururent à sa rencontre jusqu'à Morges, petite ville du canton de Vaud, le complimentèrent par l'organe du doyen du chapitre, auquel il répondit avec autant de modestie que d'à-propos, et lui firent cortège jusqu'à Sion. Là, on lui fit la réception la plus honorable : et le jour du sacre, il monta en chaire, revêtu de la chape et de la mitre, prononça sur la dignité épiscopale un discours tout à la fois noble et simple, aussi énergique pour le fond que naturel pour la forme, qui inspira aux nombreux hérétiques que la curiosité avait amenés le mépris du langage affecté de leurs ministres. Ce premier discours en fit désirer d'autres; et le saint évêque, se prêtant volontiers aux vœux de ses auditeurs, fit une suite d'entretiens sur les caractères auxquels se reconnaît la véritable Église, surtout sur la nécessité de la succession non interrompue des pasteurs et d'une autorité qui enseigne le savant comme l'ignorant. « A ces « caractères, dit-il, l'esprit le plus grossier peut discerner la « vraie Église sans aucune discussion doctrinale ni théologi- « que. L'Église romaine est la seule des sociétés chrétiennes « qui ait une méthode courte et facile pour instruire les peu- « ples des vérités évangéliques, la méthode de la discussion « et du raisonnement ne pouvant convenir au peuple ni à « presque personne, puisqu'elle jette le plus souvent les sa- « vants et les beaux esprits dans des travers et des excès di- « gnes de pitié. L'Église, dont la doctrine est faite pour toutes « sortes d'esprits et est un objet de foi et de soumission plutôt « que de science et de disputes, n'a d'autre méthode que « celle de l'autorité enseignant à tous ce qu'il faut croire; et « rien n'est plus selon la raison que de croire à Dieu, de croire « à l'Église, de croire à l'autorité la plus grande, la plus res- « pectable comme la plus respectée de tout temps par les plus « grands génies et les plus savants hommes. » Ces principes éclatants de vérité, embellis encore par la douceur et la vertu de l'orateur, confirmèrent les catholiques dans la foi et ébran-

lèrent plusieurs hérétiques; d'autant plus que c'étaient là pour eux des vérités tout à fait neuves, les lois civiles ne permettant de traiter en chaire aucun sujet de controverse. Aussi, lorsqu'il sortait en ville, tous se mettaient aux portes pour le voir; tous le proclamaient un saint, et les mères s'empressaient de lui faire bénir leurs petits enfants[1]. Ces instructions terminées, le saint évêque partit de Sion et s'en revint à Annecy.

Il y trouva une lettre du duc de Savoie, qui, pour soutenir les guerres continuelles où le jetait le désir ambitieux d'étendre sa domination, demandait à tous les évêques de ses États, en vertu d'un bref qu'il avait obtenu du Pape, une levée d'impôts sur tous les biens ecclésiastiques, proportionnellement aux revenus des bénéfices. Le saint évêque, en conséquence, fit assembler tous les bénéficiers de son diocèse et les exhorta à répondre aux vœux réunis du prince et du Souverain Pontife : « Mes frères, leur dit-il [2], il ne nous est pas « loisible de gloser là-dessus ; le souverain magistrat spirituel « et le souverain magistrat temporel parlent clairement; il « faut obéir. » Malgré cet avis, trouvant dans ses prêtres, dont la pauvreté d'ailleurs lui était bien connue, des dispositions peu favorables à sa demande, il joignit aux paroles la prédication de l'exemple en s'imposant lui-même pour une somme qui dépassait incomparablement la proportion de ses revenus. Ce langage d'exemple fut plus éloquent que tous les discours; et de tous les assistants il ne s'en trouva pas un seul qui n'eût honte de son refus et ne votât sans se plaindre les subsides demandés [3].

Autant François savait se prêter aux désirs de ses princes, autant il savait se roidir et se montrer ferme, même contre eux, quand il le fallait. Des ennemis secrets de sa maison pré-

[1] *Dép. du sieur de Charmoisy, de François Favre,* qui l'accompagnaient.

[2] Le P. la Rivière, p. 421.

[3] *Esprit de saint François de Sales,* V^{e} part., sect. XII

vinrent par d'odieuses calomnies l'esprit du duc de Nemours contre lui et contre ses deux frères Bernard et Janus de Sales. Des préventions le prince passa jusqu'à l'aigreur, et de l'aigreur jusqu'à l'indignation; enfin les choses en vinrent à ce point, que l'évêque crut devoir, en attendant l'occasion de se justifier, se retirer avec ses deux frères au château de Sales. Mais, au carême, ramené à Annecy par le sentiment du devoir, et trouvant alors les esprits plus envenimés que jamais, il crut que le temps de se taire était passé. Il écrivit donc au duc de Nemours une lettre digne des Basile et des Ambroise, où se révèlent la fermeté d'un apôtre, la sainte liberté d'un évêque [1].

« Les Papes et les princes, lui dit-il, ont des cours de jus-« tice, où ils renvoient les accusations afin qu'on les examine « à fond, et que par l'audition des parties et des témoins on « puisse discerner de quel côté est la vérité ou le mensonge : « c'est là une marche qu'ils sont tenus de suivre sous peine « de damnation éternelle; autrement il n'y aurait plus de jus-« tice sur la terre. Vous avez reçu des accusations contre mes « frères, vous avez bien fait de les entendre; mais, si vous « les avez crues, vous me pardonnerez, à moi qui suis non « seulement votre fidèle serviteur, mais votre affectionné, « quoique indigne pasteur, de vous dire que vous avez of-« fensé Dieu et que vous êtes obligé de vous en repentir, lors « même que les accusations seraient véritables : car nulle « parole contre le prochain ne doit être crue avant d'être « prouvée, et elle ne peut être prouvée que par l'examen et « l'audition des parties. Quiconque vous parle autrement, « monseigneur, trahit votre âme. Quelque dignes de foi que « soient les accusateurs, toujours faut-il que les accusés soient « admis à se défendre : les hommes les plus dignes de croyance « peuvent se tromper, ou être portés par quelques motifs hu-« mains à tromper. »

[1] Lettre CCCXXII°.

Cette lettre écrite, le saint évêque, toujours prudent et craignant de mêler à la fermeté épiscopale l'inspiration du mécontentement, crut devoir, avant de l'envoyer, en adresser un double à son ami le président Favre, pour lui demander son avis. « L'irritation du prince, dit-il dans la lettre « d'envoi [1], m'est insupportable, à moi qui lui suis si dévoué « et qui ai autrefois si délicieusement goûté sa bonté. Tant « de gens tuent, assassinent, et trouvent un refuge dans sa « clémence ; mes frères ne font de mal à personne et sont ac- « cablés de ses rigueurs. On nous demande quel mal on nous « fait ; mais nous ravir les bonnes grâces de nos princes, c'est « nous ravir le plus précieux de tous les biens. Le duc croit « tous les rapports qu'on lui fait, et il s'en indigne. On fait « un crime de m'aimer... Mais taisons-nous... un jour viendra « que m'aimer ne sera plus un reproche pour personne. » Le président approuva la lettre, et elle fut envoyée. Peu à peu l'orage se calma, la lumière se fit dans l'esprit du prince, qui finit par rendre ses bonnes grâces à une famille si dévouée.

La fermeté épiscopale du saint évêque ne fut pas moins remarquable dans un différend qu'il eut avec les habitants de Seyssel. Cette paroisse était dans l'usage de payer la dîme au chapitre de Genève, lorsqu'un jour ses habitants se mirent en tête de la remplacer par trente gerbes de blé et soixante charges de vin, qui n'en étaient qu'une représentation bien inégale. François, affligé de cette injustice qui blessait les droits de son chapitre déjà pauvre jusqu'à manquer du nécessaire, essaya toutes les voies de la douceur et de la conciliation pour ramener à la raison des gens égarés par la cupidité. Ce fut en pure perte ; plus il leur parla d'accommodement, plus ils s'opiniâtrèrent. Il fit des ordonnances, il porta des censures ; ils n'en tinrent aucun compte. Il leur envoya un de ses prêtres les plus recommandables par le talent et la

[1] Lettre CCCXXI^e.

vertu, M. Roges, vicaire général et official du diocèse; les femmes, « ce sexe facile à s'émouvoir, » observe le saint évêque, s'ameutèrent contre l'envoyé, voulurent le jeter dans le Rhône, et ce bon prêtre n'échappa qu'avec peine à leur fureur. Voyant alors tous ses efforts inutiles, François crut devoir recourir à l'autorité séculière pour soumettre par la force ces esprits indociles et rebelles. « Je m'affligerais, écri-« vit-il à ce sujet au président du parlement de Bourgogne[1], « si cette violence n'était réprimée, car elle croîtrait tous les « jours davantage; et je m'affligerai encore si on la réprime, « car ces rebelles sont mes diocésains et mes enfants spiri-« tuels. Toutefois je pense qu'il faut sévir, parce que les en-« fants auxquels les remontrances sont inutiles ont besoin « d'être châtiés pour se corriger, et il vaut mieux que je « pleure sur leur affliction temporelle que sur leur perte éter-« nelle. Cette insolence est trop publique pour être dissimulée, « trop fâcheuse pour être impunie, trop dangereuse pour n'être « pas réprimée : m'en remettant néanmoins à votre prudence, « je vous supplie de faire en sorte que mon Église conserve « ses droits et que ces gens-là fassent leur devoir. »

François n'avait pas moins à souffrir de l'injustice des hommes dans la collation des bénéfices, Un gentilhomme, fier de sa haute noblesse, étant venu un jour lui demander une cure vacante pour un ecclésiastique qu'il protégeait, il lui répondit qu'il s'était imposé la loi de ne donner les bénéfices qu'au concours, et que, si son candidat l'emportait, il serait heureux de l'y nommer. Irrité de rette réponse, ce seigneur, d'un caractère brusque, laisse éclater toute sa colère contre le saint évêque, l'accuse de duplicité et d'hypocrisie, et le menace de faire porter à ses proches ou à lui-même le poids de sa vengeance. A ces paroles outrageantes, l'homme de Dieu se contente d'opposer de loin en loin quelques paroles gracieuses pour essayer d'adoucir tant de fureur. Le gentilhomme,

[1] Lettre CCCXXIII[e].

au lieu de se calmer, se moque de ces suaves paroles, qu'il appelle des flatteries mielleuses, bonnes tout au plus à endormir les femmes et les enfants. « Eh bien, dit François, je vais « examiner devant vous-même votre protégé. » Celui-ci, qui sentait son incapacité, n'y voulut jamais consentir. « Quoi « donc! dit François au gentilhomme, voulez-vous que, les « yeux bandés, je confie la charge des âmes qui sont sous « ma conduite? Voyez s'il y a de la justice dans ce procédé. » Le seigneur, après avoir continué de vomir un torrent d'injures, s'étant efin retiré, un prêtre présent à la scène demanda au saint évêque comment il avait pu supporter avec tant de calme tant d'indignité. « Ce n'était pas lui qui parlait, « répondit-il, c'était la passion ; Dieu a vu de toute éternité « que j'aurais cet affront à souffrir, et il a voulu que je le « souffrisse patiemment : ne fallait-il pas que je busse amou- « reusement le calice qui me vient de la main d'un si bon « père? Oh! que ce calice enivrant m'est agréable, venant « d'une telle main, que j'ai appris à adorer dès mon enfance [1] ! « — Mais, ajouta l'ecclésiastique, avez-vous été tout à fait « sans sentiment? — J'ai fait diversion, répondit François, je « me suis occupé à penser aux bonnes qualités de ce gentil- « homme, selon ma pratique de considérer toujours ce qu'ont « de bon les personnes qui m'offensent, jamais ce qu'elles ont « de mauvais ou de défectueux [2] ; j'espère que, quand sa mau- « vaise humeur sera passée, quand ces brouillards se seront « dissipés, la clarté du jour reviendra et il me reverra avec « sérénité. » Ce fut en effet ce qui arriva; le gentilhomme conçut un tel regret de sa faute, qu'il vint les larmes aux yeux en demander pardon à l'évêque, et ne cessa jusqu'à la mort de l'entourer de son estime et de son affection [3].

La même cause reproduisit, vers le même temps, une scène

[1] *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* (Joan., XVIII, 11.) *Calix meus inebrians, quam præclarus est!* (Ps. XXII, 5.)

[2] Dom Jean de Saint-François, p. 406.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] p., sect. XXVII.

semblable avec des circonstances plus pénibles encore. Un commandeur de l'ordre de Malte, distingué par ses services militaires, après avoir fait ordonner prêtre un de ses domestiques dans un autre diocèse, s'avisa de demander pour lui, à l'évêque de Genève, une cure vacante. François, ferme observateur des règles canoniques, soumit au concours le protégé comme tous les autres candidats, et, le concours ayant révélé en lui une absence déplorable de science et de vertu, il pourvut de la cure un autre sujet que les examinateurs avaient estimé plus capable. A cette nouvelle, le commandeur furieux se rend à l'évêché, éclate en reproches et en insultes jusqu'à prendre violemment le saint prélat par la barbe, en lui disant d'un ton de colère : « Si tu n'étais pas évêque, je t'apprendrais à me respecter; mais, si tu n'as aucun égard pour ma qualité, tu devrais au moins respecter la croix que je porte. — Monsieur, reprit l'évêque avec un doux et modeste sourire, comment ne serais-je pas plein d'égards et de respect pour la croix, puisque je la porte aussi bien que vous, et que j'ai composé un livre pour sa défense? Je suis prêt à faire pour elle tout ce que me permet ma conscience. »

Le commandeur, après quelques instances faites d'un ton colère, voyant qu'il n'obtenait rien, prit le parti de se retirer. L'évêque, toujours poli malgré les insultes, voulut l'accompagner jusqu'à la porte de l'évêché : « Je te le permettrais, dit le furieux, si tu me portais l'honneur que tu me dois; mais, puisque tu fais si peu d'état de moi, je ne veux point de tes compliments. » Un Religieux étant entré, aussitôt après cette scène, dans la chambre du saint évêque, et lui ayant demandé ce qu'il avait éprouvé au milieu de cet assaut de mépris et d'outrages dont le bruit avait retenti au dehors : « Je vous assure, lui répondit-il, que je n'en ai pas été ému le moins du monde; Dieu a transporté mon esprit ailleurs, et je n'ai pas pris garde à tout ce qu'il disait. Occupé d'autres choses, je n'ai rien perdu de ma tranquillité; *et factus sum sicut*

« *homo non audiens et non habens in ore suo redargu-*
« *tiones.* Je me suis considéré comme un homme qui n'a ni « oreilles pour entendre ni langue pour répondre[1]. » Cependant, la nuit ayant porté conseil dans l'âme du commandeur, il réfléchit sur sa conduite et sur celle du saint, comprit son tort, vint lui demander pardon; et, depuis ce temps-là, il eut l'homme de Dieu en vénération singulière[2].

Toutes les vertus dont François donnait chaque jour tant de beaux exemples inspirèrent au prédicateur de la station du carême, à Annecy, un éloge enthousiaste du saint prélat dans son discours de clôture : « Que vous êtes heureux, s'écria-t-il, « habitants d'Annecy, qui jouissez de la présence d'un si saint « évêque! Soyez les imitateurs de ses vertus, car c'est un « saint; oui, je le répète, votre évêque est un saint, et on peut « lui appliquer ce que la reine de Saba disait à Salomon : « Bienheureux ceux qui sont toujours auprès de vous et en- « tendent votre sagesse! » A ces mots, François baissant les yeux, rougit de confusion, et tout le reste du jour il parut triste. Le prédicateur lui ayant demandé, vers le soir, la raison de sa tristesse, qu'il ne comprenait pas : « Je m'afflige, « mon père, répondit-il, de ce qu'ayant si bien prêché pen- « dant tout le carême vous avez tout gâté aujourd'hui par vos « louanges et vos adulations. Hélas! si vous connaissiez ma « misère, vous auriez tenu un tout autre langage[3]! » Précisément à cette époque, les louanges que le saint évêque ne voulait pas entendre étaient redites par toutes les bouches plus hautement que jamais. La disette de grains étant devenue extrême en l'année 1615, il acheta pour les pauvres honteux une quantité considérable de froment, fit distribuer deux jours par semaine d'abondantes aumônes à tous les indigents qui se présentèrent à sa porte, sans préjudice de ce qu'il donnait tous

[1] Ps. XXXVII, 15.
[2] Charl.-Aug., p. 455. — Philibert de Bonneville.
[3] Année de la Visitation, 21 avril.

les autres jours, dont presque chacun était marqué par quelque acte de charité héroïque.

Aussi ceux-là surtout qui l'approchaient de plus près ne mettaient pas en doute sa canonisation future. Son valet de chambre, François Favre, conservait avec respect tout ce qui lui avait servi, « car je prévois, disait-il, qu'un jour tout ceci « deviendra des reliques. » Quand on lui coupait les cheveux, il les ramassait soigneusement, et il s'en fit une boîte pleine. Quand on le saignait, il renfermait le sang dans une boîte qu'il tenait exactement fermée[1].

[1] *Archives de la Visitation de Nevers.*

CHAPITRE IV

FRANÇOIS ÉTABLIT LES BARNABITES A THONON ET NOMME GRAND VICAIRE SON FRÈRE JEAN-FRANÇOIS.
IL REÇOIT LA VISITE DE L'ARCHEVÊQUE DE LYON ET EST CALOMNIÉ DE NOUVEAU AUPRÈS DU DUC DE SAVOIE. — NOUVEAUX TRAITS DE SA CHARITÉ.

De 1615 à 1616.

Au milieu de tous ses travaux, François ne négligeait rien de tout ce qui pouvait favoriser le développement de la religion et améliorer la position de son peuple. Ayant remarqué que la culture de la soie, à peu près inconnue à Annecy, occupait beaucoup de bras à Genève, y attirait plusieurs étrangers et procurait à ceux qui s'y livraient une facile aisance, il écrivit au duc de Savoie, le 2 octobre 1615, pour l'engager à introduire dans ses États cette branche d'industrie, qui serait tout à la fois une source de bien-être pour ses sujets et un moyen de les conserver dans la vraie religion. « Il ne se « peut dire, lui mandait-il, combien ce progrès serait utile « au service de Dieu pour retirer plusieurs âmes d'entre les « hérétiques, pour affaiblir Genève qui se soutient en grande « partie par ce trafic, et pour soulager les sujets de Votre Al- « tesse, qui gagneraient en ce commerce ce que nos ennemis « gagnent. » Le prince entra dans les vues du saint évêque, et fit tellement progresser cette industrie, que celui-ci crut devoir l'en remercier par une lettre en date du 29 mars suivant : « La charité et la bonté que Votre Altesse a témoignées « envers ces bons peuples, par le soin qu'elle a pris de faire « réussir l'introduction de l'art de la soie en ces pays, ne sau- « raient jamais être assez dignement remerciées. »

En même temps que le saint évêque rendait ce grand service au pays, considérant l'action qu'exercent les grandes villes sur les peuples d'alentour qui s'y rassemblent souvent pour leurs affaires ou leurs plaisirs, il cherchait à réunir dans Thonon, capitale du Chablais, et si longtemps centre de l'hérésie, tous les moyens propres à y faire fleurir la religion. Déjà il y avait établi la *Sainte-Maison*, destinée à trois corps d'ouvriers évangéliques : le premier était une congrégation de sept prêtres pieux et instruits, chargés des fonctions curiales et de l'office divin propre aux chapitres ; le second était une communauté de Capucins qui devaient donner des missions continuelles dans toute la contrée ; le troisième devait être une société de prêtres voués à l'éducation de la jeunesse. Pour l'exécution de cette dernière mesure, la seule qui restât à consommer, François fit choix des Barnabites, qu'il voyait tous les jours à l'œuvre avec tant de succès dans Annecy. Il en conféra avec dom Guérin ; et ce Religieux, moyennant la concession de certains droits et bénéfices, s'engagea, au nom de son ordre, à tenir le collège, à donner des leçons au petit séminaire, à enseigner, si on le jugeait à propos, la philosophie et la théologie, à faire les saints offices dans l'église Saint-Augustin, à confesser, prêcher et catéchiser partout où besoin serait. Ces conventions ainsi réglées et signées de part et d'autre, l'évêque envoya dom Guérin les porter lui-même à la cour de Turin ; et le duc, non content de les approuver, chargea son ambassadeur à Rome de les faire ratifier par une bulle du Souverain Pontife. Cette bulle ne se fit pas longtemps attendre ; et, dès le mois de septembre, l'évêque alla à Thonon établir dom Guérin en possession du nouveau collège et de l'église Saint-Augustin. Le mérite des nouveaux venus parut bientôt avec éclat ; la renommée publia d'une part l'excellence de leur enseignement, leur zèle intelligent et dévoué pour le bien des élèves dans le collège ; de l'autre, les succès merveilleux de leurs prédications dans les chaires ; et ce fut pour la ville de Thonon le sujet d'une légi-

time gloire, pour tout le Chablais un continuel apostolat, pour les religieux eux-mêmes un précieux avantage par les sujets de mérite qu'ils recrutèrent dans cette maison et répandirent plus tard par toute la France. Ces succès éveillèrent la jalousie de certains personnages, et la jalousie suscita la calomnie; mais ces discours mensongers, loin d'obscurcir la vertu des Barnabites, ne firent que la rendre plus éclatante. Le Pape, au tribunal duquel les dénonciateurs avaient porté leurs griefs, renvoya l'affaire au nonce de Turin; celui-ci, à dom Guérin lui-même, dont il connaissait la candeur et la probité; et, les éclaircissements de ce saint religieux ayant révélé la vérité dans tout son jour, le Pape, pour les mettre à couvert des traits de l'envie, les prit sous sa protection, en même temps que François, sûr de leur innocence, les recommandait au haut patronage du duc de Savoie et du cardinal de ce nom [1], et confiait à leur zèle apostolique les populations diverses du Chablais.

Le saint évêque, pendant son séjour à Thonon, apprit que quelques difficultés allaient surgir dans le concours qui se préparait à Annecy pour la collation des cures : il en écrivit à son frère, Jean-François, chanoine de la cathédrale : « Cette « affaire, dit-il [2], donnera lieu à la clabauderie, en laquelle il « faut demeurer grave et tranquille, ne répliquant rien, sinon « qu'on a suivi la pluralité des voix... Il est expédient qu'on « assure bien la pension du pénitencier, de manière qu'il n'ait « rien à démêler avec le curé : car l'esprit humain est si fâ- « cheux, en tout ce qui touche l'intérêt, que malaisément « pourra-t-on autrement procurer au pénitencier ce petit « entretien. » Comme la peste était alors à Genève, où elle faisait de grands ravages, et que deux personnes en étaient mortes dans les environs de Thonon, l'évêque rassure ensuite son frère à ce sujet : « Ne soyez nullement en peine pour

[1] Lettres CCCLV[e], CCCLVI[e].

[2] Lettre trouvée au noviciat des Jésuites de Toulouse, par M. de Cambis.

« moi, lui dit-il; il n'y a aucun danger dans tout le Chablais, « et, quand même le mal prendrait accroissement, je suis « sage et me garderai du péril, Dieu aidant. Toutefois, à mon « retour, je m'arrêterai quelques jours dans une maison sé- « parée hors la ville, si l'autorité civile le désire, pour ne « donner sujet d'appréhension à personne et témoigner le « respect qu'on doit à la santé du pays. »

Peu de jours après cette lettre, François, ayant appris la mort de son grand vicaire, qu'un état maladif lui faisait prévoir depuis longtemps, écrivit une seconde fois à son frère afin de lui annoncer le choix qu'il avait fait de lui pour cette dignité. « Après plusieurs considérations, lui dit-il [1], j'ai résolu « de vous appeler à cette charge; un seul motif vous suffira « pour l'accepter et à tout le monde pour l'approuver : c'est « que de cette charge dépend en grande partie non seule- « ment le bien du diocèse, mais mon honneur, et que votre « parenté vous pressera plus que tout autre d'en avoir soin « et jalousie. L'essentiel dans cet emploi, c'est la vigilance à « ce que les autres fassent bien leur devoir. Faites pour moi « jusqu'à mon retour comme si vous étiez déjà établi. »

Ce retour ne tarda pas : François rentra à Annecy le 20 septembre, pour y conférer avec madame de Chantal sur les règles de la Visitation, et préparer une réception brillante au cardinal de Marquemont, qui devait, au retour des états généraux, lui rendre la visite qu'il en avait reçue. Le cardinal n'arriva que le 30 octobre, et fut accueilli avec tous les honneurs dus à son mérite autant qu'à sa dignité. L'évêque le fit officier pontificalement et prêcher à la cathédrale le jour de la Toussaint. Les jours suivants, il lui fit visiter les divers établissements d'Annecy; le 4 novembre il le conduisit au collège des Barnabites et le fit officier pour la fête de saint Charles : « Mes « pères, dit-il aux Religieux en le leur présentant [2], quand vous

[1] Lettre CCCXXXVIIe.
[2] Année de la Visitation, 5 novembre.

« n'aviez que moi à votre solennité, vous n'aviez que l'ombre « de saint Charles ; mais, ayant aujourd'hui monseigneur de « Marquemont, vous avez la copie vivante de l'admirable « archevêque de Milan. »

L'illustre visiteur voulut encore voir de près tous les actes publics de l'administration épiscopale pour s'édifier et s'instruire. Une cure se trouvait alors vacante et un concours était ouvert pour la donner au plus digne. Un gentilhomme ecclésiastique, fier de sa noblesse, se présente et offre, en guise de mérite, des lettres du duc de Savoie et d'autres princes qui le recommandaient. Appuyé de ces hautes protections, il méprisait tous ses concurrents et s'indignait au moindre doute qu'on pût lui en préférer un autre. L'évêque, qui n'était pas homme à faire plier le devoir devant la faveur, l'interroge sur le premier évangile où le hasard le fait tomber à l'ouverture du missel : c'était l'évangile des enfants de Zébédée, dont Jésus-Christ corrige l'ambition par cette sévère parole : Vous ne savez pas ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.*

François propose au gentilhomme de traduire ; l'ignare concurrent n'y comprend pas un mot, et néanmoins, sans être déconcerté par les éclats de rire de toute l'assemblée, il réclame d'un ton hautain le bénéfice comme chose qui lui est due. « Monsieur, dit alors François avec une modération pleine « de douceur, permettez-moi de vous expliquer les paroles que « vous n'entendez point : *Nescitis quid petatis,* vous ne savez « pas ce que vous demandez. Impossible à vous, avec le peu « de science dont nous venons d'acquérir la preuve, de vous « acquitter de la charge des âmes ; impossible donc à moi de « vous la confier : je ne suis pas le maître des bénéfices, je « n'en suis que le dispensateur, obligé de les donner au plus « digne [1]. » Conformément à ce principe, le saint évêque, séance tenante, déclara pourvu du bénéfice l'ecclésiastique qui dans le concours avait fait preuve de plus de talent.

[1] Charl.-Aug., p. 464.

Piqué de cette humiliation, le gentilhomme se laisse emporter par la colère, et menace d'aller trouver le duc de Savoie, pour lui apprendre le peu de cas qu'on a fait de sa recommandation. « En voilà assez, Monsieur, reprit François; « c'est la passion qui parle en ce moment : une autre fois, ce « sera la raison. » François, en effet, estimait trop le prince pour penser qu'il voulût la promotion d'un sujet aussi notoirement incapable. Néanmoins le gentilhomme ne s'en tint pas là : le dimanche suivant, en plein office, il eut l'impudence d'aller présenter à l'évêque, assis dans sa chaire pontificale, un libelle diffamatoire rempli des injures les plus grossières. Le saint prélat, loin de s'en émouvoir, ne songeait pas même à demander justice de l'insulte, lorsque le Chapitre, ayant pris l'affaire en main, voulut procéder rigoureusement contre le coupable et le faire châtier d'une manière exemplaire. Déjà la sentence était écrite et sur le point d'être prononcée : l'évêque l'apprend, il accourt, demande grâce et l'obtient. Il fait mieux encore, il entreprend de se venger à la manière des saints : il sollicite et obtient pour l'insolent gentilhomme, à la cour du duc de Savoie, une place très honorable, en rapport avec sa condition et sa naissance; de sorte qu'il passa en proverbe dans toute la Savoie, qu'il suffisait d'offenser l'évêque de Genève pour en recevoir des bienfaits [1].

Témoin de tant de vertus, le cardinal de Marquemont ne put contenir son admiration; il publiait partout que l'évêque de Genève était un saint, il l'appelait du nom de père; il aimait à se regarder, tout primat des Gaules qu'il était, comme son enfant spirituel, son humble disciple; et ce sentiment était si profond dans son âme, qu'un jour, lisant la signature de l'homme de Dieu au bas d'une lettre testimoniale d'un Religieux d'Annecy, il la baisa plusieurs fois avec respect, en s'écriant : « O le grand serviteur de Dieu! ô l'homme saint et

[1] *Dép. de Favre*, qui était présent. — Année de la Visitation, 31 octobre.

« parfait! prélat envoyé du ciel et que j'ai vu faire des actes « héroïques de charité et de justice! Ah! plût à Dieu que tous « les évêques de France eussent quelque petite portion de la « grâce qu'il possède en plénitude! C'est vraiment un pasteur « accompli, et nous devons tous aspirer à retracer en nous ses « vertus[1]. »

Les deux prélats, animés également de l'esprit de Dieu, ne conférèrent ensemble que de matières ecclésiastiques, depuis l'arrivée de l'archevêque jusqu'à son départ, qui eut lieu trop tôt pour leurs communs désirs. La nécessité de visiter son diocèse ne permit pas à ce grand homme de rester plus longtemps. Mais à peine avait-il quitté Annecy, que la malignité, prêtant à cette entrevue toute spirituelle des desseins politiques hostiles au duc de Savoie, fit entendre à la cour de Turin que les deux évêques avaient concerté ensemble quelques secrets projets dans les intérêts du roi de France. Le duc, accueillant ce soupçon injurieux, chargea le marquis de Lans, gouverneur de la Savoie, d'examiner le fait; celui-ci aussitôt délégua un exprès au saint évêque pour l'informer du mécontentement du prince, et lui demander compte du voyage de l'archevêque et de ses longues entrevues avec lui[2].

L'évêque, plus qu'étonné d'un si étrange soupçon, répondit aussitôt au gouverneur[3], en prenant Dieu et les anges à témoins de la vérité de ses paroles, que le cardinal n'avait voulu que lui rendre la visite qu'il avait reçue; que, sans y mettre de mystère, comme font ceux qui ont des intentions hostiles, il était venu au grand jour, accompagné de huit hommes à cheval; que, depuis son arrivée, il n'avait été question entre eux que de choses purement spirituelles, qu'il en donnait pour garant son honneur et sa conscience. « Si Votre Excellence « me le permet, ajoutait-il en terminant, je lui dirai avec « liberté que j'ai été élevé et que j'ai vieilli dans une solide

[1] *Dép. de Rendu.*

[2] Année de la Visitation, 15 novembre. — Charl.-Aug., p. 462.

[3] Lettre CCCXLII^e.

« fidélité envers mon prince, et que ma profession et toutes
« les considérations humaines m'y attachent étroitement. Je
« suis essentiellement Savoisien, moi et tous les miens, et je
« ne saurai jamais être autre chose. Je ne conçois pas com-
« ment je puis donner ombrage, après avoir vécu toujours
« fidèle et dévoué comme je l'ai fait. »

Cette lettre envoyée, le saint évêque, fort du témoignage de sa conscience, s'abandonnant pleinement à la Providence, continua en paix ses travaux ordinaires; mais ce ne fut pas sans de nouvelles tribulations. Il en fallait continuellement à cette âme d'élite pour la perfectionner dans la vertu et la rendre plus semblable à Jésus-Christ. Il y avait à Annecy un avocat nommé Pillet, qui refusait de se soumettre aux redevances auxquelles il était tenu envers l'Église de Genève. L'évêque, se croyant obligé à maintenir les droits de son Église, le contraignit par les voies judiciaires à reconnaître ces redevances. L'avocat, furieux d'avoir eu le dessous, se prit d'une haine si violente contre l'évêque, qu'il saisissait toutes les occasions d'en dire du mal; il vomissait contre lui mille injures, il le décriait dans toutes les compagnies, et semblait avoir pris à tâche de noircir une réputation si pure. L'homme de Dieu, informé du fait, n'en conçut pour le diffamateur qu'un intérêt plus tendre; et un jour, l'ayant rencontré dans la rue : « Monsieur, lui dit-il avec bonté en le prenant par la main, « je sais que vous me voulez du mal, et que vous cherchez « par tous les moyens à me perdre de réputation; ne vous « excusez point, je suis sûr du fait; mais je veux aussi que « vous sachiez que, quand vous m'arracheriez un œil, je vous « regarderais encore de l'autre avec affection. » Le malheureux, surpris et confus, demeura sans mot dire, mais cependant ne se laissa point toucher par ces bonnes paroles; et sa haine, au contraire, ne fit que croître avec le temps. Quelques mois après, il porta l'impudence jusqu'à couvrir de boue et d'ordures les lettres monitoriales affichées à la porte de la cathédrale, jusqu'à tirer même, pendant la nuit, des coups

de pistolet contre les fenêtres de l'Évêché ; et, pour dernier attentat, il blessa d'un coup d'épée le vicaire général d'Annecy. Madame de Chantal, effrayée du danger auquel une haine si acharnée exposait son saint directeur, le conjura de laisser au moins agir ceux qui voulaient poursuivre le coupable. « Laissez-moi faire, lui répondit-il, nous nous vengerons, « vous et moi ; cet homme a trois filles, nous en recevrons « une gratuitement dans notre monastère. » Ce qui, en effet, s'accomplit.

Cependant le sénat de Chambéry, informé de méfaits si noirs, fit mettre en prison le coupable et commença son procès, dont l'issue infaillible et prochaine devait être une condamnation à mort. Le saint évêque, alarmé du coup qui menaçait son ennemi, se hâte d'écrire au duc de Savoie, demande et obtient sa grâce, et va lui-même en porter la nouvelle au prisonnier. Le misérable, insensible à de si généreux procédés, ne laisse échapper de ses lèvres ni un mot de repentir pour sa faute, ni une parole de reconnaissance pour sa grâce. L'homme de Dieu se jette à ses genoux et lui demande pardon de ce en quoi il aurait pu l'offenser sans le savoir. Le pécheur endurci n'en est pas plus touché ; il n'a qu'un accueil insultant pour son bienfaiteur, et, chose incroyable ! il persévéra dans sa haine jusqu'à la fin malheureuse qui termina sa vie, et qu'on regarda comme un châtiment de la justice divine pour l'outrage gratuit fait à un saint[1].

François éprouva encore une autre persécution de la part d'un gentilhomme sans mœurs, qui s'était fait son ennemi sans qu'il lui en eût donné aucun sujet. Cet homme, qui se piquait de bel esprit, répandit dans le monde une satire sanglante contre l'évêque de Genève. Cet écrit impie n'excita dans le public que le mépris qu'il méritait, et n'altéra pas un instant dans François le calme de son âme. Dépité d'un in-

[1] *Dép. du chanoine Gard, de Favre, de Langin et de la mère Greffier.* — Charl.-Aug., p. 486.

succès si complet, ce gentilhomme inventa un autre genre d'outrage. Quoiqu'on fût alors au plus fort de l'hiver et que la terre fût toute couverte de neige, il rassembla, pendant plusieurs nuits de suite, devant la porte de l'évêché, ses domestiques et quelques mauvais sujets de la ville, avec une nombreuse meute de chiens. Là, il leur donna l'ordre de faire le plus de tapage possible, les uns en jouant du cor de chasse, les autres en tirant force coups de pistolet, tous en poussant les cris usités à la chasse, en animant les chiens à aboyer, et leur pinçant même les oreilles pour les faire crier plus fort; de telle sorte qu'il n'y eut pas pour l'évêque un seul moment de repos possible pendant toute la nuit[1]. François, en effet, ne pouvait dormir; mais alors il se levait, et, prosterné à deux genoux, aux pieds de son crucifix, il priait pour ces insolents perturbateurs, en disant avec Jésus-Christ : « Mon « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Les gens du voisinage, moins patients que leur évêque, informèrent la justice et la pressèrent d'empêcher ce tapage nocturne, qui ne leur permettait pas de fermer l'œil de toute la nuit. Mais tel était le crédit de ce seigneur, qu'il sut arrêter toute poursuite et réduire à l'impuissance l'action de la justice. Alors les serviteurs de l'évêché, sentant leur patience poussée à bout, voulurent se faire justice eux-mêmes et sortir en armes contre les impertinents. « Gardez-vous-en bien, » leur répondit François avec son incomparable mansuétude; « hélas! « ils sont plus à plaindre que nous : au moins nous sommes « ici chaudement et à couvert, et eux doivent être transis de « froid. — Mais ce sont des misérables! répliqua-t-on. — « Hélas! dit l'humble prélat, si la grâce ne nous assistait, « nous pourrions faire pire encore. Dieu soit béni de ce que « je ne voudrais pas en faire autant[2]!

Enhardis par l'impunité, ces malheureux se mirent à jeter

[1] Charl.-Aug., p. 468.
[2] *Dép. de Raffy.*

des pierres contre les fenêtres ; et le saint évêque, voyant tomber les pierres à ses côtés, répétait tranquillement le mot de saint Étienne lapidé : « Seigneur, ne leur imputez pas ce pé- « ché. » Enfin ils en vinrent jusqu'à cet excès de couvrir de boue et d'ordures toute la grande porte de l'évêché, et ils paraissaient décidés à continuer longtemps encore ce manège, lorsque l'évêque, ayant par hasard rencontré pendant le jour le gentilhomme auteur de tout le mal, se jeta à son cou comme si c'eût été son meilleur ami, et l'embrassa de la manière la plus cordiale, accompagnée des paroles les plus bienveillantes. Cet homme ne put tenir contre tant de charité; tout confus, il demanda pardon, et fit mieux encore : touché de la beauté de la religion qui apprenait à chérir ainsi un ennemi, il se convertit entièrement, proclamant que la douceur de son évêque avait été plus puissante sur son âme que les sermons de cent prédicateurs[1].

Ce seigneur, avant sa conversion, avait fait partager sa haine pour l'homme de Dieu à un de ses frères, marquis d'une fierté facile à s'offenser. Cette haine fut, aux yeux du saint évêque, un titre particulier à son affection; et, en effet, un seigneur fort puissant, en querelle avec ce marquis, étant venu à Annecy, en compagnie de douze cavaliers, pour terminer la dispute par les armes, François l'arrêta au moment où il passait devant l'évêché pour aller sur le terrain, le dissuada de se battre, et le mit en rapport avec son ennemi. Les deux combattants, touchés de la médiation du saint évêque, le prirent pour arbitre : il régla leur différend, rapprocha leurs cœurs divisés, et ces seigneurs, qui avaient juré la mort l'un de l'autre, se séparèrent amis[2].

Ces beaux triomphes de la charité se renouvelèrent d'une manière plus douce encore pour son cœur au sein de sa propre famille : un gentilhomme, auquel il tenait par alliance,

[1] *Dép. de Daunant,* témoin de toute la scène. — Charl.-Aug., p. 469.
[2] Charl.-Aug., p. 470.

s'étant offensé d'une action que François avait faite sans le moindre soupçon qu'elle pût lui déplaire, vint en plein jour dans la cour de l'évêché, avec une meute de chiens, des cornets et des trompettes, faire un vacarme incroyable, et, montant de là dans la chambre de l'évêque, il vomit contre lui les injures les plus blessantes. A tant d'audace, François, après quelques mots de civilité et de courtoisie, n'opposant qu'un silence plein de douceur, le gentilhomme, plus furieux encore, redouble ses outrages, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué de parler seul, il se retire, la menace et l'injure à la bouche. « Monseigneur, demanda alors à François le père de Coëx, « qui avait vu toute la scène, comment n'avez-vous pas ré- « primé cet insolent, au moins par quelques paroles fermes et « sévères? — Mon père, répondit François, j'ai fait un pacte « avec ma langue, c'est qu'elle se taira tant que mon cœur « sera ému, et ne répliquera jamais à aucune parole capable « de me provoquer à la colère : et véritablement il ne fallait « pas aigrir davantage ce pauvre homme en essayant de lui « faire comprendre son tort. A la réflexion, il deviendra plus « sage et se repentira de sa faute[1]. » En effet, quelques jours après, le coupable revint, les larmes aux yeux, demander pardon et remercier le saint évêque dont la douceur l'avait préservé d'une plus grande faute, confessant que, dans le transport de rage où il était, il aurait tué à coups de poignard celui qui aurait voulu raisonner avec lui[2]. Le bruit, en effet, se répandit qu'on avait voulu attenter à ses jours, et une religieuse de la Visitation ne put s'empêcher de lui en exprimer sa douleur. « Quelle chimère de nouvelle, lui répondit-il[3], qu'on ait « voulu me tuer! Les bons ne me tueront pas, parce qu'ils sont « bons, ni les mauvais, parce que je ne suis pas bon. Ce n'a « été qu'une faible ombre d'attaque. »

La charité, dans l'évêque de Genève, n'était pas seulement

[1] Le P. Binet, *Quel est le meilleur gouvernement?* p. 184.
[2] Charl.-Aug., p. 485.
[3] Lettre DCCIX[e].

patiente, elle était encore généreuse et prodigue : un curé de son diocèse étant venu un jour lui exposer sa détresse, il voulut à tout prix lui faire l'aumône, mais par quel moyen? il n'avait plus rien dans sa bourse. Il va à la chapelle, prend deux grands chandeliers d'argent qui étaient sur l'autel et les donne à cet ecclésiastique pauvre, en lui disant de les vendre pour en tirer de quoi vivre. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, baise les mains de son bienfaiteur et va vendre les chandeliers à Genève. Rolland, l'économe de la maison, voyant le lendemain matin la chapelle dégarnie, soupçonna ce qui était arrivé, et voulut racheter ces objets. « Non, dit François, ce « rachat ne pourrait se faire qu'au préjudice des pauvres; « nous nous passerons de chandeliers[1]. » Le saint évêque ne borna pas là sa charité : informé que l'église de ce bon curé était dans un état de délabrement déplorable, il en fit blanchir le chœur de ses propres deniers, y établit de grandes fenêtres avec des ferrures et des treillis, et donna un fort beau tableau en payant les frais de cadre, de pose et autres agencements nécessaires pour qu'il produisît un bon effet[2].

Un père de famille, avocat à Annecy, réduit par divers malheurs à une extrême détresse, ne pouvait plus fournir aux frais de l'éducation de son fils, qui étudiait en théologie à Paris. François, instruit de sa position, lui envoie aussitôt la somme d'argent dont il avait besoin. La joie de cet homme est au comble; mais bientôt succède une cruelle inquiétude : comment envoyer cet argent à Paris? Ne se perdra-t-il point en chemin? Le saint prélat apprend les angoisses du pauvre père; il le fait venir, se charge de la commission en assumant sur lui la responsabilité de tous les périls, et accompagne l'envoi d'une lettre bienveillante au jeune homme, pour l'exhorter à la piété et à l'étude. L'avocat, touché de tant de bonté, crut devoir, par reconnaissance, faire des visites fré-

[1] *Dép de Chambet.*

[2] *Dép. de Chambet et de Donyer.* — Charl.-Aug., p. 471.

quentes à son bienfaiteur. Mais, malencontreusement pour l'évêque, le visiteur ne connaissait guère la discrétion : plusieurs fois il porta l'importunité jusqu'à rester quatre à cinq heures de suite sans avoir autre chose à dire que des bagatelles insignifiantes; et, chose admirable! le saint prélat, malgré ses grandes occupations, l'accueillait toujours de la meilleure grâce, sans jamais laisser entrevoir aucun ennui[1].

Cette patience de la charité, dans le saint évêque, ne fut pas moins merveilleuse à l'égard d'un seigneur venu des confins les plus reculés de la Normandie pour conférer avec lui sur les scrupules qui travaillaient sa conscience, et les doutes, en matière de foi, qui tourmentaient son esprit. Ce seigneur avait cherché dans toute la Normandie et à Paris un docteur qui éclaircît ses difficultés, dissipât ses ténèbres, rendît la paix à son âme troublée; et, n'en trouvant pas à son gré, il s'était décidé à faire le voyage d'Annecy. Il se présente à l'évêché; on annonce à François, qui était à table pour le dîner, qu'un étranger le demande; le saint évêque se lève aussitôt, accueille ce seigneur avec bonté et l'introduit dans sa chambre. Celui-ci alors entame le long chapitre de ses scrupules, de ses difficultés et de ses doutes. François répond à tout avec netteté et patience : à mesure qu'il résout une question, d'autres semblent renaître; enfin la conférence se prolonge jusqu'à l'heure du souper. M. de Sainte-Catherine va avertir François que c'est le moment de se mettre à table. Une heure se passe ; d'autres messagers viennent à la charge, et expriment à leur évêque la crainte que le défaut de nourriture ne le fasse succomber à la fatigue. *Nonne anima plus est quam esca*[2]? leur répondit-il. *Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris mei*[3]. « Ne vaut-il pas mieux sauver une « âme que de manger? Ma nourriture est de faire le bon « plaisir de mon Père. Une autre fois nous aurons le temps

[1] Charl.-Aug., p. 470.
[2] Matth., VI, 2.
[3] Joan., IV, 34.

« de manger et de boire, j'ai en ce moment une autre faim à « satisfaire, une autre soif à étancher : c'est la faim et la « soif du salut et de la consolation d'une âme; que personne « ne vienne donc plus me déranger! » Et il continua la conférence jusqu'à ce que ce seigneur fût pleinement satisfait et que la douce lumière de la paix brillât de tout son éclat là où étaient le trouble et les ténèbres. Enfin, après dix heures de séance, l'étranger se retira, content et fondant en larmes de bonheur. « Oh! dit-il à M. de Sainte-Catherine, qui le re-« conduisait, que vous êtes heureux de jouir d'un pasteur si « saint et d'un directeur si habile! J'étais perdu, et ses bons « conseils m'ont ramené à la vie. Personne en France n'avait « pu rendre la paix à mon âme; béni soit Dieu qui m'a con-« duit près de votre saint évêque! On m'en avait dit des « choses merveilleuses; mais tout ce qu'on m'a dit n'est pas « l'ombre de ce que j'ai vu. Il y a entre la renommée et la « réalité toute la différence qui sépare un tableau d'avec « l'homme qu'il représente [1]. »

[1] *Dép. de Bonard et de Myncet.*

CHAPITRE V

BELLE CONDUITE DE FRANÇOIS DE SALES DANS LA GUERRE DU PIÉMONT.
IL FAIT PARAITRE SON TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU,
PRÊCHE DEUX AVENTS ET DEUX CARÊMES A GRENOBLE,
PERD LE BARON ET LA BARONNE DE THORENS, AINSI QUE DEUX DE SES MEILLEURS
AMIS ET CONVERTIT UN PÉCHEUR DÉSESPÉRÉ.
LETTRE A PAUL V ET A LOUIS XIII.

De 1616 à 1618

Si les souffrances des particuliers affligeaient si fort l'âme sensible de l'évêque de Genève, comme nous l'avons vu souvent dans cette histoire, les calamités publiques pesaient bien autrement sur son cœur; et ce ne fut pas sans une douleur profonde qu'il vit le duc de Savoie, aidé par la France, déclarer la guerre au duc de Mantoue, soutenu par l'Espagne, pour lui enlever le duché de Montferrat sur lequel il prétendait avoir des droits [1]. Ce rassemblement de troupes indigènes et étrangères, portant avec elles non seulement le fléau de la guerre, mais encore la dissolution des mœurs, faisait le sujet continuel de ses gémissements devant Dieu et devant les hommes. Non content de lever les mains au ciel et de prier tous les jours en son particulier, il ordonna des prières publiques, avec exposition du Saint-Sacrement, dans tout son diocèse, et invita son peuple à apaiser, par une vie meilleure, la colère du ciel qui déchaîne les fléaux sur la terre pour en punir les habitants coupables. Cette guerre, commencée par l'ambition, se compliqua encore d'une manière

[1] Charl.-Aug., p. 170.

terrible par la vengeance et la rébellion. Le duc de Nemours, mécontent du duc de Savoie, qui, en lui faisant espérer la main d'une de ses filles, l'avait empêché d'épouser Anne de Lorraine, fille du duc d'Aumale, et avait ensuite manqué à sa parole, se laissa gagner par les Espagnols, qui le poussaient à la révolte, le pressaient de s'emparer de l'autorité suprême dans tout le duché de Genève, et lui promettaient tous les secours nécessaires en hommes et en argent [1]. En conséquence, il se fit plusieurs mouvements de troupes dans ce but : grand nombre de huguenots se joignirent aux rebelles, et on tenta le siège d'Annecy. Toute la ville était dans la consternation : seul l'évêque possédait son âme dans la paix, et rassurait son peuple en lui promettant que cette levée de boucliers s'en irait en fumée. Ces bonnes paroles ne pouvaient calmer la frayeur générale : « S'ils viennent à forcer la « ville, lui dit-on, vous serez le premier sur qui tomberont « les hérétiques ; ils pilleront votre évêché et vous feront « sentir toute leur fureur : cachez-vous donc et mettez en « sûreté tout ce que vous avez de plus précieux. — Non, mes « enfants, leur répondit-il avec une parfaite sérénité de « visage, je ne me cacherai pas et ne me séparerai point de « vous : je ne pense pas qu'on me veuille plus de mal qu'aux « autres, et, s'il le faut, je souffrirai avec vous. Je serai tou- « jours à mon devoir, Dieu aidant : si l'on sonne vêpres, j'y « irai ; si j'ai des dépêches à faire, je les ferai ; si l'on prend « la ville d'assaut et qu'on me veuille du mal, je suis entre « les mains de la divine providence. Du reste, ajouta-t-il « pour relever le moral de son peuple abattu, ayez con- « fiance, il ne vous sera fait aucun mal, je le garantis. » En effet, au bout de trois jours, les ennemis levèrent le siège [2], et bientôt le prince de Piémont se rendit en diligence à Annecy avec des troupes nombreuses pour prévenir une nouvelle attaque.

[1] Charl.-Aug., p. 472.
[2] *Ibid.*, p. 472 et 473.

Il descendit à l'évêché, et François, toujours occupé des choses de son ministère, profita de l'occasion pour lui présenter, sur la réforme des communautés religieuses des deux sexes, un mémoire[1] où brillent également sa sagesse et son zèle : la licence des guerres avait introduit dans beaucoup de ces communautés le relâchement et le désordre, et, plusieurs de ceux ou celles qui les habitaient étant liés par la parenté avec les seigneurs du pays, l'autorité ecclésiastique ne pouvait les faire rentrer dans le devoir sans soulever des oppositions puissantes. Pour remédier à un mal si difficile à guérir, le sage réformateur, convaincu que ce ne serait pas trop de la plus haute autorité qui fût dans l'Église, proposa au prince de solliciter, par son ambassadeur auprès du Saint-Siège, la nomination d'une commission chargée de délibérer sur les moyens à prendre, et revêtue des pouvoirs nécessaires pour les mettre à exécution. Cette commission aviserait : 1° à séparer entièrement des monastères les abbés et prieurs commendataires, en fixant les revenus auxquels ils pourraient prétendre, de telle sorte qu'il n'y eût plus désormais de querelles scandaleuses à ce sujet ; et à laisser une liberté parfaite soit aux supérieurs pour le gouvernement et la réforme de leur maison, soit aux communautés pour le changement triennal de leurs supérieurs par l'élection ; 2° à retirer de la campagne certaines communautés peu nombreuses et à les transporter dans les villes, où, étant en plus grand nombre et réunies selon les besoins, elles pourraient mieux observer leurs règles et faire un service régulier ; 3° à éliminer de certains monastères les Religieux qui ne voudraient pas se soumettre à la réforme et à les remplacer par d'autres plus édifiants ; 4° à faire observer, spécialement dans les monastères de Religieuses, les règlements tracés par le concile de Trente. Le prince agréa fort ce sujet, et promit d'employer tout son crédit à le faire réussir.

[1] *Opuscules*, p. 110. — Charl.-Aug., p. 473 et suiv.

Ce n'était pas que François ne comprît bien que la vraie réforme ne se fait point par l'autorité qui commande, mais par le changement du cœur qui se détermine à aimer Dieu et à le servir avec dévouement. Dans cette vue, il avait entrepris, en 1614, d'écrire un *Traité de l'amour de Dieu* qu'il méditait dès lors depuis longtemps. « Je vais mettre la main au « livre de l'*Amour de Dieu,* manda-t-il à madame de Chantal[1], « et m'essayerai d'en écrire autant sur mon cœur comme je « ferai sur le papier. » Et il avait, en effet, consacré à cette composition tous les loisirs qu'il avait pu se ménager pendant le jour ou se créer le matin et le soir aux dépens de son sommeil. Pendant ce travail, il sentait si profondément ce qu'il écrivait, que des larmes d'amour coulaient malgré lui sur le papier, et que souvent même il était obligé de s'interrompre pour pleurer plus abondamment[2]. Le 25 mars, au retour des vêpres, lorsqu'il se préparait à écrire en méditant, à genoux devant son prie-Dieu, sur la grandeur de l'amour qui avait porté le Verbe éternel à s'unir avec la nature humaine dans le mystère de l'Incarnation, il vit en esprit l'infinie bonté avec laquelle le Fils de Dieu était passé du sein du Père dans celui de la Vierge; et telle fut la suavité céleste qui accompagna cette vue, qu'il en tomba en défaillance. Son cœur, voulant payer de retour un si grand amour, s'excitait à aimer le plus qu'il lui était possible : il eût voulu avoir tout l'amour du ciel dans sa poitrine; et l'esprit de Dieu, qui est tout charité, répondant à ses vœux, se communiqua à lui avec une abondance que manifestèrent au dehors des signes sensibles. Comme autrefois Dieu figura la descente du Saint-Esprit sur les apôtres par des langues de feu, il fit tomber sur le saint évêque un globe enflammé, lequel, se partageant en plusieurs

[1] Lettre DCXLII^e^.

[2] « Souvent, dit le P. la Rivière (liv. IV, ch. XLIV, *ad finem*), en relisant les chapitres qu'il avait achevés, il se sentait accablé de tant de douceurs et de tant de délices, qu'à force de tendresse de cœur les larmes lui distillaient des yeux, et il pleurait comme un enfant; et de ceci il s'est déclaré lui-même à M. Vincent, lequel me l'a raconté. »

petites flammes, l'environna de toutes parts sans endommager aucun de ses vêtements, et rendit son visage tout resplendissant comme un astre, pendant que son cœur était intérieurement consumé d'amour[1]. Le phénomène venait de disparaître, lorsque entra Louis de Sales, qui avait coutume de venir tous les soirs, avant le souper, s'entretenir quelques moments avec lui. En voyant son visage comme tout en feu, il s'effraya, le croyant malade, et voulut appeler les domestiques. « Non, mon frère, dit le saint évêque, n'appelez per- « sonne; je ne suis point malade : je vous raconterai ce que « c'est, pourvu que vous me promettiez de n'en rien dire à « personne, car c'est le secret du Seigneur. » Alors il lui raconta, en tremblant encore de tous ses membres, ce qui était arrivé; puis continua sa méditation, aimant mieux laisser son cœur goûter à loisir les douceurs de l'amour divin que de prendre le repas dont l'heure était venue. En mémoire de cette faveur céleste, la chambre demeura, jusque bien longtemps après sa mort, en vénération comme un lieu saint; et lui-même écrivit, sur un livre qu'il portait toujours avec lui, ces paroles : *Die vigesima quinta Martis, hodie, servum suum Franciscum misericorditer visitare dignatus est Dominus;* c'est-à-dire : « Aujourd'hui, 25 mars, le Seigneur a daigné, dans « sa miséricorde, visiter son serviteur François. » De ce jour data, dans l'âme de Louis de Sales, un sentiment tout particulier de vénération pour son saint frère; et il ne le vit plus qu'avec une religion profonde, comme un homme en qui habitait l'Esprit-Saint. Il lui demandait souvent communication de ses écrits sur l'amour de Dieu : et quand il l'obtenait, il ne les lisait qu'à genoux, après s'être préparé à cette lecture par l'oraison, souvent même par la communion; et il en retirait un si grand fruit, qu'au sortir de cette lecture, il paraissait tout enflammé lui-même de l'amour divin.

[1] *Dép. du chanoine Gard, de François Favre* et de plusieurs autres. — *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] p., sect. XXXI et XXXIII. — *Ibidem* p. V[e], sect. XXIV. — Dom Jean de Saint-François, p. 496.

Cependant il tardait à François d'avoir fini son travail : « Je fais ce que je puis pour le livre[1], écrivait-il à madame « de Chantal; ce m'est un martyre bien grand de ne pouvoir « gagner le temps requis. » A mesure qu'il composait, il communiquait son manuscrit à M. de Sainte-Catherine, chanoine de la cathédrale, à quelques autres ecclésiastiques distingués par leur mérite et à son frère Louis, les conjurant de lui faire leurs observations, de changer, d'effacer ou d'ajouter, comme ils l'entendraient. Quelquefois aussi il en lisait des chapitres à ceux qui venaient le voir, pour les édifier; et M. Fabre de la Valbonne a raconté qu'ayant été atteint d'une mélancolie profonde, il en avait été complètement guéri par deux ou trois chapitres dont le saint évêque lui avait fait lecture; mais il voulait surtout le faire examiner et corriger par les maîtres de la science. « Vous remettrez, écrivit-il à Michel Favre, son « aumônier, qui se trouvait alors à Lyon[2], mes pauvres cahiers « aux pieds de monseigneur de Marquemont, s'il est en lieu « et loisir de s'appliquer à cette lecture; sinon vous les remet« trez entre les mains de M. Déville, docteur en théologie, « député pour l'approbation des livres; et, par son avis, vous « les présenterez à M. Lafarge, vicaire général, et à d'autres « docteurs, car je me reconnais très fautif; de plus, j'ai peu « de loisir pour revoir mes petits ouvrages. Je supplie et dé« sire qu'ils soient vus à loisir, et charitablement examinés « par les doctes. »

Après toutes ces précautions, inspirées par l'humilité et le zèle de l'exactitude doctrinale, il livra, dans les premiers mois de 1616, son manuscrit à la presse; et, le dernier jour de juillet, l'impression en fut achevée, quoique assez peu heureusement; « car, dit l'auteur avec son humble naïveté, le « libraire a laissé couler plusieurs fautes en cette œuvre, et « moi plusieurs imperfections : s'il se trouve des besognes

[1] Lettre CCCXXIVe.
[2] Année de la Visitation, 20 mai.

« parfaites dans ce monde, elles ne doivent pas être cher-
« chées en ma boutique. » Ce livre fit partout une sensation profonde : le général des Chartreux, qui, après avoir lu l'*Introduction à la vie dévote*, avait conseillé à l'auteur de ne plus écrire, pour ne pas déchoir du haut point où il s'était élevé, lui écrivit, après avoir lu ce traité, de ne plus cesser d'écrire; les Jésuites et la Sorbonne proclamèrent que, par cet ouvrage, l'auteur s'était placé au rang des Augustin et des Jérôme, des Ambroise et des Grégoire. Jacques, roi d'Angleterre, qui avait tant loué, tout hérétique qu'il était, l'*Introduction à la vie dévote*, célébra en termes bien plus magnifiques encore le mérite de ce nouveau livre. Dans son admiration, il défia les évêques anglicans de rien écrire de semblable, et de savoir parler, comme l'évêque de Genève, le langage du ciel sur la terre : « Oh! que je voudrais, s'écria-t-il, voir l'auteur de cet « écrit évangélique! Ce doit être un grand personnage. » On rapporta au saint évêque cette parole; et, loin d'y chercher une satisfaction pour sa vanité, son cœur, que l'amour de Dieu absorbait tout entier, ne fit qu'exhaler ce cri de zèle apostolique : « Oh! qui me donnera des ailes comme à la « colombe, et je volerai vers ce roi dans cette belle île, autre-« fois la terre des saints, aujourd'hui le domaine de l'erreur! « Ah! vive Dieu! si mon prince me le permet, je m'en irai à « cette nouvelle Ninive, je parlerai à ce roi et lui prêcherai « la vérité au péril de ma vie[1]; » sentiments qui, du reste, n'étaient point passagers en lui; car jamais les noms des Anselme, des Thomas, des Édouard et de tant d'autres saints personnages que l'Angleterre a produits ne lui venaient dans la pensée, qu'il ne poussât des soupirs pour sa conversion.

Quoique le roi d'Angleterre appréciât si fort le *Traité de l'amour de Dieu*, tous ne l'apprécièrent pas de même; et deux critiques furent dirigées contre cet ouvrage. La première

[1] M. de Maupas, p. 332.

le déclarait trop théologique et trop métaphysique pour être à la portée du commun des lecteurs, l'auteur, du reste, en convenait lui-même dans sa préface : « Si je n'avais écrit, « dit-il, que pour les personnes qui ne goûtent que la pra- « tique du saint amour, j'aurais pu retrancher les quatre « premiers livres et quelques chapitres des livres suivants. » La seconde critique portait sur certaines comparaisons et expressions un peu libres employées par l'auteur, surtout aux chapitres IX et X du premier livre[1]. Son âme angélique voyait de trop haut l'amour profane pour soupçonner seulement les fâcheuses impressions que pourraient produire sur des âmes terrestres les comparaisons qu'il en tire, en vue de faire comprendre l'amour surnaturel de Dieu.

Mais, à ces deux critiques près, que nous croyons plus largement applicables encore aujourd'hui qu'alors, parce qu'à un siècle moins instruit dans les choses divines il faut un discours moins élevé; à une époque plus corrompue, disposée à penser le mal plus facilement, il faut un langage plus chaste, on peut dire que le *Traité de l'amour de Dieu* est un vrai chef-d'œuvre. L'auteur commence par des réflexions préliminaires dans lesquelles il démontre que la volonté gouverne toutes nos puissances et toutes nos passions, que l'amour de Dieu ne peut exister dans une âme qu'à la condition d'y dominer tout autre amour, voulant *être roi ou rien, ne pouvant vivre s'il ne règne, ni régner si ce n'est souverainement*, et que, Dieu étant l'infinie bonté, le cœur humain a une inclination naturelle à l'aimer par-dessus tout, sans cependant pouvoir le faire qu'à l'aide de la grâce.

Après ces notions, qui occupent tout le premier livre, l'auteur entre dans son sujet; et, se faisant l'historien de l'amour divin, il en raconte la naissance, les progrès et la décadence. Les principes générateurs de cet amour sont les perfections infinies de Dieu considérées en elles-mêmes, les bienfaits de

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. XIV.

sa main libérale, dont les principaux sont la création, la conservation et la rédemption; les inspirations de la grâce qui nous pressent d'aimer, tout en nous laissant la liberté de n'aimer pas; la foi, l'espérance, le souvenir de nos fautes et les doux attraits de Jésus-Christ. L'amour formé dans le cœur par ces principes est, jusqu'au dernier soupir, susceptible de s'accroître par toutes les bonnes œuvres, même les moindres, par l'action de Dieu toujours présent au fond de l'âme qui aime; et là, le docte historien de l'amour divin révèle l'excellence du don de persévérance, le bonheur de mourir dans la charité; après quoi, suivant l'amour jusque dans le ciel, il le montre béatifiant tous les saints par la claire vue de Dieu le Père, du Verbe engendré et de l'Esprit-Saint, amour substantiel qui unit le Père et le Fils. Mais malheureusement, dans cette vie, l'amour ne suit pas toujours cette voie de progrès : quelquefois l'homme quitte Dieu pour s'attacher aux créatures; les objets sensibles le séduisent et l'entraînent; et lorsque tout devrait le porter à Dieu, tout sert quelquefois à l'en détourner. C'est pourquoi l'historien de l'amour divin en raconte la décadence et le refroidissement; triste fruit de l'inconstance de notre volonté, de notre faiblesse dans les tentations, de notre misère profonde qui ne peut aimer qu'autant que Dieu nous fait aimer.

Ici finit l'histoire de l'amour divin avec le quatrième livre.

Les cinq livres suivants sont consacrés à décrire les exercices ou la pratique de cet amour. Le premier exercice, c'est la complaisance ou la condoléance, la complaisance par laquelle l'âme se réjouit de voir le Dieu qu'elle aime, si beau, si parfait, si aimable; la condoléance, par laquelle elle compatit aux souffrances de Jésus-Christ dans sa Passion et s'afflige de l'outrage que le péché fait à Dieu. Le second exercice, c'est la bienveillance qui désire que Dieu soit connu, aimé et servi par toute créature, qui soupire après le ciel pour l'aimer sans interruption et le voir aimé par tous les cœurs, qui s'unit avec transport aux louanges que Dieu se donne à lui-même.

De là, le pieux auteur passe au troisième exercice de l'amour, qui est l'oraison ; il en parcourt les divers degrés, la méditation, la contemplation ou le repos en Dieu, les ravissements et les extases, avec les langueurs, les transports et les blessures de l'amour ; et il ajoute pour dernier exercice l'union de notre volonté à celle de Dieu par l'obéissance à ses commandements, à ses conseils, à ses inspirations, et par l'indifférence à tout ce que voudra son bon plaisir, quel qu'il soit. L'auteur n'est nulle part plus admirable que dans ce dernier point, qui fait le sujet du huitième et du neuvième livre. Là, on voit l'amour à son apogée, voulant tout ce que veut le Dieu qu'il aime et ne voulant rien autre chose, content de s'immoler pour que Dieu soit tout en lui. Après ces suaves et belles considérations, l'auteur, dans les trois derniers livres, étudie le commandement de l'amour divin, en fait voir l'excellence, les effets, les caractères, et donne des avis pour y faire progrès.

Telle est l'analyse rapide de ce beau traité, fruit de vingt-quatre années de prédications, selon l'expression de l'auteur lui-même, et de si profondes études, qu'il est quatorze lignes de ce livre, qui, disait-il à M. de Belley, lui avaient coûté la lecture de plus de douze cents pages in-folio [1]. Il y traite les questions de la théologie les plus épineuses et les plus obscures, la grâce efficace, la prédestination, le commencement de la foi ; mais ces épines, il les convertit en fleurs par la netteté de ses explications revêtues du style le plus gracieux ; ces obscurités, il les éclaircit par les lumières d'une saine théologie, par la lucidité de ses aperçus, l'exactitude et la précision de sa doctrine. Il ôte aux questions scolastiques toute leur sécheresse par son humeur aimable qui brille partout ; il sème l'agrément dans tout ce qu'il dit, par son imagination fleurie, qui personnifie jusqu'aux objets les plus spirituels, par ses comparaisons et ses traits d'histoire em-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. xv.

pruntés le plus souvent à la Bible et appliqués avec autant de justesse que de grâce, mais surtout par le sentiment de la plus tendre piété, qui anime, vivifie tout, et fait de ce livre plutôt une production de son cœur qu'un travail de son esprit. Chose remarquable! cette composition, toute figurée et fleurie qu'elle est, est pourtant très simple; la fécondité du génie et de l'imagination de l'auteur ne l'écarte jamais du naturel; les ornements viennent sous sa plume sans être appelés; c'est l'éloquence naïve, l'aimable simplicité d'un cœur qui ne dit que ce qu'il sent, qui se peint sans le vouloir, qui trouve dans les sujets les plus usés des beautés inconnues, mais si naturelles, qu'on est surpris de ne pas les avoir aperçues le premier. Tel est le *Traité de l'amour de Dieu.* L'auteur, en le composant, avait développé beaucoup plus longuement son sujet; mais, en le livrant à l'impression, il en retrancha plus de la moitié [1] : bel exemple donné aux lecteurs qui, idolâtres de leurs écrits, ne savent pas se borner à ce qu'il faut et faire le sacrifice du reste.

Cependant tout ce que publiait la renommée sur l'évêque de Genève fit concevoir au parlement du Dauphiné le désir d'entendre son éloquente parole, et on l'invita à venir prêcher à Grenoble l'Avent de 1616 et le Carême de 1617. Après avoir pris l'agrément du duc de Savoie, il accéda à l'invitation; et au jour convenu il se rendit à Grenoble, accompagné de deux conseillers que le Parlement lui avait députés pour lui faire honneur. Pendant toute cette station, il vécut en apôtre, se gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse et ses exemples; et, afin de mettre à profit le respect et la confiance qu'on lui témoignait, il ne ménagea ni son repos ni ses forces, se dévoua tout entier à régénérer cette ville, prêchant tous les jours, entendant en confession ou écoutant dans des conférences particulières tous ceux qui voulaient avoir recours à lui, visitant et animant à la ferveur toutes les com-

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., sect. xv.

munautés religieuses. Comme le temps de l'Avent est destiné à honorer le mystère du Verbe incarné dans le sein de Marie, il prit pour matière de ses prédications les paroles de l'ange qui était venu annoncer à Marie ce grand mystère, et l'*Ave Maria* suffit à toute la station. Chaque jour il en commentait quelques paroles avec un cœur embrasé du désir de faire connaître et aimer Jésus et Marie, et l'on ne peut dire les succès heureux qu'obtinrent ces instructions[1].

Le maréchal de Lesdiguières, qui commandait alors en chef dans le Dauphiné, ne put résister, quoique calviniste, à la curiosité d'aller entendre un prédicateur dont tout le monde parlait avec tant d'enthousiasme. Après l'avoir entendu, il voulut l'entendre encore, et fut des plus assidus à ses sermons. Ébranlé par la grâce il désira avoir avec le saint apôtre une conférence particulière. La mission de François, en cette circonstance, était délicate : car il s'agissait bien plus d'amener le maréchal à la vertu par la rupture d'une liaison coupable avec une femme enlevée à son mari, que de le gagner à la vérité par la force du raisonnement; mais le saint apôtre y mit tant de tact et de prudence, de ménagements et de hardiesse, qu'il dit, sans blesser, tout ce qu'il fallait dire; et, lorsqu'en se retirant, après quatre heures de conférence, il demanda pardon des paroles capables de déplaire qui auraient pu lui échapper contre son intention : « Non, monseigneur, répon-« dit le maréchal, vous n'avez rien dit qui ne soit bien; j'y « réfléchirai et pèserai le tout avec la maturité que demande « une affaire si grave. » Le marécbal, depuis ce temps-là, demeura lié avec François, l'invita souvent à sa table, alla souvent le visiter, et n'en parla, en toute circonstance, qu'avec les plus grands éloges, proclamant qu'il méritait d'être aimé, estimé et admiré de tout le monde[2].

Cette conduite du maréchal alarma les ministres, d'autant

[1] *Dép. de Baytay.*

[2] Charl.-Aug., p. 476. — *Esprit de saint François de Sales*, III[e] part., sect. XLV.

plus que beaucoup de gens de leur parti allaient entendre les sermons du saint évêque et en sortaient pleins de vénération pour le prédicateur et sa doctrine. Ils résolurent donc d'aller lui faire des remontrances sur une manière d'agir si nuisible à leur parti. Le maréchal, informé de ce dessein, leur fit dire que, s'ils venaient le visiter comme amis ou pour l'entretenir de quelque affaire, il les recevrait volontiers; mais que, s'ils se permettaient de lui faire des remontrances, ils pouvaient se tenir assurés qu'étant entrés par la porte ils sortiraient par la fenêtre. Ne pouvant donc parler eux-mêmes, ils firent parler en leur place un des principaux seigneurs de la province : « Dites à ces messieurs, répondit le maréchal, que j'ai assez « d'âge pour savoir ce que j'ai à faire. Ils sont trop petits « compagnons et trop jeunes pour apprendre à un homme « de mon âge et de ma qualité comment il faut vivre. Je sais « comment on doit traiter les évêques : c'est bien autre chose « que nos ministres, qui ont tout au plus le rang de curés, « puisqu'ils ont rejeté la dignité épiscopale, quoique si bien « fondée dans l'Écriture; et je crois qu'ils ne sont pas à s'en « repentir. Quand je verrai les princes souverains, les fils et « frères de rois se faire ministres, comme j'en vois qui se « tiennent honorés d'être évêques, archevêques et cardinaux, « je verrai quel honneur je dois rendre aux ministres[1]. » Malheureusement le maréchal partit le 19 décembre pour aller au secours du duc de Savoie attaqué par les Espagnols, ne revint qu'à la fin d'avril, et encore ce ne fut que pour se remettre en campagne peu après et n'en revenir qu'au mois de septembre 1617, de sorte qu'il interrompit ses rapports avec le saint évêque, qui l'eût fait rentrer prochainement au bercail de la vraie Église.

La station de l'Avent finie, François revint aussitôt à Annecy; et, entre les œuvres remarquables qu'il fit alors, l'histoire en signale trois principales : la première fut la guérison

[1] Année de la Visitation, 4 décembre.

subite du prieur de Talloires, le père Claude de Coëx. Ce bon Religieux, atteint d'une fièvre maligne et pestilentielle, était en danger de mort : François le visite, fait une prière sur lui, et le moribond est aussitôt rendu à la santé. Un autre malade, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, était sans connaissance et déjà à l'agonie : on en informe le saint évêque ; il vient le voir et trouve toute la famille en pleurs : touché de cette désolation profonde, il fait sur le malade un signe de croix, le bénit, annonce son rétablissement prochain, et s'en va aux vêpres de la cathédrale. A peine les vêpres étaient-elles finies, que le malade, en effet, éprouva un mieux notable, qui fut bientôt suivi d'une santé parfaite[1]. Quelques jours après, le saint prélat, prêchant dans l'église Saint-Dominique, aperçoit parmi ses auditeurs un gentilhomme calviniste des plus obstinés; il quitte aussitôt le sujet qu'il avait commencé, et passe à une démonstration de la vérité de la religion catholique. Le gentilhomme écoute avec avidité, se sent convaincu, persuadé; et renonçant à ses erreurs, il prend la résolution de rentrer dans le sein de l'Église; ce qu'il fit en effet peu après[2].

De cette victoire de la foi, le saint prédicateur s'en alla à d'autres conquêtes, et retourna à Grenoble pour la station du Carême qu'il avait promise. La connaissance plus parfaite qu'il avait acquise de son auditoire dans l'Avent précédent lui fit penser qu'il serait utile de traiter la controverse, et, dès le mercredi des Cendres, il manifesta son dessein à ses auditeurs : « Me voilà, leur dit-il, dans la chaire de la vérité, je « n'y suis que pour la dire entièrement, et je la dirai sans « crainte; rien au monde ne m'en empêchera : que plutôt ma « langue s'attache à mon palais, qu'elle se sèche et demeure « immobile dans ma bouche! » Ces paroles, animées du feu de l'Esprit-Saint, qui était en lui, disposèrent les calvinistes comme les catholiques à assister exactement à ses sermons;

[1] De Cambis, t. II, p. 558.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 559.

et il en résulta plusieurs conversions remarquables[1]. Une des premières fut celle d'un apostat, nommé Claude Boucard. Ce malheureux, autrefois professeur de philosophie et de théologie, Religieux et prêtre, était passé au calvinisme contre sa conscience, sans autre motif que celui de satisfaire ses passions par le mariage. Touché ensuite par la grâce, et repentant de sa faute, il avait, comme nous l'avons dit plus haut, abjuré l'erreur, neuf ans auparavant, entre les mains du saint prélat; puis, cédant au sentiment charnel qui le rappelait vers la femme avec qui il avait vécu, il était retourné à ses anciens égarements. Enfin, ne pouvant plus tenir aux remords qui le bourrelaient, il vint à Grenoble, où il savait que prêchait l'évêque de Genève; et, après l'avoir entendu en versant beaucoup de larmes, il alla se jeter une seconde fois à ses pieds et solliciter sa rentrée au bercail. François se laissa toucher, reçut sa seconde abjuration, lui assura une pension annuelle de trois cent cinquante florins[2], et eut du moins cette fois la consolation de le voir persévérer dans le bon chemin, jusque-là que, trois ans après, le nouveau converti dédia à son bienfaiteur un excellent ouvrage qu'il fit paraître, et où il déclare que sa félicité en terre serait de jouir toujours de la présence d'un si saint prélat pour se former sur l'exemple de ses vertus[3].

La conversion du ministre Barbier, un des plus savants de la secte, n'eut pas moins de retentissement que celle de Claude Boucard[4]. Frappé de la solidité des raisonnements de l'évêque de Genève, et ne trouvant point dans le calvinisme la satisfaction de son esprit ni ces convictions profondes qui reposent l'âme dans l'espoir d'un bonheur éternel, il abjura publiquement l'hérésie et en reçut l'absolution de la main du saint

[1] Charl.-Aug., p. 488.
[2] C'est-à-dire cent quarante et un francs de notre monnaie, le florin valant quarante-six centimes.
[3] *Dép. du chan. Gard.* — Charl.-Aug., p. 489.
[4] Charl.-Aug., p. 491.

prélat ; après quoi, voulant rendre compte de sa conduite au public, il écrivit plusieurs ouvrages remarquables contre la doctrine de Calvin. D'autres hérétiques imitèrent l'exemple du ministre ; on courait en foule aux sermons de l'apôtre, attiré moins encore par la réputation de son éloquence que par sa sainteté éclatante, qui frappait tous les yeux, quelque soin qu'il prît de la cacher ; et on n'en sortait jamais sans sentir les impressions de la grâce que Dieu avait comme attachée à ses discours. Deux gentilshommes de la première noblesse, l'ayant un jour entendu prêcher sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, et tout est vanité*, furent si touchés de l'onction pleine de force avec laquelle il fit ressortir la prééminence des richesses spirituelles sur tous les biens du monde, qu'ils se convertirent entièrement et menèrent jusqu'à la mort une vie très édifiante.

Tel était l'intérêt qu'inspiraient les prédications de François, que, pour n'en rien perdre, plusieurs les transcrivaient pendant qu'il parlait, et les plus savants mêmes ne pouvaient contenir leur admiration. « Quel homme est celui-là, s'écriait « l'un d'eux devant tout le monde, qui expose avec tant de « clarté les points les plus difficiles de la théologie, et fait « comprendre aux plus humbles esprits les choses les plus « abstraites ! — Ce n'est pas merveille, disait un autre, s'il fait « tant de fruit : car il joint la sainteté à la doctrine, entendant « fort bien tout ce qu'il dit et le pratiquant mieux encore [1]. »

Le saint évêque prêchait ainsi tous les jours, et à peine trouvait-il le temps de préparer ses discours : car on venait de toutes parts le consulter comme l'oracle du Saint-Esprit ; et à quelque heure qu'on l'abordât, quelque occupé qu'il fût, il recevait tout le monde avec une grâce parfaite, semblant toujours n'avoir autre chose à faire qu'à écouter ceux qui voulaient lui parler, et ne laissant jamais entrevoir qu'ils lui fussent importuns. Il confessait tous ceux qui se présentaient,

[1] Charl.-Aug., p. 493.

rendait les visites qu'il croyait utiles, et allait dans les monastères prêcher la perfection religieuse.

Un ministère si actif et si fécond jeta la désolation parmi les ministres de l'erreur; et l'un deux imagina, pour empêcher les siens d'aller entendre le sermon, de faire sa prédication à la même heure : le seul résultat qu'il obtint de cette mesure fut la désertion de son auditoire. Alors, ne se possédant plus de fureur, il fit courir par toute la ville le bruit qu'il voulait avoir une conférence publique avec l'évêque. Celui-ci en fut ravi; et, un de ses amis étant venu lui dire que ce ministre était d'une insolence incroyable et qu'il y avait péril pour la dignité épiscopale à s'exposer à ses avanies : « Tant « mieux, reprit François; voilà justement ce qu'il nous faut. « — Mais il vous traitera indignement! — Tant mieux en« core, c'est ce que je demande. Oh! que de gloire Dieu tirera « de ma confusion! — Mais il ne convient pas d'exposer votre « caractère à l'opprobre! — Jésus-Christ en a souffert bien « d'autres! J'espère que Dieu me fera la grâce d'endurer plus « d'injures qu'il ne m'en saurait dire, et, si nous sommes « bravement humiliés, Dieu sera magnifiquement exalté [1]. « Vous verrez des conversions à tas; c'est la pratique de « Dieu de tirer son honneur de notre ignominie. » Malheureusement cette conférence n'eut point lieu; elle fut empêchée par les calvinistes, qu'effrayait la supériorité de l'athlète catholique; et toutes les bravades du ministre s'en allèrent en fumée [2].

Après avoir ainsi travaillé à la sanctification des autres, François, pour satisfaire sa dévotion particulière, alla chez les Pères Minimes, le second jour d'avril, vénérer le manteau de saint François de Paule, qui se conservait dans ce monastère. Pendant qu'il était en prière devant la sainte relique, le peuple, avide de la voir de plus près possible, s'approcha

[1] Année de la Visitation, 17 février.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXVII.

en foule et se pressa autour de lui, les uns marchant sur ses habits et sur ses jambes, les autres s'appuyant sur ses épaules, le poussant, le heurtant de la manière le plus indiscrète ; et telles furent, au milieu de tout ce tumulte, sa patience, sa paix, son union à Dieu, qu'il ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement, un geste, pour arrêter cette irruption populaire : uniquement occupé de ce qu'il faisait, il continua son oraison dans une attitude de respect profond, aussi immobile qu'une statue, et reçut ensuite de la main d'un des Religieux le grand cordon de l'ordre avec des lettres d'affiliation. Au sortir de l'église, les Religieux voulurent lui faire des excuses de ce qui était arrivé : « Ne faut-il pas, répondit-il, que « chacun contente sa dévotion? Je puis vous assurer que je « n'ai pas beaucoup pris garde à ceux qui étaient autour « de moi; je n'ai pensé qu'à saint François de Paule, qui me « donnait lui-même spirituellement son lien et sa filiation, et « m'obligeait par des liens intérieurs et extérieurs à considérer « tous les Minimes comme mes frères [1]. » Depuis ce temps-là, en effet, il fut fidèle à dire aux Religieux Minimes, toutes les fois qu'il les rencontra, qu'il était leur frère et vraiment minime en tout.

Le saint évêque, ayant terminé sa station, repartit promptement pour Annecy, où il arriva dès la troisième fête de Pâques; et là, interrogé pourquoi il avait quitté si promptement, sans prendre un moment de repos, une ville où il était si honoré et si estimé : « C'est répondit-il, que ces grandes « villes et ces grands honneurs ne sont pas mon élément ; j'y « suis, comme une statue hors de sa niche, un embarras et « un obstacle. » Il aimait en effet sa petite ville d'Annecy, et surtout sa chambre, par-dessus les plus grandes cités et tous les palais des rois [2]. C'était dans cette chère solitude qu'il priait sans cesse pour la paix des États, la concorde des princes

[1] Année de la Visitation, 2 avril. — *Dép. de Baytay.* — Charl.-Aug., p. 496.

[2] Charl.-Aug., p. 196.

chrétiens et le bien de toute l'Église. C'était là que, s'unissant à Dieu, il jouissait d'un avant-goût du paradis et s'animait à la ferveur par l'exemple de tant de saintes communautés auxquelles il était agrégé; c'était enfin à Annecy ou aux environs qu'étaient les trois églises chères à son cœur, l'église Saint-Dominique, l'église de la Visitation et l'église de Thorens, comme il nous l'apprend dans un dialogue d'une simplicité charmante avec le père Blanc, Dominicain. Le saint évêque avait prêché merveilleusement sur la foi dans l'église de Saint-Dominique. « Monseigneur, lui dit le père « Blanc au sortir de l'église, jamais je n'avais ouï si bien « parler de notre sainte foi. — Mon ami, répondit l'évêque, « c'est que je me suis souvenu qu'en votre église j'ai été con- « firmé dans la foi, et cela m'a mis en verve. — Monseigneur, « lui dit le Religieux, vous êtes toujours plein de bonté pour « notre église. — Père Blanc, répliqua l'évêque, vous ne « m'en devez point de reconnaissance : je ne fais que mon « devoir et suivre mon inclination quand je favorise votre « église : j'aime vraiment toutes les églises de mon diocèse, « mais j'en aime trois par-dessus toutes les autres : celle de « Thorens, où j'ai été baptisé et plus tard sacré évêque; la « vôtre, où j'ai été confirmé; et celle de la Visitation, où je « serai enterré. — Quoi! Monseigneur, s'écria le père Blanc « tombant à genoux, voudriez-vous nous priver de votre corps, « et faire ce tort à notre église, qui, depuis tant d'années, pos- « sède les tombeaux de vos ancêtres nos bienfaiteurs? — « Vraiment, dit le saint prélat en souriant, j'ai trop parlé en « vous disant cela; néanmoins je veux bien que chacun sache « que ni en la vie ni en la mort, je ne suis ni ne veux être de ce « monde : il sera bien qu'après ma mort mon chétif corps soit « caché en un coin de la pauvre petite église de la Visitation, « je l'ai consacrée, et nos sœurs seront soigneuses de prier « Dieu pour moi [1]. »

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.* — Année de la Visitation. 1 août.

Sa première affaire, à son arrivée à Annecy, fut d'écrire au pape Paul V en faveur du sieur de Prilly, gentilhomme du pays de Vaud. Ce seigneur, converti par lui en 1608, avait été obligé par les hérétiques de s'expatrier et de se séparer de sa femme et de ses enfants, obstinément attachés à l'erreur. Dans une situation si critique, il vint trouver le saint évêque, et lui dire le dessein où il était de se réfugier à Rome. François, non content de l'accueillir avec toute la charité qui était dans son cœur et de lui donner toutes les consolations de la religion, voulut encore le recommander au Souverain Pontife par la lettre suivante : « Très saint Père [1], quoique le siège « apostolique suffise, par l'éclat de sa majesté, pour attirer « à Rome tous les chrétiens de l'univers, Votre Sainteté a je « ne sais quels attraits qui, comme l'aimant, y attirent sua- « vement les cœurs de ceux qui, par la grâce de Dieu, sont « passés des ténèbres de l'erreur sous votre autorité pater- « nelle. De ce nombre est l'illustre pèlerin qui a l'honneur « de se présenter à vous. Il m'a demandé une lettre de re- « commandation où je rendisse témoignage de sa foi et de sa « religion; et je la lui accorde avec bonheur : ne pas le faire, « ce serait manquer à mon devoir; ce serait refuser de ren- « dre justice à la vertu. En effet, très saint Père, cet excellent « seigneur s'est rendu d'autant plus recommandable, qu'étant « d'une haute extraction, il a eu le courage de renoncer au « rang et aux dignités auxquels sa naissance l'autorisait à « prétendre, et de ternir sa réputation parmi les siens, aimant « mieux vivre inconnu dans la maison de Dieu que d'habiter « parmi les pécheurs. Témoin depuis neuf ans de la constance « de sa foi et de sa piété, je le recommande très humblement « à Votre Béatitude. »

Le doux repos dont jouissait le saint évêque dans son cher Annecy ne tarda pas à être mélangé de la plus cruelle amertume. Il avait, dans les armées du duc de Savoie, son frère,

[1] Lettre CCCLXXIII[e].

le baron de Thorens, qui en était un des plus braves officiers; et une fièvre pestilentielle l'enleva en quelques jours[1]. On ne saurait dire la douleur de François à cette nouvelle. Dans le premier moment, il ne put retenir ses larmes et les laissa couler abondamment; mais bientôt, levant les yeux et les mains au ciel, il s'unit à la volonté de Dieu par les belles paroles de nos saints livres : « Oui, Père éternel, je le veux de « tout mon cœur, puisqu'il vous a plu que cela fût ainsi : « *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te*[2]. Je me sou- « mets sans murmure et sans plainte, parce que c'est vous « qui avez porté ce coup : *Obmutui et non aperui os meum,* « *quoniam tu fecisti.* Que le nom de Dieu soit béni! ses arrêts « sont incompréhensibles et ses voies nous sont cachées. « *Sit nomen Domini benedictum*[3]. *Incomprehensibilia sunt* « *judicia ejus et investigabiles viæ ejus*[4]. » Pour comprendre l'héroïsme de cette résignation, il faut lire les lettres qu'il écrivait à ce sujet : « J'ai beaucoup pleuré, mandait-il à une « de ses sœurs[5]; car j'aimais tendrement ce frère et n'ai pu « m'empêcher de ressentir vivement la douleur qu'inspire la « nature; mais maintenant que je sais combien pieusement il « est mort entre les bras des Religieux Barnabites, je suis tout « consolé, et je me dis : Dieu soit à jamais béni de l'avoir re- « cueilli au sein des élus et retiré d'une vocation où il y a de « si grands périls de se perdre! Tout ce que Dieu fait est bien... « C'est comme un songe pour moi, écrivait-il à un autre pa- « rent[6], de penser que ce pauvre frère est mort, presque aus- « sitôt arrivé à Turin. Au milieu des angoisses que ce malheur « me cause, je m'écrie : Puisque Dieu l'a voulu, il faut que « cela soit le mieux! que son nom soit béni, et ses décrets « adorés à jamais! »

[1] Charl.-Aug., p. 197.
[2] Matth., XI, 26.
[3] Ps. LXXI.
[4] Rom., XI, 33.
[5] Lettre CCCLXXVe.
[6] Lettre CCCLXXVIIe.

Mais il était encore un autre sujet d'affliction pour le cœur du saint évêque : c'était la douleur profonde qu'allaient éprouver madame de Chantal et la baronne de Thorens quand elles apprendraient cette lamentable nouvelle. Il crut devoir aller lui-même la leur annoncer, et il le fit deux heures seulement après l'avoir apprise, de crainte d'être prévenu par quelque langue indiscrète. Pour remplir cette pénible mission, il commença par rappeler à la baronne le pieux dessein qu'elle et son mari avaient conçu d'entrer en religion à la mort l'un de l'autre; il ajouta ensuite avec une voix entrecoupée de sanglots et pleine de larmes : « Ce qui n'était qu'une simple proposition « au départ de votre mari est maintenant un ferme propos. Il « a trouvé ce que son cœur désire; il ne tiendra qu'à vous, « maintenant, d'exécuter votre religieux dessein. — Ah! mon « père, mon père! s'écrie à ces mots la baronne, je vous com- « prends, mon mari est mort! » Et elle tombe évanouie; puis revenant à elle-même : « O mon Dieu! dit-elle, je suis donc « désormais toute à vous seul! » Cependant, madame de Chantal étant accourue au bruit : « Ah! ma mère, s'écrie la ba- « ronne dès qu'elle l'aperçoit, voilà Monseigneur qui me dit « que M. de Thorens est mort. » Et, à cette parole, la mère tombe évanouie à son tour. Qu'on juge de l'angoisse du saint évêque en présence de deux personnes si chères, abîmées dans la douleur jusqu'à en perdre connaissance! Quand elles eurent repris leurs sens, il leur parla de la résignation chrétienne avec tant de force et d'onction, qu'il tarit pour quelque temps leurs larmes; mais bientôt la nature reprit le dessus, surtout dans la jeune baronne. Désormais elle ne se regarda plus que comme la veuve désolée que décrit saint Paul, dont toute l'occupation est de gémir, de pleurer et de prier. Sa conversation, autrefois si gaie et si enjouée, fit place à un morne silence; une pâleur mortelle couvrit son visage, et, dans sa douleur, tantôt elle s'écriait : « O mon cher époux, la douceur de ma « vie! tu n'es plus; je ne pourrai donc plus ni te voir, ni « t'entendre, ni te dire mes peines, ni te consoler dans les

« tiennes! » Tantôt, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux noyés dans les larmes : « Seigneur, disait-elle, je « puis à présent vous servir sans partage, je ne tiens plus au « monde que par cette petite créature que vous avez formée « dans mon sein ; donnez-lui la naissance et le baptême, puis « disposez de la mère et de l'enfant selon votre sainte vo- « lonté. »

Ce spectacle navrait le saint évêque, et cependant ce n'était encore là que le commencement de ses angoisses. Quelque effort que fît la baronne pour vaincre sa douleur, elle en fut enfin accablée; et, cinq mois plus tard, elle fut surprise d'un accouchement avant terme, accompagné d'un long évanouissement, pendant lequel l'enfant fut baptisé et mourut une heure après. Revenue à la connaissance, elle exiga qu'on lui montrât ce cher enfant. Hélas! on n'avait à lui présenter qu'un cadavre; elle le prend dans ses bras, le couvre de ses baisers, de ses larmes, et tombe en convulsion : bientôt les douleurs deviennent des plus intenses, et les médecins sont à bout de voie. François, informé de l'accident, accourt à la chambre, n'y trouve que trouble et confusion, accablement et désespoir; la mourante l'aperçoit : « Mon père, s'écrie-t-elle, il faut « mourir! — Je le sais, ma chère fille, lui répondit le saint « prélat; mais est-ce de moi que vous voulez parler? — Non, « certes, il faut que vous viviez pour la gloire de Dieu et la « sanctification des âmes; mais moi, je vais mourir : j'ai fait à « Dieu le sacrifice de ma vie, je ne demande qu'à mourir dans « son amour. » Si de temps à autre la douleur la faisait crier : « Bon Dieu, que je souffre! » sa foi ajoutait aussitôt : « Mais « qu'est-ce que tout cela près des douleurs de Jésus en croix? — « Mais, lui dit le saint évêque, ne seriez-vous pas bien aise de « demeurer dans ces souffrances jusqu'à la fin du monde, si « c'était la volonté de Dieu? — Oui, certes, répondit la sainte « agonisante, dans ces souffrances et dans toutes celles qu'il « lui plairait m'envoyer. Ne suis-je pas toute à lui sans ré- « serve? » Après ces belles paroles, l'évêque lui propose les

derniers sacrements ; elle les reçoit avec une ferveur d'ange; puis, dans toute la plénitude de sa raison, elle fait son testament, institue l'évêque de Genève héritier universel des biens provenant du baron de Thorens, et partage sa dot entre la Visitation d'une part, et son frère et sa sœur de l'autre, Ses affaires temporelles ainsi réglées : « Mon père, dit-elle, « il ne me reste plus maintenant qu'un désir, celui de mourir « Religieuse de la Visitation. » Le saint évêque acquiesce à ses vœux, la reçoit d'abord novice, puis professe, en présence de toute la communauté. Contente alors et sans autre désir que celui du ciel, elle ne vécut plus pour la terre. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, ce ne furent que saints discours, que paroles embrasées d'amour divin, qu'aspirations ferventes, soit de la part du saint évêque qui l'exhortait, soit de la part de la mourante, qui attendait avec joie sa sortie de ce monde. Enfin elle mourut de la mort des saints, en prononçant avec des élancements d'amour les noms de Jésus et de Marie [1].

François fit effort sur lui-même pour rendre les derniers devoirs à la chère défunte; et, ce ministère rempli, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour se mettre en route. Ses gens crurent d'abord qu'il voulait aller se reposer au château de Sales, qui n'était distant que de trois lieues; et, quand ils apprirent qu'il partait pour Belley, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur étonnement de ce qu'il délaissait seule dans une affliction si extrême madame de Chantal. « Ah! leur dit-il, vous faites tort à mon cœur de « l'estimer plus affligée que moi : je connais la force de son « âme et la faiblesse de la mienne : comment lui apporterais-je « de la consolation, moi qui en ai plus besoin qu'elle ? Ne trou« vez pas mauvais que j'aille la chercher là où je pense la « rencontrer. » Il alla donc à Belley épancher son âme attristée dans le cœur de son ami, et il se consola en lui racontant la

[1] *Mémoires de Darie*, par M. Camus.

sainte vie et la mort plus sainte encore de la baronne, qu'il lui dépeignit comme un ange plutôt que comme une créature mortelle[1].

Après avoir reposé quelques jours sa douleur dans le sein de l'amitié, François revint à Annecy et adressa deux lettres au Souverain Pontife. La première était pour les Religieuses de Sainte-Claire. Ces pieuses filles, conformément à leurs règles, ne possédaient rien et ne pouvaient vivre que d'aumônes. Mais le pays, épuisé par une guerre de trente ans et par les ravages des hérétiques, ne pouvait plus suffire à les nourrir, de sorte qu'elles languissaient dans une pauvreté extrême, qui jointe à leurs austérités et à leurs veilles, engendrait des maladies et menaçait leur existence. Dirigées par les Frères Mineurs, elles n'étaient point sous la juridiction du saint évêque; mais il suffisait qu'elles fussent dans le malheur pour exciter tout son intérêt : « Je ne me soucie pas de l'autorité, « disait-il, je ne veux que la direction et la charité des âmes : « Dieu me fait la grâce de me plaire avec tous ceux qui l'ai- « ment. » Touché de leur détresse, il les visitait souvent, leur faisait beaucoup d'aumônes, choisissait même leur église pour conférer les saints ordres, afin de leur ménager le léger bénéfice du cierge que doit fournir chaque ordinand pour la cérémonie. Toutefois, comprenant combien tout ce qu'il pouvait leur faire était encore au-dessous de leurs besoins, il écrivit au pape Paul V[2] pour le supplier de les autoriser à posséder des biens en commun, afin que, affranchies des soucis de l'extrême indigence, elles pussent servir Dieu avec un cœur libre et une sainte allégresse. Il écrivit en même temps au cardinal Bellarmin[3] pour le prier d'appuyer sa demande. Mais ces charitables tentatives demeurèrent sans succès, et les Religieuses continuèrent à n'avoir d'autre ressource que les aumônes peu abondantes des fidèles d'Annecy et des environs.

[1] Lettre cccxcii^e.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. xxxii.
[3] Lettre cccxciv^e.

La seconde lettre que François écrivit à Paul V fut une réponse au bref par lequel ce Souverain Pontife lui demandait son avis sur Juvénal Ancina, mort évêque de Saluces, que l'on pensait à béatifier. Cette réponse a ceci de remarquable, que l'auteur, en peignant son ami, l'évêque de Saluces, s'est peint lui-même, sans s'en douter, trait pour trait : « J'admirais en « lui, dit-il[1], l'alliance merveilleuse d'une science profonde « avec une humilité plus profonde encore, de la gravité dans « les manières et dans le langage avec une grâce et une mo- « destie parfaites, de la dévotion avec une politesse exquise. « Jamais on n'a vu en lui la moindre trace d'amour de soi ; et, « d'un autre côté, il aimait cordialement tous les Religieux, « tous les ecclésiastiques et les laïques, sans avoir de préven- « tion contre personne. Il ne connaissait pas les mots glacés « de *mien* et de *tien*, et ne voyait en toutes choses que Jésus- « Christ et la plus grande gloire de Dieu. Sa charité pour secou- « rir le prochain n'avait d'égale que sa prudence pour diriger « les bonnes œuvres et sa sagesse pour les exécuter. Sur la « chaire épiscopale, sa vertu a rayonné bien mieux encore, et « a fait de lui une lampe ardente et luisante qui, placée sur le « chandelier, a éclairé tous ceux qui sont dans la maison de « Dieu. On ne peut dire l'amour et la vénération que lui por- « tait son peuple, tant sa noble affabilité et son admirable « bonté lui conciliaient le cœur de tous. »

Sur ces entrefaites, la ville de Grenoble, avide d'entendre une seconde fois la puissante parole qui l'avait tant édifiée, invita le saint évêque à venir prêcher l'Avent prochain avec le Carême de l'année suivante ; et cette prière était accompagnée de la permission du duc de Savoie, que le maréchal de Lesdiguières, au retour de ses brillants exploits dans la guerre du Piémont, avait facilement obtenue du prince. Deux raisons auraient pu faire hésiter tout autre à accepter cette invitation : premièrement, plusieurs regardaient comme une imprudence

[1] Lettre CDIe.

d'aller prêcher pendant deux années consécutives les stations de l'Avent et du Carême dans une ville telle que Grenoble, et disaient qu'il allait nécessairement se répéter et, par ses redites, prêter le flanc aux railleries des hérétiques. Secondement, madame de Chantal était atteinte d'une nouvelle maladie qui mettait ses jours en péril; et comment la quitter dans cet état? Mais ni l'une ni l'autre de ces considérations ne put arrêter l'homme de Dieu. Il répondit à la première : « Ceux qui « m'accusent d'imprudence ont quelque raison ; je connais « qu'ils sont hommes parce qu'ils raisonnent humainement. « Si je voulais me prêcher moi-même, j'aurais sujet de crain- « dre ; mais, ne voulant prêcher que Jésus et sa gloire, j'espère « faire voir à tout le monde que notre Dieu est un fonds iné- « puisable [1]. » Il répondit de même, à la seconde raison, que le bien public devait l'emporter sur le bien privé, la gloire de Dieu sur toutes les affections du cœur; et il partit, non cependant sans de grandes inquiétudes. Ces anxiétés l'accompagnèrent les premiers jours de la station : « Je suis en peine de « notre mère, que je laissai en danger il y a dix ou douze « jours, écrivait-il le 4 décembre [2]. Pensez si, étant demeuré « depuis la veille de Saint-André sans avoir de ses nouvelles, « je dois être peiné. » Enfin, le 8 décembre, jour de la Conception de la sainte Vierge, il apprit que la malade entrait en convalescence, il lui dit sa joie par ces riantes paroles qu'il lui écrivit [3] : « Je suis allé tout gai comme un petit oiseau dans « ma chaire, où j'ai chanté plus joyeusement qu'à l'ordinaire « les louanges de ce grand Dieu qui a racheté ma vie de la « mort et me couronnera dans sa miséricorde. Dieu soit à ja- « mais béni qui nous console dans nos tribulations!

Dégagé de cette cruelle inquiétude, il se livra tout entier aux travaux de sa station, et eut les mêmes succès que l'année précédente. Les ministres calvinistes, jaloux du bien qu'il fai-

[1] Lettre cor.
[2] Année de la Visitation, 27 février.
[3] Lettre cour.

sait, cherchèrent à le prendre en défaut, soit dans sa doctrine, soit dans sa conduite; ils ne purent rien trouver de censurable. Alors ils eurent recours aux injures et au mépris. Le saint évêque y répondit, selon les conseils évangéliques, en rendant le bien pour le mal, les bénédictions pour les malédictions; et il termina ainsi heureusement sa station, après quoi il repartit promptement pour Annecy.

Arrivé dans sa ville, il écrivit deux lettres au roi de France: la première, pour le prier de remplacer par des officiers catholiques les officiers hérétiques qui commandaient au pays de Gex; et, comme les bons exemples sont plus propres que les bons discours à ramener les hérétiques, il ajouta la demande d'être autorisé à y rétablir des Religieux réformés, surtout des pères de l'Oratoire, « qui sont, dit-il, bons à toutes « sortes de services spirituels et peuvent plus aisément lier des « rapports avec les hérétiques. » Sa seconde lettre fut relative aux Carmes. Ces Religieux avaient demandé à Louis XIII à revenir prendre possession de leur ancien couvent, situé à Gex, dont il restait encore quelques débris et quelques biens. Le roi, avant de répondre, consulta l'évêque de Genève, qui approuva ce rétablissement, mais à certaines conditions [1].

Au milieu de ces sollicitudes, son âme, qu'avaient déjà éprouvée si cruellement, peu auparavant, la mort du baron et celle de la baronne de Thorens, reçut à la fois deux de ces coups les plus terribles qui puissent atteindre un cœur sensible. Il perdit deux de ses intimes amis : le premier était dom Simplicien, directeur du collège d'Annecy, qui réunissait à une piété éminente une science profonde : respecté et aimé des écoliers, vénéré de toute la ville comme un saint, remarquable dans la chaire par sa manière d'instruire, assidu au confessionnal, où il jouissait de la confiance générale, il paraissait encore un ange à l'autel et vivait d'une vie de dévouement qui le fit succomber avant l'âge. Le second fut M. de

[1] Lettre CDVe.

Coëx, surnommé M. de Sainte-Catherine, pour le distinguer de son frère, le prieur de Talloires : chanoine de la cathédrale, grand pénitencier, ecclésiastique accompli, d'une piété sincère et bien entendue, il était en particulier pour François plus qu'un ami : c'était son confesseur, son œil et son bras droit par la science et le zèle, et le pieux évêque lui portait tout l'intérêt que la charité et la reconnaissance mettent dans le cœur des saints. Dès qu'il le vit malade, il pria de toute son âme pour la conservation d'une vie à laquelle se rattachaient de si grands intérêts. Mais Dieu, au lieu d'exaucer sa prière, lui révéla que l'arrêt de mort était porté sans appel et allait s'exécuter [1]. Alors, s'armant de toute sa résignation pour acquiescer à la volonté divine, il ne songea plus qu'à encourager et préparer ce digne ami au sacrifice de sa vie; étant venu le visiter, il rencontra, à son entrée dans la maison, le frère du malade, M. de Coëx, prieur de Talloires, qui fondait en pleurs : « J'ai beaucoup prié, lui dit-il, pour la santé de notre cher « frère, et Dieu m'a révélé qu'il le voulait retirer de ce monde. « Il est le seigneur et le maître, il faut se soumettre ; les souf- « frances qu'il endure lui tiendront lieu de purgatoire. » Il suggéra ensuite au malade les sentiments pieux qui convenaient à sa position ; après quoi il se retira, en recommandant de l'appeler quand la mort serait proche. Arrivé chez lui, il demanda à Louis de Sales, son frère, ce que pensaient les médecins, et, sur sa réponse qu'ils conservaient encore quelque espoir de le sauver : « Non, dit-il, il mourra, j'en sais quelque chose. » Pendant ce temps-là, le prieur de Talloires, toujours en larmes au chevet de son frère bien-aimé, eut la consolation de recevoir de sa bouche ces belles paroles, d'autant plus remarquables, qu'elles exprimaient le sentiment d'un saint, et d'un saint mourant : « Mon frère, lui dit-il, essuyez vos larme et ne vous « affligez point tant de ma mort ; je vous ai recommandé à « Monseigneur, il m'a promis de vous tenir lieu de frère : gar-

[1] Charl.-Aug., p. 509.

« dez-vous de jamais rien entreprendre sans son conseil : c'est « un grand saint, un Jean-Baptiste en pureté, un Borromée en « humilité; je suis heureux de vous le dire au moment de « quitter ce monde pour aller au ciel : je ne devais pas em- « porter ce secret dans la tombe [1]. » Peu après, le mal empirant, on manda François selon son désir; il prenait alors son repas; il l'interrompt et accourt : « Courage, mon frère, lui « dit-il, nous mourrons, mais nous mourrons bien ; dites du « fond du cœur : Vive Jésus que j'aime, Jésus en qui j'espère, « Jésus dont les mérites et la sainte Passion font toute ma con- « fiance ! Voilà que l'éternité est proche, vous allez voir le Sei- « gneur notre Dieu en la terre des vivants. » A ces mots, le malade lève les yeux au ciel, prononce dix à douze fois : *Vive Jésus !* perd la parole et entre en agonie. Le saint évêque alors tombe à genoux avec tous les assistants, récite les litanies avec la recommandation de l'âme ; et, comme l'agonie tenait longtemps le malade dans de cruelles angoisses, il tire d'un reliquaire d'argent un bois qui avait été trempé dans le sang de saint Charles Borromée, le plonge dans l'eau et lui fait boire quelques gouttes de cette eau, après l'avoir bénite. Au même moment les angoisses cessent, la sérénité reparaît sur le visage du moribond, et, quelques instants après, il s'endort doucement dans le Seigneur [2]. François le bénit pour la dernière fois, lui ferma les yeux et soulagea sa douleur par d'abondantes larmes : ainsi aiment les saints. Le prélat affligé, après avoir réclamé le chapelet du défunt comme souvenir et comme relique, se consola en déposant sa peine dans le cœur de madame de Chantal : « Dieu, qui nous l'avait donné pour son service, lui « écrivit-il [3], nous l'a ôté pour sa gloire. Son saint nom soit « béni ! Dieu réparera cette perte et nous suscitera des ou- « vriers en place de ces deux qu'il a plu de retirer de sa vigne « pour les faire asseoir à sa table. »

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 368.
[2] *Dép. de Myncet.*
[3] Lettre CCCXIV[e]. — Charl.-Aug., p. 510.

Du lit de mort de son ami, le saint évêque fut appelé auprès d'un moribond bien différent : c'était un pécheur public, qui, après avoir donné dans de grands écarts, se voyant près d'aller rendre compte de sa vie désordonnée au souverain juge, était plongé dans un affreux désespoir. Il rebutait tous les prêtres et voulait mourir sans confession. François n'eut pas plus tôt appris l'état de ce malheureux, qu'il accourt, lui parle avec douceur des divines miséricordes, le force, par ses manières bonnes et cordiales, à se dire en lui-même : « Si un homme « peut être si bon, qu'est donc Dieu? » Et aussitôt son cœur s'ouvre à la confiance, son courage se relève, il demande publiquement pardon de ses fautes, les confesse avec les sentiments de la plus vive contrition, reçoit pieusement les derniers sacrements, et meurt peu après dans la paix du Seigneur.

Le carême alors approchait, et il fallut que le saint évêque se rendît à Grenoble pour y prêcher la seconde station qu'il avait promise. Tout Grenoble accourut avec une admiration nouvelle pour l'entendre, et l'écouta avec une ardeur toujours croissante. On sentait que l'esprit de Dieu parlait par sa bouche, et ses discours étaient moins un effort de l'esprit humain qu'une de ces productions de l'âme purifiée par la piété, qui instruisent et qui touchent, qui éclairent et qui embrasent. Aussi produisit-il des fruits admirables. Les pécheurs se convertirent, les justes devinrent meilleurs, et la piété s'accrut dans toute la ville. Le maréchal de Lesdiguières, assidu à l'écouter en public et fidèle à l'entretenir en particulier, s'affermit dans sa disposition d'embrasser la religion catholique, ce qu'il fit en effet quand il fut connétable. Enfin tout le monde, préjugeant la sainteté des filles d'après celle du père, voulut avoir dans la ville un monastère de la Visitation. Il y consentit, et manda madame de Chantal avec quelques autres Religieuses pour faire cette fondation. Elle arriva la veille du dimanche des Rameaux, trouva la maison provisoire qu'on avait louée pourvue de toutes les choses nécessaires; et, le lendemain, on fit avec grande pompe la cérémonie de l'établis-

sement de la nouvelle communauté. Le lundi saint, elle choisit, de concert avec l'évêque, pour bâtir le monastère définitif, un lieu élevé et de difficile accès au milieu des rochers, comme offrant tout à la fois un air plus pur, un moyen de s'étendre à meilleur marché, et plus de facilité à ses Religieuses pour mener une vie solitaire et séparée du monde; elle reçut ensuite quelques novices, et, après avoir organisé cette communauté naissante, elle s'en retourna à Annecy. Pour le saint évêque, il désira, avant son retour, visiter la Grande-Chartreuse, qui n'est qu'à trois lieues de Grenoble[1].

Dom Bruno d'Affringues, cet illustre général de l'ordre, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, le reçut avec un accueil digne de sa piété, le conduisit dans la chambre des hôtes la plus convenable; et, après s'être entretenu avec lui de saints discours, il le pria de l'excuser s'il ne pouvait lui tenir compagnie plus longtemps, parce qu'il devait se disposer à aller la nuit aux matines. L'évêque demeura très édifié de cette exactitude; mais, comme ce saint Religieux se retirait, il rencontra le procureur de la maison, qui lui demanda où il avait laissé Mgr de Genève : « Je l'ai laissé dans sa « chambre, dit-il, pour aller dans ma cellule me disposer « aux matines. — Vraiment, lui dit le procureur, vous enten« dez fort mal les cérémonies : vous aurez toujours assez de « loisir pour chanter les louanges de Dieu; les matines ne vous « manqueront pas d'autres fois, et nous n'avons pas souvent, « dans ce désert, des prélats du mérite de M. de Genève. « Quelle honte pour la maison que vous l'abandonniez ainsi « seul! — Mon enfant, reprit le général, je crois que vous « avez raison et que j'ai mal fait. » Et, à l'instant, étant retourné vers le saint évêque, il lui dit, avec une candeur et une ingénuité admirable : « Monseigneur, j'ai rencontré, en « m'en allant, un de nos pères qui m'a dit que j'avais fait « une impertinence de vous avoir laissé seul; je l'ai cru, et

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XXXIII.

« m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, en vous « priant d'excuser ma sottise ; car je vous assure que *ignorans* « *feci :* je n'ai pas compris la faute que je faisais. »

François, admirant tant de candeur plus que s'il eût vu un miracle, demeura quelques jours dans cet asile de la perfection religieuse, en étudia les vertus et les règles, et s'en revint à Annecy, embaumé du parfum de piété qu'on respire en ce saint lieu.

CHAPITRE VI

FRANÇOIS LAISSE FAIRE SON PORTRAIT. — SA LETTRE A LESSIUS. IL VA A PARIS POUR ACCOMPAGNER LE PRINCE DE PIÉMONT. — IL Y VIT EN APOTRE ET FAIT GRAND NOMBRE DE CONVERSIONS.

Années 1618 et 1619

Plusieurs fois on avait demandé à François de Sales de consentir à laisser tirer son portrait, et jamais son humilité n'avait voulu s'y prêter. Un peintre, plus adroit, trouva le moyen de triompher de ses répugnances. « Monseigneur, lui dit-il, « vous faites beaucoup offenser Dieu. — Comment cela? dit le « saint? — En refusant de vous laisser peindre, vous êtes cause « que beaucoup commettent des péchés de murmure. — S'il « en est ainsi, dit le saint prélat, je consens qu'on prenne « l'image de cet homme de terre, pourvu qu'on demande à « Dieu que je forme en moi l'image du Père céleste. » Il accorda donc une séance, mais fort courte; d'où il résulta que l'artiste ne put, faute de temps, saisir que très imparfaitement la ressemblance. Celui-ci, néanmoins, tira plusieurs copies du portrait et en vendit quelques-unes, mais en petit nombre, parce qu'on n'y retrouvait pas les traits de l'original. Affligé de ce peu de succès, et sentant lui-même le premier l'imperfection de son œuvre, il retourna trouver le saint évêque : « Monseigneur, lui dit-il, je viens vous conjurer, au « nom de la charité et de la vérité, de m'accorder une nouvelle « séance : au nom de la charité, car ce sera me mettre le

« pain à la bouche; au nom de la vérité, car les acheteurs « me font jurer que le portrait est fait d'après nature; et c'est « là, monseigneur, un mensonge que vous seul pouvez faire « cesser; car je vous aime tant, que, quand je ne vous vois « pas, je vous fais toujours plus beau que vous n'êtes. — Je « ne sais, répondit François en souriant, si votre raison est « plus ingénieuse qu'ingénue; mais, quoi qu'il en soit, il ne « faut pas, pour cette fois, que je sois opiniâtre. » Il s'assit donc et posa pendant deux heures. « O monseigneur! dit le « peintre en finissant, que vous m'avez fait une grande au- « mône! — Et vous, reprit François, que vous m'avez causé « une grande mortification! Mais je vous pardonne, à con- « dition que vous n'y reviendrez plus[1]. »

Quelque temps après, informé que le saint prélat avait laissé tirer son portrait, un de ses amis s'empressa de le lui demander. « Voilà, lui écrivit-il en le lui envoyant[2], voilà « l'image de cet homme terrestre, tant je suis hors d'état de « pouvoir rien refuser à vos désirs. On me dit que je n'ai « jamais été bien peint, et je crois que cela importe peu : je « l'ai empruntée pour vous la donner, car je n'en ai point à « moi. Ah! si celle de mon Créateur était en son lustre dans « mon esprit, que vous la verriez de bon cœur! *O Jesu, tuo « lumine, tuo redemptos sanguine, sana, refove, perfice, tibi « conformes effice. Amen*[3]. »

Ainsi François se prêtait aux désirs du prochain : cet homme si bon ne savait rien refuser de ce qu'il pouvait accorder sans blesser la vertu; et même toujours il acquiesçait à la première demande. Un jour qu'il avait officié et prêché chez les Cordeliers d'Annecy, pour célébrer la fête de saint Bonaventure, les Capucins, qui célébraient aussi cette fête,

[1] Année de la Visitation, 15 juin.

[2] Lettre DCXXV[e]. *Esprit de saint François de Sales*, XVIII[e] p., sect. XXXII.

[3] C'est-à-dire : O Jésus! d'un de vos regards, guérissez, réchauffez, sanctifiez, rendez semblables à vous ceux que vous avez rachetés de votre sang.

vinrent, à cinq heures du soir, se plaindre à lui de ce qu'ayant donné tout le jour aux Cordeliers, il n'avait point honoré leur église de sa présence. « Vous avez raison, leur répondit-il, « mais il est encore temps. » Et aussitôt, prenant son rochet et son camail, il va donner le salut du Saint-Sacrement et prêcher chez ces bons Pères. Quand, après la cérémonie, ils lui demandèrent pardon du surcroît de fatigue qu'ils lui avaient causé : « Je suis, leur répondit-il, de l'ordre de Saint-« François, sans distinction des différents membres de sa « famille, et j'y tiens par un double lien : celui du baptême, « où j'ai reçu le nom de François-Bonaventure, et celui de « mon affiliation à votre saint ordre [1]. »

Ami de tous les corps religieux, François reçut en même temps avec bonheur une lettre d'un célèbre Jésuite, le père Léonard Lessius [2], qui lui exprimait sa tendre vénération et son dévouement sans bornes. Il ne tarda pas à y répondre par une lettre latine devenue fameuse. Comme l'auteur y déclare qu'il partage le sentiment des Jésuites sur la prédestination et la grâce, les théologiens du sentiment opposé, voyant avec peine dans le camp de leurs adversaires une autorité si vénérable, ont voulu longtemps contester l'authenticité de cette lettre; mais, aujourd'hui que le fait est démontré, nous ne nous arrêterons pas à en redire les preuves, qui intéresseraient peu le lecteur, et nous nous bornerons à la traduction du texte : « Depuis longtemps, dit l'évêque à Lessius [3], je suis

[1] Année de la Visitation, 14 juillet.

[2] Lessius, professeur de théologie à Louvain, pendant vingt ans, de 1585 à 1605, fit soutenir des thèses publiques opposées aux sentiments des Thomistes. Les universités de Louvain et de Douai censurèrent trentre-quatre de ses propositions; le Saint-Siège cassa la censure, et déclara saine la doctrine de l'auteur. Ce religieux éminent, savant en théologie, en droit, en mathématique, en médecine, en histoire, comme le prouvent ses nombreux écrits, n'était pas moins remarquable par sa sainteté, comme le démontrent les informations prises aussitôt après sa mort sur sa vie et ses vertus dans la prévoyance de sa béatification, et dont le manuscrit se conserve dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines.

[3] Lettre CDXXXVI[e].

« pénétré d'estime et d'amitié pour vous, non seulement « parce que j'honore tout ce qui vient de votre Compagnie, « mais encore parce que je connais et ai pu apprécier par « moi-même toute l'éminence de votre mérite. J'ai lu votre « si utile *Traité de la Justice et du Droit*, où vous résolvez « toutes les questions d'une manière supérieure à vos devan- « ciers ; j'ai lu votre bel ouvrage sur le *Choix de la véritable « Religion*, où il semble que vous n'avez fait que prêter votre « main à l'Ange du grand conseil qui vous inspirait ; j'ai lu « votre *Traité de la Prédestination*, où vous enseignez que « Dieu ne prédestine les hommes à la gloire que conséquem- « ment à la prévision de leurs mérites ; doctrine sur laquelle « j'ai été bien aise de vous trouver de mon avis, et qui m'a « toujours semblé la plus conforme à la miséricorde et à la « grâce de Dieu, la plus vraisemblable et la plus propre à « allumer dans nos cœurs le feu de l'amour divin, ainsi que « je l'ai insinué dans mon petit livre de l'*Amour de Dieu*[1]. « Prévenu de la sorte en votre faveur, j'ai eu une joie toute « particulière d'apprendre que vous avez pour moi une amitié « réciproque ; et, pour m'en assurer la continuation, je ferai « avec empressement ce que je saurai pouvoir vous être « agréable. »

Depuis longtemps les marguilliers de Saint-André des Arts, à Paris, pressaient l'évêque de Genève de venir prêcher dans leur église les stations de l'Avent et du Carême ; et le saint prélat, qui aimait tant la France, désirait vivement se rendre à cette invitation ; mais toujours le duc de Savoie y mettait obstacle, ne voulant pas laisser s'éloigner de ses États un prélat dont les services étaient si précieux au pays. Enfin la Providence lui offrit l'occasion de satisfaire les vœux de ceux qui désiraient tant l'entendre. Son Altesse ayant projeté de marier le prince de Piémont, son fils, avec Christine de France, sœur du roi, fille de Henri IV, et résolue d'envoyer

[1] Liv. II, ch. XII ; et liv. IV, ch. VII.

pour négocier cette affaire le prince cardinal de Savoie, il fallut composer à ce dernier un brillant cortège des personnages les plus honorables de ses États. Parmi ceux-ci figurait au premier rang l'évêque de Genève; et le duc de Savoie obéit à l'opinion publique en l'appelant à faire partie de cette ambassade. L'évêque se mit donc en route pour Paris avec toute la suite du prince cardinal. Rien de plus édifiant que l'histoire de ce voyage racontée par un des seigneurs qui en faisaient partie : « Il ne nous entretenait, dit-il, que de choses « saintes et de pratiques de vertu, mais d'une manière si dé- « licieuse, qu'il intéressait tout le monde et que personne « n'en éprouvait d'ennui. Il me souvient, entre autres choses, « qu'il nous disait que, quoique la vertu se montre sous une « forme austère dans les anachorètes, elle doit se montrer « sous un visage doux et aimable dans la cour des princes; « que personne n'est plus obligé à être vertueux que les « grands, puisque Notre-Seigneur a voulu naître d'un sang « royal; qu'on doit être humble à proportion qu'on est plus « élevé; que la magnanimité est bien différente de la vanité, « et l'humilité de la pusillanimité; qu'il n'est rien de plus « magnanime que l'humilité, et de plus lâche, de plus indigne « d'un grand cœur, que la vanité ou l'orgueil; témoin tant « de pieux personnages qui ont été à la fois et très humbles « et très magnanimes. Puis il nous parlait de la gloire des « saints, du bonheur de l'éternité, de l'aveuglement des « hommes qui s'attachent à des biens passagers et négligent « les biens éternels, seuls dignes d'une âme immortelle; il « nous représentait le bonheur d'avoir en Dieu un père digne « de toute notre confiance filiale comme de tout notre amour. « Plutôt mourir, disait-il, que d'aimer autre chose que Dieu; « plutôt tout perdre que de perdre l'espérance de l'aimer « éternellement; et il développait toutes ces belles vérités « d'une manière si gracieuse, qu'on avait un plaisir indicible « à l'entendre. »

Arrivé à Paris, il vint loger rue de Tournon, à l'hôtel du

maréchal d'Ancre [1], avec le premier président Favre; et dès le lendemain on vint l'inviter à prêcher pour le 11 novembre, fête de Saint-Martin, dans l'église des prêtres de l'Oratoire. Selon sa coutume, il acquiesça à l'invitation qui lui était faite. A cette nouvelle, tout Paris s'émut; le roi et les deux reines, plusieurs évêques et les savants de la capitale, toutes les classes de la société enfin, voulurent entendre un prédicateur de si grande renommée; et, le jour du sermon, la foule dans l'église fut si compacte, que l'orateur lui-même, arrivant après les autres, ne put entrer que par une fenêtre, à l'aide d'une échelle qu'on lui fit passer. Chacun, dans cette circonstance solennelle, attendait un discours digne d'un si grand auditoire, digne surtout du beau génie qui avait produit l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu;* mais le saint évêque, au lieu d'écouter les inspirations de l'amour-propre, qui eût été fier de paraître en si belle occasion, crut qu'il valait mieux s'humilier sur le plus grand théâtre du monde, et se borna à raconter simplement la vie de saint Martin. Pendant qu'il en faisait le récit, il entendait des personnes dire à demi-voix : « Voyez un peu ce monta-« gnard, comme il parle bassement! C'était bien la peine de « venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit et exercer la « patience de tout le monde! » Et, entendant ces critiques, l'humble prélat se réjouissait d'être méprisé des hommes, content de plaire à Dieu seul. Le monde blâma ce discours; et le saint évêque répondit pour toute justification qu'on ne pouvait attendre d'un arbre de montagne autre chose que des fruits sauvages. Il fit part du fait à saint Vincent de Paul, et cet

[1] Cet hôtel est aujourd'hui le n° 10 de la rue de Tournon. Après la disgrâce du maréchal d'Ancre, il prit le nom d'Hôtel des ambassadeurs extraordinaires, parce qu'on l'affecta à cette destination. Cédé ensuite au duc de Nivernais, il fut rebâti par ce duc dans l'état où il est aujourd'hui. Devenu propriété nationale en 1790, il fut approprié au service de la garde municipale, dont il est encore aujourd'hui la caserne. Voyez *le plan de Paris*, en 1661, par Jacques Gomboust, et *le plan de la circonscription de la paroisse de Saint-Sulpice*, en 1690.

homme de Dieu, jugeant la chose autrement que le monde, en fut édifié. « Voilà, dit-il à ses frères en leur citant ce trait « d'humilité, voilà comment les saints répriment la nature, « qui aime l'éclat et la réputation; voilà comment nous « devons faire nous-mêmes, préférant les emplois bas aux « apparents, l'abjection à ce qui pourrait nous faire hon- « neur. »

Si le premier sermon eut peu de succès, le prédicateur y suppléa par la sainteté de sa vie et de ses exemples; il y avait en sa personne et en toutes ses manières une certaine majesté douce qui révélait un homme tout céleste et faisait dire que, si on voulait avoir une idée de Jésus-Christ conversant sur la terre, il n'y avait qu'à voir l'évêque de Genève, sa mansuétude, sa prudence, son humilité et toutes ses vertus. Quand il marchait par les rues, on le regardait avec vénération, on s'estimait heureux de pouvoir toucher son vêtement, comme s'il en fût sorti une vertu divine, et l'on vénérait comme des reliques tout ce qui avait été à son usage, jusqu'à ses cheveux, qu'on tâchait de se procurer par celui qui lui faisait la tonsure [1]. Aussi, quand il reparut en chaire pour prêcher l'Avent à Saint-André des Arts, la foule fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avaient peine à y trouver place; et plus il prêcha, plus on témoigna d'avidité pour l'entendre. « Jamais, disait-on, les « apôtres n'avaient prêché plus saintement ni plus aposto- « liquement. » Pour lui, il ne pouvait concevoir cette vogue qu'avaient ses sermons. « N'êtes-vous pas étonné, disait-il à « un de ses amis, de voir tous ces bons Parisiens venir m'en- « tendre, moi qui ai la langue si épaisse, les conceptions si « basses, les sermons si plats? — Pensez-vous, lui répondit « ce digne ami, que ce soient les belles paroles qu'ils cher- « chent en vous? Il leur suffit de vous voir en chaire, votre « cœur parle par vos yeux et votre bouche; ils ne vous ver-

[1] Charl.-Aug., p. 522 et 523.

« raient faire qu'une courte prière, ils seraient contents. Vos « paroles communes, embrasées du feu de la charité, percent « les cœurs et les attendrissent. Il y a dans vos discours je ne « sais quoi d'extraordinaire; tout porte coup. Un autre en « dirait trois fois plus, qu'on n'y ferait pas attention. Vous « avez une certaine rhétorique d'Annecy, ou plutôt du para- « dis, qui produit des effets admirables[1] ! »

Cette grande vogue alla croissant pendant toute la station; et à la fin les marguilliers de Saint-André, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance, voulurent lui faire hommage d'un service magnifique en vaisselle d'argent; mais, à leur grand regret, ils ne purent rien lui faire accepter. Cette station terminée, les prédications de l'homme de Dieu ne discontinuèrent point; on l'invita à prêcher de toutes parts, et toujours on reçut de lui une réponse bienveillante. Une fois, un des siens, l'entendant promettre un sermon pour un jour de fête, lui fit remarquer qu'il s'était déjà engagé pour ce jour-là dans une autre église. « Laissez faire, répondit-il, Dieu « nous fera la grâce de multiplier notre pain : il est riche en « miséricorde sur ceux qui l'invoquent. — Mais votre santé « en souffrira ! — Si Dieu fortifie l'esprit pour lui donner de « quoi parler, il ne délaissera pas le corps par lequel se dis- « tribue sa parole. Et puis ne sommes-nous pas par état la « lumière du monde? On a tort de se plaindre qu'un flam- « beau se consume en éclairant les autres. — Mais Dieu ne « défend pas d'avoir soin de sa santé. — Non, mais il défend « la défiance de sa bonté : et, si on me demandait un troi- « sième sermon pour le même jour, j'aurais moins de peine « à le faire qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fondre corps et « âme pour ce cher prochain, que Notre-Seigneur a aimé jus- « qu'à mourir d'amour pour lui[2] ? » Suivant ce principe, il lui

[1] Le P. Binet, dans son ouvrage : *Quel est le meilleur gouvernement, le doux ou le sévère?* p. 193.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. XIVe, sect. xxx. — Année de la Visitation, 9 juillet.

arriva de promettre jusqu'à trois et quatre sermons pour le même jour; et ses amis lui en faisant reproche comme d'une indiscrétion : « Que voulez-vous, leur répondit-il, j'ai un cœur « qui ne sait rien refuser. J'ai plus tôt fait un sermon que de « dire nenni[1]. Si j'entrais dans vos vues, il faudrait m'établir « un vicaire pour refuser; car jamais je n'aurais le courage « de le faire moi-même. La parole que j'annonce m'apprend « que nous devons donner à tous ceux qui nous demandent, « et que la vraie charité, sans égard à ses propres intérêts, « n'envisage que ceux de Dieu et du prochain. Qu'est-ce que « le peu que nous faisons, près des sentiments de Moïse et de « saint Paul, dont l'un désirait être effacé du livre de vie et l'au- « tre anathème pour ses frères[2]? » Le jour des Rois, il prêcha dans l'église Saint-Mathurin sur la beauté de l'Église naissante, montra, d'un côté, dans le mystère de la fête un mystère de vocation et d'offrande, de lumière et d'amour; de l'autre, dans chaque communion comme une nouvelle épiphanie, puisque, après avoir reçu Jésus-Christ, nous devons lui faire hommage ainsi qu'à notre roi, et renouveler le serment de notre fidélité[3].

Huit jours après, prêchant dans l'église Sainte-Madeleine, il prit pour texte ces paroles : « Jésus a été obéissant jusqu'à « la mort de la croix. » Sur quoi, un hérétique qui se trouvait présent, étant venu lui dire, d'un air magistral, que le texte de son discours était inopportun : « Monsieur, répon- « dit-il en souriant, ce texte était très opportun pour vous, « puisque vous désobéissez à l'Église. » Le calviniste, touché de la réponse, se fit instruire et abjura ses erreurs.

Le 17 janvier, il prononça le panégyrique de saint Antoine, où il fit ressortir combien nous serions inexcusables de ne pas nous sauver, nous, vivant parmi les chrétiens et avec tant de moyens de salut, lorsque ce patriarche de la solitude a pu

[1] *Vie du saint*, par la mère de Chaugy.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. IVe, sect. XXXIV.
[3] Année de la Visitation, 6 janvier.

devenir un saint parmi des légions de démons acharnés à sa perte.

Le 20 janvier, il prêcha encore le panégyrique de saint Sébastien; et là, parlant de l'écriteau attaché par ordre de l'empereur sur la poitrine du glorieux martyr, pour faire connaître qu'il était chrétien, il montra que nous devrions tous porter le nom de Jésus gravé dans nos cœurs et comme imprimé dans nos actions et notre langage par une manière de faire et de dire qui révèle en nous les disciples du grand modèle des élus.

Le Carême arrivé, il reprit ses sermons de station à Saint-André des Arts. Après le Carême, il continua encore de prêcher partout où on l'invita; jusque-là que, quelques personnes ayant eu la curiosité de compter le nombre de ses prédications, il fut constaté à son départ que, pendant l'année qu'il avait passée à Paris, il était monté en chaire trois cent soixante-cinq fois, et cela sans jamais lasser son auditoire [1]. La foule le suivait partout où il devait parler, se pressant pour ne perdre aucun de ses discours, à ce point que, prié de prononcer, à la maison professe des Jésuites, le panégyrique de saint Louis, il fut obligé, vu l'affluence du peuple, de passer par une des fenêtres du chœur pour arriver à la chaire [2], comme il avait fait, quelques mois auparavant, le jour de Saint-Martin.

Dans ces instructions si multipliées, le saint prédicateur ne négligeait pas l'éloquence, mais il s'occupait beaucoup plus de donner à ses auditeurs une doctrine claire et solide; s'oubliant lui-même, il ne pensait qu'à la conversion des âmes; plein de douceur partout ailleurs, il paraissait là plein de zèle. s'animant d'une sainte colère contre le monde et ses passions, rappelant les pécheurs à la vertu, recommandant aux justes la pratique des conseils évangéliques, surtout la communion

[1] Charl.-Aug., p. 522.
[2] *Ibid.*, p. 521.

et la dévotion au Saint Sacrement, qu'il appelait la fontaine de toutes les grâces, l'arsenal où nous devons prendre les armes défensives ou offensives pour combattre les ennemis du salut [1].

Lorsque le saint évêque n'était pas en chaire, il s'occupait de prières ou de saintes œuvres, confessait toutes les personnes qui désiraient lui ouvrir leur cœur, officiait pontificalement ou allait dire la messe partout où on l'invitait; et, dès qu'on savait le lieu, on y faisait foule pour le consulter sur les affaires les plus difficiles, sur les cas de conscience qui inquiétaient, sur les voies de la perfection où l'on voulait marcher. Une vie si bien remplie édifiait toute la capitale, gagnait les cœurs à Dieu et faisait de nombreuses conversions, même parmi ceux qui ne pouvaient l'entendre.

Le gouverneur de la Fère, en Picardie, calviniste obstiné, étant tombé dangereusement malade à Paris, consentit, sur les instances de ses amis catholiques, à conférer de la religion avec un prélat d'une si haute réputation de science et de vertu [2]. Le saint évêque, informé de la chose, s'empressa d'accourir au chevet du malade. Accueilli d'abord par des paroles brusques, il n'y opposa que des manières et des paroles pleines de douceur, et aborda peu à peu la doctrine catholique avec cet art d'insinuation qui lui était propre. Le malade écouta tout avec une grande attention et sans aucun indice de déplaisir : « Monsieur, dit-il ensuite, je ne suis pas en état de « discuter, mais revenez dans huit jours, je conférerai de ce « que je viens d'entendre avec le ministre Dumoulin; je le « ferai venir ici avec vous, et, tous deux, vous discuterez ces « matières en ma présence. » Cette réponse remplit de joie le cœur du saint prélat, et il promit d'être exact au rendez-vous. Le malade mande aussitôt le ministre, lui rapporte la doctrine et les raisons de l'évêque, et le prie d'accepter la dis-

[1] *Dép. du seigneur de Charmoisy.*
[2] Charl.-Aug., p. 519.

cussion en sa présence. Le ministre refuse ; le malade insiste, lui disant qu'il répondra de son âme au jour du jugement ; les instances sont inutiles. Dumoulin ne veut pas se mesurer avec l'évêque de Genève. Au bout de huit jours, l'évêque revient, selon sa parole : « Ah ! Monsieur, lui dit le malade en pleu- « rant, que je suis heureux de vous recevoir ! Voilà cinquante « ans que les ministres me trompent ; si Dumoulin avait jugé « sa cause bonne, il n'aurait pas refusé de la soutenir devant « vous. Un tel refus m'éclaire : je suis prêt à abjurer le calvi- « nisme, que son ministre ne sait pas soutenir. Veuillez, de « grâce, m'instruire de la religion catholique. »

Le saint évêque, alors levant les mains et les yeux au ciel pour adorer l'éternelle providence de Dieu, commença l'instruction de son malade, le réconcilia à l'Église, lui obtint, par ses prières, le rétablissement de sa santé ; et le nouveau converti, plein de zèle pour la foi qu'il venait d'embrasser, convertit toute sa famille, qui était fort nombreuse [1]. Cette conquête ne fut que le prélude de beaucoup d'autres victoires.

Un gentilhomme calviniste, qui se trouvait chez madame de Montigny, sa parente, au moment où François alla la visiter, lui ayant déclaré qu'il se ferait soudain catholique si on lui prouvait l'existence du purgatoire, l'évêque ouvrit assitôt la Bible, qu'il faisait toujours porter avec lui par son valet de chambre, lui montra, par l'exemple de David [2], qu'après le péché pardonné il reste une peine temporelle à subir ; par la première épître de saint Jean [3], qu'il est des péchés qui ne sont pas mortels ; et de ces deux faits il inféra l'existence d'un lieu d'expiation pour ceux qui meurent sans avoir subi cette peine temporelle ou expié ces péchés véniels. Il apporta le texte si clair du IIe livre des Machabées : « C'est une sainte et « salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient

[1] Année de la Visitation, 13 février.
[2] II *Reg.*, XI.
[3] I Joan., 5.

« délivrés de leurs péchés. » Et il prouva l'authenticité de ce livre. Citant ensuite la parole de Notre-Seigneur : *Le péché contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre,* il en conclut qu'il est des péchés qui seront pardonnés dans l'autre monde ; et ces péchés, quels sont-ils, sinon ceux qu'on expie en purgatoire ? Il développa le texte de saint Paul : *Celui qui mêle un peu de vanité à sa prédication sera sauvé comme à travers le feu ;* et, passant de là aux sentiments des Pères et des conciles, à l'autorité et à la coutume de l'Église, à la raison même qui nous dit que, puisqu'il en est qui, à la mort, ne sont ni assez saints pour entrer de suite au ciel, ni assez mauvais pour être jetés en enfer, il doit y avoir, pendant la durée des temps d'épreuve, un lieu mitoyen entre l'un et l'autre, il laissa le gentilhomme pleinement convaincu de l'existence du purgatoire, et, peu de jours après, il reçut son abjuration [1].

Un autre calviniste, demi-savant, voulut, vers le même temps, par pure curiosité, entrer en controverse avec le saint évêque et le presser de ses objections pour savoir jusqu'où allait sa science, dont on parlait tant : il fut pris dans les filets de l'homme de Dieu et se convertit.

Un autre, descendu de l'hérésie jusqu'à l'athéisme par une conséquence qui est rigoureuse pour tout esprit logique, ayant eu occasion de le rencontrer, lui demanda d'un ton railleur s'il y avait un Dieu et qu'est-ce que c'était que la foi [2]. L'évêque alors, s'inspirant d'un zèle apostolique, accompagné de la plus aimable douceur, reprit patiemment la chaîne des vérités religieuses depuis le premier anneau jusqu'au dernier, conduisit cet esprit dévoyé des principes aux conséquences, le forçant d'admettre d'abord une cause première spirituelle, infiniment parfaite, avec l'obligation de l'honorer, de l'aimer et de la servir ; puis la mission divine de Jésus-Christ et de

[1] Charl.-Aug., p. 520.
[2] *Ibid.*, p. 521.

son Église, chargée de conserver intact le dépôt des vérités révélées, avec le devoir de nous soumettre à ses enseignements; enfin la beauté et l'exemple de ces enseignements même; et telles furent la force et l'onction avec lesquelles il exposa tout ce bel ordre de doctrine, que l'athée, ouvrant à la fois son esprit et son cœur à la vérité démontrée, fondit en larmes sur son égarement, se confessa, communia et mena depuis une vie exemplaire [1].

Quelques jours après ce retour si consolant, on vint avertir le saint évêque qu'il y avait dans les prisons un malheureux condamné à mort qui, dans l'exaspération du désespoir, refusait les sacrements et dévouait d'avance son âme à tous les démons. Il accourt sur-le-champ, descend dans le cachot, embrasse le coupable, le console, pleure avec lui et le presse d'avoir confiance dans les miséricordes divines, d'accepter la mort en expiation de ses fautes et de s'y préparer par la confession : « C'est inutile, dit le malheureux; je suis destiné à « l'enfer et je serai bientôt la proie du diable. — Mais, mon « enfant, n'aimeriez-vous pas mieux être la proie du bon Dieu « et la victime de la croix de Jésus-Christ? — Sans doute, « mais Dieu n'a que faire d'un misérable comme moi. — Mais « c'est pour les hommes comme vous, réplique l'évêque, que « le Père éternel a envoyé son Fils au monde; c'est pour des « hommes pires que vous, tels que ses bourreaux et le traître « Judas, que Jésus-Christ a versé son sang. — M'assurez-vous, « dit le criminel, que je puis sans effronterie recourir à la « miséricorde de Dieu? — Ce serait au contraire une grande « effronterie de ne pas penser que cette miséricorde, étant « infinie, peut pardonner tous les péchés possibles. — Mais « Dieu est juste, il me damnera. — Dieu est miséricordieux, « il vous sauvera, si vous lui demandez pardon avec un cœur « contrit et humilié. » Touché de ces bonnes paroles, le criminel se confesse, se résigne et fait la mort la plus édifiante

[1] *Dép. de François Favre*, qui était présent.

en redisant souvent : « O Jésus! je m'abandonne à vous, je « me confie en vous [1]. »

Non seulement l'évêque de Genève allait visiter ceux auxquels il pouvait être utile; il était encore, pendant le temps qu'il passait dans sa chambre, accessible à tous, aux indiscrets même et aux importuns, comme à ses meilleurs amis; il recevait cette foule avec une sainte joie et une merveilleuse affabilité, sans jamais laisser s'élever sur son front aucun de ces nuages que forment la fatigue et l'ennui, entendant parler des petites choses comme s'il eût ignoré les grandes, et des grandes comme s'il ne se fût jamais occupé des petites, écoutant avec plaisir et engageant à répondre avec confiance, s'accommodant à tous et ne se préférant à personne, laissant chacun faire paraître son esprit sans jamais se prévaloir de la supériorité du sien.

Un jour un hérétique, étant venu le trouver dans sa chambre, lui demanda sans autre préambule si c'était lui qu'on nommait l'évêque de Genève. « Oui, Monsieur, répondit-il, « on m'appelle ainsi. — Je voudrais bien savoir de vous, « qu'on tient pour un homme apostolique, si les apôtres allaient « en carrosse. — Certainement, monsieur, quand l'occasion « s'en présentait. — Je voudrais bien que vous me fissiez voir « cela dans l'Écriture. — Lisez le huitième chapitre des Actes « des Apôtres, vous y verrez que le diacre saint Philippe « monta dans le carrosse de l'eunuque de la reine d'Éthiopie. « — Mais, dit l'autre, ce carrosse n'était pas à lui; il était à « l'eunuque, et ce n'était pas un carrosse doré, brodé, si riche « que le roi n'en a pas de plus beaux, traîné par les plus ma- « gnifiques chevaux, conduit par les cochers les mieux vêtus; « c'est là ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint et « qu'on tient pour tel : vraiment, voilà de beaux saints qui « vont au paradis bien à leur aise! — Hélas! Monsieur, re-

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., sect. XI. — Charl.-Aug., p. 521.

« prit l'évêque, ceux de Genève qui retiennent le bien de mon « évêché m'ont coupé l'herbe si courte, que tout ce que je « puis faire, c'est de vivre pauvrement et petitement de ce qui « me reste. Je n'eus jamais de carrosse à moi, ni de moyen « d'en avoir ; celui dont je me sers appartient à Sa Majesté, « qui fait honneur des voitures de la cour à ceux qui, comme « moi, accompagnent le prince de Savoie. — Vous êtes donc « pauvre? reprend l'interlocuteur. — Je ne me plains point « de ma pauvreté; je puis vivre, à la rigueur, et quand j'en « sentirais les incommodités, j'aurais tort de me plaindre « d'une position que Jésus-Christ a choisie pour son partage, « vivant et mourant entre les bras de la pauvreté. » Le protestant se retira satisfait de cette entrevue, plein d'estime et d'affection pour le saint évêque [1].

La même douceur édifia un ancien militaire du Palatinat, Philippe Jacob, qui l'aborda un jour sur ce ton brusque [2] : « Je voudrais bien savoir, Monsieur, ce que vous faites ici. « — Je suis ici, répondit le saint évêque avec calme, par ordre « de mon prince et pour un bien public. — Mais vos brebis, « qui en prend soin pendant que vous êtes absent? — Avant « mon départ, je les ai confiées à des prêtres doctes et zélés, « qui les paîtront jusqu'à mon retour. — La résidence des « évêques n'est-elle pas de droit divin? — Je l'estime ainsi, « répondit l'évêque. — Et les évêques d'aujourd'hui sont-ils « évêques comme ceux de la primitive Église? — Oui, sans « doute, reprit-il; ils ont le même pouvoir et la même dignité. « — Mais peuvent-ils faire des miracles comme saint Pierre? « — Encore qu'ils ne seraient que l'ombre de saint Pierre, « l'ombre de saint Pierre faisait des miracles. » La dispute ainsi engagée se prolongea pendant deux heures, au bout desquelles cet homme, ravi des réponses de l'évêque, lui dit en se retirant : « Monseigneur, calviniste de naissance, j'ai

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXVI.
[2] Charl.-Aug., p. 523.

« embrassé naguère la foi romaine; les difficultés que je « viens de vous proposer m'étaient restées dans l'esprit. Si « vous ne me les eussiez résolues avec autant de clarté et de « douceur, je retournais dès demain à la religion protestante. « Je bénis Dieu qui m'a aimé jusqu'à me faire la grâce de « vous rencontrer. » Ce ne fut pas la dernière fois que cet homme eut à bénir Dieu de la rencontre de François : car, ayant ensuite fait le voyage d'Italie et en étant revenu avec sa femme dans la plus extrême pauvreté, il vint retrouver à Annecy l'homme de Dieu, qui paya pendant six semaines sa dépense à l'hôtel où il était logé, et lui donna à son départ une somme d'argent considérable.

Parmi les personnes qui venaient visiter le saint prélat, on se doute bien que les dames ne firent pas défaut. Un jour, au sortir d'un sermon, elles l'environnèrent : chacune avait une difficulté à lui proposer; et, impatientes d'attendre leur tour, elles parlaient toutes à la fois : « Mesdames, leur dit l'évêque « en souriant, je répondrai à toutes vos questions, pourvu « qu'il vous plaise de répondre à la mienne : Supposons une « assemblée où tout le monde parle et où personne n'écoute, « qu'est-ce qu'on y dit? » Toutes comprirent, se turent et s'en allèrent, se réservant chacune de parler au saint évêque seule à seul [1].

Des hommes éminents en vertu vinrent aussi, mais avec plus de discrétion, visiter l'évêque de Genève et lier avec lui une sainte amitié. Un des plus remarquables fut André Duval, doyen de la faculté de théologie de Paris et supérieur général des Carmélites de France. Il voulut se confesser au saint prélat, qui à son tour se confessa à ce grand serviteur de Dieu; tous deux se donnèrent mutuellement des avis spirituels pour leur conduite; et chacun d'eux dit de l'autre : « Je ne suis « pas digne de dénouer la courroie de ses souliers. » Ils se concertaient ensemble pour gagner et instruire les hérétiques;

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. XIII.

et, quand l'œuvre était consommée, l'un en attribuait toujours le mérite à l'autre : c'était là le seul point où ils ne fussent pas d'accord, belles disputes des saints qui s'humilient pour exalter leurs frères, selon la remarque que faisait saint Vincent de Paul en racontant ce fait à sa communauté [1].

Comme M. Duval, le père Suffren, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Louis XIII et de Marie de Médicis, et M. Bourdoise, fondateur de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, eurent une large part dans l'intimité de François. Le premier était un homme de prière et d'étude ; et le saint évêque en tira parti en l'engageant à composer pour les fidèles une sorte de *Bréviaire spirituel,* où ils trouveraient pour chaque saison de l'année, chaque mois, chaque semaine, chaque jour, des pratiques propres à les sanctifier ; et de là nous est venue l'*Année chrétienne,* excellent livre qui n'a d'autre défaut que la vieillesse du style. Le second était moins un homme de cabinet qu'un homme d'action : c'était un réformateur ardent du clergé, dévoré de zèle pour la discipline ecclésiastique, jusqu'à ne pouvoir souffrir dans le prêtre rien de ce qui n'était pas parfaitement régulier, et toujours prêt à combattre sans ménagement le désordre partout où il l'apercevait. Curieux de faire la connaissance d'un si saint évêque, qui réalisait dans sa personne l'idéal de la perfection sacerdotale, et se flattant d'en tirer un grand profit pour sa sanctification et le bien du clergé, il lui écrivit une longue lettre qu'il porta lui-même, où il faisait ressortir le peu de fruit que produiraient ses prédications, tant que le clergé et le peuple ne seraient pas mieux instruits et mieux réglés. L'évêque, après avoir lu cette lettre deux fois avec une grande attention, conféra une heure entière sur son contenu avec le père Bourdoise ; et celui-ci insista plus fortement encore sur la nécessité de réformer le clergé. « C'est une chose étrange,

[1] M. Duval a laissé une théologie, un traité *de Suprema Romani Pontificis in Ecclesiam Potestate,* et autres ouvrages. Il mourut le 9 septembre 1638, âgé de soixante-quatorze ans.

« dit-il, que personne n'y pense. » Alors, en effet, il n'y avait pas de séminaires pour former les jeunes clercs à la science et aux vertus ecclésiastiques; on entrait dans le sacerdoce sans en avoir connu, médité, pratiqué les devoirs, et le clergé devait nécessairement se ressentir de ce défaut d'école préparatoire. C'est pourquoi le père Bourdoise, continuant à parler avec cette liberté qui ne craint que Dieu seul : « Je suis « surpris, dit-il, qu'un évêque à qui Dieu a donné de si grands « talents ne les emploie pas à former de bons prêtres, et se « livre presque uniquement à la conduite des personnes du « sexe. — Je conviens, répondit le saint évêque sans s'of- « fenser de cette hardiesse de langage, et je suis même très « persuadé qu'il n'est rien de plus nécessaire dans l'Église « que de former de bons prêtres; mais c'est là un ministère « trop haut pour ma faiblesse, et que je laisse à des mains « plus habiles : M. de Bérulle s'en occupe, et il a pour cela « plus de capacité et de loisir que moi, qui suis chargé d'un « vaste diocèse. Je laisse aux orfèvres à manier l'or et l'ar- « gent; les potiers doivent se contenter de manier l'argile. J'es- « time d'ailleurs d'une haute importance la sanctification des « personnes du sexe : solidement vertueuses, elles peuvent de « grandes choses dans l'Église, et y répandent le parfum de « leur piété. En même temps que leur sexe faible mérite une « grande compassion, leur courage mérite un grand intérêt. « Elles suivaient Notre-Seigneur dans ses courses évangé- « liques; elles l'accompagnaient jusqu'au pied de la croix, « tandis qu'il ne s'y trouvait qu'un seul apôtre[1]. »

[1] Telle est la réponse que M. de Belley met dans la bouche du saint évêque (*Esprit de saint François de Sales*, p. X, sect. XIV); elle nous paraît beaucoup plus probable, plus conforme à l'esprit d'humilité et de charité de saint François de Sales, que celle qui est rapportée dans la Vie du père Bourdoise. Celui-ci fait dire qu'après avoir travaillé pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres tels qu'il les souhaitait, il n'avait pu en former qu'un et demi, et qu'il n'avait pensé aux Filles de la Visitation qu'après avoir perdu tout espoir de succès auprès des ecclésiastiques. Cette réponse contient plusieurs faussetés : 1° saint

Le père Bourdoise, touché de plus en plus de la haute vertu de l'homme de Dieu, l'engagea à venir à Saint-Nicolas du Chardonnet, où se faisaient, chaque semaine, au clergé, des conférences sur les vertus et les obligations des ecclésiastiques; et l'évêque, fidèle au rendez-vous, alla souvent voir le saint prêtre, visita séparément dans leurs chambres les membres de sa communauté, et assista à leurs conférences, où il prenait plaisir à entendre cet homme, plein de l'esprit sacerdotal, parler des devoirs ecclésiastiques. Souvent même il l'invitait à l'accompagner lorsqu'il allait prêcher, et témoignait en toute circonstance la vénération qu'il avait pour lui et pour sa communauté. Le cardinal de Retz s'étant plaint un jour dans sa présence que le père Bourdoise faisait beaucoup parler de lui par l'ardeur de son zèle, qui manquait quelquefois de prudence : « Croyez-moi, monseigneur, dit le saint « évêque, nous n'avons pas encore ouï dire que personne ait « été damné pour avoir poursuivi avec trop de zèle le réta- « blissement de la discipline ecclésiastique[1]. »

Mais, de tous les prêtres de Paris, saint Vincent de Paul fut celui avec lequel l'évêque de Genève se lia le plus étroitement. Ces deux grandes âmes, qui possédaient éminemment le don de discerner les esprits, se furent bientôt connues et comprises, et une tendre amitié les unit l'une à l'autre : Vincent de Paul proclamait que la douceur, la majesté, la mo-

François de Sales pensa aux Filles de la Visitation dès le commencement de son épiscopat; et Dieu lui révéla son institut dès l'année 1603, avant le Carême de Dijon; 2° il travailla toute sa vie à former un bon clergé dans son diocèse, et il eut même le projet de former une congrégation d'ecclésiastiques, auquel il ne renonça que quand il vit naître celle de M. de Bérulle, à qui même il désira s'associer*. Il n'est donc pas vrai qu'il eût perdu tout espoir de former de bons prêtres, et qu'il n'eût pensé aux Filles de la Visitation qu'après dix-sept ans d'efforts inutiles pour le clergé. Cette réponse n'est donc qu'une de ces causticités mordantes si ordinaires au père Bourdoise, un de ces souvenirs infidèles que le rapporteur travestit selon ses propres impressions.

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. I.

* *Esprit de saint François de Sales*, par M. de Belley, part. VIIe, sect. XIV.

destie, tout l'extérieur de l'évêque de Genève lui retraçait, comme dans une vive image, Jésus-Christ conversant parmi les hommes[1]; François de Sales, de son côté, n'appelait Vincent de Paul que le *saint prêtre, le plus digne qu'il eût connu;* et il célébrait en toute circonstance sa religion, sa prudence, ses talents rares pour conduire les âmes à une haute et solide piété. Aussi, ayant établi à Paris une maison de la Visitation, il ne crut pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de Vincent la direction de ses chères filles; preuve la plus incontestable de la haute estime qu'il en faisait : car il tenait comme autant de maximes qu'il faut choisir un directeur entre dix mille, qu'il en est moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet emploi, et que la direction d'une maison religieuse demande beaucoup de vertu jointe à beaucoup de science et d'expérience. Un pareil choix signifiait donc qu'il préférait Vincent de Paul à tant de pasteurs vigilants et sages, à tant de docteurs pleins de science, à tant de directeurs éclairés que renfermait alors la ville de Paris; et la suite révéla la sagesse de cette appréciation.

François se trouva lui-même, vers ce temps-là, chargé de la direction d'une personne devenue depuis tristement célèbre, la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal. Cette religieuse, abbesse à quatorze ans, qui, à peine âgée de dix-sept, avait déjà mis la réforme dans sa communauté déchue, surmontant pour cela avec une mâle vigueur les plus grandes difficultés, venait d'entreprendre à vingt-huit ans une autre réforme plus difficile encore, la réforme de l'abbaye de Maubuisson. Naturellement altière et entretenue dans la bonne opinion d'elle-même par la gloire précoce dont elle était entourée, craignant pourtant de se tromper en se conduisant elle-même, elle invita le saint évêque à visiter sa maison. Il se rendit à ses désirs. Dès la première entrevue, il s'empara de son âme, et, tout en applaudissant à ses projets,

[1] *Vie du P. Bourdoise.*

il la gouverna avec une fermeté qu'elle n'avait jusque-là rencontrée en personne. La pensée du grand bien qui se rattachait à la culture d'une personne d'un si haut mérite le ramena souvent à Maubuisson; et il y resta même une fois jusqu'à neuf jours de suite pour seconder de ses prédications et de ses conseils l'entreprise de la réforme. Ce furent, pour l'abbesse et la communauté, des jours de salut et de bonheur: elle ne pouvait se lasser d'admirer l'homme de Dieu; et, dans le sentiment de sa vénération, elle recueillait respectueusement les restes de sa table pour en faire son propre repas, ne touchait qu'avec religion les plats, le couvert, le couteau dont il s'était servi, et même elle fit, à son départ, conserver comme des reliques le lit, les chaises, le linge et les tapis qui avaient été à son usage[1]. Elle se plaça sous sa direction, et pensa même à quitter son titre d'abbesse pour se faire simple religieuse de la Visitation. Le saint évêque n'y voulut jamais consentir, lui disant qu'elle était plus propre à commander qu'à obéir, et qu'elle devait rester dans sa vocation[2]. Ne pouvant suivre l'homme de Dieu, elle voulut au moins, par une correspondance assidue, demeurer sous sa direction tant qu'il vécut. Dans cette curieuse correspondance[3], on admire avec quel art le saint évêque analyse ce cœur extraordinaire, tourmenté du besoin de grandes choses, cette âme toujours « inquiète « de savoir si elle sera des âmes basses ou des hautes, » si vite émue d'indignation à la vue du mal, « si portée à la raillerie ou « à la colère, parmi les niaiseries, les enfances, les imperfec- « tions féminines de ses sœurs, » si avide de sacrifices, si impatiente d'imperfections; avec quelle douceur il calme en elle cette fièvre de pénitences corporelles, la retire peu à peu des aus-

[1] Charl.-Aug., p. 522.

[2] *Histoire de Port-Royal*, par Racine. — Recueil de la mère Angélique Arnaud, sur la vie de sa tante.

[3] On conserve à Annecy plusieurs lettres inédites de saint François de Sales à la mère Angélique, et il serait facile de retrouver les autres pièces de cette correspondance.

térités excessives et lui apprend à reporter ses soins sur la correction de ses défauts ; avec quel tact il lui fait sentir qu'elle doit marcher par la voie ordinaire, par une douce, paisible et forte humilité, pratiquée suavement et joyeusement ; avec quel bon sens enfin, pour lui apprendre à mettre la tranquillité et la douceur dans son âme, il lui apprend à la mettre d'abord dans ses actes, « à faire toutes ses actions, par « exemple, marcher, se lever, s'asseoir, se mettre au lit, man-« ger, faire tout cela doucement et bellement, et vous verrez, « ajoute-t-il, que dans trois ou quatre ans vous aurez rangé « tout à fait cette si subite soudaineté. »

Quelques mois d'une pareille direction opérèrent une salutaire révolution dans l'âme de la mère Angélique, lui ouvrirent des horizons qu'elle ne soupçonnait pas, et la préparèrent aux plus merveilleux progrès, qui malheureusement ne se réalisèrent point, parce qu'à la mort du saint prélat elle tomba entre les mains d'un guide bien différent, l'abbé de Saint-Cyran, lequel la conduisit dans les sentiers de l'erreur et du schisme.

Jalouse de faire partager son bonheur à sa sœur Agnès Arnaud, qui gouvernait Port-Royal pendant son absence, elle obtint du saint évêque la promesse qu'il irait visiter cette dernière abbaye. Il s'y rendit en effet et y prêcha ; mais au milieu du sermon les larmes le gagnèrent, et il fut obligé de s'arrêter pendant quelques instants. Après le sermon, l'abbesse lui ayant demandé la cause de ces larmes et de cette interruption : « C'est, répondit-il, que Dieu m'a fait connaître que votre « maison perdra la foi. Le seul moyen de la conserver, c'est « l'obéissance au Saint-Siège [1]. »

Tous ces travaux n'étaient encore qu'une partie des occupations de François pendant son séjour à Paris : ici il présidait des thèses de philosophie et de théologie, ou recevait les consultations, soit des théologiens qui venaient lui demander la solution de leurs difficultés, soit des évêques qui

[1] Lettre de la sœur Marie Duplessis, religieuse de la Visitation.

l'écoutaient comme un docteur de l'Église et le respectaient comme leur père [1]. Là il animait à la perfection des communautés religieuses, soulageait les pauvres par des aumônes, les affligés par des consolations, terminait les procès dans les familles, assistait à toutes les assemblées qui avaient pour objet les intérêts de la religion ou la charité du prochain; et, comme pour se délasser de tant de travaux, il allait dans les hôpitaux exhorter les malades, confesser les mourants, ou dans les maisons particulières relever le courage de ceux qui souffraient. Ayant appris qu'un de ses prêtres qui se trouvait à Paris était attaqué d'une maladie contagieuse, il alla deux fois le visiter et envoya chaque jour demander de ses nouvelles jusqu'à son entier rétablissement [2]. Enfin, le 28 avril de cette année 1619, il consacra dans l'église de Saint-Germain des Prés l'autel de Saint-Symphorien [3].

Tant de fatigues amenèrent une grave maladie, et ce fut alors que parut magnifiquement la tendre vénération dont il était l'objet. Des cardinaux et des évêques, des princes et des courtisans, des personnages de toutes les classes, s'empressèrent de le visiter; et de toutes parts lui arrivèrent des présents de ce qui pouvait être utile à son état maladif [4]. Il revint bientôt à la santé et reprit le travail avec une ardeur toute nouvelle, s'oubliant lui-même pour n'envisager que le bien qu'il pouvait faire. Souvent même il portait cet oubli de soi jusqu'à refuser les soulagements qui lui eussent allégé la fatigue; et il plaisantait gracieusement ses compagnons de voyage, qui s'en plaignaient. Un jour qu'il était allé prêcher au monastère de la Visitation du faubourg Saint-Antoine, très éloigné de son hôtel, il trouva à la porte, quand il voulut s'en revenir, une élégante voiture qu'un riche seigneur, qui avait assisté au sermon, mettait à sa disposition pour le reconduire

[1] Charl.-Aug., p. 524.
[2] *Dép. du prêtre malade lui-même.*
[3] *Histoire de Saint-Germain des Prés*, p. 220 et 281.
[4] Charl.-Aug., p. 525.

à son logement, car la pluie tombait en abondance et la boue remplissait les rues ; mais il refusa avec politesse et s'en revint à pied, préférant ce modeste retour à la pompe d'une voiture de grand seigneur. Sur quoi, un jeune prêtre de qualité qui l'accompagnait ayant manifesté par son air et quelques paroles de mauvaise humeur le mécontentement qu'il éprouvait de marcher ainsi dans la boue, l'évêque, pour lui faire la correction fraternelle, dit aux autres en souriant : « Voyez-vous « M. l'abbé? il a encore un peu de vanité [1]. »

[1] Charl.-Aug., p. 525 et 526.

CHAPITRE VII

FRANÇOIS EST NOMMÉ GRAND AUMONIER DE LA PRINCESSE CHRISTINE.
IL REFUSE LES PLUS RICHES BÉNÉFICES.
AUTRES TRAITS DE SON DÉTACHEMENT. — IL EST EN BUTTE A LA CALOMNIE.

Année 1619.

Les grands travaux auxquels l'évêque de Genève se livrait pour le bien des âmes ne lui firent point négliger la mission d'un autre ordre qu'il avait à remplir à la cour. Il devait contribuer pour sa part à mener à bonne fin le projet de mariage entre le prince de Piémont et Christine de France, sœur du roi. Il parut à la cour autant qu'il le fallut pour le succès de la négociation et disposa favorablement les esprits; mais, quand on en vint à préciser les conditions du contrat, de graves difficultés s'élevèrent entre les plénipotentiaires du duc de Savoie et les ministres de France; plus on discuta, plus on se divisa; enfin le différend s'envenima à ce point, que les envoyés du duc, perdant tout espoir, songeaient déjà à leur retour en Piémont, lorsque l'évêque de Genève leur dit un jour, au sortir de l'autel : « Attendez, Dieu fera tout. » En effet, peu de jours après, le contrat fut conclu aux conditions les plus avantageuses pour le Piémont, le roi s'engageant à donner pour dot à sa sœur quatre cent mille écus, et pour douaire quarante mille livres de rente.

Le prince de Piémont, qui était resté à Turin pour attendre l'issue de la négociation, n'eut pas plus tôt appris ce dénoûment, qu'il se mit en route, accourut avec une diligence

prodigieuse pour l'époque; et, moins d'un mois après les conventions arrêtées, la cérémonie du mariage se faisait à Paris par le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, assisté de l'évêque de Genève. Comme tous attribuaient la conclusion d'une alliance si désirée aux prières et à la prudence de François, le pince de Piémont voulut le présenter à la princesse son épouse, et celle-ci aussitôt le nomma son grand aumônier. Tout le monde applaudit à ce choix et en félicita la princesse : car les courtisans eux-mêmes, qui louent si rarement la piété, ne tarissaient pas sur la louange de l'évêque de Genève. Ils l'avaient vu paraître à la cour autant que le demandait sa mission, jamais hors de là; et toujours il s'était montré dans la dignité de sa vertu et de son caractère, aimable sans être flatteur, plein de majesté sans fierté, de sagesse sans artifice, en un mot comme l'image de Dieu sur la terre, selon la parole alors célèbre du grand prieur de France, Alexandre de Vendôme. Seul, le saint évêque fut surpris de sa nomination; il ne pensait à rien moins. « Je n'ai ni directement ni indirectement ambitionné cette « charge, écrivait-il à madame de Chantal [1]; je ne me sens « nulle sorte d'ambition que de pouvoir employer le reste de « mes jours au service de Notre-Seigneur. » Il avait même une aversion très prononcée pour la vie de la cour [2] : il n'aspirait qu'à la résidence dans son diocèse; et, s'il accepta la grande aumônerie, ce fut parce que la grâce avec laquelle la princesse la lui offrit, les vives instances avec lesquelles on le pressa de l'accepter, ne lui permirent pas de la refuser. Encore y apposa-t-il deux conditions : la première, que cette charge ne préjudicierait en rien à ses devoirs d'évêque ni à sa résidence à Annecy; la seconde, qu'il ne toucherait aucun traitement comme aumônier. La princesse, pour mettre le sceau à sa faveur, lui fit cadeau d'un magnifique diamant de

[1] Lettre CDLXXXI[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales,* XVIII[e] part., sect. II.

cinq cents écus, et en le recevant il fit connaître l'usage auquel il le destinait : « Voilà, Madame, dit-il, qui sera bon pour « nos pauvres d'Annecy [1]. »

Présenté ensuite à la princesse Henriette-Marie de France, autre sœur du roi, et voyant la vive part qu'elle prenait aux fêtes dont la princesse Christine était l'objet, il lui prédit qu'elle aurait un jour une gloire plus solide, et que Dieu la destinait à soutenir son Église. Prédiction que l'événement justifia. Car tout le monde sait que, mariée à Charles Stuart, premier du nom, roi d'Angleterre, cette princesse honora l'Église catholique par ses hautes vertus ; qu'obligée, en 1644, de repasser en France pour se dérober à la persécution de ses sujets, elle eut tout à la fois la douleur de laisser le roi son époux aux mains des rebelles, qui lui tranchèrent la tête, et le bonheur de relever ses infortunes par une vivacité de foi qui les lui fit placer dans son estime au rang des plus grandes grâces.

Sur ces entrefaites, l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui valait quatre mille écus de rente, étant venue à vaquer, les amis du saint évêque vinrent lui représenter que ce riche bénéfice était à sa disposition ; que, s'il voulait l'accepter, le roi se ferait un plaisir de l'y nommer, et, que, d'un autre côté, cet accroissement de fortune le mettrait à même de faire plus de bien et de mieux soutenir l'honneur de sa dignité. « Non, leur « répondit-il, je ne veux point de cette abbaye, je n'ai besoin « de rien. » On eut beau insister, en venir même jusqu'à lui reprocher avec amertume son insouciance : il ne se départit point de sa résolution [2]. Ce refus ne fut que comme le prélude d'un autre plus mémorable.

Le cardinal de Retz, évêque de Paris [3], vint lui proposer d'être son coadjuteur avec la future succession de ce grand

[1] Charl.-Aug., p. 521.
[2] *Ibid.*, p. 526.
[3] Paris ne fut érigé en archevêché que trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1622.

siège [1] : il désirait vivement assurer au diocèse de Paris un prélat dont il disait en toute occasion qu'il ne croyait pas que l'Église eût eu ni un plus saint évêque depuis saint Martin et saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas, ni un plus pieux personnage depuis saint Bernard et saint Ildefonse [2]. François fit ici la même réponse que pour l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le cardinal, pour vaincre ses résistances, s'engagea à lui payer une forte pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût titulaire, à lui laisser une plénitude entière de pouvoirs pour gouverner le diocèse selon son gré, à faire nommer évêquer de Genève son frère Jean-François, à payer les frais des lettres apostoliques et autres dépenses de la cour romaine; de plus, il fit valoir le grand bien qu'il pourrait faire au milieu d'un peuple qui déjà l'entourait de tant d'amour; il ajouta enfin la vive reconnaissance que lui, évêque, conserverait à jamais de son acceptation. Tout fut inutile : l'homme de Dieu remercia le cardinal de sa bienveillance, lui exposa qu'attaché, comme il l'était depuis tant d'années, à l'Église de Genève, il voulait d'autant moins s'en séparer qu'elle était plus pauvre; que le fardeau de ce diocèse pesait déjà trop sur ses épaules, et que, s'il le quittait, ce serait pour n'en plus prendre un autre; que d'ailleurs il penchait vers la vieillesse et en ressentait les incommodités accompagnées de maladies fréquentes. « Le diocèse de Genève, dit-il, est la portion de la vigne que Dieu m'a appelé à « cultiver; je ne peux y renoncer sans exposer mon salut. On « ne se donne pas à l'Église pour faire une grande fortune, « mais pour défricher le champ assigné par le père de famille [3]. » Le cardinal fut donc obligé de se désister, et François demeura avec bonheur dans sa modeste position. « Que mon cœur me fit hier un grand plaisir ! disait-il le len-

1 *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. VI.
2 *Dép. du marquis de Lullin.*
3 Année de la Visitation, 17 avril. — *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. VI.

« demain à son ami le président Favre. Non seulement je « n'eus pas un regard de complaisance pour les grandeurs « qu'on m'offrait, mais je les méprisai, comme si j'eusse été « au moment de la mort, où le monde entier ne semble que « fumée. On me dit, ajouta-t-il, qu'il me serait utile d'être « plus riche ; mais je suis aussi riche qu'aucun évêque de « France. Ceux qui ont davantage dépensent davantage, et au « bout de l'an eux et moi nous sommes égaux [1]. »

Les illusions de la gloire ne l'éblouirent pas plus que l'éclat des richesses. Entouré des applaudissements de tout ce qu'il y avait de plus grand à Paris, honoré de la cour et de toutes les classes de la société, qui le révéraient comme un saint et le proclamaient le plus savant et le plus éloquent prédicateur de son siècle, il se tenait toujours dans l'humilité : plus on l'exaltait, plus il s'abaissait à ses propres yeux et rougissait devant le Seigneur de son néant et de ses misères. L'opinion des hommes n'était, à son sens, qu'une déplorable vanité, les grandeurs du monde que petitesse, tout ce qui passe qu'illusion, et il gémissait de voir comment des âmes immortelles se laissent séduire par des biens si faux. « O Dieu ! écrivait-il à « madame de Chantal [2], qu'il vaut mieux être pauvre en la mai- « son de Dieu que d'habiter dans le palais des rois ! Je fais ici « le noviciat de la cour, mais jamais je n'y ferai profession… « La cour est le rendez-vous de toutes les délices du monde, « l'écho de toutes ses maximes, double raison pour que je l'ab- « horre. Grâce à Dieu, j'ai appris à la cour à être plus simple « et moins mondain. Se pourrait-il faire qu'après avoir consi- « déré la bonté et l'éternité de Dieu, nous pussions aimer cette « misérable vanité du monde !… L'autre jour je prêchai de- « vant la reine ; mais je ne prêchai ni de meilleur cœur devant « ces princes et ces princesses que dans notre pauvre petite « Visitation d'Annecy… La reine m'a comblé de bonté, mais

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.* — Charl.-Aug., p. 525 et 526.

[2] Lettre CDXCII^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. VII.

« je n'en suis point plus glorieux. La vue des grandeurs du « monde relève dans mon esprit la grandeur des vertus chré- « tiennes et me fait estimer davantage les mépris. Quelle dif- « férence entre cette réunion d'intrigants, car la cour n'est « pas autre chose, et la réunion d'âmes religieuses qui n'ont « d'autre prétention que d'aller au ciel! Oh! si nous savions « en quoi consiste le vrai bien[1]! »

Cependant le prince de Piémont songea au retour dans sa patrie, et tous ceux de sa suite durent se préparer à partir avec lui.

Ce départ fut une vraie douleur pour les amis de l'évêque de Genève : personne toutefois ne le regretta autant que deux dames illustres, d'un mérite plus haut encore que leur position sociale, madame Phelippeaux, comtesse de Ville-Savin, et la présidente de Lamoignon. La première, non moins remarquable par son exactitude à tous les devoirs de la piété que par son zèle pour les intérêts de la religion, le pleura comme son ange conducteur dans les voies du ciel : c'est de lui, disait-elle, que j'ai appris à servir Dieu *à la franche gauloise,* c'est-à-dire avec simplicité, rondeur et sans scrupule. La seconde, vraie héroïne de son siècle par son amour pour Dieu, par sa charité envers les pauvres, par son dévouement éclairé pour l'éducation de ses enfants, auxquels elle tenait à laisser, comme principal héritage, d'une part l'exemple de ses aumônes, de l'autre une foi vive des maximes évangéliques, s'affligea de perdre un modèle achevé de perfection qu'elle s'estimait heureuse d'avoir sous ses yeux pour travailler à s'y rendre conforme : car elle trouvait dans François de Sales le type de la plus haute sainteté, relevée par des manières si affables et si polies, qu'elle avait coutume de dire que, « quand « M. de Genève ne serait pas un grand saint comme il l'était, « ce serait encore l'homme le plus honnête et le plus civil « qu'elle connût. » Aussi, au moment du dernier adieu, elle

[1] Lettre CDLXXIV^e.

fondit en larmes avec toute sa famille. L'évêque essaya de se contenir; mais, la présidente s'étant plainte qu'il les quittait avec indifférence, son cœur s'attendrit, et, selon le conseil de l'Apôtre, il pleura avec ceux qui pleuraient.

S'étant ensuite mis en route, il suivit à Angoulême le prince de Piémont, qui voulait aller y rendre ses hommages à Marie de Médicis, brouillée avec le roi son fils pour des raisons d'État qu'il n'est pas dans notre sujet de rapporter; et il y fut comblé des bontés de la reine mère, qui se rappela l'avoir connu lors de son premier voyage à Paris, sous le règne de Henri IV; puis, étant revenu à Amboise, où était toute la cour, il reprit le chemin de la Savoie avec les nouveaux époux et toute leur suite, en passant par Bourges, Moulins et Lyon; itinéraire heureux qui lui donna lieu de visiter toutes les maisons de son ordre fondées dans ces villes. Lorsqu'il fut à Bourges, il conduisit dans les maisons religieuses la princesse dont il était l'aumônier; mais il ne voulut jamais la présenter à la Visitation; et quand ses filles, frustrées dans leur attente, lui en firent reproche : « Je veux, leur dit-il, vous ap-« prendre à être humbles, cachées, et pleinement détachées « de toutes les vaines curiosités de la terre[1]. »

Arrivé à Lyon, il reçut la visite de deux gentilshommes réduits à une pauvreté si extrême, qu'ils n'avaient que des haillons pour vêtements; et, quoiqu'il ne lui restât que très peu d'argent, il leur fit acheter des habits convenables à leur condition[2]. Un autre personnage, attiré par la réputation de sa douceur, touché par la lecture de l'*Introduction à la vie dévote*, vint, d'une distance de quatre-vingt-seize lieues, lui demander de le confesser dans un lieu secret où personne ne pût le voir ni le connaître. C'était le soir, après la chute du jour : François, accablé d'affaires, le prie de remettre l'entrevue à un autre moment; l'étranger insiste et déclare au

[1] *Histoire de la fondation de Bourges.*
[2] *Dép. du chanoine Gard.*

saint prélat qu'il sera responsable de son âme et de son éternité, s'il ne l'exauce à l'instant même. Les amis de François s'effrayent et soupçonnent dans cette manière de procéder la ruse de quelque hérétique qui en veut à ses jours; mais l'homme de Dieu, qui ne connaît pas la peur, lui assigne pour l'entendre le parloir de la Visitation, et s'y rend aussitôt. L'étranger arrive, ferme la porte aux verrous, coupe le cordon de la sonnette pour n'être pas dérangé dans l'action qu'il veut faire, prie l'évêque de s'asseoir, tombe à ses genoux, lui fait pendant quatre heures sa confession générale, et, après l'avoir terminée, il sort, monte promptement à cheval et disparaît sans qu'on ait jamais su depuis qui il était[1].

François se rendit de là à Grenoble, où monseigneur de Lacroix, coadjuteur de cette ville, lui réservait l'honneur de bénir la première pierre du monastère de la Visitation, récemment fondé dans cette capitale du Dauphiné; mais telle fut son humilité, qu'il refusa cet honneur et ne voulut être, dans la cérémonie, que l'assistant de l'évêque. On l'invita à prêcher, et, comme il ne refusait jamais la parole de Dieu, il développa, dans un langage touchant, la nécessité de travailler à la construction spirituelle et matérielle des maisons de Dieu, qui sont nos âmes et les églises[2].

De retour à Annecy, il prouva à tous qu'il était revenu de la cour plus détaché qu'il n'y était allé : car, ayant trouvé le pays désolé par la famine, il fit distribuer des grains et des aumônes en proportion des besoins, ordonna aux confesseurs de prendre soin des pauvres honteux; et, là où les secours dont on pouvait disposer ne suffiraient pas, de réclamer pour eux les largesses des riches[3]. Sur ces entrefaites, son économe lui ayant présenté l'état des revenus de l'évêché pendant

[1] *Dép. de Favre.* — Charl.-Aug., p. 528. — Dom Jean de Saint-François, p. 505 et suiv. Cet auteur affirme que c'était un général d'ordre.
[2] Année de la Visitation, 21 octobre.
[3] *Dép. de Favre et du chanoine Gard.*

l'année de son absence : « Je n'en puis rien toucher, répon-
« dit-il, je ne l'ai pas gagné ; » et il en fit faire six chandeliers avec une lampe d'argent et des ornements en drap d'or pour la cathédrale[1].

Ses officiers ayant, pendant ce même temps, gagné des procès importants contre plusieurs gentilshommes qui voulaient usurper les droits de l'Église, l'économe, dont les ressources étaient fort restreintes, voulait exiger à la rigueur tous les dommages et dépens de la procédure ; jamais le saint prélat ne voulut le souffrir. « Mais, lui disait l'économe, ces « dépens s'élèvent à une somme considérable. — Et comptez-« vous pour un petit gain, reprit-il, de gagner des cœurs que « ces procès ont rendus peut-être mes ennemis ; moi, je le « compte pour tout. Je suis père, je dois les traiter comme « mes enfants. Je veux que vous alliez les trouver et leur « dire de ma part que je les tiens quittes du passé qu'ils me « doivent et des dépens du procès, à la seule condition qu'ils « reconnaîtront pour l'avenir, comme je les en prie, les droits « de l'évêché constatés par la sentence du sénat. » Il fallut donc que l'économe se mît en route, qu'il allât trouver tous ces gentilshommes, apaiser leurs mécontentements, tirer d'eux l'engagement que demandait l'évêque, et les déclarer quittes pour tout le passé ; ce qui demanda quinze jours de négociations et de voyages[1].

Telle était toujours la noble conduite de François envers ceux qui perdaient quelque procès contre les officiers de l'évêché : ils venaient lui demander la remise des amendes auxquelles ils avaient été condamnés, et il leur en faisait grâce. Un jour que Rolland, son économe, lui représentait que la somme dont il avait fait condonation eût été nécessaire à l'entretien de l'évêché, et que, si cela continuait, il serait obligé de se démettre de l'économat, que sa trop grande bonté ren-

[1] Charl.-Aug., p. 529. — Dom Jean de Saint-François, p. 484.
[2] Charl.-Aug., p. 529.

dait impossible : « Monsieur Rolland, mon ami, répondit François, ne vous fâchez pas : si ces gens n'avaient point failli, « il eût bien fallu nous passer de leurs amendes. Ne savez-vous « donc pas que je ne veux point plaider pour m'enrichir, « mais seulement pour maintenir les droits de l'Église et tenir « les inférieurs dans le devoir! » Rolland ne se laissa point convaincre par ces raisons et ne cessait d'éclater en plaintes : « Mais, reprit son bon maître, comment ne voyez-vous pas « que, maintenant que nous avons gagné notre procès pour « maintenir les droits de l'Église, il faut regagner l'amitié de « notre prochain, laquelle nous perdons pour l'ordinaire en « plaidant? S'il était possible, il faudrait plaider pour gagner « cette amitié quand nous ne l'avons pas; car un père doit se « faire aimer de ses enfants[1]. »

Quoique appauvri par cette largeur de charité pastorale, François trouvait toujours de quoi donner à tous ceux qui étaient dans le besoin. Une pauvre fille qu'il avait autrefois convertie à la religion catholique, et qu'il nourrissait depuis longtemps à ses frais, ne pouvait, faute de dot, trouver un parti pour se marier. Il lui fit don de cinq cents florins, ou deux cent vingt-cinq franc de notre monnaie; et, par cet acte de générosité, il assura son avenir. Un chevalier de Malte de son diocèse avait été pris par les Turcs, et le frère du captif était inconsolable de n'avoir pas le moyen de payer sa rançon. François l'apprend, va aussitôt lui offrir toute sa vaisselle d'argent, et déjà l'ordre de la vendre était donné, lorsque arrive à Annecy la nouvelle de la mort de l'infortuné prisonnier[2].

Cependant une vertu si noble eut à subir, vers ce temps-là, une horrible tempête. Consulté sur un projet de mariage, il s'était borné à rendre bon témoignage des belles qualités du jeune homme et à recevoir la promesse mutuelle de s'épou-

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*
[2] *Dép. de Favre,* qui avait reçu l'ordre de vendre cette vaisselle. — Charl.-Aug., p. 543.

ser, que les futurs étaient venus faire en sa présence. Ce mariage n'ayant pas été du goût des familles, on s'en prit à lui comme s'il l'eût négocié et conclu. De là des blâmes sévères, des censures mordantes et des invectives furieuses contre l'homme de Dieu[1]. Mais, au milieu de cet orage, loin de perdre un instant son calme et sa sérénité, il fut le premier à consoler le gentilhomme de sa mésaventure par une lettre plein de bonté[2]. Il écrivit en même temps à ses accusateurs[3], les priant « de « trouver bon qu'il soulageât son âme en se plaignant à « eux-mêmes de leurs plaintes, qui l'affligeaient et l'éton- « naient; » et, cela fait, il se tint en paix : « La Providence, « dit-il[4], sait la mesure de réputation qui m'est nécessaire « pour faire son œuvre, et je n'en veux ni plus ni moins que « ce qu'il lui plaira que j'en aie. Je ne suis touché ni des cen- « sures ni des blâmes qu'on jette contre moi[5]. Je sais que de- « vant Dieu je suis sans reproche à ce sujet; je voudrais bien « pourtant regagner les bonnes grâces de ces messieurs en « faveur de mon ministère; si je ne puis, je ne laisserai pas de « marcher à travers la bonne et la mauvaise réputation, j'en « aurai toujours plus que je n'en mérite... » « J'ai remis à la « Providence tous ces vents déchaînés, écrivit-il à madame de « Chantal[6] : qu'ils soufflent ou qu'ils s'apaisent, je veux ce « que Dieu veut : le calme et la tempête me sont choses in- « différentes. *Bienheureux vous êtes quand les hommes disent « en mentant tout mal contre vous à cause de moi*[7]. Si le « monde ne trouvait pas à redire sur nous, nous ne serions « pas serviteurs de Dieu. J'ai recommandé cette affaire à la « sainte Vierge et ai résolu de lui en laisser le soin : en s'op-

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 402.
[2] Lettre DXVIe.
[3] Lettre CDLXXXIIIe.
[4] Lettre CDXXXIe. — *Esprit de saint François de Sales*. XVIIIe p., sect. III.
[5] Lettre CDLXXXIVe.
[6] Lettre CDLXXXVIe.
[7] Matth., V, 11.

« posant aux vagues, on ne gagne que de l'écume. Ne soyez « pas si tendre sur moi ; il faut bien vouloir que l'on me cen- « sure : si je ne le mérite pas pour un point, je le mérite « pour un autre. Voudrais-je donc être seul au monde exempt « d'opprobre? Il y a de l'amour-propre à vouloir que tout le « monde nous aime et que tout nous tourne à gloire. »

CHAPITRE VIII

FRANÇOIS ENVOIE SON FRÈRE A TURIN EN QUALITÉ DE PREMIER AUMONIER DE LA PRINCESSE DE PIÉMONT, ET PRÊCHE L'AVENT A ANNECY.
OUTRAGES QU'ON LUI FAIT.
CONSTITUTIONS QU'IL DONNE AUX ERMITES DU MONT VOIRON.
GRACES EXTRAORDINAIRES ET MIRACLES.
MÉPRIS DES HONNEURS. — SA DOULEUR EN APPRENANT LA DÉFECTION D'UN DE SES AMIS.
VOYAGES A L'ABBAYE DE SIXT, ET SAINTE MORT DE L'ABBÉ.

Années 1619 et 1620

Comme François n'avait accepté la charge de grand aumônier de la princesse de Piémont qu'à la condition qu'il résiderait toujours dans son diocèse, la princesse lui demanda, pour le remplacer, avec le titre de premier aumônier, le chanoine Jean-François, son frère et son vicaire général. Le saint évêque, estimant son frère plus propre que lui au séjour de la cour, acquiesça avec joie à cette proposition, et Jean-François partit pour Turin. Il s'y comporta avec une sagesse, une discrétion, qui le firent tellement chérir et estimer de tous, qu'au bout de deux mois de service, le duc de Savoie demanda pour lui au Pape la coadjutorerie de Genève, voulant par là tout à la fois récompenser son mérite, soulager son saint frère et honorer la princesse, dont il convenait que le premier aumônier fût évêque[1]. Cette nouvelle réjouit le cœur fraternel de l'évêque de Genève, et il se hâta d'en remercier le duc de Savoie et la princesse de Piémont par des lettres où respire le dévouement le plus entier[2].

[1] Lettre CDXCVe.
[2] Lettres DXIIe et DXXIIe.

Pendant ce temps-là, toujours occupé du salut de son peuple, le saint évêque expliquait tous les dimanches, dans sa cathédrale, les commandements de Dieu. Il avait commencé ces instructions catéchistiques le premier dimanche de l'Avent et il les continua jusqu'après Pâques, à la satisfaction générale : « Je prêche ici, écrivait-il à madame de Chantal[1], les « commandements de Dieu qu'ils ont désiré ouïr de moi, et « je suis merveilleusement écouté; mais je prêche de tout « mon cœur, et ce cœur, je vous le dirai, Dieu le favorise fort, « lui donnant beaucoup d'amour des maximes du christia- « nisme, à la suite des clartés qu'il me donne sur leur beauté « et sur l'amour que tous les saints leur portent au ciel, où « il m'est avis qu'on chante avec une joie incomparable : « *Bienheureux les pauvres d'esprit, car à eux appartient le* « *royaume des cieux*[2]. »

François excellait encore plus à pratiquer les commandements de Dieu qu'à les expliquer. Un jeune gentilhomme, fatigué du zèle du saint prélat qui reprenait ses désordres, résolut de s'en venger, et, renouvelant le spectacle déjà précédemment donné, il assembla sous les fenêtres de l'évêché plusieurs insolents avec des cors de chasse et une meute de chiens pour y faire tapage toute la nuit. Les frères de l'évêque, indignés de l'outrage, voulaient sortir les armes à la main contre ces jeunes étourdis et disperser ce rassemblement coupable. François s'y opposa de toute la force de son autorité, alléguant qu'il valait mieux ne pas paraître les entendre, qu'on ne pouvait leur infliger une peine plus sensible que le silence, et que d'ailleurs on les verrait le lendemain frappés de plus de mal qu'on ne pourrait leur en faire. En effet, le jeune gentilhomme eut une maladie mortelle, pendant laquelle le saint évêque le visita avec beaucoup de charité; et les compagnons de ses débauches furent tous atteints de fluxions de

[1] Lettre CDLXXXVI[e].
[2] Matth., V, 3.

poitrine ou autres maladies qui ne permirent pas de méconnaître la main vengeresse de Dieu [1].

En même temps que le saint évêque travaillait, par ses prédications et ses exemples, au salut des habitants d'Annecy, il formait au loin des âmes à la piété par ses lettres et ses écrits. Alors il envoyait à une Religieuse, troublée par les calomnies dont elle était l'objet, ces mémorables paroles : « Si, par l'abandon à la conduite de la providence divine, « vous vous établissiez dans l'indifférence, vous seriez en « paix; mais celui qui ne peut vivre en paix dans ce monde « doit au moins y vivre en patience [2]. » Alors aussi il adressait à la mère Angélique Arnaud, à M. Arnaud père, à madame de Chantal, à l'archevêque de Bourges et à diverses Religieuses de la Visitation ces lettres pieuses où, sous les formes de la plus tendre amitié, il trace d'une main toujours sûre les règles de la perfection; alors enfin il composa, pour les ermites du mont Voiron, ces belles Constitutions qui firent de lui comme le fondateur d'une nouvelle congrégation.

Ce mont célèbre, qui regarde Genève au levant et Lausanne au couchant, le lac Léman au nord et le Faucigny au midi, avait été autrefois saintement habité par le seigneur de Langin, qui s'y était construit, pour lui et pour un compagnon de sa solitude, un ermitage avec une chapelle, et y avait élevé une statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Après sa mort, de pieux solitaires s'y étaient établis et n'avaient cessé d'édifier tous les alentours jusqu'au temps où le calvinisme intolérant était venu les chasser de leur sainte retraite. Les hérétiques avaient alors démoli l'ermitage, renversé la chapelle, précipité du haut de la montagne les pierres de l'un et de l'autre. Après ces exploits faciles, ils avaient essayé d'enlever la statue de la Vierge, ainsi que la cloche qui s'en-

[1] De Cambis, t. III, p. 78.
[2] *Ibid.*

tendait de Genève et de Lausanne; mais Dieu avait arrêté leur sinistre dessein par un double miracle, rendant la statue immobile malgré tous les efforts qu'ils firent pour la renverser, et dérobant la cloche à leurs recherches sous la neige qui tomba en abondance au mois d'août. Plus tard, de saints Religieux avaient relevé la chapelle et l'ermitage, et obtenu même de Rome des indulgences pour ceux qui y viendraient en pèlerinage [1]. Les choses en étaient là, lorsqu'un de ces Religieux fit la connaissance d'un homme remarquable, Antoine Rigaud, secrétaire du gouverneur de Milan, lequel, après avoir beaucoup voyagé et pris une part active au mouvement des affaires du monde, voulait se renfermer dans la retraite pour consacrer le reste de ses jours à se préparer au grand passage de l'éternité. Le Religieux lui exposa les douceurs et le calme de sa solitude, où, sans se livrer à de grandes austérités corporelles, on partageait son temps entre l'oraison, le travail et le chant des psaumes. Charmé d'un tel genre de vie, qui semblait répondre à tous ses vœux, et résolu de tout quitter pour l'embrasser, il vint demander à l'évêque de Genève la permission de se joindre aux pieux ermites du mont Voiron. Le saint prélat y consentit volontiers [2]; mais, comme jusqu'alors ces ermites n'avaient eu de règles que celles qu'ils s'étaient faites eux-mêmes, il crut devoir, pour régulariser l'établissement, leur donner des constitutions canoniques. Ces constitutions portent le cachet de leur auteur; on y voit sa modération qui ménage la faiblesse humaine, sa douceur qui tend à rendre la vertu aimable, sa sagesse qui concilie la perfection avec la discrétion [3].

Il fonde l'ermitage sous le titre de la Visitation de Marie, et lui donne pour patrons : 1° les saints qui ont pris part à ce mystère, savoir : la sainte Vierge avec saint Joseph, saint

[1] Charl.-Aug., p. 532, 533 et suiv.
[2] *Ibid.*, p. 531.
[3] *Opuscules*, p. 450.

Zacharie avec sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste, le patriarche des ermites; 2° tous les saints Anges, surtout le chœur des Principautés; 3° les plus célèbres ermites, saint Paul, saint Antoine et saint Hilarion.

Il assigne pour vêtements aux ermites la soutane blanche avec un manteau jusqu'à mi-jambe, et leur prescrit la chaussure et le linge de corps.

Il leur impose le jeûne pour tout l'Avent, pour tous les vendredis de l'année, pour toutes les veilles de leurs patrons, pour le temps depuis l'Assomption jusqu'à la Nativité de la sainte Vierge; l'abstinence de chair tous les mercredis; la discipline tous les vendredis pendant la récitation du *Miserere* et toutes les fois qu'ils auront fait quelque manquement grave.

Tous mangeront au réfectoire commun; ceux qui savent lire réciteront le grand office, et les autres le rosaire; on sonnera les matines à quatre heures du matin, et, si l'on peut prévoir qu'il y aura alors beaucoup de confessions à entendre, on les dira la veille à huit heures du soir. On fera une demi-heure de méditation après prime et autant après complies. A six heures du matin commenceront les messes, que les frères serviront tour à tour. Les prêtres célébreront tous les jours, et les ermites non prêtres communieront tous les dimanches et jours de fête.

On gardera exactement le silence; et, si la charité oblige à parler, on veillera sur sa langue pour ne rien dire qui ne convienne. On accueillera avec beaucoup d'aménité tous les étrangers, et on les traitera avec bienveillance.

On gardera fidèlement sa cellule, n'en sortant que par obéissance à la règle, par permission ou nécessité. Quand on sera envoyé dans le monde, on donnera partout bon exemple, et au retour on rendra compte de tout ce qu'on aura fait. Jamais on n'ira faire de quêtes au dehors, à moins qu'on ne manque du nécessaire pour vivre.

On obéira au supérieur nommé par l'évêque, et si on a des

plaintes à faire contre son administration, on en référera à l'évêque.

On n'admettra personne au rang des ermites qu'après une année de probation; et, pour recevoir ou renvoyer un ermite, il faudra le consentement de l'évêque et de tous les frères[1].

Ces institutions, dont nous ne donnons ici que la substance, furent lues et approuvées en plein synode; et les ermites, après s'y être soumis de bon cœur, prononcèrent leurs vœux de religion. L'évêque chargea un de ses chanoines de surveiller l'observation de ses règles, et d'avoir constamment l'œil sur la communauté pour prévenir tout abus. Lui-même, de son côté, exhorta de temps en temps par ses lettres les ermites à se soutenir et à croître dans la perfection de leur état. « La charité « de Jésus-Christ, leur écrivait-il, est douce, pliable, patiente : « Dieu, qui est la charité même, vous veuille tous conserver « en son saint service!... J'aurai de vous tout le soin que vous « pourrez désirer d'un ami et d'un frère fidèle. Demeurez en « paix et reposez-vous sur cette mienne déclaration. Armez- « vous d'humilité, de patience, de douceur, et chantez joyeu- « sement : *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo*[2]? « Le Seigneur est mon protecteur, que pourrai-je craindre? « Demeurez sous les ailes de Notre-Dame : ne craignez rien, « et que la paix de Jésus-Christ, qui surpasse tout sentiment, « garde vos cœurs et vos esprits[3]! »

A mesure que François avançait dans la vie, sa sainteté paraissait de plus en plus éclatante. Un jour qu'il se préparait à monter à l'autel, absorbé dans la méditation jusqu'à oublier l'heure ordinaire de sa messe, un de ses aumôniers étant venu l'avertir qu'on l'attendait : « Ah! s'écria-t-il en se levant avec « allégresse, je vais donc le prendre, ce divin Sauveur, je vais « donc le prendre! » Et il se revêtit des ornements sacrés en faisant paraître une joie extraordinaire. Interrogé ensuite par

[1] Charl.-Aug., p. 539 et suiv.
[2] Ps. xxvi, 1.
[3] *Dép. de Ruffi.*

son confesseur sur le motif de cette joie : « C'est, répondit-il, « que Dieu m'a donné de grandes lumières sur l'Incarnation « et l'Eucharistie, et m'a inondé d'une telle abondance de « grâces, que la joie intérieure s'est reflétée sur mon extérieur. » Quelques jours après, pendant qu'il prêchait dans sa cathédrale sur l'amour de Dieu, il fut tout à coup environné d'une lumière qui rayonnait de toutes parts autour de sa tête, jusque-là qu'on pouvait à peine le discerner[1] ; et ce fait a été déposé, sous la foi du serment, par cinq témoins irrécusables. A Prémery, lorsqu'il revenait de Thonon, où il avait confirmé plus de cinq cents personnes, il guérit un fou furieux en le caressant doucement et lui touchant la tête[2]. Dans le Faucigny, il rendit subitement par sa prière la santé à un malade désespéré des médecins[3]. A Annecy, il guérit, en le bénissant, un malheureux tellement tourmenté de la rage et de la frénésie, qu'il fallait le tenir pieds et poings liés[4]. Il obtint par le saint sacrifice, pour une dame longuement stérile, la faveur d'avoir un enfant qui héritât du nom et de la fortune du père[5]. Il délivra deux femmes possédées[6], et rendit la santé à une femme malade, par le simple attouchement de son rochet, qu'elle avait baisé au moment où il se retirait de chez elle[7].

Aussi la vénération du public allait-elle toujours croissant; la France enviait à la Savoie un si saint prélat; et Louis XIII cherchait, comme autrefois Henri IV, à l'attirer dans son royaume en lui confiant un poste plus honorable, plus riche et moins laborieux. Madame de Chantal, que saint Vincent de Paul tenait au courant des desseins de la cour, lui en écrivait

[1] Charl.-Aug., p. 543.
[2] De Cambis, t. III, p. 89. — Charl.-Aug., p. 344.
[3] De Cambis, t. III, p. 117. — Charl.-Aug., p. 545.
[4] De Cambis, t. III, p. 98. — Charl.-Aug., p. 545.
[5] De Cambis, t. III, p. 117. — Charl.-Aug., p. 546.
[6] Charl.-Aug., p. 550.
[7] De Cambis, p. 131 et 132. — Charl.-Aug., p. 550.

souvent; et, en réponse, il lui disait les dispositions de son cœur, qui, détaché de tout, ne voulait que la plus grande gloire de Dieu : « Que la providence de Dieu, lui écrivait-il[1], « me fasse changer de séjour ou qu'elle me laisse ici (car cela « m'est tout un), ne sera-ce pas mieux pour moi de n'avoir « pas tant de charge, afin que je puisse un peu respirer sous « la croix de Notre-Seigneur et écrire quelque chose pour sa « gloire? Cependant nous écouterons ce que Dieu ordonnera; « je ne veux rien que sa plus grande gloire, qui doit prévaloir « par-dessus toutes mes affections. Je me tâte partout pour « voir si la vieillesse ne me porte point à l'humeur avare, et « je trouve au contraire qu'elle m'affranchit de soucis et me « fait négliger, de tout mon cœur et de toute mon âme, « toute chicheté, toute prévoyance mondaine et défiance « d'avoir besoin. Plus je vais en avant, plus je trouve le monde « haïssable, vain, injuste; plus mon âme sent le désir très « ardent de n'estimer rien que l'amour de Jésus crucifié; et « je me sens tellement insensible aux événements de ce « monde, que rien ne me touche presque. La seule gloire de « Dieu, manifestée par mon supérieur le Pape, me peut ôter « de Genève[2]. »

D'un autre côté, le projet de la coadjutorerie de son frère Jean-François, dont le concours lui faisait espérer une vie moins agitée, marchait heureusement. Le saint évêque écrivait en mars à madame de Chantal[3] : « La coadjutorerie s'en va « être tout arrêtée et accomplie avec tant de faveur que rien « plus. » Et, au mois de mai, il lui apprenait la nomination officielle du coadjuteur et la demande des bulles adressée à Rome[4] : « Voilà mon frère évêque, lui mandait-il; cela ne « m'enrichit pas, il est vrai; mais cela m'allège et me donne « quelque espérance de me pouvoir retirer de la presse :

[1] Lettre DXe.
[2] Lettre DXIXe.
[3] Lettre DXIe.
[4] Lettre DXIXe.

« cela vaut mieux qu'un chapeau de cardinal. » C'était là, en effet, sa grande préoccupation : il voulait quitter son évêché pour vivre dans la retraite, laisser tous ses revenus à son frère le coadjuteur, et ne se réserver pour lui que quinze cents francs de rente, prétendant que c'était assez pour se nourrir et se vêtir, et que le surplus serait du superflu qu'il valait mieux ne pas avoir.

La joie que lui inspirait l'espérance de sa retraite fut cruellement troublée par une nouvelle qu'il apprit alors : il avait un ami qui lui était cher ; et cet ami, apostasiant la vraie foi, se fit calviniste et passa en Angleterre. Au récit de cette défection, son cœur fut navré[1] ; il pleura amèrement un ami perdu : « De ma vie, écrivait-il, je n'ai eu si fâcheux étonnement. » Il gémit sur la facilité de l'esprit humain à s'égarer quand il se soustrait à l'autorité qui doit le conduire : « O vanité de l'esprit « humain qui se confie en soi-même! oh! que les hommes sont « vains quand ils se croient eux-mêmes! Mon ami, qui ne « trouvait pas assez bien prouvée l'autorité ecclésiastique du « Pape sur les chrétiens, est allé se ranger sous l'autorité ecclé- « siastique d'un roi, dont l'Écriture n'a jamais autorisé la puis- « sance que pour les choses civiles. » Enfin il s'émut sur le sort de l'Angleterre tout entière, comme il s'était ému autrefois en apprenant l'accueil fait par Jacques Ier à son *Traité de l'amour de Dieu.* « J'ai une inclination particulière à cette « grande île et à son roi, écrivait-il, et j'en recommande inces- « samment la conversion à la divine Majesté, mais avec con- « fiance que je serai exaucé, ainsi que tant d'âmes qui sou- « pirent pour cet effet[2]. »

A la peine de cette défection s'ajouta dans l'âme du saint évêque une autre douleur peut-être non moins sensible : il apprit de fâcheuses nouvelles de l'abbaye de Sixt, où, à force de sollicitudes, il croyait avoir rétabli l'ordre et la paix. Dès

[1] Lettres DXLII^e et DXLV^e.
[2] Charl.-Aug., p. 549.

l'année 1603, c'est-à-dire quinze ans auparavant, il avait essayé de faire rentrer dans le devoir les Religieux de cette maison; en 1604, il avait fait une seconde tentative et imposé des constitutions qui prescrivaient la vie commune et l'obéissance au prieur : nous avons rendu compte de ces deux faits au livre IV[e] de cette histoire; mais ces constitutions furent si peu observées, que le public, tournant cette réforme en plaisanterie, disait que l'évêque n'avait rapporté de ses deux voyages que le froid des montagnes, les glaces et les neiges; et le débonnaire prélat, qui ne désespérait jamais de la conversion de personne, répondait aux railleries : « Vous avez beau « dire, il y a bonne semence sous cette neige; le temps de la « récolte viendra. Le laboureur qui voit ses champs couverts « de frimas attend avec patience le fruit de son travail; et « moi aussi je vis dans cette attente. Quand la neige sera « fondue, nous ferons la moisson. Il faut travailler à l'œuvre « de Dieu selon la manière de Dieu, et non selon l'humeur de « l'homme : or Dieu est patient et miséricordieux, il nous at-« tend à pénitence, au lieu que l'homme est prompt et co-« lère, et n'a souvent de miséricorde que pour lui-même[1]. »

Plein d'espoir, le patient prélat ne cessait donc d'exhorter par ses lettres les Religieux de Sixt à l'observation fidèle de leurs règles; et, en effet, au commencement de janvier 1618, ils s'y déterminèrent et lui en envoyèrent l'engagement exprès signé au chapitre. François, heureux de cette détermination, s'empressa de leur en dire toute sa joie et de ratifier cet acte capitulaire : « Nous approuvons et ratifions cet acte, « leur écrit-il le 23 janvier[2], et recommandons qu'il soit ob-« servé. Nous vous en louons, nous vous aimons de tout notre « pouvoir dans les entrailles de Jésus-Christ, et vous donnons « notre bénédiction paternelle. » Jaloux de profiter de ces belles dispositions, il alla leur faire une troisième visite : là,

[1] Année de la Visitation, 20 décembre.
[2] Lettre CDXII[e].

comme un sage supérieur qui mène peu à peu ses inférieurs à une perfection plus haute, il leur persuada de faire mieux encore et d'accepter des constitutions plus étendues et plus parfaites. « Sachant, dit-il[1], que les vénérables chanoines, « dociles à l'inspiration divine, veulent rétablir en entier l'an-« cienne observance régulière déchue et presque éteinte par « l'injure des temps, voulant seconder par notre autorité un « but si louable, nous avons ordonné ce qui suit... »

Puis il statue en substance que tout ce qui a été ordonné à la dernière visite sera observé; que, dans un an, tous les chanoines prononceront leurs vœux, regardant l'année présente comme l'année de probation, et que désormais tout novice sera admis à la profession au bout de l'an s'il est reconnu capable, renvoyé s'il est reconnu impropre, éprouvé encore un an s'il est douteux; que les profès seuls porteront le camail, et les novices le surplis; que tous les offices se feront selon les usages de la cathédrale, et que tous les samedis le prieur affichera la liste de ceux qui devront officier ou faire quelques cérémonies dans la semaine; que les chanoines étudieront la théologie et les livres de piété; que le plus habile d'entre eux fera la classe aux novices, et exigera qu'ils apprennent le catéchisme du concile de Trente; que les femmes n'entreront jamais dans l'intérieur du monastère; que la maison entretiendra douze chanoines résidents ou tenus de droit pour résidents, en leur fournissant les vivres, le vêtement et toutes les choses nécessaires à la vie.

Tels furent les sages règlements par lesquels François de Sales assura le bon ordre de la communauté. Un seul Religieux fit difficulté de s'y soumettre, et s'oublia même jusqu'à menacer son évêque; l'homme de Dieu n'opposa que douceur à l'orage : le Religieux rebelle, gagné par cette mansuétude, reconnut sa faute et devint un des plus réguliers.

Pendant le temps que le saint prélat demeura à Sixt, arriva

[1] *Opuscules*, p. 441.

un fait des plus remarquables : un grand nombre de personnes étant venues du Faucigny, du Chablais et du pays de Gex pour conférer avec l'évêque sur diverses affaires, il fallut que l'abbaye traitât tous ces étrangers, et on compta qu'elle avait donné jusqu'à deux cents repas à des personnages de marque et quarante à ceux d'une condition moindre. François, affligé des dépenses qu'il occasionnait à la maison, dit aux Religieux qu'il prierait Dieu de les dédommager ; et, chose merveilleuse ! tel fut l'effet de sa prière, que le monastère ne souffrit aucunement de ces dépenses. La rivière qui le traverse fournit tant et de si beaux poissons, que de mémoire d'homme on n'avait rien vu de semblable. On ne fit cuire d'autre pain que celui qu'on avait préparé pour les Religieux, et il y en eut pour tout le monde ; on prit au tonneau autant de vin qu'il en fallut, et le tonneau ne fut pas plus diminué que si les Religieux y eussent bu seuls, tous faits qui furent constatés par six chanoines de l'abbaye et déposés, sous la foi du serment, dans le procès pour la béatification du serviteur de Dieu[1]. Déjà précédemment le saint évêque avait fait dans ces contrées quelque chose de semblable : un jour qu'il traversait les montagnes du Faucigny par les grandes chaleurs de l'été, il désira procurer à ses compagnons de voyage quelques rafraîchissements pour étancher la soif brûlante qui les dévorait, et demanda du vin à une hôtellerie qui se rencontra sur sa route. L'hôte, lui ayant répondu qu'il n'avait que du vin gâté destiné à faire du ciment, et capable de rendre malades ceux qui en boiraient : « N'importe, dit l'évêque, faites-moi goûter de ce vin. » L'hôte, après s'être fait prier, en apporte dans un verre : à peine l'homme de Dieu l'a-t-il approché de ses lèvres, que non seulement le vin qui était dans le verre, mais encore celui qui était dans le tonneau, devient excellent et délicieux. Tous les compagnons de voyage en burent, en emportèrent

[1] *Dép. de Bernard, Jean, Passis, Biard, Moccand et Desfayes.* — Charl.-Aug., p. 516.

plusieurs bouteilles, et l'hôte en deux jours vendit le reste à un très haut prix[1].

Malheureusement le bel ordre qu'avait produit l'observation exacte des constitutions données à l'abbaye de Sixt dura peu : des contestations vives s'élevèrent entre l'abbé et ses Religieux ; ces querelles firent disparaître la charité, et avec elle la régularité. François n'en fut pas plus tôt informé, qu'il partit sur-le-champ, accompagné de deux célèbres jurisconsultes. Arrivé sur les lieux, il écouta les deux parties avec une patience et une douceur qui les disposèrent à agréer la sentence qu'il allait prononcer. Il pesa les raisons de part et d'autre, régla le différend avec une sagesse qui satisfit tous les esprits, rapprocha tous les cœurs, et étouffa jusqu'aux moindres germes de discorde. Il fit même plus : il gagna tellement l'estime et l'affection de l'abbé, Jacques de Mouxi, que celui-ci lui fit une confession de plusieurs années, en l'accompagnant des plus beaux sentiments de contrition et de ferveur. Le saint évêque s'en revint donc bien consolé; mais à peine était-il de retour à Annecy, qu'arriva un exprès pour l'informer que l'abbé était tombé gravement malade, et qu'il le conjurait de venir le préparer à la mort. Sur cette nouvelle, il repartit aussitôt, malgré la longueur du chemin, qui était de deux journées de marche, et la difficulté de la route à travers les montagnes, les glaces et les neiges; car alors on était vers la fin de novembre.

Dès qu'il fut arrivé, il disposa l'abbé à faire une revue complète de toute sa vie; il employa à l'entendre, pendant trois jours, l'après-midi tout entière jusqu'à la nuit; et le quatrième jour, la confession étant finie, ce bon vieillard, qui n'était que diacre, parce qu'il n'avait jamais voulu recevoir la prêtrise, se fit conduire, revêtu du surplis, jusque dans l'église, où il entendit la messe et reçut la communion de la main du saint évêque, avec un visage où rayonnaient la paix

[1] Charl.-Aug., p. 512.

de la bonne conscience, la joie d'un cœur purifié. Depuis ce moment il parut tout changé : ce fut dans toute sa conduite une ferveur extraordinaire; il ne voulut plus s'occuper que des choses du ciel, et quand on lui parlait des affaires de la maison, il répondait qu'il avait mis son âme et ses biens entre les mains de l'évêque et lui en avait laissé l'entière disposition. Au bout de dix-huit jours, il mourut, selon la prédiction qu'en avait faite le saint prélat en quittant l'abbaye à son précédent voyage : car alors il avait dit à l'abbé de Mouxi, neveu du malade, de veiller à ce que toutes les affaires temporelles de son oncle fussent en ordre, parce qu'il ne devait pas vivre au delà de deux lunes; et cette prophétie, contrairement à toutes les conjectures de la prévoyance humaine, se trouva d'une exacte vérité, puisqu'on touchait alors à la fin de la lune de novembre, et que l'abbé mourut le quatrième jour de décembre [1].

[1] *Dép. de l'abbé de Mouxi, neveu,* qui était présent; *de l'abbé Legay, de Passis, de Desfayes,* etc. — Charl.-Aug., p. 546 et 547.

CHAPITRE IX

FRANÇOIS DE SALES REÇOIT LA VISITE DE L'ÉVÊQUE DE CHALCÉDOINE SON FRÈRE. — TRAVAUX INCESSANTS DU SAINT ÉVÊQUE. RÉFORME DES BERNARDINES. — TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT GERMAIN.

Année 1621

Jean-François de Sales, ayant reçu les bulles de Rome qui le nommaient coadjuteur de Genève avec future succession, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, se fit sacrer à Turin, le 17 janvier 1621, et partit peu de jours après pour se rendre à Annecy. François, voulant faire honneur au caractère épiscopal en la personne du nouvel évêque, alla le recevoir en grande pompe aux portes de la ville, quoique la nuit fût déjà fort avancée; et les jours suivants il lui prodigua tous les témoignages de sa vénération, le fit célébrer pontificalement en sa présence, lui céda partout la première place. On lui représenta qu'il allait trop loin, qu'il s'effaçait trop, lui qui était le premier. « Il faut, répondit-il en souriant, que mon frère « devienne grand, et que je devienne petit : *Oportet illum* « *crescere, me autem minui.* Il faut qu'il agisse et que je me « repose. » Et il répéta la même pensée à l'évêque de Chalcédoine lui-même : « Jamais, lui dit-il, je n'ai demandé ni « fait demander au duc de Savoie la grâce de vous avoir pour « mon bras droit. C'est la seule volonté et providence de Dieu « qui vous a élevé à cette dignité; j'en remercie la miséri- « corde divine, parce que j'espère que vous prendrez l'office « de Marthe, et que vous me laisserez celui de Marie [1]. »

[1] Année de la Visitation, 22 avril. — Charl.-Aug., p. 550.

L'évêque de Chalcédoine ne put rester que peu de temps avec son saint frère. Ses fonctions de premier aumônier de la princesse de Piémont le rappelant à la cour, il repartit pour Turin au bout de trois jours, et laissa l'évêque de Genève au milieu de ses immenses travaux. Ici se révèle un fait bien remarquable, c'est que, parmi tant d'occupations diverses, le saint prélat, quoique ayant, selon son expression, *la tête pleine d'affaires et entre plusieurs tintamares* [1], ne diminuait rien de son union à Dieu et de la perfection de son recueillement. « Que j'ai été aise ce matin, écrivait-il le 24 août à madame « de Chantal [2], de trouver mon Dieu si grand, que je ne pou- « vais pas seulement assez imaginer sa grandeur ! Mais, puis- « que je ne puis l'exalter ni l'agrandir, je veux du moins an- « noncer partout sa grandeur et son immensité. Cachons « doucement notre petitesse en cette grandeur ; et, comme « un petit poussin, tout couvert des ailes de sa mère, demeure « en assurance tout chaudement, reposons nos cœurs en la « douce et amoureuse providence de Notre-Seigneur, et abri- « tons-nous chaudement sous sa sainte protection. »

Il y avait à une demi-lieue d'Annecy une abbaye, dite de Sainte-Catherine, occupée par des Religieuses de l'ordre de Saint-Bernard ; et ces Religieuses, à moitié mondaines, vinrent ajouter dans le cœur du saint évêque une nouvelle sollicitude à toutes les autres. Ne trouvant point qu'elles servissent Dieu à son gré, il entreprit de les réformer [3]. Pour cela, il vint visiter plusieurs fois le monastère, y faire des exhortations pleines de force et de douceur, dans lesquelles il s'attachait à faire ressortir d'un côté le désordre et la honte d'une maison religieuse où l'observance régulière n'est plus en vigueur ; de l'autre, le charme et les délices d'une commu-

[1] Lettre DLV^e.
[2] Lettre DLXXII^e.
[3] Tout ce qui regarde cette réforme, nous l'avons tiré de la Vie de la mère de Ballon, fondatrice et première supérieure des Bernardines réformées, par le P. Jean de Grassy, prêtre de l'Oratoire.

nauté bien réglée. Plusieurs Religieuses, soutenues par la puissance séculière, demeurèrent rebelles à sa parole éloquente; mais cinq autres, plus dociles, conçurent un désir ardent de faire ce qu'il demandait, et le conjurèrent de mettre aussitôt la main à la réforme. La difficulté de l'entreprise était grande : car, au jugement du saint évêque, point de réforme possible dans un monastère sans clôture, et dans une campagne point de clôture possible, vu l'éloignement des secours spirituels et temporels. Or, pour déplacer le couvent et l'établir en ville, on avait besoin de l'autorisation du Saint-Siège et de la cour de Turin; et cette double autorisation ne pouvait s'obtenir que par de longues négociations. François écrivit plus de cent lettres à ce sujet; elles furent sans succès. Il fallut donc se résigner à attendre, et se borner provisoirement aux voies d'insinuation, aux exhortations continuelles, afin de diminuer le mal qui existait et de procurer le plus de bien possible.

Malheureusement, l'abbesse et quatre de ses compagnes s'opposant fortement à toute réforme, ses discours produisaient peu de fruit, et, d'un autre côté, les cinq Religieuses qui voulaient la réforme, impatientes de ces longs retards, le pressaient d'en venir au fait en agissant de sa propre autorité. Aux instances de celles-ci, il répondait qu'il fallait modérer cette ardeur excessive et savoir prendre patience. « Ce « n'est pas là l'affaire d'un jour, leur disait-il. Prière, silence, « patience, et tout se fera au moment marqué dans les des- « seins de Dieu; par-dessus tout, soyez douces et humbles de « cœur. Désirez peu et faites beaucoup; être résignées et « soumises, c'est l'essence de la vie religieuse... Dieu se sert « du temps pour faire réussir les décrets de sa providence, « écrivait-il encore à la sœur de Ballon. L'esprit humain aime « ses aises et son propre jugement. Ainsi il ne faut pas trou- « ver étrange si on reçoit avec contradiction les conceptions « d'autrui, quelque saintes qu'elles soient. Demeurez en paix, « souffrez en paix, attendez en paix, et Dieu, qui est le Dieu

« de paix, fera réussir sa gloire au milieu de cette guerre.
« Faites belle moisson, c'en est la saison. Recueillez les bénédictions des contradictions; vous profiterez plus ainsi dans « un jour que vous ne feriez en dix dans une autre saison. « Dieu parlera pour ceux qui se tairont; il triomphera pour « ceux qui endureront, et couronnera la patience par une « issue heureuse. »

Deux des Religieuses qui s'étaient déclarées pour la réforme, emportées par cette ardeur de l'inexpérience qui gâte les meilleures choses en les précipitant, ne goûtèrent point ce langage de sage modération; et, dans un mouvement de zèle indiscret, elles se permirent de lui adresser, l'une une lettre de reproches sans aucun ménagement, l'autre une lettre de plaintes qui avait au moins le mérite d'être honnête. A la première le saint évêque répondit : « Ma fille, je voudrais « bien me courroucer avec vous, mais je ne le puis, parce « que je ne suis pas en humeur de le faire. » A l'autre il adressa seulement ces deux lignes. « Ma chère fille, la réforme se fera, et Dieu y fera coopérer les hommes lorsqu'on « y pensera le moins. » Mais, par une fâcheuse méprise, ce billet étant tombé entre les mains de l'abbesse, il fut décidé en chapitre que la porte du couvent serait fermée à l'évêque, et que les cinq Religieuses qui voulaient la réforme ne pourraient plus écrire sans montrer leurs lettres.

Le saint prélat, informé de cette décision, répondit agréablement : « Si on me ferme la porte du monastère, on ne « pourra pas me fermer celle de l'église; ce sera là que j'irai « et que nous parlerons ensemble. » Et en même temps il fit dire aux cinq Religieuses qu'elles pouvaient lui écrire comme auparavant : « Car, ajouta-t-il, j'ai de plus haut que madame « l'abbesse le pouvoir de leur en donner la permission. » C'est qu'en effet, outre le pouvoir que lui donnait son caractère d'évêque, l'abbé général de Cîteaux lui avait délégué toute son autorité sur l'abbaye, pour y rétablir la régularité par tous les moyens qu'il jugerait à propos. Il continua donc d'aller

instruire les Religieuses : il leur démontrait que leur vocation était sublime, que l'éducation de la jeunesse, à laquelle elles s'appliquaient, est une œuvre également précieuse pour les jeunes personnes et méritoire pour les institutrices; que la vie religieuse a pour but principal de mortifier la volonté avec ses mille désirs, l'amour-propre avec ses mille prétentions ou susceptibilités, d'établir l'âme dans un parfait abandon à la volonté de Dieu pour tous les événements qu'il plaît à sa providence d'ordonner ou de permettre; dans une humilité courageuse qui, en même temps qu'elle s'abaisse par la vue de son néant, s'élève par la confiance en Dieu, dans une douceur inaltérable qui sache n'opposer que le silence aux paroles aigres et offensantes; dans la pratique de l'oraison, malgré les mépris de celles qui ne la font pas, et l'exercice des vertus malgré les contradictions qu'on y rencontre; enfin dans l'obéissance à la supérieure et la mort à soi-même. Il ajoutait que, si de tels enseignements sont élevés, il faut se souvenir que, pour qu'une Religieuse soit sûrement sauvée, elle doit être toute à Dieu : « Car ce roi céleste veut tout « ou rien : il veut régner en souverain sur tout notre être, il « ne veut point des cœurs partagés, des cœurs tièdes. Les « tièdes, s'écriaient-il, Dieu ne peut les souffrir, il les rejette de « son cœur! » Et, en disant ces mots, observe la Religieuse qui les rapporte, il était tout en feu et paraissait en extase[1]. A ces discours le saint évêque joignait la prédication de ses exemples, et, entre autres sujets d'édification, on remarqua qu'au lieu de coucher dans l'excellent lit qu'on lui avait préparé, il y faisait reposer son domestique et prenait pour son usage celui de ce dernier. C'était ainsi qu'il préparait les cœurs à la réforme pour des temps meilleurs.

Cependant les cinq Religieuses, ennuyées de ne point voir arriver les autorisations légales, lui demandèrent la permission d'aller s'établir en communauté à Rumilly, pour y mener la

[1] *Vie de la mère de Ballon.*

vie parfaite après laquelle elles soupiraient : il le leur permit, et elles allèrent y commencer leur réforme. Ces commencements furent des plus pénibles : elles manquaient de tout. Elles exposèrent leur état au saint évêque dans une lettre dont se chargea un ecclésiastique de ses parents. Celui-ci, qui en voulait depuis longtemps à l'homme de Dieu, fut bien aise d'avoir l'occasion de décharger sa colère, et, prenant pour prétexte l'autorisation imprudente, à son avis, donnée aux Religieuses et l'abandon où il les laissait, il lui dit les paroles les plus mortifiantes. Au lieu de répondre à ces outrages : « Mon cou-« sin, lui dit François, voudriez-vous me faire un petit plai-« sir? Ces bonnes filles de Rumilly ont quelque peu de hardes « à la Visitation d'ici. Voudriez-vous renvoyer demain votre « cheval pour les leur faire porter? Elles sont pauvres, il est « juste de les assister. » Une réponse si peu attendue changea tellement cet ecclésiastique, qu'il fit ses offres de service à celui qu'il venait d'outrager; et les Religieuses reçurent assistance[1]. Le saint prélat alla quelque temps après les visiter : à son arrivée à Rumilly, tout le peuple se rassembla et vint à lui avec une joie inexprimable. « Mes chers enfants, leur « dit-il, ce n'est pas pour vous, cette fois, que je viens ici; « c'est pour mes bonnes filles de Saint-Bernard. » Et tout le peuple le conduisit au nouveau monastère. Là il confessa les Religieuses, visita la maison en détail, dit la messe, à laquelle toutes communièrent de sa main, et, voyant la chapelle pleine de monde, il prononça un discours où il loua fort leur entreprise, les encouragea avec une merveilleuse ferveur de langage à la poursuivre invariablement; puis, s'adressant aux assistants, il fit voir quel bonheur c'est pour les villes d'avoir des communautés religieuses, qui sont comme des chœurs d'anges dont les prières font descendre sur les habitants les bénédictions du ciel. Après ce discours public, il entretint les Religieuses en particulier, leur recommanda de ne jamais par-

[1] *Vie de la mère de Ballon.*

ler qu'avec un grand respect des dames de Sainte-Catherine, de s'appuyer sur la providence de Dieu, qui aurait soin d'elles, et non point sur la faveur des hommes; de ne recevoir au noviciat que des filles pauvres, de peur que le désir de l'argent n'en fît admettre qui ne conviendraient pas, ou au moins d'être très difficiles pour l'admission des riches, et enfin d'élever un pensionnat tant pour la bonne œuvre de l'éducation chrétienne que pour se procurer à elles-mêmes des moyens de subsistance. « Soyez courageuses, mes filles, leur dit-il en « finissant, jusqu'à manger les murailles au défaut d'autre « chose, si cela se peut dire. Le fondateur des Feuillants ne « se nourrit, cinq ans durant, que de fleurs de genêts et « d'herbes sauvages, et n'eut, la nuit, pour s'éclairer, d'autre « lumière que celle de la lampe du Saint-Sacrement... Je ne « vous demande qu'une année de courage; après vous serez « au-dessus de tout. Pauvres filles! chacun parle de vous « comme il lui plaît; le monde vous tient pour des imprudentes; mais tenez-le lui-même pour un insensé : fiez vous « à Dieu seul. » Les Religieuses lui ayant dit alors d'une commune voix qu'elles comptaient aussi sur lui : « Mes filles, répliqua-t-il en levant les yeux au ciel, où il pressentait qu'il « irait bientôt, votre père est déjà vieux, il ne saurait guère « plus vivre : il faut mourir. » Après ce discours, il présida à l'élection de la supérieure et leur donna des constitutions qu'approuva Grégoire XV en 1622. Le succès de cette réforme fut tel, que bientôt l'Église s'enrichit de plusieurs maisons de Bernardines réformées et que l'évêque de Genève mérita le titre de restaurateur de l'ordre, ou plutôt d'instituteur d'un nouvel ordre[1].

François revint ensuite à Annecy, et, quelques heures après son arrivée, ses deux frères, étant entrés tout à coup dans sa chambre, le trouvèrent absorbé dans une profonde méditation. Comme ils voulaient en savoir le sujet : « Mes

[1] *Dép. de Myncet.*

« frères, leur dit-il, laissez-moi un peu tout seul avec mon « Dieu; sa divine Majesté m'a averti de penser sérieusement « à une affaire de la dernière importance. Je vous la com- « muniquerai dans quelque temps. — C'est sans doute, lui « dirent-ils, la composition d'un nouvel ouvrage? — Rien « moins que cela, repartit-il; vous le saurez une autre fois. » Sur ces paroles, ils le laissèrent jouir du don de Dieu, convaincus qu'il avait reçu un avertissement céleste de sa mort prochaine[1].

Tout l'ensemble de sa vie les confirma encore dans cette croyance. Car, à dater de ce moment, il ne se considéra plus que comme le voyageur qui, près de se mettre en route pour un pays lointain, fait tous ses préparatifs de départ. Il mit dans toutes ses affaires temporelles ce bel ordre qui éclaire les survivants sur la destination de chaque partie de l'héritage, qui rend impossible toute contestation comme tout doute, et montre dans un jour sans nuages les dernières volontés du défunt. En même temps il ajouta à sa vie ordinaire ce je ne sais quoi de fini et de parfait qui convenait au couronnement de la plus belle des vies.

Toutefois un intérêt plus vaste et plus élevé sembla le préoccuper plus encore : c'était l'intérêt de son diocèse. Qu'allaient devenir ses chers diocésains sous un chef inexpérimenté, novice jusqu'alors dans l'art si difficile du gouvernement spirituel? Plein de cette pensée, il s'appliqua tout entier à former l'évêque de Chalcédoine à ce haut ministère. Ce prélat ayant obtenu de la cour de Turin la permission de rejoindre son saint frère pour apprendre à son école les devoirs de l'épiscopat, François le prépara à prendre le gouvernement du diocèse, comme s'il devait bientôt le quitter. Tous les jours, à certaines heures, il se renfermait avec lui dans son cabinet, lui exposait en détail l'état du personnel et du matériel des paroisses ou églises du diocèse, le caractère et les mœurs des

[1] Année de la Visitation, 22 octobre.

peuples et des pasteurs, leurs bonnes et mauvaises qualités, les moyens de corriger le mal, d'établir ou de consolider le bien, puis il lui expliquait les points principaux de la théologie, les passages les plus difficiles de l'Écriture sainte, la manière de prêcher et d'exhorter, avec les règles du gouvernement épiscopal[1]. « Il est temps, mon cher frère, lui répétait-il « souvent, que je vous dise tout ce que je sais de meilleur; « car qui connaît quand la retraite sonnera? » A la théorie il joignait la pratique, et lui faisait faire en sa présence toutes les fonctions épiscopales. Il le fit même prêcher en habits pontificaux, et, comme tout le monde complimentait le nouvel orateur, François redit au chapitre qui l'environnait le mot de saint Jean : « *Illum oportet crescere, me autem minui :* C'est à lui à paraître, à moi à m'effacer et à mourir[2]. »

Les deux évêques menaient ensemble la vie commune dans une union parfaite, formée et entretenue par la vertu seule; car les caractères étaient tout à fait dissemblables et les tempéraments différents. François était d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, toujours prêt à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine, au contraire, était austère, sérieux, parlait peu; il avait de la sévérité et même de l'inflexibilité pour les pécheurs; mais l'humilité d'un côté, l'amitié de l'autre, la vertu dans tous les deux, paralysèrent ces causes de désaccord. Un jour qu'ils se préparaient à dire le bréviaire ensemble, le saint prélat fut appelé pour entendre une confession, et cette confession dura fort longtemps. Ayant ensuite commencé la récitation du bréviaire, ils s'aperçurent, à la fin du premier nocturne, que ce n'était pas là l'office qu'ils auraient dû dire. L'évêque de Chalcédoine, que l'ennui d'une longue attente avait déjà prédisposé à la mauvaise humeur, ne put se contenir; et, d'un ton fort aigre, rejeta sur son frère la cause de

[1] Charl.-Aug., p. 559.
[2] *Ibid.*

la méprise. François, sans s'offenser de la rudesse du reproche, le pria doucement de ne pas se fâcher, en l'assurant que Dieu, moins difficile à servir que les hommes, serait content du nocturne qu'ils venaient de réciter; et ils continuèrent leur office sans rien recommencer [1].

Un autre jour, ils étaient au moment de se mettre à table; une pauvre servante se présente pour parler à l'évêque de Genève; celui-ci la fait entrer dans une chambre voisine et l'écoute aussi longtemps qu'elle le veut. L'évêque de Chalcédoine n'y tient pas, et, quand François rentre : « Vraiment, « dit-il d'un ton de mauvaise humeur, vous feriez impatienter « tout le monde! — Mais, répliqua le saint évêque en sou- « riant, cette personne et moi nous sommes du monde, et « pourtant nous ne nous sommes point impatientés. » Puis, s'étant mis à table et continuant son aimable plaisanterie : « Savez-vous bien, mon frère, lui dit-il, qu'il y a dans le « monde une personne que vous avez rendue bienheureuse? « Devinez qui elle est. » L'évêque de Chalcédoine en nomme plusieurs. « Ce n'est pas celle-là, dit François à chaque nom « que cite son frère. — Mais qui donc? — C'est celle qui eût « été votre femme si vous vous fussiez marié [2]. Voyez-vous, « mon cher frère, ajouta-t-il en reprenant le ton sérieux, « nous autres évêques, nous ne devons jamais nous refuser « à personne, si nous voulons faire notre devoir. Il faut que « nous soyons comme ces grands abreuvoirs publics où tout « le monde a droit de puiser, où non seulement les hommes, « mais les bêtes et les serpents mêmes viennent se désal- « térer. »

Vers la fin de novembre, les deux évêques se rendirent à l'abbaye de Talloires pour procéder à la translation des reliques de saint Germain, pieux solitaire qui vivait au onzième siècle et avait été envoyé à l'abbaye de Flavigny à Talloires

[1] *Recueil de la mère Greffier.*
[2] *Ibid.*

pour y rétablir l'observance religieuse. Sa mission remplie, il s'était construit, sur une haute montagne des environs, un ermitage où, vivant dans les pratiques du jeûne, de l'oraison, du travail des mains, il avait mérité que Dieu, après sa mort, révélât sa sainteté par de nombreux miracles et par la voix publique des peuples. Dans la visite précédente que François avait faite à Talloires, il avait ordonné de réparer l'église de l'ermitage, et annoncé que, quand ces réparations seraient terminées, il viendrait lui-même retirer le corps du saint ermite du milieu de la nef où il reposait, pour le placer plus honorablement dans le grand autel. Arrivé sur les lieux, il fit officier solennellement l'évêque de Chalcédoine et bénir par ses mains l'église et l'autel. Pour lui, pendant toute la cérémonie, il demeura près de l'ancienne châsse qui contenait les reliques du saint, abîmé dans une méditation profonde et comme ravi dans une délicieuse extase. « Jamais, sauf une « fois, dit-il au père de Coëx, je n'ai goûté tant de consola- « tions intérieures. » La messe finie, il ouvrit la châsse, montra au peuple les ossements sacrés, y fit toucher plusieurs chapelets qu'on lui présenta, plaça les reliques dans une châsse neuve et bien ornée, garnie en dedans d'une riche étoffe de soie : ensuite, prenant ce précieux fardeau sur ses épaules avec l'évêque de Chalcédoine, il le porta en procession tout autour de l'ermitage, dont il arrosa la terre de ses larmes, et vint placer le saint corps sous l'autel[1]. Alors, ne pouvant plus contenir les sentiments dont son cœur était plein, il monta en chaire et parla pendant deux heures, d'abord de l'honneur qu'on doit aux saints et à leurs reliques, puis en particulier des vertus de saint Germain, qu'il exhorta fortement à imiter[2].

De l'église étant allé à la maison de l'ermitage, il se sentit fortement incliné à venir terminer ses jours dans cette char-

[1] Charl.-Aug., p. 551.

[2] *Dép. du chanoine Gard. de Myncet et Darit.* — Année de la Visitation. 13 juillet.

mante solitude, et ne put s'en taire à ceux qui l'accompagnaient. « Vraiment, dit-il, je choisis ce lieu pour venir y ha-
« biter et prendre un peu de repos. Notre-Seigneur l'a pour
« agréable, je laisserai le poids du jour et de la chaleur à notre
« coadjuteur, et pendant ce temps-là, avec mon chapelet et
« ma plume, je servirai Dieu et l'Église. »

Puis, ouvrant une fenêtre du côté du nord, qui donnait sur le lac et la ville d'Annecy, et admirant la beauté du paysage :
« Quel site délicieux ! s'écria-t-il. Ici les grandes et belles pen-
« sées nous tomberont dru et menu comme les neiges qui y
« tombent en hiver. » Après le dîner, il descendit à pied de la montagne. Arrivé à l'église de Talloires, où le peuple réuni l'attendait, il monta de nouveau en chaire, traita du culte des saints, du mode de canonisation ancien et moderne, recommanda spécialement la dévotion au saint anachorète qu'il venait d'honorer; et ses paroles se gravèrent si avant dans les cœurs, que depuis ce temps-là il y a toujours eu un grand concours de peuple à l'église Saint-Germain, surtout le lundi de Pâques, les jours de la Pentecôte et de la Toussaint[1].

[1] Charl.-Aug., p. 551.

CHAPITRE X

PLAN DE RETRAITE DE FRANÇOIS. — PRESSENTIMENT
DE SA MORT PROCHAINE ET SÉVÉRITÉ AVEC LAQUELLE IL SE TRAITE.
IL PRÉSIDE LE CHAPITRE DES FEUILLANTS,
SÉJOURNE TROIS MOIS A TURIN; PERD ET RETROUVE UN ANNEAU PRÉCIEUX.
SA DOUCEUR DANS LES HOTELLERIES. — SON RETOUR A ANNECY.

Années 1621 et 1622

Avant de quitter Talloires, François donna ordre au prieur, M. de Coëx, de lui bâtir, près l'ermitage de Saint-Germain, dans un agréable enclos, cinq ou six cellules, afin de se retirer dans ce saint désert dès qu'il aurait pu remettre à l'évêque de Chalcédoine la conduite de son diocèse [1]. « Quand nous serons « là, dit-il au prieur, nous servirons Dieu avec le bréviaire, le « chapelet et la plume; nous y jouirons d'un saint loisir pour « tracer à la gloire de Dieu et à l'instruction des âmes, ce que « je roule dans mon esprit depuis plus de trente ans, et dont « je me suis servi dans mes prédications, mes instructions et « méditations particulières; j'en ai quantité de mémoires, et « j'espère qu'outre cela Dieu nous inspirera. Oh! qui me don- « nera les ailes de la colombe pour voler en ce sacré désert et « respirer un peu sous l'ombre de la croix? Là j'attendrai le « moment de mon passage à l'éternité : *Expectabo donec* « *veniat immutatio mea* [2]. »

Le saint évêque avait en effet de très vastes plans pour occuper les loisirs de sa retraite. Il voulait d'abord faire une his-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. VII. — V^e p., sect. VI. — X^e p., sect. IV.
[2] Job, XIV, 14.

toire de Jésus-Christ en quatre livres, dont le premier serait une traduction des quatre évangiles fondus et accordés ensemble selon l'ordre chronologique; le second serait la démonstration des principaux points de la croyance catholique, par les paroles mêmes de Notre-Seigneur rapportées dans l'Église; le troisième traiterait des vertus chrétiennes et de la perfection évangélique, d'après les purs enseignements de Jésus-Christ; le quatrième, enfin, serait l'histoire de la primitive Église, de sa constitution et de sa sainteté, d'après les Actes des apôtres; « et, s'il me restait du temps, ajoutait-il, « je ferais un travail analogue sur les Épîtres de saint Paul[1]. » Tout ceci terminé, il voulait faire un livre sur l'amour du prochain, comme il en avait fait un sur l'amour de Dieu, puis un traité des devoirs d'un curé, dans une suite de lettres pastorales. On lui objecta que c'était bien de l'ouvrage pour son âge déjà avancé, vu surtout le pressentiment qu'il avait de sa fin prochaine! « C'est vrai, répondit-il; mais, pour occuper « l'activité de son esprit, il faut se proposer plus de travail « qu'on n'en saurait faire, comme si on avait longtemps à « vivre, et ne pas tenir à en faire plus que si on devait mourir « le lendemain[2]. »

Au travail de la composition, le saint évêque se proposait d'ajouter l'éducation d'un de ses neveux qui se destinait à l'état ecclésiastique : c'était Charles-Auguste de Sales, fils de son frère bien-aimé Louis de Sales. Il l'avait béni autrefois dès le sein de sa mère, et avait prononcé sur lui *des paroles de bon augure*, selon le témoignage de Charles-Auguste lui-même. Plus tard, en voyant ses parents affligés de ce que, par l'imprudence de la nourrice, il était devenu boiteux, il leur avait dit, faisant allusion au patriarche Jacob, qui avait aussi cette difformité, que ce serait son bien-aimé Jacob, et que Dieu réserverait à cet enfant, comme au saint patriarche, la bénédiction

[1] Charl.-Aug., p. 556. — Dom Jean de Saint-François, p. 232.
[2] Année de la Visitation, 18 juin.

du ciel et de la terre[1]. L'enfant, après la mort de sa mère, s'était fait enseigner l'alphabet par une servante; et, à l'aide de ces notions premières, il s'était formé lui-même à la lecture en relisant sans relâche l'*Introduction à la vie dévote*, qu'il apprit par cœur presque tout entière à force de la relire. A l'âge de huit ans, il vint en larmes trouver le saint prélat et lui dit : « Je suis tout honteux de n'être pas digne de vous, mon « cher oncle : car je ne sais rien du tout, et, si vous ne venez « à mon secours, je risque de demeurer ignorant toute ma vie, « puisque mon père est si occupé au dehors, qu'il n'a pas le « temps de penser à moi. » Heureux de trouver dans un âge si tendre un si grand désir de s'instruire, le digne oncle le plaça, de concert avec son père, chez d'excellents maîtres; et l'enfant fit de rapides progrès dans la science comme dans la piété. « Cet enfant est né pour de grandes choses, disait sou- « vent le saint évêque, témoin de ces progrès; et c'est le bon « plaisir de Dieu que cette riche plante soit soigneusement « cultivée. Souvenez-vous, mon cher enfant, lui dit-il à lui- « même, que Dieu vous a choisi pour être un vase de grâce, « et que, si vous êtes fidèle à suivre son attrait, il vous em- « ploiera beaucoup à son service. »

A l'âge de quatorze ans, le jeune Charles prononça devant une nombreuse assemblée une harangue qui lui valut, de la part de son vénérable oncle, plusieurs beaux présents accompagnés de cet éloge public : « Mon neveu a surpassé mon espé- « rance et devancé son âge. » A quinze ans, il composa un éloge de saint Paul qui engagea François à étudier plus particulièrement la vocation de ce neveu si heureusement né; l'habile maître examina à fond le jeune élève et en conclut que, s'il répondait aux desseins du ciel sur lui, Dieu le bénirait dans l'état ecclésiastique : il lui conféra même la confirmation et la tonsure, et dit à Louis de Sales : « Si Dieu veut que cet enfant, « qui est votre fils par la nature et le mien par l'amour, vive

[1] Genes., XXVII. 28.

« longtemps, je désire verser dans sa tête tout ce que Dieu m'a « fait la grâce de mettre dans la mienne. » Il s'affermit encore dans ce dessein lorsque, voyant, quelque temps après, le jeune Charles jouer, au collège, dans une tragédie le rôle d'un courtisan converti qui déplore le temps perdu dans les vanités et les folies du siècle, il reconnut clairement que l'acteur parlait du fond de son âme, et qu'en détestant le monde il ne faisait qu'exprimer ses propres convictions. Aussi lui dit-il le soir, en le bénissant : « Vous avez bien parlé, ô mon fils ! quand une « fois on a eu le bonheur de se donner à Dieu, ce serait une « action bien lâche et bien indigne d'un homme d'honneur « de quitter son service pour quoi que ce fût. »

Tel était le jeune homme que le saint évêque voulait prendre avec lui à l'ermitage de Saint-Germain; et, en attendant, il le prit près de sa personne au commencement de 1622, pour le former à la science des saints. Le bonheur de ce disciple bien-aimé dura peu, puisque la mort vint sitôt après lui enlever son maître; mais il en profita néanmoins si bien, que dans la suite il convertit grand nombre d'hérétiques, devint évêque de Genève, et, de concert avec madame de Chantal, écrivit la vie de son saint oncle, la plus détaillée et la plus authentique que nous ayons.

François, après avoir, comme nous l'avons vu, donné des ordres pour sa retraite, prit le chemin du retour, et, traversant le lac d'Annecy, arriva au bourg de Dérée, où résidait la baronne de Chevron. Étant allé lui rendre visite, il lui dit tout à coup, après quelques paroles échangées sur la vanité du monde : « Madame, nous nous faisons vieux; il est temps « de penser tout de bon à la vie future. — Il est vrai, mon« seigneur, répondit la pieuse dame, que je suis vieille : âgée « de soixante-douze ans, je ne dois plus penser qu'à mourir; « et ma mort sera sans inconvénient, car je suis très inutile « en ce monde; mais vous, monseigneur, vous êtes nécessaire « à l'Église, et Dieu vous conservera encore de longues années. « —Vous êtes dans l'erreur, Madame, reprit le saint évêque,

« je partirai le premier, et vous me suivrez. » Ce qui, en effet, se réalisa comme il l'avait prédit [1].

Arrivé à Annecy, il apprit qu'un boulanger de la ville, Bernard Paris, était à l'agonie : il partit aussitôt, alla le bénir en faisant sur lui le signe de la croix; et, le soir même, le malade fut complètement guéri [2]. Pendant qu'il rendait la santé aux autres, il ne pensait pour lui qu'à se préparer à la mort, qu'il sentait proche; et, un jour, l'évêque de Chalcédoine lui ayant demandé, en le voyant tout pensif, s'il était triste : « Non, répondit-il, je ne suis nullement triste, mais « je suis aux écoutes pour entendre quand l'heure du départ « sonnera... Il n'y a plus rien en ce monde capable de me ré« jouir et me contenter. Je ne pense plus qu'au ciel et à l'éter« nité bienheureuse qui nous attend. Plus j'avance en la vie « de cette mortalité, plus je la trouve misérable et m'étonne « que les hommes s'attachent si fort aux choses de la terre. « Je vais faire la revue de ma conscience, écrivait-il peu au« paravant à madame de Chantal [3], pour un renouvellement « extraordinaire auquel Notre-Seigneur m'invite, afin qu'à « mesure que ces années périssables passent, je me prépare « aux éternelles. Je sens mon esprit tendant plus purement « que jamais à Dieu et à l'éternité. O Dieu! que je serais heu« reux si un jour, sortant de la sainte communion, je trou« vais le cœur de mon Sauveur établi à la place de mon ché« tif cœur! »

Les souffrances avant-courrières de la mort l'avertissaient, en effet, tous les jours de son prochain départ de ce monde : ses jambes enflées, entamées même en plusieurs endroits et couvertes de plaies, ne le soutenaient qu'à grand'peine, et on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion en le voyant marcher. Il souffrait aussi de la poitrine : « Je sens « ici, disait-il en y mettant la main, quelque chose qui me

[1] Charl.-Aug., p. 552.
[2] *Dép. de Favre.*
[4] Lettre CDXCVe.

« dit que je n'ai plus longtemps à vivre [1]. » Et à ces deux infirmités se joignaient de fréquentes et violentes douleurs de tête, de reins et d'estomac. « Mais, disait-il, il faut que beau-« coup de maux viennent en avant pour annoncer le dernier « des maux, qui est la mort : » *Multa mala debent præcurrere ut extremum malum valeant nuntiare* [2].

Néanmoins il ne changea rien à ses habitudes et à ses travaux ; il ne retranchait rien des fatigues de son ministère ; et cet état de souffrance ne l'empêcha pas d'aller jusqu'à Thonon traiter une affaire importante. Quand on le pressait de se ménager : « Ne faudra-t-il pas mourir bientôt? répondait-il; « quelques années de plus ou de moins, ce n'est rien. » Au milieu de ses douleurs, c'était toujours la même sérénité de visage, la même amabilité dans tous les rapports, la même rigueur pour son corps, jusque-là qu'il aima mieux endurer le froid, qui fut extrême au commencement de 1622, que de se laisser faire des habits neufs pour remplacer les vêtements de dessous, qui, étant tout usés, le garantissaient mal de l'âpreté de la saison [3]. Ce dénûment lui plaisait comme un caractère de ressemblance avec Jésus-Christ pauvre, et comme un moyen de secourir un plus grand nombre de malheureux, lesquels étaient alors d'autant plus à plaindre, que la récolte précédente avait été très mauvaise et que la Savoie était couverte de troupes. C'était enfin dans ce saint évêque une disposition de plus en plus parfaite à se sacrifier tout entier pour son devoir; et, Grégoire XV lui ayant, quelques mois après, donné par un bref la mission de présider en son nom au chapitre des Feuillants, qui devait se tenir à Pignerol, il se disposa à partir aussitôt, n'estimant pas que le respect pour le saint-siège permît le moindre délai dans l'exécution de ses ordres. En vain ses parents et ses amis lui représentèrent que sa santé affaiblie ne lui permettait pas ce voyage, surtout par les

[1] Charl.-Aug., p. 554.
[2] Dom Jean de Saint-François, p. 455.
[3] Charl.-Aug., p. 553.

chaleurs excessives qui régnaient alors (on était au 22 mai), il se contenta de leur répondre : « Il faut obéir : Dieu ne m'a « pas trouvé digne de mourir pour la foi parmi les héré- « tiques, ni pour la charité parmi les pestiférés ; ne serais-je « pas bienheureux si je mourais pour l'obéissance? Je n'ai « plus que peu de temps à vivre, il faut me hâter de bien « faire ; or je ne peux rien faire de mieux que d'obéir [1]. » Il partit donc sans retard, et arriva promptement là où le devoir l'appelait.

L'affaire que la cour de Rome lui confiait était des plus délicates : les Feuillants ne pouvaient s'entendre sur l'élection d'un général, ainsi que sur plusieurs autres points, et il fallait les mettre tous d'accord. Pour cela il écouta avec douceur et patience tout ce qu'on avait à lui dire, et donna sur chaque chose des réponses si raisonnables et si solides, accompagnées de tant de bonté et de ménagements, que tous en étaient dans l'admiration [2] ; il traitait chacun avec grand honneur et respect, se prêtait aux plus petits détails avec la même bienveillance qu'aux plus graves affaires, et réglait tout avec le même zèle, éclaircissant les sujets de contestation les plus embrouillés, trouvant des remèdes pour les maux les plus désespérés, apaisant toutes les plaintes et satisfaisant tous les esprits d'une manière si remarquable, que l'homme le plus éminent de cet institut [3], parlant de la manière dont il avait rempli sa mission en cette circonstance, disait hautement dans la suite « qu'il y avait fait admirer tout ensemble et un esprit « supérieur, habile à examiner les plus graves affaires, à les « peser mûrement, à les résoudre sagement, et une bonté « d'âme incomparable, et un savoir profond, et une abon- « dance rare de lumières surnaturelles. » Grâce à cette prudence consommée, à ce grand art de manier les esprits, il triompha de toutes les difficultés ; les Feuillants lui obéirent

[1] Année de la Visitation, 22 mai.
[2] Charl.-Aug., p. 554.
[3] Dom Jean de Saint-François, liv. VI.

comme à un envoyé de Dieu; il remit le spirituel et le temporel dans l'ordre le plus parfait et fit élire pour supérieur général dom Jean de Saint-François, l'homme le plus propre à cette position délicate; de sorte qu'il put écrire à Rome, en rendant compte de sa mission [1] : « Un grand nombre de « points relatifs au bien de la congrégation, et proposés de « toutes parts, ont été réglés comme il convenait; et les « nominations du général, des provinciaux, des abbés et des « prieurs se sont faites avec tant de concorde, de paix et de « douceur, qu'il ne se peut rien de plus aimable. On peut « vraiment appliquer à ce chapitre les mots du Psalmiste : « Qu'il est bon, qu'il est doux que ceux qui sont frères « vivent ensemble bien unis! Celui qui a été fait général par « l'unanimité de tous les suffrages a éminemment sur tous « ses confrères la palme de la science, de la prudence et de « l'esprit; c'est un homme d'une très grande piété, qui non « seulement a illustré et défendu l'Église par de très beaux « écrits, mais est encore prêt à le faire quand son loisir le lui « permettra. »

Ces heureux résultats avaient coûté cher à l'évêque de Genève : arrivé au chapitre avec de graves infirmités, il s'était rendu plus malade encore par la grande application que demandaient et la tenue des assemblées et les entretiens particuliers avec les Religieux : à ce point, qu'un jour, après avoir longtemps souffert, sans se plaindre, de violentes douleurs pendant la tenue du chapitre, il fut contraint par l'excès du mal de lever la séance et de se retirer. Malgré cela, les jours de dimanches et de fêtes, où il n'y avait pas d'assemblée, au lieu de prendre un repos qui lui eût été si nécessaire, il employait tout son temps aux exercices de la charité pastorale : il prêchait, il confirmait, il confessait tous ceux qui se présentaient; il conféra même la tonsure et les ordres mineurs; et, comme le concours des peuples qui voulaient être bénis par

[1] Lettres DCIV^e, DCV^e, DCVI^e, DCVII^e, DCVIII^e, DCIX^e.

lui était prodigieux et les chaleurs excessives, il lui arriva un jour de tomber en défaillance au milieu de l'église. On craignit quelques instants pour sa vie; mais, lorsqu'il eut recouvré ses sens, il dit aux Religieux qui l'avaient emporté loin de la foule : « C'est bien mal à moi d'être un membre délicat sous « un chef couronné d'épines ; » et il voulut retourner à ses fonctions, qu'il continua jusqu'au soir[1].

Le saint évêque, ayant terminé les affaires qui avaient nécessité son voyage de Pignerol, vint à Turin, où l'appelaient tous les vœux de la cour. La princesse de Piémont lui avait fait préparer un logement magnifique, et voulait le traiter en tout comme son grand aumônier; mais il la supplia de lui épargner ces honneurs et de trouver bon qu'il demeurât au couvent des pères Feuillants, qu'on appelait le monastère de la *Consolante*. Ceux-ci, à leur grand regret, n'ayant à lui donner qu'une petite cellule de huit à neuf pieds carrés, exposée à toute l'ardeur du soleil du midi, qui en rendait alors le séjour extrêmement pénible, le supplièrent d'accepter les beaux logements qu'on lui offrait de toutes parts : « Laissez-moi, leur répondit-il, « la consolation de vivre quelques jours avec vous comme votre « frère, puisque je le suis en vérité[2]. » C'est qu'en effet, avant de quitter le chapitre de Pignerol, il avait demandé et obtenu d'être affilié à l'ordre, s'estimant heureux d'être par là le fils de saint Bernard et le frère de tous les Feuillants. « Voulez-vous « par vos civilités, ajouta-t-il, me chasser de chez vous et de « la maison de notre père saint Bernard? Je suis ici aux pieds « de la mère de toutes les consolations; où pourrais-je être « mieux[3]? »

Le saint évêque se fixa donc chez les Feuillants, et là il eut le plaisir d'y vivre en pauvre; car ces Religieux n'avaient pas seulement de linge à lui donner. Heureusement qu'on se dis-

[1] Année de la Visitation, 17 juin. — Dom Jean de Saint-François, liv. VI. — Charl-Aug., p. 555.
[2] Dom Jean de Saint-François, p. 394.
[3] Année de la Visitation, 19 et 20 juin.

puta le bonheur de leur en prêter; et telle était l'idée qu'ils avaient de leur hôte, qu'ils disaient en rendant ces linges, après qu'ils lui avaient servi : « Gardez-les précieusement, car ils « ont servi à un saint, et un jour on les vénérera comme des « reliques. » Du couvent le saint évêque allait à la cour autant que le demandaient les bienséances ; mais, en voyant le monde, il s'en dégoûta plus encore, et répéta ce qu'il avait dit autrefois à Paris, qu'il faisait un noviciat où il ne ferait jamais profession.

Pour lui faciliter l'exercice de sa charge autant que pour honorer son mérite, on lui proposa de laisser à son frère l'évêché d'Annecy et d'accepter l'archevêché de Turin, alors vacant ; il refusa sans hésiter ; et, comme le marquis de Lullin, son ami, le pressait d'accepter, en lui représentant qu'à l'aide de cette position nouvelle il pourrait établir avantageusement ses neveux : « Mes neveux, répondit-il en riant, sont déjà plus « riches et plus grands qu'ils n'étaient il y a quelques années, « car alors ils naquirent tout nus, et maintenant ils possèdent « au moins chacun un vêtement [1]. »

Cependant, soit les incommodités du logement, soit les assujettissements de la cour, soit ses travaux passés et présents, François tomba gravement malade. Cet accident contraria fort sa charité et son zèle ; car il avait appris qu'une grande disette régnait en Savoie, et la pensée que son peuple souffrait sans qu'il pût le soulager le faisait souffrir cruellement lui-même : « Ah ! disait-il, quand je serai de retour à « Annecy, je vendrai ma mitre, ma crosse, mes habits, ma « vaiselle et tout ce que je possède, pour secourir mes pau- « vres [2]. » D'un autre côté, il avait appris que le maréchal de Lesdiguières avait enfin ouvert les yeux à la lumière que lui-même lui avait présentée si vive et si pure pendant les stations prêchées à Grenoble, et que, le 24 juillet de cette année 1622,

[1] Année de la Visitation, 14 mai.
[2] Charl.-Aug., p. 558.

il avait abjuré le calvinisme entre les mains de l'archêque d'Embrun. François désirait se rapprocher de cet illustre converti pour le soutenir au besoin dans la voie nouvelle où il venait d'entrer; aussi, dès qu'il fut guéri, il demanda à la princesse la permission de se retirer; elle y consentit, et, en témoignage de sa vénération, elle lui fit présent d'un anneau précieux où était enchâssé un diamant de la valeur de trois mille francs [1].

Joyeux de ce riche cadeau dont il destinait le prix au soulagement de ses pauvres, il quitte la cour après y avoir séjourné trois mois, et se met en route pour Annecy. Mais voilà qu'à peine est-il à deux lieues de Turin, son domestique, cherchant le précieux anneau là où il croyait l'avoir mis, et ne le retrouvant plus, vint lui dire tout consterné que le présent de la princesse était perdu : « Dieu soit béni! » répondit-il sans témoigner ni regret ni émotion, tant son cœur était détaché et soumis à toutes les dispositions de la Providence [2] : « Dieu soit béni! cet anneau était trop précieux pour que je « m'en servisse; puis j'aurais pu être tenté de laisser mon « cœur s'attacher à un si précieux bijou. S'il ne se retrouve « pas, c'est que Dieu aura voulu nous épargner le soin d'em- « ployer en aumônes la somme que nous en aurions tirée [3]. « La Providence le destine peut-être à faire la fortune de quel- « que pauvre qui le trouvera et en vivra à son aise le reste de « ses jours; dès lors je dois estimer n'avoir rien perdu. »

Il en arriva cependant autrement : à quelque distance de là, le même domestique vint lui dire qu'il avait retrouvé l'anneau dans les replis de son habit; cette nouvelle ne l'émut pas plus que la première : uni à la volonté de Dieu dans un détachement parfait, il conserva la même égalité d'âme et de visage. Arrivé à une hôtellerie, il s'aperçut que son aumônier, Michel

[1] Le P. la Rivière, liv. III.

[2] Charl.-Aug., p. 558. — *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. IV.

[3] *Dép. de la mère de Chaugy.*

Favre, se fâchait contre le maître d'hôtel, parce que celui-ci avait transporté les effets du saint voyageur de la chambre qu'on lui avait donnée d'abord dans une autre moins commode; il ne put souffrir cet accès de mauvaise humeur et l'en reprit doucement : « Quand même, lui dit-il, on me ferait « passer de cette chambre dans une autre moins commode « encore, il faudrait le supporter avec patience et mansué- « tude; car ne savez-vous pas que Notre-Seigneur a dit : Si « quelqu'un vous enlève votre tunique, donnez-lui encore votre « manteau[1]. »

Après avoir ainsi voyagé à petites journées, à cause des douleurs qui le forçaient souvent à s'arrêter, il arriva à Annecy, où tout son peuple fut heureux de le revoir.

[1] Charl.-Aug., p. 559.

CHAPITRE XI

DÉVOUEMENT DE FRANÇOIS POUR LES PAUVRES. — IL VA A AVIGNON ET REVIENT DE LA A LYON, OU IL MEURT.

Année 1622

Le premier soin de François, à son arrivée à Annecy, fut le soulagement des pauvres. Il commença par leur donner tout ce qu'il possédait d'argent; et, sa bourse épuisée, il engagea la bague précieuse que lui avait donné la princesse de Piémont. Des personnes charitables, informées du fait, s'empressèrent de la dégager et la lui firent remettre. Ainsi dégagée, il l'engagea de nouveau, et le même assaut de charité se reproduisit si souvent de part et d'autre, que ce fut comme un proverbe reçu dans la ville que cette bague n'appartenait pas à l'évêque de Genève, mais à tous les gueux d'Annecy.

Pendant que le saint évêque se vouait ainsi tout entier aux besoins des pauvres, il reçut une lettre du duc de Savoie qui lui mandait de venir le rejoindre à Avignon, où il devait se rendre pour saluer Louis XIII et le complimenter d'avoir réduit à l'obéissance les huguenots du Languedoc. La princesse de Piémont, qui devait être de la partie, avait désiré être accompagnée de son grand aumônier. A cette nouvelle, tous les amis du saint évêque, qui voyaient le mauvais état de sa santé, s'effrayèrent; et, le conjurant de ne pas entreprendre ce voyage, surtout par un temps si contraire, ils offrirent de faire agréer eux-mêmes ses excuses au duc de Savoie. Mais l'homme de Dieu ne voulut point se rendre à cet avis : il

voyait la volonté divine dans des ordres de son prince, et il espérait d'ailleurs obtenir de Louis XIII quelques avantages pour la partie de son diocèse enclavée dans le royaume de France; ces deux considérations prévalurent sur toute autre. « Il faut aller, dit-il, où Dieu nous appelle, nous irons tant « que nous pourrons, et nous nous arrêterons quand la ma-« ladie ne nous permettra plus d'aller[1]. » Cependant il prévoyait clairement qu'il ne reviendrait pas; et en conséquence il mit à toutes ses affaires un ordre aussi complet que s'il eût été à la veille de sa mort. Le 6 novembre, ayant rassemblé l'évêque de Chalcédoine, ses autres frères et plusieurs de ses amis, il leur dit naïvement que l'heure du départ approchait. Ceux-ci interprétant ces paroles de son départ pour Avignon: « Ce voyage, ajouta-t-il aussitôt, sera suivi d'un autre; c'est « pourquoi je vous ai convoqués afin de vous lire mon testa-« ment. » A ces mots tous fondirent en larmes; le saint évêque essaya de modérer ce premier accès de douleur par quelques paroles de consolation; puis leur lut son testament, conçu en ces termes[2] : « Nous François de Sales, par la « grâce de Dieu et du saint-siège apostolique, évêque et prince « de Genève, voulant faire savoir à tous ceux qu'il appar-« tiendra notre dernière volonté, prions, premièrement, Dieu « tout-puissant de recevoir notre âme à merci et de lui faire « part de l'héritage éternel que notre Rédempteur nous a « acquis par son sang; secondement, nous invoquons la glo-« rieuse Vierge Marie et tous les saints, pour qu'ils implorent « pour nous en notre vie et en notre mort la miséricorde de « Dieu; troisièmement, s'il plaît à la Providence divine que « la très sainte, unique et véritable religion catholique et « romaine soit rétablie en la cité de Genève lors de mon tré-« pas, nous ordonnons qu'en ce cas notre corps soit enterré « en notre église cathédrale; que si elle n'y est pas encore

[1] Charl.-Aug., p. 560.
[2] Année de la Visitation, 6 novembre. — Charl.-Aug., p. 583.

« rétablie, nous ordonnons qu'il soit inhumé au milieu de la « nef de l'église de la Visitation d'Annecy, que nous avons « consacrée, à moins que nous ne mourions hors de notre « diocèse, auquel cas nous laissons le choix de notre sépul- « ture à ceux qui pour lors seront à notre suite; quatrième- « ment, approuvant de tout notre cœur les sacrées cérémonies « de l'Église, nous ordonnons qu'à notre enterrement treize « cierges seront allumés au haut de notre cercueil, sans autre « écusson que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de « tout notre cœur nous embrassons la foi prêchée par les « apôtres; mais d'ailleurs, détestant les vanités et super- « fluités que l'esprit humain a introduites dans de telles céré- « monies, nous défendons très expressément toute sorte d'au- « tres luminaires être employée à nos obsèques, priant nos « parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de n'y rien « ajouter et d'exercer leur piété envers nous à faire célébrer « le très adorable sacrifice de la messe. »

Le lendemain 7 novembre, l'homme de Dieu employa toute la matinée à faire la revue de sa conscience par une confession exacte, et l'après-midi à confier à l'évêque de Chalcédoine tous les papiers importants et les règlements relatifs au bon ordre du diocèse; après quoi, paraissant tout joyeux : « Vraiment, dit-il, il me semble, par la grâce de Dieu, que je ne « tiens plus à la terre que du bout du pied, car l'autre est « déjà levé en l'air pour partir[1]. » Sur ces entrefaites, un gentilhomme français étant venu, pressé par le besoin, lui demander l'aumône, et promettant, après l'avoir reçue, de lui rendre la même somme d'argent : « Hâtez-vous donc vite, « reprit-il, autrement l'éternelle majesté me la rendra bientôt « pour vous; car j'espère que dans peu de temps nous serons « en état, vous et moi, de n'avoir plus besoin de rien. » Et, en effet, au bout de deux mois, le gentilhomme et l'évêque de Genève n'étaient plus[2].

[1] Année de la Visitation, 7 novembre.
[2] Charl.-Aug., p. 565.

Le 8 novembre, François reçut les adieux de ses parents et de ses amis, qu'il salua comme ne devant plus les revoir. « Peu importe, leur dit-il, que je meure hors de mon pays, « pourvu que je meure bien. Je m'en vais à Notre-Seigneur, » dit-il à un de ses curés qui était venu lui demander sa bénédiction avant son départ, « nous ne nous verrons plus en ce « monde. — O monseigneur! dit le curé, quand je considère « votre visage et votre santé, je ne désespère pas de vous re- « voir encore. — Oui, Monsieur, reprit le saint évêque, vif ou « mort vous me reverrez dans trois mois. » Ce qui se réalisa en effet; car trois mois après on apportait ses restes à Annecy [1].

Les chanoines étant venus en corps lui dire adieu, il les embrassa tous avec cette affection très tendre qu'il avait eue constamment pour eux, leur déclarant qu'il partait pour Avignon et pour l'éternité, qu'il s'en allait pour ne plus revenir : « Ce « voyage me coûtera la vie, dit-il au père Anselme, Cordelier « de ses intimes amis, et désormais nous ne nous reverrons « plus qu'en paradis; mais il faut être obéissant comme notre « Maître, jusqu'à la mort de la croix [2]. »

Il était d'autres adieux qui tenaient encore plus au cœur du saint prélat : c'étaient les adieux à ses chères filles de la Visitation [3]. Il alla offrir le saint sacrifice dans leur chapelle avec une magnifique chasuble qu'il tenait de la munificence de l'infante de Savoie, et il la leur laissa comme souvenir : « Car, « leur dit-il, quand les amis se quittent, ils ont coutume de « se faire des présents. » Il leur adressa ensuite des paroles toutes saintes, leur disant qu'il ne lui restait plus que le ciel, et leur recommandant surtout l'humilité, la simplicité, l'obéissance : « Mes chères filles, leur dit-il encore, ne de- « mandez rien et ne refusez rien; soyez toujours disposées à « ce que Dieu et l'obéissance voudront de vous. Que votre seul

[1] Charl.-Aug., p. 561.
[2] Année de la Visitation, 8 novembre. — Charl.-Aug., p. 561.
[3] *Idem*, 9 novembre.

« désir soit d'aimer Dieu ; votre seule ambition, de le posséder.
« Adieu, mes filles, jusqu'à l'éternité. — Monseigneur, s'écriè-
« rent les Religieuses tout en larmes, Dieu vous ramène parmi
« nous ! — Et, s'il ne lui plaît pas de me ramener, répondit-
« il, faudra-t-il moins le bénir ? Son bon plaisir est toujours
« également aimable. » Le cœur du saint évêque s'attendrit surtout quand il vit, au sortir de la maison, la vertueuse tourière Anne-Jacqueline Coste, prosternée à ses pieds, le priant avec larmes de la bénir : « Ma fille, lui dit-il, j'ai fait bien d'au-
« tres voyages ; je ne vous ai jamais vue pleurer à mon départ.
« Pourquoi êtes-vous si affligée aujourd'hui ? — Ah ! répondit-
« elle, c'est que le cœur me dit que ce voyage sera le dernier,
« et que nous ne vous reverrons plus. — Et à moi, répondit
« François par un esprit prophétique sur la mort prochaine
« de la tourière, le cœur me dit que, si je ne reviens pas,
« nous nous reverrons plus tôt que vous ne pensez [1] ! »

Après avoir ainsi fait ses adieux, François partit le 9 novembre, laissant sa maison et toute la ville dans le deuil et les larmes. L'évêque de Chalcédoine se jeta à ses genoux au moment où il allait monter à cheval, ne pouvant parler que par ses soupirs et ses sanglots, et reçut ainsi le dernier baiser de son saint frère. Les principaux du clergé et de la ville voulurent l'accompagner jusqu'à Seyssel, où il devait s'embarquer sur le Rhône ; et, quand on fut arrivé en cette ville, le moment de mettre le pied dans le bateau étant venu, ce ne furent de leur part que cris et lamentations, chacun regardant ce moment comme celui de la dernière séparation ; car tous croyaient à la véracité des prédictions qu'il avait faites de sa mort prochaine [2].
« Vous reviendrez, leur dit-il, au-devant de moi dans quelque
« temps, ici même où je vous fais mes adieux ; » ce qui se trouva vrai, puisque ce fut là qu'ils vinrent, deux mois et demi plus tard, recevoir ses dépouilles mortelles ; et, après

[1] Année de la Visitation, 10 novembre.
[2] Charl.-Aug., p. 562.

avoir remercié ceux qui l'avaient accompagné, il s'embarqua pour descendre à Belley. Comme il faisait un froid extrême, qu'accroissaient encore une bise violente et une pluie glaciale, on voulut le plaindre. « Ne savez-vous pas, leur dit-il, que « nous sommes ici-bas en servitude sous les éléments de ce « monde ? » Un de ses officiers lui ayant rappelé alors l'affliction profonde de son peuple d'Annecy : « Ne parlons point « de cela, dit-il, parlons bien plutôt du bienheureux pays où « nous nous acheminons ; je partirai pour celui-là promptement. Je ne ferai pas comme les chevau-légers, car je délogerai sans tambour et sans trompette. Je serai arrivé avant « que l'on ait su mon départ. Quand vous entendrez dire que « je serai malade, sachez que je serai mort ; » et il continua de s'entretenir ainsi du bonheur de l'éternité et de la vanité de tout ce qui passe[1].

Arrivé à Belley, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre chez ses chères filles de la Visitation. A sa vue, la sœur Simplicienne[2] éclata en sanglots ; et, le saint lui demandant la cause de sa douleur : « Ah ! monseigneur, dit-elle, c'est que vous « mourrez cette année. — Que dites-vous, ma fille, que je « mourrai cette année ? — Oui, monseigneur, mais je vous « prie de demander à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère que « ce ne soit pas. — O ma fille, reprit le serviteur de Dieu, « ne me priez pas de cela, car je ne le ferai point. — Et moi, « je le ferai, je prierai tant Notre-Seigneur et la sainte Vierge, « qu'il différera de quelques années. — Gardez-vous-en bien, « ma chère fille, dit le saint évêque d'un ton presque suppliant ; hélas ! ne serez-vous pas bien aise que j'aille me

[1] Charl.-Aug., p. 562. — *Dép. de Favre,* qui était présent.

[2] La sœur Simplicienne était une de ces âmes humbles et candides auxquelles le ciel révèle plus volontiers ses secrets. La première fois qu'elle se présenta à sainte Chantal, celle-ci lui demanda pourquoi elle voulait être Religieuse : « C'est, répondit-elle, que mon oncle m'a toujours dit que je ne suis pas assez fine pour vivre dans le monde, « parce que je crois tout ce qu'on me dit, et je fais tout ce qu'on me « commande. » *Voyez* sa *Vie,* par Fardel.

« reposer! Voyez, je suis si las et si pesant, que je ne puis me « porter; d'ailleurs, qu'avez-vous besoin de moi? Vous avez « vos constitutions, où toutes choses sont si bien établies, et « puis je vous laisse notre mère de Chantal, qui vous suffira. « Enfin il ne faut point mettre ses espérances aux hommes, « qui sont mortels, mais au Dieu vivant. » Toutes ces choses se disaient le 11 novembre 1622; et, le 28 décembre de la même année, le serviteur de Dieu n'était plus[1].

Après cet entretien avec la sœur Simplicienne, le saint entra à la chapelle pour y dire la messe en l'honneur de saint Martin; et au milieu du saint sacrifice il apparut à l'autel comme tout environné de lumière; « en sorte, disent les manuscrits de la « Visitation, qu'il sembla à tous les assistants être en paradis. » Après la messe, il entra au couvent; et, le voyant très petit, il dit qu'il se baignait d'aise de voir ses colombes en une si étroite et entière petitesse. Ayant rencontré madame des Roys. qui menait par la main une de ses petites-filles, âgés de cinq à six ans, il caressa l'enfant, la nomma par son nom, quoiqu'il ne l'eût jamais vue, et dit, en lui faisant une croix au front : « Je marque la petite Marie pour être un jour fille de la Visi- « tation; » ce qui arriva en effet.

De Belley, le saint repartit pour Lyon, où après avoir dit la messe à la Visitation de Bellecour, et parlé à peine un instant à la supérieure, il fut obligé de se rendre en toute hâte au port pour s'embarquer; le bateau allait partir. Il se présente pour entrer dans la barque; mais, avant de le recevoir, le batelier, qui ne le connaissait pas, lui demande son passe-port. Ceux qui accompagnaient le prélat s'offensent de cette exigence. « Lais- « sez-le faire, dit le saint évêque, il sait et il fait son métier « de batelier; nous, nous ne savons pas celui de voyageur. » Et au lieu de se fâcher inutilement, il fit partir son fidèle Rolland pour aller demander un passe-port au gouverneur de Lyon.

[1] Fondation inédite du treizième monastère de la Visitation en la ville de Belley. p. 174. — *Vies des premières mères de la Visitation*, t. II, p. 36.

Pour lui, il demeura sur le port pendant tout le temps, qui fut de plus d'une heure, souffrant un froid rigoureux, un vent glacial, sans donner le moindre signe de mécontentement ou d'impatience. Comme on le plaignait du retard que lui causait cet incident : « Il est vrai, répondit-il, que je suis pressé d'ar-« river; mais Dieu veut que j'attende et que je souffre ce vent « et ce froid; il faut le vouloir aussi. » Et, en disant ces mots, son front serein révélait à tous que son âme était calme et son cœur content. Le passe-port étant enfin arrivé, il monte dans la barque et va se placer tout près du batelier; « car, dit-il, « je veux faire amitié à ce bon homme et lui parler un peu « de Notre-Seigneur [1]. »

La barque partit alors et transporta les voyageurs jusqu'à Valence. Là il visita le monastère de la Visitation, fondé par madame de la Granelle, qui y vivait retirée comme pensionnaire; et trouvant cette sainte dame fort affligée de ce qu'on ne voulait pas, à raison de son âge de quatre-vingt-quatre ans, la recevoir comme religieuse, il décida son admission : « parce que, dit-il, il n'est point d'âge indigne d'être consacré « au service de Dieu. » Il voulut aussi visiter une personne éminente en sainteté, dite la sœur Marie de Valence; et, comme il ne savait pas où elle demeurait, il se fit conduire à son logis par une sœur tourière. Celle-ci, pressée par son ouvrage, marcha en avant et si vite, que le saint ne la pouvait suivre. « Ma « fille, lui dit-il, allons un peu plus doucement, s'il vous plaît. » Après avoir modéré sa marche quelques instants, elle reprit bientôt, sans y penser, son pas accéléré. Le bienheureux, souriant et faisant effort, hâta aussi le pas le plus qu'il put en disant : « Ceux qui sont conduits doivent suivre; » et, arrivé à la porte du logis, il la bénit par trois fois en lui mettant la main sur la tête et disant : « Vous serez un jour voilée du « voile de la congrégation; » ce qui arriva en effet [2]. Il eut

[1] *Dép. de M. Pernet, prêtre,* qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 13 novembre.

[2] *Fondation inédite de Valence,* p. 166.

ensuite une longue conférence avec Marie de Valence, malgré l'heure avancée de la nuit; et, quand il sortit, il trouva les gens de sa suite impatientés d'attendre, jusque-là que l'un d'eux ne put taire le mécontentement général et le lui dit même avec aigreur. « Monsieur, répondit-il en souriant, ap-« prenez qu'il fait grand bien à un pécheur comme moi de « parler cœur à cœur à une sainte épouse de Jésus-Christ, « telle que la sœur de Valence. Elle dira un *Ave Maria* pour « vous; et après que vous aurez bien dormi cette nuit, vous « ne vous souviendrez plus du chagrin d'aujourd'hui [1]. »

De Valence on gagna Bourg-Saint-Andéol; et là, à la descente du bateau, il trouva les consuls de la ville accourus sur la rive avec tout le peuple pour le recevoir comme un ange du ciel. On le conduisit à l'église paroissiale avec tous les honneurs possibles, et malgré son opposition on chanta le *Te Deum* pour remercier Dieu du bonheur de le posséder quelques instants [2]. Le lendemain, il entra à Avignon, et, s'étant présenté à l'hôtellerie dite de la *Pomme d'Or*, sans pouvoir y trouver de logement, parce que toutes les places étaient prises, il se fit conduire avec un autre prélat, qui cherchait aussi un logement, à l'hôtellerie de la rue de la Croix. Chemin faisant, tandis que l'autre prélat, de mauvaise humeur, se plaignait de la pluie qui tombait par torrents et du désagrément de courir à pied d'hôtel en hôtel, le saint évêque, sans paraître seulement apercevoir ces contre-temps, ne cessa de catéchiser le pauvre qui le conduisait, jusqu'à l'entrée de l'hôtellerie, où, après l'avoir remercié de sa peine avec beaucoup de bonté, il lui promit de se souvenir le lendemain de lui au saint sacrifice [3].

Impossible d'exprimer la joie que ressentit le peuple d'Avignon en apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu. Hommes, femmes et enfants, tous accouraient sur ses pas, l'accom-

[1] Année de la Visitation, 11 novembre.
[2] Charl.-Aug., p. 563.
[3] *Vie de la mère de Ballon*, par le P. Grossy, liv. III, c. III.

pagnaient dans les rues et les places, baisaient le bas de son manteau, demandaient sa bénédiction : et on entendait dire partout sur son passage : « Voilà le saint évêque de Genève, « l'apôtre du Chablais; voilà celui qui a composé l'*Introduc-* « *tion à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu;* voilà « le grand François de Sales, le fondateur de la Visitation, « l'auteur de tant de miracles! Quel bonheur de le voir! « quelle grâce Dieu nous fait de le posséder [1] ! » Ce concert de louanges et d'acclamations confondait l'humble prélat; et, pour s'y soustraire, il résolut de ne sortir que le moins possible. Une fois même, ne pouvant souffrir ces cris publics de louanges, il entra chez un libraire comme pour y regarder des livres. » Hélas! s'écria-t-il, ce qu'a dit Salomon « est bien vrai : Vanité des vanités! Si je me croyais, je « ferais des actions ridicules pour détromper ce peuple; mais « il faut vivre dans la sincérité chrétienne, ne faire ni le fou « ni le sage, ne rien faire pour être loué ou méprisé, mais agir « simplement et finalement pour Dieu, notre divin maître. » D'autres fois, en pareilles rencontres, il disait, les larmes aux yeux : « Ah! mon Dieu, ce n'est pas à nous, c'est à vous seul « que toute gloire appartient [2]. »

Pendant tout le temps que François demeura à Avignon, il ne s'occupa que de choses saintes. Le lendemain de son arrivée, toute la ville était sur pied pour voir l'entrée triomphale de Louis XIII, revenu victorieux de la prise de Montpellier sur les protestants rebelles, et accompagné des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. On se pressait dans les rues et aux fenêtres pour jouir de ce magnifique spectacle, où Avignon avait déployé toutes ses pompes et la cour toutes ses splendeurs. Au milieu de cet entraînement général, le saint évêque, à genoux dans sa chambre, conversait avec le ciel et priait. sans se permettre seulement un regard sur le cortège qui pas-

[1] Charl.-Aug., p. 563.

[2] *Dép. de Rolland*, qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 16 novembre.

sait sous sa fenêtre; on lui proposa de venir voir au moins un instant une fête si magnifique. « Je vous laisse la place, à « vous autres, qui êtes encore de ce monde, leur dit-il; pour « moi, je n'en suis plus, je m'en vais à mon Père qui est aux « cieux : il faut que je travaille à son œuvre, pour lui rendre « bon compte [1]. »

Constant dans cet esprit de détachement, il n'alla aux fêtes de la cour que le moins qu'il put, n'eut de rapport avec les grands que pour les intérêts de la religion, et ne les reçut chez lui que pour leur parler de Dieu et de leur salut [2]. Il passa la journée du 19 novembre chez les Jésuites; et là, après avoir dit la messe, il prolongea tellement son oraison, qu'on crut qu'il allait y passer toute la matinée, si on ne le suppliait de se rendre aux vœux des Religieux, qui voulaient prendre ses conseils sur plusieurs choses. Un Père se chargea donc de l'avertir, et le saint évêque se leva aussitôt en disant : « Voyez-vous, mon Père, l'oraison est ce qui m'est le plus « utile et le plus doux; par cette communication de cœur, « j'apprends chaque fois quelque chose de bon, pour me l'ap- « pliquer à moi-même. » Après le dîner, les Pères se partagèrent la grâce de son entretien jusqu'à l'heure où il lui fallut se rendre auprès du prince; et alors, se retirant promptement, il dit au Père recteur qui l'accompagnait ces paroles, qui montrent bien dans quelles dispositions saintes il allait à la cour : « Oh! que j'aime mieux une grande heure d'entretien « spirituel avec une bonne âme, que la vue de toutes les curio- « sités de la terre! Adieu mon cher Père, ajouta-t-il avec un « profond soupir, nous allons au ciel; et bientôt toute la terre « sera sous nos pieds [3]. »

Les jours suivants, il dit la messe en diverses communautés qui offraient un intérêt spécial à sa piété; ce fut d'abord chez les Pères de la Doctrine chrétienne : et là, l'estime profonde

[1] Année de la Visitation, 17 novembre.
[2] *Ibid.*, 18 novembre.
[3] *Ibid.*, 19 novembre.

dont il était pénétré pour le vénérable César de Bus, leur fondateur, mort quinze ans auparavant, lui fit refuser les ornements noirs que lui avait préparés le sacristain; il ne voulut célébrer qu'avec des ornements blancs devant le corps de l'homme de Dieu. « Je veux dire la messe des Confesseurs, « dit-il, le vénérable César de Bus est un saint; je vais remer- « cier le Seigneur des grâces qu'il lui a faites. » Au couvent de Sainte-Praxède, il prêcha sur les vertus de sainte Cécile, dont on faisait la fête ce jour-là, et prédit aux Sœurs que dans peu elles auraient près d'elles un monastère de ses chères filles de la Visitation. Chez les Célestins, qui conservaient les reliques du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, il prononça le panégyrique de ce saint personnage, sans autre préparation que l'oraison faite au pied de son tombeau, et il eût voulu rester tout le jour dans l'église. « Laissez-moi, disait-il à « ceux qui l'invitaient à se retirer, laissez-moi un peu auprès « de cet illustre maître. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait donné « autant de confusion sur ma vocation ecclésiastique que la « vie de ce jeune cardinal[1]. » Il alla de là à Tarascon vénérer les reliques de sainte Marthe, et il eût voulu encore aller jusqu'à la Sainte Beaume pour visiter la pieuse solitude de sainte Madeleine; mais le cardinal de Savoie, qui accompagnait le duc son père, ne voulut pas le lui permettre, lui disant que son cœur était une Sainte-Beaume où il était toujours solitaire, et qu'il fallait à tout moment se tenir prêt à partir avec la cour[2].

En effet, le duc de Savoie avait atteint le but de son voyage; il avait conféré avec le roi dans plusieurs entretiens secrets, et il lui avait fait présent, en témoignage de son dévouement, de quatre magnifiques chevaux, d'une épée et d'un bouclier garni de diamants et d'autres pierres précieuses; le roi, de son côté, l'avait accueilli comme un frère et l'avait invité à

[1] Année de la Visitation, 24 novembre.
[2] *Ibid.*, 23 novembre.

l'accompagner à Lyon. Les deux cours de France et de Savoie partirent donc le 25 novembre, et François se mit en route à leur suite. Deux gentilshommes calvinistes s'étant trouvés en voyage avec lui, il les accueillit avec son aimable douceur, et demeura le plus qu'il put dans leur compagnie pour tâcher de les éclairer et de les toucher. Arrivés au Pont-Saint-Esprit, ces gentilshommes racontèrent ce qu'ils avaient vu et admiré en lui, et bientôt ce ne fut plus qu'un cri parmi tous les calvinistes de la ville : « Si tous les évêques étaient comme celui-là, « disaient-ils à son passage dans les rues, nous serions bientôt « tous catholiques, et c'en serait fait de la religion de Luther « et de Calvin[1] ! » A quelque distance de là, arrivé pour passer la nuit à une hôtellerie où tous les lits étaient retenus, on voulut faire connaître qui il était; il le défendit : « Eh! mon Dieu, « dit-il, ne savez-vous pas que je suis un homme de paix ? n'ai-je « pas dans ma vie causé assez d'embarras sans en donner de « nouveaux? » Et il se retira dans un grenier, se coucha tout vêtu sur la paille, malgré ses incommodités et l'extrême rigueur du froid. Le matin, deux Jésuites, qui avaient reposé dans de bons lits à l'hôtel, apprenant cet incident, s'empressèrent de venir lui dire combien ils étaient affligés qu'on ne les eût pas avertis de son arrivée, et de quel cœur ils lui eussent cédé leur place : « Je ne l'ai pas voulu, leur répondit-il, et « vraiment je suis redevable à cette circonstance d'une très « bonne nuit; et je n'ai jamais mieux dormi[2]. »

A son arrivée à Valence, les habitants se précipitèrent sur ses pas en si grande foule, qu'il eut peine à gagner l'hôtellerie où il devait descendre. On le logea d'abord dans une bonne chambre; mais, une dame étrangère, qui arriva quelque temps après lui, ayant voulu avoir cet appartement, le charitable évêque le lui céda, et passa dans une autre chambre fort incommode. « Établissons-nous ici, dit-il à ses gens; nous y serons

[1] Charl.-Aug., p. 564. — Dom Jean de Saint-François, p. 508.
[2] Année de la Visitation, 26 novembre.

« le mieux du monde[1].» Dans cette chambre il ne se trouvait qu'un lit, il voulut le céder à Georges Rolland, son intendant; celui-ci n'ayant pas voulu l'accepter : « Au moins, dit Fran« çois, vous le partagerez avec moi. » Et, en conséquence, il fit mettre à terre le matelas, les draps et la couverture pour Rolland, ne réservant pour lui que la paillasse, sur laquelle il coucha tout vêtu. Le lendemain, au moment du départ, il fit appeler l'hôtesse pour la payer : « Elle est occupée, lui « dit-on. — Ne l'incommodez pas, répondit-il ; nous l'atten« drons. » Et comme ses gens s'impatientaient de l'attendre si longtemps à la porte de l'hôtel : « Soyons gracieux, leur « dit-il; nous payons ses biens de notre argent, payons sa « bonne volonté de quelques cordiales paroles. » Enfin, l'hôtesse étant arrivée fort confuse d'avoir fait attendre le saint prélat au milieu de la rue, il lui donna, avec ce qu'il lui devait, plusieurs saints avis pour se sanctifier en son état et y ajouta sa bénédiction[2]. Au sortir de l'hôtel, l'empressement de la multitude fut le même qu'à l'arrivée; on semblait ne vouloir point le laisser aller, et on le suivit à une grande distance de la ville[3].

Aussitôt qu'il fut arrivé à Lyon, un grand nombre de hauts personnages se disputèrent l'honneur de le loger; M. Jacques Olier, intendant de la province, fut des plus empressés à lui offrir la moitié de son hôtel, lequel, étant très vaste et proche le monastère de la Visitation, réunissait toutes les commodités désirables. Les Jésuites vinrent à leur tour le supplier d'accepter leur maison de Saint-Joseph. Il répondit à tous qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait à se loger dans une ville où les deux cours de France et de Savoie étaient réunies, il s'était pourvu d'un logement qui ne pouvait lui manquer. On le crut; et alors, dégagé de toute sollicitation importune, inspiré par son amour de la pauvreté et de la simplicité, il alla de-

[1] *Histoire de la fondation de Valence.*
[2] *Ibid.*
[3] Année de la Visitation. 28 et 29 novembre.

mander à ses chères filles de la Visitation une petite chambre située dans la maison de leur jardinier, et réservée au confesseur du monastère pour les jours où il venait y remplir ses fonctions. Les Religieuses lui objectèrent que cette chambre était exposée à tous les vents, qu'on ne pouvait y faire de feu sans être incommodé par la fumée, et que sa santé y serait compromise. Sa réponse fut, comme à l'ordinaire, que jamais il n'était mieux que quand il n'était guère bien ; que là, étant près d'elles, il serait plus à portée de leur être utile ; qu'étant plus éloigné du bruit de la cour, plus humble et plus paisible, il serait plus à même de mener une vie recueillie en Dieu, et plus accessible à tous ceux qui voudraient lui parler ; que là, enfin, il serait heureux de ne donner d'embarras à personne[1] : « Hélas ! dit-il, j'ai trouvé assez de tracas en cette ville sans « en occasionner davantage. » Il s'établit donc dans cette petite chambre avec bonheur ; et quand ses amis voulurent lui en faire des reproches, il leur répondit, comme aux Sœurs : « Je suis très bien en cette maison pour recevoir les âmes « pécheresses que la Providence m'enverra ; je n'y suis pas « moins bien pour mon repos, parce que la petitesse de mon « logement m'exempte du tracas des grandes compagnies[2]. » On voulut qu'au moins, par égard pour l'état de ses jambes, qui étaient très enflées et très malades, il ne fît pas de longues courses à pied et qu'il acceptât un carrosse, surtout quand il irait prêcher au loin : « Ah ! vraiment, répondit-il, il ferait « beau me voir aller en carrosse prêcher la pauvreté évangé- « lique et la pénitence de saint Jean ! » Et jamais il ne voulut aller autrement qu'à pied[3].

Le saint évêque fut à Lyon ce qu'il avait été partout, l'apôtre infatigable, l'homme du ciel pour qui Dieu et les âmes étaient tout, pour qui le monde et ses vanités n'étaient rien. Pendant que tous les habitants couraient sur le passage des

[1] Charl.-Aug., p. 564 et 565.
[2] Année de la Visitation, 30 novembre.
[3] Charl.-Aug., p. 565.

rois et des reines, des princes et des princesses, que les fêtes en leur honneur occupaient tous les esprits et remplissaient la ville de bruit et de tumulte, il était occupé, chez ses filles de la Visitation, à les entretenir de Dieu et des biens éternels. Il avait tout fait pour ce cher ordre; il en avait institué treize monastères : savoir, à Annecy, Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Montferrand, Nevers, Orléans, Valence, Dijon, Saint-Étienne-en-Forez et Belley; il n'avait plus qu'à lui dire ses derniers adieux, lui donner ses derniers conseils; et pour cela il mit à profit tous ses moments libres. « Mon père, lui « dirent un jour ses bonnes filles, écrivez-nous sur ce papier « ce que vous désirez le plus de nous. » Il prit aussitôt la plume et écrivit avec beaucoup d'attention cette seule parole : ***Humilité!*** estimant qu'elle valait à elle seule toutes les instructions. Sur ces entrefaites, arriva à Lyon madame de Chantal, de retour de la visite de ses monastères de Dijon, de Montferrand et de Saint-Étienne. Ce fut pour elle un bonheur indicible d'entendre une dernière fois son saint directeur. Il y avait trois ans et demi qu'elle ne l'avait vu. En l'abordant, elle fut saisie d'étonnement et d'admiration. Il lui semblait changé sensiblement, comme tout transformé en Dieu; et le feu sacré qui le consumait au dedans faisait resplendir son visage d'un éclat inaccoutumé, soit qu'aux approches de sa mort Dieu fît déjà briller sur son front comme un reflet radieux de la béatitude céleste, soit qu'il fût arrivé à cette plénitude de l'homme parfait, à cette maturité de l'âme en Jésus-Christ qui a son rejaillissement au dehors dans une modestie angélique. « Ma « mère, dit le saint évêque, nous avons quelques heures libres; « qui de nous deux commencera à parler? — Moi, s'il vous « plaît, repartit-elle avec ardeur, mon âme a grand besoin « d'être revue par vous. » Le saint, voyant un peu d'empressement dans celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, quoique avec gravité : « Eh quoi! ma mère, avez-vous « donc encore des désirs empressés? je croyais vous trouver « tout angélique. Nous ne parlerons point de vous ici, nous

« ne parlerons que de ce qui concerne notre congrégation. « Oh! que j'aime notre petit institut, parce que Dieu y est « beaucoup aimé! » Et là-dessus ils conférèrent ensemble pendant quatre heures sur les divers intérêts de la congrégation. François lui dit que plus il priait, plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'institut demeurât sous la conduite du Saint-Siège et des évêques respectifs, plutôt que sous un général ou une générale : « Voyez-vous, ajouta-« t-il, vos filles sont les filles du clergé, et le clergé a été le « premier ordre de la religion. » Madame de Chantal accéda à ces pensées comme étant inspirées de Dieu; car elle vénérait son bienheureux père comme un saint, et elle ne put s'en taire à lui-même : « Mon père, lui dit-elle, je ne doute pas « que vous ne soyez un jour canonisé, et j'espère y travailler « moi-même. — Ma mère, reprit François d'un ton fort sé-« rieux, Dieu pourrait bien faire ce miracle; mais les personnes « qui doivent traiter ma canonisation ne sont pas encore « nées[1]. » Madame de Chantal eût bien désiré prolonger son séjour auprès de son saint directeur, mais il ne le lui permit pas : le devoir l'appelait à la visite des monastères de Grenoble et de Belley, et elle partit malgré la rigueur du froid. Comme la mère de Bloney en témoignait sa peine au saint évêque : « Ma « fille, lui répondit-il, qui aime mieux notre mère que moi? Je « la chéris comme moi-même, mais il faut qu'elle accomplisse « la volonté de Dieu et qu'elle aille préparer le lieu de ma de-« meure. » Paroles que ne comprit pas alors la mère de Bloney, mais dont elle eut l'intelligence quand, à la mort du saint prélat, elle apprit les soins que se donnait madame de Chantal pour lui préparer un tombeau[2].

Le temps que François ne donnait pas à ses filles de la Visitation était pris en grande partie par les visites du dehors, et il en était accablé : on venait de toutes parts le consulter, comme

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

[2] Année de la Visitation, 11 décembre.

autrefois saint Antoine au désert. Des grands, des princes mêmes de la cour, venaient dans la pauvre maison du jardinier de la Visitation s'éclairer des lumières de l'homme de Dieu. Entre ces nombreux visiteurs, un des plus assidus fut l'intendant de la justice, M. Jacques Olier, qui lui avait offert sa maison avec tant d'empressement. François eut bientôt discerné son mérite et se lia avec lui d'une étroite amitié. Ce vertueux seigneur avait alors, ainsi que sa digne épouse, des inquiétudes sur la vocation d'un de leurs enfants, appelé Jean-Jacques. Il l'avait destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais son caractère violent et emporté, son humeur bouillante, leur faisaient douter qu'il pût être un jour un bon prêtre. On le reprenait sans cesse, on le punissait, on le frappait, et sous les coups son naturel ne faisait qu'empirer et s'aigrir, le mal allait croissant avec l'âge. Dans son inquiétude, madame Olier vint prier le saint évêque d'examiner lui-même la vocation de son fils, de consulter Dieu et de la fixer par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle du ciel. Sur la promesse qu'il lui fit de s'en occuper devant Dieu, elle lui amena, quelques jours après, ses enfants : et, comme il les accueillait tous avec une tendresse égale, les embrassant l'un après l'autre, et les louant tous également : « Monsei-
« gneur, dit la mère, Jean-Jacques, le plus jeune, n'est pas sage
« et me donne beaucoup de peine. — Madame, reprit François,
« éclairé sans doute d'une lumière prophétique, qui seule peut
« expliquer cette réponse, il faut pardonner quelque chose à
« la jeunesse : les humeurs gaies ne sont pas les plus mau-
« vaises; j'ai consulté Dieu sur la vocation de cet enfant : soyez
« consolée, le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son
« Église. Dieu, en la personne de ce bon enfant, se pré-
« pare un bon serviteur. N'ayez plus aucun doute, changez vos
« craintes en actions de grâces; et, si Dieu me laissait encore
« quelque temps sur la terre, je vous demanderais de me con-
« fier ce cher enfant pour le former moi-même aux vertus et
« aux sciences ecclésiastiques. »

Les visites si fréquentes que recevait le saint évêque ne lui faisaient cependant négliger aucun devoir. Il était fidèle à rendre ses hommages aux deux cours de France et de Savoie, ainsi qu'aux amis qu'il avait dans l'une et l'autre; et partout il était honoré et vénéré; partout il édifiait, et on recueillait ses paroles comme des oracles. Un jour qu'il s'entretenait avec un Père Jésuite sur l'amour de saint François d'Assise pour les souffrances, l'humilité de saint François de Paule et le zèle apostolique de saint François-Xavier : « Oui, dit-il « avec cette humeur gaie qui rendait sa conversation si char- « mante, oui, ou il m'en coûtera la vie, ou je serai un jour « un quatrième saint François. » Il fit une réponse à peu près semblable à un vertueux ecclésiastique qui disait en sa présence : « Voilà trois saints François canonisés : saint François « d'Assise, saint François de Paule et saint François-Xavier, il « ne reste plus que saint François de Sales. — Oh! plût à « Dieu, s'écria-t-il, que je fusse saint [1] ! » Un docteur de Sorbonne, émerveillé d'une longue conférence qu'il avait eue avec lui sur plusieurs points importants, lui ayant dit en se retirant qu'on le tenait partout pour un saint, et qu'il venait lui-même d'en avoir la preuve : « O Monsieur! lui répondit- « il, Dieu vous garde d'une pareille sainteté! Vous vous trom- « pez étrangement aussi bien que les autres : je n'ai qu'une « bonne volonté de servir Dieu, mais vous pouvez contribuer « par vos prières à ce que je sois un saint [2]. » Une autre fois, il allait rendre visite à la princesse de Soissons; une dame de la cour l'aborde : « Vraiment, monseigneur, lui dit-elle, si « vous étiez vêtu de rouge, on vous prendrait pour saint « Charles. — En vérité, Madame, reprit-il, il sert peu d'être « vêtu de rouge; mais il serait plus désirable d'être un saint « Charles par les œuvres, ne le fût-on pas par les habits [3]. »

Dans tous ses rapports avec les grands, François n'oubliait

[1] Charl.-Aug., p. 566.
[2] *Ibid.*, p. 566.
[3] Année de la Visitation, 10 décembre. — Charles.-Aug., p. 556.

point les pauvres. Après qu'il avait donné à ceux-ci tout ce qu'il avait, il demandait pour eux aux seigneurs et aux dames de la cour : personne ne le refusait, la vénération qu'inspirait sa sainteté ne le permettait pas; et il allait ensuite porter aux pauvres les secours qu'il n'avait pu leur donner d'abord. Il allait également annoncer la parole de Dieu partout où on l'invitait; il prêcha le second dimanche de l'Avent chez les Jésuites, le 10 et le 21 décembre dans l'église de la Visitation, et la veille de Noël chez les Récollets, pour la plantation d'une croix. Dans cette dernière cérémonie, où il porta la parole sur l'invitation de Marie de Médicis, il souffrit beaucoup du froid et se sentit incommodé[1]. Hélas! il n'avait plus que trois jours à vivre, et ces trois jours furent employés à des travaux continuels capables de fatiguer la santé la plus robuste. A minuit, il célébra la messe à la Visitation, donna la communion à toutes les Religieuses, et prêcha sur la naissance du Sauveur avec une ferveur séraphique qui donna à la supérieure, la mère de Bloney, la confiance de lui demander à la sacristie s'il n'avait pas reçu quelque grâce particulière dans cette messe : « Il m'a semblé, lui dit-elle, avoir vu l'archange Ga-« briel à votre côté, au moment où vous avez entonné le *Glo-« ria in excelsis*. — Ma chère fille, lui répondit-il en la regar-« dant gracieusement, j'ai l'ouïe du cœur fort dure aux « inspirations; j'ai besoin que les anges me parlent à l'oreille « du corps et qu'ils frappent mes sens d'une sainte mélodie. » Cette réponse ne satisfaisant pas la supérieure, elle insista, et le saint évêque lui dit : C'est la vérité que je ne fus jamais « plus consolé à l'autel; le divin Enfant y a été visible et in-« visible. Pourquoi les anges n'y auraient-ils pas été? Mais « vous n'en saurez pas davantage, il y a trop de gens avec « nous. » Il laissa là le discours et alla confesser le prince et la princesse de Piémont, leur dit, comme leur aumônier, la messe au point du jour chez les Dominicains, et leur distribua

[1] Charl.-Aug., p. 567.

la communion [1]. Revenant de là en toute hâte à la Visitation, il trouva l'aumônier qui allait monter à l'autel. Celui-ci voulut se déshabiller pour lui céder la place : il ne le voulut point permettre, conformément à son principe de ne jamais déranger le prochain et de ne pas se procurer ses aises aux dépens d'autrui. Il dit gracieusement qu'il lui était avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir; et il entendit à genoux, dans un coin de l'église, les trois messes de l'aumônier; de sorte qu'il ne commença la sienne que vers midi [2]. Après le dîner, où il mangea très peu, il présida la cérémonie de prise d'habit de deux filles de la Visitation et prêcha sur les paroles de l'épître du jour : « *Abnegantes impietatem et sæcularia de-* « *sideria*, *sobrie et juste et pie vivamus in hoc sæculo.* Renon- « çons à l'impiété et aux désirs du siècle, pour vivre sobre- « ment, justement et saintement sur la terre... » Après quelques moments de repos, il fit une conférence à ses chères filles, donna audience à de nombreux visiteurs, alla ensuite dire adieu à la reine mère Marie de Médicis, qui partait le lendemain, et ne put, malgré ses excessives fatigues, quitter la cour que bien avant dans la nuit [3].

Le lendemain, fête de Saint-Étienne, après avoir dit la messe et donné la communion à ses Religieuses, il alla dîner chez un de ses amis, grand vicaire du diocèse et chanoine de Saint-Nizier, traita avec lui plusieurs affaires particulières, et vint

[1] Robert Arnaud d'Andilly raconte dans ses Mémoires (à la fin de la Ire part., p. 441, t. XI de la IIe série de la collection Michaud et Poujoulat, pour servir à l'histoire de France) qu'il communia à cette messe. « Comme ce grand évêque, dit-il, était intime ami de mon père; qu'il « n'aimait, après la mère de Chantal, nulle autre Religieuse plus que la « mère Angélique, ma sœur, et qu'il m'affectionnait très particulière- « ment, jamais rencontre ne me fut plus agréable que celle-là. Il nous « communia, madame de Senecay et moi, comme les autres, et j'allai « après la messe dans la sacristie pour le voir. Il n'est pas croyable « avec quelle joie il me reçut, et il me dit en m'embrassant ces propres « paroles : « Ah! mon fils, je vous ai reconnu *in fractione panis.* »

[2] Charl. Aug., p. 568.

[3] *Ibid.*, p. 568. — La Rivière, p. 654.

à cinq heures du soir faire à ses chères filles son dernier entretien, qui dura environ deux heures. Il leur déclara dès le début qu'il leur parlait pour la dernière fois. « Mes chères « filles, leur dit-il, il faut s'en aller; je viens goûter pour la « dernière fois la consolation que me donne votre vertu. » Il leur parla ensuite de l'amour divin, leur donna des avis sur la confession et la communion, sur la différence entre le péché véniel, qui ne peut procéder que de la volonté, et l'imperfection qui vient de la fragilité et de la surprise, entre la vertu et le sentiment de la vertu. « N'oubliez jamais, ajouta- « t-il, que nous ne devons rien désirer en ce monde que l'union « de nos âmes avec Dieu; vous êtes bien heureuses, mes « chères filles, car vos règles et tous vos exercices vous por- « tent à cela : vous n'avez qu'à vous y appliquer fidèlement « sans désirer ni rechercher autre chose. » Comme il allait continuer son discours, sans penser à finir, ses domestiques vinrent le chercher avec des flambeaux allumés, l'avertissant qu'il était tard. « Je passerais volontiers toute la nuit ici sans « y penser, dit-il; mais voilà que l'obéissance m'appelle; il « faut se retirer. — Auparavant, reprit la supérieure, dites- « nous ce que vous désirez qui nous demeure plus profondé- « ment gravé dans l'esprit. — Mes chères filles, dit-il, ne « désirez rien, ne refusez rien; mais souffrez et recevez tout « amoureusement : ce mot dit tout. Voyez le petit Jésus en la « crèche : il reçoit la pauvreté, la nudité, la compagnie des « animaux, le froid, les injures du temps et tout ce que son « Père permet. Il n'est pas écrit qu'il ait jamais étendu ses « mains pour demander quelque chose, il se laissait tout à « fait au soin de sa mère. Il ne refusait pas non plus tous les « petits soulagements qu'elle lui donnait; il recevait les ser- « vices de saint Joseph, les adorations des rois et des bergers, « et le tout avec une égale indifférence. Ainsi nous ne devons « rien désirer, rien refuser, mais souffrir et recevoir égale- « ment tout ce que Dieu permettra à notre sujet. — Mais, « monseigneur, demandèrent les Religieuses, faut-il se chauffer

« quand on a grand froid? — Lorsque le feu est fait, répondit-« il, on voit bien que c'est l'intention de l'obéissance qu'on se « chauffe, pourvu qu'on ne le fasse pas avec trop d'empres-« sement. » Et là-dessus il se retira, en leur disant qu'il les emportait toutes dans son cœur[1].

Le jour suivant, fête de Saint-Jean, il s'aperçut en se levant que sa vue s'affaiblissait fort : « Cela signifie, dit-il aux siens, « qu'il s'en faut aller, et j'en bénis Dieu; le corps qui s'affaisse « appesantit l'âme. » Il se confessa ensuite, dit la messe avec une ferveur extraordinaire, donna la communion à toute la communauté, et, après avoir confessé la supérieure, il s'entretint quelque temps avec elle. Celle-ci, apercevant une altération dans son regard et dans les traits de son visage, lui demanda s'il se trouvait mal; il répondit seulement que tout tournait à bien à ceux qui aiment Dieu, la bénit en lui disant : « Adieu, ma fille, je vous laisse mon esprit et mon cœur. »

Au sortir de l'église, ayant rencontré le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et M. de Villeroy, gouverneur de Lyon, il s'entretint longtemps avec eux, la tête nue par un froid très vif et d'épais brouillards. De là, il alla voir le duc de Nemours, pour le détromper de ses préventions contre ses officiers du duché de Genevois, qu'il voulait casser, et il eut la consolation de les faire confirmer tous dans leurs charges. Il passa de là chez le prince de Piémont, devant lequel il demeura encore longtemps la tête nue, et enfin il rentra chez lui harassé de fatigue et n'en pouvant plus[2]. Son domestique lui proposa de prendre ses bottes pour être plus à l'aise dans sa chaussure : « Prenons les bottes, puisque vous le voulez, dit-il, mais nous « n'irons pas loin. » Il dîna ensuite fort légèrement, et après le repas il demeura longtemps pensif, appuyé sur sa table. Il écrivit ensuite deux lettres, et en avait commencé une troisième lorsqu'il fut interrompu par les visites de plusieurs Reli-

[1] Année de la Visitation, 27 décembre. — Charl.-Aug., p. 570.
[2] *Ibid.*, p. 571.

gieux des divers ordres, qui, croyant qu'il allait repartir pour Annecy, venaient lui souhaiter un heureux voyage et lui demander sa bénédiction. Parmi eux se trouvait le recteur de la maison de Saint-Joseph, que dirigeaient les Jésuites ; et comme il réclamait sa bienveillance : « Ne savez-vous pas, lui dit le « saint évêque, que je suis tout de Saint-Joseph ! » Témoins de la réception qu'il faisait à tous les visiteurs, ses domestiques remarquèrent que lui, qui avait coutume d'accompagner avec tant de politesse ceux qui venaient le voir, demeurait assis sur sa chaise sans les reconduire ; ils en conclurent qu'il devait être fort mal, et en conséquence ils l'engagèrent à remettre le départ au lendemain [1]. « Vous croyez peut-être que je suis ma- « lade ? » leur dit-il. Et, quelques instants après, son domestique lui rendant compte d'un sermon où le prédicateur avait recommandé à la reine de bien aimer ses serviteurs : « Et vous, « mon ami, lui dit-il d'une voix maladive, m'aimez-vous bien ? » A quoi ce bon serviteur n'ayant répondu que par ses larmes : « Et moi aussi, ajouta le tendre maître, je vous aime bien ; « mais aimons plus encore Dieu, qui est notre grand maître. » En disant ces mots, il tomba évanoui ; il était alors deux heures après-midi [2] : aussitôt on ouvre les fenêtres pour lui donner de l'air, et on le met au lit. Une demi-heure après, survient une apoplexie qui lui ôte tout mouvement et semble l'absorber tout entier. A ce spectacle, tous s'empressent autour de lui pour le soulager ; les médecins accourent, recommandent de prendre tous les moyens pour empêcher l'assoupissement, de lui parler, de lui frotter la tête avec des linges chauds, de lui faire prendre des potions amères ; il se laisse faire tout ce qu'on veut ; car alors il avait sa raison parfaite et son jugement sain. Le recteur des Jésuites lui suggère des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, et le saint malade les répète pieusement dans les intervalles où il peut parler. A tout ce qu'on

[1] La Rivière, p. 655.
[2] Charl.-Aug., p. 571 et 572.

lui dit, il ne répond que par des paroles d'édification [1]. « En « quel état vous vois-je! lui dit un Religieux de ses amis. — « Mon père, lui répondit-il, j'attends ici la miséricorde de Dieu : « *Expectans expectavi Dominum et intendit mihi*. J'ai attendu « constamment le Seigneur, et il a abaissé les yeux sur moi [2]. « — Si telle était la volonté de Dieu, reprend le Religieux, ne « voudriez-vous pas bien mourir en ce moment? — Si Dieu « le veut, répond le saint malade avec un doux sourire, je le « veux aussi : cette heure ou une autre, qu'importe? *Bonum « est sperare in Domino* [3], *Dominus est; quod bonum est in « oculis suis faciat* [4] : Il faut bien s'abandonner au Seigneur : « il est le maître, qu'il fasse selon son bon plaisir. » Il fit ensuite sa profession de foi; après quoi il ajouta : « Je veux « mourir dans la foi de l'Église catholique, apostolique et ro- « maine, la seule bonne religion; ainsi je le jure et le pro- « fesse. Qu'on m'apporte, ajouta-t-il, le sacrement de l'ex- « trême onction. — Monseigneur, lui dit le Père Maniglier, « Jésuite de ses amis, qui était accouru près de lui dès qu'il « avait appris l'accident, dites : *Transeat a me calix iste :* Que « ce calice passe à côté de moi sans que je le boive! — Oh « non! répondit-il, il vaut mieux dire : Mon Dieu! que votre « volonté se fasse et non la mienne! — Eh bien, alors, con- « sacrez-vous à la sainte Trinité, dit le Père. — Oh! de grand « cœur, je voue et consacre à Dieu tout ce qui est en moi, ma « mémoire et mes actions à Dieu le Père, mon entendement « et mes paroles à Dieu le Fils, ma volonté et mes pensées à « Dieu le Saint-Esprit, mon cœur, mon corps, ma langue, « mes sens et toutes mes douleurs à la très sacrée humanité « de Jésus-Christ, *qui non dubitavit manibus tradi nocen- « tium et crucis subire tormentum* [5]. » Quelqu'un, pensant

[1] Charl.-Aug., p. 573 et suiv.
[2] Ps. XXXIX, 1.
[3] Ps. CXVII, 9.
[4] I Reg., III, 18.
[5] C'est-à-dire : *Qui n'a point balancé à se livrer aux mains de ses bour-*

qu'il serait utile de lui faire espérer sa guérison, lui dit qu'on comptait le revoir encore bientôt sur son trône de Genève : « Le trône de Genève, reprit-il, je ne l'ai jamais désiré, mais « seulement sa conversion[1]. » Il se confessa ensuite, demanda encore une fois l'extrême-onction ; et le grand vicaire, étant alors survenu, lui proposa d'exposer le saint Sacrement pour lui dans l'église de la Visitation : « Non, répondit-il, je ne le « mérite pas. — Mais ne désirez-vous pas au moins qu'on « prie pour vous ? — Ah ! oui, pour moi, pauvre pécheur. — « Ne voulez-vous pas invoquer la sainte Vierge ? — Ah ! je l'ai « priée tous les jours de ma vie. » Et, en disant ces mots, il tomba dans un assoupissement profond. Le grand vicaire, pour le tirer de cet assoupissement, qui lui était très contraire, imagina de lui demander : « Monseigneur, que pensez- « vous de la religion catholique ? ne seriez-vous point calviniste « dans le fond du cœur ? — Oh ! oh ! s'écria-t-il avec effort, « réveillé par l'horreur de l'hérésie, Dieu m'en garde ! je ne « fus jamais hérétique ; ce serait à moi une trop grande tra- « hison. » Et, en disant ces mots, il fit un grand signe de croix depuis le front jusqu'à la poitrine. « Mais, lui dit le « grand vicaire quelque temps après, ne craignez-vous point « la mort ? les plus grands saints l'ont appréhendée, et ils « avaient bien raison : *O mors, quam amara est memoria « tua!* O mort ! que ton souvenir est amer ! — *Homini pacem « habenti in substantiis suis*[2], » répondit-il, c'est-à-dire : pour l'homme qui repose son cœur dans ses richesses, signifiant par là que, puisqu'il n'avait aucune attache ici-bas, la mort n'avait pour lui aucune amertume[3].

Cependant, le mal empirant toujours, vers une heure après

reaux et à subir pour nous le supplice de la croix. Prière de l'Église dans la semaine sainte.

[1] *Dép. du chanoine Gard.* — Charl.-Aug., p. 576.

[2] Eccli., XLI, 1.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, part. V[e], sect. X. — La Rivière, p. 657.

minuit on lui donna l'extrême onction, qu'il avait si ardemment désirée, mais sans lui donner le viatique, à cause de ses fréquents vomissements; et il répondit à toutes les prières avec les plus grands sentiments de piété, ayant recouvré comme par miracle pour ce moment solennel toute sa liberté d'esprit : après la cérémonie, il se fit mettre au bras son chapelet, auquel étaient attachées plusieurs médailles bénites qu'il avait apportées de Rome et de Lorette : et il pria les ecclésiastiques qui veillaient à ses côtés de lui suggérer par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de conformité à la volonté de Dieu, de contrition et d'humilité.

Le matin, lorsque parut le jour qui devait être pour lui le dernier, ayant reçu la visite de l'évêque de Damas, il le reconnut et étendit la main pour la lui donner en signe de bienveillance. « Je viens, lui dit l'évêque, vous aider dans le dernier « combat. *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* [1] : « Le frère aidé de son frère est comme une ville forte. « — *Et Dominus salvabit utrumque,* répondit-il : le Seigneur « sauvera l'un et l'autre. » Quelque temps après, l'évêque ajouta : « *Jacta super Dominum curam tuam* [2]. — *Et ipse* « *te enutriet* [3], » reprit le malade; et il ajouta ensuite : « Ma « nourriture est que je fasse la volonté de mon Père [4]. »

Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et cruellement tourmenté de la goutte, vint après l'évêque de Damas. Touché de l'état où il voyait le vénérable malade, il se mit à deux genoux devant son lit, et, les larmes aux yeux, il lui demanda sa bénédiction pour lui et pour son fils, le prince de Genevois, que le saint évêque avait baptisé à Paris. On l'interrogea s'il reconnaissait celui qui lui parlait : « Oui, sans « doute, répondit-il, c'est M. le duc de Nemours; je suis son

[1] Prov., XVIII, 19.
[2] Mettez votre confiance dans le Seigneur. Ps. LIV, 25.
[3] Et il vous nourrira. *Ibid.*
[4] Charl.-Aug., p. 575 et suiv. — La Rivière, p. 656 et suiv.

« vassal. » Et, étendant sa main, quoique bien affaiblie, il le bénit, lui et le jeune prince[1].

Madame Olier vint aussi avec ses enfants solliciter sa dernière bénédiction, et le saint malade, levant sa main défaillante, les bénit d'un air content et paisible, qui annonçait les grandes espérances qu'il fondait sur Jean-Jacques, le plus jeune, destiné à devenir le père d'une société vouée à la sanctification du clergé.

Vers dix heures, les médecins jugèrent à propos de le saigner, et le Père Forrier, l'ancien directeur de sa conscience, qui survint peu après lui, ayant demandé s'il se souvenait de lui : « *Si oblitus fuero tui*, lui dit-il, *oblivioni detur dextera* « *mea :* Plutôt oublier ma main droite que de ne pas me sou- « venir de vous[2]. — Dites à Dieu, comme saint Martin, ajouta « le Père : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius*, « *non recuso laborem :* Seigneur, si je suis encore nécessaire « à votre peuple, je ne refuse point le travail. — Moi, néces- « saire ! reprit-il, non, non, je suis un serviteur tout à fait « inutile : *Servus inutilis, inutilis, inutilis!* » répéta-t-il par trois fois.

Ayant remarqué l'empressement d'un bon frère de la Compagnie de Jésus, pour le servir dans ses besoins : « Mon cher « frère, lui dit-il, vous prenez pour moi beaucoup de peine; « que pourrais-je faire pour vous? — Monseigneur, lui répondit « celui-ci, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé au « royaume de Dieu. » Et le saint malade lui fit un signe bienveillant en témoignage de sa promesse. Ayant de même observé les pleurs de ses domestiques, qui sanglotaient tout autour de sa couche : « Mes enfants, leur dit-il, ne pleurez « point; ne faut-il pas que la volonté de Dieu s'accomplisse? » Et, après avoir dit ces mots, il retomba dans l'assoupissement. Quand il reprenait ses sens, c'était pour parler à Dieu, implo-

[1] Charl.-Aug., p. 576.
[2] Ps. cxxxvi, 5.

rer sa miséricorde et se confier en lui. Il avait souvent à la bouche le psaume *Miserere mei, Deus :* Ayez pitié de moi, mon Dieu! et quelqu'un, l'ayant entendu murmurer tout bas le verset : « *Amplius lava me, Domine, ab iniquitate mea,* « *et a peccato meo munda me :* Lavez, Seigneur, de plus en « plus mes souillures, et purifiez-moi de tout péché, » se permit d'ajouter que, dans sa conscience, il ne restait plus de tache à effacer, qu'il y avait mis bon ordre : « Vous vous « trompez, » reprit-il aussitôt. D'autres fois il empruntait ces autres paroles du Psalmiste : « *Cor meum et caro mea exsul-* « *taverunt in Deum vivum*[1]. *Misericordias Domini in æter-* « *num cantabo*[2]. *Renuit consolari anima mea, memor fui* « *Dei et delectatus sum*[3]. *Quando veniam et apparebo*[4]? » « C'est-à-dire : Mon cœur et ma chair ont tressailli dans le Dieu « vivant. Je chanterai à jamais les miséricordes du Seigneur. « Quand mon âme a été désolée, je me suis souvenu de Dieu « et j'ai été heureux. Oh! quand irai-je et paraîtrai-je en sa « présence? » Il aimait aussi à redire les paroles des Cantiques : « *Indica mihi, dilecte mi, ubi pascas, ubi cubes in me-* « *ridie :* O mon bien aimé! montrez-moi le lieu où vous rassa- « siez vos agneaux, où vous reposez dans un midi continuel. » Et quelqu'un lui ayant dit pour l'entretenir dans cette pensée du paradis : *Sanctus, sanctus, sanctus,* » il ajouta : « *Plena* « *est omnis terra gloria ejus,* » et continua le *Te Deum*, ce beau cantique du ciel, où il était près d'entrer.

Cependant il retombait toujours dans son assoupissement, et les médecins, pour l'en tirer, lui faisaient souffrir de grandes douleurs, lui arrachaient les cheveux, lui frottaient violemment les jambes et les épaules jusqu'à les déchirer. Réveillé par la souffrance, il aperçoit l'archevêque d'Embrun qui était venu le visiter; mais, au lieu de lui parler, il exhala

[1] Ps. LXXXIII. 3.
[2] Ps. LXXXVIII. 2.
[3] Ps. LXXVI. 4.
[4] Ps. XLI. 3.

les soupirs dont son cœur était plein : « O mon Dieu! tout « mon désir est devant vous, et mes gémissements vous sont « connus : mon Dieu est mon tout! mon désir est le désir des « collines éternelles! » Quelqu'un lui suggéra d'unir ses douleurs à celles de Jésus-Christ couronné d'épines : « Ce que je « souffre, répondit-il, ne mérite pas le nom de douleurs en « comparaison de celles-là. »

Enfin, les médecins, voyant le malade à l'extrémité, voulurent essayer les remèdes extrêmes. On lui avait mis sur la tête un emplâtre de cantharides; en le lui ôtant, on lui arracha la première peau. Deux fois on lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os [1]; et pendant ce long martyre, dont la violence fit couler ses larmes, il ne laissa pas échapper une seule plainte. On lui demandait s'il sentait le mal qu'on lui faisait : « Oui, je le sens, répondit-il doucement; « mais faites tout ce que vous voudrez au malade. » Et son visage ne perdit rien de sa sérénité et de sa mansuétude, et ses lèvres n'articulèrent d'autres paroles que les noms bénis de Jésus et de Marie. Comme l'agneau sous la main de celui qui le tond, il souffrait tout ce qu'on voulait, il faisait tout ce qu'on lui prescrivait; et, conformément à sa maxime de ne rien demander, de ne rien refuser, jamais il ne demanda aucun soulagement, jamais il ne refusa aucun remède, quelle qu'en fût la violence ou quelque aversion qu'en eût la nature.

Une mort plus prompte parut être le seul résultat de ces cruelles opérations, et, depuis ce moment, il ne laissa plus échapper que quelques paroles. Le grand vicaire lui demanda où il voulait être enterré, il ne répondit rien. Une Sœur, pour lui faire plaisir, lui dit faussement que son frère l'évêque de Chalcédoine était arrivé : « Ma sœur, lui dit-il, il ne faut « jamais mentir. » On lui demanda s'il ne regrettait point de

[1] Charl.-Aug., p. 577.

quitter ses chères filles de la Visitation, et s'il n'était pas inquiet pour son institut naissant : « *Qui cœpit opus, ipse perfi-* « *ciet, perficiet, perficiet*[1], » répéta-t-il jusqu'à trois fois, c'est-à-dire : « Celui qui a commencé l'œuvre l'achèvera. » On lui demanda s'il ne craignait pas d'être vaincu dans le dernier combat contre le démon : « *Oculi mei semper ad Domi-* « *num*, répondit-il, *quoniam ipse evellet de laqueo pedes* « *meos*[2] : Mes yeux sont fixés sur le Seigneur, c'est lui qui me « sauvera du péril. — Mais, lui dit-on, il s'en trouva un parmi « les apôtres qui fut infidèle. — *Expectans expectavi Domi-* « *num,* répliqua-t-il, *et exaudivit preces meas, et eduxit me* « *de lacu miseriæ et de luto fæcis*[3] : J'attends mon secours du « Seigneur, il exaucera ma prière, il me délivrera de l'abîme. » Et après ces mots il ajouta : « *Qui cœpit ipse perficiet.* »

S'étant ensuite tourné vers un des siens, et lui ayant serré la main : « *Advesperascit et inclinata est jam dies*[4], » lui dit-il : « Il se fait tard et le jour est déjà bien abaissé. » Puis, ayant prononcé le nom de Jésus, il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivait encore qu'au mouvement de ses lèvres et à celui de ses yeux, qu'il levait au ciel à chaque aspiration pieuse qu'on lui suggérait. Enfin, voyant qu'il allait expirer, tous les assistants se mirent à genoux, récitèrent les prières de la recommandation de l'âme, et, au moment où l'on disait pour la troisième fois l'invocation : *Omnes sancti Innocentes, orate pro eo*, parce que ce jour-là était la fête des saints Innocents, il rendit son âme pure et innocente à Dieu, avec le même calme, la même tranquillité qui avait présidé à toute sa vie, à huit heures du soir, dans sa cinquante-sixième année, et la vingtième de son épiscopat[5].

La nouvelle de cette mort fut aussitôt transmise, par une

[1] Philip., I, 6.
[2] Ps. XXIV, 15.
[3] Ps. XXXIX, 3.
[4] Luc., XXIV, 29.
[5] Charl.-Aug., p. 578.

intervention surnaturelle, à Louis de Sales, son frère, qui était alors au château de la Thuile; à Charles-Auguste, son neveu, qui était dangereusement malade, et fut subitement guéri par l'apparition de son oncle; à madame de Chantal, qui, étant alors à Grenoble, entendit très distinctement, pendant son oraison, cette parole : *Il n'est plus;* à la vénérable Anne-Jacqueline Coste, cette tourière de la Visitation dont il estimait tant la vertu; à M. de Coëx, prieur de Talloires, qui était si fort dans son intimité [1]. Mais surtout elle fut bientôt répandue dans toute la ville de Lyon, et dès lors un cri unanime et spontané proclama la sainteté du défunt : les fidèles vinrent en foule honorer son corps et lui faire toucher leurs chapelets et autres objets de dévotion. L'intendant de la justice, M. Jacques Olier, ordonna de l'ouvrir et de l'embaumer, et dans cette opération on lui trouva un cœur grand et large, sain et entier, le foie brûlé, un des poumons comme percé d'un coup d'épée, le ventricule droit du cerveau plein de sang caillé, et le gauche rempli d'eau, ce qui s'accorde avec la paralysie du bras et du côté gauche; mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'on trouva son fiel durci, desséché et partagé en trois cents petites pierres attachées les unes aux autres en forme de chapelets, dorées ou émaillées de diverses couleurs, les unes rondes, les autres triangulaires, et d'autres à huit faces, phénomène singulier, que les médecins attribuèrent à la violence continuelle qu'il s'était faite pour surmonter la colère, à laquelle il était naturellement enclin [2].

Tout le sang que fit couler l'opération fut recueilli dans des linges et des mouchoirs par la piété des fidèles comme de précieuses reliques, qui opérèrent en effet dans la suite plusieurs guérisons merveilleuses. On alla même jusqu'à racler la table et le plancher où en étaient tombées quelques

[1] *Vie de François de Sales*, par le P. de la Rivière, écrite en 1624, liv. IV. — Charl.-Aug., p. 586.

[2] Charl.-Aug., p. 97. — La Rivière, p. 664.

gouttes, et ramasser religieusement tout ce qui avait servi au saint malade. Son cœur fut donné au monastère de la Visitation, et renfermé d'abord dans un reliquaire d'argent, puis dans un magnifique reliquaire d'or, présent de Louis XIII, qui témoigna ainsi sa reconnaissance pour la guérison qu'il avait obtenue par l'application de ce saint cœur; une des plus grosses pierres de son fiel fut donnée à Marie de Médicis, une autre à Anne d'Autriche, deux autres aux princes de Savoie Charles-Emmanuel et Victor-Amédée; un de ses anneaux à Madame Royale de Savoie; et tous ces objets furent reçus avec grand respect et magnifiquement enchâssés[1]; enfin tout le reste de ce qui avait appartenu à l'homme de Dieu fut distribué entre les princes, les grands et les Religieux, et chacun fut jaloux d'avoir quelques reliques d'un si saint prélat.

Le 30 décembre, on lui rendit les devoirs funèbres dans l'église de la Visitation, et le supérieur des Feuillants prononça son panégyrique, qui fut suivi des acclamations de tout le peuple, proclamant que c'était vraiment un saint, et l'appelant les uns un Ambroise, un Irénée, les autres un Grégoire, un Augustin. Le lendemain, Rolland et les autres membres du cortège épiscopal se préparaient à partir pour Annecy avec le corps de leur saint prélat; déjà même ils l'avaient placé sur le brancard, que devaient porter deux mulets loués à cet effet, lorsque M. Olier vint faire opposition au départ, désirant conserver à la ville de Lyon un si riche dépôt. Rolland, sans se laisser déconcerter, part aussitôt pour Annecy et va chercher le testament qui lui donnait le droit de l'emporter. Il trouve toute la ville dans les larmes, comme si chacun eût perdu un père; il leur fait connaître l'opposition qu'il éprouve, et leur lit l'article du testament par lequel le saint évêque laissait le choix du lieu de sa sépulture à ceux de sa suite, en cas qu'il mourût hors de son diocèse. Forts

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

de cette pièce, les magistrats d'Annecy écrivirent au prince de Piémont, celui-ci au roi de France, alléguant que, puisque la Savoie avait eu l'honneur de donner au monde et à l'Église cet insigne personnage, c'était à elle à être la gardienne et la dépositaire de ses dépouilles mortelles; que d'ailleurs sa dernière volonté laissait le choix du lieu de sa sépulture aux gens de sa suite, et que ceux-ci avaient fait choix d'Annecy. Le roi se rendit à des raisons si puissantes; et, sur son ordre, les chanoines d'Annecy purent emporter le corps de leur saint prélat. Il fut réglé qu'on le leur livrerait à la Croix-Rousse, et les chanoines de Saint-Nizier voulurent l'y porter eux-mêmes sur leurs épaules depuis la place Bellecour, où il était déposé. Le saint dépôt partit de Lyon le 18 janvier 1623, et, tout le long de la route, ce fut comme une procession continuelle de fidèles qui venaient de tous les lieux circonvoisins vénérer le saint évêque et faire toucher à sa bière des chapelets et des médailles. Arrivé à Annecy, on fit les funérailles les plus magnifiques qu'il fut possible, après lesquelles on déposa le corps dans l'église de la Visitation [1]. Ce fut là que les rois et les princes, les hommes de toutes les classes et de toutes les conditions, vinrent le vénérer jusqu'aux jours malheureux de la Révolution française, où il fallut le dérober à l'impiété, dévastatrice aveugle de tout ce qui était saint et sacré. La paix rendue au monde, les pieuses filles de la Visitation se bâtirent un nouveau monastère, une nouvelle église; d'un autre côté, le comte Paul-François de Sales, arrière-petit-neveu du saint, alors ambassadeur du roi de Sardaigne en Russie, fit venir de Paris une magnifique châsse faite par ses soins et à ses frais; on y déposa le corps du saint évêque, puis on le transporta en grande pompe à l'église de la Visitation dans une procession solennelle, composée de plusieurs prélats, d'un nombreux clergé, de fidèles accourus en foule, et présidée par l'illustre archevêque de Paris,

[1] La Rivière, p. 668.

Mgr de Quélen. Arrivé à l'église, on plaça la châsse au-dessus de l'autel, contre le mur du fond du sanctuaire; et, depuis ce temps comme auparavant, de nombreux pèlerinages y attestent encore chaque jour la vénération des peuples pour l'homme de Dieu qui passa sur la terre en faisant tant de bien.

LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Quelque intérêt que nous ait offert jusqu'à présent l'histoire de l'évêque de Genève, il est cependant vrai de dire que la partie peut-être la plus utile de cette belle vie nous reste encore à traiter. Outre les faits qui se rattachent à une époque particulière, et dont nous avons fait le récit en suivant pas à pas le saint évêque depuis le berceau jusqu'à la tombe, il est un autre ordre de faits, qui n'appartiennent à aucune époque proprement dite, parce que, constituant l'état habituel de l'homme, ils appartiennent également à toutes les époques. Les faits historiques de la vie d'un saint ont une date fixe; mais le fait moral de ses belles qualités ou de ses vertus n'en a point; on ne peut pas dire : Ces vertus sont de telle année. Il faut donc les raconter à part; et telle est la vaste carrière qui nous reste à parcourir, carrière du plus haut intérêt; car les faits historiques que nous avons exposés ne sont que comme les émanations des belles qualités ou des vertus que nous avons à décrire; et, si les ruisseaux sont si gracieux et si limpides, s'ils rafraîchissent si délicieusement le voyageur qui en approche ses lèvres desséchées, combien plus belles et plus bienfaisantes seront les sources elles-mêmes!

Pour dessiner ce beau tableau, nous tracerons d'abord les qualités naturelles de François de Sales, qui sont comme le fonds sur lequel la grâce a travaillé. Puis, après avoir exposé les moyens par lesquels il s'est élevé à la sainteté, nous raconterons ce qu'il a été par rapport à Dieu, au prochain et à lui-même. Par rapport à Dieu, quelle vivacité de foi, quelle fermeté d'espérance, quelle ardeur d'amour, quelle conformité à la volonté divine, quelle religion profonde, quelle dévotion envers Jésus-Christ et les saints! Par rapport au prochain, quelle charité, quelle douceur, quel zèle, quelle prudence mêlée à une simplicité ravissante dans la conduite des âmes et des affaires! et si on le considère en lui-même, quelle modestie, quelle humilité, quel esprit de pauvreté, quelle mortification, quelle patience, quelle égalité d'âme!

Ce tableau terminé, il nous sera doux de voir tant de vertus couronnées par la vénération universelle, par les miracles qui suivirent sa mort, et enfin par le jugement de l'Église, qui l'a placé sur ses autels. Tels sont les sujets pleins d'intérêt que nous traiterons dans ce septième livre : nous y ferons parler souvent ou le saint lui-même, ou sainte Chantal, l'âme qui l'a le mieux connu, et le lecteur n'aura qu'à gagner à ces citations, bien préférables à tout ce que nous pourrions dire : car les paroles des saints portent avec elles une grâce particulière, et sont l'expression la plus pure du vrai et du beau surnaturel.

CHAPITRE PREMIER

QUALITÉS NATURELLES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

François de Sales était d'une constitution saine et d'une taille avantageuse : il avait la tête forte et bien développée, chauve dans la partie supérieure, mais garnie, dans sa seconde moitié, de beaux cheveux blond châtain, le front haut et large, les yeux bleus, mais un peu louches, recouverts de sourcils élevés et bien recourbés, les joues vermeilles et à couleurs vives, la bouche ronde, la physionomie douce et agréable, les traits du visage d'une finesse remarquable, et le teint d'une délicatesse exquise. Sa voix était grave, sa parole tardive, sa démarche un peu lente [1], mais toujours ses manières douces et insinuantes, ses formes polies et agréables, son front serein, son air ouvert, son sourire modeste. Un témoin oculaire [2] a résumé en ces termes le portrait du saint évêque : « Toute sa composition extérieure, dit-il, était si « belle et si charmante, sa contenance si grave et si douce « tout à la fois, que mes yeux ne pouvaient se rassasier de le « voir, et que je ne puis imaginer un port plus magnifique. »

Sous cet extérieur si remarquable, on admirait une âme plus remarquable encore, dans laquelle la nature semblait avoir rassemblé tous ses dons : jugement exquis, bon sens rare, esprit facile et fécond, génie simple et naïf, ennemi de cette parure recherchée qui détruit les vraies beautés de la nature, imagination riche et brillante, goût d'ordre qui ne

[1] Charl.-Aug., *versus finem*.
[2] *Dép. de Biard.*

négligeait pas plus les petites choses que les grandes, et ne remettait jamais au lendemain, ni n'anticipait la veille ce qui devait se faire le jour présent; caractère vif, mais bon, aimant, et en même temps si ferme, que jamais rien ne pouvait le déconcerter; cœur tendre enfin, sensible et ardent, mais qui, en s'attachant à Dieu, devint le foyer des plus grands, des plus purs et des plus héroïques sentiments; car la grâce ne change pas le fond du cœur et du caractère, elle le sanctifie; elle ne détruit pas la tendresse et la sensibilité, elle l'applique à ce qui est bien.

Doué de la politesse de l'esprit comme de la politesse des manières, habile dans cette science du monde qui rend avec grâce à chacun ce qui lui est dû, et mesure selon les personnes et les circonstances les divers degrés de respect ou d'amitié, il était toujours affable et civil comme il le fallait, officieux par affection, complaisant sans bassesse, poli sans affectation, modeste sans austérité, gai avec bienséance. Il possédait au plus haut degré le génie de la conversation, savait la rendre tout à la fois aimable, amusante, et instructive, l'animant sans vouloir y briller, y disant des choses fines et délicates sans les rechercher. Le son de sa voix, la grâce de son langage également simple et noble, la gaieté douce et spirituelle dont il assaisonnait tous ses discours, mettaient dans son entretien un charme qui captivait l'estime, l'amitié, la confiance, et faisait dire de lui que jamais la vertu ne s'était montrée sous des traits plus aimables, plus propres à gagner les cœurs[1].

Tant de belles qualités étaient relevées par une instruction profonde et variée. Versé dans l'antiquité profane et sacrée, il était familier avec les écrits des philosophes tels qu'Aristote et Platon, Épictète et Sénèque, comme avec les ouvrages des historiens grecs et latins; et les uns et les autres venaient à propos sous sa plume ou dans sa bouche confirmer par quel-

[1] De Cambis, *passim*.

que trait instructif ce qu'il avait à établir. Il connaissait la rhétorique et la littérature; il possédait même tout ce qu'on savait en son temps de sciences naturelles; et si parfois sa physique est en défaut, c'est à son époque plutôt qu'à lui qu'il faut s'en prendre.

Mais ce qu'il possédait éminemment mieux, c'était l'ensemble des sciences ecclésiastiques, si vastes dans leur étendue, si hautes et si fermes dans leur doctrine, la science de l'Écriture sainte, qu'il cite presque à chaque page de ses écrits, et qu'il commente avec autant de délicatesse que de piété; l'histoire de l'Église, qu'il emploie si à propos à la défense de nos dogmes et à l'édification des âmes; les ouvrages des Pères, dont il rapporte tant de beaux passages; enfin, par-dessus tout, parce qu'elle est le résumé de tout, la théologie dogmatique et morale. Fort dans la science du dogme, il résolvait avec une facilité merveilleuse et une clarté étonnante, non seulement toutes les objections des hérétiques, dont aucun n'osait se mesurer avec lui, mais encore les questions les plus hautes et les plus ardues, telles que les questions de la grâce, qui sous sa plume ou dans sa bouche semblaient perdre toute leur obscurité, au témoignage d'un de ses historiens[1]. Non moins habile dans la science de la morale, il résolvait aisément tous les cas de conscience, appuyant toutes ses décisions sur la *Somme* de saint Thomas, dont il s'était rendu la doctrine si familière, qu'il y trouvait à l'instant les principes de solution dont il avait besoin selon les diverses circonstances. Toute la cour romaine l'admira dans l'examen public qui précéda son sacre. Les cardinaux du Perron et de Bérulle, le docteur Duval et les autres docteurs de Sorbonne l'appelèrent le plus savant théologien de son siècle; et le général des Feuillants, dom Jean de Saint-François, homme éminent en savoir comme en piété, après avoir répété le même éloge dans les mêmes termes, ajoute qu'il

[1] P. Philibert de Bonneville.

excellait « dans toutes les parties de la théologie, qu'il avait « une connaissance exacte du droit canonique avec une intel- « ligence si consommée des saintes Écritures, que son esprit « semblait transformé en elles, et qu'il en expliquait avec « une admirable clarté les passages les plus obscurs et les « plus difficiles. Enfin, dit le même historien, c'était un esprit « transcendant par la parfaite bonté de son sens naturel, par « la profondeur de son savoir acquis, autant que par l'abon- « dance des clartés et des lumières surnaturelles dont son âme « était remplie [1]. » A de tels témoignages il ne nous reste plus qu'à ajouter que, lors du procès de sa canonisation, on fit un examen attentif de ses écrits, et la conclusion fut une déclaration solennelle qu'ils étaient dignes d'être rangés parmi les écrits des Pères de l'Église.

Toutes ces sciences étaient accompagnées en François de Sales de deux magnifiques talents : le talent d'écrivain et le talent d'orateur, l'un et l'autre si importants pour communiquer aux peuples les riches trésors de doctrine qui étaient en lui. Il a été le premier à tirer notre vieille langue française de ses langes, et l'a fait parler avec une aisance et une grâce, une simplicité noble et pure, dont n'avaient pas approché Montaigne et Malherbe, qui vécurent peu avant lui, et que n'égalèrent pas Balzac et Voiture, qui lui furent postérieurs. Du sein de ses montagnes, au milieu d'une population inculte et illettrée, parmi les pénibles travaux d'un ministère suffisant pour absorber un homme tout entier, sans modèle, sans autre guide que la finesse de son goût et l'instinct secret des convenances, il s'est élevé jusqu'à être un des pères de la langue française et mériter d'être placé par l'Académie au premier rang parmi les écrivains de son siècle [2]. Son imagina-

[1] Dom Jean de Saint-François, liv. III, p. 231 et 234.

[2] En janvier 1638, l'Académie française, établie par Richelieu trois ans auparavant, résolut de recueillir dans un dictionnaire les mots reçus ou consacrés par l'usage, avec les principales règles de la grammaire : pour cela, le 22 février suivant, elle fit choix des auteurs qui

tion riche et brillante parsème tout ce qu'il écrit des plus riantes images, des fleurs les plus gracieuses empruntées à toute la nature, au ciel, à la terre et à tout ce qu'ils contiennent. Lors même qu'il ne songe qu'à parler bonnement et à se rendre utile, son esprit délicat revêt toutes ses paroles d'une finesse exquise; et son cœur sensible, se faisant jour à travers l'expression, l'anime, la colore, la transforme et lui donne je ne sais quelle sève de jeunesse qu'elle n'avait pas par elle-même, tout en lui laissant ce ton de dignité qui convenait au caractère de l'écrivain.

Un auteur célèbre a dit : « Le style, c'est l'homme. » Jamais peut-être cette parole ne se vérifia mieux qu'en François de Sales : la beauté et la justesse de ses pensées vous révèlent son jugement si parfait; la candeur avec laquelle il les exprime vous décèle ce fond aimable de droiture et de bonté qui était en lui; ses figures fortes et hardies, sans cesser d'être naturelles, son langage poli et énergique, sa parole qui coule toujours avec douceur et majesté, élégance et chaleur, vous font voir l'homme de premier ordre qui, habile dans l'art de persuader, sait, en vous charmant, vous amener à ses fins; l'esprit supérieur qui, sans jamais nuire à la solidité, brille de son éclat propre et de sa valeur intrinsèque; toute sa manière enfin vous manifeste son cœur tendre, expansif, bon et généreux. « Ses écrits, dit le P. Tournemine[1], respirent la charité « dont son cœur brûlait : on ne peut les lire sans qu'il en dé- « coule dans l'âme une onction céleste : c'est la douceur et la « tendresse d'un cœur qui aime et qui veut qu'on n'aime que « Dieu, c'est l'essence de la morale des livres sacrés et des écrits « des saints Pères, réduits aux vrais principes et à la pratique. « On y trouve pour guides la charité et l'humilité inséparable- « ment unies; la douceur aplanit le chemin; la conformité à

avaient écrit le plus purement en français, et dans ce choix elle comprit saint François de Sales.

[1] Journal de Trévoux. juillet 1736. art. 79.

« la volonté de Dieu et la ferme espérance en sa bonté y font « marcher avec tranquillité et joie. »

Ces observations, applicables à presque tous ses écrits, conviennent d'une manière plus spéciale encore à ses lettres, qu'on a recueillies au nombre d'environ neuf cents. C'est là que le mérite de François, comme écrivain, brille de l'éclat le plus pur : là le style simple, naturel, facile, gracieux, se plie à toutes les pensées comme à tous les sentiments, insinuant et suave pour pénétrer dans les cœurs, délicat et précis pour exprimer les passions et les mouvements de l'âme, abondant et coloré pour peindre les récits; là tous les sujets, depuis les plus humbles jusqu'à la description des béatitudes éternelles, sont traités avec le genre de charme qui leur convient : l'écrivain y raconte et son histoire et son siècle; il y épanche son cœur tout entier; et nulle part la langue française n'a parlé un plus délicieux langage.

L'auteur qui écrivait si bien n'excellait pas moins dans l'art de prêcher. Il est vrai qu'il avait l'action peu vive, la parole lente, tardive et même un peu pesante : écoutons-le parler lui-même de ce défaut. Un jour, l'évêque de Belley ayant voulu imiter en chaire l'action et la prononciation de son illustre ami, François lui en fit un reproche : « Vous voulez « donc contrefaire l'évêque de Genève en prêchant? lui dit-il. « — Mais, reprit M. Camus, est-ce si mauvais exemple? ne « prêche-t-il pas mieux que moi? — O Dieu! répliqua le « saint évêque, si les naturels pouvaient s'échanger, que ne « donnerais-je pas de retour pour le vôtre? Je fais ce que je « puis pour m'ébranler, je me pique pour me hâter, et plus « je me presse, moins j'avance. J'ai de la peine à trouver « mes mots, plus encore à les prononcer. Je suis plus « lourd qu'une souche, je ne puis ni m'émouvoir ni émou« voir les autres; enfin je sue beaucoup et n'avance guère. « Vous, vous allez à pleines voiles, et moi à la rame; vous « volez, et je rampe ou je me traîne comme une tortue. « Vous avez plus de feu au bout du doigt que je n'en ai en

« tout mon corps; et maintenant l'on dit que vous pesez « vos paroles, que vous comptez vos périodes, que vous « traînez l'aile, que vous languissez et faites languir vos au- « diteurs[1]. »

Mais la lenteur qu'on ne supportait pas dans l'évêque de Belley paraissait un mérite dans l'évêque de Genève : on savait gré à sa prononciation lente et même un peu pesante de laisser à l'auditeur plus de loisir pour goûter la beauté de sa doctrine, la noblesse et la facilité de son expression, l'onction de ses paroles, le naturel de son ton, de ses gestes toujours appropriés à ce qu'il disait, de toute sa contenance enfin qui était celle d'un homme profondément pénétré : chose qu'on appréciait d'autant plus, qu'on les trouvait moins dans les autres prédicateurs. Alors, selon le genre reçu à cette époque, la prédication n'était guère qu'un chaos informe de sèche théologie, de philosophie abstraite, de citations profanes, grecques et latines, de fatras savant et de pathétique ampoulé; François, au contraire, avait le bon sens de s'en tenir à cette éloquence simple et naturelle, grave et modeste, qui est le langage vrai de l'onction et de la douce persuasion. S'il combattait le vice, ce n'était point en l'attaquant par des invectives, mais bien en le montrant tel qu'il est, difforme et méprisable, en lui opposant la vertu et la présentant toujours à l'intelligence comme souverainement raisonnable, au cœur comme infiniment aimable. Or il ne pouvait se faire qu'un tel langage ne ravît les peuples qui, au milieu même de la dépravation du goût, conservent toujours l'instinct du beau.

Les sermons imprimés de l'évêque de Genève laissent sans doute beaucoup à désirer; mais la faute n'en est pas au prédicateur : nous n'avons guère que le sermon pour l'Assomption qui soit écrit de sa main; les autres ou ont été recueillis

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. XXIII.

par les éditeurs, qui les ont arrangés à leur façon, ou ne sont que des canevas tracés par le saint évêque et remplis par les auditeurs [1]. « On n'y trouve plus, dit un de ses historiens [2], « ni son esprit, ni son éminente doctrine, ni les grâces de son « éloquence, ni les puissants attraits de sa piété : ce qui « faisait autrefois couler des larmes, excitait l'admiration de « tous les auditeurs, provoquait le concours des plus grands « hommes de France, de Savoie, de Piémont et d'Italie, et « rendait toujours les églises trop petites, n'a que peu d'at-« trait aujourd'hui pour les lecteurs. » Ce jugement de M. de Maupas est peut-être un peu sévère, et, quoique nous n'ayons guère que des débris de l'éloquence de François de Sales, ce sont encore de beaux restes, dont chacun suffit pour faire apprécier ce qu'était le sermon dans son entier.

[1] Un éditeur récent des Œuvres complètes de saint François de Sales affirme : 1° que l'édition des sermons du saint, publiée en 1641, contenait vingt-cinq sermons *écrits de sa main*, mais que beaucoup de ces sermons n'étaient que des canevas, que certains éditeurs ont respectés, et que d'autres ont arrangés à leur façon ; 2° que quelques autres sermons avaient été fidèlement recueillis par les religieuses de la Visitation d'Annecy ; mais que cependant sainte Chantal en désirait vivement la correction ; ce qui nous porterait à croire que la reproduction n'était pas aussi fidèle que le prétend l'éditeur.

[2] M. de Maupas, préface.

CHAPITRE II

DES MOYENS PAR LESQUELS FRANÇOIS DE SALES S'ÉLEVA A LA SAINTETÉ [1].

Dans le chapitre précédent nous n'avons considéré François de Sales que comme homme; nous avons vu en lui l'homme aimable, instruit et plein de talent : maintenant nous avons à l'étudier comme saint, et c'est là un autre point de vue bien autrement intéressant pour le cœur et pour l'esprit. Mais, de même qu'avant d'arriver sur une haute montagne, il faut gravir les sentiers qui y conduisent, ainsi, avant d'entrer dans le récit des différentes vertus qui ont constitué la haute sainteté de l'évêque de Genève, il est essentiel de le suivre dans les voies par lesquelles il s'est élevé à une si sublime perfection. Sa rare intelligence comprit de bonne heure que, la légèreté de l'esprit, si peu porté aux choses spirituelles, si facile à s'en distraire, et la mauvaise tendance du cœur, si incliné vers la créature préférablement au Créateur, formant les deux principaux obstacles à la vertu, il fallait leur opposer la réflexion et la prière : la réflexion, qui fixe l'esprit et qui éclaire; la prière, qui détache l'âme des choses créées, l'unit à Dieu et attire la grâce, cette souveraine réformatrice des cœurs.

En conséquence, le premier moyen qu'il employa, ce fut la fidélité à l'oraison. Cet exercice tout à la fois de réflexion et de prière était l'objet de sa souveraine estime : « L'oraison, « disait-il [2], mettant notre entendement en la clarté et lumière « divine, il n'y a rien qui purge tant notre entendement de

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXIII.
[2] *Introduction à la Vie dévote*, part. IIe, ch. I.

« ses ignorances, et notre volonté de ses affections dépravées. « C'est l'eau de la bénédiction qui, par son arrosement, fait « reverdir et fleurir les plantes de nos bons désirs, lave nos « âmes de leurs imperfections et désaltère nos cœurs de leurs « passions. » Aussi chaque matin il y consacrait au moins une heure; chaque soir il accompagnait la récitation du chapelet de la méditation des mystères, de manière à la faire durer aussi une heure; et, outre cela, tous les moments du jour qu'il pouvait dérober aux affaires, il les donnait à la méditation, sans compter les heures de la nuit qu'il prenait sur son sommeil pour se livrer à ce saint exercice, le plus noble comme le plus utile qui puisse occuper l'homme sur la terre.

Il procédait, dans ses oraisons, avec la même simplicité que dans tout le reste de ses actions : il conversait avec Notre-Seigneur familièrement et simplement, comme un enfant avec son père; et souvent d'une seule parole, d'une seule pensée qu'il portait à la méditation, d'un seul mot de l'*Oraison dominicale* ou de la *Salutation angélique*, il tirait de douces et saintes affections qui l'occupaient tout le temps de cet exercice. « Ainsi, disait-il, qu'une goutte d'huile répandue sur « une table bien unie et bien polie se va toujours étendant et « dilatant peu à peu, de même d'une parole ou d'une pen- « sée que je porte à l'oraison sort une très douce, très simple « et très suave affection, laquelle, petit à petit, se va augmen- « tant et parfume mon cœur d'un baume si précieux, que « je ne le saurais exprimer. » D'autres fois il se présentait à l'oraison avec un seul sentiment : la disposition de plaire à son bien-aimé, de recevoir de lui ce qu'il lui plairait de verser dans son cœur, ou de n'en rien recevoir s'il lui plaisait davantage de n'y rien répandre. « O Dieu! disait-il, me voilà « devant vous, cela me suffit; je me repose en vous, je m'a- « bandonne à vous; faites en moi et de moi ce qu'il vous « plaira; je serai content, pourvu que votre bon plaisir s'ac- « complisse en moi. Or sus, mon pauvre esprit! ne mettons

« pas obstacle à l'opération de Dieu; fermons-nous là sans « nous bouger ni peu ni prou. O esprit! on n'est pas tou- « jours maître de vous : Dieu, arrêtez ce misérable coureur. « Oh! qui me fera cette grâce, sinon vous, ô mon Jésus! » Il l'obtint, en effet, cette grâce; et lui-même nous apprend qu'il en vint au point de n'être plus jamais distrait. « Com- « ment pouvez-vous, au milieu de ce tracas d'affaires qui « vous assiègent, vaquer tranquillement à la prière? lui de- « manda un jour un de ses amis. — Grâce à la divine bonté, « répondit-il, je suis exempt de distractions tout le temps que « je m'occupe aux saintes méditations. Je ne sais ce que j'ai « fait à Notre-Seigneur, dit-il un autre jour à un chanoine « d'Annecy, sa miséricorde est incompréhensible à mon en- « droit : car je ne me suis pas plus tôt mis en oraison que j'ou- « blie tout, excepté lui; il me semble alors que je ne sois « plus qu'à lui[1]. »

Le saint évêque ne s'inquiétait pas des aridités qu'il éprouvait dans cet exercice. « Quand Notre-Seigneur, disait-il, me « donne de bons sentiments, je les reçois en simplicité avec « une très profonde révérence, mêlée de confiance, me tenant « très humble, très petit et très abaissé devant lui, comme « un enfant d'amour. Quand il ne m'en donne pas, je n'y « pense pas et ne prends point garde si je suis en consolation « ou en désolation. » Il fut un temps, en effet, où il était privé de tout goût sensible, Dieu répandant ses clartés sur la partie intellectuelle de son âme, sans que la partie sensible ou inférieure y eût aucune part; mais, pour l'ordinaire, son visage, enflammé et comme tout radieux au sortir de l'oraison, témoignait des grandes suavités intérieures qu'il y avait goûtées. Un jour, les prêtres de l'évêché, passant devant sa chambre, dont il avait laissé par mégarde la porte ouverte, l'aperçurent debout, les bras étendus vers le ciel et comme

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 493. — Le P. la Rivière, p. 536 et suiv.; 548 et suiv.

suspendu en extase. Confus d'avoir été découvert, il courut aussitôt vers eux et leur dit : « Mes frères, si vous avez vu « quelque chose de moi, je vous conjure de n'en rien dire[1]. »

Pour démontrer, du reste, combien il était avancé dans cet exercice, il suffirait de rappeler la manière si délicate et si parfaite dont il a décrit dans ses ouvrages tous les divers degrés de l'oraison et de la contemplation. On n'est si grand maître en ces choses qu'autant qu'on les a expérimentées. Il suivait dans son oraison la méthode ordinaire, et, quoique deux ou trois fois, s'étant mis en la présence de Dieu sans préparation, il se fût trouvé, selon son expression, « extrê-« mement bien auprès de sa majesté avec une seule et très « simple affection d'amour, » il n'osait en faire une pratique ordinaire : « J'aime, dit-il avec son incomparable candeur, « le train des saints devanciers et des simples ; je ne pense « pas tant savoir que je ne sois aise, et extrêmement aise, « d'être aidé, de me démettre de mon sentiment et de suivre « ceux qui doivent en savoir plus que moi[2]. » Quelquefois, vers la fin de sa vie, ses grandes occupations ne lui laissaient pas le loisir de donner une heure entière à l'oraison ; alors il y suppléait par un plus grand recueillement pendant tout le jour, et une union continuelle à Dieu, qui lui permit de dire à sainte Chantal, lorsque celle-ci lui demandait s'il avait pu faire son oraison le matin : « Non, répondit-il, mais je fais « ce qui la vaut, » c'est-à-dire que, dans tout ce qu'il faisait et disait, il ne cherchait que la plus grande gloire de Dieu, et mettait en cela tout son bonheur. « Oh ! que l'oraison active « est excellente ! » disait-il un jour à un de ses amis ; et, cet ami lui ayant demandé ce qu'il entendait par l'oraison active : « C'est, répondit-il, faire tout en présence de Dieu et pour son « service. »

En effet, l'exercice de la présence de Dieu était le second

[1] *Dép. de Lesmontex.*
[2] Lettre CXCVI[e].

moyen qu'il employait pour s'élever à la sainteté, objet de tous ses vœux[1]. Convaincu que la dissipation, s'il la laissait entrer dans son âme, aurait bientôt dispersé et rendu inutile la bonne semence qu'y auraient déposée les réflexions et les prières de l'oraison du matin, il s'était fait au dedans de lui comme un temple, une solitude intérieure qu'il appelait le *sanctuaire de Dieu,* où rien n'entrait que l'âme seule avec Dieu[2]. Là les nouvelles qui dissipent et préoccupent avaient si peu d'accès, qu'il disait à un de ses amis : « Je ne m'occupe « ni ne parle jamais des affaires du monde que par manière « de distraction involontaire[3]; » là, comme abîmé dans l'océan des perfections divines, tantôt il considérait Dieu comme son seigneur, son roi, son juge, et se tenait en esprit anéanti à ses pieds, tantôt il l'envisageait comme son père, son bienfaiteur, son ami, et il s'animait à l'aimer toujours davantage; et plus souvent il demeurait attaché à lui comme à son tout, auprès duquel tout le reste n'est rien et doit être compté pour rien. S'il était seul, il goûtait Dieu tout à son aise; s'il était accablé d'affaires, entouré de personnes qui voulaient lui parler, il se tenait encore uni à Dieu par de fréquentes élévations d'esprit et de cœur. « Il n'est pas croyable, « écrivait-il à sainte Chantal[4], comme je suis tracassé de çà « et de là par les affaires; néanmoins mon pauvre et chétif « cœur n'eut jamais plus de repos ni de volonté d'aimer sa « divine majesté. » Jamais, dit un historien[5], ses occupations extérieures, qui étaient continuelles, ne lui causaient la moindre dissipation. Son maintien seul faisait voir que, pendant qu'il s'entretenait avec les hommes, il conversait avec les anges et qu'il respectait la présence de Dieu. « Mon-

[1] *Esprit de saint François de Sales,* VIIe part., sect, II; XIIIe p., sect. I; XIe part., sect. XII.

[2] Dom Jean de Saint-François, p. 461.

[3] *Dép. du marquis de Lullin.*

[4] Lettre DCXLII^e.

[5] M. de Cambis, t. I, p. 401.

« seigneur, lui dit un jour une Sœur de la Visitation, vous « portez la vue bien basse par la ville. — Eh ! ma fille, reprit « le saint, sans cela pourrait-on marcher en la présence de « Dieu? — Monseigneur, lui dit une autre Sœur en l'inter- « rompant au milieu d'une conversation, est-ce qu'en causant « avec les hommes vous êtes en la présence de Dieu? — Dieu « n'est-il pas partout, répondit-il en souriant, et n'y faut-il « pas penser sans cesse [1] ? » Ainsi la charité qui l'obligeait à se répandre au dehors ne lui ôtait rien de l'attention intérieure qu'eût apportée la piété la plus austère ; et toutefois ce recueillement n'avait rien de sombre ni de triste : c'était toujours sur son visage une gaieté douce et modérée, qui donnait à ses entretiens un charme infini, la sainte présence de Dieu ajoutant je ne sais quel surcroît d'éclat à ses vertus, comme la présence du soleil augmente le lustre des fleurs[2]. « Lorsque j'avais le bonheur d'entrer dans sa chambre, au- « près de son oratoire, dit un témoin dans le procès de sa « canonisation, je le trouvais toujours tellement attentif à « Dieu et aux choses célestes, qu'il semblait qu'aucune affaire « ne pût l'en distraire[3]. » — « J'ai mangé souvent à sa table, « dit un autre, j'ai conversé souvent avec lui, et je proteste « n'avoir jamais entendu sortir de sa bouche aucune parole « qui ne fût de Dieu ou qui n'excitât à l'amour divin avec une « suavité non pareille [4]. » Sainte Chantal lui demanda un jour s'il était longtemps sans penser à Dieu : « Quelquefois presque « un quart d'heure, » répondit-il.

Chaque matin, à l'oraison, il entrait dans ce saint recueillement, et, après cela, son oraison allait se répandant tout le jour sur le cours de ses actions, sans que rien au monde le tirât ensuite de cette douce union avec son Dieu, selon ce qu'il écrivait un jour : « Ma chambre est remplie de gens qui me

[1] *Vie de sainte Chantal*, par M. l'abbé Bougaud, t. I, p. 352.
[2] Le P. la Rivière, p. 360.
[3] *Dép. de Dumartray.*
[4] *Dép. du chan. Gard, de Marrignier et de Daunant.*

« tirent chacun de son côté, mais pourtant mon cœur est soli-
« taire[1]. » De là venait que souvent, au sortir des affaires et des conversations les plus propres à dissiper l'âme, commençant à prier sans aucune préparation, il se sentait tout à coup saisi de la présence de Dieu et recueilli en lui, tant il pratiquait exactement ce qu'il enseigne dans son *Introduction :*
« La solitude intérieure, dit-il, ne peut-être empêchée par la
« multitude de ceux qui sont autour de nous; car ils ne sont
« pas autour de notre cœur, mais de notre corps, si bien que
« notre cœur peut toujours demeurer seul en présence de Dieu
« seul. » Et c'était là ce qu'il appelait son paradis en terre :
« Oh! qu'heureuse, s'écriait-il, est l'âme qui, dans la tran-
« quillité de son cœur, conserve amoureusement le sacré sen-
« timent de la présence de Dieu! car son union avec la divine
« bonté détrempera tout son esprit de l'infinie suavité... Et
« pourquoi l'âme recueillie en Dieu s'inquiéterait-elle? ajoute-
« t-il; n'a-t-elle pas tout sujet de demeurer en repos? car que
« chercherait-elle, puisqu'elle a trouvé celui qu'elle cherchait?
« il ne lui reste qu'à s'écrier : J'ai trouvé celui que mon cœur
« aime et je ne le quitterai point. »

Il avait coutume de dire que la plupart des fautes qu'on commet viennent de ce qu'on ne se tient pas assez en présence de Dieu[2], et, en conséquence, pour se perfectionner dans ce saint exercice, qu'il appelait le gardien de la pureté et de l'innocence[3], il avait recours à plusieurs saintes industries. Quand il était seul dans sa chambre, il chantait doucement, comme par mode de récréation spirituelle, des psaumes, des hymnes et des cantiques, appropriés aux temps et aux mystères que l'Église célébrait, « et il le faisait, dit un témoin,
« d'un ton si modeste et si religieux, qu'on voyait bien qu'il
« avait l'esprit et le cœur remplis des sentiments exprimés par

[1] Lettre DCCCLIV^e^.
[2] Le P. la Rivière, liv. IV, ch. XLV, 12e maxime, p. 569.
[3] *Dép. de Michel Favre.*

« ses paroles. » S'il étudiait, il adorait la vérité cachée sous l'écorce des lettres, et son étude était une oraison qui le recueillait. S'il conversait, il tirait de tous les sujets de conversation des réflexions propres à porter à la vertu et à l'amour de Dieu[1]. « Quand le monde vient nous apporter des nou-« velles, disait-il, il faut lui en donner aussi, mais des nou-« velles de l'autre monde[2]. » S'il voyait de belles campagnes : « Nous sommes le champ du Seigneur, disait-il, nous devons « le cultiver et y semer le grain de sa parole. » En voyant une église : « Nous sommes des temples vivants du Saint-« Esprit, nous devons les orner de vertus. » A la vue d'un arbre en fleurs : « Ce ne sont pas seulement des fleurs, mais « des fruits, que Dieu nous demande. » De belles peintures lui rappelaient que l'âme est l'image de Dieu et doit se rendre semblable à lui ; des jardins, que notre âme, si nous la parons des fruits des vertus, sera pour Dieu un jardin de délices. A la vue d'une fontaine, il soupirait : « Ah ! quand boirons-nous « à longs traits dans les sources du Sauveur ? » En voyant des fleuves : « Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux vont à la « mer ? » Un agneau lui représentait la douceur de Jésus-Christ, qui s'appelle l'Agneau de Dieu. Dans les pauvres il voyait les membres chéris du Sauveur ; dans les prêtres, ses ministres ; et ainsi toute la nature lui servait comme d'échelons pour s'élever à Dieu et s'unir à celui qui était l'unique amour de son cœur[3].

Une autre industrie de sa piété était de se considérer devant Dieu comme un enfant en compagnie de son père : « Faites, « disait-il avec une naïveté charmante[4], comme les petits « enfants qui, d'une main, se tiennent à leur père, et, de l'au-« tre, cueillent des fraises ou des mûres le long des haies. De

[1] *Dép. de Paul Bérard.*

[2] Lettre DCCXXXVIII^e.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XXVI. — XVIe part., sect. XXXI.

[4] *Introduction à la Vie dévote*, IIIe part., ch. X.

« même, maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, « tenez toujours de l'autre la main du Père céleste, vous re- « tournant de temps en temps à lui pour voir s'il a agréables « vos occupations. Parmi les affaires qui ne requièrent pas « une attention si forte, regardez plus Dieu que les affaires; « et, quand les affaires requièrent toute votre attention, de « temps en temps au moins regardez à Dieu, comme les na- « vigateurs qui, pour arriver à la terre qu'ils désirent, regar- « dent au ciel. »

Il n'y avait pas jusqu'à son sommeil que ce saint prélat ne s'attachât à prendre en présence de Dieu : « Nous devons avoir « Dieu devant les yeux, disait-il[1], toujours et en tous lieux, « aussi bien étant seuls qu'en compagnie, en tous temps, voire « même en dormant, nous couchant modestement en la pré- « sence de Dieu, comme ferait celui à qui Notre-Seigneur, étant « encore en vie, commanderait de dormir et de se coucher en « sa présence : ô mon Dieu ! combien nous coucherions-nous « modestement et dévotement si nous vous voyions ! Sans « doute nous croiserions les bras sur nos poitrines avec une « grande dévotion. »

Cependant cette vie d'oraison et de recueillement ne suffisait point au grand désir qu'il avait de sa perfection. Craignant que le tumulte du monde et la multitude de ses occupations ne vinssent à épancher trop son cœur au dehors et à occasionner quelque préjudice à sa vertu, chaque année il consacrait dix jours à une retraite spirituelle, *afin*, disait-il, *de rasseoir sa pauvre âme tempêtée par les affaires*. C'était ordinairement entre Pâques et la Pentecôte; et, le plus souvent, il faisait une seconde retraite à une autre époque[2].

Dans ces jours de recueillement plus profond, il relisait les résolutions prises à la retraite précédente, ainsi que le règlement qu'il s'était tracé lors de la retraite préparatoire à son

[1] *Esprit de saint François de Sales*. XVIe part., sect. XLV.
[2] *Dép. du chan. Gard et de François Favre.* — La Rivière, p. 363.

sacre. Il notait exactement les points dans lesquels il avait failli : il les confessait au directeur de sa conscience, conférait avec lui sur la manière de corriger ses moindres imperfections et gravait dans son cœur plus encore que sur le papier des résolutions nouvelles. Il priait ensuite longuement, célébrait et faisait offrir en divers endroits le saint sacrifice pour obtenir d'en haut les grâces nécessaires à sa conduite et à celle de son peuple.

Tels sont les trois moyens par lesquels François de Sales s'éleva à une si haute perfection ; tels sont, si je puis ainsi dire, les principes générateurs de sa sainteté ; nous allons maintenant raconter ses vertus en détail ; et, avec un peu de réflexion, il sera facile de les voir naître de ces principes, comme le ruisseau naît de sa source, le rayon de son foyer, la plante de sa racine.

CHAPITRE III

SA FOI

L'union intime de François de Sales avec Dieu, telle qu'elle nous a apparu au chapitre précédent, peut nous donner la mesure de la vivacité de sa foi. Éclairé de lumières surnaturelles par ce contact habituel avec la Divinité, si je puis ainsi dire, il mettait sa gloire à abaisser son esprit et son cœur devant la véracité de Dieu nous révélant ce que nous devons croire, et devant l'autorité de l'Église, interprète de la révélation divine. Loin que cette soumission de sa raison eût pour lui quelque chose de pénible, ce lui était, au contraire, un bonheur incomparable de n'être point abandonné aux versatilités et aux ténèbres de son propre esprit, et d'être dirigé dans sa croyance par l'autorité infaillible de l'Église. « Je « sens en moi, disait-il à sainte Chantal [1], de si vifs transports « d'amour pour la foi, que toute ma vie j'ai désiré mourir « pour elle; et c'est ce qui m'a conduit diverses fois dans « Genève, au milieu des hérétiques qui en voulaient à ma « vie. » Aussi, ni la lecture des livres enfantés par l'hérésie, qu'il étudia pour les réfuter, ni la fréquentation des hérétiques, parmi lesquels il vécut pour les convertir, ne put porter aucune atteinte à sa foi; et il voyait en cela un bienfait du ciel dont il se plaisait à le remercier avec un cœur tout pénétré de reconnaissance. « Quelles actions de grâces ne « dois-je pas à Dieu, disait-il, de ce que mon faible et jeune « esprit a pu parcourir les livres les plus empestés des héré-

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

« tiques sans ressentir la moindre impression de leur mal! O « Dieu! quand je pense à ce bienfait, je tremble d'horreur de « mon ingratitude [1]. » — « Remerciez, dit-il ailleurs [2], la souve- « raine clarté de Dieu, qui répand si miséricordieusement ses « rayons dans mon cœur, qu'à mesure que je vis parmi ceux « qui en sont privés, je vois plus distinctement sa grandeur « et sa désirable suavité. » Sa foi, en effet, semblait aller toujours croissant. « Il suffisait de le fréquenter, dit sainte « Chantal, pour reconnaître que Dieu lui avait communiqué « le don de la foi dans une perfection éminente, et donné sur « nos mystères, sur le sens des Écritures et la vraie doctrine « de l'Église, des connaissances tout à fait extraordinaires : « l'Esprit-Saint avait répandu au centre de son âme une lu- « mière si claire, qu'il voyait les vérités de la foi d'une « simple vue, avec une certitude, un goût et une suavité in- « comparables qui lui causaient des ardeurs intérieures, des « extases, des ravissements de volonté, et faisaient acquiescer « délicieusement son esprit et son cœur aux belles vérités qui « lui étaient montrées. » Écoutons-le parler lui-même à ce sujet : « O Dieu! écrivait-il [3], mon âme ne trouve rien de dif- « ficile à croire parmi les effets du divin amour : la beauté « de notre sainte foi me paraît si ravissante, que j'en meurs « d'amour, et m'est avis que je dois serrer le don précieux « que Dieu m'en a fait dans un cœur tout parfumé de dévo- « tion [4]... Lorsque notre esprit, élevé au-dessus de la lumière « naturelle, commence à voir les vérités sublimes de la foi, ô « Seigneur, quelle allégresse! L'âme se fond de plaisir en « entendant la parole de son céleste Époux, qu'elle trouve « plus suave que le miel de toutes les sciences humaines, ou en

[1] Lettre CLXXXIVe. — *Esprit de saint François de Sales*. XVIIIe part., sect. XXX.

[2] Lettre CCLXXXVIIIe. — *Dép. de sainte Chantal*. art. 21.

[3] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VII, ch. XII.

[4] Lettre CCLXXXVIIIe. — *Esprit de saint François de Sales*. XVIe part., sect. VIII.

« voyant sa face, non, il est vrai, au plein jour de la gloire,
« mais dans la faible clarté du point du jour... Oh! quelles
« délices donne à l'âme la sainte lumière de la foi, qui montre
« avec une certitude incomparable, non seulement l'origine
« et la destination des créatures, mais la naissance du Verbe
« divin, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, est un seul Dieu
« très adorable et béni dans les siècles des siècles! Le docte
« Platon ne sut jamais ceci, l'éloquent Démosthènes l'a ignoré.
« *Hoc doctus Plato nescivit, hoc Demosthenes eloquens igno-*
« *ravit* [1]. Les heureux pèlerins d'Emmaüs disaient, en enten-
« dant les paroles de la foi : Notre cœur n'était-il pas tout ar-
« dent tandis qu'il nous parlait en chemin? Or, si les vérités
« divines procurent de si grandes suavités lorsqu'elles ne sont
« encore proposées que dans la lumière obscure de la foi, ô
« Dieu! que sera-ce quand nous les contemplerons dans la
« clarté du midi de la gloire? La reine de Saba s'écriait, après
« avoir entendu les paroles de sagesse qui sortaient de la
« bouche de Salomon, que ce qu'on lui avait dit de cette sa-
« gesse n'était pas la moitié de ce que l'expérience lui en fai-
« sait connaître; mais quand, arrivés en la céleste Jérusalem,
« le roi de gloire nous manifestera avec une clarté incompré-
« hensible les merveilles de la souveraine vérité, et que nous
« verrons à nu ce que nous avons cru ici-bas, oh! alors quels
« ravissements, quelles extases, quelle admiration, quel
« amour, quelles douceurs! Non, jamais, dirons-nous dans
« l'excès de nos transports, nous n'aurions pensé voir des vé-
« rités si délectables [2]. » A la vue d'une telle foi, on conçoit ce
que nous rapportent les témoins qui ont déposé dans le procès
de sa canonisation. « Il avait, disent-ils, une grâce spéciale
« pour expliquer et faire entendre les plus hauts mystères; il
« les développait avec tant de facilité et de grâce, que les
« plus simples comprenaient aisément [3]. Il excellait à ramener

[1] S. Hieron., II *ad Paulin.*, col. 570, éd. Bened., t. IV.
[2] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. III, ch. IX.
[3] *Dép. de Passis.*

« à la foi les âmes égarées, à affermir les esprits chancelants, « à consoler et calmer les personnes tentées sur la profondeur « de nos mystères [1]. Où l'entendement, leur disait-il, ren- « contre plus d'obscurité, la foi a plus de lustre. » Mais, en général, il enseignait que, dans les tentations contre la foi, il faut vaincre en fuyant plutôt qu'en combattant et raisonnant; qu'il faut imiter ceux qui défendent une place assiégée, et qui, voyant les ennemis attaquer un poste ou donner l'escalade d'un côté, font une sortie par une autre porte et prennent l'ennemi à dos; qu'ainsi, quand la tentation contre la foi assiège l'entendement et veut emporter la raison, il faut, au lieu de s'amuser à disputer et à raisonner, sortir par la porte de la volonté et faire une bonne charge, s'élançant de vive force, par de saintes affections et de très humbles soumissions de notre volonté à l'autorité de la sainte Église, disant, par exemple : « Vive Jésus en qui je crois! vive la sainte « Église à qui j'adhère! O mère des enfants de Dieu, jamais « je ne me séparerai de vous, je veux mourir en votre sein [2]. »

Pour affermir la foi, le saint évêque disait qu'il ne connaissait rien de mieux que de marcher à sa lumière et de vivre de sa vie. « Quand il vous arrive quelque notable diffi- « culté, disait-il, ne remuez rien que vous n'ayez première- « ment regardé l'éternité. » C'était une de ses maximes, raconte M. de Belley, qu'il faut marcher devant Dieu selon l'esprit de la foi et non selon le sens humain, c'est-à-dire emprunter à la foi la règle de ses actions, de ses paroles et de ses désirs, se laisser constamment guider par elle, comme les Israélites dans le désert suivaient la colonne qui les précédait, et retracer en toute sa conduite les maximes de l'Évangile, les exemples de Jésus-Christ et des saints. Il ne voulait point qu'on se portât à une chose parce qu'on y a du goût, qu'on s'en abstînt parce qu'on y a du dégoût; c'était ce qu'il appelait

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

[2] *Dép. du seigneur de Charmoisy.* — Lettre LXVIIIe.

vivre selon la chair et les sens, et non selon la foi. « Une « personne, disait-il[1], est bien douce, bien agréable; elle « m'aime et me rend service : chérir uniquement pour cela, « c'est aimer selon la chair et les sens, car les animaux, qui « n'ont pour guide que la chair et les sens, aiment leurs bien- « faiteurs et ceux qui les traitent avec douceur et affection. « Mais une personne est rude, âpre, incivile : je l'aborde, je « lui témoigne de l'affection, je lui rends service, non que j'y « aie du plaisir, mais parce que cela est selon le bon plaisir « de Dieu; c'est là agir en esprit de foi. Je suis triste, et à « cause de cela je ne veux pas parler : les perroquets font « ainsi. Je suis triste; mais puisque la charité veut que je « parle, je le ferai; c'est là vivre de la foi. Je suis méprisé, « et je m'en fâche : les paons et les singes font ainsi. Je suis « méprisé, et je m'en réjouis : c'est là imiter les apôtres. Vivre « donc de la foi, c'est faire les actions, dire les paroles, avoir « les pensées que l'esprit de foi requiert de nous. L'âme, ap- « puyée sur l'esprit de foi, s'encourage parmi les difficultés, « parce qu'elle sait que Dieu aime, supporte et secourt les « misérables qui espèrent en lui; elle s'attache à Dieu et dit « souvent que tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien, que ce qui « n'est pas pour l'éternité n'est que vanité[2]. »

Aussi le saint évêque avait-il l'œil toujours ouvert sur son intérieur pour y entretenir continuellement cette vie de la foi. « Ceux qui l'ont longuement fréquenté, dit un de ses histo- « riens[3], ont reconnu qu'il ne suivait en rien ses inclinations « naturelles; » et lorsqu'elles se présentaient à lui, il les foulait sous les pieds sans en tenir aucun compte, pour n'agir et ne parler qu'en vue de Dieu. « Nous ne devons plus, disait- « il, nous servir de notre cœur, de nos yeux, de nos paroles « pour contenter notre humeur et nos inclinations, mais seu-

[1] Lettre DCCIe.

[2] *Dép. de Janus. — Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. XII et XIII.

[3] Le P. la Rivière, p. 534 et 582.

« lement pour le service de l'époux céleste. » Aussi toutes ses actions, les plus communes comme les plus relevées, il les accompagnait d'une vue de foi; et c'était le plus souvent l'intention très pure de plaire à Dieu, un désir ardent de faire la chose le mieux possible pour le pur amour du Sauveur, vers lequel son cœur aspirait sans cesse par de saints élancements ou du moins par des regards intérieurs pleins d'affection, de sorte qu'on peut dire, avec l'historien déjà cité[1], que toute l'économie de son âme lui était continuellement présente; rien ne s'y passait, rien ne s'y omettait, qu'il ne s'en rendît compte à la lumière de Dieu ; et de cette excellente clarté provenait une délicatesse de conscience si grande, qu'il n'eût pu souffrir en lui volontairement, je ne dis pas ce qu'il savait pouvoir déplaire à Dieu, mais même ce qu'il croyait devoir lui être moins agréable comme moins parfait.

[1] Le P. la Rivière, p. 511.

CHAPITRE IV

SON ESPÉRANCE

L'espérance chrétienne a deux parties distinctes : d'un côté elle aspire à la possession de Dieu dans le ciel et compte sur le secours d'en haut pour parvenir à ce bonheur ; de l'autre, elle se repose en la providence de Dieu avec un abandon filial au milieu de tous les événements de la vie. Sous le premier rapport, c'est l'espérance chrétienne dans le sens strict du mot; sous le second rapport, c'est l'espérance dans un sens plus large, ou la confiance en Dieu. Or François de Sales, loin d'avoir fait défaut à l'espérance sous aucun de ces deux rapports, y a merveilleusement excellé.

Ne regardant cette terre que comme un lieu d'exil, il aspirait de toute son âme vers les biens de la vie future, et aimait à redire souvent les paroles du prophète : « Oh ! que la durée « de mon exil se prolonge ! Mon âme languit loin de ma pa- « trie : *Heu ! quia incolatus meus prolongatus est! Multum in-* « *cola fuit anima mea*[1] ! » Un jour qu'il redisait ces tendres soupirs devant l'évêque de Belley[2], celui-ci, s'imaginant qu'il faisait allusion à son éloignement de Genève, lui répondit par ces autres paroles des Juifs bannis de Jérusalem : « Nous « nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone, « et là nous avons pleuré en nous souvenant de Sion : *Super* « *flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus, cum recordare-* « *mur Sion*[3]. — Ah ! répliqua-t-il, ce n'est pas cet exil qui me

[1] Ps. CXIX, 5.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, part. II[e], sect. III.
[3] Ps. CXXXVI, 1.

« touche : ne suis-je pas encore trop bien dans notre cité de « refuge, le cher Annecy? Je parle de l'exil de cette vie. Tant « que nous sommes ici-bas, ne sommes-nous pas exilés de « Dieu et de notre patrie? Malheureux que je suis! qui me dé- « livrera de ce corps de mort?

« — Vous n'avez pas raison, reprit l'évêque de Belley, de « vous déplaire en cette vie, où tout vous sourit : je ne vois « que fête pour vous; vos ennemis vous respectent, et les en- « nemis même de la religion vous honorent; vous êtes les dé- « lices de tous ceux qui vous fréquentent. — Tout cela, dit le « saint évêque, est bien peu de chose, et il y faut peu compter. « Ceux qui chantèrent Hosanna au fils de David crièrent, trois « jours après : Crucifiez-le! *Crucifige!* D'ailleurs, rien ne « m'est plus cher que mon âme, et, quand on m'offrirait de « vivre aussi longtemps que j'ai déjà vécu, avec tous les con- « tentements et toutes les prospérités qui se peuvent désirer « en cette vie, qu'est-ce que tout ce qui passe, en regard de « l'éternité?... Oh! que l'éternité est désirable, écrivait-il à « sainte Chantal[1], au prix des misérables vicissitudes d'ici- « bas!... Tous les jours mon âme s'échauffe dans l'amour et « l'estime des choses éternelles... Laissons couler le temps avec « lequel nous nous écoulons petit à petit pour être transformés « en la gloire des enfants de Dieu... Que l'éternité est incom- « parablement plus aimable, puisque sa durée est sans fin, ses « jours sans nuits, et ses contentements invariables[2]! Qui aspire « à l'éternité doit trouver légères les adversités de cette vie qui « ne durent que de chétifs et courts moments[3]. En voyant ce « monde et ses faux biens se rompre devant nos yeux, reconnais- « sons le tort que nous avons de loger nos affections et espérer « nos contentements ailleurs qu'en Dieu et en son éternité. »

C'était par cette espérance de l'éternité qu'il consolait tous

[1] Lettre DCCCLIV^e.
[2] Lettre DCCCLV^e.
[3] Lettre DCCCXXXIV^e et DCCCXXXVII^e.

ceux qui avaient perdu ou étaient en péril de perdre quelques-uns des leurs : « Oh! si une fois nous avions notre cœur bien « pénétré de la sainte et bienheureuse éternité, écrivait-il à une « mère dont l'enfant était en danger[1], allez, dirions-nous à tous « nos amis, allez, chers amis, en cet Être suprême à l'heure « que le roi de l'éternité vous a marquée ; nous y irons aussi « après vous, et, puisque le temps ne nous est donné que pour « cela et que le monde ne se peuple que pour peupler le ciel, « nous ferons tout ce que nous pourrons pour nous en rendre « dignes... » « Oui, vraiment, disait-il un autre jour[2], les « passages de nos amis à une vie meilleure sont très aimables, « puisqu'ils se font pour peupler le ciel et agrandir la gloire « de notre roi; un jour nous irons les rejoindre, et, en attendant, apprenons soigneusement le cantique du saint amour, « afin que nous le chantions plus parfaitement dans l'éternité. « Bienheureux ceux qui ne mettent point leur confiance dans « la vie présente et ne l'estiment que comme une planche « pour passer à la vie céleste, dans laquelle seule il faut placer nos espérances... » « Il n'y a personne, disait-il encore[3], « qui ait le cœur plus tendre en amitié que moi et qui ressente « plus vivement les séparations; néanmoins je tiens pour si « peu cette vanité de la vie, que jamais je ne me retourne « vers Dieu avec plus d'amour que quand il m'a frappé. Il « faut élever le cœur en haut, vivre avec des pensées généreuses et magnifiques qui nous tiennent attachés à cette « sacrée Providence qui n'a disposé nos moments mortels que « pour la vie éternelle; il ne faut voir dans la mort que le « passage à l'éternité, où les amitiés commencées en ce monde « se reprendront pour ne plus jamais recevoir de séparation. « Attendons courageusement que l'heure de notre départ « sonne, pour aller où nos amis sont déjà arrivés. Je ne vous

[1] Lettre DCCVII^e^.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 25.
[3] Lettres DCCCXXXIV^e^, DCCCXXXV^e^, DCCCXXXVI^e^, DCCCXXXVII^e^, DCCCXXXVIII^e^, DCCCXL^e^.

« défends pas de pleurer ; Notre-Seigneur pleura bien sur La-« zare, et vraiment je pleure bien aussi, moi, en semblables « occasions ; mon cœur de pierre ès choses célestes jette des « eaux pour ces sujets; mais je désire que vous ne pleuriez « pas démesurément et que vous témoigniez préférer l'éternité « à l'image de ce monde. »

« Nous devons, ajoutait-il gracieusement[1], imiter les al-« cyons, qui, au dire de quelques-uns, font leur nid au milieu « des mers, et en agencent si bien l'équilibre, que le mouve-« ment des vagues ne les peut submerger, en unissent si bien « toutes les parties inférieures, que l'eau ne les peut péné-« trer, et ne laissent qu'une ouverture vers le ciel pour aspi-« rer et respirer. Oh ! que je voudrais que nos cœurs soient « de la sorte bien fermés au monde, bien calfeutrés de toutes « parts, afin que les choses de la terre ne les puissent submer-« ger ! Que je désire qu'il ne s'y trouve aucune ouverture « que du côté du ciel, pour aspirer et respirer Notre-Seigneur ! « Oh ! quand nous rendra-t-il tels, que, quoique environnés « du monde et de la chair, nous ne vivions pourtant que de « l'esprit ; que, quoique entourés des vanités du monde, nous « visions cependant toujours au ciel ; que, quoique vivant « parmi les hommes, nous ne cessions de louer Dieu avec les « anges ? Quand sera-ce que toutes nos espérances seront uni-« quement pour le paradis ? Quand le divin amour nous con-« sumera-t-il pour nous faire mourir entièrement à nous-« mêmes et vivre entièrement à Dieu ? »

En même temps que le saint évêque aspirait si ardemment à la possession de Dieu dans le ciel, il confessait du fond de son cœur, qu'à ne considérer que sa misère, il ne méritait que l'enfer ; mais, plein d'une humble confiance en la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, il espérait fermement partager un jour le bonheur des élus[2] : « Et que ferait Notre-

[1] Lettre CLXII^e.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 25.

« Seigneur de sa vie éternelle, disait-il [1], s'il ne la donnait « aux pauvres, petites et chétives créatures comme nous, qui « ne voulons espérer qu'en sa souveraine bonté? Vive Dieu! « j'ai cette confiance bien ferme au fond du cœur, que nous vi- « vrons éternellement avec Dieu; nous serons un jour tous « ensemble au ciel; il faut prendre courage, nous irons bien- « tôt là-haut.... O mon Dieu, que je trouve de consolation dans « l'assurance que j'ai que mon cœur sera éternellement abîmé « dans l'amour du cœur de Jésus! Que la Providence nous « conduise où il lui plaira, qu'importe? nous arriverons à ce « port [2]. »

Un gentilhomme, que la crainte de la mort et des jugements de Dieu avait jeté dans une profonde tristesse, le consultait un jour : « Hélas! lui répondit-il [3], que c'est un étrange tourment « que celui-là! Mon âme, qui l'a enduré six semaines durant, « est bien capable de compatir à ceux qui en sont affligés; « mais il faut que je vous parle cœur à cœur, et que je vous « dise que quiconque a un vrai désir de servir Notre-Seigneur « et de fuir le péché ne doit nullement se tourmenter de la « pensée de la mort et du jugement. S'il faut craindre l'un et « l'autre, ce ne doit pas être de cette crainte qui abat et dé- « prime la vigueur de l'âme, mais d'une crainte mêlée de « confiance, et par cela douce. Dieu nous aidera, pourvu que « nous l'en priions. Puisque vous désirez être tout à Dieu, espé- « rez en lui : qui espère en lui ne sera point confondu. »

Plein de ces sentiments, il disait un jour à M. de Belley, dans son langage simple et naïf, qu'il fallait mourir entre deux oreillers, l'un de l'humble confession que nous ne méritons que l'enfer, l'autre d'une entière confiance que Dieu, dans sa miséricorde, nous donnera son paradis. Et, une autre fois que sainte Chantal était malade à l'extrémité : « Mettez votre « tête, lui dit-il, au pied de la croix, et tenez-vous là hum-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVe p., sect. XV et XXX.
[2] *Entretien* II. — *Dép. de sainte Chantal.*
[3] Lettre DCCCXXVIII^e.

« blement et pleine de confiance pour recevoir les mérites du « sang qui en découle. » C'était cette ferme espérance du ciel qui l'encourageait parmi les peines cuisantes et les travaux immenses de son épiscopat. « La grandeur de nos espérances « en la vie éternelle, disait-il, doit nous rendre presque in- « considérables tous les événements de cette vie temporelle ; » et il aimait à redire souvent et à inculquer aux autres ces deux vers, dont le sens vaut mieux que la poésie :

A cause des biens que j'attends,
Les travaux me sont passe-temps.

Sa confiance en Dieu parmi tous les événements au milieu desquels il se trouva n'était pas moins admirable [1]. Frappé de cette considération que Dieu est pour nous un tendre père qui fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment ; que, Notre-Seigneur ayant envoyé les apôtres sans argent et sans provisions, rien cependant ne leur avait manqué, et que tous les événements, grands ou petits, partent de la main paternelle de la Providence, sans laquelle un cheveu ne tombe pas de notre tête, il se reposait en Dieu avec plus de confiance que ne fit jamais enfant dans le sein de sa mère. « Notre-Seigneur, « disait-il, m'a appris cette leçon dès ma jeunesse, et si j'é- « tais à renaître, je voudrais me laisser gouverner jusque dans « les moindres choses par cette divine Providence, avec une « simplicité d'enfant et un profond mépris de toute prudence « humaine... Ce m'est une grande jouissance, ajoutait-il, de « marcher les yeux fermés sous la conduite de la Providence. « Ses desseins sont impénétrables, mais toujours doux et « suaves à ceux qui se confient en elle. Laissons-la donc con- « duire notre âme, qui est sa barque, elle nous fera surgir à « bon port. Heureux ceux qui se confient en Celui qui peut « comme Dieu et veut comme père nous donner tout ce qui

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. xv ; XIIIe part., sect. II.

« nous est bon; malheureux, au contraire, ceux qui mettent « leur confiance dans la créature : celle-ci promet tout, donne « peu et fait payer bien cher le peu qu'elle donne. »

Conformément à ces maximes, il écrivait à une de ses filles de la Visitation[1] : « Demeurez en paix entre les bras si doux « de la divine Providence. L'enfant ne périra jamais qui se « tient ferme entre les bras d'un père tout-puissant, je ne dis « pas seulement parmi la douceur et la paix des prospérités, « ce que chacun sait faire, mais parmi les orages et les tem- « pêtes, ce qui est le propre des enfants de Dieu. » Un jour qu'il était contrarié dans un projet qui lui tenait fort à cœur, il écrivit à sainte Chantal : « La Providence l'a ainsi disposé, « et vous savez quelle fidélité mon cœur lui a voué : je la « laisse régler et gouverner toutes choses comme il lui plaît, « sans m'embarrasser de mes affections. » — « J'attends une « grande tempête, » écrivait-il dans une autre circonstance à la même confidente de ses pensées[2], « mais je l'attends joyeu- « sement. Je regarde la providence de Dieu; j'espère que cet « orage sera pour sa plus grande gloire et pour mon repos, « et cette attente me remplit de consolation. Que le ciel « s'arme contre moi, que la terre et les éléments se mutinent, « que toutes les créatures me déclarent la guerre, je ne crains « rien. Il me suffit de savoir que je suis avec Dieu, et que « Dieu est en moi. » Un jour qu'il passait sur le lac de Genève dans une petite embarcation peu solide, il éprouvait une jouissance ineffable à voir sa vie si pleinement entre les mains de la Providence, qu'il n'était séparé de la mort que par une planche de trois doigts[3]; et, quand on lui demandait comment il avait pu s'élever à cette égalité d'âme qui était si admirable en lui, « lorsqu'on a sa confiance en Dieu, répondait- « il, sans jamais se séparer d'un objet si égal et si constant, « on ne peut jamais varier; cette confiance est le pôle immo-

[1] Lettre DCCVII^e.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 70.
[3] Lettre LXXVIIIe. — *Esprit de saint François de Sales,* p. XVe, sect. XVI.

« bile sur lequel roulent tous mes désirs et tous mes mouve-
« ments[1]... — Comment, lui demandait-on un jour, vous
« êtes-vous exposé tant de fois entre les mains des hérétiques?
« — Ce n'est point, répondit-il, par hardiesse ni simplicité
« d'esprit, mais simplicité de confiance en la Providence cé-
« leste. Ne faut-il pas laisser notre vie et tout ce que nous
« sommes à la pure disposition de cette adorable Providence?
« Car, enfin, nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui
« qui, pour nous rendre siens, a voulu d'une manière si amou-
« reuse être entièrement nôtre[2]. »

Toujours animé de cette ferme confiance, avait-il à entreprendre quelque affaire qu'il croyait dans l'ordre de Dieu, il commençait par la placer sous la conduite de la Providence; et, cela fait, il se tenait calme et assuré du succès. Lorsqu'il ne trouvait point d'appui à ses desseins, ou qu'il prévoyait, selon la prudence humaine, de l'impossibilité dans l'exécution, loin de concevoir quelque inquiétude ou d'être ébranlé dans sa confiance, il n'en était alors que plus ferme et plus content. « Je ne vois point de jour à l'établissement de notre « institut, disait-il un jour à sainte Chantal[3], mais je suis sûr « que Dieu le fera réussir, » comme en effet la chose arriva peu après. Cette confiance ne l'empêchait pas cependant d'agir de son côté. Hardi et intrépide parce qu'il espérait, il poussait l'entreprise par tous les moyens, sans jamais se décourager; et sa maxime était que, quand Notre-Seigneur nous commet une affaire, il faut la poursuivre jusqu'au bout, en dépit de toutes les difficultés, et ne jamais l'abandonner.

Était-il en butte à des tentations terribles, car Dieu, pour perfectionner sa vertu, voulut qu'il y fût exposé, sa confiance le rendait plein de courage. « Je suis fort tourmenté, écrivait-« il un jour à sainte Chantal; il me semble que je n'ai nulle « force pour résister, et que, si l'occasion se présentait, je

[1] *Dép. de Janus.*
[2] *Dép. de Michel Favre.*
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

« succomberais; mais plus je me sens faible, plus je mets ma « confiance en Dieu; et je tiens pour certain qu'en présence « de l'occasion, Dieu me revêtirait de sa force, et que je dé- « vorerais mes ennemis comme des agnelets[1]. »

Sa prière tardait-elle quelquefois à être exaucée, il ne se décourageait point. « La Providence ne diffère son secours, « disait-il, que pour provoquer notre confiance. Si notre Père « céleste ne nous accorde pas toujours ce que nous deman- « dons, c'est pour nous retenir auprès de lui et nous donner « sujet de le presser par une amoureuse violence, ainsi qu'il « le fit bien voir à ces deux pèlerins d'Emmaüs, avec les- « quels il ne s'arrêta que sur la fin du jour et quand ils le « forcèrent... »

Enfin, dirigeait-il des âmes éprouvées, il leur prêchait la confiance avec un accent propre à la leur inspirer. « Viennent « l'orage et la tempête, écrivait-il à l'une d'elles, vous ne pé- « rirez pas, vous êtes avec Jésus. Si la peur vous saisit, criez « fort : O Sauveur! sauvez-moi. Il vous tendra la main, ser- « rez-la bien et allez joyeusement, sans philosopher sur votre « mal. Tant que saint Pierre a confiance, la tempête ne peut « le faire enfoncer; dès qu'il craint, il enfonce. La peur est « un plus grand mal que le mal même. Il ne faut pas vouloir « qu'aucune feuille de votre arbre soit agitée, mais il doit « vous suffire qu'il demeure profondément enraciné. Si vous « faites des chutes, prosternez-vous devant Dieu pour lui dire « en esprit de confiance et d'humilité : Miséricorde, Seigneur, « car je suis infirme. Relevez-vous ensuite en paix et allez « en avant, bannissant toute défiance par la pensée que Dieu « est plus miséricordieux que nous ne sommes misérables. « Souffrez sans trouble la privation des goûts sensibles, un « seul acte fait avec sécheresse valant mieux que plusieurs « faits avec une grande tendresse, pourvu qu'il soit fait avec « un amour plus fort, quoique moins agréable. Enfin, faites

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 72.

« de tout vous-même un abandon paisible à la Providence au « milieu des accidents de la vie et en présence même de la « mort. Dieu vous a gardé jusqu'à présent; tenez-vous à la « main de sa providence, et il vous assistera; et là où vous « ne pourrez marcher, il vous portera. Ne pensez pas à ce qui « vous arrivera demain : car le Père éternel, qui a eu soin de « vous aujourd'hui, en aura soin demain et toujours. Ou il ne « vous donnera pas de mal, ou, s'il vous en donne, il vous « donnera un courage invincible pour le supporter. Si vous « êtes en butte aux assauts des tentations, ne désirez pas d'en « être affranchi. Il est bon que nous les éprouvions, afin d'a- « voir l'occasion de les combattre et de remporter des vic- « toires. Cela sert à pratiquer les plus excellentes vertus et à « les établir solidement dans l'âme. »

CHAPITRE V

SON AMOUR POUR DIEU

Il est un amour renfermé dans l'espérance, dit saint François de Sales[1]; et cet amour est bon parce qu'il nous unit à Dieu, mais il est imparfait, car il se mélange avec l'amour de notre propre intérêt, puisque, si nous aimons Dieu, c'est qu'il est bon envers nous et veut nous rendre heureux. L'amour parfait, au contraire, ou la vraie charité, s'élève au-dessus de tout intérêt propre; par lui, nous aimons Dieu, non pas en vue du bien qu'il nous a fait ou qu'il nous réserve, mais parce qu'il est en lui-même l'infinie perfection, digne par elle seule de ravir tous les cœurs, la bonté souveraine, la beauté incomparable qui ne peut jamais être assez aimée, quand même nous n'en aurions reçu aucun bien et que nous n'aurions à en attendre aucune récompense; nous aimons Dieu parce qu'il est Dieu. Voilà l'amour pur[2], la parfaite charité, dont saint François de Sales nous offre un magnifique modèle.

La preuve qu'il a ainsi aimé Dieu se trouve d'abord dans son attention délicate à observer non seulement les préceptes, mais les conseils évangéliques, et à fuir jusqu'aux apparences du péché, « de même, disait-il avec son gracieux lan-
« gage, que la colombe des Cantiques, qui, faisant son séjour
« sur le bord des eaux pour y voir de loin l'ombre des oiseaux
« de proie, s'envole et se cache dans sa retraite à la première
« vue de cette ombre[3]. » Encore était-ce peu pour lui, ra-

[1] *Traité de l'amour de Dieu,* l. II, ch. XVII.
[2] *Esprit de saint François de Sales,* XIVe part., sect. VII.
[3] *Dép. du chan. Gard.*

conte un de ses historiens [1], de ne point déplaire au Dieu qu'il aimait uniquement; il s'attachait en tout à lui plaire le plus parfaitement qu'il lui était possible : et, s'il eût entrevu un moyen de lui plaire un peu davantage, il l'eût suivi à l'instant, quand il lui en eût dû coûter la vie. Sainte Chantal confirme la même observation : — « Ce n'est pas, dit-elle, qu'il ne « commît quelque imperfection; mais, quand cela lui arri- « vait, c'était par faiblesse ou pure surprise; et jamais il n'en « eût laissé une seule s'attacher à son cœur, pour petite qu'elle « fût. Tout était si rangé, si calme, et la lumière de Dieu si « claire en cette bienheureuse âme, plus pure que le soleil, « plus blanche que la neige, qu'il voyait jusqu'aux moindres « atomes de ces mouvements; et jamais il ne souffrait volon- « tairement en lui ce qu'il y voyait de moins parfait; son « amour ne le lui permettait pas : car, disait-il, il faut lier « toutes nos affections et passions, toutes nos inclinations et « aversions avec la chaîne d'or du saint amour [2], et, si je con- « naissais dans mon cœur la moindre fibre qui ne fût pas toute « détrempée de l'amour de mon Dieu, je l'arracherais à l'ins- « tant. Ah! qu'on m'arrache le cœur, si je ne dois pas l'em- « ployer tout entier à aimer [3] ! Ou mourir ou aimer : car la vie « sans amour est pour moi pire que la mort. Mourir à tout « autre amour, pour vivre à celui de Jésus et pouvoir chanter « éternellement : J'aime Jésus [4]. » C'était une de ses maximes que le vrai signe de l'amour divin, c'est d'aimer également Dieu en toutes choses, puisque, ce souverain bien étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour ne peut venir que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui [5]. « Si

[1] Le P. la Rivière, p. 559.

[2] *Dép. de Rannaud.* — Le P. la Rivière, p, 568.

[3] *Dép. de sainte Chantal.* art. 26. — *Esprit de saint François de Sales.* X[e] part., sect. XVI.

[4] *Esprit de saint François de Sales,* III[e] part., sect. XXX. — VII[e] part., sect. I.

[5] *Esprit de saint François de Sales,* XV[e] part., sect. XXXIII. — XI[e] part., sect. II. — Lettre DCCXLVIII[e].

« nous n'aimions que Dieu, disait-il, la pauvreté et les ri-
« chesses, la santé et la maladie, la vie et la mort, toutes les
« vicissitudes de ce monde nous seraient indifférentes, parce
« que nous les verrions toutes en Dieu, qui les ordonne ou les
« permet avec une infinie sagesse. »

Mais le saint prélat ne se bornait pas à fermer l'entrée de son cœur à tout ce qui n'était pas l'amour de Dieu; il pratiquait encore excellemment ce qu'il a écrit dans son *Introduction à la Vie dévote*[1]. « Ceux qui aiment Dieu, dit-il, ne peu-
« vent cesser de penser à lui, de respirer pour lui, d'aspirer
« à lui, de parler de lui; et ils voudraient, s'il était possible,
« graver sur toutes les poitrines le saint et sacré nom de Jé-
« sus. » La nuit, quand il se réveillait, on l'entendait souvent pousser des élans d'amour et s'écrier : « Ah! mon Dieu, quand
« serez-vous connu? Quand sera-ce qu'on vous aimera comme
« vous le méritez? » Et le matin, à son lever, il protestait à Dieu qu'il ne voulait rien autre chose dans cette journée que l'aimer et faire son bon plaisir. Pendant tout le jour qui suivait, il ne vivait que d'amour. « Certes, disait-il, il faut ou
« aimer ou mourir, ou plutôt aimer pour mourir, c'est-à-dire
« mourir à tout autre amour que celui de Jésus, ne plus vivre
« que pour celui qui est mort pour nous faire vivre éternelle-
« ment entre les bras de sa bonté[2]. »

Il faisait toutes ses actions non pour éviter l'enfer ou gagner le ciel, mais par pur amour[3]. « Faites beaucoup pour
« Dieu et ne faites rien sans amour, écrivait-il[4]; appliquez
« tout à cet amour, mangez et buvez pour cela. » Son cœur en était si rempli, que ce sentiment semblait absorber tous les autres. S'il aimait Dieu, la crainte des châtiments réservés à ceux qui ne l'aiment pas n'y avait aucune part; et, s'il le craignait, c'était uniquement par amour, comme l'ami qui craint

[1] IIe part., ch. XIII.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. XXXI.
[3] *Ibid.*, XIVe part., sect. XXXV et VII.
[4] *Ibid.*, XVe part., sect. XXII.

de déplaire à son ami, observant en cela sa maxime, qu'aimer par crainte, c'est mettre du fiel dans la nourriture, du vinaigre dans le breuvage; mais que craindre par amour, c'est mettre du suc dans l'absinthe[1]. Par là toute sa vie était comme un exercice continuel d'amour, selon cette autre maxime, qu'il avait souvent à la bouche, que tout ce qui se fait par amour est amour; que le travail, la fatigue et la mort même ne sont qu'amour quand on les subit par amour. Pour peu qu'on l'observât, c'était là un fait facile à reconnaître. Quand il parlait en public, son visage, ses gestes, ses paroles, qui s'enflammaient, révélaient à tous le feu sacré qui brûlait dans son cœur; quand il parlait en particulier, on se sentait embaumé de la céleste suavité de l'amour divin, dans lequel il était comme tout transformé, à ce point qu'on ne pouvait ni se défendre d'éprouver quelque chose des flammes qui le consumaient, ni se rassasier de le voir ou de l'entendre : c'était une jouissance toujours nouvelle.

Cet amour dominait si parfaitement en lui toute autre affection, que rien au monde ne pouvait lui donner de contentement que Dieu seul, auquel il se tenait uni constamment, purement et sans mélange d'aucune autre vue, et que même un jour il eut le courage de dire à une personne qui lui était très chère : « Voyez-vous, si Dieu me commandait de vous sacri-« fier, comme il commanda à Abraham de lui sacrifier Isaac, « je le ferais à l'instant[2]. » Un autre jour, il fit une réponse à peu près semblable à une Religieuse qui le priait de lui donner place dans son souvenir et son amitié : « Je vous aime « tendrement, lui dit-il; mais, si Dieu m'ordonnait d'aller « vous noyer, je le ferais résolûment et promptement[3]. » Mais voici qui révèle mieux encore la force de son amour. Souvent on l'a entendu exprimer le désir de mourir martyr pour l'a-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. VIII. — Fin du *Traité de l'amour de Dieu.*

[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.

[3] De Cambis, t. I. p. 122.

mour de Dieu, non pas comme ces martyrs à qui le ciel ôtait le sentiment de leurs souffrances, mais en ressentant toutes les douleurs des plus affreux tourments, afin de mieux prouver à Dieu son amour. Il allait plus loin encore : «Ah! vraiment, « disait-il, m'est avis que le paradis serait parmi toutes les « peines de l'enfer si l'amour de Dieu y pouvait être, et les « tourments des damnés me paraîtraient désirables si les flam- « mes qui les consument étaient d'un feu d'amour divin[1]. Tout « me semble peu ou rien, hors l'amour de notre grand Dieu, et « j'estime même un vrai rien tous les contentements célestes « au prix de l'amour de mon Dieu. »

Cependant il gémissait de ne pas encore l'aimer assez : « Vous ne sauriez imaginer, écrivait-il à une personne, le sen- « timent que j'ai du désir d'aimer toujours plus. Et pourquoi « vivons-nous, si ce n'est pour aimer cette souveraine bonté? « Hélas! quand sera-ce que le divin amour nous consumera « pour nous faire entièrement mourir à nous-mêmes et entiè- « rement vivre à lui seul[2]? O amour éternel, mon âme vous « veut, vous choisit pour son partage... Je ne vous puis rien « dire de mon âme, écrivait-il à sainte Chantal, sinon qu'elle « sent de plus en plus un très ardent désir de n'estimer rien « que la dilection de notre Sauveur... Oh! qu'il faut désirer « cet amour et aimer ce désir, puisque la raison veut que nous « désirions à jamais d'aimer ce qui ne peut jamais être assez « aimé, et que nous aimions à désirer ce qui ne peut jamais « être assez désiré[3]... Aussi aspirait-il chaque matin à aimer « plus que la veille ; à chaque heure, à aimer plus qu'à l'heure « précédente, et chaque année, à aimer plus que l'année d'a- « vant. Je finis cette année, écrivait-il, avec un désir non seu- « lement grand, mais cuisant de m'adonner meshui davan-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. XXIV. — XIe part., sect. II. — XVIIIe part., sect. XXVIII. — VIIe part., sect. XVI. — Lettre DCCCLXIIIe. — *Dép. de sainte Chantal.* art. 26.

[2] Lettre LXXXIXe.

[3] *Esprit de saint François de Sales,* XIIIe part., sect. XII.

« tage au saint amour : Dieu, pourquoi vivrons-nous l'année « suivante, si ce n'est pour vous aimer plus ardemment ! « O Dieu, ou faites-nous mourir, ou faites-nous plus aimer ! « O mon Dieu, s'écrie-t-il ailleurs [1], quel bonheur et quelle « gloire de vous être uni par les chaînes de l'amour, de brûler « d'un même feu d'amour et dans une même fournaise avec « vous ! Oh ! de quel amour ne devons-nous pas être embrasés « à la vue des flammes qui sont en vous ! Hélas ! quand serons-« nous unis à Dieu de l'union parfaite ? Quand aurons-nous « des cœurs tout consumés de son amour ? Oh ! que j'ai de « désir que nous soyons bien anéantis en nous-mêmes pour « vivre tout à Dieu ! Qu'est-ce que je demande à Dieu, sinon « le pur et saint amour de mon Sauveur ? »

Dans l'ardeur de son amour, le saint évêque avait souvent à la bouche cette maxime : « A qui Dieu est tout, le monde « n'est rien, » maxime conforme au mot de saint François d'Assise : *Mon Dieu est mon tout;* et à celui de sainte Thérèse : *Tout ce qui n'est pas Dieu ou pour Dieu ne m'est rien;* et, en développant ces paroles, qu'il aimait à commenter, il avait coutume de dire : « Rien ne peut satisfaire en ce monde celui « qui ne se contente pas de Dieu : *Cui quod satis est satis « non est, huic unquam satis nihil est* [2]. Qui a l'amour de « Dieu n'a plus ni crainte, ni désir, ni espérance, ni courage, « ni joie que pour Dieu, et tous ces mouvements sont confondus « en un seul amour céleste [3]. Oh ! que c'est une bonne chose « de ne vivre qu'en Dieu, de ne travailler qu'en Dieu, de ne « se réjouir qu'en Dieu [4] ! Pour moi, disait-il, je ne veux plus « rien être à personne, ni que personne me soit rien, sinon « en lui et pour lui seul [5]. Vive Dieu ! il me semble que tout

[1] Fin du *Traité de l'amour de Dieu.* — Lettre DCXLIII^e.

[2] *Esprit de saint François de Sales.* XIIIe part., sect. X.

[3] *Traité de l'amour de Dieu,* liv. XII, ch. XX.

[4] *Esprit de saint François de Sales.* X^e part., sect. XXXII.

[5] *Dép. de Desfages.* — *Esprit de saint François de Sales.* X^e part., sect. XXXIII.

« ne m'est plus rien qu'en Dieu, en lequel et pour lequel « j'aime plus tendrement les âmes. » Et véritablement il était insensible à tout ce qui ne regardait que la terre; rien ne le touchait que Dieu ou ce qui était selon Dieu : « Notre maître, « disaient ses domestiques, ne s'anime que pour Dieu, il ne « s'embarrasse pas de ce qu'on lui sert à table, si les mets « sont froids ou chauds, insipides ou agréables au goût; mais « il ne peut souffrir la moindre offense de Dieu. »

Enfin, dit sainte Chantal, si on veut bien connaître l'amour dont le saint a brûlé pour Dieu, il n'y a qu'à lire les douze livres de son *Traité de l'amour de Dieu;* il s'y est dépeint naïvement lui-même; et tout cet admirable ouvrage n'est que l'histoire fidèle de son cœur et de sa vie [1]. Impossible de lire surtout le chapitre XXII du livre IIe, les chapitres III, VI, VII et XI du livre Xe; le chapitre XIV du livre XIe, et le chapitre XIII du livre XIIe, sans sentir que l'auteur était tout feu et tout amour pour son Dieu. C'est dans ce beau traité que, son cœur se livrant à l'amour que les théologiens appellent l'amour de complaisance, il s'écrie : « Que vous êtes beau, mon bien-« aimé! que béni soit à jamais mon Dieu de ce qu'il est si « bon! que je meure ou que je vive, je suis trop heureux de « savoir que mon Dieu est riche en tous biens et sa bonté in-« finie [2]. » C'est là que, présentant d'autres motifs d'aimer, il raconte l'amour de reconnaissance dont le pénètrent les bienfaits de Dieu, la création, la rédemption, la justification : « Ah! dit-il, comment peut-on avoir un cœur et ne pas aimer « une si infinie bonté! » C'est là enfin qu'il expose l'amour de bienveillance qui est dû à Dieu [3], c'est-à-dire le désir immense que doit ressentir tout cœur chrétien de le voir connu, aimé et servi, et la peine que doit nous causer l'offense de ce père infiniment bon; amour de bienveillance fondé sur ce principe, que l'amour ne peut souffrir de voir offenser celui

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, XIVe part., sect. I.
[3] *Ibid.*, Ire part., sect. XXXI. — XIVe part., sect. II.

qu'il aime. Nous ne suivrons pas le saint auteur dans le développement qu'il donne de cet amour; il nous suffira de dire que sa vie entière en est un développement bien autrement magnifique; car, s'il s'est livré à tant de prédications et de confessions, s'il a ramené dans la bonne voie tant d'hérétiques et de pécheurs, s'il a réformé tant de monastères, s'il a institué l'ordre de la Visitation, s'il a voué sa vie tout entière à des travaux continuels, ce n'a été que pour détruire le règne du péché et répandre l'amour de Dieu dans les cœurs. S'il a écrit tant de lettres de piété, s'il a composé tant de beaux ouvrages, et en particulier son *Traité de l'amour de Dieu*, ce n'a été que parce que, ne pouvant pas prêcher l'amour autant qu'il le désirait, il a pensé que ses livres remplaceraient sa voix et iraient dire à tous les pays comme à tous les siècles ce grand commandement de la loi : « Aimez Dieu de tout votre esprit, « de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos « forces ; » tant était gravée dans le cœur du saint prélat la parole que rapporte de lui la mère de Chaugy, dans sa déposition, que, « si on aime, il faut travailler à faire aimer Dieu et « à servir le prochain; que la charité est la mère du zèle et dit « toujours au céleste Époux comme Rachel à Jacob : Donnez-« moi des enfants, ou je mourrai. »

Pour exciter tous les cœurs à aimer, il ne cessait de redire que le mérite de toutes nos œuvres et la perfection chrétienne consistent dans l'amour : « C'est l'amour, disait-il, qui donne « le prix à toutes nos œuvres : ce n'est pas par la grandeur ou « la multiplicité de nos œuvres que nous plaisons à Dieu, mais « par l'amour avec lequel nous les faisons; et souffrir une « chiquenaude avec deux onces d'amour vaut mieux qu'endu-« rer le martyre avec une once du même amour [1]... Chacun, « disait-il encore, se fait une perfection à sa mode : les uns la « mettent dans l'austérité de la vie, d'autres en l'aumône,

[1] *Manuscrit de la sœur Fichet*, p. 45. — *Esprit de saint François de Sales*, V[e] part., sect. XIII et XIV. — IX[e] part., sect. XVIII. — XIV[e] part., sect. XXVI. — XIV[e] part., sect. XLVIII.

« d'autres en la fréquentation des sacrements; pour moi, je « ne connais d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son « cœur et son prochain comme soi-même : toutes les autres « pratiques ne sont que des moyens d'arriver à la charité, « mais ne sont pas la charité, qui seule fait la perfection. » Et quand on lui demandait comment faire pour parvenir à aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même : « Il faut, répondait-il, aimer Dieu de tout son cœur et « son prochain comme soi-même; je ne sais point de plus « grande finesse pour parvenir à aimer que d'aimer, comme « on apprend à étudier en étudiant, à parler en parlant, à « travailler en travaillant. Que les apprentis commencent; à « force d'aimer, ils deviendront maîtres; et que les plus avan- « cés avancent toujours et ne pensent jamais être arrivés au « terme; car la charité de cette vie peut toujours être aug- « mentée[1]. Désirer d'aimer toujours davantage, ajoutait-il, « c'est le moyen de croître toujours dans l'amour. Qui bien « désire la dilection, bien la cherche; qui bien la cherche, « bien la trouve. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXIX et XXX.

CHAPITRE VI

SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU[1]

L'acte d'amour le plus excellent que puisse produire une âme chrétienne, comme le degré de perfection le plus haut où elle puisse s'élever, c'est, selon saint François de Sales, l'union parfaite de sa volonté à celle de Dieu, cette union qui fait qu'on ne désire rien autre chose ici-bas que Dieu seul et son bon plaisir, qu'on veut tout ce qu'il veut et comme il le veut, et qu'on est toujours disposé à aller paisiblement et gaiement partout où il nous appelle, à accepter tout ce qu'il nous envoie, à faire tout ce qu'il nous demande ; et telle fut bien la vie du saint évêque de Genève. Toujours résigné et uni au plaisir de Dieu par un amour mêlé d'une sainte confiance, toujours soumis d'avance à tous les effets de la divine providence, il menait toutes les affaires avec un calme et un repos parfait de son âme, sans se troubler ni s'empresser, sans s'inquiéter du succès, comme sans être ému d'aucun accident contraire[2].

Employer son temps à une chose ou à une autre, être en santé ou en maladie, être loué ou être blâmé, tout lui était égal, parce qu'en tout il voyait le bon plaisir de Dieu. « Ne « regardez nullement à la substance des choses que vous « faites, disait-il, mais à l'honneur qu'elles ont, quelque ché- « tives qu'elles soient, d'être voulues de Dieu, d'être dans

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X^e^ p., sect. XXX. — XIVe p., sect. IX. — IIIe p., sect. XLII. — XVIIe p., sect. XVII. — VIIe p., sect. XVII et XVIII. — XVe p., sect. XXXI et XXXVII. — *Dép. de sainte Chantal*, art. 39.

[2] *Dép. de Moccand.*

« l'ordre de sa providence et disposées par sa sagesse. La « pureté de cœur consiste à estimer toutes choses au poids « du sanctuaire, qui n'est autre que la volonté de Dieu ; n'ai- « mez donc rien trop ardemment, pas même les vertus, que « l'on perd quelquefois en passant les bornes de la modéra- « tion[1]. »

« Qu'aimez-vous mieux, lui demandait-on un jour[2], ou « vivre en bonne santé ou passer le reste de votre vie para- « lytique, dans un lit? — Je n'aime ni l'un ni l'autre, répon- « dit-il, je suis indifférent et ne veux en l'un comme en l'autre « que le bon plaisir de mon Créateur. — Mais en santé, vous « feriez plus de bien qu'en maladie. — Je ne veux point « choisir, répliqua-t-il, la manière de servir mon Dieu : en « santé, je le servirai en agissant; malade, je le servirai en « souffrant. C'est à lui à choisir ce qu'il aime le mieux : des « deux côtés je ferai sa volonté; cela me suffit. — Mais qu'ai- « mez-vous mieux, ou vivre longuement pour acquérir plus « de mérites, ou mourir bientôt et de mort subite? — Je ne « veux point avoir de volonté sur tout cela : vie longue, vie « courte, mort subite, ce sont là pour moi choses indiffé- « rentes. Je m'abandonne sans réserve à la Providence et au « soin que, de toute éternité, elle a résolu d'avoir de ma vie « et de ma mort. — Mais enfin, n'aimeriez-vous pas mieux, « au sortir de la vie, aller droit en paradis que d'être arrêté « en purgatoire? — J'irai très volontiers au lieu que Dieu « m'assignera; et, en quelque endroit que ce soit, je serai « content. Avec la volonté de Dieu, le purgatoire me serait « un paradis, et sans la volonté de Dieu, le paradis me serait « un purgatoire! »

Une année il se proposait de prêcher une station de carême, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre continue; ce contre-temps, loin de lui arracher un seul mot de regret ou de plainte, ne

[1] Lettre LXXVIIe.
[2] Le P. la Rivière, p. 458 et suiv.

put pas même lui faire perdre un instant de sa sérénité : « Si Dieu, dit-il, ne veut pas que je le serve en prêchant, mais « en souffrant, que sa volonté soit faite. » On lui parlait un jour du dessein qu'avaient les hérétiques de le chasser de son évêché : « Eh bien, dit-il avec calme, je serai plus libre pour « servir Dieu et les âmes. — Mais, ajouta-t-on, ils vous met- « tront en prison, — Eh bien, reprit-il, j'aurai plus de loisir « pour prier Dieu et écrire quelque chose à sa gloire. Cela « ne me fera aucune peine. Que la volonté de Dieu soit « faite! » Aussi était-ce sa maxime chérie, qu'il ne faut « rien désirer, rien demander, rien refuser, » mais être entièrement indifférent entre les mains de Dieu pour la santé ou la maladie, la vie ou la mort, la bonne ou la mauvaise fortune, la variété des positions, des lieux ou des occupations. « Quand on est en conversation, disait-il[1], il faut s'y plaire, « parce que Dieu nous y veut, et quand on est seul, il faut se « plaire dans la solitude par la même raison. Quand on est « fixé quelque part, il ne faut pas rêver un changement de « position : il faut demeurer en la barque dans laquelle on est « pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et il faut y demeu- « rer volontiers, parce que, encore que souvent nous n'y ayons « pas été mis de la main de Dieu, mais de celle des hommes, « Dieu veut que nous y demeurions[2]. »

Le saint évêque ne voulait pas même qu'on tînt à certaines manières de servir Dieu plutôt que d'autres; et, suivant à la lettre, dans la pratique, le principe de s'abandonner en tout et pour tout au bon plaisir divin pour en dépendre absolument et sans aucune réserve, il faisait avec bonheur ses exercices spirituels quand il le pouvait; mais, si la charité ou quelque autre obstacle l'en empêchait, il les laissait sans regret, passant avec le même abandon de la contemplation à l'action, et de l'action à la contemplation, également content

[1] *Esprit de saint François de Sales*. IIᵉ p., sect. xxv.
[2] Le P. la Rivière, p. 575.

de l'une et de l'autre, pourvu qu'il fît à tout moment le bon plaisir de son Dieu.

« Non, disait-il, quoi qu'il me puisse arriver, rien ne me « fera départir de la ferme résolution où je suis d'acquiescer « pleinement à tout ce que Dieu voudra faire de moi et de « tout ce qui m'appartient. Je veux confondre ma volonté en « celle de Dieu, ou plutôt je veux laisser Notre-Seigneur vou- « loir en moi et pour moi tout son bon plaisir, et je dépose « tout soin de moi-même entre ses mains. » — « Ce matin, « écrivait-il un jour[1], j'ai fait un acte de résignation nonpa- « reil. Oh! que bienheureuses sont les âmes qui vivent de la « seule volonté de Dieu! Si, pour en savourer seulement un « peu par une considération passagère, on a tant de suavité « spirituelle au fond du cœur qui accepte cette sainte volonté « avec toutes les croix qu'elle présente, que sera-ce des âmes « toutes détrempées en l'union de cette volonté! O Dieu! « quelle bénédiction de rendre toutes nos affections humble- « ment et exactement soumises à celles du plus pur amour « divin! Ainsi l'avons-nous dit et résolu; notre cœur tient « pour sa souveraine loi la plus grande gloire de l'amour de « Dieu : or la gloire de ce saint amour consiste à consumer « tout ce qui n'est pas lui-même pour convertir tout en « lui. »

Quoi de plus charmant que le tableau d'une âme parfaitement abandonnée à Dieu, envoyée par le saint prélat à madame de Chantal?

« Demeurer simplement, dit-il[2], là où Dieu nous met, et « comme il nous y met, ainsi qu'une statue dans sa niche, « avec le sentiment que nous sommes à Dieu et qu'il est notre « tout : voilà ce que nous devons aimer. Si une statue dans « sa niche pouvait parler, et qu'on lui demandât : Pourquoi « es-tu là? — Parce que, dirait-elle, mon maître m'y a mise.

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVII[e] part., sect. XXVII et XXVIII.
[2] Lettre CXC[e].

« — Pourquoi ne te remues-tu point? — Parce qu'il veut « que j'y demeure immobile. — Que te revient-il d'être ainsi? « — Ce n'est pas pour moi que j'y suis, c'est pour obéir à la « volonté de mon maître. — Mais tu ne le vois pas? — Non, « mais il me voit et prend plaisir à ce que je sois où il m'a « mise. — Mais ne voudrais-tu pas bien te mouvoir pour « aller plus près de lui? — Non, à moins qu'il ne me le com- « mandât. — Ne désires-tu donc rien? — Non, car le bon « plaisir de mon maître est l'unique contentement de mon « cœur. » Telle était, en effet, l'âme du saint évêque de Genève; plaire à Dieu était toute l'ambition de son cœur, sa seule prétention en ce monde, l'unique but de ses actions, de ses paroles et de ses pensées. « Oh! combien de fois, rap- « porte sainte Chantal, ne l'ai-je pas entendu dire, avec un « sentiment tout extatique, ces mots du Psalmiste : « O Sei- « gneur, qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et que désiré-je sur « la terre, sinon vous, ma portion et mon héritage pour l'é- « ternité? » Et cet autre mot de l'Apôtre : « Seigneur, que « voulez-vous que je fasse?... » Notre centre, disait-il, c'est la « volonté de Dieu; Dieu veut que je fasse ceci maintenant, « Dieu veut cela de moi, que me faut-il de plus? tandis que « je fais cette action, je ne suis pas obligé d'en faire une « autre. »

Aussi n'approuvait-il pas cet empressement de voir exaucer ses prières au gré de sa volonté : « C'est, disait-il, vouloir ac- « commoder la volonté de Dieu à la nôtre, tandis qu'au con- « traire nous devons soumettre notre volonté au bon plaisir « de Dieu. » Il approuvait encore moins ces lamentations qu'on faisait quelquefois en sa présence sur les calamités qui survenaient. « Laissons tout cela, disait-il, à la Providence, « Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient; et, pourvu « que nous observions ses commandements, tout nous tour- « nera à bien[1]. Il faut, ajoutait-il, avoir une continuelle et in-

[1] *Dép. de Bonard.*

« violable égalité de cœur parmi la si grande inégalité des « événements ; et, quoique toutes choses varient diversement « autour de nous, il nous faut demeurer constamment immo- « biles, le regard fixé sur Dieu seul. Que tout se renverse sens « dessus dessous, je ne dis pas seulement autour de nous, « mais en nous ; que notre âme soit triste ou joyeuse, en dou- « ceur ou en amertume, en paix ou en trouble, en clarté ou « en ténèbres, en tentations ou en repos, en goût ou en dé- « goût ; que le soleil la brûle ou que la rosée la rafraîchisse, « il faut que toujours notre volonté regarde au bon plaisir de « Dieu, son unique et souverain bien. A quelle sauce que Dieu « nous mette, ce nous doit être tout un. Voilà le blanc de la « perfection, auquel nous devons tous viser, et qui plus en « approche emporte le prix [1]. »

« Demeurez, disait-il à ses chères filles de la Visitation [2], « invariablement fidèles à la pratique de vous tenir, par un « entier dépouillement de vous-mêmes, entre les bras de la « volonté de Dieu ; et, toutes les fois que vous trouverez votre « esprit hors de cet agréable séjour, ramenez-l'y doucement « par une simple remise de votre cœur dans le sein paternel « de la divine bonté. Demeurez là sans vous en détourner « pour regarder ce que vous faites, ce que vous ferez ou ce « qui vous adviendra. Si vous voyez naître en vous quelque « inquiétude ou désir, dépouillez-vous-en soudainement, et « remettez le tout en Dieu avec douceur et patience, acquies- « çant en tout et pour tout à sa très sainte volonté, et protes- « tant ne vouloir que lui et l'accomplissement de son bon « plaisir... Il y a longtemps que j'ai une suavité non pareille « quand j'entends chanter ces paroles : *Nu je suis sorti du « sein de ma mère, et nu j'y rentrerai : Le Seigneur me l'a « donné, le Seigneur me l'a ôté, que son saint nom soit béni ;* « ou quand je considère le Sauveur naître nu dans la crèche,

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., sect. XLI.
[2] Le P. la Rivière, p. 346.

« mourir nu sur la croix, pour nous apprendre à ne tenir à « rien en ce monde, à remettre tout, notre âme, nos actions « et nos succès, au bon plaisir de son Père, en nous abandon- « nant, par un amour de parfaite confiance, à la merci de « l'amour éternel que la divine providence a pour nous. Tenez « votre âme ferme en ce train, mes chères filles, sans per- « mettre qu'elle se divertisse à faire des retours sur elle- « même pour voir si elle est satisfaite... Écoutez et imitez le « Rédempteur qui chante le cantique de son amour sur l'ar- « bre de la croix : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos* « *mains.* Après avoir dit cela, que reste-t-il à faire sinon à « expirer et à mourir de la mort d'amour, pour ne plus vivre « à nous-mêmes et laisser Jésus-Christ vivre en nous? Heu- « reuse l'âme qui s'abandonne ainsi entièrement! En quelque « événement que ce soit, elle prononcera de cœur le saint « acquiescement du Sauveur : *Oui, mon Père, puisque tel est* « *votre bon plaisir.* Qu'il soit fait de moi et en moi selon le « bon plaisir de votre cœur, pour lequel je veux vivre et « mourir comme il lui plaira, sans réserve et sans exception « quelconque. Oh! vive Jésus, qui est mort pour notre cœur, « et qu'à jamais notre cœur meure en l'amour de ce doux « Sauveur! »— Aussi le saint prélat exhortait ses filles à unir chaque matin leur volonté à celle de Dieu, et à renouveler fréquemment pendant le jour cette sainte union par un regard intérieur sur la divine bonté, lui disant au fond du cœur, doucement, paisiblement, tout bellement, disait-il, plutôt que par manière d'élan : « Oui, Seigneur, je le veux comme vous « voulez; oui, mon Père, oui, toujours oui! »

Lorsqu'il assistait un mourant, il ne lui recommandait rien plus que l'acquiescement de sa propre volonté à la volonté de Dieu : « O Dieu, lui faisait-il dire, que votre volonté soit « faite et non la mienne; qu'il en soit de moi, ô Père cé- « leste, comme cela vous semblera bon. » Et il en donnait pour raison que mourir dans le sein de la divine volonté, c'est s'endormir, comme saint Jean, sur la poitrine de Jésus-

Christ, et que Dieu ne peut pas perdre une âme qui meurt dans l'union de sa volonté à la volonté divine [1].

Le neuvième livre de son *Traité de l'amour de Dieu* n'est autre chose que la description d'une âme parfaitement unie à ce bon plaisir divin, et l'on sent, en le lisant, que sa plume n'a fait que copier son cœur : « O Dieu, s'écrie-t-il, que votre « volonté soit faite, non seulement en l'exécution de vos « commandements, conseils et inspirations, auxquels nous de- « vons obéir, mais aussi en la souffrance des afflictions qui « nous arrivent; que votre volonté fasse, par nous, pour « nous, en nous et de nous, tout ce qu'il lui plaira [2]... Le « cœur vraiment aimant aime le bon plaisir divin non « seulement dans les consolations, mais aussi dans les af- « flictions; il l'aime même plus dans les croix, les peines « et les travaux, parce que la principale vertu de l'amour est « de faire souffrir l'amant pour l'objet aimé [3]... Et comment « ne supporterait-on pas amoureusement les adversités, puis- « qu'elles procèdent de la même main du Seigneur, égale- « ment aimable lorsqu'elle distribue les afflictions comme « quand elle donne la consolation [4] ? » C'est dans ce même livre neuvième qu'après avoir montré les travaux de la vie, les afflictions et la mort même se convertissant, par la douce miséricorde de Dieu, en échelons pour monter au ciel, en moyens pour croître en grâce, en mérites pour obtenir de nouveaux degrés de gloire, en expiations pour effacer nos péchés, tellement détrempées et aromatisées de la suavité de la clémence divine que leur amertume est très aimable, il s'écrie : « Ouvrons donc les bras de notre volonté; embras- « sons la croix très amoureusement, acquiesçant à la très « sainte volonté de Dieu, et lui chantant l'hymne d'éternel

[1] Lettre DCCLXXXIV^e^.
[2] Liv. IX, ch. I.
[3] Ch. II.
[4] Ch. IV. — *Esprit de saint François de Sales*, VIIe p., sect. XVI, XVII, XVIII.

« acquiescement : Votre volonté soit faite en la terre comme « au ciel... Sans doute les peines elles-mêmes ne peuvent être « aimées; mais, envisagées en la volonté divine qui les or- « donne, elles sont infiniment aimables, elles sont toutes d'or et « plus précieuses qu'on ne saurait le dire... Que notre volonté « soit donc indifférente à tout ce que Dieu veut, et se place « entre ses mains comme une boule de cire disposée à pren- « dre toutes les impressions de son bon plaisir, sans choix, « sans préférence de quoi que ce soit, sans autre amour que « celui de la volonté divine, aimant non les choses que Dieu « veut, mais la volonté de Dieu qui les veut, se laissant con- « duire par cette divine volonté comme par un lien très aima- « ble, pour aller avec bonheur partout où voudra la divin bon « plaisir, jusqu'à préférer, si la chose était possible, l'enfer « avec la volonté de Dieu, au paradis sans cette divine vo- « lonté... Indifférence, ajoute-t-il, qui doit s'étendre à tout : « aux choses naturelles, comme la santé ou la maladie, la « beauté ou la laideur, la force ou la faiblesse; aux choses de « la vie civile, comme les honneurs, les rangs, les richesses : « aux choses de la vie spirituelle, comme les sécheresses ou « les consolations, les goûts ou les aridités; enfin à tous les « événements, et à l'action comme à la souffrance. Oh! que « bienheureuses sont de telles âmes, hardies et fortes à pour- « suivre les entreprises que Dieu leur inspire, non moins « promptes à les quitter quand Dieu le veut ainsi, et toujours « aussi douces dans les revers que dans les succès! »

Grâce à cette conformité si parfaite de sa volonté avec la volonté de Dieu, les plus grandes afflictions trouvaient le saint évêque inébranlable; les croix mêmes lui devenaient très aimables, les choses les plus amères lui semblaient très douces; et, recevant toutes les contradictions, non seulement sans mélancolie, abattement ou tristesse, mais avec aisance et joie, il pouvait écrire à sainte Chantal, à l'occasion d'une affliction sensible qu'il avait éprouvée : « Oh! que c'est une bonne « chose de ne vivre qu'en Dieu, de ne travailler qu'en Dieu,

« de ne se réjouir qu'en Dieu! je ressens dans ma peine une « douceur cent fois plus suave qu'à l'ordinaire. » Enfin son abandon au bon plaisir de Dieu s'élevait jusqu'à ce degré de perfection, qu'il se sentait disposé à souffrir avec une entière tranquillité d'âme les supplices et la mort même, si Dieu permettait qu'il y fût injustement condamné, et cette condamnation n'offrait à sa pensée qu'un point de vue qui lui fît peine : c'était le scandale qui en résulterait si on le croyait coupable.

Qu'on ne pense pas, néanmoins, que cette conformité à la volonté divine allât jusqu'à le rendre insensible : son cœur si tendre ressentait vivement la peine, mais se soumettait : « Je « pleure en de telles occasions, écrivait-il à une personne af- « fligée de la mort d'un des siens ; mais, Dieu soit loué! c'est « toujours avec tranquillité que je pleure, toujours avec un « grand sentiment d'amoureuse dilection envers la providence « de Dieu : car, depuis que Notre-Seigneur a aimé la mort « et l'a donnée pour objet à notre amour, je ne puis vouloir « mal à la mort de m'enlever mes sœurs ou toute autre per- « sonne, pourvu qu'elles meurent dans l'amour de la mort « sacrée du Sauveur [1]. »

Le saint évêque trouvait donc bon que dans la perte des siens on donnât quelque chose à la sensibilité naturelle, mais à la condition de ne rien diminuer de la conformité à la volonté de Dieu. « Je n'ai garde de vous dire : Ne pleurez pas, « écrivait-il à une personne qui avait perdu une sœur chérie [2], « non ; car il est bien juste que vous pleuriez un peu, en té- « moignage de la sincère affection que vous lui portiez, à « l'exemple de notre cher Maître, qui pleura un peu sur son « ami Lazare. Mais ne pleurez pas beaucoup, comme font « ceux qui, tout entiers à cette misérable vie, ne se ressou- « viennent pas que nous allons à l'éternité, où, si nous vivons

[1] Lettre DCCCXXXVIII^e.

[2] Lettre DCCLX^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe part., sect. LIII.

« bien en ce monde, nous nous réunirons un jour à nos chers « défunts pour ne jamais les quitter. Nous ne saurions empê- « cher notre pauvre cœur de ressentir la perte de ceux qui « étaient ici-bas nos aimables compagnons ; mais il ne faut « pourtant pas démentir la solennelle résolution que nous « avons faite de tenir notre volonté inséparablement unie à « celle de Dieu, ni cesser de dire à la divine providence : Oui, « vous êtes bénie, car tout ce qui vous plaît est bon [1]. Cette « imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas qu'on « soit homme m'a toujours semblé une chimère; mais aussi, « après qu'on a payé le tribut à la partie inférieure de notre « âme, il faut rendre le devoir à la supérieure, où siège, « comme dans son trône, l'esprit de foi qui doit nous consoler « dans nos afflictions et par nos afflictions mêmes : Bienheu- « reux ceux qui se réjouissent d'être affligés et qui conver- « tissent l'absinthe en miel [2] ! »

[1] Lettre CLXXIX[e].
[2] Lettre DCCLX[e].

CHAPITRE VII

SA RELIGION[1]

La religion est une vertu qui, procédant d'un vif sentiment des grandeurs divines, nous porte à respecter profondément Dieu et toutes les choses ou personnes sacrées en vue de Dieu. Animé de cet esprit, saint François de Sales ne prononçait jamais le nom de Dieu ou celui de Jésus-Christ qu'avec une profonde vénération; et il reprenait quiconque, en parlant ou en écrivant, mêlait au discours ces noms sacrés comme des mots indifférents, ou par enjouement et sans raison suffisante. « Il « ne faut jamais, disait-il, parler de Dieu ou des choses qui « regardent la religion, tellement quellement, mais toujours « avec grand respect, estime et sentiment [2]. » Un jour on lui demanda ce que c'était que Dieu : « C'est, répondit-il, un « esprit infiniment supérieur à toute intelligence, qui est par- « tout sans être aperçu nulle part, comme l'âme est dans le « corps sans y être vue ; et en vous disant ceci, ajouta-t-il d'un « ton grave et pénétré, je ne prétends pas vous dire ce qu'est « Dieu, mais plutôt vous faire entendre que je ne saurais le « dire, et que je suis un vrai rien devant cette immense bonté « que j'adore très profondément [3]. » Aussi c'était une de ses maximes qu'il fallait toujours traiter Dieu en Dieu, c'est-à-dire avec un souverain respect, qui toutefois ne devait jamais dégénérer en affectation. « Étant écolier à Paris, et bien jeune

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 38.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. XII[e], sect. x.
[3] Le P. la Rivière, p. 410.

« garçon, raconte-t-il de lui-même [1], il me prit une ferveur « et une envie d'être saint et parfait. Je commençai à me « mettre dans l'imagination que pour cela il fallait que je re- « pliasse ma tête sur mes épaules en disant mes heures, « parce qu'un autre écolier, qui était vraiment saint, le fai- « sait : je le fis soigneusement quelque temps durant, et par « cela je n'en devins pas plus saint. » Instruit par cette expérience, il se tenait toujours et partout, seul comme en compagnie, dans une attitude digne et modeste, aussi simple que respectueuse, par honneur pour la présence de Dieu ; ce qui lui faisait dire qu'il était à son aise et sans contrainte devant les princes et les rois, parce qu'il était accoutumé à être en présence d'une plus haute majesté qui le tenait partout en respect [2]. Par le même principe, il ne parlait de l'action de Dieu dans l'univers qu'avec un langage qui témoignait la vénération profonde dont il était pénétré, jusque-là qu'on ne l'a jamais entendu dire : « Il fait trop chaud, il fait trop froid, » ou autres paroles semblables, et qu'il reprenait ceux qui se permettaient ces réflexions, parce qu'elles lui semblaient une improbation du gouvernement de la Providence [3].

S'il était à l'église ou s'il faisait quelque prière, ses yeux modestement baissés, son maintien profondément religieux et la splendeur de son visage, sur lequel la vivacité de sa foi et de son amour faisait rejaillir comme une lumière divine, révélaient à tous les regards plutôt un ange qu'un homme mortel. A l'oraison, on le voyait humilié et comme anéanti devant la majesté de Dieu. Dans la récitation du bréviaire, il était le plus souvent à genoux, parfois debout, se promenant doucement [4], jamais assis, quelque las ou affaibli qu'il pût être par les travaux ou les maladies. Sa piété prenait plaisir à dire l'of-

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 194.
[2] *Manuscrit de la mère Fichet.*
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28. — Le P. la Rivière, p. 110.
[4] Dom Jean de Saint-François, p. 170.

fice avec le chapitre', il ne s'en abstenait jamais, à moins d'en être légitimement empêché. « Il était là dans sa stalle, dit un « auteur contemporain[1], ainsi qu'une statue dans sa niche, « sans se remuer, sans s'inquiéter, sans s'empresser, sans re- « garder ni çà ni là, sans s'occuper d'autre chose que de bien « prier, transportant tout bellement son cœur de verset en ver- « set, goûtant et savourant tout à son aise le miel des plus déli- « cates suavités que le Saint-Esprit y distillait; et, comme il « avait la voix assez forte, il chantait les louanges du Créateur « d'un ton mélodieux qui portait dans l'âme des personnes « présentes les sentiments de la piété. » Il n'était encore que prévôt du chapitre, que déjà il inspirait le respect par sa manière de chanter distinctement et posément l'office canonial, et même il y introduisit l'usage de faire une pause assez longue à chaque verset. Son profond recueillement disait à tous les regards combien il révérait la divine majesté à laquelle il parlait, et son assiduité au chœur faisait comprendre combien il estimait ce haut mystère. L'évêque lui ayant demandé un jour s'il ne se mêlait pas un peu d'affectation dans ce recueillement et cette assiduité. « Je vous le dirai franchement, ré- « pondit François, toute ma joie est d'être membre d'une si « belle compagnie, et j'estime souverainement important de « faire l'office des anges en un tel chapitre. C'est d'ailleurs « une maxime consacrée, qu'il faut préférer les actions de com- « munauté aux particulières. Dieu est là où l'on est assemblé « en son nom. » Lorsqu'il ne pouvait chanter l'office avec le chapitre, il n'en allait pas moins à l'église, à une autre heure, autant que la chose lui était possible, pour remplir plus dignement le grand ministère de la prière publique; et s'il ne pouvait aller dire son bréviaire à l'église, il choisissait pour le réciter un lieu où il ne fût pas exposé à être distrait. Mais, en quelque endroit qu'il priât, c'était toujours dans une attitude parfaite de respect, de dévotion et d'humilité, sans tour-

[1] Le P. la Rivière, p. 117.

ner les yeux ou la tête[1]; ce qui lui permit de dire à un de ses amis : « Souvent je suis si accablé d'affaires, que je ne sais « où me tourner, ni par quel bout commencer; cependant « cela ne m'importune en aucune manière à l'office; je n'y ai « jamais de distraction. Je m'imagine alors que je suis au ciel « et que je chante les louanges de notre Créateur en la compa- « gnie des anges; puis, au sortir du chœur, je trouve que ces « grandes affaires qui me donnaient tant de peine sont expé- « diées en un instant : c'est Notre-Seigneur qui fait tout cela. »

Il n'y avait pas jusqu'à un signe de croix que le saint prélat ne fît avec un profond respect; et il recommandait à tous d'agir de même, blâmant fort ceux qui le faisaient légèrement et sans attention. Il avait même imaginé les plus gracieuses comparaisons pour exciter la piété des fidèles dans cet acte religieux. « Regardez votre cœur, leur disait-il, comme un jardin « où vous plantez l'arbre sacré de la croix, ou, si vous l'aimez « mieux, considérez-le comme une forteresse où vous arborez « l'étendard du grand roi, que vous ne devez rendre qu'à « celui de qui est l'étendard, ou comme un cabinet que vous « fermez avec la clef de la croix, et que vous ne devez ouvrir « qu'à celui à qui la clef appartient[2]. »

Mais c'était surtout à l'autel et dans les diverses fonctions du service divin que la religion du saint évêque était plus merveilleuse. Il faisait toutes les cérémonies avec tant de recueillement, de douceur et de sérénité, tant de gravité et de décence, qu'on ne pouvait le regarder sans admirer le respect profondément religieux où son âme était abîmée devant Dieu[3]. Dans les processions auquelles il assistait, sa modestie angélique frappait tous les spectateurs et leur inspirait la piété. Lorsqu'il offrait le saint sacrifice, il était plus remarquable encore : alors telle était son attention, que, selon la confidence qu'il fit à sainte Chantal, il n'y éprouvait aucune distraction :

[1] *Dép. d'Angélique Pesse, de Marrignier et de Passis.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
[3] *Ibid.* — *Esprit de saint François de Sales*, V^e p., sect. XIX.

image fidèle de Jésus-Christ, suprême sacrificateur, il avait tant de majesté comme prêtre et tant d'humilité comme victime, que c'était un spectacle ravissant de le voir à l'autel : il y tenait les yeux modestement baissés; il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans jamais se presser, quelque affaire qu'il eût : il prenait grand soin de ne pas manquer la moindre cérémonie[1], et il fit même avertir un illustre prélat qui en omettait une peu considérable : « Car, disait-il, dans un si haut ministère, il faut s'assu- « jettir à tout ce qui est prescrit. » Admirable en tout, la religion qui le pénétrait se manifestait bien mieux encore aux moments solennels de la consécration et de la communion : alors il paraissait comme tout transformé en Dieu; l'on voyait sur son visage une candeur si pacifique, qu'il n'était personne qui n'en fût touché; et plusieurs, pour l'avoir vu communier, furent tellement saisis de vénération, que le sentiment leur en demeura vivant au fond de l'âme jusqu'à la mort. « Je l'ai « vu plusieurs fois, dit un témoin du procès de sa canonisa- « tion[2], offrir le saint sacrifice avec une telle religion que, « dans mon admiration, je ne pouvais m'appliquer à autre « chose qu'à le voir et à l'entendre. » « Je le contemplais alors, « dit un autre témoin[3], comme un homme tout à fait extraor- « dinaire; et sa très dévote et très modeste contenance inspi- « rait de la piété même aux plus indévots. »

Le sentiment de la religion était si vif en lui, qu'il se confessait tous les jours avant de monter à l'autel[4]; et, non moins zélé pour la décence extérieure que pour la pureté intérieure, il ne pouvait supporter les moindres irrévérences dans le lieu saint; il les reprenait, tantôt à l'instant même par un signe qui imposait silence ou commandait un maintien plus modeste, tantôt par un avis paternel donné à la sacristie ou hors de l'é-

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 33, p. 118.
[2] *Dép. de Dumon.*
[3] *Dép. de Moccand.*
[4] *Dép. du chan. Gard et de Favre.*

glise, quelquefois même en public, si la faute était publique : sa douceur ne pouvait garder le silence devant l'offense de Dieu.

Il prêchait un jour à Paris dans l'église des Minimes : l'exorde fini, il s'aperçut que le saint Sacrement était encore exposé : il se tut et demeura debout dans un profond recueillement; après quelque temps, comme personne ne devinait la cause de son silence : « Eh! de grâce, s'écria-t-il, si l'on « veut que je prêche assis et que je me couvre, que mon Maî« tre soit couvert avant moi. » Ce qu'il dit d'un ton si pieux, que plusieurs en furent touchés jusqu'aux larmes, et tous en furent édifiés[1].

La religion du saint évêque ne se bornait pas à Dieu seul : elle s'étendait encore à toutes les choses ou personnes qui portent un caractère sacré. Ainsi il vénérait profondément la sainte Écriture, et mettait au nombre des grâces les plus précieuses que le ciel lui eût départies celle d'en avoir reçu une intelligence particulière[2]. Il lisait avec grand respect tous les livres de piété, comme en étant le commentaire, et il disait que quand un livre ne contiendrait autre chose que le très saint nom de Dieu, c'en serait assez pour l'estimer et le traiter avec dévotion. Il vénérait également la parole de Dieu prêchée et regardait comme une des marques les plus sûres de prédestination d'aimer à l'entendre pour devenir meilleur. Aussi assistait-il aux sermons autant qu'il le pouvait, sans s'en dispenser jamais que pour cause grave, disant qu'il n'y avait rien de bon en lui, sinon qu'il aimait fort à entendre la divine parole. Il y était très attentif, tenait le regard fixé sur le prédicateur sans tourner la tête ni se laisser aller au sommeil[3], et il avait coutume de dire que jamais il n'entendait un sermon sans y apprendre quelque chose qu'il ne savait pas[4]. Après la

[1] Année de la Visitation. 2 avril.

[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

[3] Dom Jean de Saint-François, p. 189.

[4] *Dép. de Michel Favre.* — *Esprit de saint François de Sales*, XIe p., sect. XIV. — XVe p., sect. XXIX.

prédication, il ne souffrait point qu'on censurât la parole de Dieu, et disait qu'on devait l'honorer, sous quelque forme qu'elle eût été présentée; ce qui n'empêchait pas que dans l'occasion il ne donnât aux prédicateurs des avis et des encouragements. « Peu importe, disait-il, que l'eau d'une fon-« taine coule par un canal de bois, de fer ou de plomb, « pourvu que le jardin soit bien arrosé. De même, peu im-« portent les qualités du prédicateur qui arrose, pourvu que « nos âmes soient détrempées de la divine parole comme d'une « rosée céleste qui fasse germer le Sauveur dans le jardin de « nos cœurs. »

Après la parole de Dieu, les Religieux étaient l'objet de sa tendre vénération. Il les honorait comme la portion la plus chère de son troupeau, la gloire de l'Église, l'élite des âmes parfaites. Il se plaisait à s'entretenir avec eux de Dieu et des choses célestes, et avait pour principe de respecter tous les privilèges que le Pape leur accordait. Les Barnabites et les Feuillants, les Minimes, les Capucins et les Chartreux lui ayant donné des lettres d'affiliation par lesquelles il était admis en participation de leurs mérites, il s'en estima très heureux, et reçut ce témoignage d'affection avec joie et reconnaissance. Un Religieux ayant voulu l'appeler son père, il ne le permit pas et voulut qu'il l'appelât son frère. Il bâtit jusqu'à dix monastères pendant son épiscopat, et rendit à tous les Religieux tous les services qui furent en son pouvoir. Il évitait charitablement envers tous les témoignages d'intérêt qui eussent pu paraître de la partialité, mais il estimait davantage ceux qui se rendaient plus utiles. Il faisait un cas tout spécial des Religieux de la Compagnie de Jésus; et, quand il apprit que Henri IV les avait rappelés en France, il s'empressa d'en témoigner sa joie à son ami Deshayes : « Je me suis extrê-« mement réjoui, lui écrivit-il, du bon succès de l'affaire des « Pères Jésuites. »

Ce respect pour les Religieux ne nuisait en rien à ce qu'il devait à ses prêtres. Il traitait ceux-ci comme des égaux et

des frères, sans jamais laisser entrevoir à leur égard le moindre air de supériorité et de grandeur[1] : il ne souffrait pas qu'ils demeurassent devant lui la tête découverte; et, quand il s'asseyait, il les faisait asseoir. Il exigeait que tous les gens de sa maison leur portassent un respect particulier[2], et ne permettait pas qu'aucuns prêtres, pas même ses aumôniers, lui rendissent de ces services qui sont dans les attributions des domestiques. « Je remarque, disait-il, qu'on regarde quelquefois dans les prêtres leur condition ou extraction temporelle; « cela me fait mal au cœur : on ne doit voir en eux que leur caractère digne du respect des anges. » Et, une personne qui lui parlait d'un ecclésiastique l'ayant appelé le petit prêtre, il blâma fortement cette manière de parler, comme peu respectueuse pour le caractère sacerdotal[3]. On ne saurait dire surtout l'estime qu'il faisait des bons curés. On l'a vu, au moment de partir d'Annecy pour un voyage, différer son départ pour aller, à neuf lieues de là, visiter un de ses curés dont on venait de lui apprendre la maladie[4]; et, quand la mort lui en enlevait quelqu'un, la peine qu'il ressentait de cette perte révélait en lui l'affection du père le plus aimant. Quant aux cardinaux, évêques et autres dignitaires de l'Église, il les avait tous en singulière vénération à raison de leur caractère; il n'en parlait jamais qu'avec grand respect, et leur rendait tous les honneurs qui convenaient à leur dignité[5]. S'il voyageait dans leur diocèse, il leur obéissait comme le plus humble de leurs diocésains. Un jour, qu'il faisait à la Visitation de Bourges un entretien spirituel, on vint l'avertir que l'archevêque le demandait. Il interrompit à l'instant son discours et partit pour l'archevêché; et, comme les Sœurs lui représentaient qu'il aurait bien pu différer d'un quart d'heure

[1] *Dép. de Moccand, de Marrignier,* etc.
[2] *Dép. de sainte Chantal,* art. 28.
[3] *Dép. de Vautier.*
[4] *Dép. de Moccand.*
[5] *Dép. de l'abbé Mouxi.*

et terminer son exhortation : « Non, mes chères filles, leur ré« pondit-il, je suis sur la terre d'autrui, il faut que j'obéisse [1]. » Toutefois rien n'égalait sa religion pour le Souverain Pontife, en qui il vénérait le vicaire de Jésus-Christ, un autre saint Pierre, revêtu de la plénitude du pouvoir apostolique. Il prenait ses avis ou ses ordres pour toutes les affaires graves, ne voyageait point hors de la Savoie sans sa permission ; et, par obéissance au serment que prêtent les évêques le jour de leur sacre, il lui envoyait exactement tous les cinq ans l'état de son diocèse.

Chose remarquable ! sa religion lui inspirait une déférence particulière, même pour les personnes mariées, par respect pour le sacrement de mariage qu'elles avaient reçu. Un marchand de Paris de sa connaissance étant venu à Annecy, il voulut qu'il logeât chez lui ; et chaque soir, après le souper, il l'accompagnait jusqu'à sa chambre. Cet homme, confus de tant d'honneur, l'ayant supplié plusieurs fois avec instance de s'en abstenir : « Monsieur, lui dit le saint évêque, êtes« vous marié ? — Non, monseigneur, et je ne le fus jamais. — « Oh ! bien, répliqua-t-il, puisque nous sommes tous deux gar« çons, j'agirai désormais plus familièrement avec vous. » Et on sut ensuite que c'était le respect du sacrement de mariage qui l'avait porté à traiter ainsi cet étranger [2].

[1] Année de la Visitation, 26 septembre.
[2] Le P. la Rivière, p. 551 et suiv.

CHAPITRE VIII

SA DÉVOTION ENVERS JÉSUS-CHRIST ET LES SAINTS

« Vive Jésus que j'aime! » C'était là comme le cri habituel de son cœur, blessé au vif par l'amour du Sauveur des hommes : il avait ce mot souvent à la bouche, et sa plume prenait plaisir à l'écrire dans ses lettres. « Oui, disait-il, il « faut tout de bon transporter nos cœurs dans le cœur de ce « roi immortel des siècles, et ne vivre que pour lui. Oh! que « je voudrais mourir pour l'amour de mon Sauveur! » Dans l'exercice des vertus, il se représentait toujours Jésus-Christ et s'animait à tout faire, tout dire, tout penser comme lui. « Suivons et imitons en tout Jésus notre maître, disait-il à ses « chères filles de la Visitation [1]. S'il faut prier, faire l'aumône, « consoler les affligés, demeurer en solitude, travailler, souf- « frir, représentons-nous comment Notre-Seigneur a fait tout « cela, lui disant par un simple regard : Oui, Seigneur, je « veux faire tout comme vous et en vous. » Conséquemment à ces principes, quand il conférait les ordres, il se représentait Jésus-Christ consacrant ses premiers prêtres, les apôtres. Quand il allait porter des consolations aux malades, il le regardait visitant la belle-mère de saint Pierre et la fille du prince de la synagogue. Quand il recevait des visites, il se le rappelait accueillant avec bonté tous ceux qui voulaient lui parler. Quand il assistait à quelque festin, il se le figurait aux

[1] Le P. la Rivière, p. 346 et 510.

noces de Cana. Quand il était seul, il le contemplait au désert. Quand il était en butte à la persécution, il se le proposait fuyant en Égypte. Dans ses rapports avec ses parents, il se souvenait de la manière dont il s'était conduit avec Marie et Joseph. Était-il consolé, il l'adorait sur le Thabor; était-il dans la peine ou la sécheresse, il l'unissait à ses douleurs au jardin des Olives ou sur le Calvaire; enfin, quoi qu'il lui arrivât ou qu'il eût à faire, toujours Jésus-Christ était sa pensée dominante et le divin exemplaire sur lequel il cherchait à se former.

Il s'excitait surtout à l'aimer toujours davantage par le souvenir de ses mystères, qu'il tenait habituellement présents à son esprit et à son cœur, comme l'objet le plus cher de sa dévotion[1]. Les jours où l'Église les honore lui étaient précieux et excitaient toutes les effusions de sa piété : il y officiait toujours pontificalement avec une humble majesté et un grand recueillement, et il s'efforçait d'attirer en lui les grâces et les vertus du mystère qu'on célébrait.

Aux saintes fêtes de Noël, le mystère de la crèche le pénétrait des plus pieux sentiments : « Le grand petit enfant de « Bethléem, disait-il[2], soit à jamais les délices et l'amour de « notre cœur! Ah! comme il est beau! J'aime cent fois mieux « voir ce cher petit enfant dans la crèche que de voir tous les « rois en leur trône. Mon Dieu[3]! que ce mystère fait naître « dans nos cœurs de saintes affections, surtout d'abnégation « des biens, des honneurs et des plaisirs de ce monde! Je ne « trouve point de mystère qui mêle si suavement la tendreté « avec l'austérité, l'amour avec la rigueur, la douceur avec la « sévérité. Sainte Paule aima mieux vivre pauvre à Bethléem « que riche à Rome; je le conçois : c'est que là il lui semblait « entendre jour et nuit le cher enfant de Bethléem qui l'incitait au mépris des grandeurs du monde et l'appelait à l'a-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIII[e] part., sect. IV, V, VI.
[2] Lettre DCCCXLVII[e].
[3] Lettre DCCCXLIX[e].

« mour de l'abjection. Qu'est-ce, en effet que le Sauveur ne « nous dit pas en se taisant? Son cœur pantelant d'amour de- « vrait bien enflammer le nôtre... Votre nom, mande-t-il à « une Religieuse[1], est écrit dans le fond de ce divin cœur qui « palpite là sur la paille par la passion affectueuse qu'il a de « votre avancement : il ne jette pas un seul soupir auquel « vous n'ayez part... Demeurons aux pieds de ce Sauveur, di- « sant avec l'épouse des Cantiques : J'ai trouvé celui que mon « cœur aime, je le tiens et ne veux point m'en séparer... L'en- « fant de la crèche ne dit mot, et son cœur plein de ferveur « pour les nôtres ne se manifeste que par des plaintes, des « larmes et de douces œillades[2]; mais que ce silence me dit « de grandes choses! Il m'apprend à faire la vraie oraison « mentale, il m'enseigne la ferveur amoureuse d'un cœur plein « de douces pensées, de saintes affections, et qui a peur d'en « perdre la suavité s'il les prononce. »

Ainsi le saint prélat parlait du mystère de Noël; il n'est pas moins touchant lorsqu'il parle du nom de Jésus : « Je « n'ai, écrivait-il le premier jour de l'an, que le temps de « vous écrire le grand mot de notre salut, Jésus. Prononcez- « le du fond du cœur, ce nom sacré : il répandra en toutes les « puissances de votre âme un baume délicieux. Que nous se- « rions heureux de n'avoir en l'entendement que Jésus, en la « mémoire que Jésus, en la volonté que Jésus, en l'imagina- « tion que Jésus! Essayons-en, et prononçons-le souvent de « notre mieux. Plaise à ce divin enfant de tremper nos cœurs « dans son sang et les parfumer de son saint nom, afin que « les bons désirs que nous avons conçus en soient tout em- « pourprés et tout odorants[3]! Baisons mille fois les pieds de « ce Sauveur et disons-lui : Mon cœur, ô mon Dieu, vous ap- « pelle, mon regard vous désire, je soupire après votre vi- « sage; c'est-à-dire, tenons unis à Jésus-Christ nos yeux pour

[1] Lettre DCCCLe.

[2] Lettre DCCCLIe.

[3] Lettre DCCCLVIIIe.

« le considérer, notre bouche pour le louer, et que tout notre « être n'aspire qu'à lui être agréable[1]. »

La dévotion à la Passion du Sauveur dépassait encore tout ce que nous venons de dire. Tous les ans, la nuit du jeudi au vendredi saint, il se joignait à la procession des pénitents de la Sainte-Croix : revêtu de l'habit de la confrérie, il marchait pieds nus dans les rues, se considérant comme la victime expiatoire qui devait s'immoler pour le salut du peuple; et au retour, pour honorer les souffrances de Jésus-Christ, il s'infligeait une rude discipline[2]. Il aimait à contempler l'image du saint suaire, où était l'empreinte du corps et des plaies du Sauveur : il l'avait dans son Bréviaire, dans sa chambre et son cabinet d'étude, dans sa chapelle et son oratoire, dans son salon de réception et sa galerie; et, quand on lui demandait la raison de son attrait pour cette image : « Ah! disait-il, « c'est que c'est le portrait des souffrances de Jésus-Christ « tracé par son propre sang, et que rien n'est plus propre à « nourrir la piété, à ranimer la ferveur[3]. » Souvent il méditait les divers mystères de la Passion et invitait les autres à faire de même, alléguant les fruits immenses et nombreux que l'âme recueille de cette méditation[4] : « O Dieu ! s'écriait-il, si ce di« vin Sauveur a tant fait pour nous, que ne ferons-nous pas « pour lui? S'il a donné sa vie pour nous, pourquoi ne con« sumerions-nous pas la nôtre à son service et pour son amour? « Oh! qu'à jamais le jour de sa très sainte Passion soit le jour « chéri de notre cœur! O amour! que tu es douloureux! ô « douleur! que tu es amoureuse[5]! » C'était une de ses maximes qu'il n'y avait point de plus pressant aiguillon pour nous faire avancer dans l'amour que la considération des souffrances

[1] Lettre DCCCLIX[e].
[2] Année de la Visitation, 18 mars. — *Dép. de Michel Favre.*
[3] *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. XXIX, et V[e] part., sect. XXIII.
[4] *Opusc.*, p. 374.
[5] *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.

et de la mort du Fils de Dieu[1]. Il appelait ce mystère le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété : « Le mont « du Calvaire, disait-il[2], est la vraie école de l'amour... c'est « là que les âmes fidèles viennent puiser dans les plaies du « lion de la tribu de Juda le miel de l'amour... et dans le « ciel, après le motif de la bonté divine considérée en elle-« même, celui de la mort du Sauveur sera le plus puissant « pour ravir d'amour les esprits bienheureux... Tout amour « qui ne prend son origine dans la Passion du Sauveur est « frivole et dangereux. L'autre jour, en l'oraison, écrivait-il à « sainte Chantal[3], considérant le côté ouvert de Notre-Sei-« gneur et voyant son cœur, il m'était avis que nos cœurs « étaient là tout à l'entour de lui, qui lui faisaient hommage « comme au souverain roi des cœurs. »

Toute la vie du saint évêque correspondait à ses pieux sentiments. Il cherchait en toute occasion à inculquer aux fidèles la dévotion aux plaies du Sauveur; il composa plusieurs sermons sur ce sujet; il en parle dans plusieurs chapitres du *Traité de l'amour de Dieu;* il y a consacré un chapitre dans l'*Introduction à la vie dévote;* enfin il fit paraître une *Méditation sur Jésus en croix*, où il expose ce que Jésus souffre dans son corps et dans son âme, de quelle manière il le souffre, pourquoi il le souffre; et de ces considérations, présentées de la manière la plus touchante, il déduit des affections pieuses et des résolutions utiles à la réforme de la vie[4]. Toujours il portait sur son cœur l'*Histoire de la Passion*, écrite de sa propre main, la regardant comme un bouclier contre les tentations et un stimulant continuel à aimer toujours davantage Jésus souffrant[5]. Il avait une affection spéciale pour le tableau

[1] *Esprit de saint François de Sales,* VIII[e] part., sect. XII. — X[e] part., sect. XXV.

[2] *Traité de l'amour de Dieu*, dernier chapitre.

[3] Lettre CLXV[e].

[4] *Opusc.*, p. 180.

[5] Année de la Visitation, 27 mars.

de sainte Madeleine au pied de la croix; il l'appelait la bibliothèque de ses pensées, et il aimait à se mettre en esprit à la place de cette illustre pénitente, qui, en échange de ses larmes, avait reçu le sang de Jésus-Christ pour purifier toutes ses souillures.

Le crucifix était, selon lui, le vrai livre du chrétien : « J'en « appelle à vous tous s'écrie-t-il dans l'enthousiasme de son « amour : illustre docteur de l'Église, dévot saint Bernard, « où avez-vous puisé votre si suave doctrine, sinon en ce « livre? Et vous, pieux Augustin, qui nourrissiez votre âme « dans les plaies du Sauveur, *pascor a vulnere;* et vous, sé- « raphique François d'Assise, qui avez extrait du livre de la « Croix tant de touchantes instructions; et vous, angélique « saint Thomas, qui n'avez rien écrit qu'après avoir pris « conseil de Jésus crucifié; et vous, docteur séraphique, saint « Bonaventure, qui semblez n'avoir eu, en écrivant vos pieux « opuscules, d'autre papier que la croix, d'autre plume que « la lance, d'autre encre que le sang de notre Sauveur Jésus- « Christ? Oh! quel feu vous embrasait lorsque votre cœur « poussait ce cri d'amour : Qu'il fait bon avec Jésus crucifié! « Je veux y faire trois tentes : l'une en ses mains, l'autre en « ses pieds, et la troisième dans la plaie de son côté, où je « veux me reposer et veiller, lire et parler, prier et tout « faire[1]. »

« Oh! s'écrie-t-il ailleurs[2], si Notre-Seigneur nous a aimés « jusqu'à la mort de la croix, que nous reste-t-il à faire, « sinon que nous mourions aussi d'amour pour lui, ou si nous « ne pouvons mourir pour lui, que du moins nous ne vivions « que pour lui? Certes, si nous ne l'aimons pas, si nous ne « vivons pas pour lui seul, nous sommes des ingrats et des « perfides. O Seigneur! disait saint Augustin, est-il possible « que l'homme sache que vous êtes mort pour lui et qu'il ne

[1] Sermon pour l'Invention de la sainte Croix.
[2] Sermon pour le vendredi saint.

« vive pas pour vous? Quoi! mon Dieu! disait en sanglotant « saint François d'Assise, vous êtes mort d'amour pour nous, « et personne ne vous aime! »

Pour obvier à ce grand mal, le saint évêque recommandait[1] de porter toujours la croix sur soi, de la baiser souvent avec amour, de la regarder avec respect et tendresse, en lui disant : « O Jésus, le bien-aimé de mon âme, souffrez que je « vous serre sur mon sein comme un bouquet de myrrhe; je « vous promets que ma bouche, qui est heureuse de baiser « votre sainte croix, s'abstiendra désormais de médisances, « de murmure, de toute parole qui pourrait vous déplaire; « que mes yeux, qui voient couler votre sang et vos larmes « pour mes péchés, ne regarderont plus les vanités du monde, « ni rien de ce qui expose à vous offenser; que mes oreilles, « qui écoutent avec tant de consolation les sept paroles pro« noncées par vous sur la croix, ne prendront plus plaisir aux « vaines louanges, aux conversations inutiles, aux paroles qui « blessent le prochain; que mon esprit, après avoir étudié avec « tant de goût le mystère de la croix, ne s'ouvrira plus aux « pensées et imaginations vaines ou mauvaises; que ma vo« lonté, soumise aux lois de la croix et à l'amour de Jésus « crucifié, n'aura plus que charité pour mes frères; qu'enfin « rien n'entrera dans mon cœur ou n'en sortira qu'avec la « permission de la sainte croix, dont je tracerai sur moi, avec « vénération, le signe sacré à mon coucher et à mon lever, et « parmi toutes les angoisses de la vie. »

Ce que le saint prélat enseignait si bien aux autres, il le pratiquait bien mieux encore. « Quand le vent, écrivait-il à « sainte Chantal[2], s'enferme dans nos vallées, entre nos mon« tagnes, il ternit les petites fleurs et déracine les grands « arbres. Ainsi, moi qui suis logé un peu bien haut en cette « charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodités... Mais,

[1] Entretien XXIIe, de l'Exaltation de la sainte Croix. p. 302.
[2] Lettre DCXLII^e.

« au pied de la croix sacrée de Notre-Seigneur, la pluie qui « tombe de toutes parts abat ce vent. Quand j'y suis, ô Dieu! « que mon cœur est en paix, et que cette rosée rouge et ver- « meille lui donne de suavité! Soyez donc toujours dans le « côté percé de notre Sauveur, disait-il à sainte Chantal, je « veux essayer d'y être souvent avec vous... Que ce Seigneur « est bon! que son cœur est aimable! Demeurons là en ce saint « asile; que ce cœur vive toujours dans nos cœurs, et que ce « sang bouillonne toujours dans les veines de nos âmes! »

Quelque admirables que soient ces sentiments envers la Passion du Sauveur, la dévotion du saint évêque pour la divine Eucharistie était peut-être encore plus tendre et plus touchante. Il allait aux bénédictions du saint Sacrement partout où il savait qu'elles devaient avoir lieu; et là, devant le mystère d'amour exposé à ses adorations, il se tenait avec un souverain respect, toujours à genoux, toujours dans une contenance si modeste, une humilité si profonde et une attention si parfaite, que tout le monde en était édifié. Il était immobile comme une statue, s'interdisait tout regard, tout crachement, l'usage même de la calotte, et aimait mieux souffrir les piqûres des moucherons ou insectes, qu'on a vus plusieurs fois ensanglanter sa tête chauve, que de faire pour les chasser un mouvement de la main qui s'accordait mal avec la religion profonde dont il était pénétré.

« Quand il portait le saint Sacrement aux processions, il « était alors, raconte sainte Chantal[1], comme un chérubin « lumineux, portant sur sa poitrine le Dieu d'amour, sans « presque remuer les yeux : son cœur alors ressentait des « ardeurs inexplicables, et son visage, recueilli, absorbé dans « cette grande action, inspirait de la dévotion à tous ceux « qui l'observaient. J'ai porté ce matin mon Sauveur en pro- « cession, écrivait-il un jour[2]; il m'a, par sa grâce, donné

[1] *Dép. de sainte Chantal.*
[2] Le P. la Rivière, p. 417.

« mille saintes pensées, au milieu desquelles j'ai eu peine à « retenir mes larmes; je me comparais au grand prêtre de « l'ancienne loi, qui portait sur sa poitrine un riche pectoral « orné de douze pierres précieuses, où étaient gravés les noms « des douze tribus. Mais que je trouvais mon pectoral plus « riche! Car, voyez-vous, je tenais ce divin Sacrement bien « serré contre ma poitrine, et m'était avis que les noms des « enfants d'Israël y étaient tous marqués. Oh! que j'eusse « voulu que mon cœur se fût ouvert pour recevoir mon Sau« veur! mais, hélas! je n'avais pas pour le fendre le couteau « qu'il fallait; car il ne se fend que par l'amour. »

Une autre fois qu'il avait porté le saint Sacrement par une chaleur extraordinaire et avec une extrême fatigue qui fit craindre pour sa santé, on lui demanda comment il se trouvait : « Un peu las de corps, répondit-il[1] ; mais de cœur et « d'esprit, oh! que je suis bien! Et comment pourrait-il en « être autrement, après avoir porté sur ma poitrine, et tout « près de mon cœur, un si divin remède? Ah! si j'eusse eu « mon cœur bien abaissé par l'humilité, j'eusse attiré en moi « ce divin Sauveur qui aime tant cette vertu, qu'il s'élance « partout où il la voit. Mon Dieu, que j'ai été attendri quand « j'ai entendu chanter les paroles du psaume : *Les passereaux « ont un asile, et la tourterelle un nid où elle met ses poussins!* « O reine du ciel! me suis-je dit alors, ô Marie, chaste tour« terelle, votre poussin a donc pour nid ma poitrine! Et, « comme j'ai été ému de cette parole des Cantiques : *Mon « bien-aimé est tout à moi et je suis tout à lui; il demeure sur « mon sein;* et de cette autre, que Jésus-Christ semblait m'a« dresser : *Mets-moi comme un cachet sur ton cœur!* C'était « bien là, en effet, que je le tenais. »

On conçoit quel devait être le zèle d'un évêque si pieux pour monter à l'autel, pour y porter son Dieu dans ses mains, l'y contempler de ses yeux et le recevoir dans son cœur. Il

[1] Le P. la Rivière. p. 416.

célébrait chaque jour la sainte messe, même en voyage[1], et il disait qu'il eût été mal à l'aise tout le jour s'il l'eût omise une seule fois[2]. Pour mieux faire cette grande action, il s'était tracé par écrit une méthode qui a été heureusement conservée; en voici l'analyse. Il commence par les actes d'adoration et d'amour, de contrition, de satisfaction et d'offrande; de là il passe à la méditation de deux mystères de Notre-Seigneur, avant et après la messe, accompagnée de considérations et d'affections propres à chacun de ces mystères; puis viennent le neuvième chapitre du quatrième livre de l'*Imitation*, la prière de Grégoire III, *Ego volo missam celebrare*, etc..., et diverses prières à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, aux anges et aux saints. Après cette préparation, le saint auteur esquisse les sentiments pieux qui devront l'occuper à chaque partie du sacrifice; puis il trace la méthode d'actions de grâce, qu'il fait suivre de diverses formules de prières, et expose la manière d'honorer alors Notre-Seigneur comme père, avocat, maître, juge, médecin, pasteur et rémunérateur des élus[3].

Jaloux de faire aimer la sainte Eucharistie autant qu'il l'aimait lui-même, il veillait, dans ses visites pastorales, à ce que la propreté et la décence du tabernacle, du ciboire, des linges sacrés, de tout le lieu saint, inspirassent aux fidèles le respect de ce grand sacrement, à ce que les processions et toutes les cérémonies se fissent avec majesté et révérence; et il établit que tous les jeudis, sauf l'Avent, le Carême et l'occurrence d'une fête semi-double et au-dessus, tout le diocèse ferait l'office du Saint-Sacrement. Il prêchait ou faisait prêcher chaque année le dimanche d'avant la Fête-Dieu pour inviter son peuple à se préparer à cette grande solennité; pendant toute l'octave il donnait lui-même la bénédiction du saint Sacrement, afin d'y attirer un plus grand nombre de fidèles;

[1] *Dép. d'Angélique Pesse.* — Le P. la Rivière, p. 414.
[2] *Dép. de Moccand.*
[3] *Opusc.*, p. 324.

toute l'année, il recommandait en public et en particulier la fréquente communion[1], et il la mit en tel honneur, que dans tout son diocèse, et principalement à Annecy, la plupart s'en approchaient tous les jours de fêtes et de dimanches, et les plus relâchés au moins à toutes les fêtes solennelles[2]. Il y exhortait tous ceux qu'il dirigeait, soit dans le cloître, soit dans le monde. « Communiez hardiment en paix et en humi- « lité, disait-il, pour correspondre aux désirs de l'époux divin, « qui, pour s'unir à nous, s'est anéanti et abaissé jusqu'à se « faire notre viande, la viande de nous qui sommes la viande « des vers ; ne laissez pas la communion pour vos distractions « et froideurs, car tout cela se passe sans votre consentement « dans les sens ; et rien ne rassérénera tant votre esprit que « son roi, rien ne l'échauffera tant que son soleil, rien ne le « détrempera si suavement que son baume... Dieu ! quel bon- « heur pour nous que notre âme, en attendant cette union « que nous aurons avec Notre-Seigneur au ciel, s'unisse à lui « par ce divin sacrement, de telle sorte que nous mangeons, « par communion réelle, celui que les chérubins et les séra- « phins adorent et mangent par contemplation réelle. Alors « Jésus-Christ est dans toutes les parties de notre être ; là « il redresse et purifie tout, il mortifie, vivifie, sanctifie tout ; « il aime dans le cœur, il entend du cerveau, il anime « dans la poitrine, il voit aux yeux, il parle en la langue, « fait tout en nous, et alors nous ne vivons plus en nous- « même, mais Jésus-Christ vit en nous. » Il avait surtout à cœur qu'on s'approchât dignement de la table sainte, et pour cela il composa à l'usage des fidèles : 1° divers avis et exercices relatifs à la manière d'entendre la sainte messe[3] ; 2° des exhortations à la communion fréquente, accompagnées des principes qui doivent servir de règle en cette ma-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XI[e] part., sect. XX. — XVII[e] part., sect. XXV.

[2] Dom Jean de Saint-François, p. 491.

[3] *Opusc.*, p. 475, 501, 503.

tière[1]; 3° divers exercices très pieux, avant et après la communion, avec un recueil de prières et d'hymnes traduites pour servir de préparation et d'actions de grâces[2]. C'est là que de son cœur on voit jaillir des élans d'amour, d'admiration et de reconnaissance pour le plus aimable de tous les mystères.

De cette dévotion si tendre à Jésus-Christ découlait, comme le ruisseau de sa source, comme la conséquence de son principe, la dévotion à Marie; et c'était en effet sa pensée que l'amour de la mère est inséparable de l'amour du Fils; que c'est manquer à celui-ci de ne pas honorer celle-là; que plus on aime Jésus-Christ, plus on doit aimer celle qui nous l'a donné, celle qu'il a lui-même tant aimée, et dont la gloire est la sienne propre, puisqu'elle tire de lui toutes ses grandeurs; qu'enfin Marie, par son titre de mère de Jésus-Christ, notre souverain Père, est notre grand'mère, et que, comme Dieu est venu à nous par elle, il désire que par elle aussi nous allions à lui[3]. Conséquemment à ses pensées, le saint évêque avait pour Marie une dévotion toute particulière, un amour tendre, une confiance filiale[4] : « Toutes les fois, disait-il, que j'entre « dans un lieu consacré à cette auguste reine, je sens par un « tressaillement de cœur que je suis chez ma mère; car je suis « bien le fils de celle qui est le refuge des pécheurs[5]. »

Dès ses premières années, cette dévotion avait fait les délices de son cœur; il était entré dès lors dans les confréries ou congrégations érigées en son honneur et avait fait vœu de réciter le chapelet tous les jours de sa vie; pratique qu'il observa avec tant de piété, qu'il y employait une heure entière, accompagnant cette récitation de la méditation des mystères du rosaire, et avec tant d'exactitude, que, lorsque ses affaires

[1] *Opusc.*, p. 370, 583, 636.
[2] *Ibid.*, p. 206 à 247, p. 590, 599, 604 et suiv.
[3] *Dép. du marquis de Lullin.*
[4] *Esprit de saint François de Sales,* IVe p. sect. XXX et XXXI.
[5] Année de la Visitation, 27 août.

lui en ôtaient le loisir pendant le jour, il portait son chapelet au bras pour se souvenir de le réciter avant de se coucher; le soir, quelque avancée que fût la nuit, quelque fatigué qu'il fût lui-même, il ne retranchait rien de la prière vouée à Marie; et, lorsqu'il était malade à ne pouvoir parler, il se la faisait réciter par un des siens et en accompagnait mentalement la récitation. Enfin il portait toujours son chapelet suspendu à sa ceinture pour ne jamais perdre de vue qu'il était tout entier à Marie. Désireux de répandre une dévotion si chère à son cœur, il recommandait souvent la récitation du chapelet et enseignait la méthode suivante pour s'en bien acquitter : « Ayant pris votre chapelet par la croix, disait-il[1], et l'ayant « baisée, vous ferez le signe de la croix et vous vous mettrez « en la présence de Dieu en disant le *Credo*. Au gros grain, « vous demanderez à Dieu la grâce de bien dire le chapelet; « aux trois petits grains, vous demanderez la même chose à « la glorieuse Vierge en la saluant comme fille du Père, mère « du Fils, épouse du Saint-Esprit. Cela fait, vous considérerez « les mystères ou joyeux, ou douloureux, ou glorieux, ou « quelque autre dévot sujet que Dieu vous inspirera. A la fin « vous remercierez Dieu, sur le gros grain, des grâces reçues « pendant cet exercice; et, aux trois petits grains, vous sup-« plierez la sainte Vierge d'offrir au Père éternel votre mé-« moire pour vous souvenir à jamais de ses miséricordes; au « Fils, votre entendement pour méditer sa sainte Passion; au « Saint-Esprit, votre volonté pour qu'elle soit enflammée à « jamais de son saint amour. Au gros grain, en disant le *Pater*, « vous prierez la Majesté divine d'accepter le tout pour sa « gloire et le bien de son Église, de convertir tous les dévoyés « et de bénir tous vos amis. Puis vous direz le *Credo*, vous « vous signerez et baiserez la croix, protestant que vous voulez « être serviteur tout dévoué du divin Sauveur et de sa bénigne « Mère. *Amen.* » Lorsque le saint prélat entendait sonner

[1] Le P. la Rivière, p. 50 et suiv.

l'*Angélus*, il se découvrait et le récitait à genoux, en quelque endroit qu'il se trouvât [1]. Lorsqu'il disputait contre les hérétiques, il se recommandait toujours à la sainte Vierge avec une confiance entière, par les paroles que lui adresse l'Église : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* Il réclamait de même son secours dans toutes les difficultés, et prêchait à tous cette salutaire pratique.

« Je trouve, disait-il, tout mon secours dans le saint Sacre-« ment et dans la Mère de Dieu, de laquelle j'ai toujours reçu « des assistances très particulières et toutes miraculeuses. Oh! « que je sens bien, ajoutait-il [2], quel bonheur c'est d'être en-« fant, quoique indigne, d'une si glorieuse mère! Entrepre-« nons de grandes choses sous sa protection; et, si nous « sommes tendres dans son amour, elle nous obtiendra ce « que nous désirons. » De là, ses visites à Notre-Dame des Grès, lorsqu'il étudiait à Paris, et plus tard, ses pèlerinages à Lorette, à Notre-Dame de la Compassion de Thonon, à divers autres sanctuaires de Marie; de là la grande joie qu'il éprouvait de rencontrer dans la visite de son diocèse beaucoup d'églises dédiées à cette sainte Mère de Dieu. Un jour que, pour essayer de gravir une colline fort escarpée, sur laquelle était située une église de la sainte Vierge, il s'était mis les pieds tout en sang, ses gens voulurent l'arrêter et le faire renoncer à une course aussi pénible : « Il est vrai, leur répondit-il, que je suis très « fatigué; mais, si c'est pour moi un sujet de honte de n'être « pas assez accoutumé à la fatigue pour le service de Dieu, ce « m'est un sujet de joie d'avoir répandu mon sang au service « de la Mère de Dieu [3]. »

Tel était le dévouement du saint évêque à Marie, qu'il en parlait dans toutes ses prédications, dans toutes ses conférences, partout où il en pouvait trouver l'occasion [4] : il prê-

[1] *Dép. de Baytay.*
[2] *Dép. de sainte Chantal,* art. 33, p. 119.
[3] Année de la Visitation, 3 août.
[4] *Dép. de François Favre.*

chait à toutes ses fêtes; et la ferveur, l'allégresse, l'abondance de sa parole, témoignaient de ses sentiments intérieurs : « Vous « savez, écrivait-il à sainte Chantal[1], que notre glorieuse Reine « me donne toujours une assistance particulière quand je « parle de sa divine maternité : je la supplie de mettre la main « dans le précieux côté de son Fils pour y prendre ses plus « chères grâces et nous les donner avec abondance. »

Sa tendre dévotion à Marie lui inspira la pensée de dédier à cette reine du ciel son *Traité de l'amour de Dieu,* et on ne peut lire cette épître dédicatoire sans admirer les saintes ardeurs de son cœur envers elle : Très sainte Mère de Dieu, « lui dit-il, la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée « de toutes les créatures, prosterné sur ma face devant vos « pieds, je vous dédie et consacre ce petit ouvrage d'amour « à l'immense grandeur de votre dilection. O Jésus! à qui puis- « je mieux dédier les paroles de votre amour, qu'au cœur très « aimable de la bien-aimée de votre âme? » Chaque mois il assistait régulièrement à la procession de la confrérie du Rosaire, dont il était membre, tenant le chapelet à la main, avec un extérieur profondément recueilli. Chaque année le jour de la Présentation il renouvelait le vœu de virginité qu'il avait fait, étant encore au collège, sous les auspices de Marie, et la résolution de n'être plus qu'à Dieu et à l'Église[2]. Le jour de l'Immaculée-Conception, jour cher à sa piété entre toutes les fêtes de la sainte Vierge, fut converti par son zèle en fête d'obligation pour tout son diocèse : il avait choisi cette fête pour le jour de son sacre; et, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre, il avait institué, sous le vocable de l'Immaculée-Conception, une confrérie de pénitents. Enfin la plus grande partie de sa vie épiscopale fut employée à fonder sur la terre un ordre qui chantât tous les jours les louanges de cette souveraine Reine; savoir, l'ordre de la Visitation, chargé de réciter chaque jour l'office de la sainte Vierge.

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 33, p. 119.
[2] *Dép. du chan. Gard.*

Après Marie, saint Joseph occupait la première place dans les affections du saint évêque. La veille de sa fête, il jeûnait au pain et à l'eau; le jour, il célébrait une messe solennelle où il invitait les musiciens d'Annecy; il prêchait à l'office du soir et s'étendait avec délices sur l'éloge du saint, qu'il appelait le glorieux père de notre Sauveur et de notre amour, son premier adorateur après Marie, l'époux de la Reine du monde[1], le modèle le plus accompli de la fermeté chrétienne parmi les accidents de la vie et de l'obéissance due à Dieu et à l'Église[2], le type de la virginité, de l'humilité et de la constance[3] : « O Dieu! disait-il, qu'il fallait que ce saint fût bon « et droit de cœur, puisqu'il lui a été donné de posséder la « Mère et le Fils! Avec ces deux trésors, il pouvait faire envie « aux anges, et défier le ciel tout ensemble d'avoir plus de « bien que lui : car qu'y a-t-il entre les anges de comparable « à la Reine des anges, et qu'y a-t-il en Dieu plus que « Dieu[4]? » Enfin il voulut que ce grand saint fût le patron de l'institut de la Visitation et le protecteur particulier du monastère d'Annecy.

Il avait aussi une dévotion spéciale pour les anges gardiens; il relève bien haut, dans son troisième entretien, l'estime que nous devons faire de leur assistance, et il avait en particulier pour le sien un grand respect mêlé d'une tendresse égale, se fondant sur cette pensée qui réjouissait sa piété, que cet ange privilégié accompagnait l'archange Gabriel dans le mystère de l'Annonciation, qu'il avait chanté dans les cieux *Gloria in excelsis* la nuit de Noël, tenu compagnie à Notre-Seigneur dans la crèche et au désert. Lorsqu'il entra dans le Chablais, il salua l'ange de la province; lorsqu'il conférait avec les hérétiques, il saluait leur bon ange et se recommandait à sa protection; quand il prêchait, il faisait une longue pause après

1 Année de la Visitation, 19 mars.
2 Entretien IIIe.
3 Panégyrique de saint Joseph.
4 Lettre CXLIVe.

l'*Ave Maria,* promenant ses regards sur tous les points de l'auditoire; et, un de ses chanoines lui en ayant un jour demandé la raison : « Je salue, leur répondit-il, l'ange de chacun « de mes auditeurs, et le prie de préparer le cœur de ceux « dont il a la garde : j'ai reçu de très grandes faveurs par « cette pratique[1]. » Enfin, lorsqu'il rétablit les ermites du mont Voiron, il leur prescrivit la récitation journalière des litanies des saints anges et les mit sous la protection du chœur des Principautés[2].

Quant aux saints que l'Église honore de son culte, il les vénérait tous, il aimait et recommandait la lecture de leurs vies, qu'il appelait l'Évangile en action[3]; mais il vénérait entre eux, d'une manière particulière, ceux qui avaient le plus travaillé, ou le plus souffert pour Dieu et pour l'Église, comme saint Pierre, les deux saints Jean, saint Louis, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, saint Charles, dont il avait arrosé le tombeau de ses larmes en le suppliant de lui enseigner à gouverner le diocèse de Genève comme il avait gouverné celui de Milan; par la même raison, il chérissait saint Ignace, pour lequel, disait-il, il avait conçu une tendre inclination pendant ses études à Paris, à Padoue et plus spécialement à Rome, en visitant son sépulcre; saint François-Xavier, qu'il appelait le grand modèle des missionnaires; saint François de Paule, dont il portait ostensiblement le grand cordon, qu'il avait reçu à Grenoble des mains du père de Billy; saint Dominique, ce père de tant d'apôtres, apôtre lui-même; saint Sébastien, patron de la chapelle du château de Sales[4]; sainte Thérèse qui avait renouvelé dans le monde la dévotion à saint

1 *Dép. de François de la Pesse.*

2 *Dép. de François Favre.*

3 *Esprit de saint François de Sales*, XIe p., sect. XVII.

4 Année de la Visitation, 20 janvier. Comme l'écriteau où était inscrit le nom de Chrétien, et qui était placé sur la poitrine de saint Sébastien, le désignait aux flèches des bourreaux, ainsi, disait le saint prélat, la croix qui brille sur la poitrine des évêques les désigne à l'univers pour les serviteurs de Jésus-Christ, en butte aux contradictions du monde.

Joseph, dont on parlait peu avant elle; le bon larron et la Madeleine[1], modèles l'un et l'autre de la parfaite pénitence; sainte Blandine, dont il visitait la prison et les reliques toutes les fois qu'il passait à Lyon, « parce que, disait-il, elle avait été « sa protectrice dans la mission du Chablais, et son cœur avait « été encouragé par la générosité de cette servante de Jésus-« Christ[2]; » enfin sainte Apollonie, dont il avait éprouvé le pouvoir auprès de Dieu un jour qu'il souffrait cruellement du mal de dents. Sainte Chantal lui ayant alors envoyé un linge qui avait touché les reliques de la sainte, en lui demandant de l'appliquer sur sa joue malade pendant que la communauté serait en prière pour sa guérison : « Voilà votre remède, lui « écrivit-il peu d'instants après en lui renvoyant le linge; « il a été souverain... Je dois confesser, à la gloire de Jésus-« Christ et de sa sainte épouse Apollonie, que je ne croyais « pas pouvoir dire la messe aujourd'hui, à cause de l'enflure « prodigieuse de ma joue, mais que, m'étant appuyé sur mon « prie-Dieu et ayant posé ma relique sur ma joue, j'ai dit : Mon « Dieu! qu'il me soit fait comme mes filles le désirent, si « c'est votre volonté; et tout aussitôt mon mal a cessé, ma « joue a été désenflée. Oh! que Dieu est admirable dans ses « saints! Il a voulu que le mal me soit arrivé pour faire ho-« norer son épouse Apollonie et nous donner une preuve sen-« sible de la communion des saints[3]. » Enfin, parmi les saints chers au cœur de l'évêque de Genève, nous devons mentionner encore les deux saints Antoine, l'un patriarche des solitaires, l'autre la gloire de Padoue : « J'ai choisi le premier, disait-il, « pour être un des gardiens de mon petit désert intérieur, où « je demeure solitaire en Dieu ! au milieu du monde et des af-« faires qui m'environnent : pourquoi serais-je distrait par « les hommes, puisque ce saint ermite n'était pas distrait de « ses oraisons par des légions de démons? » Il n'aimait pas

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIII[e] part., sect. XXIV.
[2] Année de la Visitation, 2 juin.
[3] Année de la Visitation, 9 février.

moins saint Antoine de Padoue, dont les prédications apostoliques ont converti tant d'âmes, et il réprimandait les censeurs qui improuvaient l'usage populaire de s'adresser à lui pour retrouver les choses perdues : « Dieu, disait-il, a fait « voir que tel est son bon plaisir, puisqu'il a cent fois opéré « des miracles par ce saint : pourquoi ne pas croire à l'évi- « dence des faits?... Vraiment, Monsieur, dit-il un jour à un « de ces critiques indiscrets, j'ai envie que nous fassions en- « semble un vœu à ce saint pour recouvrer ce que nous per- « dons tous les jours, vous la simplicité chrétienne, et moi « l'humilité, dont je néglige la pratique[1]. »

Cette dévotion de François de Sales à quelques saints particuliers ne nuisait en rien à ce qu'il devait aux saints en général; il les révérait tous, sachant que Dieu se plaît à voir honorer ceux qui l'ont le mieux servi, et il s'édifiait de la variété de leurs vertus. Comme je lui disais un jour, raconte un des employés de sa maison[2], que la sainteté d'un saint ne ressemblait pas à celle d'un autre : « Non, sans doute, ré- « pondit-il, il y a autant de sortes de sainteté que de saints : « et les saints ne se ressemblent que par le soin qu'ils ont eu « tous de tendre à la même fin. » De là ce zèle pieux qui le portait à aller dire la messe dans les églises le jour qu'on y célébrait la fête patronale, à y prêcher, à y assister aux offices et prières qui se faisaient en l'honneur du saint patron; de là aussi ce grand respect qu'il portait à toutes les reliques des saints. Nous avons vu avec quelle dévotion il vénéra à Grenoble le manteau de saint François de Paule, sur le mont Voiron les reliques de saint Germain; et il traitait de même toutes les autres reliques, vénérant en elles les temples qu'avait occupés le Saint-Esprit et les arches où avait reposé souvent la sainte Eucharistie.

[1] Année de la Visitation, 13 juin.
[2] *Dép. de Michel Favre.*

CHAPITRE IX

SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN

Pour comprendre la charité de François de Sales, il faut se souvenir que ce n'était point chez lui un amour humain provenant d'un cœur bon et sensible, mais bien une charité toute surnaturelle dans son principe et dans son objet : dans son principe, parce qu'elle procédait de l'amour même qu'il avait pour Dieu, l'amour divin, selon sa doctrine, ne commandant pas seulement l'amour du prochain, mais le produisant au fond du cœur, comme sa ressemblance et son image[1]; dans son objet, parce que c'était Dieu lui-même et Jésus-Christ son Fils qu'il envisageait et aimait en tous les hommes[2]. « Il « me semble, disait-il[3], que je n'aime rien du tout que Dieu « et toutes les âmes pour Dieu, et que tout ce qui n'est point « Dieu ou pour Dieu ne m'est rien. Oh! quand verrons-nous « le prochain en la poitrine du Sauveur? Qui le regarde hors « de là court risque de ne l'aimer ni purement, ni constam- « ment, ni également. Mais là, qui ne l'aimerait? qui ne le « supporterait? qui ne souffrirait ses imperfections? qui le « trouverait de mauvaise grâce ou ennuyeux, lorsqu'on le voit « dans cette poitrine sacrée si aimé et si aimable, que le Dieu « Sauveur meurt d'amour pour lui[4]? Le corail, ajoutait-il,

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. X, ch. XI.
[2] *Ibid.*, ch. XII.
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
[4] *Esprit de saint François de Sales*, part. Xe, sect. XXXIII. — Part. IXe, sect. XV. — Entretien XIIe.

« tant qu'il est dans la mer, est un arbrisseau verdâtre et « sans beauté; dès qu'il en est tiré et exposé au soleil, il « charme par son vermeil et son lustre; de même, tant que « l'amour du prochain se limite dans la nature, il n'a ni bonté « ni beauté. Dès qu'il est exposé au soleil de l'amour de Dieu « et sanctifié par son esprit qui est charité, il se montre en sa « perfection, secourable au prochain par paroles, par œuvres « et par exemples, pourvoyant à tous ses besoins autant « qu'il peut, se réjouissant de son bonheur, surtout de son « progrès spirituel, lui désirant les biens de la grâce et « les lui procurant avec grande affection, mais sans in- « quiétude d'esprit ou indignation dans les événements con- « traires. »

Plein de ces beaux principes, il aimait le prochain au delà de tout ce qu'on peut dire. « Je ne pense pas, dit un témoin « de sa vie habituelle[1], qu'il se puisse jamais trouver au monde « un homme qui ait une plus parfaite charité à l'endroit de « son prochain. Servir et secourir le prochain, tant spirituel- « lement que corporellement, c'était là son exercice continuel. « Il faut tout faire pour le prochain, hormis de se damner, « disait-il. Les peines, les travaux, les incommodités, les périls « les plus grands, ne lui étaient rien, pourvu qu'il fût utile et « secourable à ses frères en Jésus-Christ. Il a plu à Dieu, ajou- « tait-il[2], de faire ainsi mon cœur; je le veux tant aimer, ce « cher prochain, je le veux tant aimer! Oh! quand sera-ce « que nous serons tout détrempés en douceur et en charité « envers le prochain? Je lui ai donné toute ma personne, mes « moyens, mes affections, afin qu'il s'en serve selon ses be- « soins. » C'était en effet le principe du saint évêque, qu'il ne fallait jamais refuser aux autres le service ou la consolation qu'on pouvait leur rendre, comme par le fait jamais on ne l'a vu manquer de faire au prochain tout le bien qu'il pou-

[1] *Dép. de Passis.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

vait lui faire, quoi qu'il dût lui en coûter : et quand, en le voyant se consumer de fatigues, on lui représentait que ce dévouement épuiserait ses forces et sa vie : « Dix ans de vie « de plus ou de moins ne sont rien, » répondait-il; et il continuait ses travaux excessifs, qui, au jugement d'un grand nombre, abrégèrent ses jours [1].

Les premiers sur lesquels le saint évêque épanchait sa charité, c'étaient ses amis. Toutes ses belles qualités lui en avaient fait un grand nombre; et lui, de son côté, était le meilleur ami qui pût se rencontrer; ami sincère et vrai, ennemi de toute duplicité, plus encore de toute flatterie; ami généreux, qui, mettant son plaisir à procurer le plaisir des autres, n'était jamais plus content que quand il avait pu rendre un service et cherchait toujours à faire des heureux, au risque de faire des ingrats; ami fidèle, toujours égal dans son amitié; ami discret, incapable de laisser échapper un secret par légèreté, mais surtout ami tendre, compatissant et identifiant toute son âme, si je puis ainsi dire, avec celle de ses amis. La chose qu'il craignait le plus après l'offense de Dieu, c'était de leur faire de la peine, et il le craignait à ce point qu'il eût voulu ne mourir qu'à la suite de longues maladies, afin, disait-il, que, ses amis s'ennuyant de venir souvent le visiter, et ses serviteurs se lassant de le servir, sa mort, au lieu d'affliger personne, fût un soulagement pour tout le monde [2]. Mais écoutons-le parler lui-même : « Je suis par tout le reste de « mon âme, dit-il, faible et pauvre; mais j'ai l'affection fort « tenante et presque immuable à l'endroit de ceux qui me « donnent le bonheur de leur amitié [3]. Quiconque me provoque « en la contention d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, car « je ne l'épargne point [4]. Il n'y a personne au monde qui ait « le cœur plus tendre et plus affectionné pour ses amis que

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
[2] Le P. la Rivière, p. 440.
[3] Lettre LXIe.
[4] Lettre LXIIIe.

« moi, ni qui éprouve des sentiments plus vifs de leur sépara-
« tion [1]. Je prendrai toujours part à tous les événements agréa-
« bles ou désagréables qui vous toucheront, » écrivait-il à son ami Deshayes [2], lequel, par un sentiment chrétien, avait pardonné une grave injure; « mais je me réjouis de celui-ci qui
« a donné lieu au pardon que vous avez accordé à celui qui,
« sans sujet, avait pratiqué la déloyauté à votre endroit : c'est
« en cela que gît le plus grand effort de l'âme; c'est là ce qui
« attire le plus la faveur du ciel. »

Le saint évêque avait grâce pour tenir ce langage à son ami; car, quoiqu'il fût si bon, il eut cependant lui-même grand nombre d'ennemis, qui souvent l'outragèrent, comme nous l'avons vu dans le cours de son histoire, et il ne s'en vengea jamais qu'en leur faisant tout le bien possible, de sorte que c'était une chose notoire qu'il suffisait de lui avoir fait quelque peine pour éprouver aussitôt les effets de sa bonté, ou de l'avoir outragé pour recevoir ses faveurs [3].

« Je ne sais, disait-il [4], comment j'ai le cœur fait; mais j'ai
« un tel plaisir, je ressens une suavité si délicieuse et si parti-
« culière à aimer mes ennemis, que, si Dieu m'avait défendu
« de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir. Il y a bien
« quelque petit combat, mais enfin il en faut venir à cette pa-
« role de David : *Fâchez-vous, mais ne péchez pas.* Oh! non;
« car pourquoi ne supporterions-nous pas ceux que Dieu
« même supporte, ayant devant les yeux le grand exemple de
« Jésus-Christ priant en croix pour ses ennemis? Certes, ils
« ne nous ont pas crucifiés ni persécutés jusqu'à la mort. Oh!
« qui ne l'aimerait, ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a
« prié, pour qui il est mort? car il ne priait pas seulement
« pour ceux qui le crucifiaient, mais encore pour ceux qui
« nous persécutent et qui le persécutent en nous, selon ce qu'il

[1] Lettre DCCCXXXIX[e].
[2] Lettre L[e].
[3] *Dép. de Lesmontex.* — *Dép. de sainte Chantal*, art. 34.
[4] *Esprit de saint François de Sales*, I[re] part., sect. XXXII.

« dit à saint Paul : Pourquoi me persécutes-tu? Cela s'entend « en ses membres. »

Des Religieux lui ayant un jour manqué jusqu'à en venir aux violences et aux voies de fait, il les en reprit avec la fermeté que son devoir exigeait, mais sans aucun emportement; et le lendemain, le supérieur de la maison étant venu lui demander une faveur signalée, il la lui accorda avec sa bonté accoutumée. « Comment, lui dit un des siens, vous les traitez « ainsi après ce qu'ils vous ont fait! — Si ce Père m'eût de« mandé un de mes bras, répondit-il, je le lui aurais donné. » Une fois il reçut deux lettres : l'une était très piquante et propre à le blesser au vif. « Je ne répondrai pas, dit-il, mais « je prierai Dieu de parler au cœur de cet homme et de lui « faire connaître sa volonté. » L'autre lettre lui apprenait qu'un certain gentilhomme parlait de lui indignement en plusieurs compagnies. « Que conclure de là, dit-il sinon qu'il « faut que je prie beaucoup pour lui ? » Il y avait deux ans que quelqu'un le poursuivait de paroles dédaigneuses et méprisantes, lui et son cher ordre de la Visitation, lorsque, ayant occasion de parler dans une de ses lettres de ce personnage qui s'était fait gratuitement son ennemi, il écrivit ces paroles : « Je l'aime incroyablement. Oh! que je lui souhaite de bien! » Et quelque temps après, ayant appris sa mort, il en témoigna une vive douleur, comme s'il eût perdu un ami. Quelques mois plus tard, on lui parla encore de cet ennemi : « Ah! « dit-il, je prie tous les jours pour lui quand je suis au saint « autel. »

Ainsi, amis et ennemis, tous trouvaient auprès du saint évêque un accueil gracieux, avec cette différence que ceux dont il avait le plus à se plaindre étaient toujours les mieux traités. Une personne lui ayant un jour témoigné sa surprise, et ajoutant qu'elle s'étonnait comment il pouvait supporter un certain homme qui le déchirait continuellement dans ses conversations : « Vous vous en étonnerez moins, lui répondit-il, « quand vous saurez que mes ennemis, une fois que je les ai

« vus, ne passent guère la quinzaine sans devenir mes amis[1]. » C'est qu'en effet la charité qui surabondait dans son cœur semblait s'épancher dans tous ses entretiens comme sur tous ses traits et toutes ses manières. Un front toujours serein, un air toujours riant, toujours ouvert, une repartie vive et prompte, une douceur inexprimable, faisaient admirer en lui tout ce que la vertu a d'aimable. Pliable aux volontés des autres en tout ce qui était permis, il vivait avec tous dans une entente parfaite. « J'ai plus tôt fait, disait-il, de condescendre « au vouloir d'autrui que d'amener les autres à faire ce que « je veux[2]. » Quelquefois il était assiégé jusque par vingt ou trente importuns qui voulaient lui parler au moment où d'autres occupations graves l'absorbaient dans sa chambre; il quittait tout pour les entendre, et ne cessait point qu'il ne les eût tous pleinement satisfaits. Il se prêtait à chacun de la meilleure grâce, et ne laissait jamais entrevoir le moindre signe d'ennui, d'impatience ou de fatigue, sauf une seule fois où, après avoir été ainsi occupé sans relâche à donner audience depuis le grand matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, il s'écria : « Je n'en puis plus! » et congédia les visiteurs, par impossibilité de continuer à les entendre.

Comme c'étaient surtout les femmes qui, abusant de la facilité avec laquelle on l'approchait, se pressaient en foule pour le consulter, M. Déage, cet ancien précepteur auquel l'humble prélat avait laissé la liberté de le reprendre comme s'il eût été encore son disciple, se permit de lui en faire des reproches sévères. « Cette affluence de femmes à l'évêché, lui dit-il, est in« convenante, et je crains que les mauvaises langues n'en abu« sent pour attaquer votre réputation, qui me tient plus au « cœur que la mienne. — Monsieur, répondit le saint évêque, « Dieu, qui est charité, m'a attaché à un emploi de charité où « je me dois à tous, surtout aux faibles et aux infirmes. Notre

[1] Le P. la Rivière, p. 110.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, V[e] part., sect. XXVIII.

« Seigneur sait qu'en tout cela je ne regarde que son amour.
« Tant que je me tiendrai fortement attaché à lui, il ne per-
« mettra pas que je tombe et me soutiendra de sa main puis-
« sante. Un roseau en la main de Jésus-Christ devient une co-
« lonne du temple [1]. » Un autre censeur se permit à son tour de le blâmer à ce sujet, ajoutant qu'il ne concevait pas « pour-
« quoi les femmes allaient tant après lui, qui ne leur disait
« pas grand'chose. — Eh! reprit gaiement le saint prélat, ap-
« pelez-vous donc rien de leur laisser tout dire? Elles ont plus
« besoin qu'on ait des oreilles pour les entendre qu'une
« langue pour leur parler. Elles en disent assez pour elles et
« pour moi; et c'est probablement cette facilité à les écouter
« qui fait qu'elles s'empressent autour de ma personne : car
« rien ne plaît tant à un grand parleur qu'un patient audi-
« teur [2]. »

Après avoir reçu les personnes qui se présentaient, le charitable pasteur allait voir lui-même ceux ou celles que la maladie empêchait de venir à lui, et c'était alors qu'éclatait mieux encore la tendresse de sa charité; on eût dit une mère au chevet de son enfant malade : il les exhortait, non par de longs discours qui les eussent fatigués, mais par quelques courtes aspirations qu'il leur laissait le loisir de goûter, leur disant, par exemple : « Mon Dieu! que votre volonté soit faite, et non
« la mienne. Dieu, mon père, je remets entre vos mains mon
« âme, ma santé et ma vie; je m'abandonne à vous; je vous
« aime et me repens de ne vous avoir pas toujours aimé [3]. » Il les rassurait dans leurs inquiétudes, il les consolait dans leurs afflictions. « Tant que je vous verrai affligé dans le lit, disait-il
« à une personne malade [4], je vous porterai une révérence
« particulière et un honneur extraordinaire, comme à une
« créature visitée de Dieu, habillée de ses habits et son épouse

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXVIII.
[2] *Ibid.*, VIIe part., sect. IV.
[3] *Ibid.*, IIe part., sect. V.
[4] *Ibid.*, XVIIIe part., sect. LI.

« spéciale. Quand Notre-Seigneur fut à la croix, il fut déclaré « roi, même par ses ennemis; et les âmes qui sont en croix « sont déclarées reines. Les anges ne nous portent envie que « d'une chose, c'est que nous pouvons souffrir pour Notre-« Seigneur, tandis qu'ils n'ont jamais rien souffert pour lui. » Ayant un jour rencontré un malade qui se désolait des peines que sa maladie donnait à ses enfants : « Moi, au contraire, « lui dit-il, je ne suis jamais si content dans mes maladies « que quand je vois les miens se donner beaucoup de peine « autour de moi; car je me dis alors : S'ils font tout cela pour « Dieu, comme j'aime à penser qu'ils le font, que de mérites « ils amassent! quelle belle récompense pour le ciel ! et, dans « cette vue, ils me semblent plus dignes d'envie que de pitié [1]. »

Cette immense charité du saint évêque ne distinguait point entre les petits et les grands, les pauvres et les riches. Les hommes du peuple, les paysans, les gens rustiques, grossiers et malpropres, tous étaient les bienvenus auprès de lui [2]. Ils lui disaient avec confiance leurs petites affaires; et lui, sans laisser soupçonner qu'on abusait de sa bonté, écoutait avec bénignité tout ce qu'on avait à lui dire, quelque insipide ou ennuyeux que fût le discours, et répondait à tous avec tant de douceur, qu'ils s'en retournaient heureux [3]. Il ne pouvait souffrir qu'ils attendissent à sa chancellerie, quand leurs affaires les y appelaient : lui-même allait leur faire expédier promptement les pièces qu'ils sollicitaient, ou leur envoyait un des siens, s'il ne pouvait aller en personne [4].

Quelquefois il parlait leur patois pour les intéresser davantage, paraissait se plaire beaucoup avec eux, et ne craignait pas de consumer ainsi en choses de peu d'importance un temps qui lui était si précieux pour ses autres travaux. « Ces

[1] *Dép. de Montrottier.*

[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 49. — Dom Jean de Saint-François. p. 422.

[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

[4] *Dép. de Legay.* — *Esprit de saint François de Sales.* IIe part., sect. IV

« petites gens, disait-il [1], ont besoin d'être écoutés et aidés « dans leurs affaires autant que les grands dans les leurs : si « une chose de rien trouble une âme, il ne faut pas laisser « pour cela de la consoler. Les petites affaires en sont de « grandes pour les pauvres; et d'ailleurs ce n'est pas une pe- « tite affaire que de consoler une âme que Jésus-Christ a ra- « chetée de son sang. » Souvent ses serviteurs s'impatientaient de ce qu'il donnait si libre accès à toutes sortes de gens, même à des personnes de la condition la plus vile, aux brocanteurs et aux charlatans. « Où est donc votre charité? leur répon- « dait-il doucement. Pour moi, je le veux tant aimer, ce cher « prochain ! je ne me refuserai jamais à personne, à quelque « heure que ce soit. »

« Un jour, dit sainte Chantal, je lui reprochais le long en- « tretien qu'il avait eu avec une personne de peu d'esprit et « de considération; il me répondit : Je suis redevable à tous : « *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* Une autre fois, « je le blâmais d'avoir parlé si longtemps avec une personne « pauvre d'une chose futile que j'appelais une sottise. — Ce « que vous appelez sottise, me dit-il, est grave pour ces pau- « vres gens. » L'évêque de Belley raconte de même qu'un jour il attendit longtemps avec plusieurs personnes le saint prélat, qui écoutait une pauvre femme aveugle et mendiante, et qu'à la fin de l'entretien, il lui témoigna son étonnement de la longueur de la conversation qu'il avait eue avec elle : « Ah! « dit le saint évêque, cette aveugle voit plus clair dans les « choses de Dieu que plusieurs qui ont de bons yeux, et j'ai « plaisir à l'entretenir. » Il se complaisait, en effet, à converser avec les âmes simples; et son cœur, à l'aise dans leur compagnie, se dilatait délicieusement. Il affectionnait surtout les petits enfants, leur parlait avec bonté, et les bénissait avec un doux sourire.

Une de ses plus douces jouissances était d'entendre les

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

pauvres l'appeler du nom de père. Un jour, raconte l'évêque de Belley [1], que je voyageais avec lui sur le lac d'Annecy, les bateliers l'appelaient : *Mon père*, et lui parlaient familièrement. « Voyez-vous, me dit-il, ces gens m'appellent leur père, « et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme leur père. Oh ! qu'ils « me font plus de plaisir en m'appelant ainsi que les faiseurs « de compliments qui me donnent le titre de monseigneur ! » Pour se montrer vraiment père à l'égard des pauvres gens des villes et des campagnes, il recevait d'un air plein de bonté tous les petits présents qu'ils lui faisaient en reconnaissance des fonctions de son ministère : l'un lui présentait une poignée de noix ou de châtaignes ; l'autre, des pommes, des œufs ou de petits fromages : l'autre, des sous ou même des liards pour honoraires d'une messe ; et ce qu'on lui donnait en argent, il le distribuait aux pauvres au sortir de l'église ; ce qu'on lui distribuait en comestibles, il l'emportait dans ses poches ou dans son rochet pour le manger à table, citant à cette occasion les paroles du psaume : « *Labores manuum* « *tuarum quia manducabis, beatus es et bene tibi erit* [2] : « Vous serez heureux de manger le fruit de votre travail. »

On conçoit facilement combien une âme si bonne devait être charitable envers les pauvres qui étaient dans le besoin. Le lundi et le jeudi de chaque semaine, il faisait, à la porte de son évêché, une aumône générale plus ou moins forte, selon la rigueur des temps et des saisons, et distribuait à chacun du pain, du potage, des légumes ou des vêtements. Les autres jours, il faisait l'aumône individuelle à tous ceux qui se présentaient, sans jamais refuser personne ; et, s'il n'avait pas d'argent sous la main, tantôt il empruntait plutôt que de laisser le pauvre se retirer les mains vides ; tantôt il donnait son linge, ses habits, sa chaussure [3]. Une fois il donna jusqu'aux souliers qu'il avait aux pieds ; une autre fois il livra

[1] *Esprit de saint François de Sales*. IVe part., sect. XIV.
[2] Ps. CXXVII, 2. — *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. XXV.
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

les burettes d'argent de sa chapelle, et, quand l'économe voulut lui en faire des reproches : « Les burettes de verre, lui ré- « pondit-il en souriant, sont bien préférables : avec elles il « est impossible de se méprendre sur l'eau et le vin du sacri- « fice. » Dans la saison d'hiver surtout, il ne pouvait voir les pauvres mal vêtus et tremblants de froid, qu'il ne leur donnât aussitôt ou de l'argent pour s'acheter des vêtements, ou, à défaut d'argent, les vêtements mêmes de sa garde-robe, quand les pauvres voulaient les accepter : car souvent il s'élevait des difficultés à ce sujet. Un jour, un pauvre s'étant présenté devant lui couvert de haillons, il commanda à son domestique de lui donner un de ses habits de dessous; le domestique obéit; mais le pauvre, trouvant cet habit trop rapiécé : « Eh! monseigneur, s'écria-t-il, considérez ce que l'on « me donne. — Voyez, dit le charitable prélat au domestique, « s'il n'y en aurait pas un autre meilleur. — De tout ce que « vous avez, reprit celui-ci, c'est le moins mauvais. — Hélas! « mon ami, dit alors l'évêque au pauvre, je n'ai rien de meil- « leur; ayez la bonté de vous en contenter[1] ». Parfois le domestique à son tour se fâchait de voir vider ainsi la garderobe de son maître. « Mon ami, disait le saint, ne vous cour- « roucez pas; ces habits sont plus aux pauvres qu'à moi, puis- « qu'ils en ont plus besoin que moi[2]. » Peu satisfait de cette réponse, et inférant de là que son maître était disposé à continuer ses largesses, le domestique mettait souvent tout sous clef. Alors le saint évêque se dépouillait de ses habits de dessous pour en revêtir les pauvres. Ce fut ainsi qu'un jour, ému au spectacle d'un pauvre presque nu, il lui donna la camisole toute neuve qu'il portait sous sa soutane, en lui recommandant le secret; et il souffrit du froid tout le reste du jour, jusqu'à ce que le domestique, ayant découvert la chose au moment du coucher, lui en eût donné une autre[3]. Enfin, le

[1] *Dép. de Baytay.*
[2] *Dép. de Bonien.*
[3] *Dép. de Legay, du chanoine Gardet, de Claude Girod,* celui-là même

jeudi saint de chaque année, il servait à dîner à douze pauvres, et leur distribuait une somme considérable, après leur avoir lavé les pieds avec un maintien humble et pieux qui édifiait tous les assistants, et les leur avoir baisés avec tendresse [1].

Tous les Religieux qui, passant par Annecy, n'y avaient pas de maison de leur ordre, ainsi que tous les ecclésiastiques qui se présentaient, étaient reçus à l'évêché. Le saint prélat veillait à ce que rien ne manquât, et ajoutait à ces bons offices une affection cordiale et fraternelle qui les touchait beaucoup plus encore que le bienfait de l'hospitalité [2]. Tous les nouveaux convertis qui venaient de Genève ou d'autres lieux se réfugier à Annecy recevaient aussi une part de ses largesses en rapport avec leurs besoins. Si leur position le demandait, il payait leur pension en ville ou les gardait chez lui ; quelquefois même il payait pour les garçons l'apprentissage de quelque métier, plaçait les filles en service chez des dames vertueuses, ou leur fournissait la dot nécessaire soit pour entrer au couvent, soit pour se marier. Les pauvres honteux n'étaient point oubliés dans les sollicitudes du charitable évêque : il en avait une liste exacte, il s'informait avec discrétion de tous leurs besoins, leur faisait parvenir ses aumônes de manière à ménager leur délicatesse; « et l'on ne « saurait dire, raconte un témoin oculaire, combien il en sou« lageait ainsi [3]. »

Quant aux pauvres que l'infirmité empêchait de venir chercher leur aumône, il allait lui-même la leur porter jusque dans les réduits les plus obscurs et les plus hideux, jusque dans les granges et les étables : tantôt il leur donnait des secours d'argent, tantôt il leur faisait porter de la viande s'ils

qui avait reçu la camisole et la garda respectueusement toute sa vie comme une relique.

[1] *Dép. d'Angélique de la Pesse. — Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

[2] *Dép. de Rendu. — Dép. de sainte Chantal*. art. 27.

[3] *Dép. de Bonard. — Dép. de sainte Chantal*. art. 49.

en pouvaient manger; il la leur coupait lui-même par morceaux sur l'assiette pour leur en épargner la peine[1], et leur rendait de ses propres mains les plus humbles services. Un jour qu'on voulait le détourner d'approcher d'un pauvre vieillard à cause de la mauvaise odeur qu'exhalaient ses infirmités : « Laissez faire, dit-il, les mauvaises odeurs des pau-« vres sont pour moi des roses. » Et il en donna un exemple frappant dans le Carême qu'il prêcha à Rumilly. Il venait de confesser le comte de Tournon avec toute sa famille, lorsque s'approche du tribunal un vieillard infirme, dont les ulcères et la malpropreté exhalaient une odeur si infecte, que les gens de la maison du comte lui avaient interdit l'accès de la cuisine. Le saint apôtre ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il se lève, va au-devant de lui, l'aide à marcher jusqu'au confessional. La confession finie, il l'aide à se relever, l'embrasse avec une effusion de tendresse et le conduit à sa place. Inspiré par le même sentiment de charité, l'homme de Dieu visitait une ou deux fois la semaine les prisons et les hôpitaux, soulageait, consolait tous ceux qui souffraient, et les amenait par de douces insinuations à se confesser et à communier [2].

Lorsqu'il s'absentait, il faisait continuer ses aumônes comme s'il eût été à Annecy; et, outre ces largesses de sa charité, il pourvoyait encore à toutes les nécessités des monastères, à tous les besoins des maisons où l'on recevait des indigents, et veillait avec une sollicitude paternelle à ce que personne autour de lui ne manquât du nécessaire. Par une charité en dehors des règles communes et que nous n'oserions proposer pour modèle, il distribuait, même dans le saint tribunal, à ses pénitents pauvres, une aumône proportionnée à leurs besoins, et leur disait de réclamer par cette voie, si elle leur convenait mieux, son assistance dans leur détresse. Si c'étaient des pauvres qui refusassent de se confesser, il ne

[1] *Dép. de la sœur Flory.*
[2] *Dép. de Favre et de Baytay. — Dép. de sainte Chantal,* art. 27.

laissait pas pour cela de les assister : souvent même il donnait de grosses aumônes aux femmes débauchées sur leur seule promesse de sortir du désordre; et quand, infidèles à leur parole, elles continuaient la même vie, il ne cessait pas de leur faire du bien. « C'est temps et argent perdus, lui « disait-on. — Hélas! répondait-il, la misère humaine est si « grande! il faut toujours en avoir pitié et ne jamais déses- « pérer de la conversion de personne [1]. »

Quelquefois, au lieu de demander à titre d'aumône, on lui demandait à titre de prêt, et il y acquiesçait de bonne grâce, non qu'il comptât beaucoup sur la restitution, mais parce que ce mode de don était moins humiliant. Un jour, un homme de condition médiocre, ayant reçu de lui douze écus à ce dernier titre, voulut lui en faire un billet. « Cela n'est pas « nécessaire, dit François, je me fie à votre parole; d'ailleurs, « la somme n'est pas si grande que sa perte doive me causer « un grave dommage. Ne vous gênez pas pour me la rendre; « je vous assure que je ne vous la redemanderai jamais. » L'emprunteur, trop fier pour paraître recevoir une aumône, répondit qu'il rendrait cette somme dans un mois et qu'il ne l'accepterait pas sans en faire un billet. François le laissa faire; et, cet homme étant revenu au bout d'un an demander à emprunter dix écus sans parler des douze qu'il devait, François lui remit son billet en disant : « Vous ne me demandez « que dix écus à emprunter; en voilà douze que je vous donne « de bon cœur. » Un autre lui en ayant demandé vingt et voulant aussi en faire le billet, le saint évêque, qui n'avait pas toujours de telles sommes à sa disposition et ne voulait pas cependant renvoyer cet importun mécontent, alla chercher dix écus, et lui dit : « J'ai trouvé un expédient qui nous « fera gagner aujourd'hui à chacun dix écus, si vous voulez « me croire. — Que faut-il faire, monseigneur? dit aussitôt « l'emprunteur. — Rien de plus facile, dit François : nous

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

« n'avons, vous et moi, qu'à ouvrir la main; tenez voilà dix « écus que je vous donne en pur don au lieu de vous en prêter « vingt; vous gagnerez ainsi ces dix écus, et moi je regarderai « les dix autres comme gagnés si vous m'exemptez de vous « les prêter. » Cet homme trouva l'expédient parfait, et s'en retourna ravi de la bonté de son charitable pasteur[1].

On se demande comment, avec un revenu très minime, il a été possible de faire face à tant d'œuvres de miséricorde, sans nuire à l'entretien de la maison épiscopale, que le saint prélat tenait toujours sur un pied honorable et digne de sa position : c'est là un mystère que les contemporains n'ont pu expliquer et qui leur a semblé tenir du miracle; c'est là du moins une preuve frappante de tout le bien que peut faire la charité avec des ressources médiocres, quand elle est elle-même l'économe de la maison. Rolland, ce fidèle serviteur du saint évêque, qui avait en main le maniement de tous les revenus, ne s'accommodait pas de cette doctrine, et souvent il faisait difficulté de donner de l'argent pour les aumônes; mais toujours François l'y obligeait, affirmant qu'il ne fallait pas se mettre en peine, pourvu que les années pussent se joindre l'une à l'autre, que Dieu pourvoirait à tout et ne permettrait pas qu'on vînt à manquer du nécessaire pour avoir fait la charité à ses serviteurs [2]; et l'expérience prouva qu'il avait raison.

Toutefois, quelque touchante que fût la charité de François de Sales à l'égard des besoins du prochain, elle était bien plus admirable encore à l'égard de ses défauts. « Il faut, disait-il, « que les hommes aient patience les uns avec les autres, et « les plus braves sont ceux qui supportent le mieux les dé- « fauts d'autrui... C'est une grande partie de notre perfection « de nous supporter les uns les autres dans nos imperfections, « et l'amour du prochain ne peut mieux s'exercer qu'en ce

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. VI et VII.
[2] *Dép. de Michel Favre.*

« support[1]. Il est aisé d'aimer ceux qui sont d'un caractère « agréable et complaisant ; mais aimer ceux qui ont des tra- « vers, une humeur fâcheuse et chagrine, c'est la vraie pierre « de touche de la charité. » — « Il faut, disait-il encore[2], « avoir un cœur bon et doux envers le prochain, particulière- « ment quand il nous est à charge et à dégoût ; car alors nous « n'avons rien en lui qui nous le fasse aimer, sinon le respect « du Sauveur, qui rend en cette rencontre l'amour plus ex- « cellent et plus digne, parce qu'il est plus pur et plus net de « conditions caduques. » Aussi le saint évêque insistait forte- ment, dans ses entretiens comme dans ses écrits, sur cer- taines vertus qu'il disait n'être point assez estimées ; savoir, la cordialité, la patience, l'affabilité, la bonté, le support des défauts d'autrui, et il estimait une illusion de s'imaginer qu'on peut faire de grandes choses pour le prochain, lorsqu'on ne sait pas supporter les humeurs agrestes, les incivilités et sur- tout les importunités de certaines gens qui, pour des choses de rien, viennent vous déranger hors de propos et à contre- temps[3].

Fidèle à ces principes, François supportait les défauts de tous, s'accommodait à l'humeur de chacun, conversait volon- tiers avec les gens les plus grossiers et les plus vils sans ja- mais en dédaigner un seul, quelque pauvre et misérable qu'il fût. Enfin il souffrait tout de tout le monde sans jamais rien faire souffrir à personne, et recommandait à tous de faire de même. Un jour que, pour obéir au médecin, il se promenait dans le jardin d'une maison religieuse qu'il avait établie à Annecy en grande partie à ses frais, il entendit un Religieux hypocondriaque murmurer de ce que l'évêque venait le dé- ranger dans ses rêveries ; il sortit aussitôt du jardin sans se

[1] Lettre CCCXLIII[e]. — *Esprit de saint François de Sales*, XVII[e] part., sect. XII. — XVIII[e] part., sect. XLVII.

[2] Lettre DCCLXVIII[e] — *Esprit de saint François de Sales*, XVIII[e] part., sect. VIII. — XVIII[e] part., sect. XXII.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, II[e] part., sect. XXV.

plaindre et alla se promener en pleine campagne[1]. « Un « autre jour, dit M. de Belley[2], je me plaignais de quelques « gentilshommes de la campagne qui, étant pauvres comme « Job, prenaient des tons de prince et de grand seigneur et « vantaient sans cesse leur noblesse et les hauts faits de leurs « ancêtres. — Eh! pourquoi voulez-vous, me répondit-il gra- « cieusement, que ces pauvres gens soient doublement pau- « vres? Ils se consolent de leur pauvreté en pensant qu'ils sont « riches d'honneur : c'est une faiblesse d'esprit qu'il faut sup- « porter. » Une dame de qualité, dont la conduite dans le monde avait été peu chrétienne, étant venue prier sainte Chantal de la recevoir à la Visitation, celle-ci consulta le saint prélat : « Ne me demandez pas conseil pour cela, lui dit-il; je « suis partial pour la charité. »

En effet, il semblait avoir une tendresse particulière pour les personnes qui avaient quelque défaut d'esprit, de cœur ou de corps. Une novice ayant été refusée à la Visitation parce qu'on jugeait sa rusticité incompatible avec les vertus nécessaires pour vivre en communauté, il en fut tout attristé : « Eh « quoi donc! ma mère, dit-il à sainte Chantal, a-t-on plus « d'égard à des imperfections de nature qu'à la bonne volonté « d'une âme qui a le courage de tout faire pour corriger ses « défauts et remplir les devoirs de sa vocation? Ma mère, ajou- « ta-t-il, combien a-t-elle de voix? Celle-ci lui en ayant dit le « nombre : « C'est plus de la moitié, reprit-il; dites à nos « Sœurs que la novice est reçue, et que, sans faute, je vien- « drai tel jour recevoir ses vœux[3]. »

Une autre fois, deux filles se présentèrent pour être Religieuses, mais à la condition de ne pas quitter l'une ses pendants d'oreilles, l'autre une bague de verre qu'elle portait au doigt. Madame de Chantal et toute la communauté voulaient les refuser; mais le saint, leur trouvant d'ailleurs une vraie

[1] *Dép. de Passis.*
[2] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. VIII.
[3] Recueil de la mère Greffier, p. 21.

vocation, les reçut par sa propre autorité, disant qu'il fallait supporter le prochain jusque dans ses niaiseries; et bientôt les nouvelles Religieuses, réfléchissant d'elles-mêmes sur leur vanité, rejetèrent ce futile ornement, honteuses devant Dieu et devant les hommes d'une prétention si ridicule[1].

A cette indulgence pour les défauts du prochain correspondait une égale aversion pour la médisance qui les censure et les publie. « Si on ôtait du monde la médisance, disait-il, on « retrancherait la plus grande partie des péchés[2]. » Aussi ne pouvait-il souffrir qu'on parlât défavorablement de qui que ce fût; et, quand on se permettait un tel langage en sa présence, il cherchait à excuser le mal qu'on rapportait. « Si « une action avait cent visages, disait-il, il faudrait toujours « la regarder par le plus beau. » S'il ne pouvait en atténuer la gravité parce que c'était chose très évidente, tantôt il s'écriait en levant les yeux au ciel : « Oh! que la misère hu- « maine est grande[3]! *Sciant gentes quoniam homines sunt.* Que « les tentations sont quelquefois violentes! Que le cœur hu- « main a des moments fâcheux! » Tantôt il disait : « Hélas! « sans la grâce qui nous a préservés ou soutenus, nous « eussions peut-être fait pire et nous serions déjà en enfer[4]. « Qui sait s'ils ne se convertiront point et ne seront pas un « jour de grands saints? Les plus grands pécheurs deviennent « quelquefois les saints les plus illustres, témoin David et « saint Augustin. »

Un jour, raconte l'évêque de Belley, on parlait devant lui d'une personne qui avait fait une faute très scandaleuse; comme on s'élevait fort contre ce scandale : « O misère « humaine! misère humaine! » s'écria-t-il. Comme on continuait à parler : « Oh! que nous sommes environnés d'infir- « mités! » ajouta-t-il. Comme on continuait encore : « Et

[1] Recueil de la mère Greffier. p. 17.
[2] *Esprit de saint François de Sales.* XII[e] part., sect. XIV.
[3] *Ibid.*, XVI[e] part., sect. XLIII.
[4] *Ibid.*, III[e] part., sect. XXVI.

« que pouvons-nous de nous-mêmes faire autre chose que des « chutes? s'écria-t-il. Hélas! nous ferions peut-être pire, si « Dieu ne nous tenait par la main! » Enfin, voyant que ces réflexions ne faisaient point taire les mauvaises langues, il leur ferma la bouche par ces paroles, que l'événement prouva être prophétiques : « Eh bien, cette faute sera l'occasion de « son salut, elle la sentira vivement et la réparera par une « vie sainte[1]. » — « C'est merveille, s'écria-t-il une autre fois « dans un cas semblable[2], qu'on ait tant de charité pour la « chasteté, jusqu'à prendre sa défense quand elle est bles- « sée, et qu'on ait si peu la chasteté de la charité, c'est-à- « dire la pureté, l'intégrité de cette vertu, qui est cepen- « dant la mère, la reine, l'âme de toutes les autres! « Et, développant ensuite cette double pensée, il écarta ainsi la médisance qui blessait ses oreilles. Il ne fut pas moins ingénieux à faire taire un autre censeur qui dénigrait le savoir d'un prêtre, tout en louant sa vertu. « Il est vrai, dit-il, que « la science et la piété sont les deux yeux d'un bon ecclésias- « tique; mais, comme on ne laisse pas de recevoir aux ordres « ceux qui n'ont qu'un œil, surtout s'ils ont celui du canon, « ainsi un prêtre qui a l'œil du canon, c'est-à-dire la vie « exemplaire et canonique, peut être un bon Religieux. S'il « n'a pas le talent qui brille dans la chaire, il suffit qu'il puisse « exhorter et reprendre. Dieu fit instruire Balaam par sa « monture. »

Cependant le saint évêque ne voulait point qu'on se troublât des paroles déplacées qu'on entend malgré soi dans la société. « Ès conversations, disait-il[3], soyez en paix de tout « ce qu'on y dit et ce qu'on y fait; car, s'il est bon, vous avez « de quoi louer Dieu; et, s'il est mauvais, vous avez de quoi « servir Dieu en détournant votre cœur de cela sans faire ni

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVII[e] part., sect., XII, et I[re] part., sect. X.
[2] *Ibid.*, I[re] part., sect. XXIV.
[3] *Ibid.*, XV[e] part., sect. XX.

« l'étonnée ni la fâcheuse, puisque vous n'en pouvez mais, et « n'avez pas assez de crédit pour détourner les mauvaises « paroles de ceux qui les veulent dire et qui en diront encore « de pires si on fait semblant de les vouloir empêcher. Ainsi « faisant, vous demeurerez tout innocente parmi les sifflements des serpents, et, comme une aimable fraise, vous ne « contracterez aucun venin par le commerce des langues vé« néneuses. »

Les railleries sur le prochain ne contristaient pas moins que les médisances le cœur si bon du saint évêque. Quand il les entendait, il en témoignait son déplaisir par la tristesse de son visage, et détournait la conversation; ou, s'il ne le pouvait, il ne craignait pas de dire aux railleurs : « Qui vous « a donné le droit de vous égayer aux dépens du prochain? « voudriez-vous qu'on vous mît ainsi sur le tapis et qu'on fît « l'anatomie de tous vos défauts? S'amuser à rechercher les « défauts d'autrui, c'est signe qu'on ne s'occupe guère des « siens. » Un jour, une demoiselle s'étant permis de tourner en ridicule les défauts naturels et les traits peu gracieux d'une autre, le saint lui dit avec bonté : « C'est Dieu qui nous a « faits; nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, et les « œuvres de Dieu sont parfaites. » A ce mot la demoiselle éclate de rire en disant qu'elle ne trouve nullement cette personne parfaite. « Mademoiselle, répliqua-t-il, son âme est plus « droite, plus belle et meilleure que la vôtre[1]. » Non content de bannir des conversations les paroles contre le prochain, il ne voulait point qu'on plaisantât sur les défauts d'un pays ou d'une province. « Il faut, disait-il, éviter les médisances des « nations, parce que, si toutes ont leurs taches, toutes aussi « ont leurs excellences particulières, et que d'ailleurs cela ne « sert qu'à semer des noises et des querelles[2]. »

Enfin telle était la charité du prélat pour les défauts du

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. XI.
[2] Le P. la Rivière, XXVIIIe maxime, p. 570.

prochain, qu'il défendait même la pensée défavorable sur le salut de ceux qui, après avoir mal vécu, meurent sans témoigner leur repentir. « Ne les condamnons pas, disait-il[1]; nos « conjectures pourraient nous tromper : la persévérance « finale ne se décide pas d'après le mérite; Dieu s'est réservé « le secret de ceux à qui il la donne. » Et, pour confirmer cette vérité, il racontait ce qu'il avait entendu dire à un prédicateur sur la mort de Luther : « Qui sait, disait celui-ci, si, « à l'heure de la mort, Dieu ne l'aura pas touché de sa grâce « efficace? Il est vrai que, s'il n'est pas damné, il l'aura « échappé aussi belle que fit jamais homme du monde, et il « doit une belle chandelle au bon Dieu; mais enfin nous de- « vons avoir de grands sentiments de la bonté de Dieu, le- « quel est infiniment riche en miséricorde sur ceux qui l'in- « voquent. Jésus-Christ offrit sa paix, son amour et le salut « à son traître disciple : pourquoi n'aurait-il pas pu offrir la « même grâce à ce misérable hérésiarque? » Et de là le charitable prélat concluait qu'il ne fallait jamais désespérer du salut de personne, ni déshonorer la mémoire des morts.

Autant le saint évêque avait en aversion les jugements défavorables sur le prochain, autant il haïssait les procès, comme la ruine de la charité parmi les hommes[2]. « On vous « conseille de plaider pour cent écus, dit-il un jour aux « Sœurs de la Visitation; et moi, je vous conseille de ne « pas le faire pour mille. A peine un saint pourrait-il se « conserver sage parmi les procès. *Litigare et non insanire* « *vix sanctis conceditur*[3]. Jamais, ajoutait-il, Notre-Seigneur « ne plaida, quoiqu'on lui fît mille torts. Je ne blâme point « ceux qui plaident, pourvu que ce soit justement; mais « je dis, mais j'écris, et, s'il était besoin, j'écrirais avec « mon sang que quiconque veut être parfait et enfant de « Jésus crucifié doit pratiquer cette doctrine : Fuyez les

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., c. XXVI et XXVII.
[2] *Ibid.*, VIIe part., sect. XXVIII. — Lettre DXXVIe.
[3] Dom Jean de Saint-François, p. 446 et 447.

« procès. Que le monde frémisse, que la prudence de la « chair se dépite : cette parole de Jésus-Christ doit être pré- « férée : A qui te veut ôter ta tunique en jugement, donne « encore ton manteau[1]; la paix est une sainte marchandise « qui mérite d'être achetée chèrement[2]. » Un jour, informé qu'un père et un fils plaidaient l'un contre l'autre pour une affaire d'intérêt, il les fit venir : « Eh bien, leur dit-il, de « combien s'agit-il entre vous? Voilà mes chandeliers d'ar- « gent, prenez-les et ne vous disputez plus. » Le charitable pasteur employait une grande partie de ses journées à entendre ceux qui avaient des procès ou des querelles et qui l'en établissaient arbitre : quelquefois même il y employait des journées entières, jusqu'à être obligé de prendre sur la nuit pour son office et ses autres exercices spirituels. Il écoutait paisiblement ce qu'avaient à lui dire les parties, leurs avocats ou leurs procureurs, sans se plaindre jamais d'être dérangé dans ses affaires, sans témoigner aucun ennui, et avec une affection égale pour tous, provenant du recueillement de son esprit en Dieu : « Car, disait-il, il faut traiter les affaires de « la terre les yeux attachés au ciel. » Puis il prononçait selon sa conscience et renvoyait tout le monde content. C'est ce qu'il raconte lui-même dans une de ses lettres : « J'ai été « occupé à faire des accommodements[3], dit-il : mon logis a « été tout plein de plaideurs; mais je les ai si bien arrangés « à leur commune satisfaction, qu'ils s'en sont retournés en « paix et en repos. »

La charité de François de Sales ne se bornait pas aux vivants, elle suivait les morts jusqu'au delà de la tombe, et n'était pas moins tendre pour eux que pendant leur vie : « Hélas! disait-il[4], nous ne nous souvenons pas assez de nos « chers trépassés; leur mémoire semble périr avec le son des

[1] Lettre DCCXCIX[e].
[2] Lettre DCLXIII[e].
[3] Lettre CXV[e].
[4] *Esprit de saint François de Sales*, II[e] part., sect. XV.

« cloches, et nous oublions que l'amitié qui peut finir,
« même par la mort, ne fut jamais véritable; *l'amicizia che*
« *può finire, non fù mai vera,* l'Écriture elle-même nous en-
« seignant que le vrai amour est plus fort que la mort[1]. Dire
« du mal des morts est une inhumanité comparable à celle
« des bêtes féroces qui déterrent les corps pour les dévorer;
« en dire du bien pour s'exciter à les imiter est chose louable;
« mais les soulager est chose bien meilleure encore, car c'est
« là visiter les malades, c'est donner à boire à ceux qui ont
« soif de la vision de Dieu; c'est nourrir les affamés, c'est ra-
« cheter les prisonniers, vêtir ceux qui sont nus, et procurer
« l'hospitalité dans la Jérusalem céleste; c'est consoler les
« affligés, éclairer les ignorants, faire enfin toutes les œuvres
« de miséricorde en une seule[2]. » Aussi n'oubliait-il pas de prier et de gagner des indulgences pour les âmes du purgatoire; et il recommandait à ses pénitents cette pratique comme très agréable à Dieu[3].

[1] Cant., VIII, 6.
[2] *Esprit de saint François de Sales,* IIe part., sect. XVI.
[3] Année de la Visitation, 2 novembre.

CHAPITRE X

SA DOUCEUR[1]

La douceur résume en quelque sorte toute la vie de saint François de Sales : c'est cette vertu qui a fait, depuis son enfance jusqu'à son dernier soupir, son caractère distinctif. S'il a fait de si grandes choses, c'est par l'empire de sa douceur; s'il a converti tant de pécheurs et d'hérétiques, élevé à la perfection tant d'âmes justes, consolé tant de cœurs affligés, c'est par l'onction de sa douceur; si enfin les livres qu'il a composés ont fait et font encore tous les jours tant de fruit dans l'Église, c'est parce que la douceur s'y montre à toutes les pages et semble elle-même en avoir écrit toutes les lignes.

Cependant la douceur n'était point née avec lui, si je puis ainsi parler. Il était d'un tempérament fort sanguin, par conséquent naturellement vif, impatient, colère[2], et il nous apprend lui-même qu'étant évêque, il laissa une fois son caractère s'échapper : « Il ne faut jamais, dit-il dans sa lettre sur « la prédication[3], témoigner de colère en prêchant, comme « je fis le jour de Notre-Dame, quand on sonna avant que « j'eusse achevé. Ce fut une faute sans doute avec plusieurs « autres. » Un autre jour qu'il avait été gravement insulté sans opposer un seul mot à toutes ces injures, son frère lui ayant demandé s'il n'avait ressenti en lui-même aucun mouvement d'indignation : « Ah! répondit-il, je sentais la colère

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 32, p. 107.
[2] Dom Jean de Saint-François, p. 383.
[3] Lettre LXIIe.

« bouillonner dans mon cerveau, comme l'eau dans un vase « sur le feu [1]. » Mais, à force d'examens de conscience, continués pendant vingt-deux ans entiers, à force de vigilance, de combats et de victoires sur lui-même, à force, comme il le disait, « de prendre sa colère au collet, de la gourmander et « de la fouler sous les pieds, » il vint à bout de maîtriser son humeur, jusqu'à être vraiment, comme Moïse, le plus doux des hommes de son temps, et à pouvoir dire, en apprenant que quelqu'un l'accusait de s'être mis en colère : « Je suis « un chétif homme, sujet à passion ; mais, par la grâce de « Dieu, depuis que je suis berger, je n'ai jamais dit parole « passionnée de colère à mes brebis [2]. »

Ce n'était point chez lui cette fausse douceur dont la politesse mondaine fait tous les frais, au prix de quelques paroles et manières gracieuses, mais bien cette douceur vraie et naïve qui part du cœur et est comme la fleur de la charité ; cette douceur qui est bonne parce qu'elle aime, qui remplit l'âme de tendresse, d'indulgence et de miséricorde, et de là répand sur tout l'extérieur une grâce simple et sans fard, un air de cordialité sagement tempéré, fruit d'une affection toute sainte [3].

Ce n'était pas non plus cette réserve timide et embarrassée, qui ne se fâche point parce qu'elle n'ose ; encore moins cette apathique indifférence qui ne s'émeut de rien, parce qu'elle ne sent rien ; qui ne hait rien, parce qu'elle n'aime rien ; qui cède toujours, parce que tout lui est égal : c'était une douceur pleine d'âme et de sentiment, mais en même temps pleine de modestie et de gravité, qui descendait rarement jusqu'aux caresses : car, disait-il, « il ne faut pas fréquemment user de caresses ; « ni à tout propos dire des paroles emmiellées, les jetant à « belles poignées sur les premiers qu'on rencontre [4]. » C'était

[1] Année de la Visitation, 2 septembre.
[2] Année de la Visitation, 17 mai. — Lettre CCCLXXXIX[e].
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. VIII. — XI[e] part., sect. XXXII. — X[e] part., sect. IX.
[4] *Ibid.*, XV[e] part., sect. III.

enfin une douceur noble, digne et majestueuse, qui saisissait tous ceux qui en étaient témoins d'un esprit religieux où le respect et l'amour avaient une part égale. « J'ai connu, dit « M. de Belley[1], des personnes de qualité, habituées à con- « verser avec les princes et les princesses, qui m'ont avoué « qu'elles se composaient avec plus d'attention devant le saint « évêque que devant les plus hautes dignités de la terre, tant « sa douceur était pleine de majesté. »

Cette vertu en lui se produisait au dehors par une bénignité de visage, une affabilité de manières, une suavité de langage, qui rendait agréable tout ce qu'il faisait et disait. « Je ne « pense pas, dit sainte Chantal, qu'on puisse exprimer par « des paroles cette exquise douceur que Dieu avait répandue « en son âme, en son visage, ses yeux et ses paroles... » — « On « ne voit jamais M. de Genève, disait le baron de Cusy, qu'avec « un visage si doux et si suave, qu'il répand la dévotion dans « le cœur. » Et un autre témoin[2] ajoute : « Il me semble que « toute la mansuétude qui peut être en un homme était ras- « semblée en lui : jamais je ne pouvais me rassasier de le voir « et de l'entendre, tant il était doux et agréable, ne faisant « jamais une action, ni ne proférant une parole qui ne fût « détrempée dans la douceur de Notre-Seigneur. » De là ce cri du cœur de saint Vincent de Paul : « O mon Dieu! si mon- « seigneur de Genève est si bon, qu'il faut donc que vous le « soyez vous-même ! »

Il est des personnes fort douces dans le commerce ordinaire de la vie, mais qui, mises à l'épreuve de la controverse et de la dispute, se démentent et laissent voir l'homme avec ses vivacités. Il n'en était point ainsi de notre saint : dans ses disputes comme dans ses écrits contre les hérétiques, il observait toujours la modération, la politesse, les ménagements que prescrivent la science des égards et les règles de la charité ; tou-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIVe part., sect. XXIII.
[2] *Dép. de Lesmontex.*

jours enfin, cette douceur de langage qui dispose le cœur à recevoir la vérité. Il pensait que celui qui se fâche rend sa cause suspecte; que si la lumière, lors même qu'une main délicate la présente, blesse souvent les yeux malades de l'hérétique, elle l'aveugle infailliblement si une main imprudente la lui jette au visage sans aucun égard; qu'enfin, l'orgueil étant le propre caractère de l'hérésie, la moindre dureté qui échappe aigrit, rend furieux et fait manquer la conversion[1]. « La rai- « son revêtue de douceur, disait-il, a beaucoup plus de force « et de lustre; revêtue de colère, elle perd son lustre et sa « force[2]. Jamais la vérité ne s'établit sans la charité, disait-il « encore[3]; mais l'impiété fait tout le contraire. Si l'on retran- « chait des écrits de Calvin, de Zwingle, de Luther et de Bèze, « les injures, les calomnies, les médisances, les risées et les « bouffonneries qu'ils font contre le Pape, contre le siège de « Saint-Pierre, contre les catholiques, on verrait que leurs « volumes seraient fort petits. »

Cet ange de douceur voulait surtout que tous ceux qui venaient à l'évêché y fussent accueillis avec bienveillance, sans acception de personnes; ses domestiques avaient l'ordre de ne jamais les renvoyer, à moins que des affaires indispensables ne rendissent la réception tout à fait impossible; et, dans ce cas, de les congédier d'une manière si bonne et si cordiale, qu'ils fussent encouragés à revenir. Introduits auprès de lui, il les recevait tous avec grâce, les écoutait avec patience, comme s'il n'eût eu autre chose à faire, et répandait tant de suavité dans les cœurs, qu'on estimait une bonne fortune l'occasion de revenir lui parler. Si c'étaient des personnes de qualité, il leur rendait les plus grands honneurs et les nommait par les titres qui les flattaient le plus. « Car, disait-il, « comme il n'y a personne qui se soucie moins des honneurs « que moi, il n'y a personne qui en veuille rendre davantage

1 *Dép. de Favre.*
2 Le P. la Rivière, p. 570.
3 *Méditations de la mère de Chaugy.*

« aux autres. » Un jour même il lui arriva de traiter avec grande distinction le simple valet d'un gentilhomme; et, comme on lui en faisait la remarque : « C'est, répondit-il, que « je ne sais guère discerner le monde, je ne considère qu'une « chose, savoir, que tous portent le caractère de chrétien. » Dans sa conversation, il ne contredisait personne, tant que le devoir lui permettait de se taire, et, s'il lui fallait opposer la vérité à l'erreur émise, il le faisait avec douceur et adresse, sans paraître vouloir violenter son contradicteur, « car, di- « sait-il, on ne gagne rien en prenant les choses âprement [1]. »

Attirés par tant de bonté, les visiteurs semblaient se multiplier chaque jour et se pressaient en foule autour de lui; et lui, sans se sentir importuné, gardait sa douceur et sa paix. « Ce sont, disait-il, des enfants qui courent au sein de « leur père : jamais une poule ne se fâche quand ses pous- « sins se jettent tous à la fois sous ses ailes; elle étend, au « contraire, le plus qu'elle peut ses ailes maternelles pour « les couvrir tous : et mon cœur aussi me semble se dilater « à mesure que le nombre de mes chers enfants s'accroît au- « tour de moi. »

Parmi cette foule se rencontraient souvent de grands pécheurs, quelquefois même des apostats, qui venaient, encouragés par sa bonté, se jeter entre ses bras; et c'étaient ceux-là qu'il accueillait d'un meilleur cœur, conformément à sa maxime, qu'il faut être plein d'indignation contre le mal, pour ne jamais se le permettre, mais plein de douceur et de commisération pour le prochain qui l'a commis. Il les serrait contre son cœur avec une tendresse maternelle. « Venez, mes « chers enfants, leur disait-il, venez que je vous embrasse et « que je vous mette dans mon cœur. Dieu et moi, nous vous « assisterons avec confiance. »

Parfois, quelques-uns de ses amis se scandalisaient de ce procédé, et lui en faisaient des reproches : « Assurément, lui

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. XVI.

« dit un jour l'un deux[1], François de Sales ira en paradis; « mais, pour l'évêque de Genève, je ne sais : je crains bien que « sa douceur ne lui joue un mauvais tour. — Ah! répondit-il, « il vaut mieux avoir à rendre compte de trop de douceur « que de trop de sévérité[2]. Dieu n'est-il pas tout amour? Dieu « le Père est le Père des miséricordes; Dieu le Fils se nomme « un agneau; Dieu le Saint-Esprit se montre sous la forme « d'une colombe, qui est la douceur même. S'il y avait quelque « chose de meilleur que la bénignité, Jésus-Christ nous l'au- « rait dit, et cependant il ne nous donne que deux leçons à « apprendre de lui : la mansuétude et l'humilité de cœur. Me « voulez-vous donc empêcher d'apprendre la leçon que Dieu « m'a donnée, et êtes-vous plus savant que Dieu? — Mais, lui « disait-on, ce sont des apostats, des hommes perdus, indignes « de vos caresses. » A ces mots, son cœur se serrait de douleur; il s'écriait en levant les yeux au ciel : « Hélas! il n'y a donc « que Dieu et moi à aimer ces pauvres pécheurs! On veut que « je les traite durement parce qu'ils sont pécheurs, comme « s'ils n'étaient pas, par là même, plus dignes de compassion « et de tendresse. On veut que j'oublie que ce sont mes brebis, « que je refuse mes larmes à ceux auxquels Jésus-Christ a « donné tout son sang; et à qui donc ferais-je miséricorde, si- « non aux pécheurs? Non, je n'ai point le cœur assez dur pour « traiter avec rigueur mes enfants et mes chères entrailles. « Un jour viendra peut-être, qu'ils se changeront en agneaux « et seront plus saints que tous tant que nous sommes : si on « eût repoussé Saul, on n'aurait point eu saint Paul. Dieu veut « me les envoyer pour les guérir, voulez-vous que je refuse « Dieu? Je sais bien que je suis leur évêque, mais j'aime mieux « leur montrer que je suis mère. Que celui qui aime la rigueur « s'éloigne de moi, car je n'en veux point avoir. »

Tant de bonté déterminait les pécheurs à déposer le far-

[1] Le P. la Rivière, p. 481.

[2] *Esprit de saint François de Sales,* XIV[e] part., sect. XXXII.

deau de leur conscience dans le sein de l'homme de Dieu; et c'était alors que son cœur se fondait plus encore en douceur : il les pressait par de douces insinuations de tout lui dire; et, quand la confession était finie, il les consolait et les encourageait. Un jour qu'il parlait ainsi avec une grande effusion de tendresse à un pénitent qui venait de lui faire l'humiliant aveu de tous les désordres de sa jeunesse : « C'est sans doute par « compassion que vous me parlez de la sorte, lui dit celui-ci; « mais, dans le fond de votre âme, vous devez bien me mé« priser. — Je serais bien coupable, reprit le saint évêque, « si, après une si bonne confession, je vous tenais encore « pour pécheur : je vous vois, au contraire, plus blanc que la « neige, semblable à Naaman au sortir du Jourdain. Je vous « aime comme mon fils, parce que mon ministère vient de « vous faire renaître à la grâce, et je vous estime autant que « je vous aime, parce que d'un vase d'ignominie que vous « étiez, vous êtes devenu un vase d'honneur et de sainteté. « Oh! que votre cœur m'est cher, maintenant qu'il aime Dieu « tout de bon[1]! »

Interpellé à peu près de la même manière par une pénitente qui lui avait fait l'aveu d'une vie fort licencieuse : « Je vous « regarde maintenant comme une sainte, lui dit-il. — Mais, « reprit celle-ci, votre conscience vous dit le contraire. — « Non, répliqua-t-il, je vous parle selon ma conscience : avant « votre confession je savais sur votre compte bien des choses « fâcheuses qui se débitaient par le monde; je m'en affligeais « tant à cause de l'offense de Dieu que dans l'intérêt de votre « réputation, que je ne savais comment défendre; mais main« tenant j'ai de quoi répondre à tout ce qu'on pourra dire « contre vous. — Mais, mon père, le passé demeure toujours « véritable. — Nullement; si les hommes vous jugent comme « le pharisien jugeait sainte Madeleine après sa conversion, « vous aurez Jésus-Christ et votre conscience pour défen-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X[e] part., sect. XI.

« seurs. — Mais enfin, vous-même, mon père, que pensez-« vous du passé? — Rien, je vous assure; car comment vou-« lez-vous que ma pensée s'arrête sur ce qui n'est plus rien « devant Dieu? Comment faire pour ne penser à rien, sinon « ne point penser du tout? Je ne penserai qu'à louer le Sei-« gneur et à célébrer la fête de votre conversion. Oui, je la « veux célébrer, cette chère fête, avec les anges du ciel qui se « réjouissent du changement de votre cœur. » Et, comme en disant ces choses il avait le visage baigné de larmes : « Vous « pleurez sans doute sur l'abomination de ma vie? lui dit la « pénitente. — Oh! non, reprit le saint prélat, je pleure de « joie de votre résurrection à la vie de la grâce[1]. »

Aussi doux dans le cours de la vie qu'au tribunal de la miséricorde, jamais François ne faisait de commandement, même à ceux qui étaient sous son obéissance, que par forme de prière et d'insinuation; jamais il ne reprenait personne que par manière de douces remontrances, ou un silence plus significatif que les paroles[2]. Un jour qu'on lui reprochait de n'avoir pas réprimandé assez sévèrement un jeune homme qui avait outragé et même frappé sa mère, et qu'on lui avait amené pour qu'il lui fît sentir la grandeur de sa faute : « Que « voulez-vous! répondit-il, j'ai fait ce que j'ai pu pour « m'armer d'une colère qui ne péchât point; et, à vous dire « vrai, j'ai craint de perdre en un quart d'heure le peu de « douceur que je travaille à amasser, depuis vingt-deux ans, « goutte à goutte comme la rosée, dans le vase de mon pauvre « cœur : une abeille reste plusieurs mois à faire un peu de « miel qu'un homme avale en une bouchée : et puis, que sert « de parler à qui n'entend point? Ce jeune homme n'était pas « capable de profiter de mes remontrances : car la mauvaise « disposition de son cœur lui avait ôté sa raison et le juge-« ment; une correction amère ne lui eût servi de rien et

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., sect. XXVIII.
[2] *Ibid.*, VIIe part., sect. XI. — Xe part., sect. III. — XVe part., sect. XIII.

« m'eût fait grand tort à moi-même, qui aurais fait comme « ceux qui se noient en voulant sauver les autres[1]. »

Cette douceur donnait au saint évêque un tel empire sur les cœurs, que sauf certaines natures exceptionnelles, comme le fils dénaturé dont nous venons de parler, il en faisait tout ce qu'il voulait : rien ne pouvait lui résister. Comme il condescendait volontiers aux désirs de chacun, tous aussi, en retour, se rendaient à ses désirs et s'estimaient heureux de pouvoir lui plaire. Un jour deux hommes se disputaient devant lui avec une violence extrême; il les regarde avec bonté l'un après l'autre, accompagnant ce regard de quelques paroles de paix ; et c'en fut assez pour les calmer : vaincus par sa douceur, ils s'embrassèrent l'un l'autre. « J'avoue ingénu- « ment, dit M. de Belley, que j'avais tant de plaisir à faire « quelque chose qui lui fût agréable, que, quand il me té- « moignait être content de ce que j'avais fait, je donnais de la « tête dans les étoiles... et j'ai connu des personnes qui fré- « missaient à son abord, non dans la crainte de lui déplaire, « car personne ne lui déplaisait, quelque désagréable que l'on « fût, mais dans la crainte de ne pas lui plaire assez[2]. »

Aussi recommandait-il constamment la douceur dans le gouvernement des hommes : « L'esprit humain est ainsi fait, « disait-il, il se cabre contre la rigueur : tout par douceur, rien « par force; la rudesse perd tout, aigrit les cœurs, engendre « la haine; et le bien qu'elle fait, elle le fait de si mauvaise « grâce, qu'on ne lui en sait pas gré. La douceur, au contraire, « manie le cœur de l'homme à volonté et le façonne selon ses « desseins[3]. » De là ce proverbe, qu'il avait souvent à la bouche : « Jamais sucre ne gâta de sauces; mais on les gâte sou- « vent par trop de sel. » Et cet autre : « Aux bonnes salades « il faut plus d'huile que de vinaigre. » De là aussi ces paroles qui lui étaient familières : « Bienheureux les cœurs pliables,

[1] *Esprit de saint François de Sales*, 1re part., sect. XXV.
[2] *Ibid.*, XIVe part., sect. XXIII.
[3] *Ibid.*, VIIe part., sect. XI. — Xe part., sect. III.

« ils ne se rompront pas [1]. Bienheureux les hommes doux, ils « posséderont la terre, c'est-à-dire qu'ils seront les maîtres « des cœurs, et toutes les volontés seront entre leurs mains. « Il faut, disait-il encore, agir sur les âmes comme font les « anges, par des mouvements gracieux et sans violence [2]; il « faut les attirer, mais à la manière des parfums qui n'ont « d'autre pouvoir pour attirer à leur suite que leur suavité; « et la suavité, comment pourrait-elle tirer, sinon suave- « ment? Il faut enfin imiter l'exemple de Jésus-Christ qui, se « tenant à la porte des cœurs, presse l'ouverture sans la for- « cer jamais [3]. »

Le théâtre le plus ordinaire de sa douceur, c'était la prison de l'évêché, où, selon la discipline de cette époque, on renfermait les ecclésiastiques qui donnaient quelque scandale. Lorsqu'ils pouvaient parvenir à lui parler, ils obtenaient presque toujours leur grâce : son cœur si bon ne pouvait résister à leurs instances; mais, le plus souvent, ce n'était qu'après les avoir convertis par l'ascendant de sa douceur. Un d'entre eux ayant demandé avec larmes une audience du saint évêque, les officiers de la prison refusèrent d'abord d'accéder à sa prière, estimant que sa faute méritait une punition exemplaire; mais enfin, cédant à ses instances, ils le présentent à François : aussitôt le coupable se jette à ses pieds, crie miséricorde et promet de changer de vie : « Ah! c'est moi, « reprend le saint évêque tombant à genoux à son tour de- « vant le prisonnier, c'est moi qui vous conjure, par la misé- « ricorde de Jésus-Christ, d'avoir pitié de moi, de tout le « clergé de ce diocèse, de l'Église et de la religion, que vous « compromettez par votre conduite, de vous-même et de votre « âme, que vous perdez pour une éternité; je vous le de- « mande par tout ce qu'il y a de plus sacré au ciel et en la

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., sect. XXIII. — XIIe part., sect. VII et VIII.

[2] Lettre à sainte Chantal, 14 octobre 1604.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. XI.

« terre, par le sang de Jésus-Christ que vous foulez aux pieds, « par l'amour du Sauveur que vous crucifiez de nouveau, par « l'esprit de grâce auquel vous faites outrage, réconciliez-« vous avec Dieu par une sincère pénitence. » Ces douces remontrances touchèrent si fort le coupable, que dès lors il changea de vie et devint un modèle[1].

Un autre lui ayant également fait demander audience, les officiers ne voulurent point y consentir ; le saint évêque l'apprit : « Eh bien, leur dit-il, si vous lui défendez de paraître « devant moi, vous ne me défendrez pas de paraître devant « lui : vous ne voulez pas qu'il sorte de prison, j'irai l'y « trouver. » Il y va en effet, et, voyant ce pauvre homme à ses pieds, il le relève, le serre dans ses bras, le baise affectueusement avec larmes, et, se tournant vers les officiers : « Vous ne voyez donc pas, leur dit-il, que Dieu a pardonné à « cet homme ? et, si Dieu le justifie, qui le condamnera ? Ce « ne sera pas moi... Allez, mon frère, dit-il au coupable, allez « en paix, et ne péchez plus ; je reconnais que vous êtes vrai-« ment repentant. — Il vous trompe, dirent les officiers, c'est « un hypocrite. — S'il me trompe, dit le saint prélat, il se « fait plus de tort qu'à moi ; mais je le crois franchement con-« verti, et je consens à être caution pour lui. — Monseigneur, « dit le prisonnier tout en pleurs, qu'on m'impose telle péni-« tence qu'on voudra, je suis prêt à tout ; aucune pénitence « n'égalera ma douleur d'avoir péché, et je me démets libre-« ment de mon bénéfice, si vous le jugez à propos. — J'en se-« rais bien fâché, reprit François ; d'autant que j'espère que le « clocher, qui, en tombant, a écrasé l'église par son scandale, « l'ornera désormais, étant remis sur pied. » La prédiction du saint évêque se trouva véritable, et il tira de là cette mémorable conséquence, « qu'on fait des pénitents par la douceur et « des hypocrites par la sévérité[2]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. VI.
[2] *Ibid.*, Ire part., sect. XI.

Rien d'aimable comme les conseils qu'il donnait sur ce sujet à M. de Belley : « Soyez toujours le plus doux que vous « pourrez, lui disait-il, et souvenez-vous que l'on prend plus « de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils « de vinaigre... Il n'y a rien qui édifie tant que la charitable « débonnaireté : en icelle, comme dans l'huile de la lampe, « vit la flamme du bon exemple [1]. S'il faut tomber dans « quelque extrémité, que ce soit dans celle de la douceur. — « Mais, disait l'évêque de Belley, quand les hommes ne ré- « pondent à votre douceur que par les murmures, les calom- « nies et les censures, le moyen d'être doux? — Soyez encore « doux, répondit l'évêque de Genève. Voyez donc le Fils de « Dieu : à combien de contradictions et de murmures n'a-t-il « pas été en butte? Tout saint qu'il était, on l'a regardé « comme un imposteur, un séditieux, un Samaritain, un « possédé du démon; on a souvent pris des pierres pour le « lapider. Il n'a cependant pas maudit ceux qui le maudis- « saient; il a rendu bénédiction pour malédiction, possédant « son âme dans la patience. — Mais, ajoutait M. Camus, « quand ce sont des personnes consacrées à Dieu qu'un faux « zèle anime contre nous, n'y a-t-il pas lieu de se fâcher? « — Non, répondait le saint prélat; ces personnes sont sans « doute dans leur tort; mais ne savez-vous pas que les mou- « ches qui font le miel sont celles dont l'aiguillon est le plus « piquant? Il faut espérer qu'un jour elles reconnaîtront leur « erreur, et alors elles vous aimeront plus que jamais... Je ne « trouve en ceci qu'une chose à votre désavantage, c'est que « vous vous en plaignez, lorsqu'il faudrait n'en parler qu'à « Dieu en priant pour elles [2]. — Mais, mon père, répliqua « M. de Belley, ce n'est que dans votre sein et à l'oreille de « votre cœur que je confie mes peines : à qui aura recours un « enfant, sinon à son bon père? — Vraiment, répondit Fran-

[1] Le P. la Rivière, p. 584.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. VIII. — X^e^ part., sect. XXVIII.

« çois, vous avez raison de dire que vous êtes un enfant; « mais cela ne convient pas à celui à qui Dieu a donné le rang « de père dans son Église; il vous faut dire comme le pro- « phète : *Je me suis tu et n'ai point ouvert la bouche, parce « que c'est vous, Seigneur, qui avez fait cela*, c'est-à-dire qui « l'avez permis. — Mon père, lui dis-je, vous êtes devenu « bien rude et bien sévère à mon égard : où sont vos an- « ciennes bontés? — Je vous traite, me répondit-il, comme « je me traiterais moi-même en pareil cas. Rappelez-vous la « béatitude promise à ceux qui souffrent persécution pour la « justice, et soyez plus courageux à l'avenir, cachant sous un « silence profond de pareilles faveurs, quand Dieu vous les « enverra sans laisser éventer ce parfum, et rendant grâces « au Père céleste qui daigne vous donner une petite parcelle « de la croix de son Fils [1]. »

Cette douceur, que François recommandait si fort en toute circonstance, il la pratiquait dans sa vie intime, même à l'égard de ses domestiques : jamais il ne leur disait une parole d'humeur; s'il les reprenait lorsqu'ils faisaient des fautes, « la correction était assaisonnée de tant de douceur, « qu'il y entrait toujours, dit M. de Belley, beaucoup plus « d'huile que de vinaigre [2]; » et, s'il leur demandait quelque chose pour son service c'était toujours avec des paroles douces et agréables [3]. Un jour, un grand seigneur l'étant venu voir, et la conversation s'étant prolongée après la chute du jour, sans que le domestique songeât ni à porter de la lumière à son maître, ni à éclairer l'évêché, François, après avoir reconduit le seigneur dans l'obscurité, dit pour toute correction au domestique chargé d'éclairer : « Savez-vous, mon cher « ami, que deux bouts de chandelle nous eussent valu ce soir « dix écus d'honneur [4]? » Une autre fois, deux de ses domes-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIe part., sect. I.
[2] *Ibid.*, V^e part., sect. XXVII.
[3] *Dép. de Dumon.*
[4] *Dép. de Ratelier.* — Dom Jean de Saint-François, p. 130.

tiques s'amusant à jouer aux cartes au lieu de faire leur ouvrage, il sortit doucement de sa chambre, jeta au feu, d'un coup de balai, les cartes qui étaient sur la table et s'en retourna sans rien dire[1]. Lorsqu'ils faisaient bien leur devoir, il les encourageait et leur témoignait par de douces paroles et un air aimable qu'il était content d'eux, qu'ils avaient toute sa confiance, qu'il aspirait à les rendre heureux, qu'il les tenait enfin pour ses enfants ou ses chers amis, et, lorsqu'ils tombaient malades, il avait pour eux les soins d'une mère. C'était ainsi qu'il voulait que les maîtres traitassent tous leurs domestiques : il ne pouvait voir sans douleur la conduite contraire et ses fâcheuses conséquences. « Je lui objectai contre ces « principes, dit M. de Belley, le proverbe si connu : La fami- « liarité engendre le mépris. — Oui, me dit-il, la familiarité « grossière et répréhensible, mais jamais la familiarité civile, « cordiale, honnête et vertueuse ; car, comme elle procède « de l'amour, elle engendre l'amour véritable, qui n'est ja- « mais sans estime et par conséquent sans respect... Il n'y a « personne qu'on respecte davantage et que l'on craigne tant « d'offenser que celui qu'on aime cordialement. Il faut se « souvenir toujours que nos domestiques sont notre prochain « et de pauvres frères que la charité nous oblige d'aimer « comme nous-mêmes. Aimons-les donc comme nous-mêmes, « ces chers prochains qui nous sont si proches, qui vivent « avec nous sous un même toit et d'un même bien, et traitons- « les comme nous voudrions être traités si nous étions à leur « place et dans leur condition[2]. »

Aussi les domestiques l'aimaient-ils à l'égal d'un père ; et rien de touchant comme les dépositions qu'ils firent sur lui dans le procès de sa béatification : « Je ne peux m'em- « pêcher de pleurer de tendresse et de dévotion, dit un d'eux, « François Favre, toutes les fois que je pense à mon bon maî-

[1] *Dép. de Michel Favre.*
[2] *Esprit de saint François de Sales,* V^e part., sect. XXVII.

« tre, à tant de saintes actions que je lui ai vu faire pendant sa « vie; et ma seule consolation, depuis sa mort, est de m'en- « tretenir en sa pensée ou d'en entretenir ceux qui me fré- « quentent, et de le prier tous les jours de ne pas oublier « devant Dieu son pauvre serviteur. »

Les traits de l'affection réciproque du maître et des domestiques sont si nombreux, que nous sommes obligé de nous borner à quelques-uns. Un soir, un de ses domestiques, qui était porté à des excès dans le boire, et avait déjà reçu du saint évêque plusieurs réprimandes à ce sujet, étant sorti pour satisfaire son malheureux penchant, ne revint que fort tard à l'évêché : il frappe à la porte, et personne ne répond; tout le monde était endormi. François, qui seul veillait, se lève, va ouvrir, et trouvant ce pauvre homme tellement ivre, qu'il avait peine à marcher, il le prend par le bras, le fait entrer, le conduit jusqu'auprès de son lit; là le déshabille, le déchausse, le couche et se retire, après avoir rangé ses couvertures, comme une mère ferait pour son fils. Le lendemain, le domestique, se souvenant de ce qu'il avait fait la veille, était tout confus et n'osait se montrer devant son maître; mais François, l'ayant rencontré seul : « Eh bien, mon cher ami, « lui dit-il, vous étiez bien malade hier soir! » A ces mots, le pauvre garçon tombe à genoux et demande pardon avec larmes. Le saint évêque, touché de son repentir, lui fait une paternelle, mais sérieuse remontrance sur le danger où il s'était mis de perdre son âme pour l'éternité, et le condamne à mettre une certaine quantité d'eau dans son vin pendant un temps déterminé. Le coupable accepta la pénitence, et y fut si fidèle non seulement pendant ce temps, mais tout le reste de sa vie, qu'il ne retomba plus jamais dans aucun excès[1].

Un autre domestique désirant se marier et étant allé la nuit, pour cacher la chose à son maître, faire la demande de la personne qu'il désirait épouser, François, informé du fait,

[1] *Dép. de la sœur Greffier.*

se plaignit doucement à lui de cette manière d'agir peu franche, et lui offrit de l'aider dans son dessein. Cet homme, touché de tant de bonté, lui répondit qu'il était trop heureux de demeurer avec un si bon maître, et qu'il aimait mieux renoncer au mariage que de s'en séparer : « Non, dit François, « cette personne vous convient, le mariage vous sera avanta-« geux, je lèverai tous les obstacles qui s'y opposeront, et il « se fera. » Ce fut en effet ce qui eut lieu peu de temps après [1].

Le saint évêque se conduisit à peu près de la même manière envers François Favre, un de ses domestiques ; celui-ci, ayant conçu le désir de se marier avec une jeune veuve riche et vertueuse, nommée madame Clavel, se mit un jour en tête de lui écrire pour demander sa main, s'imaginant qu'il s'expliquerait mieux dans une lettre que dans un entretien ; mais pendant qu'il était occupé à écrire, voilà que son maître entre dans sa chambre : aussitôt il jette sa plume d'un côté, son encrier de l'autre, et cache son papier sous la table. Le saint évêque, sans rien dire d'abord, fait deux ou trois tours dans la chambre, puis, regardant le jeune homme : « François, lui « dit-il, quand je suis entré, vous écriviez. » Le pauvre homme, confus, ne sut que répondre : « Qu'écriviez-vous « donc? » ajouta son maître. Et, voyant qu'il ne s'expliquait point : « Est-ce que je ne suis pas assez de vos amis, lui dit-« il, pour que vous me fassiez cette confidence? » Le garçon s'étant enfin expliqué, le saint évêque lit sa lettre : « Vous « n'y entendez rien, » lui dit-il. Et aussitôt il s'assied et écrit lui-même une lettre parfaitement tournée à laquelle il ne manquait que la signature : « Tenez, dit-il à Favre, copiez « cette lettre, envoyez-la, et vous verrez que tout ira bien. » Favre obéit, et, quelques jours après, la veuve, flattée de la grâce avec laquelle cet homme demandait sa main, étant venue consulter le saint prélat, il lui conseilla le mariage,

[1] *Esprit de saint François de Sales,* part. V^e^, sect. XXVII.

l'assurant que le ciel le bénirait ; ce qui en effet se trouva vrai [1].

Mais s'il se prêtait de si bonne grâce à l'établissement de ses serviteurs quand il les y croyait appelés, il ne mettait pas moins de bonté à les en détourner quand il ne jugeait pas que ce fût leur intérêt. Ainsi, un jeune homme de très bonne mine, fort aimable et non moins vertueux, qu'il avait à son service, étant venu un jour lui dire qu'il était recherché et demandé en mariage par plusieurs partis avantageux : « Mon cher enfant, lui répondit-il, j'aime votre âme comme « la mienne propre, il n'y a sorte de biens que je ne vous dé- « sire et que je ne voulusse vous procurer si je le pouvais. Je « crois que vous n'en doutez pas. Or il me semble que vous « êtes encore trop jeune pour vous marier, et que c'est avec « plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage. Pen- « sez-y bien, car, quand on est embarqué, il n'est plus temps « de s'en repentir. Le mariage est un ordre où il faut faire la « profession avant le noviciat ; et, s'il y avait un an d'épreuve, « comme pour la profession dans les monastères, il y aurait « peu de profés. Au reste, pourquoi voulez-vous me quitter ? « Je suis vieux, je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous « établir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, « qui aura soin de vous procurer un sort aussi avantageux « que les partis qui se présentent. » Et, en disant ces mots, le saint évêque avait les larmes aux yeux ; ce qui émut tellement le jeune homme, qu'il se jeta à ses pieds, en lui protestant qu'il le servirait jusqu'à la mort. « Non, mon enfant, ajouta « le saint prélat, je ne veux point le sacrifice de votre li- « berté ; mais je vous donne un conseil d'ami, comme je le « donnerais à mon frère, s'il était en votre place [2]. » Enfin, telle était la bonté de François envers ses domestiques, qu'il portait la déférence jusqu'à obéir à son valet de chambre pour se coucher et se lever, s'habiller et se déshabiller, comme

[1] *Esprit de saint François de Sales. — Dép. de la sœur Greffier.*

[2] *Esprit de saint François de Sales*, part. Ire, sect. XIX.

s'il eût été son serviteur. Quelquefois, obligé de veiller bien avant dans la nuit pour écrire des lettres ou faire divers travaux de sa charge, il l'invitait à aller se coucher : « Et vous « me prenez donc pour un dormeur ou un paresseux? » répondait le valet mécontent. Et alors ce bon maître se hâtait de finir son ouvrage pour ne pas faire attendre trop longtemps son domestique. Une fois, pendant l'été, s'étant réveillé de grand matin, pour un travail important qu'il avait à faire, il appela le valet de chambre pour l'aider à s'habiller; et, sans attendre la réponse, il s'habilla tout seul et se mit à prier, à étudier et à écrire. Le jour venu, le valet de chambre éveillé court chez son maître, qu'il trouve occupé à travailler : « Qui « donc vous a habillé? lui demanda-t-il brusquement. — C'est « moi-même, répondit François; est-ce que je ne suis pas « assez grand et assez fort pour cela? — Vous coûtait-il tant « de m'appeler? répliqua le domestique en grondant. — Je « vous assure, reprit le bon maître, que je vous ai appelé plu- « sieurs fois : je suis même allé à votre lit, et je vous ai trouvé « dormant si profondément et de si bon cœur, que je n'ai « pas voulu vous éveiller. — Vous avez bonne grâce, répliqua « le domestique, de vous moquer ainsi de moi! — O mon « ami, reprit le bon évêque, je ne l'ai pas dit par moquerie, « mais par pure récréation. Soyez tranquille pour l'avenir; je « vous promets qu'une autre fois, puisque vous le voulez, je « ne m'habillerai plus sans vous : je vous éveillerai et vous « ferai lever [1]. »

Mais ce fut surtout à l'égard de Martin, pauvre sourd-muet attaché à sa maison, qu'éclata d'une manière touchante toute la bonté de cet excellent maître envers ses domestiques. Il l'avait rencontré à la Roche, en y prêchant le carême, en 1605, et l'avait préparé lui-même à la communion pascale. De retour à Annecy, il lui avait continué ses leçons avec tant de succès, que cet homme en était venu à connaître non seulement nos

[1] *Esprit de saint François de Sales*, part. Ire, sect. XVIII.

mystères et les règles de la morale, mais encore la manière de les rendre et d'exprimer, par des signes, jusqu'aux pensées bonnes ou mauvaises de l'esprit, jusqu'aux consentements parfaits ou imparfaits de la volonté, ainsi que la différence du péché mortel au péché véniel. C'est ce que nous atteste un auteur contemporain [1] : « Je me souviens, dit-il, qu'un lundi ou « mardi gras, le soir, après souper, le saint évêque fit venir « Martin dans sa chambre, où nous étions avec une honorable « compagnie, et lui dit de prêcher. Le sourd-muet aussitôt « s'assit dans son fauteuil, fit le signe de la croix, et se mit à « haranguer en poussant avec force de sa poitrine des sons « inarticulés. Il y avait plaisir à lui voir contrefaire le larcin, « l'homicide, la gourmandise, l'orgueil, la vanité des dames, « ainsi que les autres vices. Pour en faire ressortir la gravité, « il levait les yeux au ciel, il étendait les bras; et, pour mon- « trer que ces vices conduisent en enfer, il se tournait vers le « feu et faisait des gestes comme s'il eût voulu y plonger les « amateurs du siècle. Tous les soirs, continue le même auteur, « ce pauvre sourd-muet examinait sa conscience avant de se « coucher; il honorait, en les saluant, les tableaux de Notre- « Seigneur, de la sainte Vierge et des saints, et prenait de l'eau « bénite avec grand respect. Tous les jours il entendait dévo- « tement la messe, et avait une religion profonde au Saint-Sa- « crement de l'autel. » Quand il voulait se confesser, il allait chercher le saint évêque dans sa chambre, le menait dans son cabinet ou à la chapelle, en faisait sortir ceux qui s'y trouvaient, fermait soigneusement toutes les portes et les fenêtres, examinait de tous côtés si on ne pouvait point l'apercevoir; et alors, tombant à genoux, il découvrait par signes tout ce qu'il avait fait de répréhensible, pleurait amèrement, se frappait la poitrine; et le pieux confesseur, l'embrassant avec tendresse, mêlant ses larmes aux siennes, l'exhortait aussi par signes à mieux vivre et à avoir confiance. De temps en temps il l'admet-

[1] Le P. la Rivière, p. 392.

tait à la communion, et alors on le voyait s'approcher de la table sainte avec un respect et une dévotion qui édifiaient tous les assistants. Un jour, M. Favre de Valbonne, admirant ce prodige d'intelligence, qu'il attribuait aux prières du saint évêque, interrogea celui-ci pourquoi il n'avait pas demandé à Dieu, en faveur de ce pauvre, la parole et l'ouïe, qu'il en aurait obtenues aussi facilement. « Je vous avoue, mon frère, « répondit François, que je n'ai jamais eu inclination à de- « mander à Dieu ce miracle, parce qu'il m'est très utile de « garder ce bon homme tel qu'il est, et d'avoir à faire à son « égard une petite pratique de charité journalière et domes- « tique[1]. »

Rien en effet de si touchant que l'amitié tendre et délicate du saint évêque pour ce pauvre sourd-muet. A table, il prenait plaisir à lui donner quelques bons morceaux au bout de sa fourchette; il recommandait aux autres domestiques de l'entourer de tous leurs soins, et, lorsqu'il apprenait qu'ils lui avaient fait quelque peine : « Qu'a-t-on fait à ce pauvre homme? « demandait-il aussitôt; allez, tâchez de l'apaiser. » Et lui-même allait souvent en personne le flatter, le caresser, comme eût fait une pauvre mère pour consoler son enfant affligé. De son côté, Martin aimait son bon maître au delà de ce qu'on peut dire. Lorsqu'il le voyait rentrer du dehors à l'évêché, il courait aussitôt à sa rencontre et lui témoignait par mille signes la joie qu'il éprouvait de son retour. Cette affection ne fit que croître avec les années, tellement qu'à la mort du saint évêque, ce bon et fidèle serviteur faillit mourir de chagrin. Éperdu, hors de lui, il ne voulait recevoir aucune consolation, et jamais enfant ne pleura aussi amèrement un père ou une mère[2].

Mais ce n'était pas seulement envers ses semblables que François se montrait si doux et si bon; sa bonté s'étendait même jusqu'aux animaux. Jamais il ne leur faisait aucun mal,

[1] *Dép. de M. Favre.*
[2] Le P. la Rivière, p. 398. — Charl.-Aug., p. 329.

et il empêchait, autant qu'il le pouvait, qu'on leur en fît, disant que la pitié pour les animaux fait partie d'un bon naturel, que celui qui est doux envers eux l'est à plus forte raison envers les hommes; qu'au contraire, faire du mal aux bêtes, quelles qu'elles soient, pour son seul plaisir et sans raison suffisante, c'est l'indice d'un mauvais cœur. « Lorsqu'il était chez moi, « dit M. de Belley [1], j'avais un chevreuil qui paissait dans mon « verger : un seigneur de distinction étant venu nous visiter, « suivi de tout son attirail de chasse, voulut faire poursuivre « cet animal par ses chiens. Beaucoup de monde s'assembla « pour ce spectacle; mais l'homme de Dieu, après avoir essayé « vainement de l'empêcher, ne voulut point y venir. Enfin les « cors sonnent, les chiens s'élancent avec grands cris à la « poursuite du chevreuil. La pauvre bête, comme si elle eût « connu celui qui aurait voulu être son libérateur, s'enfuit au « pied de la fenêtre où était le saint évêque regardant avec « douleur, et fit des bonds contre la muraille comme pour « aller à lui. François, touché jusqu'aux larmes, demanda « grâce, mais en vain : le pauvre animal fut bientôt aux abois. « Quand on le lui apporta mort, il détourna la vue, et, quand « on le servit sur la table : Hélas! dit-il, le plaisir que vous « avez pris à poursuivre cette pauvre bête me rappelle le plai- « sir que prennent les démons à poursuivre les âmes, pour « les précipiter dans le péché, et de là dans la mort éternelle. »

Chose remarquable! autant François était doux envers tout ce qui l'approchait, autant il voulait qu'on fût doux envers soi-même [2], non pas sans doute de cette douceur molle qui caresse et ménage ses défauts, mais de cette douceur humble qui prend par pitié ses propres misères, ne se fâche point contre soi par un dépit d'amour-propre, mais s'encourage avec calme et énergie à se corriger. « Supportant ses défauts avec dou-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXXIV. — XIVe p., sect. XXXIII.

[2] *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., c. IX.

« ceur, dit un de ses historiens[1], il ne se dépitait jamais contre « lui-même; et le déplaisir qu'il avait de ses fautes était pai- « sible, rassis et ferme, estimant que nous nous châtions bien « mieux nous-mêmes par des repentances tranquilles et cons- « tantes que par des repentances aigres et colères. — Pour « moi, disait-il, je ne voudrais pas, après une chute de vanité, « par exemple, reprendre mon cœur en cette sorte : N'es-tu « pas misérable et abominable qu'après tant de résolutions tu « t'es laissé emporter par la vanité? Meurs de honte, ne lève « plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, déloyal à ton Dieu. « Mais je voudrais le corriger raisonnablement et par voie de « compassion. Or sus, mon pauvre cœur, nous voilà tombés « dans la fosse que nous voulions échapper : relevons-nous, « espérons en la miséricorde de Dieu et remettons-nous au « chemin de l'humilité. Courage! soyons méshuy sur nos « gardes, Dieu nous aidera, nous ferons prou; et je bâtirais « là-dessus une ferme résolution de ne plus retomber. » « Quand « il nous arrive de faire une faute, dit-il encore, il faut corri- « ger notre cœur doucement et tranquillement, sans nous « courroucer ni nous troubler[2]. » « Prosternons-nous devant « Dieu, ajoute-t-il ailleurs[3], pour lui dire en esprit de confiance « et d'humilité : Seigneur, miséricorde, car je suis infirme. « Puis relevons-nous en paix, renouons le fil de nos affections « et continuons notre ouvrage. Il faut souffrir dans notre pro- « pre imperfection pour avoir la perfection, prendre patience « avec ses imperfections en travaillant à les corriger, recom- « mencer tous les jours et ne croire jamais avoir assez fait. »

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 468.

[2] Lettre DCCC[e].

[3] Lettre CLXXVII. — *Esprit de saint François de Sales*, XVII[e] part., sect. XIX. — XVIII[e] part., sect. XX et XXI.

CHAPITRE XI

SON ZÈLE[1].

Nous sommes habitués à regarder la douceur comme la vertu dominante et caractéristique de François de Sales; et, si son nom est demeuré dans l'Église suave comme un délicieux parfum, c'est que, dans l'appréciation commune, ce nom s'identifie avec la douceur même. Sainte Chantal, toutefois, jugeait autrement son bienheureux père. Quelque haute idée qu'elle eût de sa douceur, elle estimait qu'il y avait encore en lui une vertu plus dominante, savoir, le zèle du salut des âmes. Tel était en effet le zèle de cet homme apostolique, qu'il ne pouvait penser, sans brisement de cœur, au malheur des pécheurs qui se damnent, ou au danger des âmes qui se relâchent dans le chemin de la vertu; il en versait des larmes amères, il en gémissait le jour et la nuit; et, si les autres affaires venaient distraire ailleurs son esprit, on l'entendait, dès que la pensée lui en revenait, soupirer comme un homme dont on touche la plaie. « O Seigneur! disait-il, faites que ces « aveugles voient, dites une parole, et ils seront guéris; con- « vertissez-les, et ils seront convertis. » A l'époque du carnaval, il écrivait à sainte Chantal[2] : « Me voici en mon triste « temps; tout misérable et détestable que je suis, j'ai le cœur « abîmé dans la douleur en voyant que tant d'âmes se relâ- « chent. Ces deux derniers dimanches nos communions se « sont diminuées de moitié, et cela pour suivre la vanité. Oh!

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 41. p. 169. — Art. 47. p. 187.
[2] *Esprit de saint François de Sales*. XVIIIe part., sect. IX.

« que cette désertion m'est sensible[1] ! » La première fois qu'il célébra pontificalement dans sa cathédrale la fête patronale de Saint-Pierre aux Liens, il ne put retenir ses larmes ; et, après l'office, il se retira dans la chapelle de Saint-Pierre pour y pleurer à son gré. Son frère, Louis de Sales, lui ayant demandé la cause de sa douleur : « Hélas ! dit-il, je vois mon Église « de Genève dans les liens de l'hérésie et du péché ; et, au lieu « d'avoir un ange pour rompre ses liens, elle n'a que moi, « votre frère, misérable pécheur. Oui, disait-il à sainte Chantal « dans une autre circonstance, les liens de saint Pierre, aux- « quels mon église est dédiée, enchaînent étroitement mon « cœur et le pressent de leurs étreintes lorsque je vois que « la divine Providence a permis que mon diocèse fût le siège « de l'hérésie[2]. » Jamais on ne chantait au chœur, ou il ne récitait dans son office le psaume des Israélites exilés à Babylone, *Super flumina Babylonis,* que les larmes ne lui vinssent aux yeux, au souvenir de sa chère Genève, dont il se voyait banni, non pas qu'il en désirât les richesses, mais parce qu'il s'affligeait de voir tant d'âmes se perdre. « *Da mihi* « *animas,* disait-il, *cætera tolle tibi :* Donnez-moi les âmes, « je ne tiens à aucune autre chose[3]. »

D'un autre côté, la joie de son cœur était incomparable quand il voyait les âmes se convertir et se donner entièrement à Dieu, comme il le raconte lui-même dans une lettre qu'il écrivait à sainte Chantal, au sortir d'une mission où il avait confessé sans relâche le jour et la nuit. « J'estime ces jours au « poids de l'or, lui disait-il. Oh ! que j'ai été consolé de la « conversion d'un grand nombre d'âmes ! J'ai moissonné dans « des larmes, partie de joie, partie d'amour, au milieu de tous « mes chers pénitents. O Sauveur de mon âme ! quelle joie « de voir, entre autres, un gentilhomme de vingt ans, brave « comme le jour, vaillant comme l'épée, revenu à la religion

1 Lettre DCXLIII^e^.
2 Année de la Visitation, 1er août.
3 *Esprit de saint François de Sales,* V^e^ part., sect. XX.

« catholique, accuser si saintement tous ses péchés, qu'on « voyait clairement l'action de la grâce et ses ressorts secrets, « relevés et admirables pour le ramener dans la voie du « salut ! J'en étais hors de moi ; et que de baisers de paix je « lui donnai[1] ! »

Aussi toute la vie de cet homme apostolique fut une immolation continuelle de soi au bien des âmes, jusque-là qu'il laissait le service qui regardait immédiatement Dieu, pour se porter là où l'appelait le service du prochain, et qu'il disait souvent que son bonheur serait de mourir pour convertir les âmes ou d'être envoyé par le Pape aux Indes, au Japon, à Nicopolis, dont il avait porté le titre comme coadjuteur, pour y prêcher la foi au péril de sa vie[2]. « Ne craignez point de « m'importuner, écrivait-il à un abbé[3], j'ai sacrifié ma vie et « mon âme à Dieu et à son Église : qu'importe que je m'in- « commode, pourvu que j'accommode quelque chose au salut « des âmes? La charité n'a point de peine qui ne soit bien- « aimée : *Ubi amatur, non laboratur; vel si laboratur, labor « amatur.* » « Ah ! écrivait-il à un curé de son diocèse en lui « parlant de la conversion d'un hérétique, que ne donne- « rais-je pas pour le salut de cette pauvre âme? Vive Dieu, en « présence duquel je parle ! je voudrais donner ma peau pour « la revêtir, mon sang pour oindre ses plaies, et ma vie tem- « porelle pour la préserver de la mort éternelle. »

La joie suprême en ce monde, à son avis, était de gagner une âme à Dieu. « J'aimerais mieux, disait-il, quitter les mi- « tres et les crosses, quand j'en aurais mille, que le soin des « pécheurs. » Quelquefois, dans ses voyages, il descendait de cheval pour consoler et confesser, au milieu des champs, de pauvres gens qui désiraient lui dire leurs peines[4] ; et, quand ses compagnons de voyage s'en plaignaient : « Je suis évêque

[1] Lettre CII[e].
[2] *Dép. de Langin.*
[3] Lettre CCXXI[e].
[4] *Dép. de Moquet.*

« pour les pécheurs, leur répondait-il, pasteur pour les brebis « malades, médecin pour les infirmes. » Un jour, ayant rencontré sur sa route un pauvre étendu par terre, il s'approche de lui, reconnaît avec douleur qu'il est blessé à mort, mais que son âme est encore plus malade que son corps : car ce malheureux, au lieu de songer à l'éternité, où il était près d'entrer, ne faisait que maudire son ennemi, jurer qu'il se vengerait et dénoncerait l'attentat au juge criminel. « Mon ami, lui dit le « saint évêque, vous avez plus besoin d'un prêtre et d'un mé- « decin que du juge criminel : je me charge de faire venir le mé- « decin ; mais, en attendant, je vous en conjure, mettez ordre « à votre conscience. » Et aussitôt, se mettant par terre à l'oreille de l'infortuné, il entend sa confession, lui fait déposer toute pensée de vengeance, et ramène dans son âme, avec le bonheur de l'innocence recouvrée, le calme de la résignation.

Par le même principe de zèle, il aimait à visiter les malades et avait une grâce spéciale pour cet office de charité. Appelé un jour auprès d'un malade désespéré qui ne voulait recevoir ni médecin ni prêtre, il se présente, et sa vue seule touche le moribond. Ce malheureux, par un suprême effort, s'élance de son lit en s'écriant : « Ah ! que n'êtes-vous venu plus tôt ! » Il se jette à ses genoux, les embrasse fortement, fait sa confession, reçoit les sacrements, et expire peu après en disant : « Béni « soit Dieu qui me fait la grâce de mourir entre les bras de « mon père et de mon saint évêque ! » Il ne se lassait point, raconte l'évêque de Belley, d'aller souvent porter aux malades des paroles de salut, et il remplissait ce ministère à la manière des anges par de douces et suaves inspirations, leur disant de temps en temps de petits mots bien choisis, des oraisons jaculatoires fort courtes, qu'il leur faisait ensuite proférer de bouche s'ils le pouvaient et de cœur s'ils ne pouvaient mieux faire ; il se conduisait de même à l'égard des criminels condamnés à mort, pour les aider à bien mourir : après avoir entendu leur confession, il retournait souvent les voir pour les préparer au dernier passage, et leur suggérait par intervalles des actes

de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde : « C'est, « leur disait-il, en baisant amoureusement le pied de la jus- « tice de Dieu qu'on arrive sûrement entre les bras de sa mi- « séricorde ; il est certain que ceux qui espèrent en sa bonté ne « seront point confondus. » Et ces douces paroles remplissaient leur cœur de tant de confiance, qu'on en a vu souvent aller à la mort avec joie et contentement, en disant comme saint Augustin : « Il vaut mieux mourir en aimant Dieu que « de vivre en l'offensant[1]. »

C'est à ce grand zèle que l'Église dut le retour de soixante-douze mille hérétiques, vingt-cinq mille dans le Chablais ou les provinces voisines, et les quarante-sept mille autres dans les différents lieux où il porta ses pas[2]. De là cette immense correspondance avec des âmes dispersées en diverses provinces, pour les diriger dans les voies de la perfection ; de là cette ardeur pour la sanctification de ses prêtres, qui était, à ses yeux, la première condition de la réforme des peuples ; de là tant de synodes et de constitutions, tant d'exhortations pressantes à l'observation exacte des canons, tant de moyens de toute espèce qui firent du clergé de son diocèse le clergé le plus régulier et le plus exemplaire de l'Église ; de là, pour ce qui le regardait lui-même, ces travaux continuels et ce dévouement incessant au plus grand bien des âmes : « Une multitude de personnes ac- « court à moi, écrivait-il à sainte Chantal, pour savoir com- « ment il faut servir Dieu. Secourez-moi par vos prières ; car, « pour l'ardeur, je l'ai plus grande que jamais. Mais, voyez- « vous, tant d'enfants se jettent entre mes bras, que j'en per- « drais la force, si l'amour de Dieu ne me ravigorait. » De là tant d'excellents écrits pour évangéliser ceux que sa parole ne pouvait atteindre ; de là tant de courses aspostoliques, tant de visites pastorales à travers les montagnes et les rochers :

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. VI.
[2] *Dép. de Langin.*

de là enfin son assiduité infatigable à prêcher partout où il allait, soit au dedans, soit au dehors de son diocèse.

Depuis son entrée dans l'état ecclésiastique jusqu'à sa dernière maladie, il eut pour principe de ne jamais refuser aucune invitation d'annoncer la divine parole [1]. Presque chaque année il prêchait en quelque paroisse les stations de l'Avent et du Carême, et dans ces stations il prêchait à peu près tous les jours. Quand il séjournait à Annecy, il était peu de dimanches et de fêtes où il ne prêchât en quelque église, sans compter les occasions qui se présentaient sur semaine; et, quand il sortait d'Annecy, quelque part qu'il allât, au loin comme au proche, il évangélisait les peuples avides de l'entendre; ce qui lui fit dire peu avant sa mort qu'il avait prêché dans sa vie plus de quatre mille sermons [2].

Dans toutes ses prédications, un seul sentiment le conduisait en chaire, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, zèle si épuré de toute vue humaine, qu'il prêchait aussi volontiers à la campagne qu'à la ville, devant les pauvres que devant les riches, comme nous avons pu souvent le remarquer dans le cours de cette histoire. N'y eût-il même que quelques personnes dans l'auditoire, il portait la parole avec la même ardeur qu'au milieu des assemblées les plus nombreuses : « Je « ne suis jamais si content, disait-il, que quand en montant en « chaire je vois peu de gens devant moi. Une expérience de « trente ans m'a démontré que c'est alors qu'on fait le plus de « bien. J'ai toujours vu la prédication produire de plus grands « fruits dans les petites assemblées que dans les grandes. Aussi, « ajoutait-il, ni un grand auditoire ne m'encourage, ni un « petit ne me décourage : pourvu que quelqu'un soit édifié, « c'est assez [3]. »

Sa manière de prêcher était éloignée de toute prétention : il préparait ses sermons le plus souvent en se promenant et en

[1] *Dép. de Favre.*
[2] *Dép. de sainte Chantal,* art. 35, p. 125.
[3] *Esprit de saint François de Sales,* p. IIe, sect. XXXVIII.

méditant dans un saint recueillement, qui était pour lui comme un foyer de lumière sur ce qu'il avait à dire. Il allait ensuite parler en chaire d'une manière simple et tout apostolique, uniquement préoccupé du désir d'être utile aux âmes. « J'ai toujours remarqué, dit un témoin appelé dans le procès « de sa béatification [1], qu'il prêchait apostoliquement, cher- « chant le salut des âmes et non l'applaudissement des « hommes. Une fois même, il s'arrêta tout court en chaire, « s'apercevant que sa parole flattait trop les oreilles des au- « diteurs, qui étaient près d'applaudir; et il prit un genre « plus simple, plus propre à faire oublier l'orateur, afin qu'on « ne pensât qu'au fond des choses. » « Il éclaircissait tout ce « qu'il disait, raconte un autre témoin [2], par des paroles si « intelligibles, des comparaisons si frappantes, des expositions « si nettes, que les personnes les plus rustiques comprenaient « et racontaient au sortir de l'église, avec un contentement « incomparable, les beaux enseignements qu'elles avaient re- « çus de sa bouche. »

Telle était en effet l'idée qu'il avait conçue de la vraie manière d'annoncer la parole de Dieu. Il n'y pouvait souffrir ni la recherche du style et des pensées, ni les fleurs incapables de produire des fruits. « Quoiqu'il soit louable, disait-il, d'em- « ployer les vases des Égyptiens à la décoration et au service « du tabernacle, il faut que ce soit sobrement. L'interpréta- « tion de l'Évangile doit être conforme à sa simplicité, et il « faut bien se garder de farder la parole de Dieu. La marque « à laquelle on reconnaît un bon prédicateur, ajoutait-il, ce « n'est pas quand on s'écrie : Oh! qu'il a bien parlé! qu'il a « dit de belles choses! mais c'est quand on se dit en se frap- « pant la poitrine : Oh! que je vivrai mieux désormais! oh! « que la pénitence est nécessaire, que la vertu est belle, le « péché haïssable, la croix aimable! Ce sermon nous sera re-

[1] *Dép. de l'abbé de Mouxi.*
[2] *Dép. de Passis.*

« proché au jour du jugement si nous n'en faisons pas bon « usage. C'est enfin lorsque, sans tant de discours, l'amende- « ment de la vie rend témoignage au sermon [1]. »

Aussi, quand il entendait parler de quelque prédicateur célèbre : « Combien de ses auditeurs se sont convertis? » demandait-il; et d'après cela il asseyait son jugement. Un jour qu'un prédicateur de grand renom avait prêché en sa présence et que tout le monde criait merveille, il prit à part quelques-uns des admirateurs : « Eh bien, leur dit-il, quel fruit « avez-vous retiré du sermon? » L'un fit des exclamations sur le mérite de l'orateur sans y mêler une réflexion utile; l'autre, plus ingénu, répondit franchement : « Si je l'avais compris, « il n'aurait rien dit que d'ordinaire et de commun; son mé- « rite, c'est d'avoir dit des choses si hautes et si sublimes, « qu'elles surpassent notre portée. » Et de là le saint concluait combien les ministres de l'Évangile devaient s'attacher, non à briller, mais à instruire et à édifier.

Pour lui, il ne parlait jamais en chaire que sous l'impression de cette pensée; et le feu vif et pénétrant de ses regards où se lisait le zèle qui le brûlait au dedans, l'affection peinte dans tous ses traits, le son tendre et touchant de sa voix pleine de compassion pour les misères de l'homme, l'onction avec laquelle il racontait soit les divines miséricordes, les espérances de la vie future, les joies de la bonne conscience, soit les salutaires terreurs des jugements de Dieu et la rigueur de ses vengeances, qu'il mêlait dans son discours avec un sage tempérament, allaient jusqu'au fond des âmes les plus obstinées remuer la fibre du repentir ou rallumer dans les tièdes le feu sacré. Il semblait en le voyant, dit un témoin [2], voir un séraphin embrasé de l'amour de Dieu, et toute sa manière révélait dans son cœur une fournaise d'amour. Lorsqu'il prêchait devant les hérétiques, il ne cherchait point à les confondre, mais à

[1] *Esprit de saint François de Sales*. p. XVe, sect. IX. — P. IIIe, sect. III et IV. — P. XIVe, sect. XXII. — P. XIIIe, sect. XIII.

[2] *Dép. de Janus.*

les persuader, et il établissait la vraie doctrine sans paraître attaquer de front l'hérésie[1] : « Car, disait-il, quand ils « voient qu'on les attaque, ils se tiennent en garde ; et l'or- « gueil qui craint d'avoir le dessous s'opiniâtre à proportion « qu'on lui prouve qu'il a tort. » Pour prévenir cet inconvénient, il ne traitait la controverse qu'en la déguisant, présentait la vérité dans sa simplicité naïve avec ses grâces et ses attraits si propres à lui gagner les cœurs droits ; et, tout en ne paraissant que développer sa thèse, il mettait à néant toutes les objections, sans sembler même en parler, par un exposé clair et simple des principes de solution. De là il passait aux mouvements tendres et pieux qui naissaient du sujet, et c'était en cette partie de son discours qu'il plaçait tout son espoir : « Car, disait-il, depuis trente-trois ans que je prêche, j'ai re- « marqué que c'est en prenant les hommes par le cœur qu'on les « convertit, que les discours moraux traités avec piété et zèle « sont autant de charbons ardents qu'on jette au visage des « protestants qui vous écoutent, qu'ils en demeurent édifiés « et deviennent plus dociles et plus traitables dans l'éclaircis- « sement privé qu'on leur donne des points sur lesquels ils « diffèrent d'avec nous. »

Enfin, à ces conditions de la bonne prédication, le saint apôtre en ajoutait une autre qu'il recommandait à tous les prédicateurs, c'était la brièveté. « Croyez-moi, leur disait-il[2], « c'est par expérience et une longue expérience que je vous « dis ceci : Plus vous direz, moins l'on retiendra. Moins vous « direz, plus on profitera. A force de charger la mémoire des « auditeurs, on la démolit; on éteint la lampe quand on y « met trop d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant « outre mesure. Quand un discours est trop long, la fin fait « oublier le milieu, et le milieu le commencement. Les mé-

[1] *Esprit de saint François de Sales.* Xe part., sect. v. — XIVe part., sect. xvii et xviii.

[2] *Esprit de saint François de Sales.* IIe part., sect. xxxvii. — XVIe part., sect. xv.

« diocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient « courts, et les excellents sont à charge quand ils sont trop « longs. » Peu et bon, c'était sa maxime ; et il l'appuyait sur l'exemple des Pères, dont les homélies sont courtes, mais pleines de choses et de doctrine.

Quand les discours si remarquable dont nous venons de raconter la méthode n'obtenaient pas la conversion, le saint prélat ordinairement consommait l'œuvre en particulier dans des conférences paisibles et amicales : là il laissait avec beaucoup de patience les hérétiques ou les incrédules dire à leur aise tout ce qu'ils avaient à objecter contre la religion ; et, quand son tour de parler était venu, au lieu de perdre le temps à disputer, il leur exposait nettement et simplement la vraie doctrine sur le point en question, sans aucun mot qui sentît la controverse, faisant ressortir d'un côté les beautés de la foi catholique bien entendue, de l'autre la perfidie des ministres qui l'avaient défigurée ; et l'expérience lui avait appris que c'était là le meilleur moyen de convertir les hérétiques.

Autant François avait de zèle pour le ministère de la chaire, autant il en avait pour le tribunal de la pénitence [1] : convaincu que, de toutes les fonctions du ministère ecclésiastique, celle-ci est la plus utile aux âmes, il y donnait tout le temps que ses autres devoirs lui laissaient libre. Tous les dimanches et fêtes où il ne devait pas officier, il célébrait la messe de très grand matin pour entrer plus tôt au confessionnal, et il y restait tant qu'il se présentait des pénitents à entendre [2]. Les autres jours, à toute heure on le trouvait prêt à recevoir quiconque réclamait son ministère. Un jour il était revêtu de ses ornements pour dire la messe, déjà même il se rendait à l'autel, lorsqu'une pauvre femme l'arrête en chemin et lui demande à se confesser ; il revient sur ses pas, dépose ses orne-

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 42, p. 160.
[2] *Dép. de Legay.*

ments et entend la confession. Mille fois au moment où il allait se mettre à table, des personnes l'appelaient au tribunal; il laissait là son repas avec tous ses gens qui se plaignaient, et se rendait au désir des pénitents. D'autres fois, il se trouvait occupé à confesser au moment que sonnait l'heure du dîner, chose qui lui arrivait surtout dans ses visites pastorales, où il recevait la confession de tous ceux qui se présentaient; on venait l'avertir que l'heure du repas était passée : « J'y vais, » répondait-il avec douceur ; et bientôt, entraîné par son zèle, il oubliait ce qu'on lui avait dit, confessait jusqu'à ce qu'il n'y eût plus personne [1]. Il lui est même arrivé plusieurs fois de se rendre jusqu'à des distances de deux ou trois journées de marche pour entendre des malades qui désiraient se confesser à lui [2]; et, lorsqu'il allait hors d'Annecy visiter quelques amis, il semblait n'être venu dans le lieu que pour confesser. « Je n'ose plus, disait-il un jour [3], visiter ceux qui « me font l'honneur de m'affectionner, parce que, quand je « crois ne séjourner chez eux que deux ou trois jours, je suis « contraint d'y passer la semaine pour entendre les confes- « sions du tiers et du quart, et, quand je n'ai qu'un soir à y « rester, il me faut vaquer à ces bénites confessions jusqu'à « une ou deux heures après minuit. »

Il ne savait pas ce que c'était que faire acception de personnes; une multitude de pénitents de toute condition venait à lui; il les recevait tous avec un égal amour et une même douceur, sauf les plus pauvres et les plus rebutants, qu'il accueillait avec plus de tendresse, « parce que, disait-il, c'était « à leur endroit que la charité était plus pure et plus vraie. » Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants auxquels il ne prodiguât son ministère, et il le faisait d'une manière si bonne et si maternelle, qu'ils prenaient plaisir à y revenir souvent. Tous ces travaux le faisaient triompher d'aise, « parce que,

[1] *Dép. de Daunant.*
[2] *Dép. du chan. Gard.*
[3] Le P. la Rivière, p. 488.

« disait-il, les confesseurs doivent être comme les vendan-
« geurs et les moissonneurs, qui ne sont jamais plus con-
« tents que quand ils ont plus de travail. Quel bonheur et
« quel honneur tout à la fois, ajoutait-il, que Dieu daigne se
« servir de notre ministère, pour retirer du péché tant de
« pauvres âmes et les ramener à la vie de la grâce! Nous
« devons être au milieu de nos travaux comme la mère qui
« éprouve les douleurs de l'enfantement, et que la joie
« d'avoir mis un enfant au monde console de toutes ses souf-
« frances. »

Quand il voyait que les pénitents avaient peine à se confesser, par crainte, par honte, ou ignorance, il les aidait doucement à s'expliquer, et tâchait par tous les moyens d'ouvrir leur cœurs à la confiance : « Ne suis-je pas votre père?
« leur disait-il; pourquoi craindriez-vous? Dieu n'attend que
« votre aveu pour vous pardonner. Je tiens la place de Dieu;
« pourquoi auriez-vous honte de moi qui, à cela près, suis un
« pécheur? Eussiez-vous fait tous les maux du monde, je ne
« m'en fâcherais pas; les défauts des pénitents ne diminuent
« en rien mon affection[1]. » Puis il leur donnait tout le loisir qu'ils désiraient pour bien s'expliquer, sans les presser comme un homme qui aurait hâte d'en finir. S'il les voyait encore hésitants et peu hardis à tout lui dire, il les encourageait par de bonnes et douces paroles. S'il les voyait peu contrits et mal disposés, il en ressentait une douleur si vive, qu'il pleurait le premier les fautes qu'on lui accusait, et forçait par là le pénitent à les pleurer lui-même. Un jour, un pécheur se présenta à son tribunal en racontant ses désordres avec un ton et un langage qui annonçaient l'absence non seulement de tout repentir, mais encore de toute pudeur et de toute décence [2]. Le saint confesseur, à ce récit, éclate en soupirs et en sanglots : « Qu'avez-vous donc? demanda le pénitent; vous

[1] Le P. la Rivière, p. 386.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, X[e] part., sect. x.

« trouvez-vous mal? — Non, je me porte bien, grâce à Dieu, « mais c'est vous qui vous portez mal. — Moi! je me porte à « merveille. — Eh bien alors, continuez, » dit le saint évêque. Le coupable alors de poursuivre sur le même ton sa déplorable histoire, et le saint confesseur de pleurer avec plus d'abondance. « Mais enfin, demande le pénitent, pourquoi donc pleu-« rez-vous? — Je pleure, dit François, de ce que vous ne « pleurez pas. » A ce mot, tout honteux de lui-même et tout changé : « Oh! misérable que je suis! s'écrie le coupable, les « autres confesseurs font pleurer quelquefois leurs pénitents, « et moi, je fais pleurer mon confesseur! Mes péchés arra-« chent des larmes à l'innocent, et moi je ne les pleure pas! » Cette considération l'affecte à tel point, qu'il est près de s'évanouir. François alors le console, l'encourage, trouve en lui des dispositions si parfaites, qu'il croit pouvoir l'absoudre; et, depuis ce moment jusqu'à la mort, cet homme fut un modèle de ferveur dans le service de Dieu. Rien n'était touchant comme les effusions de cœur du saint prélat, quand il avait pu ainsi amener les pénitents à une conversion sincère. « Oh! que « votre âme m'est chère! disait-il; qu'elle est belle mainte-« nant! les anges se réjouissent et font une fête à votre sujet. « Je vous en félicite avec eux; mais il faut pourtant bien pro-« mettre à Notre-Seigneur et à moi que vous ne retomberez « plus. » Écoutant ensuite avec bénignité la triste histoire de leurs écarts, il leur recommandait de ne se laisser influencer ni par l'amour-propre, qui, esclave d'une fausse honte, porte quelquefois à diminuer la vérité, ni par une crainte mal entendue de n'en pas dire assez, qui s'imagine qu'il vaut mieux en dire plus que moins, mais d'accuser avec candeur ce qui leur semblerait vrai, ou, en cas de doute, plus rapproché du vrai. Il leur recommandait surtout de se confesser, non pour se décharger et se soulager, mais pour plaire à Dieu et s'unir à lui, non par crainte, mais par amour [1]; et, dociles à ses

[1] Le P. la Rivière, p. 383 et suiv.

avis, tous se retiraient d'auprès de lui avec une volonté ferme de mener une vie meilleure, comme avec l'intention de venir souvent retrouver un si bon père. On ne saurait dire le bien immense qui fut le fruit d'un zèle si sage et si éclairé pour la direction des âmes.

CHAPITRE XII

SA PRUDENCE ET SA SIMPLICITÉ

Nous joignons ensemble ces deux vertus, à cause des rapports intimes qui les unissent : car si la prudence nous enseigne à penser, à dire et faire ce qu'il faut, dans le temps et de la manière qu'il le faut, la simplicité la seconde en dirigeant toutes les puissances de l'âme uniquement vers le devoir, sans se laisser distraire par ce qu'on pourra dire ou penser autour d'elle. L'évêque de Genève posséda à un haut degré ces deux vertus : il fut d'abord remarquable par sa prudence; jamais on ne le vit rien faire à la légère ou avec cet empressement qui se trouble en se précipitant et étouffe la réflexion : toujours, avant d'agir ou de parler, il réfléchissait sur ce qu'il allait faire ou dire; et, toutes les fois qu'il le pouvait, il demandait conseil pour ajouter la sagesse des autres à sa propre sagesse; surtout il priait en raison de l'importance de la chose, attendant beaucoup plus de la lumière de Dieu que de son propre esprit, et jamais il n'en venait au fait que quand, à l'aide de ces divers moyens, il avait vu clairement ce qui était le plus sage. Alors il agissait, mais posément, étudiant et saisissant les circonstances favorables, recherchant et prenant toujours les moyens dictés par la droiture, inspirés par la charité. Aussi discret dans le langage que dans l'action, jamais on ne lui a entendu dire une parole mal à propos; jamais il n'a laissé échapper un secret, et il mesurait si bien toutes ses expressions, qu'elles rendaient parfaitement tout ce qu'il voulait dire, ni plus ni moins[1].

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

De là ce tact si parfait dont il fit preuve en traitant avec les autorités civiles de France et de Savoie, et qui lui valut non seulement de vivre toujours en bonne intelligence avec elles, mais encore d'en être estimé et honoré. De là cette habileté dans le gouvernement de son diocèse, qu'il administra avec un succès égal en temps de guerre comme en temps de paix, maniant si sagement tous les esprits, conduisant si bien toutes choses, qu'il conserva toujours les immunités de l'Église et les bonnes grâces des princes opposés entre eux. De là cette haute intelligence dans la conduite des affaires : si c'était un mal à empêcher, il n'écoutait point l'ardeur d'un zèle irréfléchi qui, en se précipitant, recule le succès, disait-il, plutôt que de l'avancer; il prenait le temps de mesurer mûrement devant Dieu les meilleurs moyens à employer, et était attentif à ne rien compromettre par une parole ou une démarche imprudente; il choisissait avec grand soin le moment et la manière d'agir ou de parler, afin, disait-il encore, « de ne pas « faire de fautes en s'opposant aux fautes [1]. » Et c'était ainsi que son zèle, infatigable dans son activité parce que la charité l'animait, n'était pas moins modéré dans ses effets parce que la prudence le réglait. Si c'était une difficulté pratique à résoudre, il l'étudiait avec la patience de la réflexion et lui donnait toujours une solution aussi judicieuse que solide, remarque un de ses historiens qui avait vécu avec lui [2]. Aussi on le consultait de toutes parts comme un oracle de prudence; dans les affaires importantes on voulait avoir son avis [3], et on l'établissait juge des différends. Plusieurs fois on a vu des gentilshommes sur le terrain, prêts à vider leur querelle par un duel; l'évêque survenait et conciliait le différend au contentement des deux parties : c'est ce dont furent témoins les villes de Seyssel, de Saint-Rambert, et beaucoup d'autres lieux où sa présence prévint les plus grands mal-

[1] *Dép. de Baytay. — Dép. de sainte Chantal*, art 28.
[2] Dom Jean de Saint-François.
[3] *Dép. de Baytay et de Pesse.*

heurs [1]. Une autre fois, quelqu'un alla le consulter sur ce qu'il avait à faire pour ramener au bien des personnes de haute condition qui donnaient du scandale : « Commencez, lui dit-« il, par leur faire deux ou trois visites de politesse, sans rien « dire de votre dessein, et tâchez de vous insinuer dans leurs « bonnes grâces. Quand vous y aurez réussi, faites tomber in-« sensiblement la conversation sur la beauté de la vertu, la « laideur du vice; puis amenez-les-moi. » On les lui amenait en effet, et là, avec une prudence merveilleuse, il les décidait à rompre les liens qui les retenaient loin du devoir et de la vertu [2]. Aussi un témoin de sa vie habituelle nous dit-il : « J'ai toujours admiré la grandeur et l'excellence de sa pru-« dence, qui faisait converger toutes ses œuvres vers la plus « grande gloire de Dieu et le salut des âmes, vers l'exaltation « de la foi et le bon gouvernement de son diocèse : c'était, « continue-t-il, une prudence qui prenait sa source dans l'es-« prit de Dieu et usait de moyens pleins de charité et de bé-« nignité avec une si grande paix intérieure et extérieure, « que, malgré ses continuelles occupations, jamais il ne s'em-« pressait ni ne se troublait [3]. »

Mais nulle part la prudence du saint évêque ne ressortait avec plus d'éclat que dans la direction des âmes : si on avait des doutes ou des scrupules de conscience, il les éclaircissait par une décision nette et précise, aussi ferme que prompte, qui rassurait les consciences inquiètes et calmait les âmes les plus troublées [4] : « C'était, dit sainte Chantal, une chose ra-« vissante de l'entendre parler de Dieu et de la perfection : il « avait des termes si précis et si intelligibles, qu'il faisait com-« prendre avec une grande facilité les choses les plus délicates « et les plus relevées de la vie spirituelle. Dieu lui avait donné « cette lumière pour la conduite des âmes, qu'il gouvernait

[1] *Dép. de Michel Favre.*
[2] *Dép. du seigneur de Charmoisy.*
[3] *Dép. du docteur Marrignier.*
[4] Dom Jean de Saint-François, p. 263.

« avec une prudence toute céleste. » Il pénétrait le fond des cœurs, voyait clairement leur état ainsi que le principe qui les faisait agir, et leur traçait leur règle de conduite[1]. Il discernait avec netteté ce qui était péché et ce qui ne l'était pas, ce qu'on devait interdire et ce qui pouvait se tolérer, et faisait trouver à tous dans leur position la sainteté la plus éminente sans rien exiger d'extraordinaire, appropriant la dévotion aux bienséances et aux agréments innocents de chaque état, et leur enseignant une liberté sainte qui ne s'écartait point des limites de la vertu, une sage condescendance qui n'était jamais aux dépens du devoir, une gaieté chrétienne qui s'unissait aux lois les plus austères de l'Évangile.

Il tenait à ce qu'on rendît la piété aimable, en la montrant au monde toujours douce et affable, toujours prête à faire plaisir, et vraie image de la bonté de Dieu sur la terre, toujours noble, forte et convenable à son rang. Une femme le consultait sur la résolution qu'elle voulait prendre de parler peu. « J'approuve le peu parler, lui répondit-il[2], pourvu que « ce peu que vous parlerez se fasse gracieusement et charitablement, et non point mélancoliquement ni artificieusement. Oui, parlez peu et doux, peu et bon, peu et simple, « peu et rond, peu et aimable. » Il insistait surtout sur les devoirs d'état, et voulait qu'on fût bon ami, poli, officieux, complaisant jusqu'à dire des riens dans les récréations, quand c'était utile pour réjouir les autres. C'était ainsi qu'il prévenait le reproche fait à la dévotion d'être bizarre, désagréable et de mauvaise compagnie, en même temps qu'il le réfutait par sa propre conduite, lui, aussi aimable que pieux, aussi poli que modeste, aussi complaisant qu'exact, aussi ouvert que recueilli, et se faisant également aimer de Dieu et des hommes.

Un jour, une dame chrétienne, obligée par sa condition

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X^e part., sect. XIX.
[2] Lettre DCCCLXII^e.

d'être à la cour, lui exposa la crainte qu'elle avait de perdre sa piété dans un milieu si contagieux : « Tant que vous tien- « drez bien ferme en votre âme, lui écrivait-il [1], la résolution « d'être tout à Dieu, le Saint-Esprit suppléera par son assis- « tance à ce que vous ne pourrez faire. Vous remplacerez vos « exercices par de fréquents et fervents élancements de cœur « vers Dieu, et les sermons par une dévote et attentive lec- « ture de bons livres. Être sujette et vivre en compagnie vous « donnera mille occasions de vous bien mortifier, de rompre « votre volonté, ce qui n'est pas un petit moyen de perfec- « tion, si vous l'employez avec humilité et douceur de cœur. « Nulle compagnie, nulle sujétion, ne vous peut empêcher de « parler souvent avec Notre-Seigneur, ses anges et ses saints, « ni d'aller souvent par les rues de la Jérusalem céleste, ni « d'écouter les sermons intérieurs de Jésus-Christ et de votre « bon ange, ni de communier tous les jours en esprit. Faites « tout cela avec gaieté de cœur. »

Dans la conduite des âmes, le saint directeur avait pour premier principe de respecter beaucoup l'action de l'esprit de Dieu dans les cœurs, de les conduire selon l'aspiration ou l'attrait de ce divin esprit, plutôt que selon ses vues particulières. Secondement, il ne demandait à ses pénitents, en fait de perfection, ni trop, ni trop tôt, ni trop à la fois, leur apprenant à voler peu à peu vers le ciel comme des colombes, quand ils ne pouvaient s'y élever comme des aigles, à suivre une voie commune quand ils n'étaient pas capables d'une voie plus parfaite. « Vous ne sauriez prendre l'essor de la « contemplation, leur disait-il, mais vous pouvez faire une « lecture accompagnée de quelques réflexions; votre santé « ne peut pas supporter le jeûne, mais elle peut souffrir la « privation d'une friandise; vous ne pouvez quitter le monde, « mais vous pouvez ne point participer à son esprit; l'amour « pur vous étonne, aimez au moins par reconnaissance et par

[1] Lettre CXXXII[e].

« intérêt; vous ne sentez pas une contrition bien vive, effor-
« cez-vous de la désirer et de la demander; vous ne pouvez
« faire de grandes aumônes, donnez au moins un verre d'eau;
« vous ne pouvez souffrir des injures grossières, endurez un
« petit reproche sans murmure. Être méprisé, c'est une
« épreuve supérieure à vos forces, souffrez une légère froi-
« deur; on ne vous demande pas de sacrifier votre vie, mais
« souffrez une légère incommodité, conservez la patience dans
« un petit contre-temps. »

C'était encore un de ses principes que, dans la direction des âmes, il faut s'occuper beaucoup plus du cœur que de l'extérieur[1] : « Ce donjon gagné, disait-il, le reste ne tient plus;
« quand le feu est dans une maison, on jette tous les meubles
« par les fenêtres, et, de même, quand l'amour de Dieu pos-
« sède un cœur, tout ce qui n'est pas Dieu lui semble peu de
« chose. » Une dame de grande qualité, qui s'était placée sous sa direction, continuait, tout en se livrant à la piété et aux bonnes œuvres, d'avoir un brillant équipage, une mise toujours élégante, et de fréquenter les cercles de la haute société. Le monde voulut s'en scandaliser : le sage directeur la laissa faire, parce qu'en tout cela elle ne se proposait qu'un but légitime, qui était de plaire à son mari. On se plaignit qu'il lui laissât porter des pendants d'oreilles : « Je ne sais
« pas même, répondit-il, si elle a des oreilles, car elle ne se
« présente au tribunal que la tête couverte; et, d'ailleurs, la
« sainte femme Rébecca, qui la valait bien, ne perdit rien de
« sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles que lui donna
« Éliézer de la part d'Isaac. — Mais, lui dit-on, elle a fait
« mettre de ses diamants sur une croix d'or qu'elle porte,
« c'est de la vanité. — Ce que vous appelez vanité, reprit-il,
« est ce qui m'édifie davantage : je voudrais que toutes les
« croix du monde fussent couvertes de diamants et de pierres
« précieuses : à quel meilleur usage peut-on employer ces

[1] *Esprit de de saint François de Sales*, Xe part.. sect. VII.

« joyaux qu'à orner la croix[1] ! » Une autre dame usait de parfums et d'eau de senteur : « Dieu, lui écrivit-il[2], me mit « l'autre jour en la pensée de vous dire qu'il fallait retrancher « ces odeurs ; mais je me retins, selon ma méthode, qui est « suave, de laisser lieu aux mouvements que petit à petit les « exercices spirituels ont accoutumé de faire dans les âmes « qui se consacrent entièrement à la divine bonté. Mon esprit « est extrêmement ami de la simplicité ; mais la serpe avec « laquelle on retranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordi« nairement ès mains de Dieu. »

Il faudrait copier toutes ces lettres pour dire toute sa prudence dans la direction des âmes. C'est là qu'on voit avec quelle sainte adresse il approprie ses conseils et son langage à toutes les situations et à tous les caractères. Comme il présente les préceptes de la piété sous des formes diverses, à la portée de chacun, mais d'une manière toujours aimable, qui gagne le cœur ! Comme il met le doigt sur toutes les plaies et y fait couler par sa parole un baume qui les guérit ! Comme il ménage la faiblesse humaine sans la flatter ! Comme il la relève quand elle est abattue, en lui inspirant la confiance et l'amour, l'abandon à Dieu, l'obéissance au guide qui la conduit ! Comme il l'encourage enfin et l'élève par degrés jusqu'aux plus sublimes vertus !

Aussi tous ceux qui eurent avec lui des rapports de conscience sont-ils unanimes à célébrer sa prudence. « Un jour, « dit un prêtre de son diocèse, il prit la peine de m'instruire « sur la direction des âmes, et il m'en apprit plus en deux « heures que je n'en avais appris pendant deux ans dans « l'étude des cas de conscience[3]. » Le célèbre Père Cotton disait qu'il ne se tenait assuré du salut d'une âme qui croit marcher dans des voies extraordinaires, que quand il avait eu

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XLIX. — XVIIe p., sect. II.

[2] Lettre DCCXXXVIIIe.

[3] *Dép. de Daunant.*

l'avis de l'évêque de Genève; et le père Suffren ajoutait qu'il avait plus appris pour la conduite des âmes en quelques heures d'entretien avec le saint prélat que dans toute sa vie. En effet, au jugement du général des Feuillants, François discernait, avec une délicatesse et une facilité incomparables, les mouvements, les inclinations et tous les états de l'âme, jusque-là que plusieurs de ses pénitents ont assuré qu'il voyait clairement dans leur cœur, comme à travers un cristal. Une personne alla un jour le trouver, tourmentés de la crainte d'être damnée. « Pour sauver votre âme, lui dit-il en la « voyant, vous ne devez point penser à sa perte. » Comme elle demandait de plus amples instructions : « Vous avez plus « besoin de soumission que de raisons, » lui ajouta-t-il; et elle se retira consolée.

Peu de personnes ont possédé à un tel degré ce coup d'œil aussi fin que profond qui pénètre jusqu'au plus intime des consciences, et cette sorte d'intuition surnaturelle qui est l'âme d'une sage direction. Il avait une connaissance si merveilleuse de l'état des personnes qu'il dirigeait, qu'il leur découvrait, tantôt les péchés mortels qu'elles n'osaient avouer, tantôt les secrets les moins apparents de leur intérieur. Un jour, un curé lui parlant sans oser lui dire ce qu'il avait contre lui au fond de l'âme : « Que vous dit le cœur? » lui dit-il. Ce prêtre, surpris d'une telle interrogation, tombe à ses genoux et lui demande pardon. — « De grand cœur je « vous pardonne, répond le saint prélat; sachez que je suis « votre frère et votre ami [1]. » Un autre jour, ayant rencontré dans Annecy une demoiselle dont la sœur pensait à être Religieuse : « Ce ne sera pas votre sœur qui sera Religieuse, lui « dit-il, ce sera vous; » ce qui en effet se trouva vrai, quoique alors elle n'en eût pas même la pensée [2]. Une autre fois, un gentilhomme qui méditait de sinistres desseins, dont il n'avait

[1] *Dép. de Raffi.*
[2] *Dép. de Darrit et de la mère Greffier.*

parlé à personne, étant allé le visiter, François lui découvrit tout ce qu'il avait dans l'âme, tout ce qu'il se proposait d'exécuter, et lui parla avec tant de force, qu'il le fit renoncer à ses coupables projets[1]. Enfin, bien des fois on lui amena des gens qui se disaient possédés, et jamais il ne s'y laissa tromper; il discernait merveilleusement les possédés de ceux qui ne l'étaient pas.

Les femmes, naturellement, désirèrent avoir de fréquents rapports avec un maître si habile dans la piété; mais, pour traiter avec elles, sa prudence mit sa réputation et sa vertu sous la sauvegarde de trois précautions : la première était de voir ces personnes sans les regarder, c'est-à-dire de ne fixer jamais un regard curieux sur leur visage, de manière à en discerner les traits, la beauté ou la difformité; et il fut si fidèle à cette pratique, sans ombre toutefois d'affectation, que, les personnes une fois éloignées de sa présence, il n'eût pas pu dire quel était leur visage. Un jour, raconte l'évêque de Belley[2], je lui rapportai qu'on disait qu'une dame de son pays et sa parente était la plus belle femme de la contrée. « Je l'ai « déjà ouï dire, répondit-il. — Mais, répliquai-je, vous savez « par vous-même ce qui en est, vous la voyez souvent. — Il « est vrai, dit-il, je l'ai souvent vue, mais jamais regardée. — « Comment voir les gens sans les regarder? lui dis-je. — C'est, « répondit-il, ne les voir que d'une vue générale, de manière « à distinguer une femme d'un homme, mais ne pas les re« garder fixement, d'un regard arrêté et trop discernant. »

La seconde précaution était d'avoir toujours avec lui un ecclésiastique qui, témoin de sa conduite, pût en rendre compte au besoin et l'avertir lui-même, si dans son maintien ou ses manières il lui fût arrivé de déroger en quelque chose à cette modestie parfaite, à cette gravité digne et simple, qu'il estimait essentielles à son caractère[3]. Cet ecclésiastique se tenait à dis-

[1] *Dép. de Démortray.*
[2] *Esprit de saint François de Sales.* VIIe part., sect. XXIII.
[3] *Ibidem*, IIe part., sect. XXXVIII.

tance pour ne gêner en rien la liberté des communications. Pour troisième précaution, il laissait toujours ouverte la porte de l'appartement où il recevait les personnes du sexe, et encore n'avait-il garde de les y attirer. Il trouvait déplacé qu'un ecclésiastique recherchât la société des femmes, parce que, disait-il, quoiqu'on ne fasse pas de mal soi-même, on en fait faire aux autres par les soupçons qu'ils en conçoivent. Un jour qu'il avait donné cet avis à un jeune ecclésiastique, il le vit ensuite venir à l'évêché menant des dames par la main : « Mesdames, leur « dit-il, après les avoir saluées, permettez que je dise un mot « à monsieur. » Il mène en conséquence le jeune ecclésiastique dans son cabinet, tombe à genoux devant son crucifix ; et là, prenant le ton ferme : « Jusques à quand, mon frère et mon « fils, lui dit-il, vous rendrez-vous le sang de mon Sauveur « non seulement inutile, mais formidable par votre mauvais « exemple ? Puisque je suis chargé de votre âme en ma qualité « d'évêque, il est juste que je paye pour vous. » Et aussitôt, dépouillant ses épaules, il se donne une rude discipline, pendant que l'ecclésiastique, prosterné à ses pieds, pleurait de repentir, en disant : « J'ai péché, et mon Pasteur paye pour « moi [1] ! »

A ces mesures de prudence le saint évêque joignait un extérieur modeste qui respirait la pureté des anges [2] ; et après de telles précautions, il ne se préoccupait point de ces craintes qui troublent et qui, entretenant dans l'âme la pensée du mal, deviennent elles-mêmes une tentation. Ne voyant, dans toutes les personnes qu'il recevait, que des âmes à sauver, à consoler ou à soutenir, il y allait bonnement et simplement : car, s'il avait la prudence du serpent, il avait bien plus encore la simplicité de la colombe, qui revenait si bien à son âme droite et candide.

« Oui vraiment, écrivait-il à sainte Chantal [3], les pauvres « petites et blanches colombes sont bien plus agréables que les

[1] *Manuscrit de la mère Fichet.*
[2] *Dép. de Moccand.*
[3] Lettre CXXVI^e.

« serpents, et, pour joindre les qualités de l'un avec celles de « l'autre, je ne voudrais nullement donner la simplicité de la « colombe au serpent, car il ne laisserait pas d'être serpent; « mais je voudrais donner la prudence du serpent à la colombe, « car elle ne laisserait pas d'être belle. Or sus donc, donnons-« nous à cette sainte simplicité, fille de l'innocence et sœur de « la charité. Je ne sais, disait-il encore [1], ce que m'a fait cette « pauvre vertu de prudence. Si je l'aime, ce n'est que par né-« cessité, parce qu'elle est le sel et le flambeau de la vie; mais « la beauté de la simplicité me ravit, et je donnerais volontiers « cent serpents pour une colombe... Si la dose du serpent et « de la colombe était égale, je ne voudrais pas m'y fier, le ser-« pent peut tuer la colombe, mais la colombe ne tuera jamais « le serpent... On me dit que, dans un siècle aussi rusé que « le nôtre, il faut de la prudence pour ne pas se laisser sur-« prendre. Je ne blâme point cette maxime; mais un bon « chrétien aimera toujours mieux être enclume que marteau, « volé que voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que « tyran. Crève la prudence du siècle! Il vaut mieux être bon « et simple que rusé et malicieux. »

Si François de Sales aimait tant la simplicité, c'est qu'il la concevait autrement que ne la conçoit le monde. La simplicité, selon lui, n'était que la candeur du cœur qui va droit à la vérité, droit au devoir, droit à Dieu seul. Or rien ne convenait mieux à la trempe de son âme [2].

Ami de la vérité, il ne pouvait souffrir l'ombre de l'astuce et de la dissimulation, et il avait horreur de tromper le prochain pour l'amener à ses fins, même les plus légitimes. Il détestait tout mensonge et toute équivoque, et avait pour principe « que « la fidélité, la rondeur et la sincérité du langage étaient un

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIII[e] part., sect. XXII. — X[e] part., sect. XVIII. — XVI[e] part., sect. I. — XVII[e] part., sect. V. — XVIII[e] part., sect. XXIII.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, VI[e] part., sect XIV. — X[e] part., sect. XVIII.

« des plus beaux ornements de la vie chrétienne [1]. Aussi, re-« marque un historien dans son naïf langage [2], oncques il ne « s'humiliait qu'il n'en eût intérieurement le sentiment ; onc-« ques il ne s'offrait à rendre service que ce ne fût de cœur. « Les cérémonies des courtisans n'avaient point de crédit chez « lui, et il ne savait ce que c'était que l'eau bénite de cour. « Toutes ses paroles étaient rondes et naïves ; il procédait en « tout simplement et à la franche marguerite. » Une personne lui ayant écrit avec simplicité qu'elle avait eu une envie maligne contre une autre. « Votre lettre, lui répondit-il [3], a em-« baumé mon âme d'un si délicieux parfum, que de long-« temps je n'avais rien lu qui m'eût donné une si parfaite « consolation : c'est ainsi qu'il faut tout de bon mettre la « main dans les replis de nos cœurs pour en arracher les « productions de l'amour-propre. O Dieu ! quel contentement « au cœur d'un père très aimant d'ouïr celui de sa fille « très aimée protester qu'elle a été envieuse et maligne ! « que bienheureuse est cette envie, puisqu'elle a été suivie « d'une si naïve confession ! Votre main, écrivant votre let-« tre, a fait un trait plus vaillant que ne fit jamais celle « d'Alexandre. »

« Un jour que le soleil était très ardent, raconte l'évêque « de Belley [4], j'arrivai chez lui tout abattu de chaleur ; il me « demanda en riant si je voulais qu'on allumât du feu. — « Quoi ! lui dis-je, voulez-vous achever de me rôtir ? — Ah ! « répondit-il, c'est que le feu réchauffe ceux qui ont froid et « rafraîchit ceux qui ont trop chaud. » Puis, après un instant de réflexion : « Voyez-vous, ajouta-t-il naïvement, je viens de « faire une duplicité ; car, me souvenant de vous avoir ouï « dire que vous craigniez fort le froid et que vous n'aviez ja-« mais trop chaud, je voulais rire de l'excès de chaleur que

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXXV.
[2] Le P. la Rivière, p. 522.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. XXIII.
[4] *Ibidem*, VIIIe part., sect. IV.

« vous avez souffert, et de ce que vous dites quelquefois qu'il « vaut mieux suer que trembler et que le feu est bon en tous « temps. Jugez combien ma pensée était différente de ma ré- « ponse. »

Un autre jour, l'évêque de Belley lui témoignait son étonnement de ce que le duc de Savoie ne l'employait pas comme diplomate auprès des cours étrangères, surtout en France, où sa réputation de prudence, de probité et de piété était si grande : « Je trouve, au contraire, répondit-il, que le duc de Savoie, en « ne m'employant pas, fait preuve de sagesse et de jugement, « moi à qui les seuls mots de prudence humaine et de poli- « tique donnent de la frayeur. A vous parler franchement, je « ne sais ni mentir, ni dissimuler, ni feindre adroitement, ce « qui est le chef-d'œuvre de la politique et son ressort prin- « cipal. Je ne voudrais pas, pour tout l'empire, dire une parole « fausse; je parle à l'ancienne gauloise, simplement et de « bonne foi; mes lèvres expriment toujours ma pensée [1]. » Un jour il écrivait à une supérieure de communauté : « Prenez « conseil, lui dit-il avec une merveilleuse simplicité [2]; votre « sexe veut être conduit, et jamais en aucune entreprise il ne « réussit que par la soumission, non que bien souvent il n'ait « autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi « établi. »

Cette âme candide n'allait pas seulement droit à la vérité, sans détour ni dissimulation, sans artifice ni duplicité; elle allait encore droit au devoir sans aucun respect humain, sans penser si son action plairait ou déplairait aux hommes, sans autre vue enfin que celle de Dieu. Ni plus ardent quand son action devait être applaudie, ni plus timide quand elle devait exciter des murmures, il n'avait d'yeux que pour son devoir, et ne faisait aucune attention à tout le reste. « Aussi, remarque

[1] *Esprit de saint François de Sales*. IIe part., sect. XXXV. — XIIIe p., sect. XX. — XIIe part., sect. XV.

[2] Lettre DCCXXIIe.

« sainte Chantal[1], rien n'était si simple que sa vie; point de « singularité; rien de nature à provoquer l'admiration de ceux « qui ne regardent que les dehors. Il se tenait dans le train « commun, mais d'une manière si divine et si céleste, que « rien en sa vie n'était plus admirable que cela même. Toute « la beauté de son âme était au dedans, en la perfection des « vertus que Dieu y avait divinement arrangées; et le lustre « principal de sa sainteté était en la manière non commune « avec laquelle il faisait les actions les plus communes... »

« Pendant quatorze ans que j'ai été sous sa direction, ra- « conte M. de Belley[2], et que je me suis étudié à remarquer « ses actions, jusqu'à ses moindres gestes, ses paroles et ses « enseignements, jamais je n'ai rien aperçu en lui qui ressen- « tît tant soit peu la singularité. »

Non moins remarquable enfin dans la simplicité avec laquelle il allait en toutes choses droit à Dieu, il faisait tout par amour sans aucun regard sur soi ou sur la créature, sans autre désir que celui de plaire à Dieu qu'il aimait, sans autre prétention en ce monde que celle de lui être agréable : « Voyez, « disait-il[3], un tout petit enfant qui ne connaît encore que sa « mère : il n'a qu'un seul amour qui est pour sa mère, une « seule prétention qui est le sein de sa mère; couché sur ce « sein bien-aimé, il ne veut autre chose. Ainsi l'âme qui a la « parfaite simplicité n'a qu'un amour, qui est pour Dieu, une « seule prétention, qui est de reposer sur la poitrine du Père « céleste, et là, comme un enfant d'amour, faire sa demeure, « laissant entièrement tout le soin de soi-même à son bon « père, sans se mettre en peine de rien, sinon de se tenir en « cette sainte confiance : les désirs mêmes des vertus et des « grâces ne l'inquiètent point, non pas qu'elle néglige ce qu'elle « rencontre en son chemin, mais elle s'y applique sans s'em-

[1] Lettre de sainte Chantal à dom Jean de Saint-François.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. I et XVII.

[3] Entretien XIIe. — *Esprit de saint François de Sales*, VIe part., sect. XIV.

« presser à rechercher d'autres moyens de perfection que « ceux qu'elle a sous la main. Elle ne se détourne ni à droite « ni à gauche, pour voir ce qu'on dit, ce qu'on pense ou ce « qu'on fait ; elle suit simplement son chemin, fait ce qu'elle « juge devoir faire et n'y pense plus ; elle se tient tranquille « en la confiance qu'elle a que Dieu sait son désir, qui est « de lui plaire, et cela suffit. » Or, dans ce portrait de la simplicité chrétienne, François s'est peint lui-même trait pour trait, et nous montre à nu sa belle âme. Il avait pour principe que la simplicité intérieure est une des meilleures dispositions pour faire progrès dans les vertus. « Allons en simplicité, « disait-il, sans nous arrêter à considérer nos actions par le « menu. Dès que notre conscience nous rend témoignage que « nous ne voulons rien faire que pour le saint amour, mar- « chons avec confiance, humilité et simplicité. Pour moi, je « pense que nous nous tenons en la présence de Dieu, même « en dormant, quand nous nous endormons à sa vue, à son « gré et par sa volonté, et qu'il nous met sur le lit comme des « statues dans leur niche ; et quand nous nous éveillons, nous « trouvons qu'il est là près de nous, qu'il n'en a pas bougé, et « que nous nous sommes tenus en sa présence, quoique les « yeux clos et fermés. »

De cette simplicité du dedans naissait au dehors une manière d'agir et de vivre qui, dégagée de toute singularité, semblait n'avoir rien qui ne lui fût commun avec bien d'autres, à ce point que les esprits peu réfléchis ou peu instruits dans les choses spirituelles, qui n'appellent saint que ce qui est extraordinaire, se trompaient parfois sur le rare mérite de leur évêque. « Nous serions bien surpris, disaient un jour « entre eux certains chanoines de la cathédrale, si notre « évêque était un jour dans le catalogue des saints ; il s'ac- « quitte bien, il est vrai, de tous ses devoirs ; mais, après « tout, il vit comme les autres, il régale ses chanoines et les « autres personnes splendidement ; il va même se promener « en bateau pour se réjouir avec eux. Ces bons chanoines,

« observe Monseigneur de Bernex, évêque d'Annecy, dont « nous tenons cette remarque, jugeaient par l'apparence, ou- « bliant qu'en tout il se ménageait la sanctification de son « âme, et que sous cette écorce de vie commune il faisait « toujours des amas de grâce et de sainteté. » Et de là Monseigneur de Bernex, digne interprète des sentiments du saint, concluait en exhortant les filles de la Visitation : « Point de « singularité dans vos conduites; bannissez tout ce qui pour- « rait vous faire donner là-dedans; tout bon qu'il vous semble « être, c'est, pour une fille de Sainte-Marie, un écueil dange- « reux. Que l'humilité, la charité, la simplicité, caractères « particuliers des filles de saint François de Sales, fassent « reconnaître et soutiennent les exemples de tant de saintes « Religieuses qui vous ont précédées dans ce même monas- « tère[1]. »

[1] Annales du monastère de la Visitation de Rumilly, année 1704. Manuscrit possédé par M. Croisollet, notaire à Rumilly.

CHAPITRE XIII

SA MODESTIE

La modestie chrétienne est une vertu qui règle tout l'homme selon l'ordre et la décence, en tous temps et en tous lieux, aussi bien seul qu'en compagnie, aussi bien dans l'intérieur de l'âme que dans la contenance extérieure; et cela par respect pour Dieu et ses anges qui nous voient partout, par respect pour le prochain que nous devons édifier, par respect pour nous-mêmes, obligés à honorer le caractère sacré dont nous ont revêtus le baptême, la confirmation et surtout l'ordre, si nous avons reçu ce dernier sacrement. Cette vertu, généralement trop peu appréciée, est cependant d'une très haute excellence, soit parce qu'elle demande de notre part un assujettissement continuel qui est le fait d'un grand courage, soit parce qu'elle est un hommage de tous les moments rendu à la présence de Dieu, soit parce qu'elle édifie le prochain et le rappelle au devoir, soit enfin parce qu'elle facilite toutes les vertus et en renferme la pratique.

Pénétré de cette doctrine, saint François de Sales attachait une importance souveraine à la modestie; et, pour y conformer parfaitement sa conduite, il l'avait étudiée sous toutes ses faces, si l'on peut ainsi dire. Nous apprenons, par les notes trouvées dans ses papiers, qu'il en divisait la pratique en six parties : il distinguait la modestie du corps, puis celle du maintien; la modestie du parler, puis celle du vêtement; enfin la modestie de l'entendement, puis celle de la volonté[1].

[1] Le P. la Rivière, p. 517 et suiv. — Entretien IXe.

Par la modestie du corps il entendait la chasteté, cet ornement le plus précieux de l'âme chrétienne, ce fleuron le plus magnifique de la couronne sacerdotale, la chasteté qui, dans un corps de chair, nous fait vivre de la vie des anges, et nous initie dès ici-bas à la pureté du ciel. Cette belle et aimable vertu faisait les délices de son cœur, et semblait resplendir en toute sa personne. Au témoignage de sainte Chantal[1], son visage, son regard, son maintien, ses actions et ses paroles, tout en lui respirait un parfum de pureté, et portait comme un caractère d'innocence et de pudicité. Convaincu qu'il en était de la chasteté comme d'une belle glace que le moindre souffle peut ternir, comme d'une belle fleur qu'un rien peut flétrir, comme d'un beau cristal que le moindre choc peut briser, il veillait avec soin sur son cœur et sur ses sens pour en éloigner toute occasion de mal et se conserver parfaitement pur. Jamais, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, il n'envisageait personne pour en discerner la beauté ou la laideur; il voyait sans regarder, selon son expression; jamais il ne recevait les femmes que dans un appartement ouvert et sous les yeux d'un de ses ecclésiastiques, et encore ne leur parlait-il qu'avec une gravité douce, accompagnée d'une modestie qui les tenait dans un religieux respect; jamais enfin personne, même parmi ceux qui le fréquentèrent plus intimement, ne remarqua rien en lui qui pût laisser le moindre nuage sur sa vertu; et le dedans était encore plus parfait que les dehors, puisqu'il put faire à sainte Chantal, sous le sceau du secret, cette confidence intime, que le ciel lui avait accordé la grâce de conserver dans toute sa pureté la fleur de la virginité. Aussi jouit-il toute sa vie d'une réputation universelle d'homme parfaitement chaste, innocent et vierge; et en aucun temps, selon le dire des témoins appelés à déposer dans le procès de sa béatification, cette belle réputation ne fut entachée d'aucune ombre; ses ennemis, qui l'accusèrent

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 29.

si souvent sur d'autres matières, furent forcés au silence sur ce point : témoignage authentique devant lequel doit s'effacer la fable inventée par quelques historiens modernes, qui supposent le saint évêque accusé injustement en fait de mœurs et demeurant plusieurs années sous le coup de cette accusation.

La modestie du corps était sauvegardée en lui par la modestie du maintien : rien n'était parfait comme son port ; il tenait toujours la tête droite, évitant également la légèreté qui la tourne en tous sens, la négligence qui la penche en avant, et l'humeur fière et hautaine qui la lève en arrière ; son visage était toujours tranquille, dégagé de toute gène et de toute contrainte, toujours empreint d'un air de bonté, de douceur et de piété qui gagnait le cœur et le portait à Dieu, toujours gai, serein et ouvert, sans cependant aucun enjouement ou badinage indiscret, sans rires bruyants, immodérés ou trop fréquents ; son regard était toujours doux et respectueux, modeste et retenu, sans jamais se livrer à ces libertés de voir qui, promenant en tous sens la curiosité, dissipent l'esprit et le cœur ; sa démarche, ni lente ni précipitée, ni légère ni grave plus qu'il ne fallait, était toujours en rapport avec la sainteté de son état ; toute sa contenance enfin était noble et sainte, majestueuse sans prétention, naturelle sans mollesse ni lâcheté ; jamais une manière d'être ou de faire qui ne fût dans l'ordre ou qu'on pût dire inspirée par l'amour de ses aises, jusque-là, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, qu'on l'a vu souffrir les piqûres des mouches et des taons qui, enfonçant leur aiguillon dans sa tête ou sur son visage, en faisaient sortir le sang, sans qu'il fît un mouvement ou un geste pour les éloigner[1]. C'était dans tout son port une égalité de maintien sans contrainte et toujours digne, soutenue constamment par la vénération profonde que lui inspirait la présence de Dieu en tous lieux, aussi bien que la sain-

[1] *Dép. de Lesmontex. — Dép. de sainte Chantal*. art. 28.

teté de son caractère épiscopal ; et il n'estimait pas qu'il y eût d'autre moment que le sommeil pour se reposer de la noble fatigue que demande le respect de Dieu et de soi. C'est ce que nous apprend une pieuse curiosité de l'évêque de Belley, laquelle fut sans doute en soi une indiscrétion blâmable, mais qui est devenue par le fait une révélation édifiante.

« Quand il venait me voir en ma résidence, raconte M. Camus[1], je prenais plaisir à le regarder par des trous que j'avais faits à dessein en certains endroits des portes et du plancher, pour le considérer seul, retiré dans sa chambre, et voir de quelle façon il se comportait en l'étude, en la prière, en la lecture, en la méditation, en s'asseyant, en marchant, en se couchant, en se levant, en écrivant ; bref aux plus menues contenances dans lesquelles on se licencie souvent quand on est seul. Néanmoins je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie : tel seul qu'en compagnie, tel en compagnie que seul, il avait une égalité de maintien corporel semblable à celle de son cœur. Je n'ai jamais aperçu en lui aucun mouvement extraordinaire des yeux, ni des mains, ni de la tête ; il était toujours dans son assiette accoutumée, par un effet de l'exercice de la présence de Dieu, qu'il recommandait à toutes les âmes qui étaient sous sa conduite. Étant seul, il était aussi composé qu'en une grande assemblée. S'il faisait quelques prières, vous eussiez dit qu'il était en la présence des anges et de tous les bienheureux, immobile comme une colonne et dans une contenance toute respectueuse ; j'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croisait pas les jambes, ou s'il ne mettait pas les genoux l'un sur l'autre, s'il n'appuierait point sa tête de son coude : jamais ; toujours une gravité accompagnée d'une telle douceur, qu'il remplisait ceux qui le regardaient d'amour et de respect. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. I.

Autant le saint prélat était modeste dans le maintien, autant il l'était dans le parler. Il avait un ton de voix toujours modéré, ni trop élevé ni trop abaissé, tel qu'il le fallait pour être bien entendu, toujours plein de dignité et à la fois de simplicité, sans être jamais ni brusque, ni impérieux, ni magistral; toujours bon, doux et bienséant sans être doucereux, ni timide, ni gêné. Il aimait mieux écouter les autres que parler lui-même; mais cependant il parlait à propos, évitant également, comme deux excès, le trop parler qui prive les autres du plaisir de dire leurs pensées, et le parler trop peu qui leur laisse la fatigue de la conversation et dénote une insouciance blessante pour ce qu'ils disent. Jamais, jetant sa parole à la traverse, il n'interrompait celui qui parlait ni ne prévenait par une réponse précipitée celui qui interrogeait : jamais, dans les discussions qui s'élevaient en sa présence, il ne se hâtait de dire son avis, comme s'il se fût estimé plus sage que les autres : il laissait parler ses interlocuteurs tout à leur aise, attendait patiemment son tour; et alors, dans un langage toujours doux et retenu, toujours calme et modeste, toujours convenable, édifiant et charitable, il parlait sans empressement, émettait sa pensée avec simplicité, disait des choses aimables avec dignité, et trouvait dans les choses même indifférentes des aperçus chrétiens qui portaient à Dieu. S'il s'agissait de choses douteuses, il les énonçait dans les termes du doute, sans prendre le ton décisif et tranchant; et, si l'on voulait ensuite contester et disputer, il s'abstenait de soutenir la querelle, aimant mieux, comme celui dont parle saint Grégoire de Nazianze, se laisser vaincre en cédant avec douceur que de l'emporter en disputant avec opiniâtreté.

A la modestie dans le parler il joignait la modestie dans les vêtements. Regardant la propreté et l'ordre comme une vertu, la malpropreté et le désordre comme un vice, il ne souffrait point que ses habits fussent sales, tachés ou déchirés; il les voulait toujours propres et bien agencés sur sa personne. D'un autre côté, regardant comme un vice plus grand encore le

luxe et la mondanité, il ne voulait dans ses vêtements rien de riche ni d'éclatant, rien de recherché ou qui ressentît tant soit peu l'air du monde et la mode du siècle ; tout dans son vêtir était simple et commun ; c'était la pauvreté qui édifie, jointe à la propreté et à la décence qui annoncent l'homme d'ordre et de bonne maison, le chrétien dont l'intérieur bien réglé se reflète sur tout l'extérieur.

En effet, ces pratiques extérieures n'étaient que comme le reflet de la modestie intérieure du saint évêque, de la modestie de l'entendement et de la modestie de la volonté. Selon cet habile maître de la vie spirituelle, l'entendement et la volonté ont leur belle contenance, aussi bien que le corps ; et leurs puissances se dérèglent en leurs mouvements comme les sens extérieurs dans leurs actions. L'entendement se dérègle tantôt par une activité excessive, tantôt par une nonchalance blâmable, plus souvent encore par présomption. Pour combattre l'excessive activité de l'entendement, l'homme de Dieu se tenait en garde d'abord contre l'imagination qui dissipe l'esprit, qui use en pure perte les forces intellectuelles et enlève au devoir un temps précieux ; puis contre la curiosité qui veut connaître ce qu'il est inutile de savoir, qui court avidement après les nouvelles et s'en repaît avec passion ; enfin contre les préoccupations qui tuent le présent sous le poids du passé et de l'avenir. Dans cette vue, il s'était fait une règle invariable de conduite de ne s'occuper à chaque moment que de ce que l'ordre de la Providence lui donnait à faire pour ce moment-là et de chasser de son esprit tout le reste, de ne jamais s'enquérir de ce qu'il n'avait pas besoin de savoir, de ne jamais s'arrêter à considérer ce qui n'était qu'un objet de curiosité, de ne jamais lire ce qui ne lui était pas utile pour mieux remplir quelques devoirs; et encore, en faisant ce qu'il avait à faire, de ne s'y appliquer qu'avec ordre et modération : avec ordre, en s'occupant uniquement de l'action présente, sans se reporter sur ce qui avait précédé ni devancer par la pensée ce qui devait suivre; avec modération, sans y apporter ni l'ardeur déme-

surée qui ôte la paix de l'âme, ni l'avidité du succès qui passionne la volonté. Son entendement se portait tout pacifiquement d'un devoir à un autre devoir, et c'était ainsi qu'il en combattait l'excessive activité. D'un autre côté, pour en corriger la nonchalance, il n'accordait jamais un moment à la paresse; depuis le matin jusqu'au soir il était occupé sans relâche, et nous en avons pour preuve non seulement les témoins de sa vie qui l'ont ainsi déposé, mais encore sa prodigieuse correspondance et ses nombreux écrits, son assiduité au tribunal et en chaire, son dévouement au bien du prochain et ses mille travaux que nous avons racontés. Enfin, pour combattre la présomption de l'entendement, il se tenait en défiance de lui-même et de ses propres pensées, il déférait volontiers à l'avis des autres, aimait à prendre conseil et avait en aversion la hardiesse téméraire de ces esprits présomptueux qui croient tout savoir et parlent de tout en docteurs.

La modestie de la volonté ne le cédait point en lui à la modestie de l'entendement. Il la faisait consister en deux choses : la fermeté et la condescendance. Sans la fermeté, disait-il, on n'a qu'une volonté capricieuse, inconstante et légère, qui passe de désirs en désirs, ne sait se fixer sur rien; et sans la condescendance on n'a qu'une volonté opiniâtre et déraisonnable qui se heurte et se brise contre les obstacles, qui froisse les cœurs, qui mécontente les esprits, gâte tout ce qu'elle touche; et, dans l'un comme dans l'autre cas, la volonté perd toute sa modestie. Conséquemment à ces principes, sa volonté était ferme et constante dans la poursuite du bien; c'était un rocher contre lequel les vagues pouvaient venir se briser sans jamais l'ébranler. Il ne connaissait ni les caprices, ni les fantaisies, ni les lâches appréhensions; il voulait fermement ce qu'il devait vouloir, mais rien autre chose; et il s'interdisait sévèrement tout ce qu'il n'était pas sage de vouloir. Toutefois il n'était point opiniâtre; il savait céder là où la raison le disait, là où le plus grand bien le requérait, là même où il le pouvait sans

inconvénient. Il se soumettait même à ses domestiques pour tout ce qui ne regardait que sa personne ; et ceux qui l'ont le mieux connu ont déposé qu'il se fût soumis à un enfant dans les choses qui n'intéressaient pas la gloire de Dieu et le devoir de sa charge.

CHAPITRE XIV

SON HUMILITÉ[1]

L'humilité, selon la doctrine de François de Sales, n'est que le courage de la vérité appliqué à soi-même dans toute sa rigueur et ses conséquences[2]. Quelle est, en effet, la vérité par rapport à l'homme? C'est que de nous-mêmes nous ne sommes rien, puisque tout notre être et toutes nos facultés viennent de Dieu, qui peut nous les retirer à chaque moment; un léger dérangement dans le cerveau peut faire perdre au plus grand esprit tout son génie, au plus savant toute sa science et jusqu'à sa raison même; la première tentation peut renverser toute notre vertu, le moindre accident peut ternir notre beauté; c'est que de nous-mêmes nous n'avons rien d'estimable, puisque le péché est la seule chose en nous qui vienne de nous et soit à nous : tout le reste est de Dieu et appartient à Dieu; c'est enfin que nous sommes par nous seuls incapables de tout bien, même d'une pensée ou d'une parole utile au salut, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul. « Le mal que je fais est vraiment mal et « vraiment mien, disait le serviteur de Dieu après saint « Hugues, et le bien que je fais n'est ni purement bien ni pu- « rement mien[3]. »

De ces vérités incontestables, François déduisait, comme conséquence rigoureuse : 1° que nous ne devons point nous estimer, mais au contraire avoir de nous les plus bas sentiments, réservant toute estime et tout amour à Dieu seul, source

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 30.

[2] *Entretien sur la générosité*, p. 82. — *Esprit de saint François de Sales*, VI[e] part., sect. XI. — X[e] part., sect. XVII.

[3] Année de la Visitation, 1[er] avril.

unique de tout ce qui est bien; 2° que nous ne devons point rechercher l'estime et la louange, choses qui appartiennent à Dieu seul; les vouloir pour nous, ce serait vouloir l'injustice et le mensonge; 3° que nous devons aimer l'obscurité, les humiliations et les mépris, parce que telle est la condition due au néant et au péché, condition que Jésus-Christ a subie le premier et que nous devons subir à son exemple. De là, par conséquent, ce saint prélat déduisait la mort de l'orgueil, la ruine de l'amour-propre, de l'ambition, des prétentions et des susceptibilités qui font tant de mal dans le monde. De là enfin il inférait la nécessité absolue de l'humilité pour le salut. Écoutons-le exposer lui-même ces importantes vérités : « Celui qui fait provision de vertu sans humilité, dit-il[1], est semblable à celui qui porte en ses mains de la poudre au vent... « L'humilité morale s'arrête à la connaissance de sa misère et « de sa pauvreté; l'humilité chrétienne va jusqu'à l'amour de « cette pauvre et chétive condition, jusqu'au contentement « de n'être rien et de n'être compté pour rien, par respect pour « la vérité et pour les humiliations du Verbe incarné. Les « actes extérieurs d'humilité ne sont pas l'humilité; mais cependant ils lui sont très utiles : ils sont l'écorce de la vertu, « ils en conservent le fruit[2]. » Cette doctrine de saint François de Sales n'est que l'histoire de sa vie.

Plein de ces humbles sentiments qui conviennent si bien à notre pauvre humanité, il ne se laissait point séduire par l'amour-propre. Ni la grande noblesse de sa maison, ni ses rares qualités, ni les dons naturels et surnaturels que Dieu avait mis en lui, ni sa dignité épiscopale, jointe à tant de doctrine et de science, ni l'estime et la vénération dont il était entouré, rien ne pouvait enfler son cœur ou en altérer la modestie. « On m'appelle, dit-il un jour[3], à l'occasion d'une

[1] Le P. la Rivière, 47e maxime, p. 570.
[2] Lettre LXXXIVe.
[3] *Esprit de saint François de Sales. — Dép. de sainte Chantal,* art. 30, p. 93.

« lettre pleine d'éloges qu'un Religieux lui avait adressée, on
« m'appelle une fleur et un phénix ; mais, en vérité, je ne suis
« qu'un homme vil, le plus vrai néant de tous les néants, la
« fleur de la misère humaine ; et je suis affligé que ce bon Père
« n'occupe pas son esprit de quelque chose de meilleur. On
« vante le bien que font mes prédications et mes écrits ; mais,
« hélas ! je suis comme un écuyer tranchant qui distribue tout
« aux autres et ne prend rien pour lui, comme un luth qui est
« sourd à ses propres sons, comme l'échelle qui fait monter les
« autres là où elle ne va pas elle-même, comme les enseignes
« qui invitent le passant à entrer pour faire bonne chère, tan-
« dis qu'elles passent la nuit au froid et à la pluie. Et puis,
« quand je suis en chaire, ajoutait-il, en faisant allusion à sa
« prononciation, qui avait quelque chose de lent et de pesant,
« j'ai peine à trouver mes mots, je suis plus lourd qu'une
« souche, je sue beaucoup et n'avance guère, je traîne comme
« une tortue[1]. »

Aussi, quand les flatteurs venaient l'encenser de leurs éloges, il leur imposait silence : « Messieurs, leur disait-il, Fran-
« çois de Sales est un pauvre homme qui se connaît mieux
« que vous ne le connaissez : Dieu sait ce que je suis. » Et, un jour qu'on lui rapportait qu'un certain prélat ne cessait de dire du bien de lui : « Ce bon seigneur, répondit-il, me
« ferait bien plaisir de me laisser comme je suis ; je me con-
« nais, ma conscience et mon confesseur sont deux témoins
« irréprochables de mes misères[2]. » Un jour, madame de Chantal elle-même lui ayant écrit quelques paroles d'estime, il lui répondit le lendemain : « Hier, après avoir lu votre let-
« tre, je me promenai deux tours, les yeux pleins de larmes
« de voir ce que je suis et ce que l'on m'estime. Je ne suis
« que vanité. Non, je ne m'estime pas autant que vous m'es-
« timez. Cette estime vous contente beaucoup ; c'est là,

[1] *Quel est le meilleur gouvernement?* par le P. Binet, p. 189 et suiv.
[2] *Esprit de saint François de Sales.*

« ma fille, une idole. Je voudrais que vous me connussiez « bien : vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue confiance « en moi, mais vous ne m'estimeriez guère. Vous diriez : « Voilà un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuie; je suis « bien assurée que Dieu le veut; mais le jonc ne vaut pour- « tant rien. » Son humilité se montra plus sévère encore envers M. de Belley, lorsque celui-ci, prêchant devant lui, à Annecy, se permit de lui redire l'allusion d'assez mauvais goût qu'avait faite autrefois à son nom de Sales l'évêque de Saluces : « *Sales,* vous êtes le sel dont toute la masse de ce « peuple est assaisonné, selon ce que dit le Sauveur à ses « apôtres : *Vous êtes le sel de la terre.* » Cet éloge blessa François au vif, tellement qu'au retour il en reprit sévèrement le prédicateur : « Vous alliez si bien, lui dit-il, vous marchiez « si droit! qu'est-ce qui vous a fait faire ce faux pas? Vous « avez tout gâté, et il ne faut que ce seul mot pour faire per- « dre l'effet de tout votre sermon. Ne savez-vous pas qu'on « ne doit louer les hommes qu'après leur mort? Je suis vrai- « ment un beau sel, un sel affadi et gâté qui n'est bon qu'à « être jeté et foulé aux pieds. Certes, si vous avez dit cela « pour me donner de la confusion, vous avez trouvé le vrai « moyen. Épargnez du moins vos amis[1]. »

« Mon père, lui dit un jour l'évêque de Belley en parlant « de son passage si hardi à travers la ville de Genève en 1610, « si les Genevois vous eussent assommé, votre pis aller eût « été votre mieux : d'un confesseur ils eussent fait un martyr. « — Et que savez-vous, reprit François, si Dieu m'eût donné « la constance nécessaire pour conquérir une telle couronne? « — Assurément, mon père, vous aimeriez mieux souffrir « mille fois la mort que de renoncer à la foi? — Je sais bien « ce que j'eusse dû faire; mais l'aurais-je fait? Saint Pierre « était bien tout aussi résolu que moi, vous savez néanmoins « ce qu'il fit. Bienheureux qui se défie de sa propre faiblesse

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIe part., sect. XII.

« et ne se confie qu'en Dieu : nous pouvons tout quand il nous « fortifie; sans lui, rien[1]. »

Les humbles sentiments que François avait de lui-même ressortaient encore mieux lorsqu'il voyait l'estime singulière dont tout le monde l'entourait. Un auteur lui fit un jour hommage de poésies qu'il avait composées. « Je ne pensais pas, « lui répondit-il[2], que vous sussiez que je fusse au monde, où « étant de vrai si peu de chose, confiné en ce recoin de nos « montagnes, je me tiens pour invisible; mais, comme les « grandes lumières découvrent les atomes, je conçois que « vous avez pu me voir. » — « Voyez-vous, disait-il un autre « jour qu'il avait reçu de grands éloges, ces personnes, avec « leurs louanges et leur estime, me feront recueillir à la fin « un fruit bien amer de leur amitié. Quand je serai mort, « on ne priera point pour mon âme, qu'on s'imaginera être « allée tout droit en paradis, et ce sera cause que je souffrirai « longtemps en purgatoire : voilà tout ce qui me reviendra de « cette réputation[3]. » Chose étonnante ! ce saint évêque craignait parfois un châtiment plus terrible encore que le purgatoire : il tremblait d'être trouvé digne de l'enfer au tribunal de la justice divine; et lui, qui avait fait un si digne usage de toute sa vie, écrivait à sainte Chantal : « Hélas! quand je « pense comme j'ai employé tous les moments de mon exis- « tence en ce monde, je suis bien en peine si Dieu voudra me « donner son éternité bienheureuse, puisqu'il ne la veut don- « ner qu'à ceux qui auront bien usé du temps[4]. Je frissonne « quand je fais réflexion au fardeau qui pèse sur mes épaules, « et ne puis m'étonner assez que Dieu me l'ait imposé, tandis « qu'il y a de toutes parts tant de sujets plus dignes que moi « de cet honneur[5]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. XIV.

[2] Lettre DCCXLVe.

[3] *Esprit de saint François de Sales,* IIe part., sect. XIII. — XIVe part., sect. XXIX.

[4] Lettre DCCCLIVe.

[5] *Esprit de saint François de Sales,* VIIIe part., sect. V.

Toute la conduite de François était en rapport avec de tels sentiments. « J'ai pris garde, dit M. Camus, que quand il re-« cevait quelqu'un, fût-ce les plus petits, il prenait la conte-« nance d'un inférieur devant son supérieur, accueillant, par-« lant, écoutant avec la plus humble déférence, quelque « temps qu'on lui fît perdre, quelque importunité qu'il en « éprouvât. — Se soumettre aux supérieurs, disait-il, c'est « plutôt justice qu'humilité ; se soumettre aux égaux, c'est « amitié, civilité ou bienséance; mais se soumettre aux infé-« rieurs, c'est le fait propre de l'humilité, qui nous dit que, « n'étant rien, nous devons nous mettre sous les pieds de tout « le monde. » Par cette même raison, toutes les lettres qu'il écrivait à ses prêtres semblaient plutôt d'un égal et d'un frère que d'un supérieur. « Je n'ai jamais su faire, disait-il, comme « plusieurs qui, dès qu'ils sont élevés en dignité, se veulent « faire honorer et ne daignent pas, quand ils écrivent, mettre « au bas de la lettre : Votre très humble serviteur, à moins « qu'ils ne s'adressent à des personnes bien au-dessus d'eux. « Pour moi je ne sais guère discerner le monde : tous portent « l'image du Créateur, et je me souscris à tous votre très « humble serviteur, excepté quand j'écris à Pierre ou à Fran-« çois, mes laquais, parce qu'ils pourraient croire que je me « moque d'eux, si j'employais cette tournure[1]. »

Un jour, un Religieux ayant réclamé ses conseils dans une grande affliction qui lui était survenue : « Bon Dieu ! mon « père, lui écrivit-il, est-ce que moi, qui n'ai pas encore « commencé à être un bon clerc, je pourrais instruire de « saints Religieux[2]. » Il ne s'estimait digne que de l'oubli et du mépris des hommes. Son grand désir eût été de finir ses jours dans un lieu inconnu à toute la terre, afin d'être à jamais oublié[3]. Et dans son testament, comme nous l'avons vu, il demanda d'être enterré, s'il mourait à Annecy, au milieu

[1] *Dép. de Biard et de Desfayes.* — Le P. la Rivière, p. 424.
[2] *Dép. de Rendu.*
[3] *Dép. de l'abbé de Mouxi.*

de l'église de la Visitation, afin d'être foulé sous les pieds de tous les passants, défendant, en même temps, de rien dépenser pour la pompe de la cérémonie et d'allumer plus de douze cierges autour de son cercueil[1].

« J'ai toute ma vie, disait-il un jour, désiré le plus bas lieu ; « j'appréhendais tellement d'être évêque, parce qu'on ferait « état de moi, que c'était une peine pour mon cœur de me « trouver dans une compagnie où il n'y avait pas de prélat « auquel je me pusse soumettre. Aussi, sans la considération « de la volonté de Dieu, j'eusse mieux aimé porter l'eau bé- « nite, simple ecclésiastique, pour vaquer plus commodément « au salut du pauvre peuple, que de porter la crosse à la main « et la mitre à la tête[2]. »

Par cet esprit d'humilité, il ne souffrait pas, quand il allait en ville, à Annecy ou ailleurs, que ses domestiques fissent détourner les passants qui se trouvaient sur sa route : « Ils « sont hommes comme nous, » disait-il; et prenait pour lui le chemin le moins commode[3]. S'il rencontrait des pauvres, il les saluait d'un air de bonté, et se plaisait souvent à s'entretenir avec eux. Si on lui rendait quelques services, il en remerciait, quelque légers qu'ils fussent, avec une effusion de cœur qui démontrait que, dans sa pensée, on ne lui devait rien. Enfin, partout on reconnaissait que dans sa propre estime il se mettait au-dessous de tout le monde, laissant volontiers aux autres les fonctions les plus éclatantes, et choisissant pour lui celles qui étaient les plus obscures, comme de catéchiser les petits enfants, de les conduire en procession par la ville, de confesser les servantes et les plus humbles femmes, de visiter les pauvres et les malades, d'écouter les doléances des paysans, de les consoler, de concilier leurs différends, quelquefois même de servir de parrain aux enfants des ouvriers et artisans, et tous ces bas offices, il les remplis-

[1] *Dép. de Bonaud.*

[2] De Cambis, t. I, p. 514.

[3] Dom Jean de Saint-François, p. 423. — Le P. la Rivière, p. 427.

sait avec une grâce et une allégresse nonpareilles; ce qui produisait un fruit admirable parmi les ecclésiastiques, et attirait au devoir ceux-là mêmes qui y étaient le moins disposés [1].

Cependant cet homme si humble était quelquefois tenté de vanité. Un jour, entendant faire l'éloge d'un autre évêque qu'on disait incomparable dans ses prédications, il en conçut un sentiment de jalousie; mais à peine eut-il remarqué en lui ce sentiment mauvais que, « le prenant, selon son expres-« sion, comme un crapaud hideux, il lui rompit le cou; puis « porta ce bon évêque dans le sein du Père céleste, par ces « humbles paroles : « Seigneur, donnez lui mille bénédictions « et rendez-le de jour en jour plus capable de recevoir vos « saintes grâces. » Après quoi, s'abaissant profondément devant Dieu et confessant son néant, il promit au Seigneur de se tenir toute sa vie pour un vrai rien, et le pria de lui faire la grâce de ne jamais consentir à de telles pensées [2]. Écoutons-le raconter lui-même une autre tentation de vanité dans une lettre à sainte Chantal [3] : « L'autre jour, sans y penser, il « me tomba une tentation dans l'esprit, non point de désirer « que je ne fusse pas ecclésiastique, cela eût été trop grossier, « mais parce qu'un peu aupparavant, parlant avec des per-« sonnes de confiance, j'avais dit que, si j'étais encore dans « l'indifférence et que je fusse héritier d'un duché, je choisi-« rais néanmoins l'état ecclésiastique, il m'arriva un débat « dans l'âme, que si, que non, qui dura quelque temps. Je « le voyais, ce me semblait, là-bas, bien bas, au fin fond de « la partie inférieure de l'âme, ce sentiment d'amour-propre « qui s'enflait comme un crapaud. Je m'en moquai, et ne « voulus pas seulement penser si j'y pensais; il s'en alla en « fumée, et je ne le vis plus. O Seigneur ! dit-il ailleurs [4],

1 *Dép. de Biard.*
2 *Méditations de la mère de Chaugy.* (Manuscrit.)
3 Lettre CXLI^{e}.
4 Lettre DCXLII^{e}. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. XXV.

« sauvez-nous! Commandez à ces vents de vanité, et une « grande tranquillité se fera. Quand je suis au pied de la croix, « ô Dieu! mon âme est en paix; à peine suis-je éloigné d'un « pas, que le vent recommence. »

Mais non seulement le saint évêque s'élevait par son humilité au-dessus des honneurs et des louanges, il savait encore, chose bien plus difficile, souffrir avec une paix parfaite le déchaînement des mauvaises langues contre sa personne. Quand on venait lui rapporter le mal que certains esprits critiques débitaient contre lui : « Ne disent-ils que cela? répon- « dait-il. Oh! vraiment ils ne savent pas tout : ils me flattent, « ils m'épargnent. Je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié « que d'envie, et qu'ils me croient meilleur que je ne suis. Or « sus, Dieu soit béni, il se faut corriger. Si je ne mérite pas « d'être repris pour cela, je le mérite pour autre chose. — « Mais enfin, lui disait-on, ne faut il pas être bien méchant « pour colporter contre vous des reproches aussi faux? — « C'est un avertissement qu'on me donne, répliquait-il, afin « que je me garde de les rendre vrais; l'on me fait une grâce « en m'avertissant d'éviter cet écueil. » Et, quand il voyait qu'on se déchaînait contre les calomniateurs : « Oh! disait-il, « vous ai-je donc passé procuration de vous irriter pour moi? « Laissez-les dire; c'est une croix de paroles que le vent em- « porte; il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le « bourdonnement d'une mouche. Qui vous a dit que je sois « irrépréhensible? Peut-être voient-ils mieux mes défauts que « je ne les vois moi-même et que ne les voient ceux qui m'ai- « ment. Souvent nous regardons comme une calomnie la « vérité qui ne nous plaît pas. Après tout, quel tort nous font « ceux qui ont mauvaise opinion de nous? Ce ne sont pas « des adversaires, mais bien des aides qui s'unissent à nous « pour détruire l'amour-propre, notre plus grand ennemi. « Pourquoi donc nous fâcher contre eux[1]?... Une once de vertu

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. IV.

« pratiquée parmi les contradictions, les censures et les répri-
« mandes, vaut mieux que dix livres de vertu pratiquée dans
« le calme [1]. »

Il avait avec lui son ancien précepteur, M. Déage, qui, par un zèle immodéré pour sa perfection et un reste d'habitude magistrale, le reprenait à tout propos. Si le saint prélat disait quelque mot agréable pour égayer la conversation, M. Déage lui représentait aussitôt que toutes les paroles d'un évêque doivent être graves et sérieuses. S'il prêchait, M. Déage trouvait toujours quelque chose à blâmer dans le sermon. S'il accueillait d'une manière cordiale ceux qui le visitaient, M. Déage lui citait le proverbe, que la familiarité rend méprisables ceux qui sont élevés en dignité [2]. D'autres fois, ce censeur austère se fâchait de ce que François ne se fâchait pas; il s'offensait de ce que l'homme de Dieu pardonnait les offenses; il lui reprochait sans cesse qu'il était trop bon, que sa bonté gâterait tout; et l'humble évêque souffrait de bonne grâce d'être continuellement repris comme un enfant [3]. Dans l'ardeur de son zèle pour l'honneur de son ancien élève, M. Déage entrait en mauvaise humeur toutes les fois qu'il apprenait qu'on disait le moindre mal : « Et pourquoi, lui disait
« François, être si sensible sur ma réputation? Suis-je donc
« parfait? Suis-je donc saint? Et quand je le serais, les saints
« n'ont-ils pas été en butte à la contradiction des langues?
« Que n'a-t-on pas dit de Notre-Seigneur, qui était la perfec-
« tion même? Saint Paul n'a-t-il pas repris saint Pierre, et
« lui-même n'a-t-il pas été appelé insensé pour avoir été trop
« lettré [4]? »

Un jour, une personne irritée contre lui vint le trouver et lui dit franchement qu'elle avait dans le cœur beaucoup d'aversion et de mépris pour sa personne. « Et moi, répondit-il

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXVIII.
[2] *Ibidem*, XIe part., sect. XVIII.
[3] *Ibidem*, Ire part., sect. XXIX. — VIe part., sect. XVIII.
[4] *Ibidem*, Ire part., sect. XXVIII.

« sans lui demander la raison de son mécontentement, je vous
« en aime davantage. — Comment cela? dit cette personne
« fort étonnée. — C'est que, pour me parler ainsi, il faut que
« vous ayez beaucoup de candeur et de franchise; et j'estime
« fort cette qualité. — Mais ce que je vous dis, reprit-elle, ce
« n'est pas seulement un sentiment passé, c'est un sentiment
« que j'ai encore en ce moment dans le cœur contre vous. —
« Et moi, repartit François, ce que je vous dis est aussi un sen-
« timent que j'ai en ce moment dans le cœur pour vous, et que
« j'y aurai toujours, je l'espère de la grâce de Dieu. — La cause
« de ma colère, dit la personne, c'est que vous avez appuyé
« de votre recommandation ma partie adverse dans un procès
« de grande conséquence. — Cela est vrai, dit le saint prélat,
« et je l'ai fait parce que j'ai jugé le bon droit de son côté. —
« C'est pour cela que je vous en veux, dit la personne; vous
« deviez vous comporter comme père commun et non comme
« partie; il ne vous convient pas de favoriser l'un plutôt que
« l'autre. — Les pères communs, reprit le saint évêque, exa-
« minent, dans les contestations de leurs enfants, qui sont
« ceux qui ont tort ou raison, et le jugement qui a été rendu
« vous prouve que le bon droit était du côté de votre partie
« adverse. — On m'a fait injustice, répliqua-t-elle. — Je vous
« assure, dit François, que, si j'eusse été un de vos juges, je
« vous aurais condamné moi-même. — Bon moyen que vous
« prenez là pour guérir mon aversion pour vous! — Tant
« que la passion vous dominera, répondit-il, vous ne verrez
« pas clair dans votre affaire et vous vous plaindrez; mais,
« quand le temps aura remis votre esprit dans une assiette
« plus tranquille, vous bénirez Dieu et vos juges de vous avoir
« ôté un bien que vous ne pouviez posséder en conscience,
« alors votre aversion contre eux et moi cessera. — *Amen,*
« reprit l'autre; mais je voudrais bien savoir si c'est du fond
« du cœur que vous m'avez dit que vous m'en aimiez davan-
« tage. — Oui, lui dit le saint prélat, car j'aime qu'on dé-
« charge franchement ce qui pèse sur le cœur. Ceux qui font

« voir leur plaie rendent la cure plus facile. Pour vous, quel-
« que aversion que vous ayez actuellement contre moi, il reste
« dans le fond de votre cœur un avocat qui plaide secrète-
« ment pour moi et me fera gagner ma cause avec votre ami-
« tié, dès que le feu de la passion sera éteint. — Comme je
« me trompais! reprit l'autre : il fut un temps où je vous
« tenais pour un saint. — Vous aviez grand tort, reprit
« l'humble évêque, je suis bien éloigné de l'être. Il y a quel-
« ques-uns de mes amis qui ont un voile sur les yeux et me
« croient tel qu'ils désirent que je sois. Mais vous, qui avez
« de ma personne un sentiment plus juste, je vous en aime
« davantage, d'abord parce que vous êtes de mon avis, et en-
« suite parce que l'idée que vous avez de moi m'est bien plus
« utile. Ceux qui m'applaudissent m'exposent au danger de
« me perdre par la présomption; mais ceux qui me méprisent
« font ce que je dois faire, ils me forment à l'humilité en
« m'inspirant de bas sentiments de moi-même, et me mettent
« ainsi dans la voie du salut[1]. »

Bien d'autres fois le saint évêque fut en butte à des blâmes injustes, comme nous l'avons vu dans le cours de cette histoire, et jamais il n'y opposa que douceur ou silence. « Don-
« nez passage à la colère, disait-il avec l'Apôtre; les coups
« de canon s'amortissent dans la laine et font mal aux corps
« durs qui résistent[2]? Qu'est-ce d'ailleurs que tout ce que les
« hommes peuvent dire contre nous, près de ce qu'on a dit
« contre le Sauveur mourant sur une croix entre deux larrons
« et rassasié d'opprobres? En présence d'un si grand exemple,
« qui n'aurait honte de se plaindre et plus encore d'avoir du
« ressentiment[3]? » « Sans doute, ajoutait-il[4], il ne faut pas
« compromettre sa réputation, parce qu'étant comme une en-
« seigne qui fait connaître où loge la vertu, son absence nui-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. XIX.
[2] *Ibidem*, XIIe part., sect. VII.
[3] *Ibidem*, XIIe part., sect. VII.
[4] *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., chap. VII.

« rait au bien que nous pourrions faire; mais il ne faut pas « non plus s'inquiéter des atteintes que la langue des médi- « sants pourrait lui porter, parce qu'elle a pour racine la « bonté, qui, tandis qu'elle est en nous, peut toujours repro- « duire l'honneur qui lui est dû. » — « Mais enfin, lui deman- « dait-on un jour, comment devons-nous nous conduire à « l'égard des censeurs injustes ou des calomniateurs? — Pre- « mièrement, dit-il, on peut répondre selon la vérité, pourvu « qu'on le fasse d'une manière douce, paisible, sans paroles « d'aigreur, sans trouble ni émotion. Jésus-Christ, accusé « d'être possédé du démon, répond simplement : Je ne suis « point possédé du démon, *Dæmonium non habeo*. Après cela, « si l'on persiste à vous accuser, il faut vous taire. Le silence « est l'eau qui éteint la calomnie; la réplique est l'huile de la « lampe où elle se fomente [1]; ou, comme dit Tacite : Qui la « méprise la fait tomber; qui s'en irrite lui donne de la con- « sistance : *Spreta exolescunt; si irascare, agnita videntur* [2]. « Il faut se durcir la peau du cœur contre ces croix qui ne « sont que des paroles ou un son dont on peut dire : Autant « en emporte le vent [3]. Qui est trop sensible au qu'en-dira- « t-on n'aura jamais la paix du cœur. »

Les manques d'égards ne troublaient pas plus son humilité que les discours critiques. « Plût à Dieu, disait-il, que je fusse « aussi indifférent à toute autre chose qu'au mépris qu'on fait « de moi [4] ! » Un jour le secrétaire d'un prince lui écrivit d'une manière peu convenable et peu respectueuse : l'humble prélat opposa à ce manque d'égards une réponse pleine d'humilité et de courtoisie; et, quelqu'un des siens lui ayant représenté qu'il vaudrait mieux parler sur un autre ton à ce malappris : « Non, repartit-il d'un air gracieux, c'est un

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVIe part., sect. XXIV. — XVIIe part., sect. XX.
[2] *Annal.*, IV, 34.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe part., sect. XXX.
[4] Le P. la Rivière, p. 468.

« gentil esprit : cela lui apprendra à mieux écrire désor-
« mais [1]. »

Telle était même l'humilité du saint évêque, qu'il désirait paraître aux regards du monde, non pas humble, mais vil et abject, tel qu'il se croyait être. « Je me suis figuré, raconta-« t-il un jour à un de ses amis [2], mourir sur un échafaud ou « être brûlé vif en vertu d'une sentence de mort portée injus-« tement contre moi, et je me suis réjoui de perdre l'honneur « avec la vie par respect pour le bon plaisir de Dieu, s'il vou-« lait le permettre ainsi. » C'était même une de ses maximes que, si le monde ne trouvait pas à redire en nous, nous ne serions pas bons serviteurs de Jésus-Christ. « Bienheureux sont « les humbles, disait-il, parce qu'ils arriveront sûrement au « port : c'est là la béatitude qui me plaît le plus, et je voudrais « qu'au dernier jour ma justice, s'il s'en trouve une en moi, « fût cachée à tout le monde et connue de Dieu seul [3]. »

De là vient que jamais on ne lui a entendu dire un mot à son avantage; jamais on ne l'a vu se préférer à personne : il avait, au contraire, une adresse merveilleuse pour couvrir le bien qui était en lui, et cacher ce qui pouvait le faire estimer, afin que Dieu seul fût dans le secret de ses mérites. Aussi ne se serait-il jamais permis la moindre action ou la moindre parole en vue de paraître vertueux. « Il faisait tout, dit sainte « Chantal, pour remplir son devoir, sans autre point de mire « que la volonté de Dieu [4]. » Et dans la pratique des vertus il préférait aux vertus plus éclatantes, qui sont, selon son beau langage, attachées au haut de la croix de manière qu'on les voie et qu'on les admire, celles qui naissent au pied de la croix, et ne paraissent point aux yeux des hommes, comme l'humilité, la douceur, le support cordial du prochain, la condescendance aux inclinations d'autrui, la modestie, la simpli-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. 426.
[2] *Ibidem*, p. 440.
[3] *Dép. de la mère de Chaugy.*
[4] *Dép. de sainte Chantal.*

cité. « Celles-là, disait-il, sont les plus odoriférantes et les « plus arrosées du sang du Sauveur ; elles mortifient et sanc- « tifient le cœur plus efficacement que les cilices, les disci- « plines et autres mortifications extérieures qui font passer « pour un saint[1]. Soyez toujours bien petite, écrivait-il à « sainte Chantal[2], et rapetissez-vous tous les jours à vos pro- « pres yeux : ô Dieu! que c'est une grandeur très élevée que « cette petitesse! »

Par ce principe il estimait qu'il ne fallait jamais parler de soi ni en bien ni en mal, mais chercher par le silence à se faire oublier[3] ; et, quand une personne lui disait d'elle-même beaucoup de mal, il avait pour pratique de la prendre au mot et même d'enchérir encore, afin de corriger cet amour-propre déguisé qui ne parle mal de soi que pour en faire bien penser. Une Religieuse élevée à la supériorité lui ayant parlé de son incapacité pour cette place : « Vous avez bien raison, lui « dit-il : celles qui vous ont nommée n'ignoraient pas votre « incapacité, la petitesse de votre esprit, la faiblesse de votre « jugement, tous vos défauts si patents; mais Dieu a permis « votre élévation pour vous presser de vous corriger : il faut « y travailler avec zèle, mais aussi avec confiance en la puis- « sance de la grâce. » La même chose arriva à M. de Belley : ce prélat lui ayant dit combien il se sentait loin de la sainteté que demande l'épiscopat : « Ce que vous dites est bien vrai, « répondit-il, et je le crois plus que vous. Je vous regarde « comme un homme sauvé du naufrage ou sortant d'un in- « cendie dont la fumée vous a tout basané le visage; mais, « après tout, il faut rehausser votre courage vers la perfec- « tion, mettant votre confiance en Dieu, qui se plaît à élever

[1] *Esprit de saint François de Sales*. IIIe part., sect. XXI. — VIIe part., sect. XXI. — XVIIe part., sect. XXV et LI. — XIe part., sect. XXVIII.

[2] Lettre DCXLIV^e.

[3] *Esprit de saint François de Sales*. IIe part., sect. XIII. — IIe part., sect. XXX. — XVIe part., sect. XXXV. — X^e part., sect. XIX. — XIVe part., sect. XXIX.

« sa puissance sur notre infirmité, et sa force sur notre fai-
« blesse. »

François, cependant, répondait autrement quand on lui faisait de ces aveux qui coûtent beaucoup à l'amour-propre et ne peuvent venir que d'une franche humilité. Alors il était ravi et félicitait avec une grande effusion de tendresse celui qui avait le courage de parler ainsi. M. de Belley l'éprouva lui-même d'une manière remarquable. François ayant eu occasion de parler de son peu de mémoire : « Oh ! dit M. de Bel-
« ley, vous n'avez point à vous plaindre; la mémoire et le
« jugement se trouvent rarement dans le même homme à un
« degré éminent : vous avez le jugement, qui est la meilleure
« part; moi, j'ai la mémoire; mais que je vous céderais de
« grand cœur une partie de ma mémoire pour avoir un peu
« de votre jugement ! car ce dernier me fait bien défaut. »
A ce mot, François ravi se jeta à son cou, et, l'embrassant, lui dit avec un aimable sourire : « Oh ! que vous me faites
« plaisir ! Je n'ai jamais connu qu'un autre homme qui m'ait
« dit comme vous qu'il n'avait guère de jugement : c'est là
« une pièce dont ceux qui en manquent davantage se croient
« ordinairement les mieux pourvus. On trouve assez de per-
« sonnes qui se plaignent de leur mauvaise mémoire ou des
« passions de leur cœur; mais personne ne veut reconnaître
« avoir peu de jugement : chacun repousse ce reproche
« comme une infamie. Ne vous inquiétez point, ajouta-t-il;
« le jugement croîtra en vous avec l'âge; c'est un des fruits
« de l'expérience et de la vieillesse. Il n'en est pas de même
« de la mémoire : plus on avance en âge, et moins on en a;
« c'est pourquoi je n'espère pas que la mienne devienne meil-
« leure; mais, pourvu que j'en aie assez pour me souvenir
« de Dieu, cela me suffit : *Memor fui Dei et delectatus*
« *sum* [1]. »

Le saint évêque pratiquait lui-même éminemment ce qu'il

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. XXXIV.

enseignait à son ami ; car il faisait si peu de cas de son propre jugement, que, dans les affaires, il ne s'empressait jamais de donner son avis ; il écoutait celui des autres, et leur cédait volontiers sans jamais contester, hors les cas qui regardaient son ministère, le service de Dieu ou du prochain, car alors il soutenait fermement ce qui lui semblait juste, tout en traitant avec honneur et respect ses contradicteurs. « Je me fais « un plaisir, disait-il, d'apprendre de tout le monde et de « profiter des dons que Dieu a mis en chacun. Je suis très « aise, extrêmement aise de me démettre de mon sentiment « pour suivre celui de ceux qui doivent pour toutes sortes de « raisons en savoir plus que moi. Je ne suis pas si passionné « en l'amour de mon propre jugement que de savoir mauvais « gré à qui ne suivrait pas mes avis. Non, certes, je ne pense « point que mon sentiment et mes opinions doivent servir de « règle à pas un homme du monde. »

Du reste, l'humilité de François n'avait rien de triste et de sombre, elle était pleine d'amabilité et de grâce : « L'abaisse« ment et le mépris de soi, disait-il, doit être pratiqué dou« cement, paisiblement, constamment, et non seulement sua« vement, mais avec allégresse et gaieté de cœur [1]. » Elle était encore plus éloignée du découragement qu'inspire à certaines âmes la vue de leurs misères : il enseignait que ceux qui se dépitent de se voir imparfaits ressemblent à ceux qui se meurtrissent le visage par le chagrin de n'être pas assez beaux, et qui augmentent leur difformité au lieu de la guérir [2]. « Nous « voudrions être sans imperfections, écrivait-il [3] ; mais il faut « avoir patience d'être de la nature humaine, et non de l'an« gélique. Nos imperfections ne doivent pas nous plaire ; ainsi « nous devons dire avec le saint apôtre : Misérable que je « suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Mais elles ne

[1] Lettre CDXLIXe.
[2] *Esprit de saint François de Sales,* VIIe part., sect. IX. — XVIIIe p., sect. XXVII.
[3] *Ibidem*, XVIe part., sect. VII.

« doivent ni nous étonner, ni nous décourager, ni nous affli-
« ger, encore beaucoup moins nous inspirer la défiance de
« l'amour de Dieu envers nous. Dieu n'aime ni nos imperfec-
« tions ni nos péchés véniels ; mais il nous aime bien, nonobs-
« tant iceux ; de même que l'infirmité de l'enfant déplaît à
« sa mère, sans que pourtant elle laisse pour cela d'aimer
« son enfant, ains l'aime tendrement et avec compassion. On
« dit quelquefois[1] : Eh ! que ne suis-je aussi fervent que les
« séraphins ! Hélas ! nous nous amusons tant à être bons
« anges, que nous oublions d'être bons hommes et bonnes
« femmes. Notre imperfection nous doit accompagner jus-
« qu'au cercueil ; nous ne pouvons aller sans toucher terre :
« chères imperfections qui nous font reconnaître notre mi-
« sère, nous exercent en l'humilité, dans le mépris de nous-
« mêmes, la patience et la diligence, et nonobstant lesquelles
« Dieu considère la préparation de notre cœur, qui est de lui
« plaire... Allons terre à terre : tenons-nous aux pieds de
« Notre-Seigneur, pratiquons certaines petites vertus propres
« à notre petitesse : A petit mercier, petit panier. Je veux
« parler des vertus qui s'exercent plus en descendant qu'en
« montant, savoir : la patience, le support du prochain, l'hu-
« milité, la douceur, l'affabilité, la tolérance de nos imper-
« fections... Ne vous troublez donc point, dit-il ailleurs[2], de
« vos imperfections, et travaillez toujours avec courage à
« vous en relever ; recommencez tous les jours, sans croire
« jamais avoir assez fait ; il n'y a point de meilleur moyen
« pour bien achever la vie spirituelle. Comment reprendrons-
« nous les autres avec un esprit de douceur, si nous nous
« reprenons nous-mêmes avec dépit, chagrin et aigreur ?
« Comment nous corrigerons-nous nous-mêmes, si nous
« n'avons l'esprit tranquille et en repos ? Enfin, l'humilité
« demande que nous nous croyions encore bien loin de la

[1] Lettre DCCCII^e.
[2] Lettre CLXXVII^e.

« perfection, et qu'en cette vue nous recommencions chaque « jour. »

Si l'humilité de François de Sales était éloignée du découragement, elle l'était plus encore des sentiments du philosophe qui foulait aux pied l'orgueil de Platon par un orgueil plus grand. Un jour qu'on citait devant lui comme des axiomes ces quatre paroles : *Spernere mundum*, *spernere nullum*, *spernere sese, spernere sperni :* « J'ai, reprit-il, quelque chose à redire « sur tous ces mépris : 1° *spernere mundum*, cela est vrai si « l'on veut parler des faux biens ou des jugements du monde; « cela est faux si on l'entend des personnes; 2° *spernere nullum* dit trop peu ; il faut estimer et respecter chacun comme « l'image de Dieu, et même comme valant mieux que nous; « 3° *spernere sese*, cela est vrai si on entend ce qui, en nous, « est de nous; cela est faux si on entend ce qui, en nous, est « de Dieu, car il faut l'estimer et le respecter; 4° *spernere* « *sperni* est mauvais et sent l'orgueil : il faut estimer le mépris « comme chose qui nous est due, être content qu'on pense de « nous comme nous, qu'on nous aide à nous compter pour « rien, et ne voir dans les opprobres que des dons de Dieu, « dignes de notre amour et de notre reconnaissance[1]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. XIII.

CHAPITRE XV

SON ESPRIT DE PAUVRETÉ

« Je n'ai jamais connu, dit sainte Chantal, une âme aussi « désintéressée et aussi complètement vide de toute affection « aux choses de la terre que notre bienheureux père. » Un jour deux personnes l'ayant prié de s'intéresser en leur faveur auprès du duc de Savoie pour obtenir quelque grâce, et lui ayant promis une bonne récompense s'il réussissait : « Vous « ne me connaissez pas, leur repartit-il avec douceur ; je suis « homme sans intérêt et ne fais jamais rien pour de l'argent ; « mais soyez certains que je m'emploierai avec plus d'affection « pour votre affaire que si c'était pour moi. » Une autre personne lui ayant souhaité, dans une lettre, beaucoup de prospérité et de grandeur temporelle : « Bon Dieu ! lui répondit-il, « que me souhaitez-vous là ? De la grandeur et de la prospé- « rité ! par la grâce divine, je n'en attends et n'en désire d'au- « tres, en ce misérable monde, que celles que le Fils de Dieu « a eue dans la crèche de Bethléem... Quiconque a son cœur « au ciel ne se met point en peine des choses de la terre. « On lui disait un jour que le monde se moquait de ceux qui n'aspiraient pas à se faire une position aisée et brillante : « Et « moi, répondit-il, je me moque de ces niaiseries-là. Une de « mes plus grandes consolations, c'est de m'imaginer n'avoir « rien et de penser que, quand je mourrai, je n'aurai rien... « Mon plus grand désir, c'est de manquer de quelque chose du « nécessaire, pour imiter Jésus-Christ, le roi des pauvres, et « je ne me trouve jamais mieux que quand je suis moins bien...

« Il faut vivre en ce monde, disait-il à un de ses prêtres, comme « si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau[1]. La « sagesse du monde dit : Bienheureuses les maisons qui sont « riches! Mais Notre-Seigneur a dit : Bienheureux sont les « pauvres! La vraie béatitude, en cette vie, est de se contenter « de ce qui suffit : rien ne suffira jamais à celui à qui le suffi- « sant ne suffit pas[2] » Aussi disait-il souvent ce mot d'un au- « teur italien : « *Povero si, ma contento :* Je suis pauvre, mais « je suis content. » — « J'ai une suavité non pareille, écrivait-il « à sainte Chantal, à entendre chanter ces paroles de Job : *Nu « je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y rentrerai.* Car qui « n'aimerait, ajoutait-il, la pauvreté que Notre-Seigneur a tant « aimée, et dont il a fait la fidèle compagne de toute sa vie? » Quand on semblait le plaindre du peu de revenu de son évê- ché : « Et qu'avaient donc les apôtres? répondait-il[3]. Eux, qui « étaient de bien plus grands évêques que nous, n'en avaient « pas autant; et combien d'honnêtes gens qui ont moins que « moi! Mon évêché, disait-il encore, me vaut autant que l'ar- « chevêché de Tolède; car il me vaut le paradis ou l'enfer, « aussi bien que celui de Tolède à son archevêque, selon que « l'un ou l'autre nous nous comporterons en notre charge. Je « m'estime même aussi riche qu'aucun évêque de France, parce « que mes revenus suffisent à mes besoins[4]. C'est un grand « revenu que d'avoir ce qui suffit, lorsqu'on y joint la piété « qui nous apprend à nous en contenter. Quand on a plus, on « dépense davantage; on a un plus grand train, plus de do- « mestiques qui vous ruinent, et souvent on n'a pas plus de « reste que moi; quelquefois même on s'endette, et j'estime « une grande richesse de ne rien devoir. Quand on a peu, on « a moins à donner, moins de soins pour dépenser, moins de

[1] *Dép. de l'abbé Legay.*

[2] Lettre DLXXI[e].

[3] *Esprit de saint François de Sales.* VIII[e] part., sect. V. — XIV[e] part., sect. XIV et XV.

[4] *Ibid.*, XIV[e] part., sect. XXXIV. — *Dép. de Pernet.*

« soucis pour conserver ou distribuer, moins de comptes à « rendre à Dieu. Pour être content de ce peu, il n'y a qu'à « considérer ceux qui sont plus pauvres que nous : car nous « ne sommes pauvres que comparativement. Si nous ne vou- « lons que le nécessaire, nous ne serons presque jamais « pauvres; si nous voulons tout ce que la passion demande, « nous ne serons jamais riches : le secret pour nous enrichir « en peu de temps et à peu de frais, c'est donc de modérer « nos désirs, c'est d'imiter les sculpteurs, qui font leurs ou- « vrages par soustraction, et non les peintres, qui font les leurs « par addition. Pour moi, je connais à peine la pauvreté : « Dieu m'a été si bon, qu'il m'a donné ce que désirait le Sage, « un état mitoyen entre les besoins de l'indigence et l'abon- « dance des richesses; et, content de mon sort, je m'estime « riche [1]. »

Ce fut cet esprit de pauvreté évangélique, cette élévation d'âme au-dessus de tous les biens de ce monde, qui lui inspira et le renoncement à son patrimoine en faveur de ses frères, et ses immenses aumônes, et cette indifférence avec laquelle il se vit menacé de la saisie de son temporel par le sénat de Chambéry, et ces refus généreux de tout honoraire, soit après la mission de Chablais, dont on voulait au moins rembourser les frais, soit après les stations prêchées à la cour, à Dijon, à Saint-André des Arts, et cette résistance à toutes les propositions d'abbayes et de riches bénéfices qu'on lui fit si souvent.

Sous l'inspiration de ce même esprit, il sut restreindre ses besoins jusque dans leurs dernières limites. Il n'avait que le nombre indispensable de serviteurs, tous vêtus proprement, mais simplement, sans rien de riche ni de brillant, sans épée ni panache. Lui-même ne portait jamais d'habits de soie ou de grand prix : ses vêtements de dessus étaient de serge vio-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIVe p., sect. XXXIV. — VIIIe p., sect. V. — IIe p., sect. XXI et XXII. — IVe part., sect. XIV.

lette, décents et propres dans leur simplicité ; ceux de dessous étaient de peau ou faits des restes usés des habits de dessus, et presque toujours rapiécés ; sa table était des plus frugales, et en 1603, 1604 et 1620, où il y eut une grande cherté de grains, il fit encore des retranchements sur son ordinaire. Tous ses meubles étaient simples, quoique convenables ; tout son évêché, enfin, révélait la demeure du père des pauvres, qui dépensait le moins possible afin de donner en aumônes le plus possible. Il avait près d'Annecy une terre, dépendant de l'évêché, où il lui eût été agréable d'aller se reposer de temps en temps, s'il y avait eu une maison à son usage : jamais il n'en voulut faire bâtir ; et, un prêtre lui en ayant demandé un jour la raison : « C'est, répondit-il[1], que j'estime comme « une grâce de Dieu d'habiter une maison étrangère partout « où je vais. Cela m'est un bonheur, parce que c'est un trait « de ressemblance avec Jésus-Christ, qui naquit dans une « étable et n'eut pas pendant sa vie où reposer sa tête. » Malgré tant d'épargnes, la quantité de ses aumônes semblait inexplicable avec la tenue de sa maison et la modicité de ses revenus. « Un jour, dit M. de Belley, que je lui en témoignais ma « surprise : — C'est Dieu, répondit-il, qui multiplie les cinq « pains. — Mais, lui demandai-je, comment cela se fait-il ? — « Ce ne serait pas miracle, répliqua-t-il, si cela se pouvait « dire ; et ne sommes-nous pas bien heureux de vivre ainsi « par miracle ? Voyez, ajouta-t-il, montrant un habit de des- « sous qu'on lui avait fait avec une vieille soutane, est-ce que « mes gens ne font pas de petits miracles ? D'un vieil habit ils « en font un tout neuf. A vous parler franchement, si j'avais « davantage, je serais en peine qu'en faire : je suis heureux « de vivre en enfant sans souci : à chaque jour suffit son mal. « J'use des biens de ce monde comme les chiens des bords du « Nil, qui boivent l'eau du fleuve en courant, de peur d'être « attrapés par les crocodiles. »

[1] *Dép. du chan. Gard.*

Ce vrai pauvre de Jésus-Christ ne maniait guère d'argent que pour le distribuer; et c'était à peine s'il savait distinguer certaines pièces de monnaie et s'il en connaissait la valeur [1]. Il avait fait son économe dépositaire de son argent, et celui-ci en disposait pour l'entretien de la maison comme il l'entendait. Seulement le saint évêque lui demandait de temps en temps si on ne devait rien à personne, afin de prescrire dans l'économie de la maison les retranchements nécessaires au prompt payement des dettes s'il y en avait [2], et, lorsqu'il fallait acheter quelque chose ou payer en voyage la dépense dans les hôtelleries, il ne souffrait point que l'économe marchandât; il lui faisait payer toute la somme demandée, à moins que l'excès du prix ne fût évident et notable. Si ensuite il l'entendait se plaindre des maîtres de l'hôtel : « Mon ami, « lui répondait-il, il faut considérer dans ce qu'on nous de« mande non seulement le prix des denrées, mais encore les « soins, les peines, les veilles et la bonne volonté de ceux qui « nous reçoivent, choses qui ne peuvent jamais être assez « payées [3]. » Rarement il laissait l'argent reposer oisif entre les mains de l'économe, il lui en demandait presque tous les jours pour les pauvres, les monastères et autres maisons qui vivaient d'aumônes; et ces distributions amenaient parfois la disette à l'évêché. Un jour l'économe, à bout de toutes ressources, vint se plaindre de n'avoir plus d'argent : « Tant « mieux, répondit François, cela nous rend plus conformes à « Jésus-Christ : ce Sauveur adorable n'avait pas où reposer sa « tête, et nous, nous sommes encore loin de cette extrémité. « — Mais, enfin, où prendre de l'argent? demanda l'économe. « — Mon fils, répliqua le saint, il faut vivre de ménage. — « Ah! vraiment! il est bien temps de ménager, quand il n'y a « plus rien. — Vous ne me comprenez pas, répondit le saint, « je veux dire qu'il faut vendre ou engager quelques pièces de

[1] *Esprit de saint François de Sales*, V[e] part., sect. x.
[2] Le P. la Rivière, p. 531.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, VII[e] part., sect. VII.

« notre ménage, quelques-uns de nos meubles, pour acheter « de quoi nous nourrir. N'est-ce pas là vivre de ménage [1] ? »

Pour échapper aux reproches de son économe, qu'il ne voulait pas trop contrister, François estimait une bonne fortune l'argent qui lui arrivait à son insu, et il le partageait aussitôt en diverses sommes dont il faisait autant de petits paquets enveloppés avec soin pour les distribuer aux pauvres; il donna ainsi un jour jusqu'à quatre cents florins.

Malgré cette extrême pauvreté, le saint évêque savait être magnifique quand il le jugeait expédient pour l'honneur de son ministère et pour la gloire de Dieu : plusieurs fois il a reçu de grands seigneurs avec tant de distinction, qu'on s'étonnait comment, avec si peu de fortune, il pouvait faire de telles magnificences. Alors il admettait chez lui, passagèrement, la tapisserie, la vaisselle d'argent et les beaux meubles; mais, au milieu de tout cela, il ne rabattait rien de son esprit de pauvreté, regardant tout ce luxe comme de la boue, et ne faisant pas plus de cas des plats d'argent que s'ils étaient de terre [2].

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXII.
[2] *Ibid.*, VIIIe part., sect. VIII.

CHAPITRE XVI

SA MORTIFICATION

La nécessité de la mortification pour être vertueux a été sentie par les païens eux-mêmes, dont un avait pour maxime : Se priver et souffrir : *Abstine et sustine.* Mais la doctrine de l'Évangile et l'onction de la grâce la firent sentir bien autrement au saint évêque de Genève : « Il faut mourir, disait-il, « afin que Dieu vive en nous ; car il est impossible d'arriver à « l'union de notre âme avec Dieu par une autre voie que par « la mortification. Ces paroles : *Il faut mourir!* sont dures, « mais elles seront suivies d'une grande douceur, parce qu'on « ne meurt à soi-même qu'afin d'être uni à Dieu par cette « mort [1]. » « Il faut mourir à tout autre amour pour vivre à « celui de Jésus, afin que nous ne mourions point éternelle- « ment [2]. » « Mon Dieu! que je voudrais bien mourir pour « mon Sauveur; mais, si je ne puis mourir pour lui, que je « vive au moins pour lui seul [3] ! » « Il faut vivre en ce monde, « disait-il, comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps « au tombeau. L'oraison sans la mortification est une âme « sans corps, de même que la mortification sans oraison est « un corps sans âme [4]. »

Conformant sa conduite à ce langage, François de Sales commença par mortifier son corps. Comme il l'estimait un

[1] *Entretien sur la prétention religieuse*, p. 373.
[2] *Traité de l'amour de Dieu,* liv. XII, c. XIII.
[3] Lettre CDXVII[e].
[4] *Esprit de saint François de Sales*, XIII[e] part., sect. XIV.

esclave qui se révolte quand on le flatte et qu'on condescend à ses désirs, jamais il n'accordait à ses sens la moindre délicatesse ou superfluité. Il se bornait, en tout, au simple nécessaire; c'était pour lui une peine d'aller prendre sa nourriture, et, si on ne l'en eût pressé, il l'aurait souvent oublié. Il jeûnait fréquemment; et l'on peut même dire que sa vie était un jeûne continuel, tant il mangeait peu à chaque repas. Il y eut même plusieurs années où, sauf une légère collation qu'on lui apportait le soir dans sa chambre, il ne faisait qu'un repas par jour, trouvant en cela double avantage : celui de se mortifier et celui de se ménager plus de temps pour sa vaste correspondance et ses immenses travaux [1].

Il ne tenait, du reste, à aucune mortification particulière et aimait mieux en supprimer parfois quelqu'une que d'en faire ostentation. Un jour, un prélat étant venu le visiter à Annecy, il alla, le vendredi soir, dans sa chambre l'avertir que le souper était prêt : « Souper! lui répondit son hôte, je « ne soupe pas aujourd'hui; c'est bien le moins de jeûner « une fois par semaine. » François, aussitôt, lui fait porter la collation dans sa chambre et va souper avec ses aumôniers, qui lui racontèrent que cet évêque était si attaché à ses exercices de piété et à ses jeûnes, qu'il n'en rabattait jamais rien, quels que fussent ceux qui vinssent le visiter. Le lendemain, le saint prélat s'entretenant de ce fait avec l'évêque de Belley : « Voyez-vous, lui dit-il, il ne faut pas être si attaché à ses « pratiques, même les plus pieuses, qu'on ne les interrompe « quelquefois : autrement, sous prétexte de fidélité, il s'y « glisse un très fin amour-propre; un jeûne de vendredi, in- « terrompu, en eût caché plusieurs autres; en pareil cas, on « peut renvoyer le jeûne à un autre jour, ou sinon le rem- « placer par la condescendance, qui est fille de la charité, et « doit lui être préférée [2]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. VIII.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 76.

François s'abstenait également de ses jeûnes volontaires quand il voyait que sa santé pouvait en souffrir : « Car, disait-il, il est dans l'ordre de Dieu que nous traitions nos « corps selon leurs infirmités, que nous les ménagions comme « de pauvres malades, avec charité et patience ; et cet exercice n'est pas le moins méritoire, parce qu'il mortifie le « cœur et le courage. Si l'accomplissement de nos devoirs « nous procure quelque maladie ou abrège nos jours, il faut « en bénir Dieu et le souffrir de bonne grâce, mais, à cela « près, le respect pour la Providence et la charité pour nous-mêmes nous obligent à nous abstenir des pénitences qui « ruinent la santé, parce que, comme c'est une délicatesse qui « ressent la femme, d'être trop tendre sur sa santé, ce serait « aussi une fierté qui ressentirait la barbarie de la mépriser « tout à fait... Comme l'esprit ne peut supporter le corps quand « il est trop gras, le corps ne peut supporter l'esprit quand il « est trop maigre : il faut traiter le corps comme son enfant, « le corriger sans l'assommer. »

« Un jour, dit M. de Belley, voyant que je jeûnais souvent, « il me demanda si le jeûne me fatiguait beaucoup ; je lui « répondis que je n'avais presque jamais appétit, et que, « quand je me mettais à table, c'était presque toujours sans « envie de manger. — Ne jeûnez donc guère, me dit-il. — « Et pourquoi, mon père ? le jeûne est tant recommandé dans « l'Écriture ! — Oui, dit-il, mais à ceux qui ont meilleur appétit que vous. Faites quelque autre bonne œuvre et mortifiez « votre corps autrement[1]. » Ce fut conformément à ces maximes qu'averti, quelque temps avant sa mort, par l'affaiblissement de son estomac et la diminution de ses forces, de la nécessité de se relâcher de ses austérités, il se plia à ce qu'exigeait sa santé.

Indifférent, du reste, à toute espèce de nourriture, jamais il n'y trouvait à redire, quelle qu'elle fût, et de quelque ma-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. IX.

nière qu'elle fût apprêtée; tout était à son goût, soit froid, soit chaud, soit salé, soit insipide; il mangeait ce qu'on lui présentait, sans faire jamais la moindre remarque, et il recommandait aux autres la même pratique, disant qu'on doit avoir grand respect pour la parole de Notre-Seigneur : *Mangez ce qu'on vous sert;* que manger indifféremment de tout sans aucun choix est la meilleure mortification; que par là on a l'avantage de cacher aux hommes son austérité, et que cependant ce n'en est pas une petite de s'accommoder de ce qu'on n'aime pas et de se refuser ce qu'on désire [1]. Un jour, on lui servit un plat d'œufs pochés nageant dans l'eau : il continua, après avoir mangé les œufs, de tremper son pain dans le plat où il ne restait plus que de l'eau, et quand on lui en fit la remarque : « Vous avez eu grand tort, répondit-il, de me « découvrir mon erreur : car, grâce à mon appétit, je n'ai « guère mangé de sauce avec plus de goût que celle-ci; tant « est vrai le proverbe : il n'est sauce que d'appétit [2]. » Un autre jour, on lui servit par mégarde un œuf tout pourri : il le mangea sans en rien dire; et quand on lui témoigna sa peine de la méprise : « Nous en avons si souvent mangé de « bons, répondit-il doucement; pourquoi n'en mangerions-« nous pas de mauvais, si Dieu permet qu'ils nous soient « présentés [3]? Ne pas prendre ce qu'on vous sert, disait-il, et « faire choix des mets, c'est montrer un esprit attentif aux « plats et aux sauces; manger ce qui est bon sans s'y com-« plaire, ce qui est mauvais sans en témoigner d'aversion, et « se montrer aussi indifférent en l'un qu'en l'autre, voilà la « vraie mortification. »

Il ne buvait que peu de vin, encore le mélangeait-il de beaucoup d'eau; et il ne mangeait habituellement que des viandes grossières, donnant pour raison, quand on le lui

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XVIII. — XVIe part., sect. XXVII.

[2] *Ibid.*, IVe part., sect. XIX.

[3] *Dép. de la mère de Chaugy.*

reprochait, tantôt qu'il aimait à être nourri comme les pauvres; tantôt qu'il avait un estomac rustique qui préférait les viandes les plus communes [1]. Jamais on ne servait sur sa table de mets recherchés et délicats, à moins qu'il n'y eût des étrangers; et si alors on lui en présentait, ou il les faisait passer discrètement à ceux qui étaient près de lui, ou il les laissait sur son assiette, pour être envoyés à quelques malades qui demandaient ses restes, les uns par besoin, les autres, en plus grand nombre, par un sentiment de dévotion. S'il était en visites pastorales, il défendait aux curés et aux monastères de lui servir rien d'extraordinaire, disant que, quelque peu qu'on lui donnât, c'était encore trop, et qu'il ne voulait pas qu'on se mît en dépense pour lui [2]. S'il était à la table des riches, il se privait le plus qu'il le pouvait, sans faire paraître sa mortification.

« Un jour, dit M. de Belley, que je lui avais servi à ma ta-« ble un morceau fort délicat, je m'aperçus qu'il le mettait « adroitement dans un coin de son assiette, pour en manger « un plus grossier. — Je vous surprends sur le fait, lui dis-je. « Et où est le précepte : *Mangez ce qu'on vous servira?* — « Vous ne savez donc pas, me répondit-il, que j'ai un esto-« mac de paysan qui a besoin de viandes solides; vos mets « délicats ne le soutiendraient pas. — Mon père, repris-je, ce « sont là de vos défaites, c'est par de telles ruses que vous ca-« chez votre mortification. — Certes, s'écria-t-il, je n'y en-« tends aucune finesse, et je vous parle en toute sincérité. Je « conviens que mon appétit trouve plus de goût aux mets dé-« licats; mais, comme on est à table pour se nourrir et non « pour satisfaire la gourmandise; comme on ne doit manger « que pour vivre, je prends ce que je sais me nourrir mieux. « Ce serait vivre pour manger que de choisir sa nourriture « d'après le goût des mets et des sauces. Néanmoins, pour

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
[2] *Dép. de Passis.*

« faire honneur à votre bonne chère, si vous avez patience, je « vous donnerai contentement ; et, après avoir jeté les fondement du repas par ces nourritures plus substantielles, « je les couvrirai par les délicatesses que vous avez à me servir [1]. »

Aussi mortifié en tout le reste que dans sa nourriture, il évitait avec grand soin tout ce qui ressentait la sensualité et la recherche ; il prenait simplement les habits que ses domestiques lui donnaient, sans vouloir l'un plutôt que l'autre ; et, lorsqu'il vint à l'abbaye de Sixt, il refusa de se servir des draps fins et délicats qu'on était allé chercher pour lui à deux lieues de distance, et s'en fit donner de grossiers qui étaient à l'usage de la communauté [2]. Il ne se chauffait presque jamais, et endurait gaiement les plus grands froids, comme les plus grandes chaleurs. Dans ses voyages, il bravait la pluie, la neige, les vents, les injures de l'air ; et, arrivé dans les hôtelleries, il souffrait, sans faire jamais aucune plainte, d'être mal logé, mal nourri, et de manquer de beaucoup de choses, répétant gracieusement sa parole chérie : « Je ne suis jamais « mieux que quand je ne suis pas bien. »

Il dormait peu, ne perdait jamais le temps, ne connaissait ni le jeu ni l'ennui. Jamais il ne prenait la récréation que quand la condescendance au plaisir des autres ou aux ordonnances du médecin l'y engageait. Mais alors aussi il était gracieux et aimable pour les autres autant qu'il était sévère pour lui-même. « Quand je lui rendais visite, raconte M. de Belley [3], « il avait soin de me divertir après le travail de la prédication ; lui-même me menait promener en bateau sur le beau « lac d'Annecy, ou dans les beaux jardins qui sont sur ses « agréables rivages ; et, quand il me venait voir à Belley, il « ne refusait point de semblables divertissements, auxquels « je l'invitais ; mais jamais il ne les demandait ni ne s'y por-

1 *Esprit de saint François de Sales*, part. V^e^, sect. v.
2 *Dép. de Zoënos.*
3 *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. xxvi.

« tait de lui-même. » Si quelquefois il allait se promener dans la campagne pour raison de santé, il utilisait sa promenade en conversant avec les paysans qu'il rencontrait, entrant dans leurs cabanes et recevant d'un air content ce que lui offrait leur simplicité hospitalière.

Souvent il prenait la discipline jusqu'au sang[1], estimant que ce n'était pas acheter trop cher à ce prix la chasteté, « cette vertu noble, disait-il, qui tient nos âmes blanches « comme les lis, pures comme le soleil, qui consacre nos « corps, nous donne la facilité d'être tout à Dieu, et nous per- « met de dire à Notre-Seigneur : Mon cœur et ma chair tres- « saillent de joie en votre bonté, pour laquelle je renonce à « tout autre plaisir. » Mais il avait grand soin de tenir cette mortification secrète, choisissant, pour frapper ainsi durement son corps, le temps de la nuit où il croyait n'être pas entendu, et cachant si bien sa discipline pendant le jour, qu'on ne la découvrit qu'après sa mort. Le valet de chambre lui-même n'en eut que le soupçon, fondé sur un reste d'eau rougeâtre et teinte de sang qu'il trouva au fond de l'aiguière de son maître, qui y avait lavé l'instrument tout sanglant[2].

Cette mortification, tout austère qu'elle paraît, le cédait cependant à une autre qu'il s'était imposée, et qui consistait à tenir constamment tout son extérieur dans cette modestie, cette décence, cette honnêteté si parfaites dont nous avons parlé précédemment; elle le cédait surtout à sa mortification intérieure, vrai martyre par lequel il immolait en lui tout l'homme à Dieu. Il plaçait au-dessus de tout dans son estime cette dernière mortification qui renferme le sacrifice de l'esprit et du jugement, de la volonté et de l'amour-propre; et il avait coutume de dire qu'une once de celle-ci vaut mieux que plusieurs livres de celle-là[3]. Une sœur de la Visitation

[1] *Dép. de sainte Chantal,* art. 28, p. 77.

[2] *Esprit de saint François de Sales,* IVe part., sect. XXI.

[3] *Ibidem,* XVe part., sect. X. — XVIIe part., sect. XXIV. — Xe p., sect. I. — XVIIIe part., sect. VIII.

voulait faire beaucoup de mortifications corporelles : « Contentez-vous, lui dit-il, des mortifications attachées à l'observance ponctuelle de la règle : le démon ne demande pas « mieux que d'accabler le corps pour le rendre inhabile aux « exercices réguliers ; il y a de la présomption à aspirer à la « perfection par une autre voie que ses compagnes : la divine « Providence vous fournira bien assez d'occasions de vous « mortifier si vous êtes fidèle à les embrasser ; soyez seulement prompte à suivre les mouvements de l'esprit de Dieu[1]. » C'était là aussi à quoi il s'appliquait lui-même.

Il mortifiait son esprit en lui interdisant toutes les vaines imaginations, toutes les pensées inutiles ou étrangères qui font perdre le temps, dissipent l'âme, dégoûtent du travail et des choses sérieuses, exposent la vertu et deviennent la source de mille distractions dans la prière, comme de mille tentations dans le service de Dieu ; et ce que nous avons dit de son recueillement habituel en est une preuve frappante.

Il mortifiait son jugement en évitant l'entêtement dans ses idées, l'opiniâtreté dans ses sentiments. C'était une chose remarquable que toujours il préférait le jugement des autres au sien, à moins qu'il ne s'agit de matières où il devait, comme évêque, se prononcer et parler, car alors il prenait le parti qu'il estimait le meilleur ; et, ferme ensuite, inébranlable comme une colonne, il ne savait pas céder.

Il mortifiait sa volonté en se pliant constamment à ce qu'il jugeait être le bon plaisir de Dieu et l'ordre de la Providence, sans tenir aucun compte de ses goûts ni de ses répugnances, ni de ses désirs ni de ses aversions. Il recevait chaque jour un grand nombre de lettres, dont quelques-unes étaient de douze à quinze pages, souvent très difficiles à lire ; il s'assujettissait à répondre à tout, et, quand on lui disait qu'il se donnait trop de peine : « Qu'importe? répondait-il ; pendant que je fais cela,

[1] *Vie de la mère Anne-Marguerite Clément.*

« je ne suis pas obligé de faire autre chose[1]. » Toute sa vie, remarque un auteur contemporain[2], n'était qu'un exercice continuel d'obéissance : il se conformait avec empressement aux moindres désirs de ses supérieurs, qui étaient, dans l'ordre ecclésiastique, le Pape, le nonce de Turin, l'archevêque de Vienne, son métropolitain; et, dans l'ordre civil, le duc de Savoie. Il condescendait, avec une déférence plus touchante encore, aux volontés non seulement de ses égaux les évêques, avec lesquels il se trouvait en rapport, mais même de ses inférieurs et de ses domestiques, toutes les fois que le devoir et la prudence le permettaient. C'était chose merveilleuse de voir comment il se laissait conduire par ces derniers dans les choses indifférentes. « Tous les jours, écrivait-il à sainte Chan-« tal[3], j'apprends à ne point faire ma volonté et à faire ce « que je ne veux pas... » Et c'était dans cette immolation continuelle de sa volonté propre, dans ce renoncement aux désirs même les plus naturels, que le saint évêque plaçait toute la vertu : « Peu importe au démon, écrivait-il à une de « ses pénitentes[4], que vous déchiriez votre corps, pourvu que « vous fassiez votre propre volonté; il ne craint pas l'austé-« rité, mais l'obéissance; aucune austérité ne vaut le sacrifice « de votre volonté toujours soumise et continuellement obéis-« sante... Oh ! que de jeûneurs et de jeûneuses se sont perdus ! « mais d'obéissants, pas un et pas une. Le misérable Pharisien « jeûnait deux fois la semaine et périt; le Publicain n'avait « point jeûné et fut justifié[5] : l'obéissance est tout devant « Dieu... Ne désirez donc point être autre chose que ce que « vous êtes : de quoi sert de bâtir des châteaux en Espagne,

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 492.
[2] Le P. la Rivière, p. 430 et suiv.
[3] Lettre DCCVII^e. — *Esprit de saint François de Sales,* part. III, sect. XLVII.
[4] Lettre CDXCVIII^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. VIII.
[5] Le P. la Rivière, p. 581.

« puisqu'il vous faut habiter en France [1]?... Pour moi, je ne « sais que le refrain du cantique de l'Agneau; quelques-uns « peuvent le trouver un peu triste, mais qu'il est harmonieux « et doux au cœur! *Mon Père, qu'il me soit fait, non comme « je veux, mais comme vous voulez.* Oh ! qu'à jamais nos cœurs « soient unis au sien et nos volontés à son bon plaisir [2]! »

Plus fidèle encore à mortifier ses inclinations et son caractère, il regardait ce point comme le cachet de la vraie vertu, et avait coutume de dire que, sans la mortification qui change le caractère, plie les inclinations, « on peut être fort dévot et « fort méchant : fort dévot si on prie beaucoup, si on fait « des exercices de piété, si on a la foi, la miséricorde, la « patience; et fort méchant si, avec tout cela, on a de « l'orgueil, de l'envie, de la haine et autres vices sem- « blables. »

Enfin il ne mortifiait pas moins énergiquement cet amour-propre qui porte à se rechercher soi-même en toutes choses, et à fuir tout ce qui gêne, à satisfaire ses goûts et à reculer devant ses répugnances. Il nous apprend lui-même qu'il fit une guerre continuelle aux penchants déréglés de son cœur, et à ses vivacités naturelles, jusqu'à ce qu'il en fût venu à bout. « Il est, disait-il avec sa candeur ingénue, deux passions qui « m'ont beaucoup coûté à détruire, savoir : l'amour et la co- « lère. » Il triompha de l'amour en lui donnant le change et l'appliquant tout entier à Dieu ; il triompha de la colère *en tenant son cœur à deux mains*, comme il le disait quelquefois, pour contenir l'impétuosité de son humeur [3], et ce fut là ce qui lui valut tant de grâces, conformément à sa parole chérie, que « celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles « attire davantage les inspirations surnaturelles [4] ». « Long-

1. Lettre DCCLXXX^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVe part., sect. XXV.

2 *Ibid.*, XVIIIe part., sect. VII.

3 *Ibid.*, V^e part., sect. XXIX.

4 *Ibid.*, X^e part., sect. I.

« temps, dit sainte Chantal, il eut à lutter contre ses passions, « mais à force de générosité il les surmonta tellement, qu'elles « lui obéissaient comme des esclaves, et à la fin il n'en parais- « sait presque aucune trace. » Dieu avait si bien rangé toutes ses inclinations selon la raison et la loi de l'Évangile, qu'il ne faisait aucune action qui ne fût accompagnée de quelque vertu chrétienne, et il avait si bien vidé son cœur de toute affection terrestre, qu'il put dire en vérité [1] : « Je veux peu de « choses ; ce que je veux, je le veux fort peu ; je n'ai presque « point de désirs, et, si j'étais à renaître, je n'en aurais point « du tout. Si Dieu venait à moi, j'irais aussi à lui ; s'il ne ve- « nait point à moi, je me tiendrais là, sans rien demander ni « rien refuser, sans m'amuser à aucun désir, sinon à vouloir « ce que Dieu veut. »

C'était là la doctrine que le saint évêque inculquait le plus souvent à ses chères filles de la Visitation : « Il faut, leur di- « sait-il [2], renoncer à tout, d'abord aux biens extérieurs, comme « les maisons et propriétés, les parents, amis et connaissances ; « puis aux biens du corps, comme la santé, la beauté, les aises « et jouissances des sens ; puis aux biens imaginaires qui dé- « pendent de l'opinion d'autrui et s'appellent gloire, honneur, « réputation ; enfin aux biens du cœur, qui sont les consola- « tions spirituelles : il faut remettre tout cela entre les mains « de Notre-Seigneur, pour en disposer comme il lui plaira, et « le servir sans ces biens comme avec ces biens ; et ces renon- « cements se doivent faire non par mépris, mais par abnéga- « tion pour le seul et pur amour de Dieu. Jamais, ajoutait-il, « on n'arrivera à la perfection, tant qu'on aura affection à « quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, quand ce « ne serait qu'une pensée inutile ; et on ne saurait croire « combien cela porte de mal à une âme... Nos affections « sont si précieuses, puisqu'elles doivent toutes être em-

[1] Entretien XXIe.
[2] Entretien VIIIe.

« ployées à aimer Dieu, qu'il faut prendre garde de ne pas
« les loger en des choses inutiles, et une faute, pour petite
« qu'elle soit, faite avec affection, est plus contraire à la
« perfection que cent autres faites par surprise et sans af-
« fection. »

CHAPITRE XVII

SA PATIENCE

Bien différent des hommes du monde, François de Sales mettait son bonheur dans la souffrance. « Souffrir, disait-il, « est presque le seul bien que nous puissions faire en ce « monde ; car rarement faisons-nous quelque bien que nous « n'y mêlions quelque mal. Et puis Notre-Seigneur n'est ja- « mais si proche de nous que lorsque nous souffrons avec « patience pour son amour. Il veille sur nous quand nous nous « reposons en paix sur son sein, et nous fait tirer avantage de « nos tribulations... » « Bienheureux sont les crucifiés [1] ! une « once de souffrance vaut mieux qu'une livre d'action [2]... Il « nous faut souvent immoler notre cœur à l'amour de Jésus « sur l'autel de la croix, en laquelle il immola le sien pour « l'amour de nous. La croix est la porte royale pour entrer au « temple de la sainteté : qui en cherche ailleurs n'en trouvera « jamais un seul brin [3]. En ce monde, notre partage est sur « la croix ; en l'autre, il sera dans la gloire. »

On lui parlait un jour d'une personne chargée de beaucoup de croix et d'afflictions : « Oh ! que cette chère âme est heu- « reuse, répondit-il, d'avoir à souffrir quelque chose pour « Notre-Seigneur, qui a choisi la croix pour fondement de son « Église et favorise tous ceux qui la portent ! Puisque cette

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 31. — *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. I.

[2] Lettre DCCVII[e]. — *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. XVIII.

[3] *Ibid.*, XVII[e] part., sect. X.

« personne n'a plus que peu de temps à vivre, il est bon que « ce peu de temps soit employé à la souffrance... Aimons nos « croix, disait-il aux âmes affligées[1]; elles sont toutes d'or, « vues avec les yeux de l'amour; et, bien que Notre-Seigneur « y soit comme mort entre les clous et les épines, il s'y trouve « un assemblage de pierres précieuses qui nous composeront « une couronne de gloire, si nous portons courageusement « celle d'épines... Vivez donc joyeuse entre les épines de la « couronne du Sauveur; et, comme un rossignol dans son « buisson, chantez : Vive Jésus[2]! Le temps des afflictions et « contradictions est le temps de la belle moisson, où l'âme « recueille les plus riches bénédictions du ciel et pratique les « plus belles vertus[3]; un jour de ce temps est plus profitable « que six d'un autre temps. Comme les meilleurs vins crois- « sent entre les pierres, les plus fortes vertus naissent entre « les afflictions[4], et jamais l'amour de Notre-Seigneur ne se « pratique mieux que parmi les croix. Dire : Vive Jésus! sur le « Thabor, saint Pierre encore tout grossier en a bien le cou- « rage; mais dire : Vive Jésus! sur le Calvaire, cela n'appar- « tient qu'à la mère et au disciple que Jésus aimait. Le cœur « qui aime ne peut s'empêcher d'aimer et d'accepter suave- « ment les traits que la main de Dieu décoche sur lui[5]. Soyons « donc à jamais attachés à la croix; et que cent mille coups « de flèches transpercent notre chair, pourvu que le dard en- « flammé de l'amour de Dieu ait auparavant pénétré notre « cœur! Que cette divine blessure nous fasse mourir de sa « sainte mort, qui vaut mieux que mille vies[6]! En quoi, di- « sait-il encore[7], témoignerons-nous notre amour à Celui qui « a tant souffert pour nous, si ce n'est parmi les contrariétés,

[1] Lettre DCCCXXVe.
[2] Lettre DCCXXVIIIe.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XIe part., sect. III.
[4] Lettre LXXVIIe.
[5] Lettres DCCCXXXIIIe et DCCCXXXVe.
[6] Lettre DCXLIVe.
[7] *Dép. de Biord.*

« les répugnances et les aversions? Jetons-nous à travers les « épines des difficultés, laissons transpercer notre cœur à la « lance des contradictions, mangeons l'absinthe, buvons le « fiel, avalons le vinaigre des amertumes temporelles, puisque « c'est notre doux Sauveur qui le veut. Comme les flammes « se nourrissent entre les épines, l'amour divin s'accroît « parmi les tribulations bien mieux que parmi les contente- « ments[1]. »

L'habile maître de la vie spirituelle distinguait trois espèces de croix qu'il estimait incomparablement meilleures que toutes les autres : les premières sont celles qui nous importunent et nous déplaisent davantage par leur continuité : « Les croix qu'on rencontre dans la rue, disait-il, sont excel- « lentes, mais celles qu'on trouve à la maison valent beau- « coup mieux, parce qu'elles pèsent plus : elles valent mieux « que les cilices, les disciplines, les jeûnes et tout ce que « l'austérité a inventé. C'est là où paraît la générosité des en- « fants de la croix. » Les secondes sont celles qui se présentent d'elles-mêmes. « Voilà, écrivait-il à une personne chère[2], « une quantité de croix que vous n'avez point choisies : Dieu « vous les a données de sa main; recevez-les, baisez-les, ai- « mez-les, elles sont toutes parfumées de l'excellence du lieu « d'où elles viennent. Là où il y a moins de notre choix, di- « sait-il encore[3], il y a plus du bon plaisir de Dieu. J'aime in- « finiment mieux le mal qui nous vient de notre Père céleste « que celui qui vient de notre propre volonté. » Le saint évêque explique encore mieux sa pensée dans un de ses sermons où il commente la parole de Notre-Seigneur : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix.* « Prendre sa « croix, dit-il[4], c'est recevoir et souffrir avec une entière

[1] Lettre CCVIIIe.
[2] Lettre CLIIIe. — *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 79.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. XXIV. — XVIIe p., sect. VII.
[4] Sermon pour le jour de Saint-Blaise.

« soumission toutes les peines et contradictions, afflictions et « mortifications qui nous arrivent en cette vie, petites ou « grandes, conformes ou contraires à nos goûts, sans aucune « exception. Nous voudrions choisir nos croix, en avoir une « autre que la nôtre, porter une croix pesante qui aurait au « moins quelque éclat, plutôt qu'une croix légère qui fatigue « par sa continuité : illusion! C'est notre croix qu'il faut por- « ter, non pas une autre, et son mérite n'est pas en sa qualité, « mais en la perfection avec laquelle on la porte. Il y a sou- « vent plus de vertu à ne pas dire une parole défendue, à ne « pas lever les yeux pour un regard curieux, qu'à porter la « haire. La condescendance aux humeurs d'autrui, le doux, « mais juste support du prochain, voilà, disait-il, mes vertus « chéries : Oh! que c'est bien plus tôt fait de s'accommoder à « autrui que de vouloir plier les autres à nos humeurs et à « nos opinions! »

La troisième sorte de croix plus spécialement chère au cœur de François de Sales, c'était l'injuste persécution. On lui demandait un jour[1] quelle était, entre les huit béatitudes, celle qui lui semblait la plus excellente; on s'attendait qu'il allait répondre que c'était la seconde : *Heureux les hommes doux!* mais, contrairement à cette attente, il répondit : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice! Cette « béatitude, la dernière dans son rang, est la première dans « mon estime, et je la regarde comme le souverain bonheur « de la vie présente. Ceux qui sont injustement persécutés « portent mieux la ressemblance du Sauveur, et mènent une « vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu : ils paraissent mé- « chants et ils sont bons, morts et ils sont vivants, pauvres et « ils sont riches, fous et ils sont sages, détestés devant les « hommes, mais en bénédiction devant Dieu. »

La vie du saint évêque était de tout point conforme à ces

[1] *Esprit de saint François de Sales*. XVIII[e] p., sect. XXXIX. — XIV[e] p., sect. XXVIII.

belles doctrines. Toujours on le voyait se prêter de bonne grâce aux importunités de ceux qui voulaient lui parler, sans jamais manifester aucune peine d'être continuellement dérangé au milieu de ses plus graves occupations. Il voyait tous ces contre-temps dans la Providence qui les permettait ou les ordonnait, et il les acceptait avec amour sans rien perdre de la sérénité de son âme ni de son visage.

Cet homme si bon eut des ennemis et des persécuteurs qui le contrarièrent, qui censurèrent ses actions les plus saintes, lui adressèrent des reproches acerbes ou des paroles désobligeantes, Dieu, sans doute, le permettant ainsi pour faire éclater la vertu de son serviteur; et à tous ces assauts il n'opposa que des reparties aussi pleines de foi que d'aménité, qui révélaient en lui une âme vide de tout fiel et de toute aigreur : « Il faut, disait-il, avoir pitié de la faiblesse humaine. Que « deviendrions-nous si Dieu nous traitait sans pitié? Les per« sécutions sont des parcelles de la croix de Jésus-Christ; il « n'en faut pas laisser perdre la moindre partie[1]. »

Un jour, un créancier vint lui demander le payement d'une somme considérable dont il s'était fait caution pour un gentilhomme de ses amis qui, étant à l'armée, ne pouvait pas venir payer sa créance : le saint évêque lui remontra avec toute la douceur possible que, la fortune du gentilhomme étant bien supérieure à la créance, il n'y avait aucun péril de perdre ni le capital ni l'intérêt, et le conjura d'avoir patience jusqu'à son retour. Le créancier ne veut point entendre raison; il crie, il tempête, il veut être payé à l'instant : « Eh « bien, dit François, je ne vous demande que le temps de lui « écrire et d'avoir sa réponse, et vous serez payé. — Je ne « veux point attendre, reprit l'autre; j'entends être payé au« jourd'hui même. — Monsieur, dit le saint évêque avec une « incroyable mansuétude, auriez-vous bien le courage, au lieu « de me nourrir comme mon ouaille, de m'ôter le pain de

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. xv.

« la bouche! Je n'ai que petitement ce qu'il faut pour mon « entretien; je n'eus jamais devant moi la somme que vous « me demandez. Me voulez-vous discuter avant le principal « débiteur? Je vous abandonne tout ce que j'ai, jusqu'à mes « meubles, vous pouvez les vendre; je vous demande seule-« ment de m'aimer pour Dieu et de ne point l'offenser par « colère, haine et scandale : faites ainsi et je serai content. « — Eau bénite de cour que tout cela, » reprend le créancier; et il tonne, se fâche, vomit mille injures. « Monsieur, « dit François avec sérénité, je vais faire toutes les diligences « possibles pour vous satisfaire; mais je veux que vous sachiez « que, quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais « de l'autre aussi affectueusement que mon meilleur ami. » Le saint évêque écrivit promptement au gentilhomme, qui vint payer sa dette; et le créancier, confus de sa faute, retourna demander pardon à François, qui l'accueillit à bras ouverts, et l'aima depuis avec une tendresse particulière, l'appelant son ami reconquis[1].

D'autres fois le saint prélat aimait mieux opposer aux injures le silence : « Car, disait-il, je ne connais point de meil-« leur remède parmi les contradictions que de ne point parler, « de n'en faire aucun semblant et de se conserver dans une « grande douceur à l'égard de celui qui nous a blessés. Pour « peu qu'on dise, l'amour-propre en dit toujours trop et laisse « échapper des paroles si mal digérées, qu'on a le cœur dans « l'amertume pendant tout le reste du jour. Quand on ne dit « mot, qu'on sourit de bon cœur et qu'on laisse passer le « mauvais vent, on étonne la colère, on déconcerte l'indis-« crétion et on a longtemps le cœur en joie[2]. »

La patience du saint évêque fut à l'épreuve des maladies comme à celle des injures. Cet homme, d'une constitution si saine, eut à supporter, vers ses dernières années, beaucoup

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. VII.
[2] P. Binet, *Quel est le meilleur gouvernement?* p. 196.

d'infirmités corporelles; et, au milieu de ses douleurs, on le vit toujours calme et résigné : jamais un mot de plainte, jamais un air de tristesse ou de contrariété. Il estimait que Dieu lui faisait une grande grâce en lui envoyant des souffrances, parce que, disait-il, « ne faisant pas beaucoup de « pénitence volontaire, il est bon que j'en fasse un peu de la « nécessaire [1]. » Écoutons M. de Belley sur ce sujet : « Tous « ceux qui l'ont vu malade, dit-il, racontent des merveilles « de sa douceur et de son indifférence dans les souffrances. « C'était au milieu des douleurs une patience mêlée de tant « d'amour et de douceur, qu'on ne l'entendait jamais former « le moindre désir qui ne fût conforme à la volonté de Dieu; « il ne regrettait en aucune façon les services qu'il eût pu « rendre à Dieu et au prochain dans la santé. Il voulait souf- « frir parce que tel était le bon plaisir divin. Il sait mieux « que moi, disait-il, ce qu'il me faut. Qu'il fasse ce qui est « agréable à ses yeux. O Dieu! que votre volonté se fasse, et « non pas la mienne. Oui, Père céleste, je le veux, puisqu'il a « été trouvé bon devant vous; oui, Seigneur, je le veux, que « votre loi et votre volonté soient à jamais gravées dans mon « cœur. » A la demande s'il voudrait prendre une médecine, boire quelque potion, être saigné, il répondait : « Faites ce « qu'il vous plaira; Dieu m'a mis en la disposition des méde- « cins. » Et en conséquence il acceptait tout ce qu'on voulait avec une simplicité d'obéissance incomparable. Si on l'interrogeait, il disait tout simplement son mal, sans l'exagérer par des plaintes excessives, ni le diminuer par dissimulation, estimant le premier une lâcheté, le second une duplicité; et, quoique la partie inférieure de son âme fût sous le pressoir de la douleur, la sérénité de la partie supérieure brillait sur son visage, surtout en ses yeux, au milieu des nuages de la souffrance [2]. Convaincu, comme il l'écrivait à sainte Chantal,

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 411.

[2] *Esprit de saint François de Sales,* V^e^ part., sect. XXII. — XIIe part., sect. II. — XVIIe part., sect. XIV.

qu'en souffrant on sert Dieu plus parfaitement qu'en agissant, persuadé d'ailleurs que ses souffrances étaient peu de chose auprès de ce qu'il méritait, auprès surtout de ce que Notre-Seigneur avait enduré pour lui, il ne voulait jamais demander sa guérison : « Jamais, disait-il[1], je n'aurais le courage de « prier Notre-Seigneur de guérir mon mal de tête par le mé- « rite de celui qu'il endura dans son chef adorable, de guérir « mon mal d'yeux par le mérite de ses yeux souffrants sur la « croix, et de me rendre la santé en considération de ses « douleurs, comme s'il n'avait souffert qu'afin que nous ne « souffrissions plus. » Le saint évêque cachait même ses infirmités, et les portait debout tant qu'il le pouvait, disant que le lit n'était fait que pour les grosses maladies; et, lorsque le mal le forçait à garder le lit, il recevait avec un air gracieux et reconnaissant les bons offices de tous ceux qui le servaient, prenait sans répugnance tous les remèdes, comme tous les aliments qu'on lui présentait; et, s'oubliant en quelque sorte lui-même, il ne songeait qu'à Dieu et à ses serviteurs : à Dieu pour se recueillir en lui et dans la méditation des biens éternels, à ses serviteurs pour compatir à la peine que leur donnait le soin de sa personne.

Ce n'était pas qu'il ne sentît en son âme une vive opposition à la souffrance; mais il la maîtrisait par un effort de vertu, et pratiquait excellemment ce qu'il racontait lui-même d'un autre : c'était une personne très malade; il s'approche d'elle, loue sa constance, exagère ses douleurs, admire son courage, son silence, son bon exemple : « Ah! mon père, « reprit-elle[2], que dites-vous-là? Vous ne voyez pas les ré- « voltes de ma nature, tout y est en désordre et sens dessus « dessous; si je m'écoutais, je crierais et me dépiterais, je « murmurerais et maudirais; mais Dieu bride mes lèvres « avec un frein qui fait que je n'ose me plaindre sous les coups

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVII[e] part., sect. XI. — Lettre DCCXXVIII[e].

[2] *Ibid.*, VII[e] part., sect. III.

« de sa main, que j'ai appris par sa grâce à aimer et hono-
« rer. Je suis comme ce prophète que l'ange portait par
« un cheveu; ma patience ne tient qu'à un petit filet, et, si
« Dieu ne m'aidait, je serais perdue. — Ah! dit le saint prélat,
« lorsqu'il se fut retiré, voilà la vraie patience chrétienne,
« non seulement courageuse, mais humble et aimante; et
« n'allez pas le lui dire, de peur qu'elle n'en conçoive de la
« vanité qui gâterait en elle toute l'économie de la grâce,
« dont les eaux ne coulent que dans les vallées de l'humi-
« lité. »

CHAPITRE XVIII

SON ÉGALITÉ D'AME

C'était un spectacle merveilleux que l'égalité d'âme dans laquelle se tenait invariablement le saint évêque de Genève; jamais on ne le vit ni désolé par la contradiction, ni abattu par la tristesse, ni emporté par la joie, ni entraîné par la précipitation. Toujours maître de son cœur et de ses passions, il avait, parmi les affaires les plus fâcheuses comme parmi les plus agréables, toujours le même calme de visage et de manières, de sorte qu'on disait de lui qu'il était aussi tranquille et aussi doux, aussi modeste, aussi présent à Dieu et à soi en chacune de ses actions qu'à l'autel même[1]. A la cour et dans les sociétés les plus bruyantes où il était obligé de se trouver, il était le même qu'à la Visitation et au milieu des plus saints Religieux. Parmi les variétés de situation il ne variait pas; les changements se faisaient autour de lui, mais non en lui, et il savait être également saint partout, traverser les milieux les plus profanes, sans s'en laisser jamais profaner. Partout et toujours, même modestie et même douceur, même affabilité, même égalité d'âme et de maintien, même attention à plaire à Dieu et à rendre la vertu aimable aux autres[2].

Quelles que fussent les peines qui traversèrent sa vie, jamais un instant sa patience ne fut ébranlée, sa sérénité troublée, sa paix altérée[3]. « Ce prélat, disait le cardinal de Bérulle,

[1] *Dép. de Moccand et de la mère de Chaugy.*
[2] Le P. la Rivière, p. 465.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. XVI.

« a une paix imperturbable. » Et, en effet, tous ses traits, toutes ses paroles, toutes ses façons de faire, ne respiraient que la paix, et rien au monde, n'était capable de l'émouvoir ni de le troubler : « Quand l'univers, disait-il, serait boule-« versé sens dessus dessous, il ne faudrait pas se troubler, « parce que l'univers ne vaut pas la paix de l'âme. »

« Le médecin, écrivait-il dans un dérangement de santé « qu'il éprouva[1], m'a ordonné le repos : j'ordonne aussi vo-« lontiers ce remède, la tranquilité ; en prenant ce repos cor-« porel, j'ai pensé au repos spirituel que nos cœurs doivent « prendre en la volonté de Dieu... » « Je vis, il y a quelque « temps, disait-il gracieusement à madame de Chantal[2], une « fille qui portait un seau d'eau sur la tête, au milieu duquel « elle avait mis un morceau de bois : je voulus savoir pour-« quoi, et elle me dit que c'était pour arrêter le mouvement « de l'eau, de peur qu'elle ne s'épanchât. Donc, dorénavant, « me dis-je, il faut mettre la croix au milieu de nos cœurs « pour arrêter les mouvements de nos affections par ce bois, « afin qu'elles ne s'épanchent pas ailleurs aux inquiétudes et « aux troubles. » « Soyons tout à Dieu, écrivait-il encore[3], « parmi tant de tracas que la diversité des choses mondaines « nous présente, nous ne pouvons mieux témoigner notre « fidélité qu'entre les contrariétés : la solitude a ses assauts, « le monde a ses tracas ; partout il faut avoir bon courage, « puisque partout le secours du ciel est prêt à ceux qui ont « confiance en Dieu et qui, avec humilité et douceur, implo-« rent sa paternelle assistance : gardez-vous bien de laisser « convertir votre soin en troublement et inquiétude. Tout em-« barquée que vous êtes sur les vagues et parmi les vents de « plusieurs tracas, regardez toujours au ciel et dites à Notre-« Seigneur : O Dieu ! c'est pour vous que je vogue ; soyez mon

[1] Lettre CLX^e.
[2] Lettre CLV^e.
[3] Lettre DCCXLVIII^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIe part.. sect. XXXIV.

« guide et mon nocher. Puis consolez-vous par la pensée que, « quand nous serons au port, les douceurs que nous y au- « rons effaceront les travaux pris pour y aller. Or nous y al- « lons parmi tous ces orages, pourvu que nous ayons le cœur « droit, l'intention bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu et « en lui toute notre confiance. La vraie vertu ne se nourrit « pas dans le repos extérieur, non plus que les bons pois- « sons dans les eaux croupissantes des marais. » C'était dans ce même esprit de paix et d'abandon à la Providence que le saint évêque disait à madame de Chantal, en parlant du dessein de fonder l'ordre de la Visitation : « S'il ne plaît pas à « Dieu que nos projets réussissent, cela ne me plaît pas « non plus, et il ne faut pas pour cela perdre le sommeil d'une « heure. »

Un jour qu'on venait de le traiter indignement, madame de Chantal, présente à la scène, lui demanda ce qu'il avait ressenti dans un moment si pénible à la nature : « Jamais « plus de paix, » répondit-il. Un autre jour, voyant un de ses domestiques entrer en vivacité : « Monsieur Michel, lui dit- « il en riant, ne vous troublez pas ; une once de paix vaut « mieux que cent livres de richesses[1]. » On le dérangeait à chaque instant dans ses occupations et ses exercices de piété ; les affaires lui tombaient en masse ; des contradictions venaient se mettre au-devant de ses desseins et de ses volontés ; des esprits bizarres et mal faits, incapables d'entendre raison, contestaient avec lui sur les points les plus clairs ; et, au milieu de tous ces contre-temps, pas la moindre variation dans ses manières ou le ton de sa voix. Selon que la charité le demandait, il quittait avec calme ses exercices spirituels, ceux-là mêmes qui lui étaient les plus chers, « parce que, disait-il, « il faut s'attacher inviolablement à Dieu seul, mais non point « aux moyens particuliers de le servir. » Une personne qui souffrait de violentes douleurs de tête se plaignait à lui de ne

[1] *Dép. de Michel Favre.*

pouvoir plus se livrer à la méditation : « Il faut vous en sevrer, « lui répondit-il [1], faisant au double des oraisons jaculatoires « d'acquiescement au bon plaisir de Dieu, qui vous envoie cet « empêchement à la méditation pour vous unir plus solide- « ment à lui par l'exercice de la sainte et tranquille résigna- « tion. Que nous importe que nous soyons avec Dieu d'une « façon ou d'une autre, puisque nous ne cherchons que lui, « et que nous ne le trouvons pas moins dans la mortification « que dans l'oraison? » Il suivait les affaires une à une, s'appliquant à chacune, comme si aucune autre ne l'avait précédée ou ne devait la suivre, et il accueillait toutes les contradictions avec une suavité incomparable. « Depuis quelque « temps, écrivait-il un jour, je suis tout plein de traverses et « de secrètes contradictions, qui sont survenues à ma tran- « quillité; mais elles me donnent une si douce et si suave « paix que rien plus, et me présagent le prochain établisse- « ment de mon âme en Dieu ; ce qui est l'unique passion de « mon cœur [2]. »

Il ne voulait point qu'on s'empressât en rien. « Il vaut « mieux, disait-il [3], faire peu et bien. Ce n'est pas par la mul- « tiplicité des choses que nous faisons que nous avançons en « la perfection, mais c'est par la ferveur avec laquelle nous « les faisons [4]. La dévotion est une ferveur douce, tranquille, ju- « dicieuse ; mais l'empressement en est la ruine. C'est un bouil- « lonnement indiscret, turbulent, qui démolit en pensant édi- « fier, arrache au lieu de planter. Hâtez-vous tout bellement, « disait-il encore ; assez tôt si assez bien. A chaque jour suffit « son mal. Qui entreprend deux besognes en même temps ne « réussit en aucune : c'est vouloir enfiler plusieurs aiguilles à « la fois. » « Soyez soigneux de tout ce que vous avez à faire,

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. XVIII.
[2] *Ibid.*, X[e] part., sect. XXXIV.
[3] *Ibid.*, VI[e] part., sect. IX. — VIII[e] p., sect. XVIII. — X[e] p., sect. XII. — XVI[e] part., sect. XXXVI. — XVIII[e] part., sect. VI.
[4] *Ibid.*, XIV[e] part., sect. XXIV.

« disait-il encore[1], mais ne soyez point empressé. Toute sorte « d'empressement trouble la raison et le jugement, et nous « empêche de bien faire la chose à laquelle nous nous empres- « sons. Les pluies qui tombent doucement fécondent la terre; « les torrents la ravagent. »

Il blâmait fort ceux qui, dans les conversations, précipitent leurs paroles sans réflexion, et voulait qu'on parlât peu et bien avec une âme calme et toujours égale. Mais c'était surtout aux personnes chargées de la conduite ou du gouvernement des autres qu'il prescrivait ce grand calme : « Le soin le plus « parfait, disait-il[2], est celui qui se rapproche le plus du soin « que Dieu a de nous, qui est un soin plein de tranquillité et « de quiétude, qui en sa plus grande activité n'a pourtant « nulle émotion, et étant un se fait tout à toute chose; » et ces principes étaient la règle de sa conduite. « Sa coutume, « dit un de ses historiens[3], était de ne se point précipiter, « d'achever les affaires l'une après l'autre, et d'appliquer « paisiblement à chacune toute son attention, comme s'il n'eût « eu autre chose à penser. »

Cette égalité d'âme si merveilleuse prenait sa source dans son humilité et sa mortification : son humilité, qui, plaçant sa confiance en Dieu, non point en lui-même, et l'élevant au-dessus de tous les jugements des hommes, de leurs critiques comme de leurs louanges, lui donnait l'âme la plus hardie, la plus généreuse, la plus capable de grands et nobles desseins; sa mortification, qui, lui apprenant à compter pour rien toutes les considérations de fortune et de bien-être, de parents ou d'amis, de grands ou de puissants, lui faisait embrasser tous les travaux, poursuivre toutes les œuvres utiles à travers les contradictions de toute espèce, avec une assurance et un calme imperturbables, sans que jamais rien pût le faire dévier, dès qu'il s'agissait de remplir un devoir, sans que son

[1] *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., ch. x.
[2] Lettre DCCXXIIe.
[3] Le P. la Rivière, p. 523.

âme calme, le regard fixé sur Dieu seul, perdît rien de son égalité et de sa paix [1]. Aussi disait-il en parlant de l'égalité d'âme : « Notre premier mal, c'est que nous nous estimons « nous-mêmes : s'il nous arrive quelque péché ou imperfection, « nous voilà étonnés, troublés, impatients, parce que nous « pensions être quelque chose de bon, de résolu, de solide ; « et partant, quand nous voyons qu'il n'en est rien, que nous « avons donné du nez en terre, nous nous troublons, chagrins « et mécontents de nous être trompés sur notre compte. Si « nous savions qui nous sommes, au lieu de nous ébahir de « nous voir à terre, nous nous étonnerions de pouvoir de« meurer debout un seul jour, une seule heure. S'il nous faut « avoir patience avec tout le monde, c'est premièrement avec « nous, qui nous sommes plus importuns à nous-mêmes que « nul autre [2]. N'excusez ni accusez qu avec mûre considéra« tion votre pauvre âme, disait-il [3], de peur que, si vous l'ac« cusez sans fondement, vous ne la rendiez insolente ; et que, « si vous l'accusez légèrement, vous ne lui abattiez le courage « et ne la rendiez pusillanime. Efforcez-vous de faire par« faitement ce que vous ferez, et quand ce sera fait, n'y « pensez plus ; mais pensez à ce que vous avez à faire, allant « simplement dans la voie de Dieu, sans tourmenter votre « esprit. Il faut haïr vos défauts, non d'une haine de dépit et « de trouble, mais d'une haine tranquille, les voir avec pa« tience et les faire servir à vous abaisser vous-mêmes dans « votre propre estime [4]. Regardez vos fautes, continue-t-il, « avec plus de compassion que d'indignation, plus d'humilité « que de sévérité, et tenez votre cœur plein d'un amour doux, « paisible et rassis [5]. »

[1] Le P. la Rivière, p. 464.

[2] Lettre DCCLXXXIIe.

[3] Lettre DCCXXIIIe. — *Esprit de saint François de Sales,* XVIIe part., sect. XX.

[4] Lettre CLXVIIe.

[5] Lettre CVIIe. — *Esprit de saint François de Sales,* XVIIe p., sect. XIX.

« Notre second mal, c'est que nous nous aimons nous-« mêmes : si nous n'avons pas des consolations et des goûts « sensibles, nous voilà en tristesse [1]; si nous rencontrons « quelques difficultés dans nos justes desseins, nous voilà « empressés à les combattre avec inquiétude, parce que nous « aimons nos consolations, nos aises et nos commodités. Nous « ne voudrions que du sucre au service de Dieu, et nous ne « regardons point Jésus prosterné en terre, suant sang et eau « par l'effet de sa désolation intérieure... Nous refusons de « comprendre que, comme les confitures sèches sont les meil-« leures [2], ce qu'on fait dans la sécheresse est plus méritoire « devant Dieu que ce qu'on fait dans la consolation... Être « bonne servante de Dieu, dit-il ailleurs [3], ce n'est pas être « toujours consolée, toujours en douceur, sans aversion ni « répugnance au bien : car, à ce compte-là, ni sainte Paule, « ni sainte Angèle, ni sainte Catherine de Sienne, n'auraient « pas bien servi Dieu ; être servante de Dieu, c'est être chari-« table envers le prochain, avoir en la partie supérieure une « inviolable résolution de suivre la volonté de Dieu, avoir une « très humble humilité et simplicité pour se confier en Dieu « et se relever autant de fois qu'on fait de chutes, s'endurer « soi-même en ses abjections et supporter tranquillement les « autres en leurs imperfections. » « Ma chère fille, écrivait-il « à sainte Chantal [4], Dieu ne veut pas que vous ayez la jouis-« sance de votre foi, de votre espérance et de votre charité, « sinon pour vous en servir dans la pure nécessité : vous les « avez pourtant et en fort bon état ; mais vous êtes comme « un enfant privé par son tuteur du maniement de tous ses « biens. Que nous sommes heureux d'être ainsi sevrés et tenus « de court par ce céleste tuteur ! C'est à nous à adorer l'ai-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X[e] part., sect. XXIV.
[2] *Ibid.*, III[e] part., sect. LI. — XVI[e] part., sect. LXIV et XLIV.
[3] *Ibid.*, XV[e] part., sect. XXI. — XVI[e] part.
[4] Lettre CCLV[e].

« mable Providence en nous jetant entre ses bras. Non, Sei-
« gneur, je ne veux point de la jouissance de ma foi, de mon
« espérance et de ma charité, sinon pour vous dire en vérité,
« quoique sans goût et sans sentiment, que je mourrais plutôt
« que de quitter ma foi, mon espérance et ma charité. Sei-
« gneur, si tel est votre bon plaisir que je n'aie nul plaisir
« dans la pratique des vertus, j'y acquiesce de toute ma vo-
« lonté... Nous arrive-t-il quelque peine, ajoute le saint
« évêque, il faut la recevoir avec une soumission calme au
« bon plaisir de Dieu. Nous arrive-t-il quelque sujet de joie,
« il faut le recevoir paisiblement et modérément, sans pour
« cela tressaillir. Faut-il fuir le mal, il faut que ce soit paisi-
« blement et sans nous troubler; autrement, en fuyant, nous
« pourrions tomber et donner à l'ennemi le loisir de nous
« tuer. Faut-il faire le bien, il faut le faire paisiblement; au-
« trement, nous ferions beaucoup de fautes en nous empres-
« sant. Il faut même ne s'arrêter qu'au bien que Dieu veut;
« autrement, encore que ce que nous désirons soit bon, le
« désir en serait mauvais, parce qu'il ne serait pas selon la
« volonté de Dieu, qui ne veut pas de nous cette sorte de
« bien, mais une autre [1]. Êtes-vous frappé du nombre de vos
« imperfections, il ne faut pas vous en troubler : car il n'y a
« rien qui les conserve plus que l'inquiétude et l'empresse-
« ment de les ôter. Enfin, êtes-vous en butte aux tentations [2],
« il ne faut pour cela ni s'inquiéter ni changer de posture :
« c'est le diable qui va partout autour de votre esprit, fure-
« tant pour voir s'il pourrait trouver quelque porte ouverte.
« Il faisait comme cela avec Job, avec saint Antoine, sainte
« Catherine de Sienne et une infinité de bonnes âmes que je
« connais, et avec la mienne qui ne vaut rien et que je ne
« connais pas. Faut-il se fâcher pour cela? Laissez-le se mor-
« fondre, tenez toutes les avenues bien fermées, et il se las-

[1] Lettre DLXVII[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales,* XVI[e] part., sect. XXI.

« sera enfin; ou, s'il ne se lasse pas, Dieu lui fera lever le « siège. C'est bon signe qu'il fasse tant de bruit et de tem- « pête autour de la volonté; c'est signe qu'il n'est pas de- « dans. Gardez-vous bien de savoir mauvais gré à votre cœur « de ces fâcheuses pensées qui lui sont tout autour : car le « pauvret n'en peut mais, et Dieu même ne lui en sait aucun « mauvais gré : au contraire, sa divine sagesse se plaît à « voir que ce petit cœur va tremblotant à l'ombre du mal « comme un petit poussin à l'ombre du milan, qui va volti- « geant au-dessus : recourons à la croix, embrassons-la de « cœur, demeurons en paix à l'ombre de ce saint arbre : il « est impossible que rien nous souille, tant que nous avons « une vraie résolution d'être tout à Dieu [1]. Il ne se faut donc « point effaroucher dans les tentations, ains demeurer en « une gaie et douce résignation au bon plaisir de Dieu. Les « tentations ne pouvant rien ôter à la pureté du cœur qui ne « les aime point, ne les regardons pas, mais regardons fixe- « ment notre Sauveur, qui nous attend au delà de la tour- « mente; et ayons à son service un amour grand et ferme « qui ne se soucie ni du doux ni de l'amer, et ne se met en « peine que de dire sans réserve : Vive Jésus! Les tentations « ne nous troublent que parce que nous y pensons trop et que « nous les craignons trop [2]. »

[1] Lettre DCLXVIII[e].
[2] Le P. la Rivière, p. 576.

CHAPITRE XIX

DE LA VÉNÉRATION UNIVERSELLE DONT FRANÇOIS DE SALES FUT L'OBJET PENDANT SA VIE ET APRÈS SA MORT

Les grandes vertus que nous venons de décrire concilièrent à François de Sales la vénération de tous les peuples. La France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, tous les royaumes d'Europe s'accordaient dans ce même sentiment, que chacun exprimait à sa manière. Les uns l'appelaient un docteur de l'Église; les autres, un évêque des premiers siècles; tous, un saint, un apôtre, un homme de Dieu en qui l'esprit divin habitait[1]. Quand il allait par les rues et les places, on ne le regardait qu'avec admiration, comme un ange de Dieu, et on estimait une grâce digne d'envie la faveur de le voir, de l'approcher et d'être béni par lui. Parmi ceux que la distance des lieux privait de cette grâce, plusieurs en grand nombre lui écrivaient pour le consulter comme l'oracle du ciel, et l'on respectait dans sa décision la décision de Dieu même. Il n'y avait pas jusqu'aux protestants de Genève et des autres pays qui ne partageassent à son sujet le sentiment universel; et, malgré les injures dont ils essayèrent plusieurs fois de le flétrir, jamais ils ne purent trouver à redire en lui autre chose, sinon qu'il était papiste, c'est-à-dire catholique. Un ministre invectivant un jour contre le clergé catholique, une dame de sa religion le mit à ne mot dire par cette seule parole : « Monsieur, montrez-moi donc un de nos pasteurs aussi saint que

[1] *Dép. de François Favre.*

« l'évêque de Genève[1] ? » « Sans qu'il est trop affectionné à « l'Église romaine, disait un autre ministre, ce serait un « homme parfait[2]. »

Plus on l'étudiait de près et dans le détail de sa vie intime, plus on était saisi de cette haute idée de sa sainteté. François Favre, son valet de chambre, conservait avec religion toutes ses dépouilles, ses vieux habits, son linge, ses chapeaux, ses chaussures; et, comme on lui demandait ce qu'il en voulait faire : « C'est, répondit-il, que je prévois qu'un jour tout « cela sera des reliques, et, quoiqu'on les ménage, il n'y en « aura pas assez pour tous ceux qui seront empressés d'en « avoir[3]. » Sainte Chantal, qui connaissait mieux encore le fond de cet homme angélique, raconte qu'elle l'avait en telle vénération, que, quand elle recevait de ses lettres, elle ne les ouvrait et ne les lisait qu'à genoux; elle les baisait par respect et en regardait tout le contenu comme provenant de l'esprit de Dieu[4]. « Un jour, dit-elle, il m'échappa de le qualifier « de saint dans une de mes lettres; il m'en reprit, me disant « que l'Église ne m'avait point donné le pouvoir de canoniser. « Mais, ajoute-t-elle, tout ce que j'ai connu de cette sainte « âme est tout à fait au-dessus de ce que j'en puis dire, et je « n'estime pas qu'aucune langue humaine puisse raconter « tout ce que Dieu avait mis de vertu dans ce saint prélat... « Notre-Seigneur n'avait rien oublié pour la perfection de « cette âme que sa main puissante et miséricordieuse s'était « elle-même formée. Mon Dieu! oserais-je le dire, il me « semble que ce saint évêque était une image vivante en « laquelle Jésus-Christ s'était peint; car véritablement l'éco- « nomie de cette sainte âme était tout à fait surnaturelle « et divine, et je ne suis pas seule en cette pensée : quantité « de gens m'ont dit que, quand ils voyaient ce bienheureux,

[1] Dom Jean de Saint-François, p. 508.
[2] *Ibid.*, p. 509.
[3] *Recueil de la mère Greffier*, p. 22.
[4] *Dép. de sainte Chantal*, art. 51.

« il leur semblait voir Notre-Seigneur en terre. » Saint Vincent de Paul parlait de saint François de Sales comme sainte Chantal. M. de Belley raconte[1] qu'il lui dit un jour, à Paris, que rien ne lui rappelait tant la manière de vivre de Notre-Seigneur, durant sa vie mortelle, que la contenance angélique du saint évêque de Genève, et qu'on pouvait dire de lui qu'il était non seulement revêtu, mais tout rempli de Jésus-Christ.

Après la mort du saint prélat, l'explosion de vénération fut bien plus remarquable encore et plus universelle. Le modeste mausolée élevé à sa mémoire dans l'église de la Visitation, devint un lieu de pèlerinage, où la foule accourut de toutes parts apportant des offrandes en or et en argent, des lampes, des cœurs et autres symboles de vénération; les fidèles se pressaient pour y prier; les prêtres y affluaient pour offrir le saint sacrifice près du corps du bienheureux; et depuis le matin jusqu'à midi l'autel était constamment occupé. Ses lettres, ses livres, ses habits, tout ce qui avait été à son usage fut recueilli pieusement comme autant de reliques. Son portrait se répandit de toutes parts; le duc de Savoie lui-même voulut l'avoir dans sa chambre et aimait à le saluer avec un religieux respect. Il n'y eut pas jusqu'aux hérétiques de Genève qui ne rendissent hommage à sa mémoire. Le ministre Turretin dit publiquement qu'il fallait avouer que « M. de « Sales aurait été l'homme le plus parfait et le plus accompli « du monde, s'il n'eût été si affectionné à la religion romaine. » Et l'on sut par le baron de Châteauvieux, qui vivait au milieu des Genevois, qu'ils convenaient que, si leur secte leur permettait d'honorer quelqu'un comme saint, ils auraient moins de répugnance à rendre un culte religieux à cet homme qu'à tout autre dont il soit parlé depuis les apôtres[2].

Au milieu de cette vénération universelle, la France, que

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. I.
[2] *Dép. du seigneur de Charmoisy et de François Favre.*

François de Sales avait tant aimée, ne resta point en arrière; la piété de ses fidèles l'invoqua comme un saint, et ses évêques ne furent que les organes du sentiment général lorsque, dans l'assemblée du clergé de 1625, ils adressèrent au pape Urbain VIII une lettre collective pour demander la béatification du serviteur de Dieu : voici cette lettre, beau monument de la piété de l'épiscopat français [1].

Très saint Père,

I. Après avoir baisé les pieds de Votre Sainteté, nous avons l'honneur de lui représenter qu'il a plu à Dieu, il y a quelques années, d'appeler à lui le révérendissime François de Sales, d'heureuse mémoire, évêque de Genève. Il a vécu parmi nous, et nous avons vu briller en lui toutes les vertus, avec une harmonie si parfaite, qu'elle portait plusieurs personnes à l'imiter, en attirait un grand nombre à la véritable foi, et ravissait tout le monde d'admiration. Enfin, ce généreux athlète, épuisé de travaux, a quitté ce lieu de sueurs et de combats, pour aller (nous en avons la douce confiance) jouir dans le ciel du divin repos, et y recevoir de la main du juste juge la couronne de gloire.

II. La France, en le perdant, a témoigné par ses regrets combien elle le chérissait, et elle témoigne encore plus, par sa vénération pour lui, la grande opinion qu'elle a de sa sainteté. Tous les Français désirent sa canonisation. Nous unissons aujourd'hui, en qualité de pasteurs, nos prières aux désirs des fidèles, et nous espérons que notre démarche sera bien reçue de Votre Sainteté.

III. Nous savons, très saint Père, que vous êtes le seul sur la terre qui puissiez permettre d'élever des temples en l'honneur des personnes mortes dans le Seigneur, et nous vous supplions de permettre que nous recourions publiquement à la puissante intercession de celui qui, pendant sa vie, nous a donné tant de charitables secours.

IV. Si nous demandons à Votre Sainteté qu'il lui plaise proposer

[1] Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, t. II; pièces justificatives, p. 133. — On peut y lire le texte latin; nous ne donnons ici que la traduction.

à la vénération du monde chrétien les vertus de ce grand homme, on ne peut pas dire qu'il y ait de la témérité dans notre demande, ou de la précipitation dans notre culte. C'est notre frère, dont une grande partie de la vie s'est passée sous nos yeux. Nous l'avons vu exceller en piété, en douceur, en sainteté; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes qui lui gagnaient les cœurs, ou plutôt qui les gagnaient à Jésus-Christ. Le témoignage sincère que nous en rendons à Votre Sainteté est un devoir que la charité nous impose. Pourrions-nous en rejeter l'accomplissement sans sacrilège, ou le différer sans manquer à la piété?

V. Oui, nous l'avons vu, ce vénérable évèque, aussi petit à ses propres yeux par son humilité, qu'il était grand par sa dignité aux yeux de l'univers; nous l'avons vu allier en sa personne une affabilité charmante à un rare savoir, et une admirable modestie à une éloquence sublime; il ne fallait que le voir pour être porté à la vertu; il ne fallait que l'entendre pour être embrasé du divin amour.

VI. Toutes les fois qu'il montait en chaire pour annoncer la parole de Dieu (ce qu'il a fait très souvent et en plusieurs endroits, surtout à Paris), on voyait un concours d'auditeurs si prodigieux, que les plus grandes églises ne pouvaient les contenir, et ils étaient pour la plupart si touchés, qu'ils fondaient en larmes, détestaient les désordres ou la tiédeur de leur vie passée, et y renonçaient sans délai. Tel était l'effet ordinaire de ses sermons. Aussi était-il partout en si grande réputation, qu'on s'empressait de venir des pays les plus éloignés pour l'entendre, et quelquefois même uniquement pour le voir.

VII. Il traita toujours durement son corps, et n'usa jamais de ménagement à son égard, malgré ses souffrances continuelles; en sorte que, quoiqu'il succombât souvent sous le poids des fatigues, il n'interrompait point pour cela ses laborieuses occupations; et il était au comble de la joie quand la multitude de ses saintes œuvres, ne lui laissant pas un moment de repos, lui fournissait sans cesse les occasions de faire une ample moisson de mérites.

VIII. Lorsque enfin il eut terminé ses jours à Lyon, et que la nouvelle d'une si grande perte se fut répandue dans toute la France, elle y excita des regrets si vifs et si universels, qu'il n'y eut personne, pour peu que ce fût un cœur sensible à la piété, qui ne gémît, comme

s'il eût perdu son propre père, non que l'on fût jaloux du bonheur de l'homme de Dieu, que tous regardaient comme un bienheureux; mais parce qu'on se voyait privé de celui dont on avait éprouvé, en tant d'occasions, la charité compatissante et secourable, et qu'on ne pouvait point encore implorer publiquement son intercession auprès de Dieu, parce qu'on n'en avait pas obtenu l'autorisation du saint-siège.

IX. C'est cette autorisation, très saint Père, que tous les peuples demandent avec ardeur, surtout les habitants de Paris, qui ont eu si souvent le bonheur d'entendre ses prédications, d'admirer son éloquence et de ressentir l'onction de ses discours; et ceux de la ville de Lyon, chez qui se conserve son cœur, aussi frais et aussi vermeil que s'il était encore vivant, sans qu'on puisse y remarquer la moindre tache, la moindre ride, la moindre flétrissure, signe vénérable de la pureté de l'âme et de l'intégrité des mœurs de ce grand homme.

X. Nous espérons, très saint Père, que vous vous rendrez aux prières de notre assemblée et aux vœux unanimes de nos peuples, en ne différant pas de le déclarer bienheureux selon la puissance de votre juridiction, qui s'étend jusqu'au ciel, afin que ce qui a été jusqu'ici l'objet d'une opinion universelle acquière, par votre décision, le degré de certitude nécessaire pour autoriser un culte public.

Donné à Paris, dans l'assemblée générale du clergé, le mardi 19 du mois d'août 1625.

Vos très humbles et très dévoués fils, les Cardinaux de la sainte Église romaine, les Archevêques, Évêques et Ecclésiastiques qui composent l'assemblée du clergé de France.

Le clergé de France ne s'en tint pas à cette première demande; il réitéra ses sollicitations le 11 août 1630, le 12 janvier 1656, le 2 septembre 1660, et le 15 juin 1661, comme en font foi les différentes lettres rapportées dans les procès-verbaux de ses assemblées générales, tant il avait à cœur la glorification du saint évêque.

CHAPITRE XX

MIRACLES PAR LESQUELS DIEU RÉVÉLA AU MONDE LA SAINTETÉ DE FRANÇOIS DE SALES

L'enthousiasme général qui portait tous les cœurs vers l'évêque de Genève n'était pas seulement l'effet de ses hautes vertus; il était produit bien plus encore, et surexcité chaque jour davantage, par les nombreux miracles qui attestaient à tout l'univers l'incontestable sainteté de l'homme de Dieu.

La mère de Chaugy, supérieure de la Visitation, interrogée sur ce point sous la foi du serment, dans le procès de béatification du saint évêque, y fit cette remarquable déposition : « Les miracles, dit-elle [1], que Dieu a opérés par notre véné-« rable fondateur, soit à son tombeau, soit en divers autres « lieux, sont en si grand nombre, que j'ai vu, par les rela-« tions fidèles de divers pays, qu'il a ressuscité trente-sept « morts, guéri dix-neuf sourds-muets, deux lépreux, vingt « aveugles, cent deux paralytiques, quatorze goutteux, trente-« quatre atteints de maux d'yeux irrémédiables, cinquante-« deux attaqués d'ulcères incurables, cinquante et un estro-« piés, dix-neuf épileptiques, treize hydropiques et trente-sept « frénétiques. Ajoutez à cela dix personnes délivrées d'un « péril imminent de naufrage, quatre-vingt-sept femmes qui « ont fait d'heureuses couches après l'avoir invoqué dans un « danger manifeste de mort, plus de six mille personnes gué-« ries de fièvres pestilentielles, et plusieurs bourgs et villages

[1] *Procès de canonisation,* t. V, p. 823.

« préservés de la peste dans le temps où ce fléau régnait en « Savoie.

« J'ai eu entre les mains les relations de tous ces miracles « et je sais qu'il y en a eu, outre ceux-là, un grand nombre « d'autres, mais dont la relation n'a pas été écrite. »

Entre tant de prodiges, nous rapporterons seulement en abrégé les sept miracles que mentionne la bulle de canonisation, en priant le lecteur de se souvenir que, comme le prouvent les actes du procès encore existants, chacun de ces miracles a été constaté par les enquêtes les plus sévères et les plus minutieuses, avec le nom, le lieu, le temps, les témoins, toutes les circonstances des faits, et qu'ainsi la notoriété publique les a constatés à l'époque même où ils ont été allégués solennellement en preuve de la sainteté du serviteur de Dieu.

Le premier de ces miracles fut la résurrection de Jérôme Genin[1]. C'était un enfant de quinze ans, placé par ses parents chez le curé des Ollières pour y apprendre la langue latine. Mécontent de son maître, qu'il trouvait trop sévère, Genin s'enfuit un matin pour retourner à la maison paternelle. Arrivé aux bords de la rivière de Fer, ordinairement peu considérable et facile à traverser sur les planches jetées d'une rive à l'autre, mais alors prodigieusement gonflée et débordée par suite de la fonte des neiges, il hésita quelques instants s'il tenterait un passage aussi périlleux; enfin il se met à genoux, fait vœu d'aller, s'il réussit, entendre la messe au tombeau de François de Sales, se relève et s'avance. Arrivé au milieu de la rivière, les ondes qui mugissent l'épouvantent, la tête lui tourne, il tombe sur les planches qui vacillent, et de là dans la rivière. Il crie par trois fois : *Bienheureux François de Sales, sauvez-moi!* renouvelle son vœu et disparaît englouti par les flots. Son frère François, qui l'accompagnait, court tout en pleurs au village d'Aunay, distant d'un quart de lieue, et ra-

[1] *Procès de canonisation*, IIIe vol., p. 367 et suiv.

conte aux habitants l'affreux malheur qui vient d'arriver. Un habile plongeur vient aussitôt avec toute la population du village pour chercher le corps du noyé; il essaye en plusieurs endroits de la rivière et ne trouve rien. Enfin, à quatre heures de l'après-midi, c'est-à-dire huit heures après l'accident, il trouve le cadavre et l'amène sur le rivage. C'était quelque chose de hideux à voir : le corps était plein d'eau jusqu'à la gorge, tout meurtri par le choc des pierres contre lesquelles les vagues l'avaient jeté; le visage était noir et livide, la bouche pleine de sang et de sable. On délibéra si on l'enterrerait aussitôt; mais on jugea convenable de remettre la cérémonie au lendemain, pour y inviter le curé des Ollières. Ce curé n'eut pas plus tôt appris la triste nouvelle, qu'il accourut dès le soir même. Désolé, à la vue du cadavre qui déjà semblait en putréfaction et répandait une odeur fétide, il se met à genoux et fait vœu de célébrer, pendant neuf jours, la messe près du tombeau de François de Sales, si Dieu, pour la gloire de son serviteur, rappelle cet enfant à la vie. On prie pendant la nuit près du défunt, qui avait été transporté dans une grange voisine; et le lendemain, vers onze heures du matin, on va faire la levée du corps, près duquel on ne restait déjà qu'avec peine, tant il sentait mauvais. Mais, ô prodige! pendant qu'on chantait le psaume d'usage pour cette cérémonie, l'enfant lève le bras et s'écrie : O bienheureux François de Sales! Le curé interrompt son chant, s'approche et entend celui qui, depuis vingt-six heures, était mort, lui crier d'une voix forte : *Le bienheureux François de Sales m'a ressuscité!* On apporte aussitôt des vêtements; le mort se lève et se montre à tous plein de vie. Cependant il lui restait encore des douleurs de ses meurtrissures; il alla à Annecy prier au tombeau du saint évêque, et, ses douleurs disparaissant tout à coup, il se trouva dans un état parfait de santé, reprit ses études, et devint dans la suite docteur en théologie.

Le second miracle fut la guérison subite d'un aveugle-né de la paroisse d'Arit, dans les Bauges, nommé Claude Mar-

mot[1]. Au témoignage de trois médecins d'Annecy, cet aveugle n'avait aucun vestige d'œil humain, et à la place de l'organe visuel étaient deux petites pellicules, blanches comme la neige, sans aucune apparence de prunelle. On l'apporta au tombeau du serviteur de Dieu, et on y fit, pour sa guérison, une neuvaine de prières. Le neuvième jour, au moment où l'on faisait toucher l'endroit de ses yeux au mausolée, il s'écria tout transporté de joie : *Mon Dieu! je vois, il me semble que je suis en paradis.* Et depuis ce moment, en effet, il fut complètement guéri.

La guérison de Péronne Évraz, de la paroisse de Sallanches, ne fut guère moins remarquable. Paralytique de naissance, elle avait les jambes tellement desséchées, qu'on n'y voyait que les os et la peau, et en même temps si faibles, si flexibles, qu'elles se repliaient à volonté jusque par-dessus les épaules, sans pouvoir, en aucune manière, la soutenir debout. Le père, désolé d'une infirmité que les médecins déclaraient incurable, fit vœu de visiter le tombeau du saint évêque, d'y faire dire une messe et d'y faire brûler un cierge. Il vient donc à Annecy, et, au même instant où il accomplissait son vœu, la paralytique, à Sallanches, se levait de son lit en s'écriant qu'elle était entièrement guérie; et depuis ce temps-là, en effet, elle ne ressentit plus aucune faiblesse dans les jambes.

Comme la précédente, Claude Julliard, de la paroisse de Mieussy, paralytique de naissance[2], n'avait pu, jusqu'à l'âge de dix ans, se soutenir un seul moment sur ses pieds. Sa mère, sur le conseil d'une de ses parentes, l'apporta au tombeau du serviteur de Dieu, pour y demander sa guérison. Dès le second jour de sa visite à ce tombeau vénéré, l'enfant se leva tout d'un coup sur ses jambes, devenues fermes et solides; et la guérison fut si complète, qu'il put faire à pied une grande partie du chemin d'Annecy à Mieussy.

[1] *Procès de canonisation*, Ve vol., p. 524 et suiv.
[2] *Ibid.*, IVe vol., p. 13 et suiv.

Plus célèbre encore que tout ce que nous avons dit, fut la résurrection de Françoise de la Pesse, fille de François de la Pesse, seigneur de Viallon, conseiller du duc de Savoie. Cette enfant, âgée de neuf ans, emportée par le désir d'aller cueillir des fleurs sur l'autre bord de la rivière de Thioux, qui baignait le jardin où elle s'amusait seule, s'était avancée imprudemment sur la planche mal assurée, destinée à servir de moyen de passage. Au milieu de la rivière, grossie par la fonte des neiges, s'étant baissée pour relever son gant tombé à ses pieds, elle avait perdu l'équilibre, et s'était noyée. Sa mère, à cette nouvelle, avait recommandé sa fille au saint évêque de Genève, et lui avait voué un cœur d'or s'il la lui faisait recouvrer. Après des recherches empressées le long de la rivière, on avait reconnu au fond de l'eau son cadavre couché à la renverse, le visage découvert et les jambes enlacées dans les herbes du lit de la rivière. Retirée par un habile nageur à la suite de plusieurs tentatives sans succès, après être demeurée plus de deux heures dans une eau glaciale, les médecins constatèrent, par plusieurs expériences, qu'il n'y avait plus en elle aucun reste de vie, et qu'elle était bien vraiment morte. Malgré cette décision, la pieuse mère ne perdit pas confiance, et, prosternée à deux genoux, elle pria de toute son âme, répétant ce cri de foi : « Bienheureux François de Sales, rendez-moi ma fille ! »

Pendant qu'elle priait ainsi, trois dames de ses amies entrèrent dans la chambre où était le corps de la défunte pour le voir encore une fois avant de l'ensevelir; et, à leur grande surprise, voilà que tout à coup l'enfant ouvre les yeux, joint les mains, s'assied sur son lit, et, fort étonnée d'entendre tout le monde crier au miracle, demande ses habits pour se lever, disant qu'elle avait très bien dormi. La mère, informée du prodige, accourt, tombe à genoux, renouvelle son vœu d'offrir un cœur d'or au tombeau du saint évêque; aussitôt les meurtrissures du visage jusqu'alors encore tout enflé et tout livide disparaissent; l'enfant recouvre sa première beauté avec une

fraîcheur de vie et de santé parfaite, qui se conserva si bien, qu'elle vécut de longues années, et entra dans l'ordre de la Visitation, où elle fut un modèle de piété.

Outre les cinq miracles que nous venons de rapporter, la commission en constata deux autres du même genre, la guérison subite de deux hommes perclus de naissance : nous en taisons les détails, pour ne pas grossir notre ouvrage par un récit de faits qui n'ajouteraient rien à l'édification du lecteur.

CHAPITRE XXI

CANONISATION DE FRANÇOIS DE SALES

Aussitôt après la mort de l'évêque de Genève, madame de Chantal, mieux informée que personne de la sainteté du serviteur de Dieu, témoin d'ailleurs des miracles sans nombre qui s'opéraient chaque jour à son tombeau, entreprit de provoquer des informations juridiques sur la vie et les miracles du bienheureux. Jean-François de Sales, cédant facilement à sa prière, délégua dom Juste Guérin pour cette grave affaire; et, le 22 mai 1624, celui-ci, heureux d'une mission qui allait si bien à son cœur, commença, assisté de plusieurs collaborateurs, à procéder aux informations, se transportant avec un zèle infatigable dans tous les lieux qui avaient été le théâtre des vertus et des miracles du saint évêque. Cette enquête révéla tant de prodiges de sainteté, qu'on crut devoir en référer au Souverain Pontife pour obtenir des commissaires apostoliques qui vinssent sur les lieux constater les faits. Madame de Chantal, pour mieux éclairer le Saint-Siège sur la sainteté du serviteur de Dieu, engagea le père de la Rivière, Religieux de l'ordre des Minimes, à écrire sa Vie, et détermina dom Guérin à faire le voyage de Rome pour plaider lui-même la cause qui l'intéressait si fort. Celui-ci, après être resté à Rome toute l'année 1626 pour poursuivre cette affaire, obtint enfin du Saint-Siège l'introduction de la cause et la nomination de trois commissaires apostoliques pour faire l'enquête officielle. Ce furent l'archevêque de Bourges, l'évêque de Belley et Georges Namus, docteur de Louvain. Ces commissaires com-

mencèrent leurs travaux à Annecy en 1627, et entendirent plus de cinq mille témoins, tant sur les vertus que sur les innombrables miracles de l'homme de Dieu. Le 4 août 1632, après avoir recueilli toutes ces dépositions, ils procédèrent à l'ouverture du tombeau, et trouvèrent le corps sans lésion ni altération, les vêtements intacts et seulement entachés d'une couleur jaunâtre procédant de l'humidité du lieu.

En 1634, dom Guérin retourna à Rome en compagnie de dom Maurice, pour y porter toutes les pièces du procès et en hâter l'examen. Les jansénistes ayant ourdi plusieurs intrigues pour mettre obstacle à la béatification, il crut tous ses efforts inutiles pour le moment, et en repartit le 17 mai 1636, après avoir consigné les pièces du procès dans les archives du Vatican.

En 1644, l'avènement d'Innocent X à la papauté ayant fait concevoir l'espérance de la reprise de la cause, on envoya, en 1647, un nouveau procureur qui obtint la tenue de deux congrégations, la préparatoire et la générale; et tout s'arrêta là jusqu'à la mort de ce Pape en 1655 : alors monta sur le trône pontifical, sous le nom d'Alexandre VII, le cardinal Chigi. Ce cardinal, lorsqu'il était encore jeune, avait consulté François de Sales sur son entrée dans l'état ecclésiastique : ce pieux évêque, après avoir dit la messe pour obtenir les lumières du ciel, l'avait assuré que Dieu l'appelait à cet état, et que, s'il était fidèle à ne point rechercher les dignités, il posséderait les plus considérables de l'Église. « Et moi, monsieur de Sales, « dit le jeune Chigi, je vous assure que, si je suis Pape, je « vous canoniserai [1]. » En effet, Alexandre VII donna ordre

[1] Cette anecdote, racontée par Cotolandi et quelques autres historiens, a été contestée comme chose impossible. Car, dit-on, le cardinal Chigi naquit à Sienne, en 1598, et, par conséquent, avait tout au plus deux mois lors du dernier voyage de saint François de Sales à Rome. A cette objection on peut répondre que, si l'entrevue entre le jeune Chigi et saint François de Sales n'a pu avoir lieu à Rome, elle a pu avoir lieu ou à Milan, en 1613, ou à Turin, en 1622, lors du dernier voyage que

qu'on travaillât à la cause du saint évêque et qu'on y procédât avec la dernière rigueur, afin que tout l'univers sût bien que cette canonisation était une œuvre non de faveur, mais de justice sévère. Le 26 avril 1655, trois décrets furent rendus, et on espérait toucher prochainement au terme, lorsqu'on reconnut un vice essentiel de formes, qui obligea à recommencer tout le procès à nouveaux frais. Et telle fut la fin de la seconde poursuite du procès.

La troisième poursuite, qui aboutit à la béatification du serviteur de Dieu, commença au mois de janvier 1656. Les évêques du Puy, de Belley et de Maurienne, désignés comme commissaires apostoliques, vinrent à Annecy reprendre les informations sur les vertus et les miracles du saint prélat, ouvrirent de nouveau son sépulcre et n'y trouvèrent plus les chairs intactes; mais, en compensation, il s'en exhala de suaves odeurs que les médecins déclarèrent ne pouvoir être que surnaturelles, et qui, se répandant de toutes parts, pénétrèrent tous les assistants d'un saint respect et de la plus tendre dévotion. Pendant qu'à Rome comme à Annecy, on travaillait avec ardeur à la poursuite de ce procès, qui intéressait si vivement tous les cœurs, un malheureux, pour entraver l'affaire, jeta dans le consistoire un billet diffamatoire portant que le saint évêque n'était pas baptisé. L'imputation était fausse; on le savait, mais on ne pouvait le prouver, parce que les registres de la paroisse de Thorens avaient été brûlés avec l'église. Heureusement Dieu fit qu'on en trouva deux preuves, la première dans un papier découvert aux archives du château de Sales; la seconde dans le témoignage d'un paysan de Thorens, attestant avec serment avoir souvent ouï dire à son père qu'il avait eu l'honneur de sonner les cloches au baptême de M. de Sales.

La peste qui survint ralentit la marche du procès. Enfin, en

le saint fit dans ces deux villes. Le jeune Chigi avait quatorze ans quand le saint vint à Milan et vingt-trois quand il vint à Turin. A l'un ou l'autre de ces deux âges, il a pu rencontrer le saint évêque et le consulter.

1658, toutes les informations et pièces de procédure, faites à Annecy, furent envoyées à Rome; en 1659, le procès fut déclaré valide et en bonnes formes; dispense fut accordée par le Pape des treize années qui restaient à s'écouler pour compléter les cinquante ans d'usage entre la mort et le décret de béatification. Le 28 décembre 1661, la béatification fut annoncée par un bref pontifical, et célébrée avec pompe onze jours plus tard. Le 2 octobre 1662, Alexandre VII recueillit en consistoire les suffrages des cardinaux, patriarches, archevêques et évêques pour la canonisation, et enfin le 19 avril 1665, après de nouvelles enquêtes et de nouvelles discussions, le bienheureux François de Sales fut solennellement canonisé par le bref d'Alexandre VII, dont nous donnons ici la traduction.

ALEXANDRE VII, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

Que ceci soit en perpétuelle mémoire.

Quoique l'Église catholique, semblable à une ville forte défendue par des remparts invincibles et par des vaillants guerriers, ne redoute pas les insultes des puissances infernales, elle est néanmoins principalement soutenue, après les mérites du Rédempteur, par le secours que lui fournit continuellement la sainteté des serviteurs de Dieu. Car, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte, on ne saurait dire combien la bonne odeur de leurs vertus produit dans l'Église de merveilleux fruits de salut. C'est pourquoi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, nous a montré d'une manière ineffable la voie du salut, non seulement par sa doctrine, mais encore par ses actions, faisant servir à cette fin l'alliance merveilleuse de sa double nature en une seule personne. Avait-il quelque doctrine à enseigner? *Ma doctrine*, disait-il, *n'est pas la mienne, mais celle de mon Père qui m'a en-*

voyé. Proposait-il quelque chose à pratiquer? *Je vous ai donné l'exemple*, disait-il, *afin que vous agissiez de la même manière que j'ai agi à votre égard.* C'est pourquoi nos prédécesseurs, dirigés par le Saint-Esprit, ont introduit dans l'Église la louable coutume de placer la sainteté dans un lieu éminent, afin qu'elle ne soit pas comme une lampe cachée sous le boisseau, mais que, semblable à un flambeau placé sur le chandelier, elle jette un vif éclat devant les hommes, et leur représente la lumière auguste qui a dit, en parlant d'elle-même : *Je suis la lumière du monde, quiconque me suit ne marche point dans les ténèbres.* Ils ont voulu que la sainteté brillât aux yeux des hommes, afin de les attirer de la vénération à l'imitation, et de les diriger et conduire par un chemin frayé aux immortelles délices de la céleste et triomphante Jérusalem. Oui, quoi qu'en puisse dire l'impiété, il serait également contraire aux règles de la bienséance et à celles de la justice de ne pas rendre après leur mort un culte religieux à des hommes qui, par la sainteté de leur vie et par la prédication de l'Évangile, ont bien mérité de la république chrétienne.

A ces causes, et conformément à l'ancienne coutume des Souverains Pontifes, après avoir invoqué le Seigneur et avoir conféré avec nos vénérables frères. Nous avons, par l'inspiration divine, décrété de mettre au nombre des noms que l'Église catholique révère celui de François de Sales, évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, et qui de nos jours a été l'appui de l'Église et un antidote contre le poison des hérésies.

I. François naquit le 21 du mois d'août de l'an de grâce 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie et le diocèse de Genève; il fut régénéré au même lieu sur les fonts sacrés du baptême. La piété, qui n'était pas moins héréditaire dans sa maison que la noblesse du sang, lui fut inspirée dès le berceau. Dans son enfance, on ne le vit point courir après les frivolités dont s'amuse cet âge; mais, poussé par l'esprit de piété, et comme pour préluder à la sainteté angélique qui devait éclater en lui, il passait une partie de son temps au milieu de petits autels qu'il avait dressés et ornés. Sa charité le rendait si sensible à la misère des pauvres, que, s'il n'avait pas de quoi les soulager, il fondait en larmes.

II. A mesure qu'il croissait en âge, on voyait croître en lui la piété et la sagesse. Il partageait son temps entre l'étude et la prière;

il n'allait point courir dans les places publiques, mais sa joie était d'aller visiter les temples du Seigneur. Il fuyait les mauvaises compagnies, et ne fréquentait que des personnes de qui il pût recevoir et à qui il pût communiquer les semences de vertu.

III. Après avoir été fortifié du sacrement de confirmation, il s'appliqua à faire de plus amples provisions de vertu et de doctrine, afin de devenir un instrument plus propre aux vues que la grâce de Dieu pourrait avoir sur lui. Il avait reçu du ciel une âme bonne, il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

IV. Après avoir étudié les belles-lettres dans le collège d'Annecy, il apprit la philosophie et la théologie dans l'université de Paris, où il fit en même temps d'admirables progrès dans la vertu et la sainteté : car il fréquentait la congrégation établie en l'honneur de la Mère de Dieu dans le collège de la Société de Jésus : là, tous les huit jours, il nourrissait son âme du pain eucharistique; il suivait avec ferveur tous les exercices de piété, surtout ceux qui avaient pour objet le culte de la sainte Vierge, pour laquelle il avait une si grande dévotion, qu'il fit vœu de chasteté perpétuelle au pied de son image, qu'on vénère dans l'église de Saint-Étienne des Grès.

V. Fortifié par ce vœu comme par un remède salutaire, il vint à Padoue prendre des leçons de jurisprudence. Là il eut occasion d'éprouver plus d'une fois les heureux effets de son vœu : il triompha des artifices de quelques condisciples qui avaient poussé l'effronterie jusqu'à essayer de corrompre sa vertu par les charmes de quelques femmes impudiques. Il opposa à ces malheureuses une résistance invincible, et les mit en fuite en leur crachant au visage.

VI. Le cours de ses études terminé, il se rendit à Rome pour y considérer les vestiges de la piété primitive, qu'il voulait retracer dans sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles, et qu'il attira du ciel une abondance merveilleuse des grâces du Saint-Esprit pour élever l'édifice de sainteté commencé dès son enfance, conservé et augmenté dans le feu de la jeunesse.

VII. Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourna dans sa patrie pour y recueillir les fruits des connaissances qu'il avait acquises dans ses études. Ses espérances et celles de ses

compatriotes ne furent point vaines. L'évêque Granier, qui gouvernait alors le diocèse de Genève, eut, en le voyant, un pressentiment de l'abondante moisson que son arrivée promettait à cette Église; et, pénétré de joie, il s'écria, par un esprit prophétique, qu'il avait en lui son successeur.

VIII. Un libre et vaste champ s'ouvrit alors au zèle de François, pour travailler, comme il le désirait, au salut des âmes : car, quoique pour obéir à son père, il eût pris la charge d'avocat général, il rejeta la robe de sénateur dès qu'il eut connu qu'on voulait l'engager dans le mariage, auquel il avait renoncé par son vœu; il entra dans le sacerdoce, après avoir passé successivement par tous les degrés des saints ordres, et il fut élevé à la dignité de prévôt de la grande église d'Annecy. Conformément à la maxime qu'il avait continuellement dans la bouche et dans le cœur : *Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité,* il donna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité. Il institua pour cela la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix; il ramena dans le sein de l'Église des hérétiques d'un grand nom : et, en outre, armé du glaive de la parole de Dieu, il attaqua, par ordre de l'évêque, l'hérésie de Calvin, qui régnait dans le Chablais et les pays circonvoisins.

IX. Il est impossible d'exprimer avec quelle ardeur, quelle constance, quelle allégresse, quelle ferme confiance en Dieu, quelle inébranlable charité pour le prochain, il a combattu l'hérésie et soumis ces peuples au joug de la vraie foi.

X. On rapporte que du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs et contemplant les déplorables ravages que la religion catholique y avait soufferts de la part de l'hérésie, l'ardeur de son zèle s'enflamma au point qu'il poussa de profonds soupirs, et il ne put avoir de repos qu'il ne se fût rendu à Thonon, capitale de la province. Là, ayant levé l'étendard de la vérité, et se faisant tout à tous, il vint à bout, à force d'instructions et de patience, de relever la religion abattue et de renverser, comme un autre David, l'impiété dominante.

XI. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra, ni en aucun temps ni en aucun lieu, des affaires de la religion : toujours infatigable, jamais les obstacles ne l'étonnèrent; lorsqu'il ne pouvait les vaincre, il trouvait l'art de les éviter ou de les éluder. N'ayant pas la liberté de dire à Thonon la sainte messe,

il allait tous les jours au château des Allinges, distant de quatre milles, pour y célébrer le saint sacrifice; et, pour la même raison, il traversait chaque jour la rivière de la Drance, en rampant avec les pieds et les mains sur une pièce de bois couverte de glace.

XII. En butte aux calomnies, traité partout de perturbateur du repos public, de séducteur des peuples, d'insigne magicien, ni la crainte de l'infamie, ni les embûches qu'on lui dressa, ni les dangers de mort auxquels il fut exposé, ne purent lui faire abandonner, en aucune manière, le rétablissement de la foi catholique, qu'il avait entrepris.

XIII. Jamais il ne prit conseil de la prudence mondaine ni du respect humain; mais, se ressouvenant du conseil de l'Évangile, lorsqu'il ne pouvait pas paraître au grand jour et rendre un témoignage public à la foi, il se retirait et semblait disparaître quelques instants, pour reparaître après un peu de silence, et s'élever plus vivement que jamais contre l'hérésie. Il contenait pour un temps l'impétuosité de son zèle en se retirant dans des fours, dans de vieilles masures, dans l'horreur des sombres forêts, dans une profonde glacière; là il se cachait comme dans la tente du Seigneur, pour échapper plus aisément aux embûches des hérétiques en se dérobant à leurs regards.

XIV. De là, retournant au combat avec une sublime magnanimité, en vain avait-il des preuves manifestes qu'on en voulait à sa vie, il s'en riait, et il refusait les soldats qu'on voulait lui donner pour le défendre, en sorte que le baron d'Hermance, gouverneur du château des Allinges, l'ayant prié de ne sortir du château qu'avec une escorte, il répondit qu'il n'avait besoin que de celle des saints Anges que la Providence lui avait donnée.

XV. Et, comme le même commandant soutenait que les hérétiques devaient être domptés par la force, et lui montrait les pièces d'artillerie et la garnison de la place, en lui offrant de les mettre à sa disposition pour réprimer les hérétiques ou les ramener à de meilleurs sentiments, François fit bien voir la haute estime qu'il avait de la divine parole, en répondant qu'il n'avait point besoin de machines là où Dieu permettait qu'on pût annoncer sa parole.

XVI. Dieu ne permit pas qu'une si admirable confiance fût trompée; car des assassins, envoyés pour le perdre, l'ayant enfin trouvé, se jetèrent sur lui l'épée à la main pour le tuer; mais sa présence

d'esprit et sa douceur les désarmèrent. C'est ainsi que Dieu n'abandonne jamais les défenseurs de la foi qui s'appuient sur la confiance en la divine providence.

XVII. C'est pourquoi le serviteur de Dieu, assuré de la protection céleste par d'innombrables expériences, aima mieux poursuivre les intérêts de la Religion que d'exécuter les ordres de son père, qui lui commandait de pourvoir à la sûreté de sa vie, exposée à des embûches continuelles, et de revenir dans sa maison, où il pourrait vaquer au service de Dieu dans la sûreté et le repos.

XVIII. Au contraire, il s'appliqua à la défense de l'Église avec plus de soin et de zèle que jamais; et, comme on avait mis des obstacles à ce qu'il travaillât à la conversion des hérétiques par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs petits ouvrages de controverse, où il attaquait l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il fit tant, qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon, et que peu après il ramena à la lumière de la vérité plusieurs hommes distingués par leur science, dont l'autorité servait d'un grand appui au mensonge, et dont la conversion contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique dans ces contrées.

XIX. Au milieu de ces heureux succès, il se tint toujours dans les limites d'une sage prudence, de peur qu'en agissant avec trop de liberté il ne vînt à ruiner l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi, comme il faisait à Thonon les fonctions de curé, qu'il portait le saint Viatique aux fidèles dangereusement malades, il ne le faisait pas publiquement, pour prévenir les irrévérences que les hérétiques auraient pu commettre contre cet adorable sacrement; mais il portait la sainte hostie dans une boîte d'argent suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur la tête, enveloppé de son manteau, et sans saluer personne dans le chemin.

XX. Le bruit de son habileté à ramener les hérétiques engagea Clément VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, à lui ordonner d'entreprendre la conversion du ministre Théodore de Bèze, le plus zélé défenseur du calvinisme, et de conférer seul à seul avec lui, dans l'espérance que le retour de cette brebis au bercail de Jésus-Christ servirait à en ramener beaucoup d'autres : François s'acquitta admirablement de cette commission. Il alla à Genève au péril de sa vie, et eut plusieurs conférences avec Bèze; il lui montra si

clairement la vérité, qu'il le força de reconnaître ses erreurs. Mais, par un secret jugement de Dieu, il ne put le décider à rentrer dans le sein de l'Église, grâce ineffable dont ses péchés le rendirent indigne.

XXI. En ce temps, une cruelle contagion infesta Thonon et le pays d'alentour : elle moissonnait chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François de Sales pourvut aux besoins corporels par ses charités, et aux spirituels par ses instructions, avec tant de bonté, de persévérance et d'industrie, qu'il se fit universellement aimer et admirer; on ne pouvait comprendre comment il pouvait subvenir à tant de nécessités, surtout ayant refusé des sommes d'argent qui lui avaient été offertes par plusieurs personnes, et en particulier par l'évêque Granier.

XXII. C'est pourquoi l'évêque, poussé par tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut l'avoir pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya à Rome pour des affaires qui concernaient la foi catholique, et il pria notre prédécesseur Clément VIII de l'honorer de cette dignité. Le souverain Pontife se fit un plaisir de déférer à cette demande; il lui fit subir, selon la coutume, un examen, où François donna de telles preuves de sa doctrine, que, s'étant prosterné aux pieds du Saint-Père, celui-ci le fit relever, l'embrassa et lui adressa ces paroles : *Buvez, mon fils, de l'eau de votre citerne et de la source vive de votre puits; que vos eaux coulent au dehors, et qu'elles deviennent des fontaines publiques où tout le monde puisse se désaltérer.*

XXIII. Élevé à cette nouvelle dignité, qui donnait un surcroît d'autorité à son zèle, il se livra tout entier au soin d'augmenter la religion catholique et de diminuer l'hérésie. De retour à Annecy, il fit seul tout à la place de l'évêque absent : il établit un séminaire[1] et fonda à Thonon la Sainte-Maison où se trouvaient différentes manufactures et un magasin de marchandises, pour détourner les habitants de la ville et des lieux voisins du commerce avec les Genevois; car il n'ignorait pas combien est dangereux, pour le salut, le commerce avec les impies.

XXIV. La constance du serviteur de Dieu fut mise à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, le semeur de

[1] Ce que le Pape appelle ici séminaire n'était qu'un séminaire en germe, qui se composait de sept enfants de chœur. (Voyez t. I, p. 365.)

zizanie, avait excité la guerre entre la France et la Savoie. Les Genevois voulurent profiter de cette conjoncture pour favoriser l'hérésie, sous prétexte de porter secours à la France; ils s'emparèrent du Chablais et du bailliage de Ternier, en chassèrent les curés catholiques, et envoyèrent des prédicants de la secte de Calvin dans les bourgs et les châteaux voisins, pour semer partout le poison de l'erreur et arracher le bon grain de la vérité catholique.

XXV. François ne l'eut pas plus tôt appris, que, se souvenant de cette parole du roi-prophète : *Quand je verrais des armées entières camper contre moi, mon cœur serait sans crainte; au plus fort du combat mon espérance en Dieu sera inébranlable,* il se jeta, avec le courage que la religion inspire, au milieu des camps. On l'arrête, et, suivant l'usage de la guerre, on le conduit au commandant, le sieur de Vitry, capitaine des gardes du corps du roi. Il en fut reçu avec les plus grandes marques d'honneur, et renvoyé avec des ordres royaux qui défendaient de rien innover en matière de religion, et commandaient que, dans tous les endroits où on aurait ait des innovations, les choses fussent rétablies sur l'ancien pied.

XXVI. Non content de cette victoire, qui réparait les pertes de la religion, il en remporta une autre qui enrichit la religion des pertes de l'hérésie. Car, comme le pays de Gex était du domaine de la France, il se rendit auprès du roi à Paris, et obtint de lui des lettres patentes, qui lui permettaient de prêcher en ce pays les vérités catholiques, et il y prècha avec tant de grâce et d'efficacité, qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

XXVII. Il avait une éloquence à laquelle il était difficile de résister, et que la sainteté et l'innocence de son cœur lui avaient méritée du ciel. C'est pourquoi le roi très chrétien ne crut personne plus propre que François à gagner le cœur de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et à le faire plier sous le joug de la vraie foi, et Paul V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le délégua, quelques années après, pour terminer, en qualité d'arbitre, les différends qui étaient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Claire-Eugénie et le clergé de la Franche-Comté.

XXVIII. Mais, quoique son zèle pour les intérêts de l'Église catholique fût très ardent, il était cependant retenu et resserré pendant sa coadjutorerie, d'un côté, par l'autorité de son père, qui le rappelait sans cesse à des soins domestiques, de l'autre, par le respect

dû à son évêque, sur les fonctions duquel il craignait de paraître vouloir empiéter. La mort de l'un et de l'autre le mit en pleine liberté de suivre les mouvements de sa charité, et d'aller partout où le pousserait sa piété.

XXIX. Jouissant donc de la plénitude de son autorité, il remplit dans toute son étendue les fonctions d'un évêque. On le vit veiller avec grand soin à garantir son troupeau de la dent meurtrière des libertins et des hérétiques habitués à dresser, comme les loups, des embûches aux brebis; on le vit publier de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans le clergé, faire vivre d'une manière pieuse et édifiante tous ceux qui composaient sa maison, se proposer pour modèle les saints Pères et les plus respectables évêques de l'antiquité, tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles, surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en formant les mœurs des catholiques, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées.

XXX. Par là, et surtout pour avoir fait rentrer dans le sein de l'Église deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres calvinistes, que, poussés par la rage et la fureur, ils le firent empoisonner; mais il n'en mourut point, par un effet de la protection de la sainte Vierge, à laquelle il se recommanda.

XXXI. Un si grand danger, bien loin de refroidir son zèle, ne fit que l'animer plus que jamais à travailler au ministère de la divine parole. Ses prédications firent à Dijon, à Grenoble, à Paris et en d'autres lieux, de glorieuses conquêtes à la foi catholique; il convertit entre autres Claude Boucart, professeur public de théologie à Lausanne; François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné; Barbier et Jacques Philippe, célèbres ministres de la secte de Calvin.

XXXII. Et, pour ne laisser, relativement à ses prédications, aucun sujet de douter de la pureté de ses intentions, il refusa généreusement tout l'argent qui lui fut offert sous le titre d'honoraire, ou de témoignage d'estime, même par des princes, au point que, la duchesse de Longueville l'ayant prié d'accepter une bourse pleine d'or, il lui répondit qu'il voulait donner gratuitement ce qu'il avait reçu

gratuitement, et qu'il ne voulait d'autre récompense de la prédication évangélique que le salaire précieux promis par le maître de la vigne aux ouvriers qui la cultivent.

XXXIII. On sait qu'étant grand aumônier de Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre de cette dignité et refusa toujours, avec une grande modestie, la pension qui y était attachée, et que, cette princesse lui ayant fait présent d'un diamant très précieux, de la valeur de cinq cents écus, il le destina pour les pauvres en disant : *Ceci sera bon pour nos pauvres d'Annecy.*

XXXIV. Mais sa constance devait être mise à de plus fortes épreuves, afin de faire éclater la grandeur de sa foi. Deux choses sont surtout propres à ébranler la foi : ce sont la perte et le gain. Mais en vain le démon fit-il briller l'un et l'autre aux yeux de François. Sa foi, bien loin d'en souffrir le moindre affaiblissement, en reçut un nouveau lustre.

XXXV. Le roi de France lui fit savoir que son intention était qu'il se rendît au pays de Gex pour y conférer avec le baron de Luz, lieutenant royal au duché de Bourgogne, sur les moyens de rétablir en ce pays l'exercice public de la religion catholique. Le Rhône, qu'il fallait traverser pour aller à Gex, était alors si enflé par les pluies, qu'on ne pouvait le passer en bateau sans un danger évident de perdre la vie. Il y avait un pont à Genève, mais il fallait traverser cette ville; c'est ce que François fit avec intrépidité, sans être muni d'autres armes que la prière, sans quitter ses habits d'évêque et sans dissimuler son nom.

XXXVI. Après être resté une heure à Genève, il arriva heureusement à Gex. Des hommes impies, pour troubler l'affaire de religion qui l'y avait amené, l'accusèrent, à la cour de Savoie, d'avoir entrepris ce voyage pour traiter avec le roi de France, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie; ensuite elle trouva créance dans l'esprit du sénat, qui, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, donna un arrêt qui déclarait ses biens confisqués au profit du prince.

XXXVII. François, sans s'émouvoir, répondit qu'on se trompait en croyant que cet arrêt lui eût fait tort, qu'il ne l'envisageait que comme un avertissement que Dieu lui donnait d'être tout spirituel, puisqu'il n'aurait plus de temporel. Le sénat, touché de ses paroles, lui demanda pardon et lui rendit tous ses biens, car telle est la loi

de Dieu, que la foi rend l'homme plus respectable, à proportion de ce qu'il souffre pour elle.

XXXVIII. Si François fut insensible à la crainte des périls, il ne le fut pas moins aux attraits du gain, quoique cachés sous le spécieux prétexte du bien. Il refusa la dignité de coadjuteur de Paris, qu'on lui offrait en lui alléguant qu'un revenu plus considérable le mettrait au-dessus du besoin. Il donna pour raison de son refus cette parole de l'Écriture : *Le Seigneur me gouverne, il ne me laisse manquer de rien, c'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturage où je suis.*

XXXIX. Il n'est pas surprenant que François, ayant établi avec tant de solidité le fondement de la foi, ait élevé jusqu'au comble de la perfection un parfait édifice de sainteté, orné de toutes les vertus, et que l'Église n'hésite pas à attribuer, d'un consentement unanime, à un si grand homme les honneurs et les prérogatives des saints.

XL. Il avait un amour tendre et compatissant pour les pauvres, il en portait toujours avec lui un catalogue, et il s'appliquait surtout à soulager les pauvres honteux. Sobre dans sa nourriture, simple dans ses vêtements, il se retranchait sévèrement à lui-même toute superfluité, afin de se tenir dans une sainte économie, et d'avoir plus abondamment de quoi pourvoir à la misère des pauvres; car le caractère de la véritable charité est de se retrancher à soi-même pour ajouter à ce qu'on donne aux autres.

XLI. Ainsi il envoyait aux pauvres les mets qu'on servait sur sa table, il se dépouillait de ses habits de dessous, et même de sa chemise, pour les en couvrir; il mettait en gage sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes et même son anneau pastoral, pour ne pas laisser les pauvres dans le besoin.

XLII. Pour mettre la chasteté des pauvres filles hors de danger, il leur procurait une dot, la plus considérable qu'il pouvait. Il recevait chez lui les pèlerins et les Religieux avec une cordialité toute fraternelle.

XLIII. Sa main s'ouvrait toujours aux besoins des indigents, avec une telle abondance que, tout le pays ayant été affligé d'une cruelle famine, il ne renvoya jamais aucun pauvre sans lui faire l'aumône; il faisait distribuer une certaine quantité de blé à chacune des familles qui étaient dans le besoin. Sa bienfaisance était si grande,

qu'ayant trouvé un pauvre sourd-muet destitué de tout secours, non seulement il lui procura tout ce qui lui était nécessaire pour la vie temporelle, mais il le recueillit dans sa maison, où il se chargea lui-même de son éducation, et il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire comprendre, par signes et par gestes, les vérités du salut. Enfin sa charité a été si ardente et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'on assure qu'il a soumis à la foi catholique jusqu'à soixante-dix mille hérétiques.

XLIV. C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit des livres dont les salutaires instructions ont arrosé de leurs eaux fécondes les cœurs des hommes de toute condition, et ont produit une moisson abondante de vie évangélique.

XLV. C'est de la profonde prudence qui accompagnait cette charité que sont émanées les lois de tant de congrégations qu'il a instituées, savoir : celle du Très-Saint-Sacrement, de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, des Ermites du mont Voiron, et surtout de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie; cet ordre, qui est sous la règle de Saint-Augustin, a répandu une si vive lumière, que, dans l'espace de peu de temps, il s'est propagé jusqu'au nombre de plus de cent trente monastères.

XLVI. Enfin, ce sont les aiguillons continuels de la même charité qui pressaient jour et nuit le cœur de ce zélé pasteur à procurer de toutes ses forces le bien de son diocèse.

XLVII. Il était tout occupé à la visite de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, lorsque, après avoir célébré la sainte messe à Lyon, il fut attaqué d'une violente apoplexie; il reçut les sacrements de l'Église avec la piété et l'humilité la plus édifiante; il fit sa profession de foi, répéta souvent ces paroles : *Je ne suis qu'un serviteur inutile : que la volonté du Seigneur se fasse et non la mienne! ô mon Dieu et mon tout!* Le lendemain, fête des saints Innocents, lorsqu'en récitant les litanies on en fut venu à cet endroit : *Saints Innocents, priez pour lui*, il remit à Dieu son âme innocente, l'an de grâce 1622 et de son âge le cinquante-cinquième.

XLVIII. Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable dans ses saints, de glorifier, non seulement par la vénération et le culte des peuples, un homme d'une si grande sainteté, mais encore par un grand nombre de prodiges et de miracles, en sorte que ce charitable pasteur, si utile aux hommes pendant sa vie, a continué à leur

rendre après sa mort d'importants services. Voici quelques-uns de ces miracles qui ont été constatés par des informations publiques, faites par notre autorité et par celle de la sacrée Congrégation, et examinés avec le plus grand soin.

XLIX. Jérôme Genin s'était noyé, et l'on allait porter en terre son cadavre couvert d'un linceul et exhalant déjà une odeur fétide, lorsque tout à coup il ressuscita, remua les bras et éleva la voix pour publier les louanges de François, assurant qu'au moment de sa résurrection il lui avait apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage éclatant et plein de bonté. Cette résurrection fut accompagnée d'autres circonstances non moins miraculeuses.

L. Claude Marmot, âgé de sept ans, aveugle-né, entièrement privé de l'organe de la vue, étant venu se prosterner au tombeau du serviteur de Dieu, obtint, après avoir achevé une neuvaine de prières, l'usage de la vue.

LI. Jeanne-Péronne Évraz, âgée de cinq ans, était paralytique; ses jambes et ses cuisses étaient réduites à un tel état de maigreur qu'on la regardait comme incapable de pouvoir jamais faire aucun mouvement; mais, à l'heure même que son père priait pour elle au tombeau de saint François, elle se trouva tout à coup guérie et courut à sa mère.

LII. Claude Julliard, âgé de dix ans, était malade d'une paralysie qu'il avait apportée en naissant, et qui lui avait ôté tout usage de ses cuisses et de ses jambes. Sa mère le porta trois fois au tombeau de saint François pour le lui faire baiser. La troisième fois, il sentit tout à coup la force et la vigueur animer ses membres, qui jusqu'alors avaient été sans mouvements; il se leva, se tint sur ses pieds et marcha avec assurance.

LIII. Françoise de la Pesse était tombée dans une rivière où elle s'était noyée. Non seulement elle ressuscita, mais, par un autre miracle, les meurtrissures, les enflures et les autres marques difformes qui avaient été la suite de cet accident disparurent.

LIV. Jacques Fueydin, qui était absolument perclus dès sa naissance, et dont les nerfs étaient contractés, fut tout à coup guéri.

LV. Charles Moteron, qui était aussi perclus dès sa naissance, et dont tout le corps ne présentait qu'un aspect difforme et hideux, fut subitement guéri; il prit la forme humaine dans toute sa perfection, et marcha facilement.

LVI et LVII. C'est pourquoi, pour rendre à une sainteté de vie si éclatante les honneurs qu'elle mérite, et pour répondre aux prières que Nous en ont faites nos très chers fils en Jésus-Christ, Louis, roi très chrétien de France; la reine Anne, sa mère, veuve; la reine d'Angleterre, Marie-Henriette; nos bien-aimés fils, nobles personnes Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont; Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie; François-Marie, duc de Bavière, et la duchesse Adélaïde, son épouse, et encore le clergé de France, les princes et les seigneurs du même royaume, et tout l'ordre des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie; après avoir célébré publiquement dans la sainte basilique du prince des apôtres, le 28 décembre 1661, la béatification du même François de Sales, le sacrifice de la messe achevé, Nous donnâmes notre consentement à ce qu'on procédât à sa canonisation. Enfin, lorsqu'il n'a plus rien manqué des formalités que requièrent, pour une si sainte cérémonie, les règles des saints Pères, les décrets des sacrés canons, l'ancienne coutume de la sainte Église romaine et les ordonnances des nouveaux décrets, Nous avons regardé que c'était un devoir de justice de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à celui que Dieu comble d'honneurs dans le ciel.

LVIII et LIX. C'est pourquoi, Nous et les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques ou évêques; nos chers fils prélats de la cour de Rome, nos officiers et les autres personnes de notre suite, le clergé séculier et régulier de la même ville, et une grande affluence de peuple, nous étant tous solennellement rendus dans la sainte basilique du Vatican, trois demandes Nous ont été faites pour le même décret de canonisation, au nom du roi très chrétien, par notre fils bien-aimé noble personne Charles, duc de Créquy, son ambassadeur auprès de Nous. Alors, ayant imploré les grâces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et autres prières, agissant en l'honneur de la très sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, en vertu de l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et de la nôtre, après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine, d'après le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présentement à Rome; nous avons décrété et défini, comme par ces

présentes Nous décrétons et définissons, que le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, est saint, et Nous l'avons inscrit, comme par ces présentes Nous l'inscrivons, au catalogue des saints, ordonnant que tous les ans, le 29 janvier, on fasse, dans l'Église universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui comme d'un saint Confesseur Pontife. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

LX. Et, par la même autorité, Nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui chaque année, audit jour 29 janvier, visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgence, leur relâchant miséricordieusement au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Église, pour autant de temps de pénitences qui leur auraient été enjointes, ou auxquelles ils seraient tenus en quelque manière que ce fût.

LXI. Après cela, pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir voulu se servir de notre ministère pour décerner à saint François de Sales, évêque de Genève, le culte, les éloges et les honneurs que l'Église a coutume de rendre aux saints confesseurs pontifes, Nous avons chanté le *Te Deum;* ensuite Nous avons récité l'oraison à l'autel de Saint-Pierre, et Nous avons célébré, selon la coutume, une messe solennelle du second dimanche après Pâques, en ajoutant une seconde oraison qui a été la propre de saint François de Sales, avec la secrète et la postcommunion du commun des confesseurs pontifes; et Nous avons accordé à tous les fidèles présents à la cérémonie la plénière indulgence de tous leurs péchés.

LXII. Que Dieu, qui est admirable dans ses saints, soit donc béni de ce que Nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple, par le don qu'il a fait à son Église d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine Majesté pour la tranquillité de la même Église, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques qui errent hors de la voie du salut.

LXIII. Au reste, comme il serait difficile que l'original des présentes pût être porté partout où le besoin serait, Nous voulons qu'aux copies, même imprimées, revêtues de la signature d'un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en

dignité, même foi soit partout ajoutée qu'à l'original, s'il était produit ou présenté.

LXIV. Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cet acte de décret, de définition, inscription, ordonnance, statut, concession, largesse et déclaration de notre volonté, que personne ne soit si téméraire que d'oser y contrevenir. Si quelqu'un avait l'audace de se porter à un tel attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur, 1665, le 13e jour avant les calendes de mai (19 avril), le onzième de notre pontificat.

Signé sur l'original :

ALEXANDRE, Évêque de l'Église catholique.

Rome célébra cette canonisation avec une magnificence extraordinaire, digne de la haute vénération d'Alexandre VII pour saint François de Sales. Annecy et la plupart des villes de France rivalisèrent avec la cité sainte ; le nom de saint François de Sales était dans toutes les bouches comme dans tous les cœurs : et de nombreux miracles, des conversions éclatantes, furent la récompense d'un culte religieux si fervent. Le lecteur voudra sans doute s'associer à cet élan général de nos pères dans la foi, et prier à son tour le saint évêque de Genève. Nous lui offrons, dans cette vue, en terminant notre récit, la plus belle et la plus utile prière qui puisse être adressée à saint François de Sales : c'est un résumé pieux de toute cette histoire, sous une des formes de prières les plus usitées dans l'Église, la forme de litanies.

LITANIES

EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Dieu le Père céleste, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, conçue sans péché, priez pour nous.

Saint François de Sales, qui aimâtes tant Marie, et recouvrâtes au pied de ses autels la paix et l'espérance,
Vous qui fûtes si zélé pour le culte de cette sainte mère de Dieu,
Vous qui calmâtes par l'onction de la douceur un naturel impatient et colère,
Vous qui étiez disposé à arracher de votre cœur la moindre fibre qui n'eût pas été toute détrempée de l'amour de Dieu.
Vous qui, au milieu des injures, étiez toujours calme, plein de douceur et de bonté,

Priez pour nous.

Vous dont le caractère toujours égal et semblable à lui-même ne s'est jamais démenti,
Vous qui souffrîtes tout de tout le monde, et ne fîtes jamais rien souffrir à personne,
Vous dont l'intérieur était si calme, si recueilli et si uni à Dieu,
Vous dont l'extérieur si bon, si affable, et tout à la fois si grave et si simple, rappelait Jésus-Christ conversant parmi les hommes,
Vous qu'on n'a jamais vu, ni emporté par la joie, ni entraîné par la précipitation, ni abattu par la tristesse, ni désolé par la contradiction,
Vous dont la patience n'a jamais été ébranlée, la sérénité troublée, la paix altérée,

Priez pour nous.

Vous qui aviez pour principe de ne rien désirer, de ne rien demander, de ne rien refuser,

Vous qui voyiez en toutes choses le bon plaisir de Dieu et son aimable providence, dans laquelle vous vous reposiez avec plus de confiance que ne fit jamais enfant dans le sein de sa mère,

Vous qui brûliez d'un si ardent amour pour Dieu,

Vous qui aviez pour devise : *Ou mourir ou aimer,* parce que la vie sans amour vous semblait pire que la mort,

Vous à qui rien ne pouvait donner le contentement que Dieu seul et son bon plaisir,

Vous qui vouliez que l'amour de Dieu vous fût aussi habituel que l'*aspirer* et le *respirer*,

Vous qui, par les continuelles occupations du dehors, conserviez intérieurement une attention pleine d'amour, de respect et de confiance à la présence de Dieu,

Vous qui aviez tant d'amour pour l'auguste sacrement de nos autels,

Vous qui, dans l'Église, paraissiez un ange par votre maintien si pieux et si modeste,

Vous qui regardiez les tabernacles comme un paradis en terre,

Vous dont la vie était une oraison continuelle,

Vous qui, dans vos écrits, avez laissé à l'Église un trésor de sages conseils, où les esprits purs viennent puiser avec joie les saintes douceurs de la dévotion,

Priez pour nous.

Directeur si prudent des âmes,

Docteur si sage de la vraie piété,

Modèle des saints prêtres et des bons pasteurs,

Vous qui aimâtes tant le prochain,

Vous qui envisagiez Dieu dans tous les hommes, et tous les hommes en Dieu,

Vous qui cherchâtes les brebis égarées du Seigneur, à travers les glaces, les rochers, les persécutions et mille périls de mort,

Vous qui étiez si plein de tendresse et de charité pour les pécheurs,

Vous qui pleuriez sur Genève infidèle,

Vous qui, par l'empire de votre douceur, gagnâtes à l'Église plus de soixante-dix mille hérétiques,

Vous qui, après une vie toute d'amour, êtes mort dans l'amour,

Priez pour nous.

Saint François de Sales, le plus doux des hommes, priez pour nous.
Saint François de Sales, le plus aimable des saints, priez pour nous.
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur,
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.

℣. Priez pour nous, saint François de Sales,

℟. Afin que nous devenions comme vous doux et humbles de cœur.

ORAISON

Mon Dieu qui, pour l'édification des peuples et la gloire de la religion, nous avez présenté dans saint François de Sales le modèle le plus parfait de la vertu véritable, mettez dans nos âmes toute l'onction de sa douceur, toute l'ardeur de sa charité et toute la profondeur de son humilité, afin que nous puissions partager un jour sa gloire dans le ciel et vous aimer avec lui dans tous les siècles.

Ainsi soit-il.

FIN DU TOME SECOND.

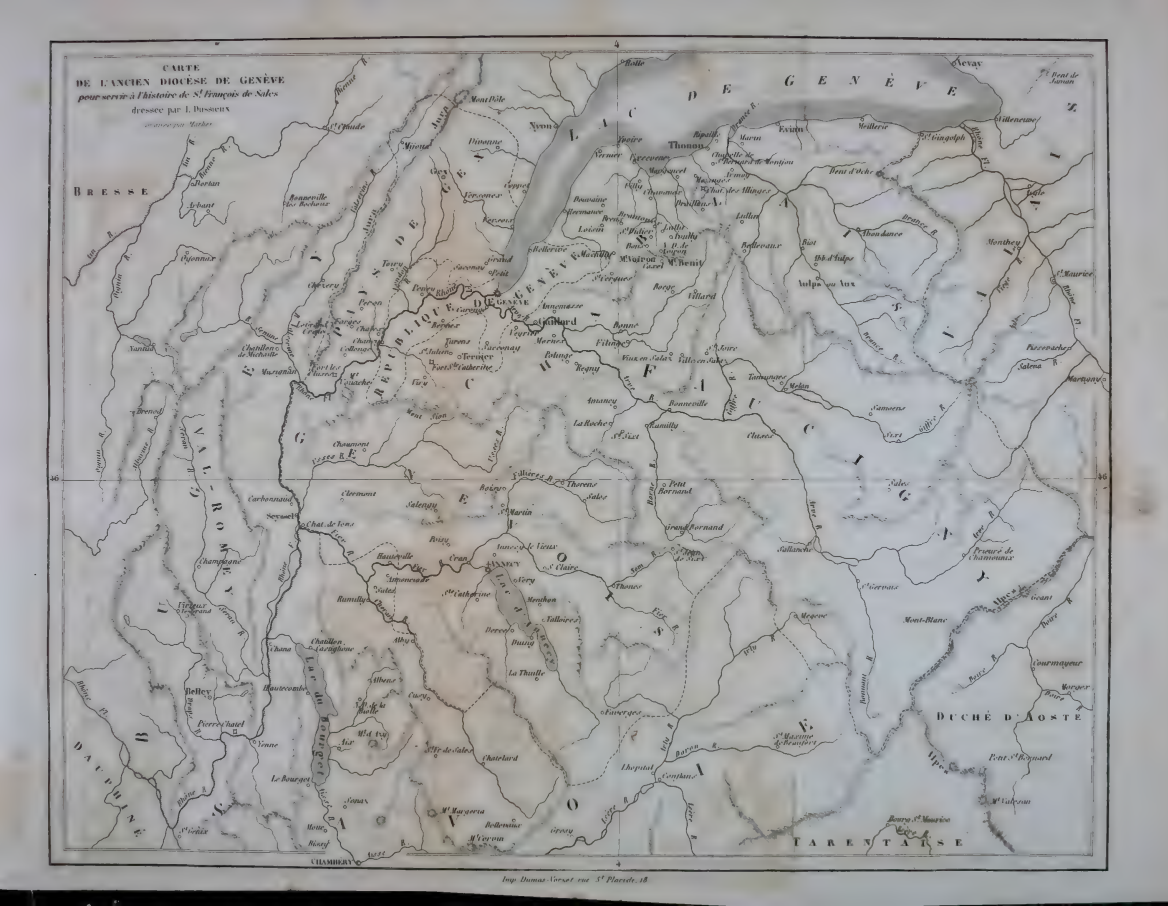

CARTE
DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE
pour servir à l'histoire de St François de Sales
dressée par L. Dussieux
LAC DE GENÈVE
BRESSE
PAYS DE GEX
RÉPUBLIQUE DE GENÈVE
VAL-ROMEY
DUCHÉ D'AOSTE
TARENTAISE
DAUPHINÉ
GENÈVE
ANNECY
CHAMBÉRY
Thonon
Evian
Nyon
Rolle
Vevay
Villeneuve
St Gingolph
Coppet
Divonne
Gex
Mont Pôle
St Claude
Mijoux
Nantua
Bonneville les Bocheux
Oyonnax
Chambery
Seyssel
Chat. de Lons
Clermont
Salenqy
Rumilly
Alby
Hautecombe
Belley
Pierre Chatel
Yenne
Le Bourget
Aix
Lac du Bourget
Lac d'Annecy
Talloires
Menthon
Duing
La Thuille
Faverges
Lhopital
Conflans
Chatelard
St Fr. de Sales
Thorens
Sales
Petit Bornand
Grand Bornand
Thones
St Jean de Sixt
Sallanche
St Gervais
Megeve
Mont-Blanc
Prieuré de Chamounix
Courmayeur
Morgex
Petit St Bernard
Bourg St Maurice
Cluses
Samoens
Sixt
Taninges
Bonneville
La Roche
Annemasse
Gaillard
Carouge
Ternier
Fort Ste Catherine
St Julien
Chaumont
Abondance
Monthey
St Maurice
Martigny
Pisserache
Bex
Aulps ou Aux
Viuz en Salaz
Boëge
Mt Voiron
Yvoire
Chat. des Allinges
Dent d'Oche
Meillerie
Imp. Dumas-Vorzet rue St Placide, 18

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

LIVRE V

SAINT FRANÇOIS DE SALES FONDE L'ORDRE DE LA VISITATION.

LIVRE VI

DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION, EN 1610, JUSQU'A LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE, EN 1622.

LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES FAITS RAPPORTÉS DANS CETTE HISTOIRE

Cette table nous a semblé utile : 1° pour offrir au lecteur un moyen de retrouver les faits qu'il voudrait chercher dans cette histoire; 2° pour rétablir l'ordre chronologique, souvent interverti par la nécessité de grouper les faits analogues afin de donner plus d'intérêt au récit. — Le *chiffre romain* indiquera le volume et le *chiffre arabe* la page du volume.

1603. Son zèle pour les nouveaux prêtres, I, 470.
— Circulaire aux confesseurs, I, 470.
— Il fait paraître un nouveau rituel, I, 474.
— Il recommande l'étude à ses prêtres, I, 475.
— Il marie son frère Louis de Sales, I, 476.
— Il visite l'évêque de Saluces, I, 477.
— Il essaye de pacifier un différend entre son chapitre et la collégiale d'Annecy, I, 479.
— Avis qu'il donne à un nouvel évêque, I, 506.
— Il est invité à prêcher le carême à Dijon, I, 506.
— Il va à Gex pour les intérêts de la religion, I, 490.
— Il envoie à son clergé une ordonnance pour la convocation du synode, I, 499.
— Il est empoisonné à Gex, I, 493.
— Il va en pèlerinage à Thonon, I, 496.
— Conversion du baron d'Yvoire, I, 498.
— Il apaise une tempête, I, 497.
— Il commence la réforme de l'abbaye de Sixt, I, 482.
— Il obtient l'exemption d'impôts pour des villages dévastés, I, 485.
— Il tient son synode, I, 499.
— Ablution du vin donnée aux laïques après la communion, I, 481.
— Lettre au Pape, pleine d'éloges pour le duc de Savoie, I, 476.
— Procès avec l'archevêque de Bourges, I, 506.
1604. Il accepte la station du carême à Dijon, I, 506.
— Retraite préparatoire, I, 508.
— Bel ordre de sa famille, I, 508.
— Dieu lui révèle l'établissement de la Visitation, I, 509.
— Carême de Dijon, I, 511.
— Histoire de madame de Chantal jusqu'à cette époque, I, 514.
— Ses premières entrevues avec elle, I, 528.
— Il termine son procès avec l'archevêque de Bourges, l'assiste à sa première messe et y reçoit des grâces particulières, I, 530.
— Vénération de madame de Chantal pour le saint évêque, I, 531.
— Il la confesse pour la première fois, I, 532.
— Attaque du ministre Cassegrain, I, 533.
— Il refuse tout honoraire pour la station, et laisse à son départ des regrets profonds, I, 534.
— De retour à Annecy, il obtient l'établissement des Minimes à Semur, I, 536.
— Seconde réforme de l'abbaye de Sixt, I, 486.
— Tentative nouvelle pour rétablir la religion au pays de Gex, I, 490.

1607. Il y établit l'Académie florimontane, I, 588.
— Jubilé de Thonon, I, 592.
— Il réforme l'abbaye d'Abondance, I, 593.
— Il prononce l'oraison funèbre de la duchesse de Nemours, I, 594.
— Il assure des ressources à la *Sainte-Maison* de Thonon, I, 595.
— Son avis sur les disputes relatives à la question de la grâce, I, 596.
— Autre entrevue avec madame de Chantal, II, 18.
— Conseil qu'il lui adresse, II, 21.
— Mort de sa plus jeune sœur, I, 598.
— Projet de mariage entre son frère Bernard et la fille aînée de madame de Chantal, II, 23.
— Il complimente le prince de Savoie sur sa promotion au cardinalat, I, 602.
— Il transmet à Rome les informations sur l'abbé de Fenouillet. nommé à l'évêché de Montpellier, I, 603.
1608. Il prêche le carême à Rumilly, I, 603.
— Conversion de deux protestants, I, 605.
— Henri IV veut l'attirer en France, I, 605.
— Trait de sa mortification, I, 607.
— Il convertit deux ecclésiatiques, I, 607.
— Il est dénoncé au Pape, I, 609.
— Il fait un voyage en Bourgogne et en Franche-Comté, I, 612.
— Il convertit deux protestants, I, 620.
— Il fait paraître le livre de l'*Introduction à la vie dévote*, I. 620.
— Il se propose la composition de divers autres ouvrages, I. 633.
1609. Épreuves de famille, I, 635.
— Mort de sa belle-sœur, I, 636.
— Réforme de l'abbaye de Talloires, I, 637.
— Sacre de M. Camus, nommé évêque de Belley, I, 640.
— Madame de Chantal vient passer le carême à Annecy, II, 24.
— Il traverse intrépidement Genève et va à Gex, I, 641.
— Il va de là à Monthelon bénir le mariage de son frère le baron de Thorens avec la fille aînée de madame de Chantal, et fait consentir M. Frémiot au départ de madame de Chantal pour Annecy, II, 25.
— Il reçoit mademoiselle de Bréchard et mademoiselle Favre dans l'ordre de la Visitation, II, 26.
— Il est calomnié auprès du duc de Savoie, I, 644.
— Visites de l'évêque de Belley, I, 646.
— Mort de sa mère, I, 662.
— Ses sentiments en apprenant la mort de Henri IV, I, 665.
1610. Madame de Chantal quitte sa famille et vient à Annecy, II, 30.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

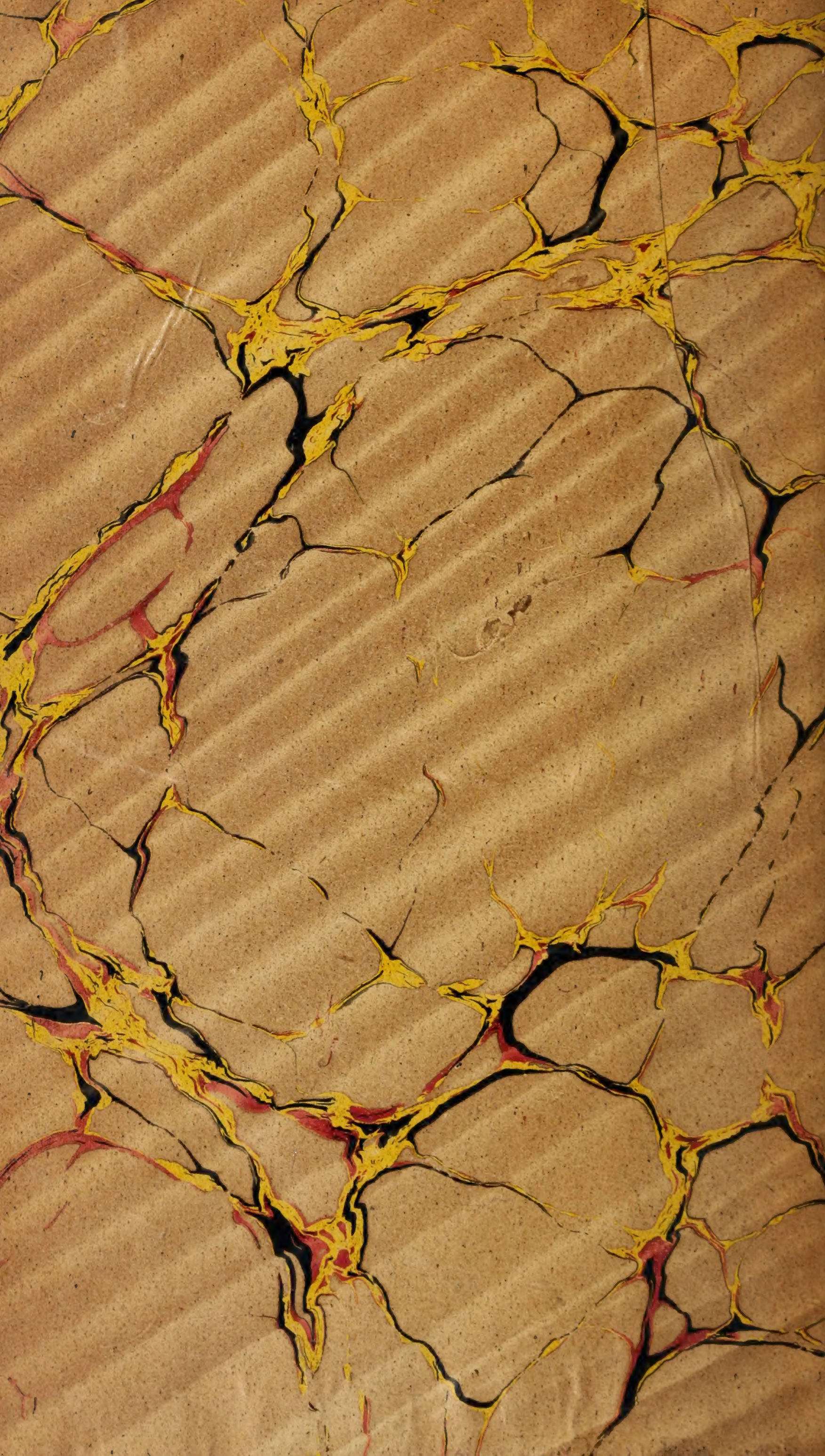
TABLE ANALYTIQUE

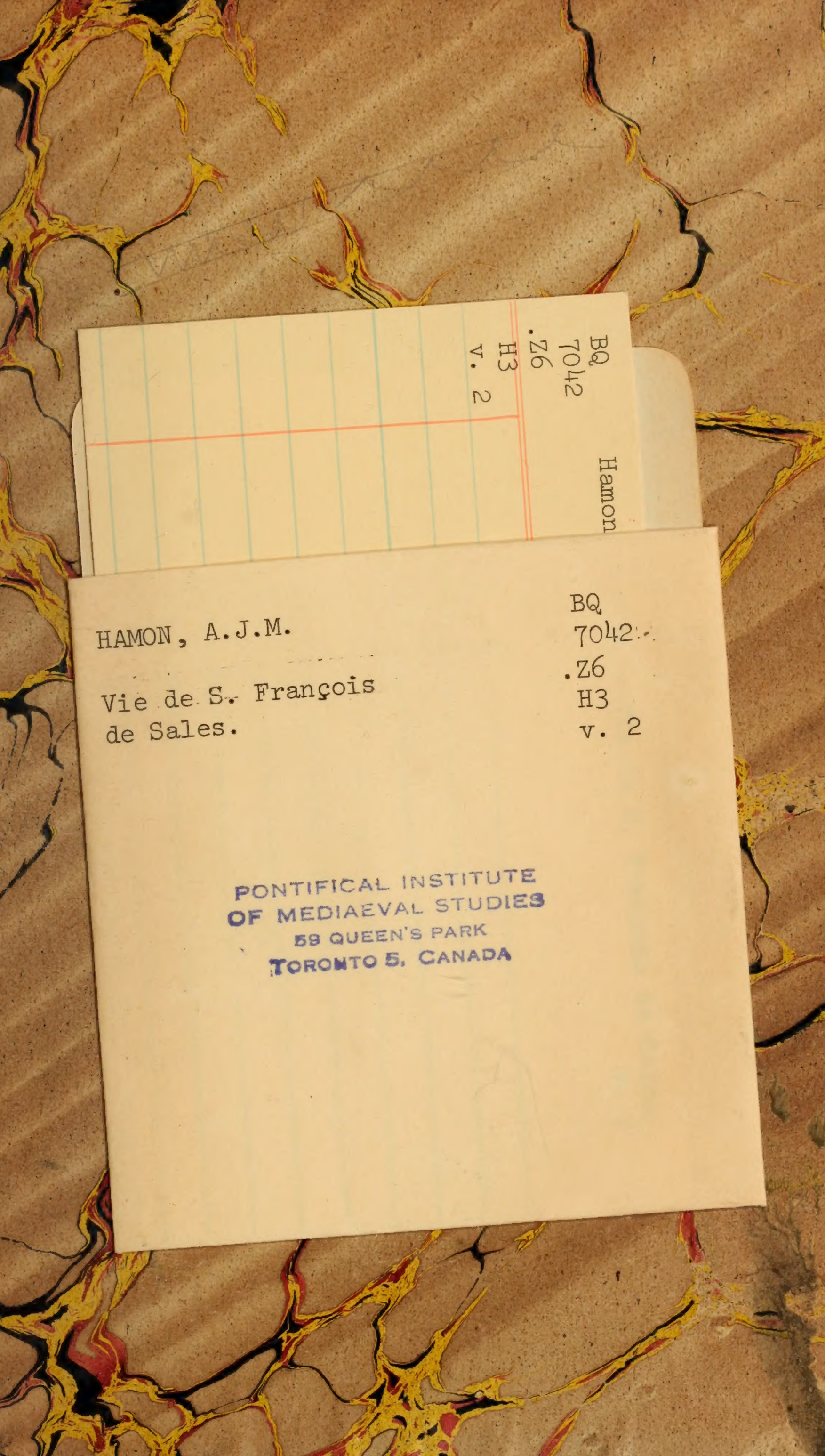
DE LA VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

OU SE TROUVE RANGÉ SOUS UN MÊME TITRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, TOUT CE QUI A RAPPORT AU MÊME SUJET

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).




BQ
7042
.Z6
H3
v. 2
Hamon
HAMON, A.J.M.
Vie de S. François
de Sales.
BQ
7042
.Z6
H3
v. 2
PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

